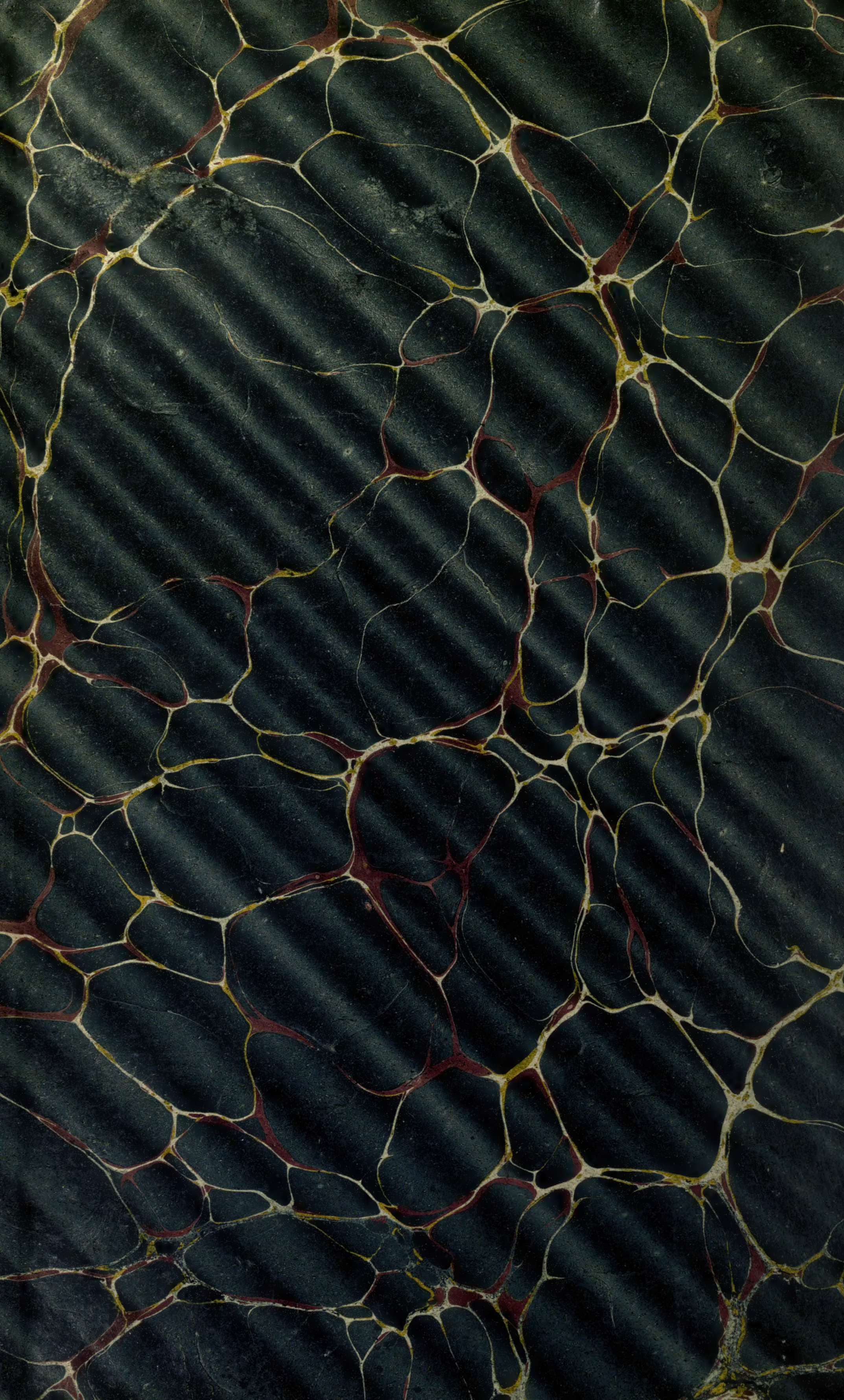
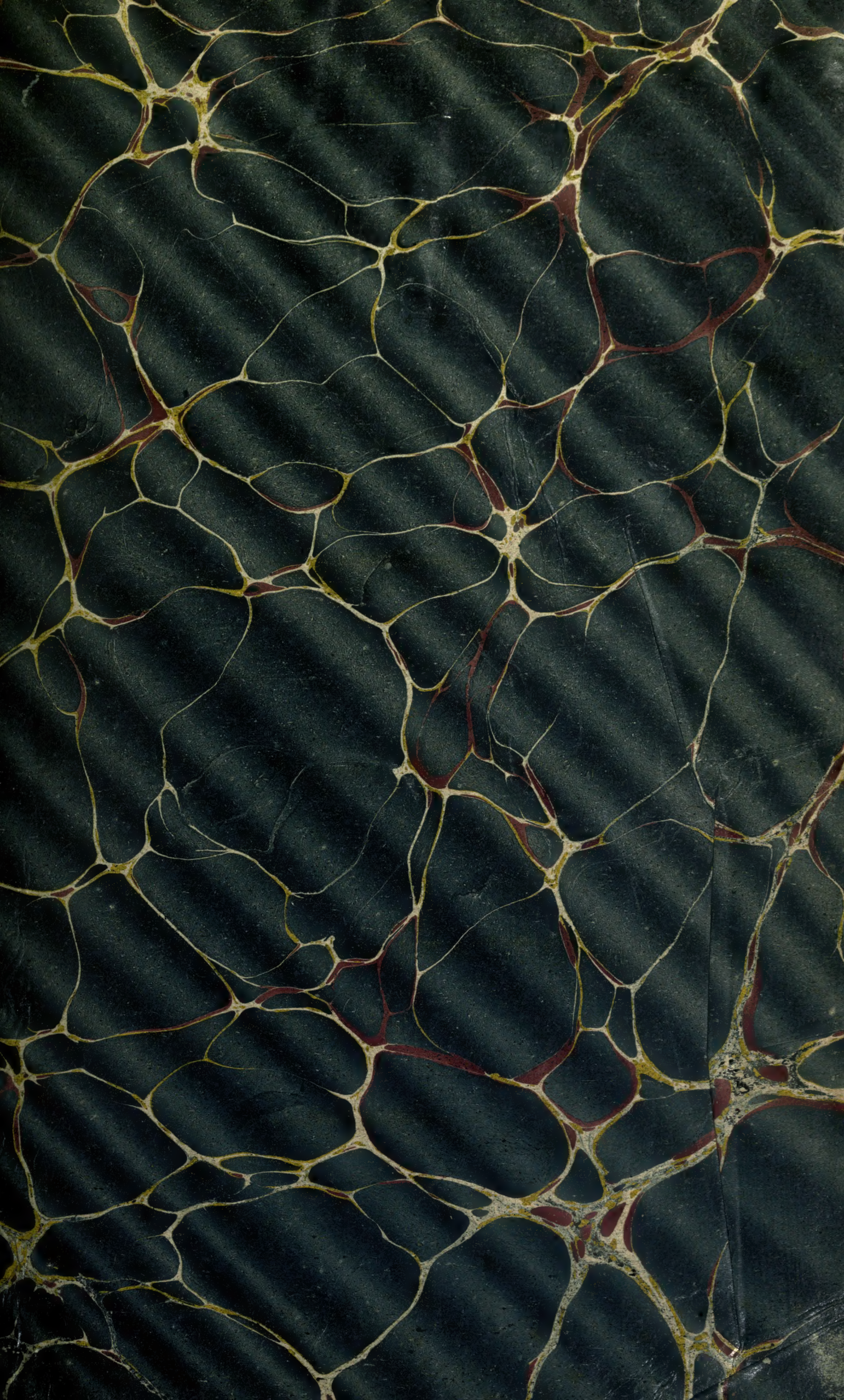

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01308048 6





HISTOIRE DE LA GRÈCE

SOUS LA DOMINATION DES ROMAINS

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

G.-F. HERTZBERG

HISTOIRE
DE LA GRÈCE
SOUS LA DOMINATION DES ROMAINS

Traduite de l'allemand sous la direction

DE

A. BOUCHÉ-LECLERCQ

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME DEUXIÈME

D'AUGUSTE
A SEPTIME SÉVÈRE

PAR

E. DE LIEBHABER

S.-Chef de bureau au Ministère
de l'Instruction publique et des Cultes
Agrégé de l'Université.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1888

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE LA GRÈCE DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A COMMODE ET SEPTIME-SÉVÈRE (14-211 AP. J.-C.)

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE LA GRÈCE D'AUGUSTE A LA MORT DE NÉRON

Introduction. — La Grèce sous Tibère. — Charges financières de l'Achaïe. — L'Achaïe province impériale. — Le culte des empereurs en Achaïe. — Le culte de Drusus. — Germanicus. — Le Pseudo-Drusus. — Le gouvernement de Tibère. — Le droit d'asile. — Les tremblements de terre. — Conflit entre Sparte et la Messénie. — La Grèce sous Caligula. — La Grèce sous Claude. — Le gouvernement de Claude : la domination romaine en Achaïe. — État de la civilisation en Grèce. — Romanisation de la Grèce ; les gladiateurs ; les citoyens romains en Achaïe. — Les affranchis de race grecque à Rome. — Les jeux et fêtes helléniques. — Épaminondas d'Acræphia. — Sparte et Athènes. — Apollonios de Tyane. — L'apôtre saint Paul. — La Grèce sous Claude : Rhodes, Byzance et Théra. — La Grèce sous Néron. — Déprédations artistiques de Néron. — Néron artiste. — Voyage artistique de Néron en Achaïe. — Crimes de Néron en Achaïe. — L'Achaïe dotée à nouveau de la liberté. — Le canal de l'Isthme.

Avec la fin des grandes guerres civiles de Rome, avec la fondation sur des bases solides de la souveraineté impériale dans l'empire romain et l'organisation définitive de la province d'Achaïe, se termine l'histoire politique de la Grèce dans le sens strict du mot ; désormais, il ne peut plus être, à proprement parler, question, pour de longs siècles, que de ses « destinées », et l'intérêt qui l'emporte de beaucoup, l'intérêt principal, est celui qui s'attache à l'histoire de sa civilisation. Cela ne saurait assurément nous surprendre. Car depuis la fin des grandes guerres civiles dans l'empire romain et le commencement de l'époque impériale, pendant une longue période

et d'abord jusqu'au début des terribles guerres qui eurent pour objet la possession du trône après l'extinction de la dynastie Julia Claudia, tout l'intérêt politique gravite presque exclusivement autour des choses de la capitale, autour des grandes luttes qui se livrent sur les frontières lointaines de cet immense empire ; il s'attache aussi à la romanisation progressive des grandes provinces espagnoles et celtiques, ainsi que des territoires nouvellement conquis formant comme le boulevard de l'empire entre les Alpes, les Balkans et tout le cours du Danube. Dans l'état actuel des choses, il n'y avait plus à songer de longtemps en aucune façon à ce que la Grèce prît une part, si modeste qu'elle fût, au grand mouvement politique de l'empire romain. Ce pays, descendu si bas, dont la destinée désormais n'était presque plus fixée, directement ou indirectement, que par ses relations avec les Césars, ne sortit qu'au prix de très longs efforts de la détresse profonde dans laquelle les Hellènes avaient été précipités par la longue période de terreur qui avait suivi le commencement de la première guerre contre Mithradate. De manifestations d'une vie nouvelle et vigoureuse, il ne pouvait plus être ni bientôt, ni facilement question. Mais, même à ce point de vue, les documents émanés soit des contemporains, soit des écrivains postérieurs, ne nous offrent sur la Grèce, pour les premiers temps de l'époque impériale et même pour la plus grande partie du Ier siècle après J.-C., qu'un butin relativement assez maigre. Tandis que, pour exposer l'état social de la Grèce, en particulier dans l'époque qui s'étend de Nerva à Commode, nous avons à notre disposition une véritable abondance de renseignements, en revanche, pour le Ier siècle, et surtout pour la période qui finit avec la mort de Néron, nous en sommes réduits à confectionner, en rapprochant soigneusement les indications éparses que nous pouvons rencontrer çà et là, une sorte de trame historique continue, pour ne pas dire une sorte de mosaïque faite avec des fragments de l'histoire de la civilisation ; c'est à peine si, de temps à autre, il est possible d'asseoir quelques déductions certaines relativement à l'état général, pendant cette période, des Grecs d'Achaïe et de leurs voisins helléniques immédiats.

Cette disette de renseignements sur cette première période de l'histoire de la Grèce sous les Césars ne nous permet même pas d'établir la suite complète des gouverneurs romains de l'Achaïe. Pour toute la durée du règne d'Auguste, nous ne connaissons qu'un petit nombre de noms de ces fonctionnaires. Nous apprenons qu'en l'an 6 après J.-C, un proconsul de Grèce, dont on ne nous donne pas le nom d'ailleurs, mourut longtemps avant l'expiration de son année de magistrature, et que, pour ce motif, jusqu'à l'arrivée du gouverneur sénatorial à désigner par le sort pour l'année suivante, son questeur fut chargé de l'administration par intérim des cantons au nord de l'isthme, tandis que celle des cantons du Péloponnèse était confiée à son « légat »[1]. On voit figurer sur des monnaies d'Auguste les deux proconsuls d'Achaïe Mescinius Rufus et L. Livineius[2], et on peut enfin soutenir avec quelque vraisemblance qu'il convient de placer au temps d'Auguste Atidius Geminus, que Tacite[3], à propos d'un fait postérieur, mentionne comme ayant été précédemment gouverneur d'Achaïe.

Nous avons déjà traité plus haut des destinées et de l'état de la province d'Achaïe sous Auguste, autant qu'il nous a été possible de nous en rendre compte. Peu de temps après l'avènement de l'empereur Tibère (à la fin d'août de l'an 14 après J.-C.), il se produisit dans la situation des provinces d'Achaïe et de Macédoine un changement capital. Comme nous l'avons dit, nous ne possédons absolument pas, pour cette époque,

[1]) Dio Cass., LV, 27. Cf. ci-dessus, t. I, p. 469.

[2]) Cf. les indications données par Nipperdey (d'après Borghesi) ad Tac. *Annal.*, IV, 43 (tome I, p. 268). Böckh conjecture en outre que le questeur *pro prætore* Publius Cornélius Scipion, dont il est question dans le *C. I. Gr.*, vol. I, p. 434, n° 364, est identique au consul de l'an 737 *U. C.* 17 av. J.-C. (ou à son père). Sur d'autres personnages de ce nom, jusqu'aux premiers temps du règne de Néron, dont l'un pourrait avoir une fois exercé ces fonctions en Achaïe, v. Nipperdey ad Tac., *Ann.*, III, 74. — (Le proconsul Gellius Rutilius Lupus mentionné dans Böckh, n° 370, a-t-il administré l'Achaïe, et si oui, à quelle époque? c'est ce que je ne sais pas.)

[3]) Tacit., *Annal.*, IV, 43, où d'ailleurs ce gouverneur, d'après la charge dont il était en fait revêtu à Rome (cf. t. I, p. 469, 2), est exceptionnellement désigné sous le nom de *prætor Achaiæ*. Sur ce passage, cf. Nipperdey, *op. cit.* Hermann, *Griech. Staatsalterth.*, p. 190, 1, A. W. Zumpt, *Comment. Epigraph.*, vol. II, p. 256.

d'indications précises sur la conduite des gouverneurs sénatoriaux en Grèce et en Macédoine. Il est néanmoins fort possible qu'en dépit de la sévérité du gouvernement de l'empereur, en dépit de la surveillance exercée par Auguste sur les provinces sénatoriales, il se soit produit de la part des proconsuls annuels maints abus de pouvoir et maintes exactions; et le poids en fut dur à porter pour la population de ces provinces, qui se ressentait cruellement, pour longtemps encore, des suites d'une période de guerres épouvantables, et qui avait éprouvé des pertes si terribles en hommes et en prospérité. En tout cas, à l'époque du changement de règne qui se produisit alors à Rome, l'administration sénatoriale était absolument impopulaire en Grèce, et les Hellènes trouvaient écrasantes les charges [1] qu'elle leur imposait, malgré le bon vouloir du pouvoir central et des gouverneurs personnellement. Les Grecs d'Achaïe, peu de temps après l'avènement de Tibère (en l'an 15 après J.-C.), s'adressèrent donc à l'empereur, par l'intermédiaire d'une ambassade députée probablement par la diète provinciale d'Argos, pour obtenir un allègement à ces charges si lourdes, et cette démarche, à laquelle s'étaient également associés les provinciaux de Macédoine, fut couronnée d'un plein succès. On obtint, en effet, une résolution du Sénat aux termes de laquelle, à l'expiration de l'année de magistrature des gouverneurs actuellement en fonctions à Corinthe et à Thessalonique, ces deux provinces devaient être soustraites à l'administration proconsulaire et remises au gouvernement de l'empereur [2]. Ce fut un grand avantage pour ces deux contrées. D'abord l'administration impériale, le gouvernement des légats du prince, qui n'avaient plus le train de maison des gouverneurs sénatoriaux, fut vraisemblablement, en elle-même, moins coûteuse pour les provinciaux que l'administration sénatoriale, et, de plus, il est probable que la transmission de ces provinces à l'empereur eut pour conséquence naturelle, ou du moins rendit possible une

[1]) Les frais occasionnés par l'entretien de la poste impériale étaient particulièrement écrasants en Achaïe Cf. *Ephem. Epigr.*, V, p. 69. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, p. 253, 1.

[2]) Tacit., *Ann.*, 1, 76.

diminution des lourds impôts que l'on avait jusqu'alors payés à l'ancien Trésor de la République (à l'*ærarium Saturni*) [1]. D'un

[1] Cf. NIPPERDEY ad TACIT., *ibid.*, et, d'une manière générale, BECKER-MARQUARDT, *Handb. der Röm. Alterth.*, III, 1, p. 303. — Les charges des provinces sous les Romains de la première époque impériale sont, depuis la nouvelle organisation du système des impôts par Auguste, constituées à peu près de la manière suivante. A titre d'impôt direct, était perçu premièrement l'impôt foncier (*tributum soli*), qui pesait seulement sur les propriétaires du sol, sur la classe de ceux qu'on appelait *possessores ;* la province était partagée pour l'impôt en districts, dont la circonscription était la plupart du temps basée sur celles des territoires des villes; chacun de ces territoires ainsi mesurés se partageait à son tour en un certain nombre de charrues taxées d'après leur revenu ; une de ces charrues (*caput* ou *jugum*) représentait sans doute à l'origine une étendue de 100 jugères d'un seul tenant; l'étendue dont la valeur en capital se montait, d'après l'estimation, à 100,000 sesterces ou 1,000 *aurei* « formait une unité imposable et payait comme impôt foncier annuel, sur la base en usage dans le système de l'ancien cens romain, 1 pour mille de sa valeur en capital, non pas toutefois comme *simplex tributum*, mais comme élément à multiplier par un certain chiffre, peut-être en moyenne 10 pour mille ou 1 pour cent ». La répartition du contingent assigné à l'ensemble de la province avait lieu par les soins des autorités communales. Le paiement des impôts, qui s'effectuait sous la République annuellement, dut, après Auguste, s'effectuer en trois termes : savoir, au 1er septembre (jour auquel commençait l'année fiscale), au 1er janvier et au 1er mai (BECKER-MARQUARDT, *Handbuch der Röm. Alterth.*, IIIe partie, section II, p. 174. 176. 182 et v. aussi WALTER, *Gesch. d. Röm. Rechts* 3e édition, Ire partie, pages 494 et suiv.). En second lieu, venaient (sous le nom d'*annona*) les denrées fournies en nature, addition à l'impôt foncier, qui étaient livrées dans les magasins de la province et servaient à l'entretien des troupes et des fonctionnaires qui y résidaient. L'annone, outre des vivres en tout genre, pain, vin, huile, vinaigre, viande, comprenait aussi le fourrage pour le bétail, le bois et l'habillement (BECKER-MARQUARDT, *op. cit.*, p. 183 et suiv. WALTER, *op. cit.*). Troisièmement, le *tributum capitis*, ce qu'on appelait la capitation, qui représente vraisemblablement « l'impôt personnel par opposition à l'impôt foncier, et qui se compose d'un double élément, savoir celui d'une capitation fixe et celui d'un impôt sur le revenu évalué par le cens ». Comme la fortune mobilière et le produit du travail entraient ici en ligne de compte, on distinguait : 1° ceux qui se livraient à un travail productif ou qui possédaient, lesquels vraisemblablement étaient assujettis à un impôt sur la fortune; 2° ceux qui ne pouvaient acquérir par leur travail, c'est-à-dire les vieillards et les enfants en bas âge, lesquels étaient affranchis de l'impôt ; et 3° ceux qui aident à acquérir ou qui participent aux acquisitions, c'est-à-dire les femmes mariées, les enfants déjà grands et les esclaves ; ceux-ci étaient assujettis à une capitation fixe ; cf. pour l'Achaïe l'inscription de Ténos dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, n° 2336, p. 1054 (BECKER-MARQUARDT, p. 156 et suiv. ; WALTER, p. 494 et suiv.). — Puis les revenus que l'État romain tirait des domaines encore existants, des grandes et riches carrières ou mines (*metalla*) et des salines ; puis les impôts indirects de diverses sortes, avec les droits de péage, quand il y avait lieu ;

autre côté, la sollicitude la plus empressée pour le bien des provinces, le soin avec lequel on y ménagea les sources de l'impôt sont précisément un des plus beaux côtés du gouver-

enfin, les revenus extraordinaires : l'impôt (*vicesima*) de 5 pour cent sur la valeur des esclaves affranchis, que l'esclave payait en général lui-même (c'est ainsi, par exemple, qu'existait à Athènes, comme percepteur de cet impôt le *publicus XX lib.*, ou « εἰκοστῆς ἐλευθερίας οἰκονόμος ». Orelli, n° 3337); le produit des amendes judiciaires ou des biens confisqués après condamnation criminelle (v. p. l'Achaïe un exemple du temps de Plutarque dans Plut., *De amore fraterno*, c. 11); le produit des legs faits à l'empereur par de riches testateurs; enfin l'*aurum coronarium*, qui représentait un don « volontaire » aux gouverneurs, et, dans certaines occasions, aussi à l'empereur (Becker-Marquardt, *op. cit.*, p. 197-213). Étaient versés parmi ces revenus à la caisse publique du Sénat, à l'*ærarium Saturni*, les recettes régulières directes et indirectes provenant des provinces sénatoriales; à la caisse impériale ou fisc, comprenant plusieurs subdivisions, les recettes des provinces impériales, les héritages attribués à l'empereur, les « présents d'honneur » venant des provinces, et notamment aussi les recettes des domaines (les anciens domaines de l'État sont désormais devenus en partie *agri fiscales*, et ont formé en partie aussi les grands biens du domaine privé des empereurs; la différence entre les domaines et les possessions privées du prince s'est, dans le cours de l'époque impériale, de plus en plus effacée en fait; étaient impériales en Grèce, par exemple, les carrières de marbre de Caryste dans l'île d'Eubée et d'autres riches carrières de marbre et de pierre; puis les carrières de pierre à aiguiser en Crète, etc. Becker-Marquardt, p. 198-203), comme aussi d'autres taxes fiscales, telles que l'impôt sur les esclaves affranchis, qui, toutes, même dans les provinces du Sénat, étaient perçues par des procurateurs impériaux *. Sur ce sujet, sur l'*ærarium militare* et sur les détails de l'administration, v. encore Becker-Marquardt, *op. cit.*, p. 120-231. Avec les recettes de la province, le gouverneur entretenait les soldats et fonctionnaires qui y étaient stationnés ; le surplus était envoyé à Rome, et la province elle-même avait ensuite à faire face, avec ses propres ressources, aux dépenses de son administration locale et communale. Sur les traitements fixes des fonctionnaires provinciaux depuis Auguste, v. Becker-Marquardt, *R. A.*, t. III, 1, p. 301. L'Achaïe, pays pacifique, n'offrant aucun danger, situé à une grande distance de toute

* Procurateurs impériaux dans la province sénatoriale d'Achaïe : entre autres, du temps des empereurs M. Aurèle et L. Verus, les deux personnages nommés dans Bœckh, *C. I. Gr.*, vol. I (inscriptions lacédémoniennes, nos 1328 et 1329), Aurelius Alpheios et Aurelius Elpidiphoros ; sous Hadrien, M. Mænius Agrippa (Orelli, n° 804 et v. le *procurator Aug. per insulas Cycladas* dans Orelli(-Henzen), III, suppl., n° 6940. Kuhn. *Die stædt. Verf. d. R. R.*, t. II, p. 203). — Les fonctionnaires (*censitores*) en exercice pour l'Achaïe lors de chaque recensement de l'empire ne nous sont pas connus ; Becker-Marquardt, *op. cit.*, III, 2, p. 172, les indique pour la Macédoine et la Thrace d'après Muratori, 1122, 2 et 1119, 5. — Nous répétons enfin que, lors de la nouvelle organisation de l'empire par Auguste, le droit de battre monnaie appartenant aux villes des provinces et aux villes libres qui y étaient rattachées, leur fut retiré en principe et ne fut rendu qu'à titre de privilège, et la plupart du temps seulement pour la monnaie divisionnaire Sauf un petit nombre d'immunités, les villes libres de l'empire furent aussi, à cette époque, englobées dans le système général d'impôts. Cf. Becker-Marquardt, *op. cit*, III, 2, p. 175. M. Voigt, *Das jus naturale*, t. II, sect. II, p. 768 et suiv.

nement de Tibère. Et si les provinces sénatoriales elles-mêmes profitèrent grandement de la sévérité sans bornes avec laquelle il surveilla les allures des fonctionnaires qui y résidaient, ce fut encore davantage le cas pour les provinces impériales, dont les administrateurs dépendaient directement et absolument de lui. Cet empereur — et ce fut une de ses réformes les plus appréciées — abandonna d'une façon absolue l'ancien principe de la République, ce principe désastreux qui consistait à donner autant que possible chaque année de nouveaux gouverneurs aux provinces. Lorsque ses légats avaient fait leurs preuves, il les laissait habituellement plusieurs années, et même, dans des circonstances données, leur vie durant, à la tête des provinces qui leur avaient été assignées. Ce fut précisément le cas pour l'Achaïe et la Macédoine. Il plaça, en effet, ces deux pays, en l'an 16 ap. J.-C., sous la haute surveillance de son légat, le consulaire (Gaius) Poppæus Sabinus, l'officier prudent et capable qui avait, depuis l'an 12 après J.-C., la tâche difficile de régir la province de Mœsie [1]. Il est

frontière faisant face aux ennemis de l'empire, n'avait naturellement pas de légions en garnison; il ne s'y trouvait sans doute qu'un faible détachement de troupes romaines, comme il y en avait aussi dans les autres provinces sénatoriales; mais les éléments nous manquent complètement pour en évaluer la force en ce qui concerne l'Achaïe, car nous ne pouvons naturellement pas, pour la période qui finit à Septime Sévère, revenir aux renseignements appartenant à l'époque des invasions des Goths dans le IIIᵉ siècle. Nous voyons, par une indication incidente de Tacite, *Hist.*, I, 23 s. f. (v. en outre Sievers, *Zur Geschichte des Nero und des Galba*, p. 34, note 1), que les escadres des flottes romaines de la Méditerranée paraissaient constamment, au cours de leurs croisières, dans les ports de l'Achaïe. Dans la Macédoine, province également sénatoriale, furent sans doute stationnés longtemps encore des détachements considérables destinés notamment à contenir les sauvages tribus thraces du nord-est de cette province, laquelle alors (cf. t. I, p. 469, 1 et ci-après), c'est-à-dire avant l'organisation d'une province distincte de Thrace, était encore rattachée au gouvernement de Thessalonique. Lorsque les troubles prenaient de l'importance, les gouverneurs de la Macédoine étaient forcés de réclamer le concours des légions de la Mœsie, leurs voisines. Cf. Tacit., *Annal.* (éd. Nipperdey), IV, 46, et v. Nipperdey sur ce passage.

[1]) Je prends occasion de ce passage pour rectifier une erreur (que je puis bien m'expliquer, mais non excuser) que j'ai commise jadis dans le petit écrit *De rebus Graecorum, etc.* ; il y est dit, en effet, faussement, pag. 74 (cf. p. 118) *cui has provincias* (*Achaiam et Macedoniam*)... *primum Caesari Germanico tradi placuit.* Sur le nom de *Gaius*, ajouté à celui de

vraisemblable que la Macédoine et l'Achaïe restèrent sous l'administration de Sabinus jusqu'à la fin de l'an 35 ap. J.-C., c'est-à-dire, jusqu'à la mort de ce gouverneur[1]. Sabinus exerçait la juridiction dans ces provinces par ses légats; quant à la gestion financière, elle fut confiée, après le départ des questeurs sénatoriaux, à des intendants impériaux, ceux qu'on appelait les « procurateurs[2] ». A Sabinus succéda immédiatement (en l'an 36), comme gouverneur impérial de la Mœsie, de la Macédoine et de l'Achaïe, le consulaire Publius Memmius Régulus, qui ne retourna probablement à Rome que sous l'empereur Claude[3]. Avec lui s'interrompt

Poppæus Sabinus, cf. Nipperdey ad Tacit., *Ann.*, I, 80, init., d'après les *Fast. Cap.*, et Zumpt, *Comm. Epigr.*, vol. II, p. 256.

[1]) Poppæus Sabinus commandait en Mœsie depuis l'an 12 ap. J.-C. (cf. Zumpt, *ibid.*, pag. 256. Nipperdey ad Tacit., *Ann.*, IV, 47); les deux provinces grecques lui furent confiées à l'expiration de l'an 15, d'après Tacit., *Ann.*, I, 80, init. ; et, dans la relation de sa mort, ce même Romain est présenté comme gouverneur de Mœsie, de Macédoine et d'Achaïe. Tac., VI, 39. Dio Cass., LVIII, 25. Zumpt cherche, *ibid.*, p. 257 sq., à démontrer que Sabinus gouverna, d'une manière permanente, les provinces d'Achaïe et de Macédoine pendant les années 16-31 ap. J.-C., mais que, par contre, bientôt après qu'il eut pris possession de ces contrées, entrèrent en fonctions pour la Mœsie jusqu'à l'an 19 Latinius Pandusa, de 19 à 26 ap. J.-C., L. Pomponius Flaccus (v. aussi Vell. Paterc., II, 129), et de 26 à 33 ou 34 ap. J.-C. Pomponius Labéon, Tac., II, 66. IV, 47. VI, 29. Dio Cass., LVIII, 24 ; mais, depuis l'an 33, Sabinus recommença à administrer l'ensemble des trois provinces de Mœsie, de Macédoine et d'Achaïe. Nipperdey, ad Tac., *Ann.*, II, 66 et IV, 47, comprend la chose un peu autrement; d'après lui, Pandusa aurait, à la vérité, succédé à Sabinus, à peu près vers l'époque indiquée, comme gouverneur de la Mœsie ; mais Nipperdey ne revendique pour Pandusa, Pomponius Flaccus, et un troisième nommé par Tac., *Ann.*, III, 39, et omis par Zumpt, P. Vellæus, que les années 17-21 ; puis il rend à Sabinus le gouvernement de la Mœsie et place simplement Labéon (25-33 ap. J.-C.) sous le commandement supérieur de Sabinus.

[2]) Cf. ici Becker-Marquardt, *op. cit.*, t. III, 1, p. 300, 2, p. 223 sqq.

[3]) Dio Cass., LVIII, 25 fin., cf. LIX, 12 init., et Sueton., *Caligul.*, c. 15, et v. Zumpt, *ibid.*, pag. 159. — Le nom de Gaius dans Suétone, *ibid.*, est erroné ; le nom de Publius résulte (cf. Nipperdey ad Tacit., *Ann.*, V, 11) de deux inscriptions, à savoir dans Borghesi, *Sopr. un. iscr. del museo Campan.*, p. 11, « *qui militaver(unt) sub P. Memmio Regulo, etc*, » et dans Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I (Inscription de Mégare) n° 1076. Zumpt, *ibid.*, fait rentrer Régulus à Rome en l'an 39, pour y rester, à cause des textes de Dio Cass., LIX, 12, init., et de Sueton., *ibid.* ; mais il résulte de Joseph., *Ant. Jud.*, XIX, 1, 1, qu'il était encore en Achaïe en l'an 40, et l'inscription citée n° 1076 le nomme aussi « πρεσβευτὴν Τιβερίου Κλαυδίου Καίσαρος Σε-

de nouveau, jusqu'à nouvel ordre, la suite des gouverneurs de la Grèce à nous connus, et nous ne reviendrons sur cette question que plus bas, lorsque nous aurons à parler du retour des provinces de Macédoine et d'Achaïe sous l'administration sénatoriale, retour qui fut l'œuvre de l'empereur Claude.

Le lien étroit qui, depuis l'avènement de Tibère, rattachait à la famille des Césars [1] les pays grecs de l'Europe exerça par le fait une influence remarquable sur les destinées de ces Hellènes : c'est ce qui ressort clairement du petit nombre de faits dont la trace nous a été conservée. En premier lieu, le « culte des empereurs », ce culte qui nous inspire tant de répulsion, fit des progrès faciles à constater. Bien des fois encore, au cours de cette exposition, nous nous trouverons forcés de revenir sur ce phénomène de la vie des Grecs de l'époque impériale. Remarquons-le d'abord ici : les monnaies et les inscriptions notamment nous fournissent des preuves extrêmement nombreuses de ce penchant des Grecs de l'époque, ceux de l'Achaïe compris, penchant toujours croissant de génération en génération, à rendre aux empereurs romains et à leurs familles ce honteux hommage. Toutefois, il faut reconnaître que les Grecs d'Achaïe se tinrent toujours dans certaines limites; ils n'allèrent pas jusqu'à donner au culte impé-

βαστοῦ Γερμανικοῦ ». Lehmann, *Claudius und Nero*, t. I, p. 186, a l'idée étrange et insoutenable de chercher à défendre la leçon Gaius Memmius dans le passage de Suétone, et il finit par admettre l'existence de deux frères du nom de Memmius. Gaius aurait été rappelé en l'an 38 (39) par Caligula ; et Publius, son frère (auquel, d'après l'inscription de Mégare, *ibid.*, son hôte Gnæus Vitellius Crispus éleva une statue à Mégare), lui aurait succédé comme légat d'Achaïe ! Le *leg. Aug. propr.* Gaius Avidius Nigrinus, dont il est question dans Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1711 *b*, et qui appartient peut-être au règne de Trajan, ne va pas en Achaïe comme gouverneur, mais bien en mission extraordinaire. Voy. Böckh, p. 839. Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, I, p. 332.

[1]) Remarquons encore, à cette occasion, que la dynastie Julienne possédait aussi des propriétés privées dans la péninsule grecque. D'après Dio Cass., LIV, 29, en effet, le célèbre Agrippa (sans doute, pendant ou après les guerres civiles) était devenu possesseur de la Chersonèse de Thrace sur l'Hellespont, et ces domaines, à la mort d'Agrippa (12 av. J.-C.), échurent comme héritage à l'empereur Auguste; ils passèrent ensuite (comme d'autres), au même titre, d'une dynastie à la suivante. Dans Becker-Marquardt, III, 2, p. 198, note 1083, il est question, d'après Muratori, 717, 5, d'un *procurator regionis Chersonesi* sous Trajan.

rial l'ampleur qui en fit, en Asie par exemple et en Bithynie, une véritable religion. Le culte qu'on a appelé le « néocorat » — culte qui se propage et se met en évidence, notamment depuis le temps de Néron — fleurit principalement en Asie, et plus tard en Macédoine, pour atteindre, surtout sous les Antonins et après eux, des proportions toujours grandissantes ; mais, à notre connaissance, il ne put s'implanter en Achaïe. Sans parler du culte de Jules César et d'Auguste, nous voyons assurément plus d'une fois en Achaïe un culte et des prêtres en l'honneur même des empereurs vivants ; l'empereur et l'impératrice, ou d'autres membres de la dynastie sont tantôt personnellement honorés comme des dieux et des déesses, tantôt identifiés avec les types de divinités depuis longtemps adorées (les impératrices et les princesses surtout avec Déméter) ; il ne manquait pas non plus en Achaïe de temples des empereurs (cf. tome I, pp. 483 et suiv.) ; mais, dans l'ensemble, le culte des empereurs n'avait pourtant pas pris en Achaïe les mêmes proportions monstrueuses qu'en Asie ou dans les autres pays hellénisés de l'Orient. L'expression prédominante de l'hommage des Grecs d'Achaïe, ce sont plutôt les statues, les inscriptions en l'honneur de l'empereur, divin ou divinisé (*divus*), l'identification du ou des personnages célébrés avec un dieu ou une déesse, et, de plus en plus, une prédilection particulière pour des jeux solennels en l'honneur de tel ou tel empereur. Il n'en est pas moins vrai que la profonde dégénérescence de cette race n'est précisément ici que trop facile à constater ; le culte des empereurs se présenta sous une forme plus raffinée, mais le sentiment religieux du peuple n'en dut pas moins de ce côté aussi — cela est facile à comprendre — être toujours plus profondément ébranlé [1].

[1]) Sur le Néocorat v., d'une manière générale, Becker-Marquardt, *R. Alt.*, t. III, 1, p. 269, et Preller, *Röm. Mythologie*, 2e édit., p. 794 et suiv. Eckhel, *D. N.*, IV., p. 188 sqq. ; et, en particulier (outre Marquardt, *Cyzicus*, p. 84 et suiv.), J. H. Krause, *Neocorus*, p. 4-93. Spécialement (notamment depuis Caracalla) pour la Macédoine, v. Eckhel, *D. N.*, IV, p. 292 ; Mionnet, I, p. 458 sqq. *Suppl.* III, p. 12. 13. 39. 223. 231. II, p. 8 sqq. ; Preller, p. 795 ; Krause, p. 39. 55. 68 sqq. 75. Le nom de *Neocoreites* se rencontre dans Böckh, *C. I. Gr.*, t. I, n° 1585. Cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, vol. V, p. 319. La ville qui possède un temple dédié

En ce qui concerne cette époque, il allait tout naturellement de soi que le culte de César, du *Divus Julius*, avec les temples, les statues et les jeux solennels qu'il comportait, les *Cæsareia*, se répandît bientôt dans toute la partie grecque et hellénisée de l'est de l'empire. Les jeux étaient célébrés tantôt seuls [1], tantôt associés aux fêtes traditionnelles

par la diète provinciale reçoit en conséquence le titre honorifique de « gardienne du temple [impérial] (νεωκόρος) ». Ce surnom, employé comme distinction honorifique, se rencontre principalement dans le culte impérial de l'Asie-Mineure. — Il y a encore, concernant le culte des empereurs en Achaïe, plus d'un point obscur ; v. d'une manière générale Krause, *ibid.*, pp. 11 sqq., 14 sqq., 17 sqq., 39 sqq. et Ross, *Archäolog. Aufs.*, t. I, p. 123. C'est évidemment dans la diète provinciale d'Argos qu'il avait, en Achaïe, son plus ferme soutien. Sur ces diètes générales d'Achaïe et sur les associations plus étroites qui se rencontrent en Grèce, voy. maintenant Mommsen, *Röm. Geschichte*, vol. V, pp. 237. 242 sqq. Parmi les innombrables inscriptions en l'honneur des empereurs. il y en a malheureusement beaucoup de mutilées ; c'est par des inscriptions ainsi mutilées que nous connaissons l'existence, en Achaïe, de beaucoup de prêtres des Césars dont les noms ne nous sont pas indiqués. Souvent nous rencontrons des prêtres permanents ou à vie τῶν Σεβαστῶν, sans que nous puissions deviner le sens de ces mots ; il se présente aussi des familles dans lesquelles un office de ce genre était héréditaire, et également des prêtres en l'honneur d'une famille d'empereurs absolument déterminée. Nous ne pouvons presque jamais (excepté pour César et Auguste) fixer le temps pendant lequel, après la mort d'un empereur ou l'extinction de sa famille, fut continué le culte une fois institué en son honneur; il paraît aussi qu'il y a eu, çà et là, des prêtres qui (sur la base peut-être du culte d'Auguste) étaient affectés, une fois pour toutes, au service de chaque empereur ou de chaque *Divus*. Nous voyons que, en dehors de la diète provinciale, Athènes et Sparte notamment, et parmi les îles Lesbos, étaient les principaux sièges du culte des empereurs, et, de plus, qu'en particulier depuis Hadrien et les Antonins, le culte rendu par des prêtres, même à des empereurs vivants, fait aussi en Achaïe des progrès considérables. — Sur la manière dont le culte des empereurs pénètre également dans des relations d'une nature toute délicate et intime, v. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 87. Mommsen, *R. Gesch.*, vol. V, p. 318 sqq., décrit tout au long la place que tenait dans la vie publique de la province d'Asie, et en général de l'Asie-Mineure, le culte des empereurs. Le grand-prêtre (ἀρχιερεύς) élu chaque année pour présider à ce culte est le plus haut dignitaire de la province, et peu à peu il réunit à ses fonctions celles de président de la diète.

[1]) Cf. notamment Böckh, *C. I. Gr.*, t. III, p. 88 *b* ; Preller, *Röm. Mythol.*, 2e édition, p. 706-791. Krause, *op. cit.*, p. 14 sqq., sur les Καισάρεια et Αὐγούστεια dans l'Asie-Mineure, v. A. W. Zumpt, *Mon. Ancyr.*, p. 4 sqq., Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, t. IV, p. 425. — La fête des *Cæsareia* apparaît en Achaïe, notamment à Athènes, Böckh, *C. I. Gr.*, t. I, nos 396. 381 ; à Trœzène, n° 1286 ; à Sparte, nos 1239. 1240. 1241. 1378.

d'une divinité ; c'est ainsi que nous voyons, par exemple, les *Cæsareia*, associés aux jeux en l'honneur d'Apollon Ptoïque, près Acræphia en Béotie (au temps de Caligula), aux *Érotidia* de Thespies, à la fête des Muses de cette même ville, et ainsi de suite [1]. Naturellement, le culte d'Auguste prit très vite des proportions extrêmement grandes. Déjà du vivant d'Auguste, on avait commencé, dans les provinces grecques, à compléter le culte du nouveau maître de l'empire en rattachant des jeux solennels aux nouveaux temples d'Auguste et de *Dea Roma*; il en fut ainsi à Pergame (t. I, p. 484), dès la fondation du temple d'Auguste, qui y fut élevé en l'an 29 av. J.-C., ainsi qu'à Nicomédie [2]. Le règne de cet empereur durait encore que ces usages avaient déjà pris une extension considérable ; les jeux annuels en l'honneur de la déesse Rome et d'Auguste [3], les *Romæa Sebasta*, ou les simples *Sebasta* ou *Sebastea*, avec leurs fonctionnaires et leurs prêtres (tantôt célébrés seuls, tantôt combinés avec des fêtes plus anciennes, ou avec les *Cæsareia*), se répandirent dans tous les pays de langue grecque, les villes grecques d'Italie, Naples en tête, comprises; c'est ainsi que nous voyons ces Sébastées ou *Augustalia* en Macédoine, à Athènes, à Thespies, à Delphes, à Argos, à Épidaure et dans d'autres localités; elles durèrent bien après la mort de l'empereur [4] et après l'apothéose dont la

1) Cf. d'une manière générale, KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 115, n° 29. Pour Acræphia, v. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1625, lig. 39. Pour Thespies, BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 1586, lig. 3, 4. KEIL, *op. cit.* Sur l'association du culte des Muses au culte impérial, voy. KEIL, dans le *Philologus*, XXIII [1866], p. 230 sqq.

2) DIO CASS., LI, 10 fin.

3) Sur le culte de la *Dea Roma* et d'Auguste à Athènes, où son prêtre avait un siège d'honneur au théâtre, (et ailleurs), v. encore *Philologus*, XXIII [1866], p. 239 et suiv. LENORMANT, *Notes archéol. sur Éleusis*, p. 259. GERHARD, *Archäol. Anz.*, 188 sqq., 1864, p. 293 : cf. LEBAS, *Explication d'une inscr. grecque de l'île d'Égine*, p. 105. Sur le culte de *Roma* chez les Méliens, voy. *Philologus*, ibid., *Ephem. Archaeol.*, n. 3507. On voit de temps à autre, dans certaines inscriptions, qu'à côté des empereurs le Sénat est également honoré.

4) V. d'une manière générale sur tout cela KRAUSE, *ibid.*, p. 14 sqq., 17 sqq. PRELLER, *op. cit.*, p. 706. 774. 791 et suiv. et cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. III, p. 88*b* et 732. BECKER-MARQUARDT., t. IV, p. 425. Pour la Macédoine, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. II, p. 993, n° 2007 *b*; pour Athènes, BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 381 (culte combiné ici avec les Panathénées), v. encore *Philolo-*

proclamation officielle, applicable à l'empire tout entier, transforma le défunt en *Divus Augustus*. Mais on n'en resta pas là. Sans parler des hommages qui furent décernés à Auguste [1], notamment en Égypte, dans un pays habitué de toute antiquité à mêler ainsi l'humain au divin, et dans l'Asie hellénistique, d'autres membres encore de la famille impériale furent l'objet de la même adoration, même dans l'Achaïe, quoiqu'elle en fût relativement sobre, ainsi que nous l'avons vu. Pour ne rappeler ici qu'en passant [2] le culte de la *gens Julia* à Corinthe, et celui d'Octavie, la noble sœur d'Auguste, dont nous avons déjà parlé (tome I, p. 483, 3), ce fut surtout le cas pour l'impératrice Livie, qui, en Égypte, fut naturellement confondue avec Isis et vénérée comme telle [3]. Du vivant de son époux, l'Achaïe la fêtait simplement comme l'épouse de celui-ci [4]; élevée après le décès d'Auguste au rang de Julia Au-

gus, XXIII [1866], p. 220 et suiv. *Ephem. Arch.*, n° 3724, 3, p. 1914. Ross, *Dem. v. Att.*, p. 87, n° 114, 3. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 396. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 57. 60. Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, p. 674; pour Thespies (culte combiné ici avec la fête des Muses), v. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1586, lig. 3-4; pour Delphes, v. *Rhein. Mus.* XVIII, p. 269 et II, p. 111. Curtius *Anecdot. Delph.*, n° 67, p. 83; pour Argos, v. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 1123. 1124. 1126; pour Épidaure (culte combiné ici de temps à autre avec les Asclépieia). Böckh, n° 1186. Extension universelle du culte d'Auguste; v. Kuhn, *Die städt. und bürgerl. Verfass. des Röm. Reiches*, t. I, p. 112. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, p. 851. — Le serment par le Génie d'Auguste aussi usité en Grèce : voy. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, p. 43. (Pour l'Achaïe, nous avons déjà, dans le t. I, p. 483 et suiv., parlé en outre des temples d'Auguste à Athènes et à Sparte, etc. En Asie, de nouveaux temples s'élevèrent à Mylasa, Auguste étant encore vivant; v. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 2696; à Nysa, n° 2943; à Kyme, n° 3524; à Assos, n° 3569; à Cyzique, Tacit., *Ann.*, IV, 36. Dio Cass., LVII, 24, et ainsi de suite sur beaucoup d'autres points).

1) Cf. Becker-Marquardt, *op. cit.*, t. IV, p. 99. 435. Preller, *Röm. Mythol.*, p. 773. 791 et suiv.

2) Peut-être Julie, la fille d'Auguste, fut-elle aussi honorée de la même manière à Athènes; cf. K. Keil dans le *Philologus*, XXIII [1866], p. 615. 617. 621; v. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II (*Addenda*), p. 1026 *a*, n° 2167 *d*, lig. 24, mais Böckh préfère ici la leçon *Livia* (à Lesbos); plus loin (lig. 25), Octavie est également honorée; v. Bursian sur le livre de Conze, *Reise auf Lesbos*, p. 13, pl. VII, n° 1 et 2, dans le *Litterar. Centralblatt*, 1866, n° 31, p. 834.

3) Cf. Preller, p. 773, 792.

4) L'inscription de Iulis dans l'île de Céos était autrefois appliquée à Sabine, l'épouse d'Hadrien; mais v. *Ephem. Arch.*, n° 2995. Le Bas, *Iulis*, n° 170. Keil, dans le *Philolog.*, XXIII, p. 616 et suiv.; cf. de plus Böckh,

gusta, nous la trouvons ultérieurement, et surtout depuis sa consécration officielle par l'empereur Claude, honorée sous ce nom comme déesse, à diverses reprises, dans les pays de langue grecque. Ici elle est Julia Dea, comme à Athènes et à Mégare; là, Julia Héra, comme en Thessalie: nous la retrouvons sous les noms de Julia Hestia et de Déméter, et à Athènes elle avait la même prêtresse que Hestia [1]. Enfin, dès les premières années du principat d'Octavien Auguste, les Grecs de Cypre avaient poussé le raffinement dans la flatterie jusqu'à faire de la suite des nouveaux noms qu'ils venaient de donner à leurs mois « une reproduction d'un *Elogium* du Prince [2] ».

Chez ces Grecs et demi-Grecs de l'empire romain, si profondément déchus, dans l'ensemble, au point de vue moral, amoureux de la faveur et habiles à en supputer les chances, le dépérissement croissant des débris de la vieille moralité et d'un sentiment d'honneur jadis à toute épreuve, la décomposition progressive de l'antique religion, la ruine de la vieille croyance ; dans la masse du peuple, la passion des spectacles

ibid., p. 1026 *a*, sur le nº 2167 *d*. Inscription en l'honneur de Julia Augusta à Corcyre, dans Böckh, *C. I. Gr.*, IV, p. 5, nº 6827.

[1]) Julia θεὰ Σεβαστὴ Πρόνοια à Athènes (inscription et statue du temple de Claude), v. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 313, lig. 1 ; à Mégare, nº 1070, p. 565 *a*, Julia Héra en Thessalie, nº 1775, p. 865 *b* et cf. Leake, *Trav. in northern Greece*, nº 173, 3. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, nº 15 *b*, p. 78. Livie confondue avec Hestia, v. Böckh, II, p. 909 *b*; Keil dans le *Philolog.*, XXIII, p. 615-617 et ci-après, p. 16, 2; cf. aussi Eckhel, *D. N.*, VI, p. 155. Livie souvent représentée comme Déméter; v. O. Müller, *Handbuch d. Archäol.*, § 199, 7. Ross, *Griech. Inselreisen*, t. IV, p. 24. — Mais Livie ne fut officiellement consacrée comme *Diva Augusta* que par son petit-fils l'empereur Claude, et ce fut à partir de ce moment seulement que son culte prit son essor dans les provinces. Sueton., *Claud.*, c. 11. Dio Cass., LX, 5. cf. Preller, p. 777. Becker-Marquardt, t. IV, p. 428. — On peut ici faire encore mention également de la société des Agrippiastes (c'est ainsi qu'on les appelait), sous la présidence de Gaios Julios Deximachos, qui s'était formée à Sparte (après l'an 18 av. J.-C.) en l'honneur du grand ami d'Auguste, M. Vipsanius Agrippa. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 1299. Pauly, *R. Encycl.*, t. I, 1, p. 606.

[2]) Cf. K. F. Hermann, *Griech. Monatskunde*, p. 14 et 90 et suiv. (*Götting. Gelehrt. Anzeigen*, 11e cahier, 1866. *Nachrichten d. Königl. Gesellsch. d. Wissensch.*, 14 mars 1866, nº 9). H. Sauppe sur Unger et Kotschy, *Die Insel Cypern*, Wien, 1861, notamment sur l'inscription d'*Acheropithi*, p. 130 et suiv. (Auguste honoré comme θεὸς à Cypre : Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2629.)

et la soif de jouissances; une imprudente servilité, traditionnelle et toujours croissante, qu'avaient rencontrée les dominateurs helléniques et que rencontraient maintenant depuis longtemps les dominateurs romains — servilité avec laquelle savait s'allier la froide ironie des philosophes, en face des nouvelles « divinités » de ce genre, — autant de causes qui, chaque jour, ouvraient cette voie plus large. Après le règne d'Auguste, on ne vit jamais les Grecs et demi-Grecs attendre la consécration officielle des empereurs. Le plus cruel despote qui, à Rome même, n'obtenait pas l'apothéose après sa mort, comme le prince fier ou raisonnable qui se détournait avec dégoût de cette servilité sans mesure, tous, dans les provinces de langue grecque, y compris souvent les dames de leur famille, furent, de leur vivant déjà, au moins dans d'emphatiques inscriptions laudatives, célébrés et adorés comme des divinités [1]. Il convient d'ailleurs de le reconnaître, la connaissance du caractère et des idées de chaque empereur en particulier produisit, ici encore, cet effet, que cette race esclave et dégénérée resserra plus ou moins, suivant les circonstances, les bornes de son indiscrétion.

Par le fait, le peuple faisait ici au-devant des Césars plus de la moitié du chemin. Le rigide Tibère, qui, avec tous les côtés fâcheux de son caractère, possédait pourtant encore assez d'orgueilleuse dignité et un sentiment moral assez sérieux pour refuser des honneurs de cette espèce ; qui tint sans doute rigoureusement la main à ce que le culte du « divin Auguste [2] » ne se perdît point, mais qui proscrivit avec toute la sévérité possible [3] de tels hommages à sa propre personne, et qui, d'ailleurs,

[1]) L. Ross, *Griechische Inselreisen*, t. II, p. 19, rappelle à cette occasion que, indépendamment d'anciennes identifications avec des dieux de Grecs qui avaient rendu des services, comme, par exemple, de Philopœmen et d'Aratos avec Zeus (Keil, *Anal. Epigr.*, p. 16. 22. 29. 54), c'était une habitude très répandue chez les anciens Grecs (notamment dans les îles, comme Théra, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2467-2473; Bursian, *Geogr. von Griechenland*, II, p. 525 sqq., et à Anaphé encore au temps d'Auguste, Ross, *op. cit.*, I, p. 183), comme aussi en Béotie et en Laconie, d'honorer après leur mort comme des héros tantôt les rejetons des familles régnantes, tantôt aussi, par un pur sentiment de piété, ceux qu'on avait aimés.

[2]) Cf. Tacit., *Ann.* IV, 36. 37 sqq. Dio Cass., LVII, 24. Preller, p. 777.

[3]) Cf. Tacit., IV, 37 sqq. Sueton., *Tiber.*, c. 26. Dio Cass., LVII, 9.

tombé finalement dans une impopularité profonde, ne fut pas, après sa mort, consacré par le Sénat [1]; Tibère ne put pourtant pas se défendre complètement de cette importune servilité. Il lui fallut consentir à ce que, en l'an 26, les Grecs d'Asie, qu'il avait tirés de leur misère en l'an 17 après un effroyable tremblement de terre (voy. ci-après, p. 30,) et qu'il avait ensuite protégés en punissant sévèrement les crimes de plus d'un fonctionnaire romain (en l'an 22 et 23), élevassent à Smyrne un temple en son honneur, en l'honneur de Livie et du Sénat [2]. Il ne put pas empêcher que, quelque temps après, un riche particulier grec de Cypre, du nom d'Adrastos Philocæsar fils d'Adrastos, n'élevât à ses propres frais, dans le gymnase de Lapéthos, en l'honneur du dieu « Tibère », un temple qui fut consacré l'an 29 après J.-C. [3]. Encore moins fut-il possible d'empêcher que les provinciaux grecs se répandissent en démonstrations et adorassent comme des dieux les autres membres, hommes et femmes, de la famille des Césars. C'est ainsi que nous voyons notamment les Athéniens s'abaisser au point de fonder, en l'an 15 après J.-C., un culte spécial — c'est du moins ce qui est généralement admis — en l'honneur du jeune Drusus, fils et héritier présomptif de Tibère; et vraisemblablement, pendant toute la vie de ce jeune homme (c'est-à-dire jusqu'en l'an 23), sans que cela ait guère pu se prolonger beaucoup au delà de la mort de Tibère, les archontes

1) Cf. Sueton., *Calig.*, c. 15, et voy. Keil, *Syll. Inscr. Boeot.*, p. 121. Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, t. II, p. 426 et suiv. — Il est vrai que Tibère lui-même (Philostrat., *Vit. Apoll. Tyan.*, I, 15), par la manière dont il appliquait les lois de majesté, poussa les choses au point que ses statues passaient pour plus saintes et plus inviolables que « Zeus à Olympie » lui-même.

2) V. plus bas et cf. Tacit., *Ann.*, IV, 15. 37. 55. 56. (Tibère honoré comme θεὸς dans des inscriptions, cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 2087. 2177 et 2461, avec les remarques sur le n° 2056 *g*, 3, p. 998 *a* et sur le n° 2442, 3, p. 1081 *a*. Preller, p. 792).

3) C'est ce qui résulte de l'inscription déjà citée d'Achéropithi; v. Sauppe, *ibid.*, p. 130 et suiv., et v. aussi Leutsch, dans le *Philologus*, XXIII [1866], p. 750 et 754. Les Cypriotes ont beaucoup honoré Tibère et sa famille en général; Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 2630. Culte de Tibère à Nysa, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n. 2943. A Antioche, Tibère était honoré sous la forme de Zeus Olympien, comme l'établissent, d'après des médailles, C. O. Müller, *Antiq. Antioch.*, 284 et Kayser ad Philostrat. *Vit. Apoll. Tyan.*, p. 178.

éponymes d'Athènes, tels que Xénon, Q. Trébellios Rouphos et Mithridate, furent en même temps les prêtres de ce prince [1].

[1]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, no 181, p. 312 sqq. et no 264. Meier. (*Comm. Epigr.*). *Index archont. eponym. s. v. Mithr. Trebell.* et *Xenon.* — Mais nous ne saurions dissimuler que presque toutes ces indications n'ont dans le texte qu'un caractère absolument douteux; à proprement parler, il n'y a encore présentement qu'un point bien établi : c'est qu'il existait à Athènes, dans la période ancienne de l'époque impériale, un culte de Drusus, et que différents archontes éponymes apparaissent comme prêtres de Drusus. A une ou deux exceptions près, les érudits actuels reconnaissent dans le prince objet de ce culte Drusus le Jeune; notamment Böckh, *ibid.* Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, II, p. 30. Meier, *ibid.*, et *Comm. Epigr.*, II, p. 72. Par contre K. Keil (*Sched. Epig.*, pp. 43-45 et *Rhein. Museum*, XVIII (1863), p. 96) considère ce Drusus comme l'aîné, par conséquent comme le célèbre frère de Tibère. Cette opinion est partagée par Westermann dans Pauly, *R. E.*, t. I, 2e édition, p. 1464. Elle n'est pas en elle-même vraisemblable à priori; mais elle trouverait, cela est certain, une puissante confirmation dans le cas où l'inscription fragmentaire que Keil étudie dans le *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 56 et suiv. et dans laquelle un archonte éponyme, Alcon ou Lacon, apparaît également comme prêtre de Drusus, devrait réellement être placée à l'époque de l'empereur Auguste, c'est-à-dire* dans la période comprise entre l'an 9 av. J.-C. et l'an 14 ap. J.-C. — Il y a plus de doutes encore sur la durée du culte de Drusus à Athènes. Böckh et Meier, *op. cit.*, se refusent absolument à admettre que ce culte ait continué après Tibère, notamment sous les dynasties qui suivirent la dynastie Julia Claudia, ce qui est à la vérité très peu vraisemblable, si l'on doit considérer Drusus comme le fils de Tibère. C'est pourquoi aussi Meier (*Ind. Arch. s. v.*) pense qu'il n'y a pas identité entre l'archonte Leucios Vibullios (Οὐιβούλλιος) Hipparchos, mentionné dans Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 376, p. 437, lequel, dans un texte plus complet de cette inscription (*Ephem. Arch.*, n° 1385, p. 864. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 66), apparaît également comme prêtre de Drusus, et l'archonte du même nom mentionné dans Böckh, *op. cit.*, n° 269, que l'on place au temps d'Hadrien ou plus tard encore, et que le premièr de ces archontes doit plutôt être placé au temps de Tibère. Keil, par contre (et après lui Westermann, *op. cit.*), est d'un autre avis. Pendant que, d'une part, des inscriptions lui permettent de citer d'autres Athéniens encore qui étaient en même temps archontes éponymes et prêtres de Drusus, p. ex. p. 64, Anaxagoras (*Ephem. Arch.*, n° 3612, p. 1866), Titos Phlabios Alcibiades (*Eph. Arch.*, n° 4008, p. 2004, lequel, à raison de son nom de Phlabios, doit peut-être se placer au temps de la dynastie flavienne), il revendique (p. 66), par des motifs de forme, L. Vibullios Hipparchos, ci-dessus nommé, avec son inscription, pour le temps d'Hadrien et des Antonins, jusqu'auquel ce culte, par suite, se serait également perpétué. — Dans cette hypothèse, Keil, p. 67, d'une part, révoque en doute (contre Meier, *Comm. Epigr.*, II, p. 11) le changement annuel de ces prêtres; d'autre part, p. 66, il déclare que l'on ne peut croire à un lien permanent entre l'archontat et le culte de Drusus : d'après lui, le cumul fréquent de cet office avec l'archontat est purement fortuit, parce que, dit-

* V. cependant l'archonte et prêtre de Drusus Thrasyllos sous Claude; dans *Philistor*, IV 4, p. 332 sq., 1 ; *Philologus*, XXIII (1866), p. 214.

Étant donné de pareilles dispositions, les membres de la famille impériale qui mettaient le pied sur le sol de la Grèce étaient naturellement aussi reçus avec un raffinement d'honneurs et avec tout l'art de la flatterie, comme les seuls Hellènes la savaient manier. De pareils hommages furent en particulier rendus au jeune César Germanicus, fils du noble Drusus (frère de Tibère), lorsque ce jeune général, le prince le plus aimable et l'esprit le plus élevé de la famille Julia Claudia, parcourut une grande partie de la Grèce dans les premiers mois de l'an 18 après J.-C., lors de son voyage dans les provinces orientales qui lui avaient été assignées avec une mission extraordinaire et des pouvoirs illimités. Le jeune prince parut d'abord dans les cantons nord-ouest de l'Achaïe ; il visita en premier lieu, au mois de janvier de l'an 18 après J.-C., la ville de Nicopolis, la création, alors en pleine prospérité, de son grand-père par alliance Octavien Auguste, où il commença son second consulat ; puis les rivages d'Actium, où Octavien avait remporté

il, Métrodore, archonte du temps de Claude, connu par les inscriptions (Böckh, nº 266), ne porte pas ce titre de prêtre de Drusus.

Ce qui peut assurément militer en faveur de l'opinion de Keil, c'est que ces hommages serviles répugnaient beaucoup à Tibère, et qu'il ne voyait pas avec plaisir ces marques d'honneur, même lorsqu'elles s'adressaient à sa mère Livie. S'il s'agissait réellement à Athènes de Drusus l'Ancien, la longue durée de ce culte est alors assurément très compréhensible : d'une part, en effet, il touchait de très près à celui d'Auguste ; d'autre part, l'empereur Claude à son avènement non seulement divinisa sa grand-mère Livie, mais encore il institua en mémoire de ses parents, de Drusus, dont nous parlons, et d'Antonia la jeune, des sacrifices et des jeux solennels. Considéré en lui-même, le culte, de son vivant, du jeune héritier présomptif Drusus, célébré d'ailleurs dans des inscriptions athéniennes (par exemple, Böckh, *C. I. Gr.*, nºˢ 317. 318), ne pouvait naturellement être en aucune façon un objet d'étonnement ; n'existait-il pas à Cypre, suivant toutes les apparences, un culte de Drusus le jeune et de ses fils (cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2360) et, dans les provinces de langue grecque, n'était-il pas devenu habituel d'élever des temples même aux gouverneurs romains dans leurs provinces et de fonder des jeux en leur honneur ? Cf. entre autres les *Luculléennes* à Cyzique, Krause, *Neocor.*, pag. 10, et Sueton., *Octavian.* c. 52 init. C'est ainsi, par exemple, qu'à Mylasa en Carie il avait été fondé en l'honneur de Gaius Marius Censorinus (consul de l'année 8 av. J.-C.) divinisé des jeux solennels appelés Censorinéens, à raison en tout cas de son proconsulat en Asie. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, nº 2698 *h* et voy. Nipperdey, ad Tacit., *Ann.*, III., 55. Le grand Agrippa, pendant son séjour à Lesbos (t. I., p. 488), avait aussi été honoré comme « dieu » (Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, nº 2176).

sur Antoine, le grand-père de Germanicus du côté maternel, une victoire capitale dans l'histoire du monde [1]. Les Athéniens furent ravis de l'affabilité de ce prince, ami bienveillant des Hellènes, admirateur de leur gloire passée, de leur littérature, de leurs antiquités, attentif à respecter les privilèges de la république athénienne « fédérée », et qui entrait dans la ville de Périclès sans la pompe redoutable d'un prince et d'un général romain, n'ayant pour cortège qu'un seul licteur. Dans la suite de son voyage, Germanicus passa également par l'Eubée ; c'est dans l'île de Lesbos, appartenant déjà à la province d'Asie, que son épouse Agrippine, la fidèle compagne de tous ses voyages, lui donna Julie, leur dernier enfant. Les Mityléniens, qui paraissent avoir déployé dans ces sortes de choses un zèle tout particulier, saisirent immédiatement l'occasion de célébrer ce mémorable événement en frappant des médailles sur lesquelles étaient représentées les effigies du « dieu » Germanicus et de la « déesse » Agrippine ; et la féconde Agrippine fut désormais, à Lesbos et dans l'Éolie, adorée comme « Démêter Carpophoros [2] ».

Le grand intérêt que Germanicus portait au monde hellénique le détermina à visiter également les villes grecques de la Thrace, Périnthe et l'orgueilleuse Byzance. Un temps défavorable rendit impossible le voyage aux sanctuaires de Samothrace ; le prince se dédommagea en visitant les fameuses

[1]) Cf. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 315 sqq., et *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 60. Un camée, sur lequel on prétend reconnaître Agrippine sous la forme de Démêter et à côté d'elle Germanicus, est considéré comme un monument de la sympathie des Athéniens. Mongez, *Iconogr. rom.*, p. 135 sqq. ; pl. 24, n° 3.

[2]) Eckhel, *Doctrin. Num.*, vol. II, p. 503 ; VI, p. 200 sqq. ; Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 49, n° 122 ; *Suppl.*, t. VI, pag. 65, n° 88 sqq. ; Böckh, *C. I., Gr.*, vol. II, n°s 2175. 2183. 3528, et p. 603, et voy. Bergmann, *De Asia Romanor. provincia*, p. 29. — Germanicus, et Drusus, fils de Tibère (Böckh, I, p. 865), honorés sur des médailles d'Asie comme θεοὶ φιλαδελφοὶ ; Böckh, vol. I, p. 313 ; Lehmann, *Claudius u. Nero*, t. I, liv. 4, p. 7, n° 58 et suiv. ; cf. aussi C. O. Müller, *De Germanico Triptolemo* dans les *Ann. d. Inst. Arch.* XI, p. 78 et suiv. — Autres inscriptions encore en l'honneur de Germanicus et d'Agrippine, voy. Böckh, vol. I, n°s 1300. 1301 (à Sparte) ; vol. II, n° 1879 (à Corcyre) et voy. Conze, *Lesbos*, p. 30 ; Ross, *Archaol. Aufsätze*, t. II, p. 473, mentionne également pour Hypata en Thessalie une inscription en l'honneur de Germanicus, émanée du fils d'un certain Plistarchos, et l'hospitalité qu'il lui avait donnée.

antiquités d'Ilion et plusieurs localités d'Asie, que la piété avait consacrées. Partout il avait gagné les sympathies des Hellènes, non seulement par son amabilité personnelle, mais encore par le zèle avec lequel il s'attachait à aplanir les différends entre les provinciaux grecs, à empêcher l'oppression qu'exerçaient les fonctionnaires (et sans doute aussi par les nombreux bienfaits qu'il répandit dans la partie de l'Asie récemment éprouvée par un formidable tremblement de terre[1]). D'autant plus profonde assurément fut l'émotion qui s'empara plus tard des Hellènes, en présence de la fin prématurée réservée en Orient à ce jeune homme de tant d'avenir. D'ailleurs, longtemps déjà avant l'arrivée de Germanicus dans la province de Syrie, ils n'avaient pas pu ne pas voir qu'une sinistre fatalité s'attachait à ses pas. On avait vu Gnæus Calpurnius Pison, le nouveau légat que Tibère envoya à cette époque en Syrie comme gouverneur pour remplacer Q. Cæcilius Métellus Creticus Silanus, on avait vu cet insolent adversaire du jeune prince faire son apparition à Athènes, peu de temps après le départ de Germanicus, pour traiter les Athéniens comme depuis longtemps aucun Romain ne les avait plus traités. On savait bien que l'arrogant légat était extrêmement hostile à la ville, parce qu'on ne se sentait aucune envie de céder aux démarches de Pison en vue de la libération d'un certain Théophile, condamné par l'Aréopage pour faux. L'on put, sans doute, ne pas trop s'étonner lorsque l'orgueilleux aristocrate fit brutalement son entrée dans la ville et adressa aux autorités, pour sa bienvenue, une harangue des plus grossières, dans laquelle il leur jeta à la face, sans ménagement, toutes les fautes, toutes les erreurs politiques des Athéniens anciens et nouveaux, depuis l'époque macédonienne jusqu'à la dernière guerre d'Antoine. On fut cependant frappé de stupeur lorsque Pison s'oublia au point de blâmer amèrement Germanicus lui-même, parce que celui-ci, « sans égard pour la dignité du nom romain », était descendu jusqu'à honorer d'une affabilité absolument excessive ce « honteux ramassis de toutes les nations », qui se parait maintenant du grand nom des anciens Athéniens, anéantis

[1]) Tacit., *Ann.*, II, 53, 54. Cf. ci-après, p. 29.

par les coups mille fois répétés du destin[1]! On apprit aussi en Grèce, très peu de temps après, que Germanicus, avec sa grandeur d'âme ordinaire, avait tout mis en œuvre, dans le voisinage de l'île de Rhodes, pour sauver ce Pison, son arrogant ennemi, qui, en continuant son voyage, s'était rencontré avec le jeune prince, et auquel une tempête avait fait courir les plus grands dangers, et que, malgré cela, Pison avait à peine satisfait vis-à-vis de son sauveur aux obligations de la politesse la plus ordinaire[2]. Il n'est pas douteux, comme nous l'avons dit, que les Hellènes, eux aussi, prirent vivement part à la douleur des honnêtes gens de l'époque lorsqu'arriva de Syrie, en l'an 19, la triste nouvelle de la mort du noble Germanicus, auquel, disait-on, l'oracle d'Apollon à Claros, près Colophon, avait annoncé, dès le printemps de l'an 18 après J.-C., une fin mystérieuse et prématurée, et qui venait d'être enlevé, le 9 octobre de cette année, à Épidaphné près Antioche, à la fleur de l'âge, dans les circonstances les plus propres à inspirer des soupçons[3]. Ils ne démentirent pas non plus, sans doute, leur sympathie lorsque l'infortunée Agrippine, accompagnée de deux de ses enfants, Caïus (Caligula) et Julie (p. 19), et retournant en Italie avec les précieuses cendres du noble défunt, arriva à Corcyre après une longue et pénible navigation, au commencement de l'an 20 après J.-C., et y prit plusieurs jours de repos[4]. Pison, qui regagna lentement l'Italie[5], en l'an 20, par l'Asie et l'Achaïe, put déjà constater à Corcyre les sentiments d'indignation qui soulevèrent alors contre lui, le meurtrier présumé de Germanicus, la partie occidentale du monde romain.

Peut-être fut-ce le souvenir de la sympathie des Grecs pour Germanicus qui, plus de dix ans après[6], amena un aventurier

1) Tacit., *Ann.*, II, 55.

2) Tacit., *ibid.*

3) Cf. Tacit., *Ann.*, II, 54, s. fin. Sur le voyage de Germanicus, voy. aussi Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, t. II, p. 59 et suiv. ; Stahr, *Römische Kaiserfrauen*, p. 252 et suiv.

4) Tacit., *Ann.*, III, 1.

5) Tacit., *Ann.*, III, 7.

6) D'après Tacit., *Ann.*, V, 10, cet événement se place en l'an 31 ap. J.-C., cf. Zumpt, *Comment. epigraph.* vol. II, pag. 257. D'après Dio Cass., LVIII, 25 au contraire, qui évidemment raconte le même fait, il ne faudrait le placer que

d'une triste célébrité à se poser en prétendant contre Tibère, dans l'Ionie, dans les Cyclades et sur le continent grec. C'était un jeune homme d'origine inconnue, qui se donnait pour Drusus, le fils de Germanicus, pour le malheureux jeune homme qui, depuis l'an 29 ap. J.-C., était captif dans les cachots du Palatium (et y trouva la mort en l'an 33). Ce faux Drusus parut donc en compagnie de quelques affranchis, qui certifièrent son identité. On disait généralement que le jeune Drusus s'était échappé de sa prison et cherchait maintenant à rejoindre les légions jadis commandées par son père, d'immortelle mémoire, et qu'il allait d'abord envahir la Syrie et l'Égypte. Il y avait réellement en Grèce, des deux côtés de la mer Égée, assez d'aventuriers et de cerveaux brûlés dont de tels propos enflammèrent l'incurable légèreté. Le faux Drusus vit réellement les soldats affluer en foule à ses côtés ; déjà, en Achaïe et en Asie (particulièrement en Ionie), des mouvements sérieux se produisaient dans beaucoup de villes [1]. C'est alors que le légat impérial, Poppæus Sabinus, décida de frapper un coup rapide et énergique. Partant de la Macédoine, il suivit avec

dans les années 33-34. Cf. aussi Stahr, *Römische Kaiserfrauen*, p. 352 et suiv.

[1]) On peut encore remarquer ici que, d'après Tacit., *Ann.*, III, 58, une fois déjà, en l'an 21 ap. J.-C., un personnage considérable de Macédoine nommé Antistius Vetus (qui était, à en juger par son nom, ou un Macédonien ayant obtenu la cité romaine, ou un descendant des Romains établis par Auguste [t. I, p. 464] en Macédoine ou qui s'y étaient fixés antérieurement ou de leur propre mouvement), avait été déporté dans une île lointaine comme coupable de haute trahison, parce qu'il s'était engagé dans des relations ayant ce caractère avec le prince thrace Rhascuporis, fils de Rhœmetalcès ; ce sombre personnage, peu de temps après la mort d'Auguste, avait fait la guerre à son neveu Cotys, s'était enfin emparé de lui par ruse, et en dernier lieu l'avait assassiné. N'ignorant pas comment Tibère envisageait en réalité sa manière d'agir, Rhascuporis avait, dès avant le meurtre de Cotys, fait des préparatifs, dirigés évidemment contre Rome ; puis, après la mort de Cotys, il avait été fait prisonnier par le légat de Mœsie, Pomponius Flaccus (p. 8), conduit à Rome, et interné, à titre de peine, à Alexandrie ; mais il y avait été mis à mort en l'an 19, à la suite d'une tentative d'évasion (Tacit., *Ann.*, II, 64-67). Sur le soulèvement de quelques-unes des tribus thraces de l'Hæmus et du Rhodope contre le fils de Rhascuporis, Rhœmetalcès II et le tuteur romain des enfants de Cotys, Trébellienus Rufus, et sur la façon dont les Romains domptèrent les Barbares thraces dans les années 21 et 26, v. Tacit., *ibid.*, III, 38 sqq. ; IV, 46-51 ; cf. Rösler, *Das vorrömische Dacien*, p. 19-22.

un escadron les traces de l'aventurier par le golfe Toronaïque et Thermaïque, explora l'Eubée et le Pirée, Corinthe, enfin Nicopolis. Dans cette dernière localité, on avait déjà arrêté l'aventurier; il s'y était donné pour un fils de M. Junius Silanus; puis — la plus grande partie de ses adhérents s'étant déjà dispersés — il s'était rembarqué, pour l'Italie, disait-il. Il est vraisemblable qu'immédiatement après Poppæus réussit à s'emparer de l'aventurier pour le livrer à l'empereur [1].

Ainsi disparut rapidement le danger qui menaçait le repos et la sécurité des provinces grecques. D'un autre côté, les Hellènes, et non pas seulement ceux de l'Achaïe, avaient réellement le droit d'être satisfaits du gouvernement de cet empereur. Tibère gouverna avec une sévérité sanguinaire les Romains proprement dits, surtout l'aristocratie romaine, dont, pendant son règne, les membres durent en foule prendre le chemin de l'exil dans les îles grecques de la mer Égée [2]; mais cette sévérité ne se fit que peu ou point sentir aux Hellènes. Sans doute, les fonctionnaires supérieurs de Rhodes furent un jour obligés de se prêter à une grossière plaisanterie; ils furent mandés en toute hâte à Rome pour corriger personnellement quelques erreurs de forme dans une

[1]) Tacit., *Ann.*, V, 10, et Dio Cass., LVIII, 25.

[2]) C'est ainsi qu'en l'an 19 ap. J.-C., Vistilia, dame issue d'une famille prétorienne, épouse impudique et dissolue de Titidius Labéon, fut, à raison de ses déréglements ébontés, déportée dans l'île de Sériphos. Tacit., *Ann.* II, 85. En l'an 22, le proconsul d'Asie, Gaius Junius Silanus, est déporté à Cythnos, Tacit., III, 69; et, en l'an 23, Gaius Vibius Serenus, proconsul de l'Espagne Ultérieure, à Amorgos, Tacit., IV, 13 et 30.

Sous Caligula fut, notamment, exilé dans l'île d'Andros (vers la fin de l'an 38) Avillius Flaccus, personnage bien connu, qui avait été jusqu'alors gouverneur d'Égypte; il était haï du nouvel empereur comme ayant été l'adversaire de la première Agrippine, mère de Caligula; il fut tué au bout de peu de temps, à Andros, sur l'ordre et par les satellites de l'empereur, Philon. Jud., *Opp. Lib. in Flacc.*, c. 18-21. Stahr, *Röm. Kaiserfrauen*, p. 334. Lehmann, *Claudius und Nero*, I, p. 160.

Parmi les îles grecques, l'île désolée de Gyaros passait pour la station pénitentiaire où l'existence était le plus dure. Elle était plus facile à Andros. Philon., *ibid.*, c. 19. Les déportés choisissaient de préférence, quand ils avaient la faculté de choisir, la charmante île de Lesbos (que d'ailleurs Auguste avait déjà, en l'an 12 ap. J. C., agréée, ainsi que Cos et Rhodes, pour être la résidence de ceux qui étaient simplement bannis de l'Italie). Dio Cass., LVI, 27. Sur Lesbos, à ce point de vue, voy. encore Tac., *Ann.*, VI, 3, et Dio Cass., LVIII, 18.

communication adressée à l'empereur[1]; néanmoins on trouva généralement dans les provinces grecques que la sévérité sans ménagements avec laquelle Tibère conduisait les procès de concussion (*repetundarum*), avec laquelle il avait coutume de sévir dans les provinces contre les extorsions, les abus de pouvoir et les actes d'oppression des fonctionnaires romains aussi bien que des potentats locaux, produisait une sécurité et un ordre jusqu'alors inconnus[2]. On ne pouvait assurément pas se plaindre davantage lorsque la main de fer de l'empereur frappait l'insolence, les désordres, les actes de négligence ou de violence des Hellènes; c'est ainsi notamment que, sous son règne, la ville de Cyzique perdit d'une manière permanente sa « liberté », c'est-à-dire sa situation de ville relevant immédiatement de l'empire (dans l'année 24-25), parce que ses habitants, d'une part, avaient négligé le culte du « divin Auguste » et laissé inachevé le sanctuaire qu'ils avaient commencé d'élever en son honneur, et, d'autre part, s'étaient permis des actes de violence contre plusieurs citoyens romains et les avaient jetés dans les fers[3].

[1]) Dio Cass., LVII, 11 init. Sueton., *Tiber.*, c. 32.

[2]) C'est ainsi (Tac., *Ann.*, III, 38. 70) qu'en l'an 21 ap. J. C., Cæsius Cordus, qui avait été proconsul de Crète (— Cyrène), fut traduit en justice du chef de concussion et condamné l'année suivante. De même (après le châtiment infligé dans les dernières années d'Auguste au sanguinaire proconsul d'Asie, L. Valerius Volesus Messala, Tac., *Ann.*, III, 68, et v. Nipperdey sur ce passage), le proconsul d'Asie Gaius Junius Silanus fut, en l'an 22, exilé dans l'île de Cythnos pour concussions. Tac., *Ann.*, III, 66-69; IV, 15. En l'an 23, Lucilius Capiton, procurateur des domaines privés de l'empereur et receveur fiscal des impôts en Asie, subit également, à raison de divers excès de pouvoir, la peine du bannissement. Tac., IV, 15. Dio Cass., LVII, 23. En l'an 24, le rhéteur Cassius Severus, déjà relégué en Crète sous Auguste par décision du Sénat (en l'an 8 ou 12 av. J. C.), à raison de libelles injurieux, et qui y continuait de troubler la paix par ses menées, fut exilé dans l'âpre Sériphos et y mourut vraisemblablement en l'an 33 ou 37. Cf. Tac., IV, 21, et Nipperdey sur ce passage; v. aussi Ad. Schmidt, *Geschichte der Denk- und Glaubensfreiheit im ersten Jahrhundert der Kaiserherrschaft*, p. 46 et suiv., 59 et suiv.

[3] Tacit., *Ann.*, IV, 36. Sueton., *Tiber.*, 37. Dio Cass., LVII, 24. Il est dit, il est vrai, dans Sueton., *Tiber.*, c. 49 (cf. Finlay, *Griechenland unter den Römern*, p. 65), que Tibère (qui d'ailleurs ne comptait en aucune façon la rapacité fiscale parmi ses défauts) dépouilla les grands de leurs biens, en Grèce comme ailleurs, à l'aide d'accusations absolument sans portée; mais cette assertion, que rien ne confirme d'ailleurs, peut difficilement se soutenir, au moins dans une mesure étendue, quoique Tibère, tout à

Tibère eut d'ailleurs une idée plus nette que la plupart des souverains romains avant et après lui du devoir qui incombait au gouvernement de veiller à la sécurité personnelle des citoyens et au maintien régulier de l'ordre public; et il eut le grand mérite de ramener à de justes bornes l'institution qui, sous le nom de droit d'asile, était alors, dans beaucoup de villes helléniques, une source d'abus. Il y avait en Grèce, de temps immémorial, de nombreuses villes dont les temples et les sanctuaires les plus fameux possédaient — à raison soit de la sainteté particulière des cultes qui s'y rattachaient, soit d'une longue tradition ou même d'une reconnaissance expresse de la part de potentats macédoniens, hellénistiques et romains — un droit absolu d'asile, universellement reconnu, qui

fait dans les derniers temps de sa vie, ait abandonné à ce point de vue également ses bons principes antérieurs. Suétone pense peut-être à l'histoire que nous allons bientôt rapporter. C'est en effet à l'époque de sanglante terreur qui suivit la chute de Séjan (31 ap. J.-C.) que se place la fin d'une grande famille grecque, mais romanisée. Nous avons précédemment raconté que Pompée le Grand avait fait obtenir la cité romaine à son confident, l'historien Théophane de Mitylène (t. I, p. 418; voy. aussi l'inscription en l'honneur de Pompée et de Théophane découverte à Lesbos, *Arch. Zeit.*, 1854, p. 515). Théophane, qui, après la mort de Pompée, continuait, gracié par Jules César, de végéter inaperçu (Drumann, *Gesch. Roms*, t. IV, p. 553), laissa un fils, appelé Pompeius Macer (Μάκρος) (cf. Nipperdey ad Tac., *Ann.*, VI, 18), auprès d'Auguste, dont il fut quelque temps le bibliothécaire (Sueton., *Cæs.*, c. 56, fin.) et qui le fit aussi pour quelque temps *procurator* du prince en Asie (Strabon, XIII, 3, 3, p. 918 [618]). Plus tard aussi, encore vers l'année 18 ap. J.-C., ce fils fut en faveur auprès de Tibère (Strabon, *ibid.*), et se fit également un nom comme poète (Nipperdey, *loc. cit.*). Son fils, le petit-fils de Théophane (d'après Nipperdey, *loc. cit.*), était *illustris eques romanus*, c'est-à-dire « un chevalier romain de cens sénatorial »; cf. aussi Friedlænder, *Darstell. aus der Sittengesch. Roms,* t. I, p. 216 et suiv.); il avait un fils, nommé Pompeius Macer, qui (Tac., *Ann.*, I, 77) était préteur en l'an 15 ap. J.-C., et une fille, nommée Pompeia Macrina, mariée à à un homme considérable, Argolicus, fils de Lacon, Grec d'Achaïe. Dans la période de terreur qui suivit la chute de Séjan, le malheur s'abattit sur cette famille en l'an 33; sans que nous en connaissions la véritable cause, il suffit de savoir qu'elle était tombée en disgrâce auprès de l'empereur. On leur fit alors un crime des relations ayant existé jadis entre Théophane et Pompée et de son opposition à César, comme aussi de ce que les honneurs divins avaient été rendus à Théophane (t. I, p. 370, 4). Nous ne savons pas en détail comment on jugea à propos de procéder contre Argolicus et Lacon; peut-être est-ce à ces Grecs que se rapporte l'indication donnée par Sueton., *Tiber.*, c. 49. Quant à Pompeia, elle fut envoyée en exil; son père et son frère se tuèrent eux-mêmes, sans attendre leur condamnation judiciaire (Tac., *Ann.*, VI, 18).

assurait protection non seulement aux personnes politiquement compromises, aux fugitifs et aux bannis, mais même aux criminels de droit commun menacés par la justice ordinaire. A côté des anciens asiles du continent grec en Europe [1], dont plusieurs, notamment le temple de Hêra près d'Argos, les sanctuaires de Démêter Chthonia à Hermione, d'Asclépios à Épidaure, de Poseidon sur l'isthme, d'Apollon à Actium et à Leucade, avaient été en leur temps horriblement ravagés par les pirates (t. I, p. 373), les asiles des îles et de l'Asie grecque, notamment, avaient récemment pris une importance particulière. Sans doute, lors des boucheries de Mithradate, l'asile d'Asclépios à Cos avait été presque le seul qui protégeât même les Romains poursuivis; malgré cela, sur beaucoup de points de ces contrées, les Hellènes étaient parvenus à obtenir, soit de Mithradate, soit d'Antoine, de César, d'Auguste, la confirmation ou l'extension de leurs droits d'asile. Et ce fut précisément le long de ces côtes que, sous l'influence des mauvaises conditions politiques et sociales, depuis Mithradate jusqu'à la fondation définitive de la monarchie césarienne, l'institution des asiles fleurit et se développa avec exubérance; bien des asiles s'établirent dont la légitimité était très douteuse [2], et le droit d'asile fut exploité de manière à supprimer toute protection de police et à entraver considérablement, dans un rayon étendu, le cours régulier de la justice. A la vérité (t. I, p. 478), la province d'Asie — à la différence de l'Achaïe, dépeuplée et complètement épuisée — ne tarda pas à retrouver, sous la domination des premiers Césars, une vitalité relative et une nouvelle splendeur; mais les conséquences, au point de vue social [3], de la terrible époque qui précéda la bataille d'Actium se firent encore longtemps sen-

[1]) Cf. le bon résumé contenu dans l'article de WESTERMANN au mot *Asylum* dans PAULY, *Realencycl. d. klass. Alt.*, I, 2e édition, p. 1946 et suiv., où sont aussi énumérés les asiles d'un caractère exclusivement « local ».

[2]) Cf. les renseignements détaillés donnés sur ces asiles dans ECKHEL, *Doctrin. Num.*, IV, p. 306 sqq. et WESTERMANN, *loc. cit.*, p. 1946-1948. KRAUSE, *Neocor.*, p. 83 sqq.

[3]) Sur ce point, cf. notamment le fragment cité dans FRIEDLÆNDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, t. II, p. 4, note 3, d'une inscription paraissant se rapporter à Auguste et découverte à Halicarnasse, extraite de GERHARD, *Denkmäler und Forschungen*, 1859, p. 91 et suiv.

tir, et d'une manière particulièrement fâcheuse, sur le terrain de l'ordre et de la sécurité publique. Grâce à cette funeste concession du droit d'asile, les choses en étaient venues à ce point en Asie — et il dut en être de même aussi en Achaïe — que les lieux consacrés, qui, dans l'idée primitive du droit d'asile, n'auraient dû, à proprement parler, que protéger des malheureux, qu'opposer une barrière à une vengeance sauvage, qu'offrir un refuge à des esclaves cruellement maltraités, étaient devenus les centres de ralliement de la tourbe la plus abjecte. La pire lie des esclaves fugitifs, les débiteurs insolvables, les grands criminels se riaient, sous l'abri des temples, de toutes les lois, des peines et des poursuites. Et si les autorités locales essayaient de temps à autre de remédier au mal, ces tentatives avaient pour suite habituelle de dangereux soulèvements des masses populaires, qui prenaient parti pour les fugitifs et pour le droit d'asile, pour cette institution divine que l'on prétendait mise en péril[1].

Un prince comme Tibère ne pouvait longtemps rester tranquille spectateur d'un pareil état de choses; il résolut d'attaquer le mal dans sa racine. En l'an 22 ap. J.-C., il institua une révision générale, par le Sénat, des droits d'asile prétendus dans les villes grecques; les villes furent mises en demeure d'envoyer des députations à Rome et de justifier de leurs droits par des documents positifs; le Sénat dut ensuite tout contrôler avec soin et se prononcer pour l'avenir sur la validité et l'étendue territoriale des droits prétendus. Immédiatement un certain nombre de villes, qui jusqu'alors n'avaient fait que s'arroger des droits d'asile, y renoncèrent spontanément. Les droits des autres furent contrôlés avec soin, et finalement, après de longs travaux, on arriva, en l'an 23, non pas à supprimer les asiles — on reconnut à la vérité les droits qui avaient une base, — mais à définir avec précision les cas dans lesquels les asiles devraient réellement offrir leur protection, et il fut prescrit de se tenir de la manière la plus stricte dans les limites fixées par les règlements[2]. C'est dans

[1]) Tac., *Ann.*, III, 60.

[2]) Tac., *ibid.*, et IV, 14. (Pour les temps ultérieurs, voy. aussi, notamment en ce qui concerne les esclaves fugitifs, le passage d'Apul., *Met.*, VI, 4, extr.).

ces termes que l'on eut notamment à s'occuper des droits de localités comme Éphèse, où le temple d'Artémis avait depuis les temps anciens, sous la domination persane, macédonienne et romaine, maintenu son droit d'asile[1]; cet asile assurait notamment sa protection aux débiteurs insolvables[2]. De même pour la ville de Magnésie sur le Méandre, avec son temple d'Artémis Leucophryène; cette ville faisait remonter son droit à des dispositions de L. Scipion, après qu'il eut triomphé d'Antiochus le Grand, et de L. Sylla, après qu'il eut vaincu le sanguinaire Mithradate[3]. Puis la ville d'Aphrodisias avec le sanctuaire d'Aphrodite, et Stratonicée avec le temple de Zeus Panhémérios et d'Hécate, dont les droits ne reposaient que sur des décrets de Jules César et d'Auguste, tandis que la ville de Hiérocésarée faisait remonter ceux de son sanctuaire d'Artémis Anaïtis (*Anahid*, *Anahita*) jusqu'au grand roi de Perse Cyrus. A ces asiles s'ajoutèrent encore les sanctuaires d'Asclépios à Pergame, d'Aphrodite Stratonicis à Smyrne, d'Artémis et d'Apollon à Sardes et Milet[4], de Hêra à Samos, d'Asclépios dans l'île de Cos[5], et de Poseidon à Ténos[6].

Tibère fut encore, d'une autre manière plus positive, un bienfaiteur pour les Hellènes. Les pays grecs, sur les deux rives de la mer Égée, ont été depuis le commencement des temps historiques jusqu'à l'heure actuelle éprouvés par de formidables tremblements de terre. Lorsque la nation grecque

[1]) Tac., III, 61. D'après Strab., XIV, 1, 33, p. 950 (641), Alexandre le Grand et Mithradate avaient jadis étendu le rayon de l'asile; M. Antoine l'avait même doublé et avait été jusqu'à y comprendre une partie de la ville; mais Auguste s'était empressé d'abolir cette dernière disposition, à raison de ses conséquences extrêmement fâcheuses.

[2]) Plutarch., *De vitando ære alieno*, p. 3.

[3]) Tacit., *Ann.*, III, 62, init. (Strab., XIV, 1, 40, p. 958 [647]).

[4]) Cf. d'une manière générale, Tacit., *Ann.*, III, 62 et 63. Au sujet d'Aphrodisias, voy. encore Böckh, *C. I.*, *Gr.* vol. II, n° 2737 *a*; pour Stratonicée, n° 2715, n° 2715 *a* et 2720; pour Hiérocésarée, Tacit., *loc. cit.*; pour Smyrne, n° 3137, 12. Il est dit dans Tac., III, 63, que l'île de Crète réclama ou obtint le droit d'asile pour un sanctuaire possédant la statue du *Divus Augustus*. Voy. en outre Westermann, *loc. cit.*, p. 1948. Au sujet des temples précités de Sardes et de Milet, cf. encore Strab., XIII, 4, 5 p. 929 (626), XIV, 1, 5, p. 941 (634). Plutarch., *Pomp.*, c. 24. Appian., *Bell. Civ.*, V, 9.

[5]) Tac., *Ann.*, IV, 14.

[6]) Tac., *Ann.*, III, 63.

était dans toute la plénitude de son antique vigueur, elle se relevait d'habitude facilement et promptement des maux cruels, des pertes sensibles de vies humaines et de richesses qui sont la conséquence nécessaire de telles calamités. A l'époque où nous sommes arrivés, en présence du profond épuisement de la nation hellénique, c'était autre chose. Se relever d'une pareille détresse aussi facilement, aussi promptement que se releva, par exemple, Rhodes après la terrible catastrophe qui se produisit à l'époque d'Antigone Doson[1], les villes helléniques ne le pouvaient plus. Elles ne le pouvaient pas, surtout avec leurs seules forces, pas même avec l'appui de leurs compatriotes grecs; depuis l'époque de Strabon jusqu'au règne de Justinien, les documents épars sur des villes jadis florissantes et maintenant détruites par des tremblements de terre ne remplacent que trop souvent chez les anciens, en laissant une pénible impression, les récits des vigoureuses manifestations de la vie du peuple grec. Le temps dont nous parlons actuellement fut précisément, pour les pays grecs, riche en désastres de ce genre, et toujours il fallut que l'empereur intervînt pour les aider, tantôt en modérant les impôts dus à l'État ou en en faisant temporairement remise, tantôt d'une manière positive, par un système général de secours pris sur les ressources de l'État. Auguste régnait encore (en l'an 24 av. J.-C.) lorsque, dans la province d'Asie, les villes de Tralles, de Laodicée, de Thyatire et de Chios furent tellement maltraitées par un tremblement de terre, qu'elles durent demander des secours à Rome; et déjà alors Tibère, encore jeune prince, avait plaidé leur cause devant le Sénat[2]. Mais

[1]) Cf. Droysen (*Histoire de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. III, p. 607 sqq.), qui place le grand tremblement de terre de Rhodes vers l'an 227 av. J.-C. Il est certain que Rhodes fut à cette époque très sérieusement aidée par d'autres villes grecques et par plusieurs souverains hellénistiques.

[2]) Cf. Sueton., *Tiber.*, c. 8. Strabon, XII, c. 8, 18, p. 869 (579); voy. aussi Dio Cass., LIV, 30. Au sujet de la chronologie de ce tremblement de terre, voy. Euseb. *Chronic.* (éd. Aucher), vol. II, pp. 257, et Hieronym., ap. Roncalli, vol. I, p. 410. Le passage de Dion, *loc. cit.*, paraît se rapporter à des tremblements de terre ultérieurs en Asie, vers l'an 13 av. J.-C. Tremblements de terre à Cypre, vers 18 av. J.-C., et à Cos, vers 5 av. J.-C. (V. Euseb., p. 259. 261. Hieronym., p. 411. 414).

une destruction réellement épouvantable fut celle que causa dans la même province, en l'an 17 ap. J.-C., le plus terrible ébranlement du sol qu'on eût vu de mémoire d'homme. Douze villes florissantes situées dans le bassin du Cogamos et de l'Hermos et sur la côte voisine, surtout Sardes et Magnésie du Sipyle, puis Éphèse et des localités comme Myrina, Kyme, Temnos, Ægæ, ainsi que Philadelphie, si souvent éprouvée déjà par des tremblements de terre, Apollonis, et d'autres villes encore, furent en une seule nuit cruellement ravagées; des quantités innombrables d'hommes périrent misérablement soit dans les villes mêmes, soit dans leur fuite à travers champs, où la terre crevassée s'entr'ouvrait pour les engloutir. Cette fois, l'intervention secourable de Tibère s'exerça dans des proportions grandioses; les villes ainsi éprouvées obtinrent l'exemption de toutes les taxes dues à l'État, et la ville de Sardes fut, en outre, aidée par un subside de près de 3 millions de francs [1]. L'empereur dut, d'ailleurs, plus d'une fois encore, renouveler cette intervention dans des circonstances identiques. En Asie, la ville de Cibyra en l'an 23, Éphèse, en l'an 29, furent désolées par de nouveaux ébranlements du sol [2]. La Grèce européenne ne fut pas davantage épargnée. Nous voyons que, dans la province d'Achaïe (en l'an 23 ap. J.-C.), le canton de la Vieille-Achaïe, la région du continent grec en Europe qui avait été de temps immémorial le plus fréquemment et le plus terriblement éprouvée de la sorte, fut encore une fois durement éprouvé par un tremblement de terre, par le même sans doute que Cibyra. La ville

[1]) Senec., *Nat. Quæst.*, VI, 1. Tac., *Ann.*, II, 47. Sueton., *Tiber.*, c. 48, fin. Plin. Nat., *Hist.*, II, 84 (86), 200. Oros., VII, 4. Syncell. *Chronogr.*, p. 319 P. Euseb., *Chronic.* (éd. Aucher), vol. II, p. 263, et Euseb., *Chron. S. Hieronym. interprete*, dans Roncalli, *Vet. latin. script. chronic.*, vol. I, p. 419. Dio Cass., LVII, 17. Strab., XII, c. 8, 18, p. 869 (579). XIII, c. 3, 5, p. 923 (621), c. 4, 8 et 10, p. 931 (627, sqq).

[2]) Au sujet de Cibyra, v. Tacit, IV, 13; au sujet d'Éphèse, voy. Nipperdey, ad Tac., II, 47, p. 121. Cette dernière ville et Cibyra figurent sur ce qui reste du monument que quatorze villes d'Asie, éprouvées sous le règne de Tibère, de l'an 14 à l'an 30 ap. J.-C., par des tremblements de terre et secourues par Tibère, élevèrent en l'honneur de cet empereur, à Pouzzoles, dans la seconde moitié de l'an 30 ap. J.-C. (V. Jahn, *Ber. der Leipz. Acad.*, 1871, p. 119. Stahr, *Tiberius*, p. 121, cf. aussi Preller, *Röm. Myth.*, p. 777).

la plus cruellement atteinte fut Ægion, au point que ses habitants, eux aussi, durent se tourner vers Rome et implorer son secours. Leur prière fut exaucée; le Sénat décida, sur l'initiative de l'empereur, que la ville d'Ægion, comme Cibyra, obtiendrait, pour une durée de trois ans, l'exemption de toutes les taxes dues à l'État[1].

Peu de temps après, l'empereur trouva l'occasion de statuer définitivement sur un litige dont les origines se perdent dans la période plus ou moins obscure de l'histoire grecque antérieure au moment où éclata la première guerre de Messénie. La vieille querelle entre les Messéniens et les Spartiates ne s'était nullement apaisée à la suite des dernières décisions d'Auguste, de l'an 21 ap. J.-C. (t. I, p. 466), portant une nouvelle délimitation des frontières de leurs territoires respectifs. Les Messéniens, qui s'en trouvaient gravement lésés, avaient, à ce qu'il paraît, tenté, toujours sous le règne d'Auguste, par d'énergiques doléances auprès du gouvernement romain, de reconquérir au moins sur un point une position plus favorable. Il s'agissait de la possession de la région dite Dentheliates, district situé sur le versant occidental du Taygète et sur le cours supérieur de la petite rivière du Nédon, avec le sanctuaire d'Artémis Limnatis, et du droit de patronage sur ce temple. C'était le même district au sujet de la possession duquel, comme nous l'avons dit, était déjà né, dans une période reculée et obscure, ce débat qui avait abouti à la première grande guerre entre les Spartiates et les Messéniens. Les Messéniens s'adressèrent au gouverneur d'Achaïe, cet Atidius Géminus dont nous avons déjà parlé plus haut (p. 3); et celui-ci — se basant sur une sentence arbitrale émanée de la ville de Milet (nous ne savons pas, il est vrai, exactement si cette sentence fut rendue à cette époque ou à une autre époque quelconque) — décida la question à l'avantage des Messéniens. Si maintenant il est réellement permis de supposer qu'Atidius administrait l'Achaïe sous Auguste, nous

1) TACIT., *Annal.*, IV, 13, init. SENEC., *Nat. Quæst.*, VI, 25 fin. Cf. CURTIUS, *Peloponnesos* I, p. 45. 46. — Inscription en l'honneur de Tibère à Ægion. LENORMANT, *Inscr. Græc. inedit.* centur. III (*Rhein. Mus.*, XXI, p. 339), n° 266.

sommes également forcés d'admettre que cet empereur ne sanctionna pas la décision d'Atidius. Car la querelle continua après la mort d'Auguste, et fut enfin portée, en l'an 25 ap. J.-C., devant Tibère et le Sénat. Des envoyés spartiates et messéniens parurent à Rome pour établir devant l'empereur et le Sénat les droits de leurs pays respectifs. Sans parler des indications qu'ils fournirent sur la situation antérieure à la première guerre de Messénie, les Spartiates invoquèrent le long espace de temps pendant lequel le district de Dentheliates leur avait appartenu. C'était seulement Philippe II de Macédoine qui, après sa victoire de Chéronée, en l'an 338 av. J.-C., leur avait enlevé le territoire litigieux et le temple, pour attribuer l'un et l'autre aux Messéniens, dont il était l'ami. Depuis, la querelle ne s'était assoupie qu'à de rares intervalles. Antigone Doson, après la bataille de Sellasie, Mummius (t. I, pp. 272. 277), après la chute de Corinthe, avaient favorisé les Messéniens; par contre, Jules César, M. Antoine [1] et enfin Auguste avaient encouragé les Spartiates, jusqu'au jour où enfin, comme nous l'avons vu, les Milésiens et Atidius Geminus se rangèrent du côté des Messéniens. Finalement, la décision de Tibère et du Sénat fut de même en faveur des Messéniens. Le territoire litigieux (comme vraisemblablement aussi les districts d'Abiæ, Pharæ et Thuria, t. I, p. 466) fut de nouveau adjugé aux Messéniens; la frontière entre la Messénie et Sparte fut dorénavant formée par le Taygète et le ravin de Chœrios [2] (entre Abia et Cardamyle), et des colonnes avec des inscriptions furent élevées au point culminant de la chaîne, pour indiquer avec certitude la ligne de démarcation [3]. Un litige qui, plusieurs siècles auparavant,

[1]) Au sujet de M. Antoine, voy. aussi, t. I, p. 450, 2.

[2]) Voy. Curtius, *Pelop.*, t. II, p. 160. 161. Le Chœrios formait, au moins du temps de Pausanias (Paus., IV, 1, 1), la ligne de démarcation.

[3]) Tacit., *Ann.*, IV, 43. Cf. Ross, *Reisen und Reiserouten*, I, p. 1-24. Curtius, t. II, p. 156 et suiv. 193. Il est intéressant de rappeler (p. 157) que récemment encore (vers l'année 1835), les paysans laconiens de la montagne, « ont renversé et enlevé les bornes qui marquaient cette frontière, parce qu'ils craignaient que la vue de ces monuments affermît le gouvernement grec d'alors dans le projet d'incorporer contre leur gré leurs villages à la province de Messénie. Ainsi, cette semence de discorde s'est conservée sur ce sol depuis les temps mythiques jusqu'à nos jours ». A raison de l'obs-

avait fait couler des ruisseaux de sang, une question qui, dans les temps anciens, à l'époque où les Grecs étaient libres, avait eu une immense importance historique, était à cette heure décidée loin de la Grèce, devant un tribunal étranger, comme une quantité innombrable d'autres procès, et Aristomène, Théopompe et Tyrtée; l'héroïsme des Messéniens d'autrefois et la gloire militaire des Spartiates, n'étaient plus désormais que l'ombre d'un passé depuis longtemps disparu.

Le règne de Tibère, que les Romains abhorraient, pour lequel, par contre, les provinciaux éprouvaient les uns une craintive vénération, les autres une réelle affection, prit fin[1] le 16 mars de l'an 37 ap. J.-C. Son jeune successeur, l'empereur Gaius (Caligula), fils de ce Germanicus que personne n'avait oublié, ne rendit que trop tôt sensible aux Hellènes le changement du système de gouvernement et ses funestes effets. Sans doute, cet empereur ne fut pas au début moins populaire en Grèce qu'en Italie. Et quant à la remarquable inscription qui nous révèle la première (t. I, p. 475) l'existence dès cette époque de la diète provinciale d'Achaïe, peut-être est-il aussi permis de tirer de ses indications cette conclusion, que les Hellènes d'Achaïe, eux aussi, envoyèrent au jeune prince une députation d'honneur après sa guérison de la dangereuse ma-

curité de l'histoire ultérieure des Spartiates, laquelle ne peut être reconstituée qu'à l'aide des inscriptions, il reste encore ici un point qui fait difficulté. De plusieurs inscriptions indiquant dans la ville messénienne de Corone un épimélète spartiate (Böckh, *C. I. Gr.*,, vol. I, n° 1243. 1255. 1258), résulte en effet assez clairement (cf. Böckh, *ibid.*, p. 604 et 611, et Lebas-Foucart, II, 305), que Corone, même encore au temps des Romains, spécialement sous les deux premiers princes de la dynastie Julia Claudia, se trouvait entre les mains des Spartiates ; quant à l'explication de ce fait, nous ne le trouvons pas dans d'autres documents. Mais l'inscription n° 1243 permet même de conclure qu'au temps des Flaviens, Corone était encore administrée par des fonctionnaires spartiates. Je ne risquerai aucune conjecture sur cette situation.

[1]) Inscription et statue de Tibère à Chalcis, en Eubée, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2149. On peut encore remarquer notamment que les Corinthiens, pour honorer Tibère d'une façon spéciale, en firent une fois l'un de leurs duumvirs municipaux. Eckhel, II, 243. Duumvirs corinthiens, (tels, par exemple, qu'Hipparchos), sous Auguste : v. Eckhel, *ibid.* Sur ceux qu'on appelait les *quinquennales* dans cette colonie, v. Becker-Marquardt, *R. A.*, t. III, 1, p. 360 et suiv.

ladie dont il fut atteint dans le huitième mois de son règne (par conséquent à peu près vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre de l'an 37)[1]. Les ambassadeurs du synode des « Panhellènes », le riche Béotien Épaminondas d'Acræphia, le Phocidien Capnophane et plusieurs autres personnages de marque[2], transmirent au prince une résolution votée en son honneur par les Hellènes, rendirent compte des fêtes et des sacrifices splendides célébrés en Achaïe pour la guérison et en l'honneur de Gaius, et lui firent enfin connaître que les Grecs avaient l'intention d'élever en son honneur une quantité extraordinaire de statues. Cependant, quelque joie qu'en ressentît Gaius, dont les mauvais instincts ne se révélaient que peu à peu, il n'autorisa alors l'érection de ses statues qu'à Olympie, à Némée, à l'isthme et à Delphes[3]. Il

[1]) L'inscription dans laquelle ont été puisés ces renseignements et les suivants appartient à l'époque de Caligula ; c'est ce dont K. Keil, *Sylloge inscript. Boeot.*, sur le nº 31, p. 120 sqq., a donné une démonstration qui a rallié tous les suffrages. D'après le développement de Keil, p. 121 sqq., l'ambassade dont il est question dans cette inscription (nº 31) se place dans la première année du règne du nouvel empereur. Keil serait toutefois disposé à la fixer aux premiers temps qui suivirent l'avènement de Caligula ; il ne croit guère possible, notamment, que les ambassadeurs venus à Rome après la guérison de l'empereur, aient pu y arriver avant la fin de l'an 37. On peut toutefois objecter que rien ne nous oblige à attribuer à la maladie dont Caligula fut atteint à l'époque indiquée dans le texte une durée telle que les Grecs n'aient pu, avant la fin de l'année 37, envoyer une ambassade en Italie. Il est certain que, dans la lettre de remerciements de l'empereur au synode (lig. 20-42), reproduite dans l'inscription, et qui ne nous a été, il est vrai, conservée que par fragments, il n'est pas fait mention spécialement de la maladie de Gaius, à moins que l'on ne veuille y rapporter d'une manière précise les sacrifices relatés (lig. 25 sqq.) pour la σωτηρία de l'empereur. En un mot, il est assurément très possible que les Panhellènes, peu de temps après l'avènement de cet empereur, qui fut si populaire pendant la première année de son règne, lui aient envoyé une ambassade et l'aient comblé d'honneurs ; mais nous considérons comme plus vraisemblable, ou du moins comme tout aussi vraisemblable que le danger imminent de perdre de nouveau et si promptement Gaius ait fourni l'occasion des hommages que relate l'inscription dont il s'agit.

[2]) Les noms des ambassadeurs sont (lig. 35-42) malheureusement presque tous perdus. Épaminondas, à l'adresse duquel est rédigée l'inscription tout entière, est désigné (lig. 12 sqq., 39), et à diverses reprises, comme ambassadeur; Capnophane figure à la lig. 38; peut-être est-ce du même personnage qu'il est question à la lig. 40, Φωκέων Κ....

[3]) *Ibid.*, lig. 20-34, et voy. en outre Keil, p. 121. 124.

avait encore, à cette époque, un certain sentiment de réserve[1]; il ne s'opposa cependant pas, naturellement, à ce que, dans l'inscription qui nous apprend tous ces détails, les Grecs lui rendissent, déjà de son vivant, un culte comme à un dieu[2].

Les premiers temps du nouveau principat furent tout de rose ; mais lorsqu'ils furent passés, lorsque l'empereur Gaius eut commencé à manifester tout ce qu'avaient de sauvage, de fantastique et d'absurde les excès par lesquels il déshonora le trône glorieux du Palatin[3], la Grèce n'échappa point à ses regards. Nous savons que, dans sa « folie de toute-puissance », il médita plus d'une fois d'exécuter, comme preuve de son pouvoir sans bornes, des choses que personne avant lui n'avait tentées, ou du moins n'avait heureusement menées à fin. C'est ainsi que, dans la dernière année de sa vie (en 40 après J.-C.), où son extravagance atteignit son paroxysme, il nourrit le projet non seulement de restaurer l'ancien château de fameux Polycrate, l'Astypalée de Samos, mais encore d'achever complètement à Milet le temple d'Apollon Didyméen[4], et surtout — assurément sans être déterminé à cette entreprise en particulier par son utilité — de faire percer l'isthme de Corinthe; immense travail dont l'exécution, nous nous le rappelons, avait déjà fixé l'attention du grand Jules César. Peut-être fut-ce précisément ce souvenir qui stimula Gaius. Quoi qu'il en soit, il fut réellement procédé aux mesurages du terrain sur l'isthme, et seule la mort prématurée de l'empereur (14 janvier 41) empêcha que l'établissement du canal fût réellement et sérieusement entrepris[5].

Ainsi avait échoué un projet de Gaius dont l'exécution aurait pu être très utile aux Hellènes. En revanche, il leur avait fait sentir, d'une manière effective et très cruelle, la brutalité de son caprice sur le point précisément où ils étaient le plus faciles à blesser. Le culte honteux des empereurs prit,

[1]) Cf. Dio Cassius, LIX, 4.

[2]) Keil, *ibid.*, lig. 60. Voy. aussi l'inscription rhodienne (n° 14) dans Ross, *Hellenic.*, I, 2, p. 94, et, en outre, Keil, *op. cit.*, p. 238.

[3]) Cf. aussi Sueton., *Calig.*, c. 29 fin.

[4]) Cf. Strab., XIV, 1, 5, p. 941 (634).

[5]) Sueton., *Calig.*, c. 21. Plin. Nat., *Hist.*, IV, 4 (5), 10., Cf. Höck, *Röm. Gesch.*, I, 3, p. 249.

sous ce misérable tyran, une extension jusqu'alors inconnue. A la différence de Tibère, raisonnable dans sa sombre fierté, Gaius, les bonnes années de son règne une fois rapidement passées, avait, dans le délire de son orgueil, réclamé partout les honneurs divins pour ses statues; puis il avait, en l'an 40, forcé le Sénat[1] à décider qu'il lui serait érigé des temples — à lui régnant et vivant — non plus seulement dans les provinces, mais même à Rome[2], et qu'il serait pour sa personne institué des sacrifices solennels. Ce fut le dernier degré de la honte, et les Hellènes eux-mêmes, malgré leur servilité éprouvée, purent en ressentir la pénible impression. Cet empereur à moitié fou, qui se plaisait aussi alors à paraître de temps à autre comme un des dieux, ou même comme une des déesses de la mythologie gréco-romaine, avait notamment ordonné aux Milésiens, par analogie du temple d'Auguste à Pergame, du temple d'Artémis à Éphèse, du temple de Tibère à Smyrne, d'avoir à lui élever, à lui aussi, un temple sur leur territoire, pendant qu'ils travaillaient au sanctuaire de leur Apollon, et il avait l'arrière-pensée de s'emparer, pour son propre culte, de ce splendide édifice, à l'achèvement duquel d'ailleurs il pensait aussi lui-même[3]. Il y a plus : lorsqu'il eut — chose inouïe — fait élever à Rome même, sur le Palatin, un temple en son honneur à lui, et qu'il eut organisé le service de son temple et de ses sacrifices, de jeunes garçons, choisis

[1]) Cf. ci-dessus p. 35, 2. Culte de Gaius dans les provinces orientales, voy. Höck, *Röm. Gesch.*, I, 3, p. 234. 238. Le servilisme grec avait divinisé sous plusieurs formes Caligula (on en peut voir des traces nombreuses dans la revue des médailles et des témoignages fournis par les inscriptions concernant Caligula dans Lehmann, *Claudius und Nero*, t. I, App. IV. p. 13-22 ; émanant, entre autres, de villes absolument grecques groupées à Ilion, Eckhel, II, p. 485. Mionnet, *Descr. d. méd.*, II, 660, 206). Ce servilisme avait aussi exalté sans mesure ses sœurs, dont on connaît le libertinage ; ainsi, par exemple, Drusilla fut célébrée sur des médailles comme D. Aphrodite à Byzance (Eckhel, VI, p. 232), et comme Augusta à Mitylène, Mionnet, III, 49, 125 ; personnellement comme « déesse » Drusilla à Milet, Mionnet, III, 167, 776 au même endroit comme *Diva*, voy. Eckhel, VI, p. 131 sqq. Sur une médaille de Julia, la troisième sœur, à Mitylène, v. Eckhel, VI, p. 233.

[2]) Dio Cass., LIX, 4.

[3]) Dio Cass., LIX, 28 init. Zonar., *Annal.*, XI, 7 (cf. Sueton., *Calig.*, c. 21).

dans les plus notables familles, furent envoyés de l'Ionie et de l'Achaïe à Rome, pour entonner des hymnes de louange en l'honneur de la nouvelle divinité [1]. Ce n'était pas assez : Gaius, qui d'ailleurs, à la différence de Tibère, n'éprouvait aucun scrupule à faire œuvre de brigand et à faire traîner jusqu'à Rome une foule de chefs-d'œuvre de l'art grec [2], voulut aussi orner son temple de deux des plus nobles images des dieux que possédassent les Grecs ; on devait ensuite leur enlever la tête, et mettre à la place sa propre image. Il s'agissait de la fameuse statue de Zeus à Olympie, le chef-d'œuvre de Phidias, et de la statue de marbre d'Éros à Thespies, l'œuvre célèbre de Praxitèle, que nous avons ci-dessus plus d'une fois mentionnée. Cette dernière statue fut réellement enlevée et envoyée à Rome ; la malheureuse ville de Thespies éprouva, sans aucun doute, par la perte d'un chef-d'œuvre dont la renommée attirait de nombreux étrangers, un préjudice très sensible [3]. Par contre, on ne parvint pas à transporter le Zeus d'Olympie. On sait quel puissant empire, précisément à cette époque, les superstitions de toute nature exerçaient sur les Grecs et les Romains ; on parla de mauvais présages de plus d'un genre, comme il fut facile d'en faire naître avec art au moins quelques-uns ; on y vit un avertissement destiné à empêcher le crime prémédité contre le temple d'Olympie. Le vaisseau aménagé pour le transport de l'image de Zeus fut détruit par la foudre ; les employés chargés de l'emballage du chef-d'œuvre furent, dit-on, effrayés par des éclats de rire bruyants et sarcastiques, chaque fois qu'ils s'approchaient de la statue de Zeus [4]. En un mot, le crime ne put s'accomplir ; et bientôt après (24 janvier 41), la

[1]) Dio Cass., LIX, 29, fin. LX, 7. Sueton., *Calig.*, c. 58. Joseph., *Antiquit. Jud.*, XIX, 1, 14. Ces jeunes gens étaient aussi employés au théâtre pour le même objet.

[2]) Cf. Dio Cass., LX, 6. Joseph., *Antiq. Jud.*, XIX, 1, 1. (Tibère avait jadis, lorsqu'il se retira à Rhodes, en l'an 6 av. J.-C., acheté à Paros, dans son voyage, une statue d'Hestia, non assurément sans une certaine pression sur les habitants de l'île, pour la faire placer dans le temple de la Concorde à Rome. Dio Cass., LV, 9).

[3]) Pausan., IX, 27, 3.

[4]) Dio Cass., LIX, 28. Cf. Suet., *Calig.*, 22. 57. Joseph., *ibid.*

mort sanglante de Gaius délivra la Grèce et le monde romain d'un des plus indignes tyrans que l'histoire ait connus.

Le nouveau règne [1], celui de l'empereur Claude, fut au moins, malgré tous ses côtés sombres, exempt de monstruosités comme on en avait vu sous Gaius. Les Grecs, pour lesquels Claude personnellement était, d'une manière générale, très bien disposé (v. plus bas), firent tout d'abord l'éloge de leur nouveau maître, lorsqu'il prit soin de renvoyer, sans difficulté, à Thespies l'Éros enlevé par son prédécesseur, et d'autres chefs-d'œuvre grecs aux temples et aux communes dont ils dépendaient [2], et qu'en outre il rendit à leur patrie, après leur avoir donné le droit de cité, les jeunes Hellènes que Gaius avait appelés à Rome [3]. Nous ignorons, par contre, s'ils firent des démarches quelconques pour prévenir le changement qui s'opéra peu après dans leur situation administrative. Malgré tous les crimes que commirent dans la capitale, sous le faible et imbécile Claude, l'impératrice Messaline et de puissants favoris, ces favoris tout au moins avaient intérêt à se placer sur un bon pied vis-à-vis du Sénat. Et de là vint qu'en l'an 44 après J.-C., on détermina Claude à replacer les provinces de Macédoine et d'Achaïe sous l'administration des gouverneurs sénatoriaux [4], sous laquelle, si nous laissons un instant de côté le rétablissement passager de l'indépendance nominale des Grecs d'Achaïe, dû à un caprice extravagant de Néron, elles sont depuis demeurées d'une manière permanente, chacune de nouveau sous des gouverneurs distincts, jusqu'à l'époque où toute différence disparaît de fait entre les provinces sénatoriales et les provinces impériales [5]. Le pouvoir

[1]) Le prétorien ou soldat de la garde qui, le 24 janvier de l'année 41, aperçut le premier, après le meurtre de Caligula, le vieux Claude caché dans le palais et le présenta aux autres soldats comme nouveau souverain, Gratos, était originaire de l'Achaïe : c'était un Épirote. Aurel. Vict., *Cæsar.*, 3 (*Calig.*), 15.

[2]) Pausan., IX, 27, 3. Dio Cass., LX, 6.

[3]) Dio Cass., LX, 7.

[4]) Cf. Dio Cass., LX, 24 init. Sueton, *Claud.*, c. 25. D'après la conjecture de Zumpt, *Comm. Epigr.*, vol. II, p. 260, Claude aurait déjà antérieurement supprimé l'organisation administrative qui avait jusqu'à lui rattaché ces provinces à la Mœsie.

[5]) Cette distinction fut maintenue nominalement (v. dans le présent ouvrage, ci-dessous, t. III) jusque bien avant dans le IIIe siècle ; mais

est donc désormais exercé de nouveau en Achaïe, comme sous Auguste, par des gouverneurs sénatoriaux. Par conséquent, comme jusqu'à l'an 15 après J.-C., un proconsul recommence, en principe, à résider à Corinthe (cf. t. I, p. 671 sqq.), avec son légat et son questeur; mais, de temps à autre, nous rencontrons, comme gouverneurs d'Achaïe [1], de simples questeurs avec la puissance proprétorienne. Malheureusement, cette fois encore, on ne peut indiquer avec certitude les noms que d'un très petit nombre des Romains qui ont administré l'Achaïe. Pour nous en tenir d'abord à la période qui s'écoule jusqu'à la fin de Néron, nous voyons administrer à Corinthe, probablement d'abord en l'an 45, le proconsul L. Marcius Macer [2], puis, probablement dans une des premières années après la restitution au Sénat de la province d'Achaïe, le proconsul Gnæus Acerronius Proculus, qui avait été consul en l'an 37 ap. J.-C. [3]. Infiniment plus grande fut, en revanche, la célébrité du rhéteur M. Annæus Novatus, frère aîné du fameux philosophe, écrivain et homme d'État M. Annæus Seneca, lequel, depuis son adoption par le riche L. Junius Gallio (apr. l'an 41) porta le nom de L. Junius Gallio Annæus. Ce Romain aimable, d'un esprit des plus cultivés, dont l'administration en Achaïe présente, à raison notamment de ses relations avec l'apôtre Paul, un intérêt de premier ordre (v. plus bas), exerça ses fonc-

longtemps déjà avant Constantin le Grand, il n'est plus possible de la reconnaître en fait. En réalité, c'est vraisemblablement au temps des Sévères que le Sénat cessa de compter pour quelque chose dans la répartition des provinces, et que le partage entre le Sénat et l'empereur cessa d'avoir lieu. Cf. Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, t. III, sect. 1, p. 306; sect. 2, p. 222. Walter, *Gesch. d. Röm. Rechtes*, t. I, p. 465.

1) Cf. K. F. Hermann, *Griech. Staatsalterth.* § 190, 4. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 839. Becker-Marquardt, *R. A.*, III, 1, p. 128. D'après Th. Mommsen, dans l'*Hermes*, t. II (1867), p. 115, le titre de « *quaestor pro praetore* » était, à l'époque impériale, en usage pour tous les questeurs provinciaux. — Chacun des moments où, après le rétablissement par Vespasien de la province d'Achaïe, d'autres fonctionnaires, c'est-à-dire des fonctionnaires impériaux, apparaissent de temps à autre en Grèce, par mesure extraordinaire (notamment un *legatus Augusti*), feront partout en leur temps l'objet d'un examen distinct.

2) Ainsi l'admet Zumpt, *Comm. Epigr.*, vol. II, p. 259 sq.

3) On a suivi ici Nipperdey (part. I, p. 350), ad Tacit., *Ann.* VI, 45. D'après l'inscription rapportée dans Jahn, *Pausaniae descr. arc. Ath.*, p. 45, 24, « ὁ δῆμος » (d'Athènes) « Γναῖον Ἀκεῤῥώνιον Πρόκλον ἀνθύπατον κ. τ. λ. »

tions, suivant l'hypothèse la plus généralement admise, dans les derniers temps du règne de l'empereur Claude, environ en l'an 54 (ou 55) ap. J.-C., à Corinthe [1]. Remarquons, en passant, qu'il eut à souffrir du climat. Gallion fut attaqué de la fièvre et se hâta, par suite, de quitter la ville et d'aller rétablir, par un voyage sur mer, sa santé compromise [2]. Dans les temps qui suivirent, Helvidius Priscus, devenu célèbre plus tard, administra l'Achaïe en qualité de questeur, sous Néron (vraisemblablement dans la dernière moitié de son règne, sans toutefois qu'il soit possible d'indiquer l'année d'une manière certaine), et se rendit très populaire auprès des Hellènes par son activité et sa valeur personnelle [3].

Les indications qui précèdent ne sont guère que statistiques. Ajoutons-y une observation pour terminer. De même qu'il nous a été conservé, de l'époque de Caligula, une trace du fonctionnement de la grande diète provinciale d'Achaïe, de même nous savons, sur la fin de cette période, que le *Koinon* thessalien était en pleine prospérité, et que les fêtes et les sacrifices s'y rattachant étaient, comme dans le reste de la Grèce, régulièrement célébrés [4]. Maintenant, la région thessalienne appartenait-elle alors encore à l'Achaïe? fut-elle aux environs de l'an 44 en 46, ou en l'an 73 par Vespasien (v. plus bas), ou, plus tard encore, rattachée à la province de Macédoine, à laquelle nous la trouvons unie dans le IIe siècle? c'est ce

[1]) Nipperdey, ad Tacit., *Ann.* VI, 3, et notamment, XV, 73. Dio Cass., LX, 35, Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 17, 25. Lehmann, *Claudius* p. 317, prétend placer l'adoption de Junius Gallion en l'année 49. — Gallion gouverneur à Corinthe : *Act. Apostol.*, 18, 12 sqq. Cf. Senec., *Ep.* lib. XVIII, epist. 1 (epist. 104, 1). Quant à la chronologie, elle est très douteuse. Lehmann, *Claudius*, p. 354, prétend, certainement à tort dans ma conviction, placer le proconsulat de Gallion déjà en l'an 51 ap. J.-C. Zumpt, *ibid.*, p. 260 sqq., se prononce pour les années 55 ou 56 ap. J.-C.; d'autres encore tiennent la fixation aux années 53 ou 54 pour la plus exacte ; cf. Wieseler, *Chronologia aetat. apostol.*, p. 117 sqq. et Hausrath, *Der Apostel Paulus*, p. 77.

[2]) Senec., *Epistol.*, lib. XVIII, epist. 1 (epistol. 104, 1).

[3]) Schol. Juvenal., V, 36, et cf. Pauly, *R.-E. d. klass. Alt.*, t. III, p. 1123.

[4]) Cf. Philostr., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 16, 23, init. Voy. aussi Mionnet, II, 7, 8. *Suppl.*, III, 273 sqq.

qu'il est bien difficile de décider [1]. Les renseignements privés manquent complètement pour dire si les folies de Caligula refroidirent les préférences des Grecs d'Achaïe pour le gouvernement direct de l'empereur au point de leur rendre agréable le retour sous l'autorité des sénateurs. Claude, qui personnellement ne voulait pas des abus de pouvoir et des extorsions des gouverneurs, avait au moins montré qu'il n'était pas, quant à lui, disposé à blesser les Hellènes dans leurs plus chères affections d'une manière aussi brutale que l'insensé qui l'avait précédé sur le trône des Césars. N'avait-il pas immédiatement renvoyé dans leur patrie les jeunes Grecs que Gaius (p. 37) avait fait venir à Rome [2] ? N'avait-il pas immédiatement rendu aux Grecs l'Éros de Thespies et les autres chefs-d'œuvre enlevés, sur l'ordre de Gaius, des villes helléniques [3] ? De plus, malgré toute la faiblesse de son esprit, il eut assez de raison pour repousser résolument, au moins pour sa personne, ce culte insensé des empereurs dont les progrès allaient s'accentuant chaque jour [4], ce qui à la vérité,

[1]) Sur la Thessalie ultérieurement rattachée à la Macédoine, v. ci-dessous, chap. III, au commencement. Mais il est assurément possible que, lors d'un des changements remarqués dans la situation de la province d'Achaïe — lesquels chronologiquement accompagnent de si près le progrès successif de la transformation de la Thrace en province, — la Thessalie ait été détachée de l'Achaïe et réunie à la Macédoine, dont les dépendances antérieures sur les côtes au sud de la Thrace (t. I, p. 469) apparaissent, au moins dans le IIe siècle (v. plus bas), comme rattachées à la province de Thrace. D'après MOMMSEN, *Röm. Geschichte*, tom. V, p. 234. 273, 1, la Thessalie aurait été rattachée à la Macédoine dès le règne d'Auguste.

[2]) DIO CASS., LX, 7.

[3]) Cf. ci-dessus, p. 38, 2 et voy. DIO CASS., LX, 6.

[4]) DIO CASS., LX, 5. Par contre, Claude non seulement fit formellement diviniser sa grand-mère Livie (v. ci-dessus p. 14, note 1. DIO CASS., LX, 5. SUETON., *Claud.*, c. 11), mais encore il fonda en l'honneur de ses parents, Drusus et Antonia, des sacrifices et des jeux solennels. — A l'encouragement donné par Claude, et avant lui, momentanément par Caligula, à tout ce qui pouvait faire revivre la mémoire des membres de leur famille, répondit en Grèce le développement très considérable donné à la glorification de Germanicus (voy. ci-dessus, p. 19) et de la première Agrippine, que l'on immortalisa par des médailles et d'autres monuments. Cf. ECKHEL, *D. N*, VI, p. 210. 213, et notamment la collection donnée par LEHMANN, *Claudius*, t. IV, p. 7 et suiv., et aussi p. 13 et suiv., et 17 et suiv., sou, « Caligula » et « Claude » ; entre autres, des médailles de Clazomène, MIONNET III, 70, 81, d'Ephèse, MIONNET, III, 93, 252 ; de Priène, MIONNET, III, 188, 905. Médailles et inscriptions de Théra, BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, n° 2452

n'empêcha pas les Hellènes de lui apporter leur hommage sous cette forme dont ils avaient l'habitude. A Athènes, on ne se contenta pas d'honorer comme une nouvelle divinité la mère déjà décédée de cet empereur, la noble Antonia, dont l'empereur lui-même célébra magnifiquement le souvenir, et d'instituer pour elle un culte particulier [1]. Ce prince, lui aussi, y fut publiquement célébré, dans des inscriptions, comme « dieu » ; il était cependant plus habituel de n'honorer cet empereur philhellène que par des médailles, des inscriptions et des statues ; c'est ainsi que nous savons qu'il existait des statues de ce genre notamment au Pirée (47 ap. J.-C.), à Rhamnonte, bourg de l'Attique, à Thèbes et à Théra, ainsi qu'une belle statue figurée sur une monnaie de la ville grecque d'Amphipolis, en Macédoine : la statue représentait Claude en chef d'armée, la main droite levée, un sceptre et un aigle dans la main gauche [2]. Les femmes de cet empereur eurent aussi leur

Eckhel, VI, p. 210 ; de Milet, Mionnet, III, 167, 775 ; de Smyrne, Eckhel, II, p. 555. Mionnet, III, 220, 227 sqq., VI, 674, 423 sqq., 675, 430 ; de Magnésie du Sipyle, Mionnet, IV, 72, 391 sq. ; de Pergame, Mionnet, II, 596, 548 ; de Mitylène, Eckhel, II, p. 505. *Addend.* et Mionnet, III, 48, 131 ; de Tanagre en Béotie, Eckhel, II, p. 201 ; de Corinthe, Mionnet, II, 75, 203 ; de Sparte, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 1301.

[1]) Dispositions bienveillantes de Claude pour Athènes ; voy. *Berichte d. Sächs. Gesellschaft d. Wissensch.*, 1860, p. 221. Pauly, *R. E.*, t. I, 2, p. 1980. — A Athènes, existait le culte de cette Antonia ; son grand-prêtre était le puissant Tiberius Claudius Novius, fils de Philinos, que plus tard l'Aréopage, le Sénat et le peuple honorèrent par une inscription et une statue, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 381, lig. 6 sqq. ; voy. aussi *Ephem. Arch.*, nº 3724, 10, *Philologus* (t. XXIII, 1866), p. 220 et suiv. La « déesse » Antonia figurant aussi sur une médaille de Clazomène, Mionnet, *Descr. d. méd.*, III, 70, 82. 71, 83. Au surplus, Antonia avait déjà été, sous Caligula, honorée comme Augusta ; par exemple, sur des médailles de Thessalonique, Mionnet, I, 496, 359. 497, 360 sq. VI, 674, 422 et de Corinthe, Eckhel, VI, p. 181.

[2]) Claude honoré comme dieu : cf. *Philistor*, IV, 4, p. 332, sqq., 1, et *Philologus*, loc. cit., Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 480, lig. 1 ; de même sur une médaille de Thessalonique, Mionnet, I, 497, 362, et d'Ilion, Mionnet, II, 660, 207. Sanctuaires et culte de Claude à Tralles, Mylasa, Aphrodisias et Caroura, Böckh, *C. I. Gr.*, II, nºs 2922. 2697. 2739. III, nº 3949. Statue au Pirée, Böckh, nº 320, à Rhamnonte, nºs 319 ; inscription à Athènes, nº 266. 416 ; inscription dans le théâtre de Dionysos à Athènes en l'honneur de Dionysos Eleutherios et de l'empereur Claude, *Philist.*, III, p. 562. Keil, *Philolog.* suppl. II (1863), p. 635 ; à Thèbes et à Théra, Böckh, *C. I. Gr.*, I, nº 1610. II, nº 2453 ; à Amphipolis, voy. Lehmann, *Claudius*, p. 187 et App. IV, p. 63.

part dans ces hommages, qui devinrent de plus en plus inévitables de la part des Grecs d'alors et des générations qui suivirent. L'infâme Messaline elle-même fut un instant honorée comme déesse, et, avec bien plus d'ardeur encore, la seconde épouse impériale de Claude, la fière et impérieuse Agrippine la Jeune[1].

Sur l'autre côté de la question, sur la manière dont les gouverneurs du Sénat en Grèce y remplirent leurs fonctions, les indications précises et caractéristiques manquent aussi presque totalement. L'intéressant débat qui eut lieu dans cette ville de Corinthe, où abondaient non seulement les éléments romains et grecs, mais aussi de nombreux éléments orientaux, entre l'apôtre chrétien Paul et les Juifs irrités, devant le tribunal du proconsul L. Junius Gallio, le célèbre frère du philosophe Sénèque[2], dont nous avons déjà parlé (p. 39), ce

[1]) C'est ainsi que Messaline figure, sur des médailles de Nicée en Bithynie, comme « νέα Ἥρα », Lehmann, *Claudius*, p. 308; comme déesse sur des monnaies crétoises, Lehmann, *op. cit.*, App. IV, p. 66, n°s 592-594; honorée comme Augusta sur des médailles de Corinthe, Lehmann, *op. cit.*, App. IV, p. 64, n° 575 *c*. Statue et inscription à Éphèse, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2961 *b*. Agrippine honorée comme Augusta sur des médailles de Corinthe, Patræ, Nicopolis, voy. Lehmann, *Claudius*, ibid., p. 64 et suiv., n°s 575 *b*, 577 *a*, 577 *b* ; à Ephèse, Mionnet, III, 133, 545. Eckhel, VI, p. 245. Inscription à Ilion, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 3610 ; sur des médailles crétoises, Lehmann, *op. cit.*, ibid., p. 66, n° 595 et suiv.; sur des médailles d'Alabanda, Halicarnasse, Smyrne, Lehmann, ibid. p. 57. Honorée comme « déesse » à Ephèse, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 2960, probablement comme Déméter à Hiérapolis, Lehmann, p. 179; honorée même, à cause de la naissance de Néron, comme θεομήτωρ sur des médailles de Samos, Mionnet, III, 283, 169, et en outre dans l'île de Lesbos (à Mitylène), où il convient notamment de tenir compte des inscriptions citées dans Böckh, vol. II, n°s 2183 et 2960, et *Addend.*, p. 1027, n° 2183 *b*. La première inscription, n° 2183, p. 194, se rapporte aussi peut-être, en réalité, plutôt à cette princesse qu'à sa mère, dont il est question plus haut, p. 19, note 2.

[2]) *Act. Apost.* 18, 12 sqq. En ce qui concerne Corinthe, nous connaissons, pour le temps des empereurs Caligula et Claude, les noms de plusieurs duumvirs de cette ville. Sous Caligula, L. Rutilius Plancus et A. Vatronius Labeo furent revêtus de cette charge, ainsi que M. Bellius Proculus et P. Vipsanius Agrippa, Mionnet, *Descr. d. med.*, II, 174 sqq. Eckhel, VI, p. 181, II, p. 143. Sous Claude : Cytherontes, Eckhel, VI, p. 252 sqq., Mionnet, VI, p. 679, 454, puis Tib. Claudius Optatus et Octavius Luscinus (celui-ci pour la seconde fois), ainsi que Q. Flaccus et M. Accius Candidus, Mionnet, II, 175. 200, 201 sqq. 204 sqq. Si le *legatus Augusti* Gaius Avidius Nigrinus (ci-dessus, p. 8, 3) appartenait réellement aux premières

débat fournit une nouvelle preuve à la fois de l'orgueilleuse indifférence des Romains vis-à-vis des Juifs qu'ils méprisaient, et de leur prudente neutralité en face des mouvements intellectuels, et notamment des mouvements religieux qui se produisaient chez les peuples soumis à leur domination, aussi longtemps bien entendu que ces mouvements paraissaient ne pas toucher les intérêts de l'empire et de leur domination.

Il semble au surplus résulter des indications d'un écrivain auquel nous devons d'ailleurs toute une série de renseignements d'une réelle valeur sur l'état social de la Grèce à cette époque, que, à Rome même, on n'était pas très sévère sur les conditions de capacité des hommes que le sort devait désigner pour administrer les Grecs, spécialement l'Achaïe. C'est ainsi que nous voyons — vers l'an 61 ap. J.-C. — résider à Corinthe un gouverneur qui, chose assurément bien surprenante en présence du niveau d'instruction existant alors à Rome,

années de Claude, et non pas à l'époque de Trajan, à laquelle le reportent Duruy, *Histoire des Romains*, tome IV (2e édit.), p. 814 et Gregorovius, *Der Kaiser Hadrian* (1884), p. 47, qui lui assigne les années 114-117, c'est à ce moment que se place l'intéressante décision de ce légat (auquel l'empereur avait confié l'examen de l'affaire sur l'appel des parties contendantes) dans un litige existant entre Delphes, d'une part, la ville d'Amphissa et la ville phocidienne d'Anticyre d'autre part, au sujet de leurs frontières. L'empereur avait prescrit de prendre pour base l'ancienne ligne de démarcation jadis tracée par les Hiéromnémons de Delphes, en vertu de la décision du consul Manius Acilius Glabrio, après le premier renversement de la puissance étolienne en l'an de Rome 563 (191 av. J.-C.), lorsque Delphes, arrachée aux Étoliens, eut été définitivement séparée de leur territoire (t. I, p. 121). Après une enquête suivie sur les lieux avec le plus grand soin et une audition minutieuse des représentants des deux parties, le légat rendit à Élatée une décision qui, relativement à la frontière ouest, celle qui regardait Amphissa, était sur les points essentiels conforme aux prétentions de Delphes. Quant à la frontière est ou sud-est, c'est-à-dire celle qui regardait Anticyre, qui, dans le cours du long temps écoulé depuis Acilius, avait sur beaucoup de points cessé d'être nettement définie, et que les actes ne permettaient pas d'établir avec une absolue certitude, le légat rendit à Éleusis un jugement d'un caractère plus transactionnel (les deux jugements se placent dans le mois d'octobre de l'année dont il s'agit). Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1711, p. 834-842, et voy. Lehmann, *Claudius*, p. 187. A. Mommsen, *Delphische Archonten*, dans le *Philologus*, t. XXIV, p. 38 et suiv., et Th. Mommsen, dans l'*Hermes*, t. II (1867), p. 106. 113. Wescher, *Mém. des savants étr. de l'Acad. des Inscr.*, p. 54 sqq. *C. I. L.*, t. III, n° 566 et *Additam.*, p. 987. Marquardt, *Röm. Staatsverw.*, I², p. 332. (Litige analogue entre Hypata et Lamia; voy. Th. Mommsen, *op. cit.*, et *C. I. L.*, t. III, 586. Orelli-Henzen, n° 7420 *ea*).

ne connaissait même pas la langue grecque! Cette ignorance de la langue du pays avait des suites extrêmement fâcheuses; pour n'en indiquer qu'une, elle fournissait, notamment dans les débats judiciaires, à ses agents inférieurs et aux assesseurs (probablement les jurés grecs, cf. ci-dessus, t. I, p. 471, 3) une occasion commode pour commettre les illégalités les plus énormes, vendre la justice, et tromper en même temps le gouverneur de toutes les manières [1]. Quoi qu'il en soit, l'administration des provinces grecques était et demeura encore, à l'époque qui nous occupe, toujours riche en abus de diverses sortes, toutes les fois qu'il n'y eut pas pour surveiller les fonctionnaires des empereurs ayant la sévérité sans ménagement et le coup d'œil pénétrant de Tibère [2].

[1]) C'est ce que dit Philostrat., *Vit. Apollon.*, V, 36. Peut-être faut-il aussi rattacher à cet état de choses le conflit qui, d'après Philostrat., IV, 33, aurait alors surgi, en suite d'une plainte du proconsul d'Achaïe, entre les Spartiates et l'empereur (Néron), « du chef d'abus de leur liberté ».

[2]) Il est certain, d'ailleurs, que la position des gouverneurs était loin d'être absolument facile. La sévérité de la plupart des empereurs depuis Auguste et la nouvelle organisation que celui-ci avait donnée aux provinces rendait en effet réellement dangereux de trop lâcher la bride à la rapacité, à la dureté, à l'arbitraire, ces antiques vices de l'administration romaine; comme nous l'avons vu ci-dessus à plusieurs reprises, les procès contre les mauvais gouverneurs sont très nombreux, précisément pendant les premiers temps de l'époque impériale. « Mais il y eut une contre-partie aux accusations de ce genre, portées par des provinciaux individuellement ou par toute la province; la coutume s'établit d'adresser au nom de la province, à ceux des gouverneurs qui avaient su gagner ses sympathies, des remerciements publics, transmis par une députation envoyée au Sénat. Comme de pareilles manifestations pouvaient acquérir une grande influence sur le Sénat, lors des choix ultérieurs, cette coutume eut bientôt pour conséquence un débordement d'intrigues. En effet, pour obtenir le bénéfice de cette expression de la reconnaissance publique, les gouverneurs briguaient par tous les moyens la faveur des provinciaux influents, et, en particulier, parmi eux, des riches qui disposaient des suffrages. On ne faisait par là que porter atteinte, sous une nouvelle forme, à l'ordre et au respect de l'autorité; la position des gouverneurs était totalement faussée; ils en arrivaient à tomber sous la dépendance d'un certain nombre de grandes et riches familles, dont les prétentions s'élevaient jusqu'à l'arrogance; toute sorte d'abus se glissaient dans l'administration des provinces; beaucoup d'illégalités, d'un côté comme de l'autre, passaient inaperçues ou demeuraient impunies volontairement, parce qu'une main lavait l'autre; et, de la sorte, les provinciaux qui adressaient des remerciements ne s'en trouvaient souvent pas mieux, ou s'en trouvaient plus mal même que ceux qui se plaignaient. Auguste déjà avait, par suite, défendu aux provinciaux d'accorder

Par contre, il est jusqu'à un certain point possible, pour cette période et celle qui suit immédiatement, de se faire une idée du développement intellectuel de la Grèce, au moins dans ses traits généraux. Ce qui est d'abord très caractéristique, c'est que, depuis la fondation du principat des Césars, les mœurs et les éléments romains prennent une extension et une influence toujours croissantes sur le sol hellénique. Sans doute, il n'y avait pas à penser en Grèce, à beaucoup près, à une romanisation semblable à celle de l'Espagne, de la Gaule et de la vallée du Danube; cependant les Hellènes furent, eux aussi, hors d'état de se soustraire complètement à la puissance de nivellement exercée par le césarisme. Aux nombreux Romains et Italiens qui, déjà avant Auguste, s'étaient établis et vivaient en Achaïe aussi bien qu'en Crète, en Asie et en Macédoine, s'étaient en effet ajoutées les grandes colonies romaines (t. I, p. 458 et suiv.), et, s'il est vrai qu'avec le temps leurs habitants italiens s'hellénisèrent de plus en plus, au moins extérieurement[1], ils introduisirent aussi de leur côté, à un degré immédiatement très appréciable, les mœurs italiennes sur le sol hellénique. C'est ce qu'il était déjà possible de reconnaître extérieurement aux ouvrages d'architecture romaine, conduites d'eau, bains, villas[2], qui s'élevaient en foule même en dehors des colonies romaines et de leur territoire, et se naturalisèrent en Achaïe. « Jusqu'à présent, dit un des hommes qui connaissent

des remerciements ou des marques d'honneur pendant la durée même de la fonction et dans l'espace des soixante jours suivants (Dio Cass., LVI, 25). Toutefois, à la longue, cette défense ne fut guère respectée ; puis elle n'excluait pas les députations dont nous parlons, pourvu que l'on se tînt au terme fixé, et ces députations même étaient l'expédient auquel on avait recours à raison précisément de la défense ». Ad. Schmidt, *Geschichte der Denkund-Glaubensfreiheit im ersten Jahrhundert der Kaiserherrschaft*, p. 362.

1) C'est ce qui est dit, par exemple, de Corinthe même, dans Dio Chrysostom. (éd. Morelli), orat. 37 (*Corinthiac*), p. 461, c. : « Παρὰ ὑμῖν μὲν, ὅτι Ῥωμαῖος ὢν ἀφηλληνίσθη, ὥσπερ ἡ πατρὶς ἡ ὑμετέρα » (c'est-à-dire Corinthe) ; et cf. Becker-Marquardt, *R. A.*, III, 1, p. 307.

2) Ainsi, par exemple (d'après Curtius, *Pelop.*, t. I, p. 83. 485. 495 ; t. II, p. 161 et suiv.), pour ne parler que plus tard, en leur temps, des localités célèbres, les ruines des thermes de Loutron sur la côte du territoire de Pellène ; les ruines en briques des thermes et de la villa romaine, près de Thuria, en Messénie, et d'autres encore ; et pour l'île de Lesbos, voy. Conze, *Reise auf Lebos*, p. 3. 4. 51. 52. 55 suiv.

le mieux ce pays[1], toutes les découvertes ont contribué à confirmer nos idées sur l'extension de la civilisation romaine, notamment dans le Péloponnèse ». Assurément, toutes les habitudes italiennes que les colons d'Auguste introduisirent dans l'Hellade n'étaient pas de celles dont on peut se réjouir. Nous ne parlerons pas de l'invasion de cette coutume des Romains haut placés et riches qui, non contents de réunir dans de luxueux festins la foule de leurs convives, les gratifiaient encore de cadeaux[2]; nous ne ferons que mentionner cet usage romain, déploré par Plutarque et par ses amis, ce raffinement qui consistait à associer, au milieu des plaisirs d'une table plantureuse, les jouissances matérielles et les plus délicates jouissances de l'esprit, en faisant dire les dialogues de Platon par de jeunes garçons bien dressés[3] : ce que nous avons principalement en vue ici, ce sont ces honteux combats, ces jeux, ces sanglants spectacles de gladiateurs, qui, avec le développement de la colonie de Corinthe, s'introduisirent d'abord dans cette partie d'un territoire qui avait toujours été grec. A ce point de vue encore, le caractère primitivement italien de cette grande ville de commerce, avec sa populace nombreuse et corrompue, fortement mêlée aussi d'éléments orientaux, ne se démentit pas, et Corinthe est en Grèce la seule localité où l'on puisse retrouver la trace certaine des ruines d'un amphithéâtre[4]. Et, en dépit de l'invin-

[1]) Curtius, *Peloponnesos*, t. I, p. 84.

[2]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1625, lig. 60 sqq.

[3]) Plutarch., *Symposiac.*, lib., VII, quæst. 8, c. 1 et 2. Friedlænder, t. I, p. 282. 293.

[4]) Cf. Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, t. II, p. 252. Voy. également Philostrat., *Vit. Apollon.*, IV, 22; cf. Dio Chrysost. (éd. Morelli), or. 31 (*Rhod.*), p. 347 *d.* D'après Curtius, *Pelop.*, t. II, p. 527. 591, l'amphithéâtre de Corinthe était situé à l'ouest de la nouvelle ville, au pied de la montagne, en partie taillé dans le roc ; l'arène mesurait 290 pieds sur 190 : (d'après Friedlænder, p. 386, au contraire, le grand axe de l'arène mesure 88^{m},4, le petit axe 57^{m},9). Cf. aussi Welcker, *Sylloge Epigr. Gr.*, 2e édit., p. 63. Mais l'édifice, d'après Friedlænder, p. 375, paraît n'avoir été achevé qu'après le temps de Pausanias. Il faut vraisemblablement appliquer aussi aux provinces grecques ce que dit Tacite (*Ann.*, XIII, 31) d'un édit de l'empereur Néron, de l'année 57, qui, pour empêcher également les fonctionnaires de pressurer les provinces ou d'y rechercher la popularité, défendit aux gouverneurs ou procurateurs des pro-

cible et persistante répugnance avec laquelle cette ignominieuse nouveauté fut envisagée par ce qu'il y avait en Grèce d'hommes ayant des sentiments délicats et un fond d'humanité, les masses, chez les Hellènes comme ailleurs, prirent peu à peu tant de goût à ces spectacles excitants, que, même à Athènes, dans cette ville fière par-dessus tout de sa civilisation et de la douceur de ses mœurs, les combats de gladiateurs comptèrent, dans cette période et dans celles qui suivirent, parmi les amusements les plus goûtés et les plus populaires[1]; et finalement les Athéniens, dans leur furieuse passion pour ce sanglant plaisir, dépassèrent leurs maîtres italiens. On commença par dresser au métier de gladiateurs ce qu'il y avait de plus abject dans la populace, principalement la lie des criminels, que l'on utilisa désormais, suivant l'exemple honteux de la civilisation corrompue des Romains, à verser leur sang pour amuser le public « comme il faut », et on n'eut pas honte de souiller par des jeux de ce genre le théâtre de Dionysos, qu'avait consacré toute une série de souvenirs artistiques de l'ordre le plus élevé.

Plus étendus encore, selon toute apparence, furent les effets de l'introduction en Grèce du droit romain (t. I, p. 473), et déjà du temps de Domitien au moins, de jeunes Grecs se rendaient à Rome pour l'étudier à sa source[2]. Mais le signe auquel on reconnaît le mieux combien, à l'époque des empereurs, le monde grec avait pris une couleur romaine, c'est le nombre extrêmement considérable de noms à moitié ou complètement romains — aux formes souvent les plus bizarres — que nous rencontrons en quantité croissante, notamment dans la période qui s'écoule jusqu'à la fin des Antonins; c'était là un des phénomènes qui blessaient si profondément la fierté hellénique d'Apollonios de Tyane, de ce rêveur dont l'esprit ne vivait que dans les grandeurs du passé[3]. Les listes de tous les

vinces de donner des jeux de gladiateurs, des chasses ou d'autres spectacles. Sur Syracuse, cf. Tacit., *ibid.*, 49. Valer. Max., I, 7, 8.

[1]) Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 22 init., cf. Dio Chrysost., *ibid.*, et voy. encore ci-dessous, part. II, chap. 2.

[2]) Philostrat., *ibid.*, VII, 42.

[3]) Philostrat., *ibid.*, IV, 5. *Apollon. ep.* 71. 72, cf. Finlay, *Greece under the Romans,* trad. allem., p. 62.

hauts fonctionnaires grecs et des inscriptions sans nombre des premiers siècles de l'époque impériale abondent de preuves à cet égard, comme nous le montrerons en beaucoup d'endroits de ce travail. On avait en effet pris en Grèce, dans les classes riches et élevées, l'habitude, qui s'imposa et se répandit de plus en plus, d'acquérir le droit de cité romaine, et cette tendance fut, notamment pendant le règne de l'empereur Claude, vivement encouragée à Rome [1]. Les empereurs la favorisèrent d'ailleurs d'une manière générale; les hommes de sens voyaient, en effet, avec plaisir les progrès toujours croissants du nivellement des populations de l'empire et les forces vives des nations non romaines se déplaçant et affluant, pour le rajeunir et le compléter, vers cet élément, déjà bien mêlé, des « citoyens romains », et en particulier du Sénat et de l'ordre équestre. Les natures vulgaires considéraient les avantages financiers qui en résultaient [2], en ce sens que ces

[1]) Cf. aussi pour la Grèce l'allusion de Senec., *Lud. de morte Claud.*, c. 3.

[2]) Cf. les passages de Puchta, *Cursus der Institutionen*, t. I, p. 415. Walter, *Gesch. des Röm. Rechts*, t. I, p. 525 et suiv. Zumpt, *Studia Romana*, p. 325-380. Les nouveaux *cives* adoptaient habituellement un nom de l'empereur (comme jadis des potentats de la République) auquel ils devaient le droit de cité, et nommaient le prince dans leurs testaments, parce qu' « ils avaient coutume de se considérer en quelque sorte comme ses affranchis »; voyez aussi ci-dessous, p. 51, 1.

Nous empruntons au travail de C. L. Grotefend, « *Imperium Romanum, tributim descriptum*, » c'est-à-dire la répartition géographique des tribus romaines dans tout l'empire romain, les résultats suivants, assez incomplets assurément pour la Grèce européenne, lesquels — soit dit en passant — ne se rapportent pas individuellement à des nouveaux citoyens romains dans ces provinces et à leur incorporation dans des tribus déterminées, mais à des communes entières de citoyens romains existant dans ces pays. D'après ces recherches, les nouveaux municipes et les nouvelles colonies de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de l'Afrique furent depuis Auguste (p. 7), répartis dans la tribu *Quirina* (appartiennent seules à d'autres tribus les villes, même de ces pays, gratifiées déjà antérieurement de la cité romaine) ; cf. ensuite d'une manière générale les recherches sur les provinces situées entre le Danube, l'Adriatique et les pays orientaux, p. 133, 147. En suivant l'ordre de l'ensemble des tribus (cf. p. 165 et suiv.), nous indiquerons, dans les pays qui nous intéressent ici, comme appartenant à la tribu *Æmilia*, les villes de Dyrrachion, Stobi et Doberos en Macédoine, cf. p. 138 et suiv., tandis que c'est extrêmement douteux pour Kyme et Éphèse (p. 144). Puis, à la tribu *Aniensis*, Ilion en Asie, cf. p. 145 et suiv. A la tribu *Claudia* (cf. p. 141), la ville de Byzance. A la tribu *Cor-*

nouveaux citoyens, indépendamment de la taxe qu'ils avaient à payer pour l'obtention du droit de cité, faisaient encore figurer les empereurs dans leur testament. Parmi les Grecs, les tempéraments ambitieux avaient assurément un grand intérêt à s'ouvrir par cette voie l'accès et la participation directe à la vie politique du monde romain, en particulier aux fonctions militaires et administratives de l'empire [1], et à acquérir en

nelia (p. 140), Thessalonique en Macédoine. A la tribu *Fabia* (p. 138), Héraclée Sentica, en Macédonie. A la tribu *Pollia*, les communes de Nicomédie et de Sinope (p. 147) en Bithynie. A la tribu *Quirina*, vraisemblablement Lindos, dans l'île de Rhodes (p. 125. 146), Sirrha en Macédoine (p. 139), Patræ et (peut-être) l'île de Théra, en Achaïe (p. 142), comme aussi Lyttos, en Crète (p. 143); puis beaucoup de communes en Asie, comme Thyatire, Magnésie du Méandre, Sardes, Téos, Milet, Tralles, Aphrodisias, Iassos (p. 143 et suiv.), sans parler des villes cypriotes et syriennes, et d'Alexandrie d'Égypte. A la tribu *Sergia* appartenait peut-être Nicopolis, en Épire (p. 133, 141 et 142); de même Chios (p. 144); d'une manière certaine, Alexandrie de Troade (p. 143). A la tribu *Velina* (p. 146), Samos, et enfin, à la tribu *Voltinia* (p. 16 et 139), Philippes en Macédoine. Suivant l'ordre des provinces, un seul point est établi avec quelque certitude pour l'Achaïe (p. 142), dans sa plus grande étendue : c'est que la commune romaine de Patræ appartenait à la tribu *Quirina*; tandis qu'en Thrace, l'orgueilleuse ville de Byzance appartenait à la tribu *Claudia*, et en Macédoine Philippes à la tribu *Voltinia*, Sirrha à la tribu *Quirina*, Héraclée Sentica à la tribu *Fabia*, Thessalonique à la tribu *Cornelia*, Doberos, Stobi et Dyrrachion à la tribu *Æmilia* (p. 138 et suiv.).

[1]) Ainsi, entre autres, c'était vraisemblablement un Grec romanisé que Gessius Florus de Clazomène (Joseph., *Ant. Jud.* XX, 11, 1), le fameux procurateur de Judée depuis l'an 64 ap. J.-C. Un personnage curieux, dans la région opposée, est ce Q. Trebellius Rufus de Lamptræ (p. 17), qui, originaire de Toulouse en Gaule, fut en même temps consul romain (en tout cas *consul suffectus*), éponymarchonte et prêtre de Drusus à Athènes, et qui exerça aussi d'une manière permanente, à Athènes et dans la Gaule Narbonaise, plusieurs fonctions sacerdotales. *Ephem. Arch.*, n° 59, *Philistor*, IV, 2, 3. Meier, *Index Attic. Eponymor.*, s. v.

Grecs d'Achaïe dans le service militaire romain : par exemple, à la mort de Caligula (ci-dessus p. 38,1), Gratos d'Epire parmi les prétoriens. Aur. Vict., *Cæsar.*, 3 (*Calig.*), 15; par exemple encore, ce Grec d'Argos (de la tribu des Hylléens), officier d'un grade supérieur dans la légion nouvellement formée en Espagne par Galba lors de son soulèvement contre Néron en l'année 68, commandée d'abord par le légat Antonius Primus, stationnée pendant un certain temps en Pannonie et ensuite, sans doute, de nouveau en Espagne : c'était la septième légion (la légion *Galbiana*, plus tard, sous Vespasien, *Gemina*). Cf. Sievers, *Zur Geschichte des Nero und Galba*, p. 34. Becker-Marquardt, *R. A.*, III, p. 354. Voy. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1128. (Cf. aussi, vol. III, n° 5842).

même temps les bénéfices personnels qui, à beaucoup de points de vue, donnèrent encore sous les empereurs, jusqu'au grand nivellement opéré par Caracalla, l'avantage au *civis romanus* sur le reste des sujets des empereurs. Mais, pour la Grèce, cette tendance fut fâcheuse à plus d'un titre. D'une part, il n'était pas rare que des chefs de famille grecs n'acquissent ou ne pussent acquérir le droit de cité romain que pour eux personnellement. Dans ce cas, par une suite naturelle de la conception juridique romaine, les autres membres de la famille prenaient vis-à-vis du nouveau citoyen romain la position de pérégrins, et, en conséquence, le père de famille ne pouvait plus laisser son patrimoine à ces pérégrins par testament; et si des artifices ne venaient porter remède au mal, le patrimoine du nouveau citoyen, en supposant qu'il n'eût pas été légué à un autre citoyen romain, était purement et simplement dévolu au fisc[1]. D'autre part, ces nouveaux citoyens se soustrayaient, par l'obtention du droit de cité, aux charges auxquelles les provinciaux avaient à faire face; et ces charges, par suite, retombaient de plus en plus lourdes sur les épaules des moyens et des petits propriétaires[2].

Nous avons indiqué plus haut (t. I, p. 490) les traits essentiels de la vie des Hellènes pendant cette période de calme plus ou moins idyllique. La Grèce reposait alors dans une paix profonde. C'est à peine si les derniers tressaillements d'indépendance des populations thraces, qui se prolongèrent dans les hautes vallées de leurs montagnes jusqu'à l'organisation définitive de la province de Thrace[3], se faisaient encore sentir dans la Macédoine leur voisine ; et depuis que la formidable insurrection dalmatico-pannonique avait été écrasée en l'an 9 après J.-C., depuis que le théâtre des luttes des Romains sur la frontière, contre les Barbares du Nord, avait été reporté vers le bassin du Danube, dans le rayon de la chaîne de for-

[1]) Cf. Pausanias, VIII, 43, 3 ; et v. Gaius, *Institut.*, II, 110, § 218, init. (Cf. 125, § 285.) Ulpian., XXII, § 2, cf. X, § 3 ; et Gaius, I, 34, § 128, et Instit., *Quib. mod. jus pot.*, I, 12, § 1. Dig., *De gradib.*, XXXVIII, 10, 4, § 11. C. O. Müller, *Institutionen*, p. 695, not. 34, nº 2; et Böcking, *Institutionen*, p. 240.

[2]) Cf. Finlay, *Griechenland unter den Römern*, p. 42 et suiv.

[3]) Cf. ci-dessus, p. 22, 1.

teresses de la Pannonie et de la Mœsie, les dernières craintes des Hellènes, du côté de ces Barbares, avaient disparu pour longtemps. Quant à exercer une influence sérieuse sur les destinées politiques de l'ancien monde encadré dans l'unité romaine sous le sceptre des Césars, c'est ce que les Grecs ne firent plus que d'une seule manière, extrêmement piquante d'ailleurs, mais qui pouvait difficilement être un sujet particulier de satisfaction pour la partie intelligente de la nation des deux côtés de la mer Égée. Nous voulons parler de la puissante influence que possédèrent à la cour palatine, notamment sous la dynastie Julia Claudia, un certain nombre de personnages de langue grecque. Il s'agit ici fort peu des savants grecs de divers genres qui occupèrent à la cour une situation considérable, soit comme précepteurs très honorés des empereurs, soit comme médecins attachés à leur personne, ou encore de ceux qui, en qualité d'astrologues, de fous de cour de haute volée ou de savants confidents, se mouvaient à l'ombre de la cour [1]; encore moins de quelques

[1]) Cf. Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, Ire partie, p. 106-110-118 et suiv. Les Grecs savants de Cnide, c'est-à-dire Théopompe et son fils Artémidore, favoris de César (Strabon, XIV, c. 2, 15, p. 969 [656]). Le rhéteur Apollodore de Pergame jouissait d'un grand crédit (comme maître d'éloquence) et était le favori d'Auguste (à côté du stoïcien Athénodore de Tarse, cf. Plutarch., *Apophthegm. Roman. August.*, c. 7. Friedl., p. 119.), tandis que Théodore de Gadara, qui se nommait le Rhodien, rival et adversaire, au point de vue scientifique ou technique, de cet Apollodore, occupait auprès de Tibère la même situation. Strabon, XIII, 4, 3, p. 927 (625). Sueton., *Aug.*, c. 89, *Tiber.*, c. 57. Suid., *s. v.* Θεοδ. Blass, *Die Griech. Beredsamkeit*, p. 70. 155-160. Parmi les Grecs médecins des empereurs, nous citerons : auprès d'Auguste (voy. aussi Friedl., p. 107, note 4, ligne 3), M. Artorius Asclépiade ; son monument à Smyrne. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 3285. Cf. vol. I, n° 367. Auprès de Tibère : Chariclès, Tac., *Ann.*, VI, 50. Sueton., *Tiber.*, c. 72. Tib. Claudius Alcimos et Ménécrate, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. III, n° 6604. 6607. Auprès de Livilla : Eudème, Tac., *Ann.*, IV, 3. Auprès de Claude : Xénophon de Cos, qui sut acquérir richesse et influence dans le poste de secrétaire impérial pour la correspondance en grec, Tac., *Ann.*, XII, 61 et 67. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 333. Auprès de Néron : Andromachos de Crète, l'ancien et le jeune, Friedl., p. 108. Puis, auprès d'Hadrien : Hermogène de Smyrne, Dio Cass., LXIX, 22 ; Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, p. 768. Auprès de Marc-Aurèle : Démétrios, Galen., ed. R., XIV, 4. Auprès de Commode : Galien, Friedl., p. 108. Savants familiers d'Auguste, v. Sueton., *August.*, c. 89. Friedl., p. 119, 197 ; l'astrologue en titre sous Tibère, Thrasyllos. Sueton., *Aug.*,

maîtresses grecques ou de quelques artistes inconnus : nous avons surtout en vue la puissance de certains serviteurs de la cour, d'origine grecque et hellénistique, qui ont joué dans l'histoire de quelques princes de cette maison un rôle exceptionnellement prépondérant. Ce sont généralement des affranchis grecs des parties les plus diverses du monde hellénique et hellénistique qui, en présence de l'isolement caractéristique du principat césarien au milieu des Romains [1], sont choisis de préférence par les empereurs de la première dynastie pour leur service personnel et pour les diverses charges de cour ; les hommes de langue grecque y paraissaient, en effet, spécialement aptes, en raison de leur culture supérieure et raffinée, de leur adresse et de leur facilité à se plier à tous les emplois. Sous Auguste, sous Tibère et sous Caligula, grâce aux principes et au tempérament de ces princes, le gouvernement des « laquais grecs » ne trouvait pas encore sa place [2] ; par contre, le règne du faible Claude, que dominaient complètement ses femmes et le personnel de sa cour, put être considéré comme « l'âge d'or » des affranchis grecs au service de la cour romaine [3]. Des hommes tels que le conseiller impérial de l'ins-

98. *Tiber.*, c. 14. Tacit., *Ann.*, VI, 20-22. Dio Cass., LVII, 15. LVIII, 27. Influence néfaste et sanguinaire de l'astrologue Barbillus d'Ephèse (en l'an 65) auprès de Néron; Sueton., *Neron*, c. 36. Bouffons grecs de Tibère : Suet., *Tiber.*, c. 56. 70. Tacit., *Ann.*, IV, 58. Plutarch., *De defect. orac.*, c. 17. Sur les acteurs et les danseurs de la cour, voy. Friedlænder, *op. cit.*, p. 90 et suiv.; les maîtresses, p. 99 et suiv.

[1]) Cf. les développements particulièrement instructifs donnés notamment par Höck, *Röm. Gesch.*, t. I, sect. 3, p. 269 et suiv. Lehmann, *Claudius*, p. 146. Stahr, *Agrippina*, p. 50 et suiv., et, entre tous, Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, Ire partie, p. 55-106. Il y est question, p. 152 et suiv., de toute la série des affranchis qui ont marqué à la cour romaine, depuis Auguste jusqu'aux derniers Antonins, et, p. 152 et suiv., 167 et suiv., de leurs emplois; le tout traité avec de très grands détails.

[2]) Hock, p. 270. Friedlænder, p. 63 et suiv. Cependant, déjà sous Caligula, quelques-uns de ces affranchis étaient très en vue; tout particulièrement Gaius Julius Claudius Callistos (Friedl., p. 157), qui prit ensuite part à la conspiration ourdie contre cet empereur et conserva également sous Claude une situation importante. Tacit., *Ann.*, XI, 29 init., XII, 1. Dio Cass., LIX, 29. Joseph., *Ant. Jud.*, XIX, 1, 10. Il était chargé de l'office *a libellis*, c'est-à-dire du service des requêtes et des plaintes.

[3]) Höck, *op. cit.* Friedlænder, p. 65. Sur l'ensemble des affranchis de Claude, voy. d'une manière générale : Sueton., *Claud.*, c. 28; Senec.,

truction publique Polybe [1], comme Tib. Claudius Narcissus, directeur suprême du service des dépêches et des lettres, secrétaire intime de Claude [2], comme notamment Pallas, le chef de la maison impériale et de l'administration du fisc, le « président de l'office impérial des comptes [3] », le tout-puissant ministre du cabinet de l'empereur, prirent alors une importance tout à fait extraordinaire, funeste assurément dans bien des cas pour l'État, et se virent même comblés [4] par le Sénat d'honneurs sans mesure. Il en fut ainsi notamment de Pallas, que l'on alla, au temps de sa splendeur, jusqu'à élever à l'ordre équestre, auquel on conféra, en l'an 52 après J.-C., les insignes de la préture (comme à Narcisse en l'an 48 ceux de la questure) en y joignant d'énormes présents, auquel on forgea une généalogie qui le faisait descendre du personnage de même nom, roi d'Arcadie à l'époque préhistorique (Pallantion), et auquel enfin, comme également à Narcisse, on ouvrit l'accès des séances du Sénat [5]. Sans doute, toute la splendeur d'une telle situation, toute la puissance de ces hommes ne les protégeait point contre une chute rapide autant que profonde, comme il ne s'en est jamais produit que dans les cours des sultans orientaux, ou, à des époques plus récentes, pour quelques puissants Juifs de cour. C'est ainsi que Polybe, par les intrigues de l'impératrice Messaline [6], et Narcisse, l'adversaire de l'impé-

Lud., 13, 5; Plin., *N. H.*, XXXIII, 10 (47), 134; Aurel. Vict., *Epitom. de Cæsar.* (*Claud.*), 4, 8 et 9; Zonar., XI, 9 fin.; et v. aussi Friedlænder, p. 65, note 6. 75 et suiv., 85 et suiv., 154. 157; Höck, p. 271; Lehmann, p. 147 et suiv.

1) Sueton., *Claud.*, c. 28. Dio Cass., LX, 29. Cf. sur sa situation à un autre point de vue, Friedlænder, p. 85 et suiv., 157.

2) Tacit., *Ann.*, XI, 29 à 38; XII, 1. 57. 65. Sueton., *op. cit.*, c. 28.

3) Tacit., *Ann.*, XIII, 2. 14. 23. XI, 29. XII, 1. 25. 53. 65. Sueton., *ibid.*

4) Friedlænder, p. 75 et suiv.

5) Sueton., *Claud.*, c. 28. Dio Cass., LX, 16. Tacit., *Ann.*, XI, 38; XII, 53. Plin., *Epp.*, VII, 29; VIII, 6; *Nat. Hist.*, XXXV, 18 (58), 201. Friedlænder, p. 75 et suiv., 78. Plus tard, le nom d'Argeios, le fidèle intendant de l'empereur Galba, indique qu'il était originaire du Péloponnèse; cf. Suet., *Galb.*, c. 20. Tacit., *Hist.*, 1, 49, init. Plut., *Galb.*, c. 28. Sur les esclaves grecs d'Achaïe à la cour Julienne Claudienne, voy. particulièrement Mommsen, *Inscr. Regn. Neapol.*, n°s 2128. 6841. 6854.

6) Dio Cass., LX, 31. Zonar., XI, 10, init.

ratrice Agrippine, à l'instigation de sa cruelle ennemie, immédiatement après la mort de Claude, trouvèrent une mort sanglante[1]; ainsi que Pallas dut, en l'an 62, périr par le poison, parce que Néron convoitait les immenses trésors de ce riche vieillard, qui possédait une fortune de soixante-quinze millions de francs[2]. Le successeur de Claude, Néron, ne fut pas au même degré que son beau-père personnellement dépendant des « laquais grecs ». Néanmoins il y eut aussi sous son règne, au moins dans la dernière moitié, des favoris de cette classe qui occupèrent une situation éminente; c'est ainsi notamment que Néron ne se fit aucun scrupule d'envoyer en Bretagne, avec une mission de confiance de la plus haute importance politique, l'affranchi Polyclète (en l'an 61)[3], et, pendant son séjour en Achaïe (voir plus bas), dans les années 66 et 67, de se faire représenter par l'affranchi Hélios, auquel il remit le soin d'administrer à sa place les affaires de l'État, et qui, après avoir été au début de son règne l'administrateur du domaine privé de l'empereur en Asie[4], avait, à la cour de Rome, acquis auprès de lui la plus grande influence[5].

Depuis la fin de la dynastie Julia Claudia, l'importance politique de cette classe à la cour va peu à peu en diminuant. Les charges de la maison impériale et celles de la cour avaient pris un tel développement qu'elles égalaient presque en étendue et en importance les anciennes grandes charges publiques; dès lors, et sous l'influence d'ailleurs du changement qui s'était peu à peu opéré dans les rapports des Romains avec la monarchie, les empereurs commencèrent à investir de ces grandes charges des Romains nés libres et nobles, notamment des membres de l'ordre équestre. Depuis Vitellius, les affranchis cessèrent de conserver le monopole grâce auquel les titulaires

1) Tacit., *Ann.*, XIII, 1, fin.

2) Tacit., *Ann.*, XII, 53, fin; XIV, 65. Dio Cass., LXII, 14.

3) Tacit., *Ann.*, XIV, 39; cf. sur sa rapacité, *Hist.*, I, 37; II, 95, et Dio Cass., LXIII, 12.

4) Tacit., *Ann.*, XIII, 1.

5) Sueton., *Nero*, c. 23. Dio Cass., LXIII, 12. 18. 19. Sur la rapacité de cet Hélios, v. Tacit., *Hist.*, I, 37, fin. Dio Cass., LXIII, 11. Sur sa mort et sur celle de Polyclète, sous Galba, v. Dio Cass., LXIV, 3. Plut., *Galba*, c. 17.

de ces charges étaient pris dans leurs rangs ; depuis Hadrien, ils disparaissent presque complètement des emplois de ce genre (l'office des finances impériales excepté). Ils continuèrent d'ailleurs toujours d'être occupés en foule dans des emplois subalternes et, à la cour, dans les charges domestiques et au service personnel des empereurs ; et leur influence, aux IIe et au IIIe siècles, reposa principalement sur la faveur également personnelle des empereurs et sur leur situation à la cour[1]. En revanche, il s'écoule encore un temps assez long jusqu'au moment où, en présence du nivellement progressif des nations dans l'empire romain, on voit aussi apparaître dans les grands emplois civils et militaires une quantité de Grecs qui avaient acquis le droit de cité[2].

Quant aux Grecs d'Achaïe, tant que ne se manifestent pas, pesant lourdement sur eux, les vices du système proconsulaire ou les conséquences prolongées d'une effroyable désorganisation sociale, telle que nous l'avons constatée depuis la bataille d'Actium, ils mènent par le fait une existence plus ou moins « idyllique ». D'autres, notamment les Hellènes de la « libre Cyzique » (p. 24) et ceux de Rhodes (voir plus bas), dont la situation était meilleure, se permirent vis-à-vis des citoyens romains des insolences qu'il leur fallut expier d'une manière très pénible ; il y eut de grands personnages impertinents, comme ce riche Crétois romanisé, Claudius Timarchos[3], qui, au temps de Néron, non seulement accablait ses

[1]) Cf. Friedlænder, *op. cit.*, p. 56-58. 216. Méritent une mention spéciale parmi les affranchis grecs : sous Domitien, le secrétaire intime Abascantus, Friedlænder, p. 87 et suiv., 161. (Lorsque cet office *ab epistulis* eut été, sous Hadrien, divisé en deux bureaux indépendants [Friedl., p. 87. 90], un latin et un grec, la direction de la section grecque fut l'objet de l'ambition souvent satisfaite des rhéteurs et sophistes grecs). Puis (Friedl., p. 93 et suiv.) le grand-chambellan Parthénios. Parmi les affranchis d'une époque ultérieure, il faut citer, comme ayant joué un grand rôle, ce Cléandre qui fut, sous Commode, préfet du prétoire, Friedl., p. 95.

[2]) Friedl., *op. cit.*, p. 181 et suiv., et v. ci-dessous.

[3]) Tacit., *Ann.*, XV, 20-22. A la suite de cet incident, à l'occasion duquel notamment le célèbre Pætus Thraséa mit vivement en lumière ces vices de l'administration provinciale, Néron ne tarda pas à provoquer une décision aux termes de laquelle « il n'était permis à personne de faire au sein des administrations fédérales une motion tendant à transmettre au Sénat des remerciements aux propréteurs ou proconsuls, ni de se charger d'une sem-

compatriotes pauvres sous le poids de son arrogance, mais ne craignit même pas de déclarer avec orgueil « qu'il dépendait entièrement de lui qu'on accordât ou non aux gouverneurs romains dans sa province des remercîments pour leur administration, et qu'on députât ou non des ambassades pour porter à Rome ces remercîments » ; ce qui lui valut (en l'an 69) sa condamnation par le Sénat à être banni de son île. De tout cela, il n'est pas question dans la pauvre et faible Achaïe. Si nous faisons abstraction de la puissante activité mercantile et industrielle des nouvelles villes de Nicopolis, de Patræ, de Corinthe, si nous ne considérons que la masse de l'ancienne population, dont la vie politique proprement dite s'est complètement éteinte ou desséchée, les études, les travaux des fédérations cantonales de plus en plus diminuées et devenues absolument inoffensives, de l'amphictyonie renouvelée, de la diète provinciale d'Argos, non moins inoffensive au point de vue politique et dont le maintien d'ailleurs était toujours subordonné au caprice du nouvel empereur[1], enfin le soin des jeux solennels, anciens et nouveaux, forment désormais l'intérêt principal de la vie grecque. Le temps était réellement venu, pour la petite race de cette époque, où l'on devait considérer comme mort le lien jadis vivant qui la rattachait à son propre passé ; la tradition des grandes actions et des grandes souffrances des aïeux n'était plus, pour les Hellènes,

blable mission. Plus tard, paraît-il (cf. aussi Plin., *Panegyr.*, 70), ces démonstrations publiques furent remplacées par des adresses écrites ou par des décrets d'honneur, par lesquels les colonies ou villes pouvaient témoigner en quelque sorte *privatim* aux chefs des provinces leur reconnaissance. C'était tout aussi efficace et peut-être moins compromettant ». Ad. Schmidt, *Gesch. der Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 362-364. D'ailleurs, s'il est permis de s'en rapporter aux épanchements d'un rhéteur, les Hellènes de ce temps observaient précisément dans ce qu'on appelait les villes libres, — qui, il est vrai, pouvaient toujours craindre que le gouvernement central de Rome ne confisquât les restes de leur ancienne indépendance, par exemple à Athènes, à Sparte, à Byzance, à Mitylène, à Rhodes, — observaient, disons-nous, vis-à-vis de Romains, notamment vis-à-vis des gouverneurs de leurs provinces respectives, une attitude très respectueuse, allant même dans certaines circonstances jusqu'à la bassesse, et leur élevaient à l'envi des statues; cf. Dio Chrysost. (ed. Morelli), or. XXXI (*Rhod.*, p. 342 d).

[1]) Cf. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 31, lig. 29 et v. p. 124; cf. ci-dessous.

qu'une magnifique parure, une décoration colossale de leurs villes, de leurs montagnes et de leurs vallées ; l'antique gloire de la Grèce n'était plus désormais, à de rares exceptions près, qu'un objet de savantes études, un répertoire inépuisable pour les déclamations d'apparat de rhéteurs indigènes et étrangers ; le charme qu'exerçaient sur tout esprit cultivé du monde romain comme du monde hellénistique les endroits consacrés par la légende et par l'histoire, de ce pays « classique », dans le sens le plus élevé du mot, parvint peut-être encore à transfigurer momentanément, aux yeux de quelques-uns, les descendants dégénérés des anciens Hellènes, mais quant à la race mesquine de ces Épigones, elle avait, prise dans sa grande majorité, perdu tout lien moral et vivant avec les puissantes générations qui l'avaient précédée.

Une seule chose leur était restée commune avec ces grands aïeux, le goût, que rien n'avait pu détruire, pour les jeux et les sacrifices solennels. Mais ces fêtes et ces réunions, ces sacrifices splendides, ces combats et ces jeux étaient, même encore du temps de Philopœmen, la gracieuse parure d'une vie publique animée et remplie ; c'étaient des haltes, des centres d'amical ralliement dans le sérieux et l'activité de temps troublés et difficiles : maintenant que la vie publique des Grecs avait perdu toute profondeur et tout aliment, maintenant que le proconsul à Corinthe et l'empereur avec le Sénat décidaient, dans leur toute-puissance illimitée, des destins du monde hellénique, le soin de ces intérêts qui pour eux avaient un caractère religieux et esthétique, cette dernière portion vivante de l'héritage d'un meilleur passé, ce que les Hellènes avaient conservé intact à côté de la glorieuse histoire de leurs aïeux, à côté des œuvres littéraires et des monuments, trésors des temps qui n'étaient plus, tout cela était devenu proprement pour ces générations le but de leur vie. Nous avons déjà vu plus haut avec quelle ardeur elles continuèrent à s'attacher notamment à leurs exercices gymnastiques et aux solennités de leurs jeux nationaux. Les anciennes et les nouvelles solennités nationales des jeux Olympiques [1], Pythiens et Néméens, enfin

[1]) Ce qui est tout à fait caractéristique à ce point de vue, c'est que sous Claude, en l'an 44 après J.-C., d'après JOANN. MALALAS (ed. Bonn.), IX,

les jeux d'Actium (ces derniers se perpétuèrent à côté des jeux Olympiques[1] jusqu'à la fin du monde antique), de même les

p. 224 (V. 95, O. 290), et X, p. 248 sqq. (O. 320 sqq. V. 105, b. c.) Kuhn, *Die städtische Verf. des Röm. Reiches*, t. I, p. 113 et suiv., les habitants de la grande ville hellénistique d'Antioche en Syrie achetèrent des Éléens pour une somme énorme, avec l'agrément de l'empereur, le droit de célébrer, eux aussi, les jeux Olympiques dans leur ville, au mois d'octobre, pendant un certain nombre de périodes. Cf. Lehmann, *Claudius*, p. 240 et suiv. Clinton, *F. R.*, p. 29. Du reste, Élis, d'après Mommsen (*Röm. Gesch.*, V, p. 239, 1), comptait parmi les villes libres d'Achaïe. Sur les jeux Olympiques, cf. aussi Dio Chrysost. (ed. Morelli), or. XXXI (*Rhod.*), p. 344, b.-d. Philostrat., *Apoll. Tyan.*, IV, 29; V, 43; v. aussi, dans Pausanias V. 31, 5. 6 et 7. (cf. ci-dessus, t. I, p. 416, 3), l'histoire de concurrents, dont l'un (Ol. 201, 1 = 25 ap. J.-C.) fut puni par les juges pour lâcheté, tandis que d'autres le furent pour avoir cherché à obtenir par corruption la victoire aux jeux Olympiques (Ol. 218, 1 = 93 ap. J.-C. et 226, 1 = 125 ap. J.-C.), vu qu'ils s'étaient, à d'autres points de vue, conduits de la manière la plus répréhensible. Nous rattacherons encore à cet ordre de faits ce que Joseph., *Bell. Jud.*, I, 21, 12; *Ant. Jud.*, XVI, 5, 3, nous apprend d'Hérode le Grand de Judée, ce puissant et princier ami des Grecs, qui, à côté des autres bienfaits que lui durent différentes villes grecques (t. I, p. 488, 3), consacra également une somme considérable à relever et à ramener à son antique splendeur la fête olympique, complètement tombée par suite des guerres civiles d'où était sorti l'Empire; dans le temps de son voyage à Rome (environ en l'an 18 av. J.-C.), il remplit même à Olympie la fonction d'agonothète en l'an 20 ou 16 av. J.-C. D'après Euseb., *Chron. lib.*, I, p. 214 (ed. Schöne). Crameri *Anecdot. Paris.*, p. 151, un quadrige de Tibère, le premier Olympionique romain (Ol. 195, en l'an 1 ap. J.-C.). (Clinton, *Fast. Roman.*, vol. 1. p. 4), et, en Ol. 199 = 17 ap. J.-C., l'attelage de Germanicus remportent la victoire à Olympie dans les courses de chevaux, qui avaient été un moment interdites sous Auguste et furent de nouveau autorisées sous Tibère. Cf. Krause, *Olympia*, p. 44, notes 33 sqq. *Archäol. Zeitung*, 1879, p. 36. 1880, p. 53. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 264. Remarquons enfin que, d'après Plutarch., *De Exil.*, c. 12, les bannis même des îles de l'Archipel avaient la permission de prendre part à ces jeux solennels, ainsi qu'aux cérémonies religieuses (il nomme [*op. cit.*] les mystères d'Éleusis, les Dionysies à Athènes, les jeux Néméens, près d'Argos, les jeux Pythiques et les jeux Isthmiques).

[1]) A côté des jeux Olympiques, les concours et les victoires remportées aux jeux Pythiques, Isthmiques et Néméens furent d'une manière permanente tenus en haute estime : c'est ce que démontrent beaucoup d'inscriptions consacrées à des vainqueurs; voy., par exemple, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nos 247. 1068. 1719. 1720; III, nos 5804. 5806. 5913, et plusieurs autres. L'empereur Julien (v. plus bas) renouvela encore la fête actiaque; Julian., *Panegyr.*, X, c. 9, 1, et voy. Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengesch. Roms*, t. II, p. 305, qui, au surplus, admet ici, p. 306 (contrairement à l'opinion par lui précédemment émise, dans Becker-Marquardt, *R. A.*, IV, p. 482) que les jeux Actiaques (voy. aussi Mommsen, *Monum. Ancyr.*, p. 26) ne subsistèrent pas longtemps à Rome; Caligula

jeux d'un caractère plus local, notamment ceux d'Athènes et d'Argos [1], et de quantité d'autres endroits, continuèrent à être entretenus avec les soins de l'amour le plus extrême. Les plus hautement appréciés étaient toujours les jeux Olympiques ; à côté d'eux, les jeux d'Actium, dans lesquels trouvaient place tous les genres de concours littéraires et gymniques, étaient certainement tenus en une estime toute particulière ; « de nombreuses inscriptions concernant des athlètes et des musiciens des pays les plus divers de langue grecque établissent que l'honneur des victoires qui y étaient remportées n'était pas prisé moins haut que celui des couronnes d'Olympie et de Delphes [2] ». Un genre de vie répondant parfaitement à cet état de choses s'était développé chez les artistes qui paraissaient dans ces solennités, une vie nomade toute particulière, des manifestations de laquelle les inscriptions de cette période et plus encore des périodes suivantes de notre histoire fournissent des preuves pleines d'intérêt. Les artistes dramatiques, les virtuoses de la musique, les athlètes, habituellement de langue grecque, voyageaient volontiers tantôt seuls, tantôt en troupe, notamment en Asie-Mineure et en Grèce, où même les petites villes conservèrent d'une manière permanente leurs spectacles et leurs concours revenant périodiquement. Les plus célèbres artistes de ce genre faisaient, paraît-il, des tournées régulières en Grèce, en Asie-Mineure et en Italie, et reçurent souvent des

supprima dans tout l'empire (Sueton., *Caligula*, c. 23) les jeux Actiaques, que différents princes, comme Hérode le Grand, et beaucoup de villes dans les provinces, avaient à leur tour imités en l'honneur d'Auguste. Ils paraissent avoir alors également cessé pour Rome ; sous Néron seulement, à l'occasion de la délivrance de Poppée, on décida une fois encore, en l'an 63 (Tac., *Ann.*, XV, 23), un *certamen ad exemplar Actiacæ religionis*. Mais ces jeux subsistèrent dans les provinces ; sans parler de la Grèce, il est encore question des jeux Actiaques à la fin du Ier siècle ap. J.-C., à Antioche et à Alexandrie ; cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. III, n° 5804, lig. 24 et 27, cf. p. 732.

[1]) On célébrait à Argos cinq grandes fêtes ; sur ce nombre, quatre grandes fêtes de dieux, avec des jeux publics, se conservèrent jusqu'au temps de l'empereur Julien ; Curtius, *Pelop.*, t. I, p. 83 ; t. II, p. 560. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 580, sur le n° 1124.

[2]) Cf. aussi notamment Friedlænder, *op. cit.*, p. 304 et suiv., et les nombreux passages cités p. 305, note 3 ; en outre du passage de Stat., *Silv.*, II, 2, 6, voy. notamment, pour les villes de l'Achaïe, Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1068 pour Mégare, n° 1420 pour Sparte ; voy. aussi n° 1719.

localités dans lesquelles ils avaient excité une admiration passionnée les honneurs du droit de cité. Tels furent le chanteur Aurélius Charmos, citoyen de Philadelphie, de Nicomédie et d'Athènes[1]; au IIe siècle après J.-C., l'athlète M. Aurelius Asclépiade, citoyen d'Alexandrie, Hermopolis, Pouzzoles, Naples et Élis, sénateur d'Athènes[2]; le célèbre athlète T. Flavius Archibios d'Alexandrie, qui, encore adolescent, commença sa « carrière de gloire » environ en l'an 89 après J.-C. aux jeux Néméens, remporta ensuite, jusqu'au milieu du règne de Trajan, une énorme quantité de couronnes aux concours les plus brillants des provinces gréco-asiatiques, de la Grèce et de l'Italie, et fut deux fois acclamé comme vainqueur aux jeux Olympiques (Ol. 220, 1 = 101 ap. J.-C., et Ol. 221, 1 = 105 ap. J.-C.)[3]; tel encore un certain Marcus Tullius, qui, au temps d'Antonin le Pieux, prit part à tous les concours en renom à cette époque en Grèce, à Rome et dans plusieurs capitales asiatiques, et était citoyen d'Apamée en Bithynie, de Corinthe, d'Athènes et de Smyrne[4]; tels enfin, dans les dernières années du IIe siècle, le joueur de flûte T. Ælius Aurelianus Theodotos de Nicomédie, qui fut aussi citoyen de Thèbes, d'Athènes, de Smyrne, d'Éphèse, de Pergame et autres localités, et remporta pareillement en Italie, en Grèce, en Asie, les plus nombreuses et les plus honorables victoires[5], et — sans indication certaine de l'époque où il vivait — Julios, citoyen de Sparte, qui avait reçu le droit de cité dans toute l'Hellade, la Macédoine et la Thessalie[6]. Rome encourageait de son mieux ce goût national. Le droit de recevoir en grande pompe les vainqueurs rentrant après les jeux dans leur ville natale ne fit plus partie des attributions des municipalités; il fut concédé par privilège impérial à de grands « Instituts des jeux », et, en ce cas, le Trésor impé-

1) FRIEDLÆNDER, II, p. 37. 318. BÖCKH, *C. I. Gr.* (I, n° 1420), II, n° 3425.

2) *C. I. Gr.*, III, n° 5913.

3) *C. I. Gr.*, III, n° 5804, et voy. p. 718 jusqu'à 733.

4) *C. I. Gr.*, n° 247.

5) *C. I. Gr.*, n° 1720.

6) *C. I. Gr.*, n° 1420.

rial prenait à sa charge la pension annuelle (σίτησις) allouée au vainqueur[1].

En même temps, en présence de la vie publique de ces Hellènes, désormais si « vide », on voit, notamment à Athènes, les établissements et les autorités qui avaient pour fonction l'éducation gymnastique de la jeunesse prendre une place de plus en plus importante. Une énorme quantité d'inscriptions nous édifie sur la haute importance que cette époque, où les fonctions politiques proprement dites n'étaient plus que des titres pompeux, où les véritables et réels intérêts des Athéniens se trouvaient réduits à l'entretien des grands établissements d'éducation de tout genre, à la conservation des magnifiques œuvres d'architecture de la ville et des restes des relations commerciales autrefois si actives, que cette époque, disons-nous, attachait aux gymnases (également très fréquentés alors par les étrangers vivant en foule à Athènes, notamment par les jeunes étudiants), à la jeunesse des gymnases, aux nombreux employés subalternes et maîtres qui y étaient occupés et aussi aux personnages spécialement chargés de l'éducation physique des jeunes gens, pædotribes et hoplomaques, aux éphèbes et à leurs chefs, cosmètes et sophronistes, enfin aux gymnasiarques et agonothètes[2].

[1]) Mommsen, *Röm Gesch.*, V, p. 265.

[2]) Pour ne pas entrer trop avant dans des détails purement archéologiques, je renvoie, pour ces fonctionnaires athéniens, aux recherches très complètes d'Ahrens, *De Athenarum statu politico*, p. 53. 59. Beutler, *De Athenarum fatis*, p. 31-34, et voy. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 375 sqq, sur le n° 270, p. 379. 380. 910. 385. Voy. d'une manière générale toutes les inscriptions, très nombreuses, cataloguées dans Böckh, *ibid*, p. 357-408, n° 244-308. Si nous entrons dans le détail, nous voyons, d'après les recherches d'Ahrens, p. 58 sq., que l'office des pædotribes, les plus considérés parmi les maîtres qui dirigeaient les exercices préparatoires à la lutte, devait d'abord être chaque année confié à un nouveau titulaire; mais, depuis le temps de Néron, leur office paraît être devenu viager. Les cosmètes, les sophronistes, les gymnasiarques et les agonothètes sont aussi des fonctionnaires publics athéniens. Les cosmètes, à côté desquels se plaçaient plusieurs fonctionnaires d'un rang moins élevé, étaient les chefs suprêmes de tout ce qui touchait aux gymnases, et cet emploi était brigué par les familles les plus considérées d'Athènes; le cosmète était élu tous les ans par le peuple (et non désigné par le sort). Les sophronistes étaient chargés de la surveillance de la moralité des éphèbes : précédemment on élisait annuellement dix sophronistes, correspondant aux dix tribus; à l'époque

Terminons par un trait appartenant à l'histoire spéciale de la Béotie, trait également caractéristique, qui nous montre bien clairement comment les ressources d'un bien-être qui se reconstituait lentement dans ces contrées étaient de préférence appliquées à des destinations de ce genre. Du temps de l'empereur Caligula vivait, dans la petite ville d'Acræphia, un homme riche du nom d'Épaminondas. Il rendit à cette époque des services de la nature de ceux que ses contemporains savaient tout particulièrement apprécier. Au moment (en l'an 37 ap. J.-C.) où l'on allait députer la grande ambassade des « Panhellènes » (v. plus haut p. 34), et où les représentants des villes béotiennes ne trouvaient personne qui fût disposé à entreprendre pour leur confédération le coûteux voyage de Rome, Épaminondas s'était spontanément chargé de cette mission et en avait supporté personnellement tous les frais [1]. Il s'était par suite vu combler de louanges par les « Panhellènes », qui, entre autres honneurs, lui avaient décerné une couronne d'or et avaient décrété qu'il lui serait érigé une statue [2]. Quant à l'assemblée fédérale des Béotiens, ravie de ce que le dévouement d'Épaminondas avait préservé leur canton du danger de n'être pas représenté à l'ambassade panhel-

impériale, nous n'en voyons plus que six (ou quatre) et autant d'hyposophronistes. Les gymnasiarques, — ne se confondant plus avec les fonctionnaires de l'époque antérieure, dont la charge était annuelle et qui s'acquittaient de la liturgie de la gymnasiarchie ou lampadarchie (cf. aussi HERMANN, *Griech. Staatsalt.*, § 161, n° 10) — étaient les surveillants des palestres et faisaient en général leur service chacun pendant un mois; ils dirigeaient les jeux établis pour exercer la jeunesse attique (d'après AHRENS, p. 56, même encore à cette époque, comme liturgie), tandis que les agonothètes avaient la direction de la plupart des grands jeux ayant une organisation officielle. Cf. DITTENBERGER, *De ephebis*, p. 29-36. Mentionnons enfin ici encore les excursions des éphèbes athéniens à l'île de Salamine, avec les exercices militaires et gymnastiques, et les sacrifices qui y étaient établis, dont il est question dans plusieurs inscriptions récemment découvertes (*Philistor*, I, 1-2. Inscr. 1, lig. 16 et lig. 53 Inscr. 1, lig. 30 et suiv., et lig. 71 et suiv. Inscr. 3, lig. 24, puis I, 3. Inscr. 4, lig. 22 et 75 et suiv., et I, 6-7. Inscr. 5, lig. 39), qui se placent dans la seconde moitié du dernier siècle av. J.-C., sous l'archonte Agathocle (entre 47 et 40 av. J.-C.). Cf. KEIL, dans le *Rhein. Museum*, N. F. XVIII (1863), p. 61.

1) KEIL, *Syllog. inscr. Boeot.*, n° 31, lig. 7-13. 60-65. 95-99. 101-105. 107 et suiv. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1625, lig. 18 à 34.

2) KEIL, lig. 15 à 20.

lénique, elle décréta que sa statue serait érigée dans l'antique sanctuaire fédéral, dans le temple d'Athênê Itonia, près Coronée [1]. Les citoyens de Thèbes lui conférèrent le droit de cité et placèrent sa statue dans leur théâtre [2]. On avait ainsi glorifié ce personnage et le généreux emploi qu'il avait fait de sa fortune comme, dans les jours meilleurs d'autrefois, les nobles ancêtres des Hellènes se permettaient à peine d'honorer les plus grands héros, les plus grands hommes d'État de la nation. Le même Épaminondas trouva bientôt une nouvelle occasion de s'acquérir des droits éternels à la reconnaissance de cette époque où une race en décadence ne se rattachait plus qu'à l'ombre du passé. Sur un contrefort du mont Ptoon, en Béotie (au nord-est du lac Copaïs, un peu au-dessous du pic du sud-est, qui est le plus élevé), se trouvait un célèbre sanctuaire d'Apollon, avec un oracle, appartenant aux Thébains. Ce sanctuaire était entouré d'un espace consacré, où la fête des « Ptoïa » était, en l'honneur du dieu, solennisée par des concours littéraires et gymniques. Par suite de la profonde décadence dans laquelle était précisément tombé le pays béotien, cette fête, dans les dernières années d'Auguste, avait complètement cessé d'exister. Trente ans s'étaient écoulés, lorsque, du temps de Caligula, Épaminondas fut élu agonothète. C'est alors qu'il s'empressa de rétablir de la manière la plus complète et dans tout leur éclat les luttes et les jeux des « Ptoïa », qui, désormais furent en même temps célébrés comme *Cæsarea* (jeux en l'honneur de Jules César divinisé) et rattachés à des sacrifices en l'honneur des empereurs romains; il rétablit de même le culte du temple et de son oracle. Il va de soi que, suivant la vieille coutume béotienne (t. I, p. 102), Épaminondas accompagna cette générosité de festins et de cadeaux splendides, offerts à la population entière de la ville, personnes libres et esclaves, tant hommes que femmes (ces dernières furent traitées par son épouse, Notila ou

[1]) Keil, lig. 50-77. C'était (lig. 72. 73), une εἰκὼν γραπτὴ ἐν ὅπλοις, c'est-à-dire un médaillon en forme de bouclier (pour appendre à la muraille) avec portrait-buste peint ou sculpté en demi-relief. Cf. Böckh, *ibid.*, lig. 30 à 34.

[2]) Keil, lig. 110-115.

Noticha), et aussi aux nombreux étrangers qui avaient pris part à la fête. Naturellement ses concitoyens le récompensèrent par les honneurs et les distinctions les plus rares : l'érection de sa statue dans le temple d'Apollon Ptoos et sur le marché de la ville, et la couronne d'or dont elle fut décorée, furent les plus durables. Enfin, un fait bien caractéristique, c'est qu'au milieu de l'interminable prolixité de l'inscription à laquelle nous empruntons tous ces détails, l'acte le plus utile de ce Crésus, la restauration complète, effectuée peu de temps auparavant à ses frais, de la digue tombée en ruines qui empêchait les eaux du lac Copaïs de convertir ses bords en marais, cet acte, disons-nous, n'est mentionné qu'en quatre lignes aussi brèves que possible[1] !

On travaillait donc à conserver ces vestiges des temps antiques avec toute la ténacité qui n'avait pas cessé d'être propre au caractère grec[2]. Nous verrons beaucoup plus tard encore que l'on peut constater l'existence d'un nombre infini de cultes et de jeux solennels jusqu'à une époque très avancée du monde antique, déjà fortement ébranlé par le choc des Germains comme par le puissant développement du christianisme : seulement presque partout les formes seules subsistaient ; l'esprit qui les avait jadis vivifiées avait depuis longtemps disparu. Rien ne caractérise mieux cette tendance et la vie de cette époque, dans d'autres domaines encore, que ce qui se passait à Sparte. Nous avons eu précédemment à dépeindre la série des révolutions, absolument destructives, qui avaient passé sur cet antique État ; néanmoins ce fut là précisément que l'on se cramponna, avec l'énergie la plus tenace, aux ombres qui rappelaient Lycurgue. L'ancienne population spartiate avait été transformée de fond en comble ; elle s'était fondue avec les périèques et les hilotes d'autrefois et avec de nombreux étrangers, et les citoyens de Sparte avaient une tendance toute particulière à rechercher le droit de cité romaine et à adopter des

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1625, lig. 1-18. 34-87. Cf. Keil, *ibid.* p. 137-146. Bursian, *Geogr. v. Griechenl.*, t. I, p. 213 et suiv. Sur les *Cæsarea* (Καισάρεια) voy. Preller, *Röm. Mythol.*, p. 791. (Scènes semblables à Argos, voy. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1122 sq.).

[2]) Cf. Friedländer, *op. cit.*, II, p. 319 et sqq.

noms romains. De l'ancienne constitution, il ne restait guère que des ruines. Néanmoins, il y avait toujours à Sparte des familles dont l'indestructible orgueil faisait remonter leur généalogie jusqu'aux héros de la guerre du Péloponnèse, jusqu'à Brasidas [1] et Callicratidas [2]. Les anciennes allures de la population, au moins en ce qui concernait la grande majorité des propriétaires et des riches, étaient bien changées. Sans doute, les classes inférieures conservaient la rusticité antique et la toilette sommaire d'autrefois [3]. Mais la sévérité des mœurs avait progressivement disparu dans la masse, au point que, du temps de Néron, beaucoup de Spartiates dépassaient les autres Hellènes en luxe et en faste, tant dans le costume que dans la manière de vivre [4]. On voyait les rejetons des anciennes familles, à moins que tel ou tel éphore routinier ne vînt s'interposer avec une pédanterie surannée et devenue ridicule, faire le commerce, armer des navires, se livrer à l'industrie, aussi bien que n'importe lequel des ci-devant périèques [5]. Et, malgré cela, on demeurait attaché, avec l'inébranlable opiniâtreté d'un esprit de conservation tourné en caricature, à des dehors bizarres; c'est ainsi qu'encore à cette époque les Spartiates ne devaient point porter la moustache [6]. Les syssities allaient toujours leur train, et les autorités conservaient sans changements, dans leurs communications officielles, le style laconique du temps d'Agésilas et de Lysandre [7]. Sans s'inquiéter du changement total qui s'était opéré dans le monde depuis des générations, on continuait toujours, comme Cicéron le vit encore avec étonnement [8], d'élever la jeunesse d'après les anciens errements,

1) Cf. Plutarch., *Apophtegm. Roman. apophthegm. August.*, c. 14.
2) Cf. Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 32.
3) Cf. Plutarch., *Adv. Colotem*, c. 4.
4) Cf. Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 27. *Epist. Apollon.*, 63.
5) Cf. Philostrat., IV, 32.
6) Plutarch., *De sera numinis vindicta*, c. 4.
7) Philostrat. *Epist. Apoll. Tyan.*, 62.
8) Cic., *Tuscul.*, V, 27. II, 14-20. Cf. Philostrat., *Apoll. Tyan.*, II, 27. 31. Pausan., III, 14, 6-9. Dio Cass., LIII, 27, remarque incidemment pour le temps d'Auguste que « les Lacédémoniens étaient toujours les mêmes, et qu'alors encore ils avaient coutume, entre tous les autres, de se dépouiller

sous une sévère discipline et avec de durs exercices militaires, ce qui avait du moins l'avantage de faire contrepoids aux habitudes de mollesse et à la débauche qui ne se propageaient que trop par ailleurs. La belle tradition du respect pour la vieillesse, auquel on accoutumait la jeunesse, persistait heureusement encore à Sparte [1]; mais, en revanche, à côté de l'esprit de conservation des anciennes mœurs laconiennes, ce fut un fonds prédominant de superstition qui fit durer bien longtemps après l'époque de Plutarque, témoin stupéfait d'une scène de ce genre, le cruel usage de la flagellation des jeunes gens devant l'autel d'Artémis Orthia, laquelle était précisément en même temps un rite religieux [2].

Ainsi les hommes et les institutions, dans une grande partie de l'Achaïe, étaient également devenus de véritables antiquités, pouvant offrir un vif intérêt à de nombreux voyageurs étrangers. On voyait rarement sans doute des choses aussi étranges que ce que raconte Valère Maxime du suicide organisé, tel que le pratiquaient, dans des circonstances données, les Hellènes de l'île de Céos ; lui-même prétend avoir été témoin, lorsqu'il se rendit en Asie avec Sextus Pompeius Macer (18 ans après J.-C.), de la mort volontaire d'une dame de haute condition, âgée de quatre-vingt-dix ans [3]. Mais cet intérêt pour la Grèce et les Grecs,— exception faite pour la Béotie, qui continuait de plus belle sa vie crapuleuse [4] — cet intérêt s'est conservé pendant des siècles encore chez les esprits cultivés de l'ancien monde. Et, après comme

de leurs vêtements et de s'oindre d'huile pour les exercices préparatoires aux combats de l'arène ».

1) Plutarch., *An seni sit gerenda respubl.*, c. 24 fin.

2) Cf. Plutarch., *Lycurg.*, c. 18. *Aristid.*, c. 17, fin., et *Institut. Lacon.*, c. 39. Nicol. Damasc., dans Müller, *Fragm. hist. Græc.*, vol. III, pag. 458, n° 114. Lucian., *Demonax.*, c. 46, et Philostrat., *Apollon. Tyan.*, VI, 20. VII, 42 s. fin. Pausan., III, 16, 7.

3) Valer. Max., II, 6, 8. 9. Cf. Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, pag. 5.

4) Cf., p. 64, et v. Böckh, *C.I. Gr.*, vol. I, n° 1625.— En ce qui concerne la Béotie, les archontes portaient alors et continuèrent toujours de porter dans l'exercice de leurs fonctions une couronne et les cheveux longs ; ils défendaient régulièrement de manger des fruits en automne avant l'équinoxe, et de tailler la vigne au printemps dans le même moment. Plutarch., *Quæst. Roman.*, c. 40.

avant, c'était toujours l'antique et splendide Athènes qui captivait le plus les étrangers, les Romains comme les voyageurs hellénistiques. Cette ville, dont un homme tel que Philon disait : « Ce qu'est la prunelle dans l'œil et l'intelligence dans l'âme, Athènes l'est dans la Grèce [1]», était toujours celle où se manifestaient les traits les plus accentués de l'ancienne vie hellénique. A la différence de Sparte, où les débris de l'ancienne constitution et de la discipline de Lycurgue, conservés avec un soin scrupuleux et inquiet, formaient un étrange contraste avec les transformations si profondes qu'avait par ailleurs subies le tempérament du peuple, la manière d'être d'autrefois s'était maintenue chez les Athéniens dans une large mesure. La mobilité sans trêve, l'activité multiple et intelligente, le goût dont les Athéniens d'aujourd'hui ont également hérité pour les tumultes et les émeutes[2], la promptitude à recevoir toutes les impressions, le goût des saillies spirituelles, même faites à leurs dépens, l'irascibilité qui faisait facilement place à des dispositions pleines de bienveillance et de sympathie, furent parfaitement connus aussi d'un des derniers contemporains de l'ancienne époque impériale, du Béotien Plutarque [3], et n'ont pas cessé depuis d'être faciles à constater.

La vie d'Athènes, véritable jeu que les grands souvenirs abritaient de leur ombre, avec ses allures faciles, avec ses écoles philosophiques, qui ne reconquirent, il est vrai, leur célébrité dans le monde qu'au siècle suivant, exerçait sur les Romains et sur d'autres étrangers l'attraction permanente d'un doux enchantement. Aussi, à cette époque, ce ne sont pas seulement les empereurs et les impératrices, les princes et les princesses de la dynastie qui se laissent volontiers flatter et fêter par la spirituelle population des Cécropides ; nous connaissons plus d'un étranger [4] qui mit son plaisir et sa gloire

[1]) Philo Jud., *Opp.* « *quod liber sit quisquis virtuti studet,* » c. 20, pag. 886. P (467. M).

[2]) Plutarch., *Symposiac.*, lib. VIII, quæst. III, c. 1, init.

[3]) Plutarch., *De sera num. vind.*, c. 15, et *Præcept. politic.*, c. 3 ; cf. la scène décrite par Lucian., *Demonax*, c. 11 ; v. aussi les observations pleines de malice de Philostrat., *Apoll. Tyan. epist.*, 70.

[4]) Pour ne rien ajouter de plus sur la disposition spontanée des Athéniens

à être célébré, par des statues et des inscriptions d'honneur, comme bienfaiteur de cette ville[1]. Souvent, il est vrai, on utilisait pour cela de vieilles statues, dont on changeait simplement le nom. A un autre point de vue, Athènes, de même que, entre autres, la splendide cité de Rhodes[2], était toujours la ville hellénique où se retiraient les personnages que le courroux du prince forçait à quitter Rome,

à flatter les souverains romains ainsi que les personnes de toute sorte qui étaient en crédit à la cour romaine, v. notamment l'inscription en l'honneur de M. Artorius Asclépiade de Smyrne, médecin ordinaire d'Auguste: Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 367. Séjour du poète Lucain, Sueton., *Vit. Lucan.* init.

[1]) C'est ainsi que l'ami d'Auguste, le célèbre P. Vedius Pollion, fut trouvé par une statue et une inscription, v. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 366; de même aussi on plaça dans le théâtre d'Athènes, en l'honneur d'un autre ami d'Auguste, Paullus Fabius Maximus (Tacit., *Ann.*, I, 5) une statue en marbre de l'Hymette et une inscription, v. *Philologus*, 1866, t. XXIV, 3e cahier, p. 541. La statue élevée sur l'Acropole, avec l'inscription rapportée dans Böckh, *ibid.*, n° 370 *b*, p. 911, représentait le même personnage. Cf. Nipperdey, ad *Tacit. Annal.*, *ibid.* On peut encore citer la statue élevée sur l'Acropole en l'honneur de L. Domitius Ahenobarbus, célèbre sous Auguste comme vainqueur des Germains. *Arch. Zeitung*, II, 244. Nipperdey, ad *Tacit. Ann.*, IV, 44. Stahr, *Agrippina*, p. 5. Puis le prince numide Juba (sous Auguste), dont Pausanias (I, 17, 2) trouva la statue dans le gymnase de Ptolémée Philadelphe, et à l'arrière-petit-fils (Ptolémée) duquel les Athéniens élevèrent également une statue sous Tibère. Böckh, n° 360. Bursian, *Geogr. v. Griech.*, t. I, p. 291. De même aussi le prince thrace Cotys, fils de Rhascuporis, encore du temps d'Auguste; v. Böckh, n° 395 (autre opinion soutenue par Lehmann, *Claudius*, p. 186). De même également le questeur *propraetore* (sans doute d'Achaïe) P. Cornelius Scipion (p. 3, note 2) eut les honneurs d'une statue et d'une inscription. Böckh, n° 364. D'autres encore dans Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, pp. 668. 673. 678. Puis, sous Tibère (Tacit., *Ann.*, VI, 10) le noble et célèbre pontife et préfet de Rome, L. Calpurnius Pison et son beau-père, le consul de l'an 14 av. J.-C., M. Licinius Crassus Frugi; ces deux personnages avaient dans l'Acropole des statues sur un piédestal commun, dont l'inscription a été conservée. (*Bull. Arch.*, 1855, p. 30 et suiv.) Nipperdey ad Tacit., *ibid.* Le préfet de Rome L. Junius Silanus Torquatus, fils de M. Silanus, nommé dans Tacit., *Ann.*, XV, 52, à l'occasion de la conjuration de Pison contre Néron, est également célébré dans une inscription qui appartient vraisemblablement au temps de Claude (ou de Néron). Böckh, n° 369 et Nipperdey ad Tacit., *ibid.* Les honneurs de la statue et de l'inscription sont décernés, sous Claude, au proconsul d'Achaïe Gnæus Acerronius Proculus (p. 39, 3) et au proconsul L. Aquillius Florus Tuscianus (Henzen, 6456 a). Puis, peut-être encore sous Claude, ou ultérieurement, la reine Julie Bérénice (la jeune) Böckh, n° 361, petite-nièce d'Hérode le Grand, honorée comme épouse ou d'Hérode de Chalcis ou de Polémon de Cilicie.

[2]) Cf. ci-dessous, p. 90-94.

sans qu'ils fussent positivement condamnés à l'exil ou à la déportation. C'est ainsi que l'on vit se réfugier à Athènes, sous Caligula, le rhéteur romain Secundus Carrinas, que l'empereur bannit de Rome parce qu'il avait, dans son école, prononcé une déclamation contre les tyrans [1]. De même, le célèbre cynique Démétrios [2] de Corinthe (né en l'an 14 ap. J.-C.). Sa vie austère, son amour de la vérité et sa rude franchise avaient porté sa renommée au loin; il fut lié d'amitié avec Sénèque, et Caligula avait déjà fixé son attention sur lui; il avait, vers l'an 60, enseigné la philosophie à Corinthe; puis, banni de Rome en 66, il se retira à Athènes, où il demeura jusqu'à ce que Vespasien montât sur le trône [3].

Il nous reste enfin à parler de plusieurs circonstances intéressantes où des hommes de natures absolument différentes, dont l'entrée en scène fut pour toute la Grèce, à plus d'un point de vue, de la plus haute importance, firent aussi d'Athènes, à cette époque, le théâtre de leur action. Nous laisserons de côté la visite d'un sage de l'Inde, Zarmaros ou Zarmanochegas de Bargosa (Barygaza), qui parut en l'an 19 av. J.-C. dans cette ville d'Athènes, dont la célébrité s'était étendue jusque dans l'Inde. Il faisait partie de la suite d'une ambassade indienne, qui portait à l'empereur Auguste les hommages de son prince et ses présents (parmi lesquels des tigres vivants). Il se fit initier aux mystères d'Éleusis, et finalement son âge avancé le détermina, comme avait fait jadis Calanos à Suse sous les yeux de l'armée macédonienne, à mettre volontairement un terme à sa vie en montant sur le bûcher à Athènes, aux regards d'un peuple stupéfait [4]: Plutarque a encore vu

[1]) Dio Cass., LIX, 20. Juven., *Satir.*, VII, 205 et v. Ad. Schmidt, *Gesch. d. Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 435.

[2]) Sur ce philosophe Démétrios, v. notamment Ad. Schmidt, *op. cit.*, p. 387-399 et cf. Senec., *Epist.*, 20, 62, *De vita beata*, 18. *De Benefic.*, VII, 1. 2. 8. 9. 11. Lucian, *Adv. indoct.*, 19. *De Saltat.*, 63. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 25.

[3]) Philostrat., *op. cit.*, IV, 42. V, 19. VI, 31. Tacit., *Hist.*, IV, 40.

[4]) Cf. Plutarch., *Alexand.*, c. 69, fin. Dio Cass., LIV, 9. Strab., XV, c. 1, 4, p. 1006 (p. 686) et c. 1, 73, p. 1068 (p. 719 sqq.). Nicol. Damasc., *Hist.*, lib. 116 dans Müller, *Fragm. Hist. Græc.*, vol. III, p. 419 sqq., n° 91 et v. en outre Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. III, p. 58-60, qui

son tombeau. Mais une mention spéciale est due à un étranger dont l'histoire et le séjour en Grèce ont fait, bien longtemps encore après lui, la matière d'une littérature entière : c'est le fameux Apollonios de Tyane. Cet homme remarquable, Cappadocien hellénistique par son origine, mais, par les tendances de son esprit et sa manière de vivre, adepte fervent de la vieille et austère philosophie pythagoricienne, se proposa pour but, autant qu'il est possible de l'affirmer avec quelque certitude, de donner au polythéisme dégénéré de son temps une base plus spiritualiste. Représentant le plus brillant de son école dans le Ier siècle après la naissance du Christ, il considérait, lui aussi, la mythologie comme « n'étant au fond que l'œuvre des poètes, qui, sans amour de la vérité, prétendaient accréditer leurs inventions [1] »; il expliquait, lui aussi, la plupart des mythes par l'allégorie, et « se scandalisait aussi grandement de la représentation matérielle de la divinité ».

S'appuyant sur une connaissance extraordinairement étendue des cultes transmis par les anciennes traditions du monde classique, de leurs rites et de leurs cérémonies, de l'histoire et de la signification originaire de ces rites et de ces cérémonies, il chercha, pendant la longue suite de ses voyages dans les pays composant le monde gréco-romain, à faire en tout lieu ressortir aux yeux des prêtres ce qu'il y avait d'idéal dans leur mission [2]. Il y a plus : par une conséquence de sa fidélité aux principes de la plus sévère morale, « qu'il plaçait

fait venir l'ambassade du Pendjab et d'après lequel Zarmaros serait un pieux bouddhiste nommé Çramanâ-Kârja, c'est-à-dire maître de la Çramanâ. Osmond de Beauvoir Priaulx (*Journal of the royal Asiatic society*, vol. XVII, part. 2. 1860), « *On the Indian embassy to the Augustus* », p. 309-321, fait venir l'ambassade de l'Hindoustan.

[1]) Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, V, 14. Ad. Schmidt, *Gesch. der Denk- und Glaubensfreiheit im ersten Jahrhundert der Kaiserherrschaft*, p. 185 et suiv., 232 et suiv. Du reste, déjà au temps d'Auguste avait paru à Rome un mage néopythagoricien, Anaxilaos de Larisse ; mais il avait été chassé de la ville et de l'Italie avec d'autres astrologues et thaumaturges. Plin., *Nat. Hist.*, XIX, 1, (4), 20. XXVIII, 11, (49), 181. XXXV, 15, (50), 176. Euseb., *Chron.*, (éd. A. Schœne), vol. II, p. 141, v. Ad. Schmidt, *op. cit.*, p. 184.

[2]) Philostrat., *Apollon.*, III, 58. IV, 1. 4. 11. 19. 21. 28.

nettement au centre de tout son système religieux et philosophique [1] », il chercha aussi à exercer une action directe et pratique, et, comme les stoïciens, à remédier à la triste dégénérescence morale de ses contemporains, à opérer une réforme morale. Mais en même temps le courant de son époque le domina complètement à certains égards, et, à cette tendance idéale de son esprit, à un amour de la liberté comme l'éprouvaient les vieux républicains, à une forte dose d'exaltation mystique, avec laquelle s'accordait aussi très bien un fanatisme superstitieux, s'associa chez lui un goût suspect pour la magie, la divination et la thaumaturgie [2]. Il ne nous est pas, il est vrai, permis d'oublier que son biographe, Philostrate, n'a puisé pour l'histoire de sa vie qu'à une source extrêmement suspecte. Le doute subsiste donc, et très grand, et l'on peut se demander combien, parmi les faits de cet ordre rapportés dans le romantique tableau de Philostrate, on en doit mettre sur le compte des inventions ou des broderies ingénieuses d'un Damis ou de ses pareils, et si et dans quelle mesure Apollonios lui-même s'est mû avec une pleine conscience dans un domaine nuageux, sur ces limites douteuses où l'exaltation se décevant elle-même et le charlatanisme se touchent et s'entrelacent. Il y a lieu de regretter que le satirique Lucien, cet esprit si vif et si sagace, qui nous a dépeint, avec des tons aussi ardents que vrais, en l'empruntant à son propre temps, la physionomie d'un « pro-

[1]) Ad. Schmidt, *op. cit.*, p. 234 et suiv. Cf. également sur Apollonios un intéressant chapitre dans Ferd. Gregorovius, *Geschichte des Kaisers Hadrian*, p. 245-254; puis les observations critiques de Chr. Baur, *Apollonius von Tyana und Christus* dans la *Tübing. Zeitschrift f. Theologie*, 1832, 4e cahier, p. 136 et suiv., et *Das Christenthum der drei ersten Jahrhunderte*, 2e éd., p. 415 jusqu'à 419.

[2]) Non moins caractéristique est l'étrange tradition, conservée dans Malalas, qui représente Apollonios jouant le rôle de thaumaturge pour des villes entières au moyen des talismans (τελέσματα), ainsi qu'on les appelait : cf. Malal., *Chronograph.* (éd. Bonn, p. 263 sqq.), X, p. 112 (342) sqq. *Chron. Paschale*, éd. Bonn, vol. I, 467. Anon. Banduri, p. 15. 36, 42 et v. Jacob Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 251 et 467. Voy. à cet égard d'autres passages encore d'écrivains byzantins, cités par Kayser, éditeur de Philostrate, dans le *Prooemium* mis en tête de la *Vita Apollonii*, p. III, n° 3; *ibid.*, nos 1 et 2, passages d'écrivains chrétiens sur sa magie. Cf. Friedlænder, t. II, p. 7, note 1.

phète » de la pire espèce, d'Alexandre d'Abonotichos (voy. plus bas), n'ait pas aussi touché de plus près à l'histoire de ce prophète de Tyane ; car vraisemblablement, même en prenant pour argent comptant sa malicieuse et caustique satire [1], nous marcherions, guidés par sa main, dans une voie bien plus facile, et nous pourrions saisir, à travers l'encens et les récits de miracles dont les biographes d'Apollonios l'entourent comme d'un nuage, la véritable expression de cette étonnante figure. Mais ce qu'il nous sera du moins permis d'affirmer, c'est que le monde antique — qui se laissait tromper d'une manière cynique et même grotesque, et tout à la fois exploiter financièrement aussi par l'imposture raffinée de cet Alexandre, et qui dans le même temps consacrait à la mémoire d'Apollonios des statues, des temples, des sacrifices et des médailles [2], — que le monde antique, disons-nous, ne s'était pourtant pas mépris à son point de vue, et qu'en réalité cet Apollonios, avec son idéal de philosophie et de morale, son amour de la liberté nourri aux grandes traditions du passé, la sévérité de ses principes et la pureté de ses mœurs personnelles, dut faire une puissante impression dans un temps où la dissolution de la religion et des mœurs d'autrefois continuait à avancer à pas de géant. Mais, pour le but que nous nous proposons, son apparition au milieu des Hellènes offre un intérêt particulier : nous trouvons, en effet,

[1]) Cf. Kayser, *ibid.*, p. VI ; v. aussi les observations dans Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, t. I, p. 352 et suiv., où l'on fait remarquer qu'Apollonios avait au moins un trait commun avec cet Alexandre, à savoir l'admiration dont il était lui aussi l'objet de la part des femmes ; cf. l'histoire rapportée dans Philostr., *Vit. Sophistar.*, II, 5, 1, p. 570. (*Apollon. epist.*, 13). Cependant la rigoureuse chasteté d'Apollonios est, par ailleurs, très nettement reconnue et vantée. Philostr., *Vit. Apollon.*, I, 13. Suidas, s. v. *Apollon.* Quant à la manière dont Lucien envisage également Apollonios, nous en avons déjà l'idée par la courte et dédaigneuse observation contenue dans son *Alexand.*, c. 5, fin. Le grand admirateur d'Apollonios, Flavius Vopiscus, a-t-il exécuté son projet de retracer la vie de ce philosophe (*Hist. Aug.*, Flav. Vopisc., *Aurelian*, c. 24) ? C'est ce qu'on ne sait pas.

[2]) Cf. Pauly, *R. E.*, t. I, 2e édit., p. 1317 et cf. t. V, p. 1531. Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, I, 5, init., VIII, 29, fin., 31, fin. Flav. Vopisc., *loc. cit.*

dans les idées de cet Apollonios sur la morale grecque un véritable type des dispositions des esprits cultivés de l'Orient à l'égard de la vieille patrie de l'antique civilisation. Seulement cet amour passionné d'Apollonios pour la Grèce est presque toujours empreint d'un caractère qui n'a rien de pratique. Cet enthousiaste, qui aimait à retrouver encore dans les Hellènes du temps de Néron et de ses successeurs le peuple classique du passé ; qui, dans sa fierté hellénique, s'élevait avec une colère indignée (v. plus bas, p. 76, 2) contre l'adoption par les Grecs de noms « barbares », c'est-à-dire romains ; qui en était encore à se scandaliser de ce que de jeunes Spartiates, d'une antique et illustre origine, en fussent arrivés à se livrer à des travaux d'utilité bourgeoise [1]; qui n'attendait que « du rétablissement de la liberté grecque » par Néron (v. plus bas) un « retour des Grecs aux mœurs doriennes et attiques » et une nouvelle ère de rare prospérité pour les Hellènes [2] ; cet enthousiaste, disons-nous, avait en réalité une vue beaucoup moins nette des véritables besoins de la Grèce que Musonius, ce calme stoïcien qui, en l'an 65 ou 66 ap. J.-C., avait été exilé par Néron dans l'île de Gyaros. Ce Musonius eut la chance de découvrir une abondante source d'eau vive, qui fut depuis en grand honneur parmi les Hellènes en raison de la célébrité de celui qui l'avait découverte, et qui permit à cette époque de cultiver de nouveau cette île rocailleuse et désolée (t. I, p. 456) [3]. Et lorsque, dans l'automne de l'an 67, il eut été

[1]) Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 32. Cf. aussi, pour le charlatanisme, I, 39.

[2]) Philostrat., V, 41. Il est dès lors facile de comprendre que cet Apollonios, qui, en prolongeant son séjour en Grèce, dut en définitive trouver que la plupart des Hellènes d'alors n'étaient plus que les héritiers fortuits d'un trésor dont ils ne savaient plus user, donnât à son dépit et à sa désillusion, en face de la profonde décadence morale, politique et en grande partie aussi intellectuelle et littéraire de cette race, une expression absolument exagérée. « J'ai été à Argos, en Phocide, en Locride, à Sicyone et à Mégare, » écrivit-il une fois (Phil., *Apollon. epist.*, 34) aux savants du Musée d'Alexandrie, « et j'ai trouvé *que je devenais barbare*, non parce que j'étais trop longtemps absent de la Grèce, *mais parce que j'y étais trop longtemps présent* ».

[3]) Philostr., VII, 16. Ad. Schmidt, *Gesch. d. Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 383 et suiv. Voy. aussi, sur Gyaros et la source de Musonius, L. Ross, *Gr. Inselreisen*, t. II, p. 170 et 171.

conduit à Corinthe avec d'autres prisonniers (v. plus bas), pour y travailler sur l'ordre de l'empereur au canal de l'isthme, il répondit avec le plus grand calme à un philosophe de ses amis, à ce Démétrios (p. 70), qui éclata en sanglots à sa vue : « Cela te fait-il donc tant de peine, que je creuse l'isthme pour l'utilité des Hellènes [1] ? »

Retournons à Apollonios. Nous voyons que ce personnage, dont la jeunesse se place à peu près au commencement du Ier siècle après la naissance du Christ [2], avait pour père un Cappadonien hellénisé de même nom, d'une ancienne famille et d'une grande fortune, qui habitait à Tyane [3]; il avait fait son éducation en grande partie à Tarse, en Cilicie, un des centres célèbres de la philosophie grecque [4], ainsi que dans la ville voisine d'Ægæ [5]. Après avoir terminé son instruction théorique, il se soumit à une ascétique rigoureuse et observa un silence de cinq ans, pendant la durée duquel il séjourna tantôt en Pamphylie, tantôt en Cilicie. Déjà célèbre par sa sagesse, sa piété et le don des miracles qu'on lui attribuait, il commença alors sa curieuse odyssée ; ses biographes nous racontent ses voyages non seulement à Antioche et dans les autres villes de l'Asie antérieure, mais encore dans les régions mésopotamiennes, iraniennes et indiennes ; ici [6] la biographie de Philostrate devient absolument un roman de voyages rehaussé d'érudition, dans le goût de l'époque de Septime Sévère. De retour de ces expéditions dans l'extrême Orient, Apollonios paraît, pendant les dernières années du

1) Philostr., V, 19. Schmidt, *loc. cit.*

2) Philostr., I, 7. 12. 13 et cf. Clinton, *Fast. Rom.*, vol. I, p. 3 sqq.; d'après son calcul, Apollonios, en l'an 17 ap. J.-C., avait entre seize et vingt ans.

3) Philostr., I, 4.

4) Cf. Strabon, XIV, c. 5, 13-15, p. 991 sqq. (p. 673 sqq.).

5) Philostr., I, 7-13.

6) Clinton, *op. cit.*, p. 29 sqq., admet qu'Apollonios fit ses voyages dans l'extrême Orient du temps de Claude et pendant la première moitié de son règne ; il croit pouvoir placer (cf. aussi vol. II, p. 248) ces voyages à partir de l'an 45 ap. J.-C. ; l'époque du séjour ultérieur d'Apollonios dans l'Asie-Mineure occidentale se calcule alors de la manière indiquée dans le texte. Sur le voyage d'Apollonios dans l'Inde, v. encore Osmond de Beauvoir Priaulx (*Journal of the royal Asiatic society*, vol. XVII, part. 1, 1859), *The Indian travels of Apollonius of Tyana*, p. 70 jusqu'à 105.

règne de Claude et les premières de celui de Néron, avoir fait des parties helléniques de l'Asie-Mineure son séjour de particulière prédilection. Nous ne mentionnerons qu'en passant son apparition au milieu des Grecs de ces contrées [1], l'ardeur pédantesque avec laquelle il combattit l'adoption de noms romains par les Hellènes, notamment en Ionie [2], et son intervention lors d'une peste qui éclata à Éphèse, intervention miraculeuse par ses effets, et en même temps superstitieuse et fanatique. Il était déjà d'un âge avancé lorsqu'il résolut enfin de visiter aussi l'ouest de l'empire romain et d'abord le pays de ses rêves, la Grèce européenne. Il partit, dit-on, d'Éphèse et se rendit, en premier lieu, par Pergame à Ilion, dont les antiques débris captivèrent naturellement son attention d'une manière toute particulière. De là il se rendit, par Lesbos et l'Eubée, recherchant partout les souvenirs du passé mythologique et héroïque des Hellènes, au Pirée, où il arriva dans l'automne de l'an 60 après J.-C., dans le temps des fêtes des mystères d'Éleusis [3]. Athènes lui fournit, si nous voulons en croire son biographe, une magnifique occasion de paraître dans toute sa grandeur [4], ce qui était assurément bien facile à prévoir, étant donné le grand nombre de philosophes et de cultes en présence desquels il allait se trouver dans cette ville. On nous dit que, « second Épiménide, il instruisit le peuple des sacrifices les plus agréables à chaque divinité, et de la meilleure manière de les offrir ». Pour nous, si nous faisons abstraction de la fable du jeune Corcyréen, étudiant à Athènes, qui, par parenthèse, faisait remonter sa généalogie à Alcinoos, le prince des Phéaciens, et qu'Apollonios, en le délivrant d'un démon, transforma de libertin efféminé en sérieux philosophe, nous ne pouvons plus guère nous intéresser qu'aux efforts d'Apollonios pour détourner les Athé

[1]) PHILOSTR., III, 58 jusqu'à IV, 11.
[2]) PHILOSTR., IV, 5 (cf. ci-dessus, p. 48).
[3]) PHILOSTR., IV, 11-17. Cf. CLINTON, *Fast. Rom.*, vol. I, p. 43.
[4]) On prétend nous faire accepter encore, par-dessus le marché, cette énorme ineptie, cette histoire d'Apollonios (PHILOST., IV, 17. Cf. VI, 6) rencontrant sur le chemin du Pirée à Athènes beaucoup de philosophes athéniens qui se promenaient *nus* sous le soleil brûlant de l'automne !

niens du luxe efféminé, des danses voluptueuses et autres débauches qui déshonoraient leurs Dionysies, et pour arrêter également (cf. p. 48) les honteux progrès des combats de gladiateurs qui avaient pénétré chez eux [1]. On dit qu'ensuite, au printemps de l'année 61, Apollonios visita les Amphictyons aux Thermopyles, puis les temples les plus fameux du nord de la Grèce, les temples d'Apollon à Abæ (en Phocide) et à Delphes, l'oracle de Dodone, les oracles de Trophonios à Lébadée et d'Amphiaraos à Oropos, enfin le sanctuaire des Muses sur l'Hélicon, jusqu'au mois de juillet de l'année 61 (Ol. CCX, 1); il prit aussi part, sur l'invitation des Éléens, à la solennité des jeux Olympiques [2]. Il y noua des relations plus étroites avec les Spartiates, que ses sérieux avertissements déterminèrent, à ce que l'on prétend, à réagir rigoureusement contre la décadence, sensible à plusieurs points de vue, de leurs principes et de leurs mœurs, et dans la ville desquels il séjourna ensuite jusque dans le printemps de l'année 62 [3]. Nous ne ferons qu'indiquer ici la suite de son histoire, son voyage dans l'île de Crète [4], plus tard son apparition à Rome dans les années

[1]) PHILOSTR., IV, 17-22. Cf. ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, p. 32 et suiv. FRIEDLÆNDER, *Darstellungen*, t. II, p. 253, révoque en doute la vérité de cette assertion et présume que Philostrate a fabriqué cette histoire à l'imitation de ce que DIO CHRYSOSTOM. (éd. Morelli), *Or.* XXXI (*Rhod.*), p. 347 *d* et p. 348 *a*, raconte d'un philosophe qui chercha en vain à détourner les Athéniens de ces jeux sanglants, se brouilla avec eux à cette occasion et quitta leur ville indigné. FRIEDLÆNDER incline à voir dans ce philosophe le même Démonax qui, d'après Lucien, *Demon.*, c. 57, réprimanda vigoureusement les Athéniens alors que ceux-ci, à l'exemple des Corinthiens, voulaient établir les jeux de gladiateurs. Comme, d'après l'opinion actuellement admise (voy. plus bas, ch. 2), ce discours de Dion Chrysostome se place dans les premières années de Vespasien, Démonax assurément aurait été à cette époque encore assez jeune. D'après DIO CHRYSOST., *loc. cit.*, les combats de gladiateurs, du temps de Vespasien, étaient à Athènes dans toute leur splendeur, et si Apollonios a réellement fait à Athènes ce que lui attribue Philostrate, *op. cit.*, IV, 22, son intervention ne peut avoir produit qu'une impression très passagère.

[2]) PHILOSTRAT., IV, 23-31. *Apollon. epist.*, 24 sqq. CLINTON, *Fast. Rom.*, vol. I, p. 43.

[3]) PHILOSTRAT., IV, 27. 31-34. Cf. VI, 20. *Apollon. epist.*, 62 sqq. CLINTON, p. 45.

[4]) Cf. CLINTON, p. 49 et v. en outre AD. SCHMIDT, *Gesch. der Denk- u. Glaubensfreiheit*, p. 382 et 393. THEMIST. (éd. Dindorf), *Orat.* VI, p. 86 (c. 72 *d*).

66 et 67[1], enfin son retour en Grèce au mois de septembre de l'année 68[2]; nous aurons encore plus d'une occasion de revenir, au cours de l'histoire de l'Achaïe, sur cette remarquable personnalité.

Rien n'est plus intéressant que l'opposition entre cet enthousiaste, animé, on doit le reconnaître, de nobles sentiments, réformateur philosophe, et un homme venu aussi de l'Orient, simple, mais d'un puissant esprit, qui, peu d'années avant l'apparition d'Apollonios à Athènes, s'était également montré dans la Grèce européenne pour y jeter les premières semences de la nouvelle religion cosmopolite ; nous voulons parler de l'apôtre Paul. Étant donnée l'activité du trafic et de la circulation à cette époque, les habitants de la Péninsule grecque n'étaient vraisemblablement pas sans connaître le grand mouvement religieux qui, parti de la population juive, se propageait depuis un certain nombre d'années de la Palestine dans la Syrie et l'Asie-Mineure. Mais l'action immédiate ne s'en fit sentir aux pays grecs de l'Europe que depuis les dernières années de l'empereur Claude, depuis le moment où Paul, le nouvel apôtre des Gentils, commença son grand voyage d'évangélisation dans l'Occident grec. C'est, paraît-il, dans l'automne de l'an 53 après J.-C. [3] que Paul avait quitté Jérusalem

Doutes sur la chronologie de Philostrate, v. LEHMANN, *Claudius u. Nero*, t. I, p. 59 et suiv. Cf. cependant SCHMIDT, *op. cit.*, p. 393 et également, en ce qui concerne le gymnase de Néron (v. plus bas, p. 101,3), TACIT., *Ann.*, XV, 22, où est mentionné l'incendie de l'an 62, qui nécessita naturellement une reconstruction.

1) PHILOSTRAT., IV, 47, jusqu'à V, 10. CLINTON, p. 49 et 51.

2) PHILOSTRAT., V, 18 et v. CLINTON, p. 51. SCHMIDT, p. 394.

3) La chronologie de ces événements et des suivants est très incertaine et très contestée. Nous suivons ici celle qui est établie dans l'ouvrage de A. HAUSRATH, *Der Apostel Paulus* (Heidelberg, 1865), pp. 49 et suivantes, et qui est adoptée d'ailleurs, notamment dans des travaux d'ensemble sur cette partie de la plus ancienne histoire du christianisme (avec cette différence seulement, que quelques-uns placent le commencement de ce voyage de saint Paul en l'an 52, comme p. ex. WEBER et HOLTZMANN, *Gesch. d. Volkes Israël*, t. II, 2, p. 693). D'autres encore font apparaître l'apôtre Paul en Grèce bien plutôt. D'après ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, il se montre à Athènes dès l'an 52; d'après LEHMANN, *Claudius*, au contraire, l'apôtre commence en l'an 47 son grand voyage, parcourt dans le printemps de l'année 48 l'Asie-Mineure orientale, visite la Grèce en 49, et retourne de Corinthe à Éphèse en l'an 51 après J.-C. (p. 281. 307 et suiv. 330 et suiv.

en compagnie de l'« helléniste » Silas, pour se rendre dans le nord et dans l'ouest de l'Asie-Mineure, à Lystra, en Lycaonie ; Timothée de Derbé, fils d'un père grec et d'une mère juive, s'associa à lui. Les messagers chrétiens traversèrent le centre de l'Asie-Mineure, la Phrygie et la Galatie, et pénétrèrent dans la Troade, où le médecin grec Luc se joignit à eux. C'est là que Paul prit cette grande résolution qui fut si importante pour l'histoire du monde et par suite de laquelle le message de la religion nouvelle fut d'abord annoncé sur les côtes occidentales de la mer Égée, dans des pays au surplus où, depuis longtemps déjà, le judaïsme était arrivé, au milieu des cultes grecs, à une extension considérable. Les voyageurs se rendirent d'abord par mer, en passant par Samothrace, sur la lisière méridionale de la côte de Thrace et de Macédoine. La ville de Philippes, avec sa vigoureuse population thrace et macédonienne mêlée d'éléments romains et grecs, fut la première pépinière, la première citadelle de la nouvelle croyance sur le sol de la péninsule grecque et toujours la plus chère au grand apôtre[1]. La nouvelle communauté, dont le premier membre fut la marchande de pourpre Lydie de Thyatire, dont les premiers chefs furent Clément et Syzyge et à laquelle le premier enseignement fut donné par Luc, qui resta à Philippes[2], fut toujours celle qui tint le plus près au cœur de l'apôtre. Lorsqu'une persécution brutale, et sans doute aussi les conflits habituels avec la synagogue juive — il y avait une communauté juive dans cette ville, comme dans tant d'autres grandes villes de la péninsule gréco-macédonienne — eurent déterminé Paul à la quitter, il se rendit par Amphipolis à Thessalonique, la grande capitale de la province de Macédoine. C'est dans cette ville, déjà tout animée de la vie grecque, que commence à se manifester la position toute

354). Cf. aussi ci-dessus, p. 40, 1 (notamment en ce qui concerne Junius Gallion). Saint Paul à Corinthe en 53 et 54 ap. J.-C. : WIESELER, *Chronolog. aetat. apostol.*, p. 117 sqq.

1) *Act. Apostol.* XVI, 8-12.

2) Lydie : *Act. Apost.*, XVI, 14 sqq. 40. Clemens et Syzygos, *Philipp.* 4, 3, et v. WEBER et HOLTZMANN, p. 732. HAUSRATH, p. 56. Luc : v. LEHMANN. *Claudius*, p. 331. HAUSRATH, p. 64. Paul et les Philippiens, v. *Philipp.*, 1, 3-5. 25, jusqu'à 2, 12 ; 4, 10 sqq., jusqu'à v. 18.

spéciale que prirent dans leur ensemble, vis-à-vis de la nouvelle religion, les Hellènes de cette époque.

Ce n'était pas qu'ils manquassent en aucune façon de s'y intéresser vivement, à moins que, comme à Athènes, on ne se trouvât en présence d'écoles fermées de philosophie hellénique; il est plutôt à remarquer que l'on accourait avec un certain empressement. Mais la doctrine nouvelle n'était souvent, pour les Hellènes de cette époque, qu'« un thème de rhétorique, de spéculation, d'expérimentation sociale ». On se réunissait volontiers dans les assemblées; on discutait volontiers sur les problèmes qu'enfermait en elle-même la doctrine nouvelle; mais il était cependant très difficile aux Grecs de se soumettre d'une manière complète et sérieuse à la nouvelle discipline morale, aux sévères exigences du christianisme, et de renoncer, dans la pratique quotidienne de toute leur vie, intérieure et extérieure, à la profonde immoralité qui, notamment dans les grandes villes de la péninsule grecque (v. plus bas, chap. II), minait jusqu'à la moelle la population grecque et faisait de plus en plus dans son sein des ravages véritablement effrayants. Néanmoins, le grand apôtre, avec son esprit si puissant malgré sa simplicité, parvint, au prix d'un labeur sans relâche, à fonder à Thessalonique une communauté qui eut son premier centre dans la maison d'un certain Jason et qui, par une étrange association, se composa de « juifs, de prosélytes et de Grecs, de grandes dames charitables et de gens de basse condition ». Mais, malgré une situation qui lui donnait les plus belles espérances, — nous sommes déjà en l'an 54 ap. J.-C. [1], — Paul fut également chassé de cette ville par le fanatisme de la population juive, qui ne lui permit pas davantage un long séjour dans la ville voisine de Bérœa (distante seulement d'environ 12 milles), où plusieurs prosélytes et dames grecques de qualité embrassèrent également la nouvelle doctrine [2].

Laissant, pour commencer, Silas et Timothée à Bérœa,

[1]) Cf. HAUSRATH, *op. cit.*, p. 57-61, et v. ensuite *Act. apostol.*, XVI, 16, jusqu'à XVII, 10. *Thessalon.*. I, 2, 2; 1, 7 sqq.; v. ensuite 2, 1-13, et également la seconde épître aux Thessaloniciens. Cf. aussi TAFEL, *De Thessalonic.*, p. XXXI sqq.

[2]) *Act. Apostol.*, XVII, 10-15. (Cf. aussi *Thessalon.*, I, 2, 17 sqq.)

Paul se rendit alors de la côte de Macédoine, par la voie de mer, dans la Grèce proprement dite, et d'abord dans la brillante Athènes. Mais ici, autant qu'il y a lieu de faire entrer en ligne de compte le monde païen à côté des Juifs, l'apôtre rencontra un terrain défavorable. Parmi les Grecs d'aujourd'hui, pour lesquels le christianisme est véritablement devenu une partie de leur nationalité, qui, en traversant pour arriver jusqu'au XIXe siècle les longs siècles sombres de la domination étrangère, ont sauvé leur nationalité presque exclusivement avec et dans le christianisme, les Athéniens sont fiers de se dire « les chrétiens les plus orthodoxes » ; c'est pour eux un titre de gloire ; ils ont encore la coutume [1], pour donner aux serments une solennité particulière, d'ouvrir le XVIIe chapitre des Actes des Apôtres. Mais l'Athènes d'alors, ce foyer intellectuel de l'hellénisme, au moins pour l'Europe, ce centre d'antiques sanctuaires, de cultes innombrables et pleins de magnificence, identifiés en partie, d'une manière indissoluble, avec l'histoire, vieille de plus de mille ans, de cet État qui continuait de végéter avec une ombre d'autonomie, cette ville aux puissants souvenirs, avec les splendides statues de ses dieux, séjour d'un peuple d'Hellènes qui aimaient à s'entendre célébrer comme « les plus pieux d'entre tous les Hellènes » et d'orgueilleuses écoles philosophiques, cette Athènes d'alors pouvait bien offrir un terrain favorable à un homme tel qu'Apollonios, mais elle ne pouvait de longtemps en offrir un à la religion nouvelle qui, en exigeant l'humilité et le sacrifice, la piété et le renoncement, annonçait en même temps à l'antiquité la fin de toute cette pompe et de toute cette splendeur. Quoi qu'il en puisse être, en présence des doutes de la critique moderne, relativement au détail des récits des Actes des Apôtres, sur le rôle de Paul à Athènes, on y trouve en tous cas la peinture très nette et bien vivante du mouvement de l'Athènes d'alors, et du contraste entre la simplicité de l'homme de Tarse et les orgueilleuses écoles des Épicuriens et des Stoïciens, avec leur froide politesse et le ton glacial de leurs réfutations. Le séjour de l'apôtre à Athènes ne

[1]) Ellissen, *Zur Geschichte Athens*, p. 39 et suiv.

fut que de courte durée, et le nombre des nouveaux croyants (parmi lesquels figurent, comme on sait, l'aréopagite Denys et une femme du nom de Damaris)[1], fut très minime. Par contre, les travaux de l'apôtre furent incomparablement plus fructueux dans la florissante capitale de l'Achaïe, à Corinthe. Cette colonie était, en effet, une ville complètement moderne, n'ayant pas d'antiques cultes locaux; on y rencontrait de grandes masses d'habitants juifs et d'autres Orientaux, et, dans ce mélange bigarré d'éléments romains, grecs et asiatiques, il ne pouvait plus être question de contrastes aussi tranchés entre le caractère national et la nouvelle doctrine qu'à Athènes. Toutefois Paul, qui logea d'abord et exerça sa profession chez un artisan, le tapissier Aquila[2], chrétien juif originaire du Pont, récemment chassé de Rome avec sa femme Priscille, ne travailla provisoirement à Corinthe qu'à se préparer les voies. Ses préoccupations immédiates et principales s'attachaient toujours à la communauté de Thessalonique, dont Silas et Timothée ne lui apportèrent des nouvelles détaillées que dans le printemps de l'année 54. La nouvelle communauté macédonienne s'était très bien maintenue, quoiqu'elle eût été à diverses reprises inquiétée même par les païens, mais il s'y était aussi produit des faits tristement si-

[1]) Saint Paul à Athènes : *Act. Apost.*, XVII, 15-34. XVIII, 1. Doutes critiques quant au détail, notamment quant aux discours de l'apôtre et à la scène de l'Aréopage (ancienne opinion admettant [PLUTARCH., *De placit. philos.*, I, 7, 2] la compétence de l'Aréopage, également invoquée ici, dans les choses religieuses ; AHRENS, *De Athen. statu*, pag. 35. PAULY, *R. E.*, I, 2, p. 1503) ; voy. ces doutes condensés dans ZELLER, *Die Apostelgeschichte*, p. 259-263. BAUR, *Der Apostel Paulus*, 2e édition, t. I, p. 191 et suiv. Cf. en outre LEKEBUSCH, *Entstehung und Composition der Apostelgeschichte*, p. 141-184, et de plus ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, p. 34 et suivantes, lequel ne considère pas comme justifiées les attaques de la critique moderne contre cette relation des Actes des Apôtres et se tient pour les points essentiels aux détails qu'ils fournissent. (Autels avec l'inscription « θεοῖς ἀγνώστοις », « θεῷ ἀγνώστῳ » au Pirée et à Athènes, v. PAUSAN. I, 1, 4. Cf. PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, VI, 3. DIOGEN. LAERT., I, 10, 3, [110]). HAUSRATH, p. 64, passe très rapidement sur cette partie de l'histoire de la mission de saint Paul. De même WEBER et HOLTZMANN, p. 735. A Denys et à Damaris la légende associe encore celui qui passe pour le maître et le prédécesseur de Denys, le thesmothète Hiérothée, v. ELLISSEN, *op. cit.*, p. 43 et suiv. — C'est aussi d'Athènes que sont datées les deux épîtres de Paul aux Thessaloniciens.

[2]) *Act. Apost.*, XVIII, 1-4. ELLISSEN, p. 44.

gnificatifs ; non seulement elle était retombée dans les funestes habitudes de la vie hellénique, mais encore les disputes continuelles, l'esprit de chicane, l'exaltation déréglée, l'orgueil ecclésiastique, y représentaient la monnaie refondue de la vanité grecque. Paul fut obligé de faire de cet état de choses, dans les deux épîtres à la nouvelle communauté qu'il envoya de Corinthe à Thessalonique, l'objet des observations les plus énergiques [1].

A Corinthe, l'œuvre à accomplir était encore incomparablement plus difficile. Dans ce mélange bigarré de populations romaines, grecques, asiatiques, au milieu de cette foule de marchands, de matelots, d'industriels de toute espèce, « les vices de l'Orient se rencontraient avec ceux de l'Occident ». Aussi Corinthe, cette ville nouvelle, pouvait passer pour la ville la plus débauchée de toute la Grèce ; la « pornocratie » traditionnelle sur ce sol y revivait dans toute sa force. La prostitution s'y étalait florissante ; aux voluptueuses orgies s'associaient tous les genres de basse impudicité, en descendant jusqu'à l'impudicité contre nature des femmes. Ils étaient remplis, dit avec horreur l'apôtre, « de toute injustice, d'impureté, de malice, de méchanceté ; pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de tromperies, de malignité ; rapporteurs, médisants, ennemis de Dieu, orgueilleux, vains, inventeurs de méchancetés, désobéissants à leurs parents, sans conscience, sans foi, sans affection, implacables, sans compassion [2] » ; peinture dont nous constaterons plus tard ailleurs encore qu'à Corinthe la vigoureuse et effrayante fidélité.

Paul avait à peine mis le pied avec Aquila dans la synagogue, qu'il se retira devant les conflits qui surgirent immé-

[1]) HAUSRATH, pp. 65 et suiv. WEBER et HOLTZMANN, pp. 728 et suiv.

[2]) *Epist. ad Romanos*, I, 21-32. Cf. STRABON, VIII, 6, 20, p. 581 (378). Comme preuves à l'appui de cette peinture, voy. aussi (*uncta Corinthus* dans JUVEN., *Satir.* VIII, 113) les passages de PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, IV, 25. 26. *Apollon. epist.*, 36 sq., 60. 74. Crimes abominables, notamment du puissant Bassos, philosophe et agonothète aux jeux Isthmiques, ce qui ne l'empêche pas, dit-on, d'empoisonner son père et de gagner, en promettant de lui livrer sa propre épouse, un meurtrier (qu'il chargea en l'an 61) de tenter d'assassiner Apollonios de Tyane. — Peinture de la vie à Corinthe dans HAUSRATH, p. 72 et suiv. WEBER et HOLTZMANN, t. II. 2, p. 743..

diatement avec la population juive. La petite communauté qui se développa peu à peu, dont Stéphanos (un des esclaves, paraît-il, d'une grande dame grecque nommée Chloé), le premier néophyte de l'Achaïe, et ses compagnons Fortunatus et Achaïcus formèrent le premier noyau, eut d'abord son centre dans la maison d'un prosélyte, Titus Justus, qui touchait à la synagogue ; mais au début, la nouvelle religion ne gagna guère de terrain que parmi les esclaves, les affranchis et autres petites gens. Toutefois il y eut aussi peu à peu des personnages plus considérables qui se convertirent à l'Évangile : par exemple le riche Gaius, un certain Quartus, puis Éraste, l'administrateur des finances de la ville, et en particulier le chef de la synagogue Crispus. L'accession de ce dernier amena d'ailleurs des désordres. En effet, tandis que l'apôtre travaillait avec énergie à élever le niveau moral de la nouvelle communauté, qui cherchait à échapper aux souillures de la grande cité commerciale, et qu'il avait à lutter contre les mêmes aberrations d'esprit qui s'étaient manifestées à Thessalonique, il fut un jour assailli par la population juive, ayant à sa tête son nouveau chef Sosthène, et conduit devant le tribunal du gouverneur romain, sous l'accusation de propager une religion non autorisée. Mais le proconsul, ce L. Junius Gallio dont nous avons parlé (p. 39), trouva, comme le voulait la vraie pratique romaine et comme cela avait déjà été le cas à Thessalonique[1], qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir dans les querelles dogmatiques des Juifs, et repoussa la plainte. Les Juifs, n'ayant pas accepté cette sentence, furent refoulés par la force, et la populace de Corinthe, ce qui était tout à fait dans sa manière, se jeta sur Sosthène, le « prince » de la synagogue, et le roua de coups[2].

Paul, personnellement, quitta Corinthe après un séjour de dix-huit mois, et s'embarqua en l'an 55 de Cenchrées pour Éphèse, où il eut jusqu'au printemps de 58 sa principale résidence chez Aquila, qui vint s'établir en même temps dans la

[1]) *Act. Apostol.*, XVII, 6-9.

[2]) *Act. Apostol.*, XVIII, 4-18. *Corinth.*, I, 1, 27-29 et 10. 11. 14-16 ; 7. 21 ; 11, 30; 16, 15-17. *Corinth.*, II, 1, 19. *Epist. ad Romanos*, XVI, 21 sqq. HAUSRATH, p. 75 et suiv.

métropole de l'Asie. Nous n'avons au début à noter que la longue et fructueuse mission qu'il poursuivit dans ce grand centre du commerce et de l'industrie grecque, où se forma peu à peu, grâce aux actives sympathies des femmes, une communauté considérable, composée de Juifs et de païens, ces derniers, cette fois encore, sortant en grande majorité des esclaves, des affranchis et des petites gens. Paul eut aussi à défendre cette communauté contre les révoltes furieuses des éléments païens, en particulier contre ce qu'on a appelé la sédition du batteur d'argent Démétrios et de la populace grecque, ameutée par les fabricants de statues des dieux et de petits temples d'argent, que la nouvelle religion menaçait dans leur commerce[2]. Il convient également de remarquer la constante sollicitude avec laquelle Paul surveillait d'Éphèse sa communauté corinthienne. Il la visita encore une fois (comme les chrétiens de la Macédoine[3]), et lui adressa à diverses reprises des lettres d'avertissement. En effet, il y avait toujours dans la vie intérieure de cette communauté des points très noirs. L'influence qu'avait prise parmi les petites gens de la communauté le savant Apollo, formé à l'école de Philon, à Alexandrie, n'avait pas été très favorable ; on avait pris goût, comme c'était la vraie manière grecque, à la discussion théorique des questions soulevées par la religion nouvelle ; le penchant national pour les luttes de parti avait aussi pénétré dans cette communauté ; il s'était peu à peu formé des groupes qui se déclarèrent ceux-là pour Paul, ceux-ci pour Apollo, d'autres encore pour ce qu'on a appelé la secte chrétienne-juive ; d'autres enfin prétendaient être simplement chrétiens, mais tous étaient plus ou moins excités les uns contre les autres. De plus, la corruption des mœurs de Co-

[1]) Pour la chronologie, voy. d'abord ci-dessus, p. 78, 3 et p. 40, 1. Cf. aussi HAUSRATH, p. 79 et WEBER et HOLTZMANN, p. 696. BAUR, *Das Christenthum in den drei ersten Jahrhunderten*, p. 57.

[2]) *Act. Apost.*, XVIII, 18 sqq., XIX, 1-40 et v. HAUSRATH, p. 79-84. 86 et suiv. WEBER, p. 699 et suiv.

[3]) Cf. *Corinth.*, II, 12, 14 et 21 ; 13, 1 ; 2, 1. Cf. I, 16, 5 sqq. HAUSRATH, p. 79. 84. 96. WEBER et HOLTZMANN, p. 458. 746. V. aussi LEKEBUSCH, *op. cit.*, p. 185. Par contre, ELLISSEN, p. 44, doute que l'apôtre ait fait une seconde visite à Athènes.

rinthe avait de nouveau envahi la communauté, dont la plupart des ministres ne pouvaient d'ailleurs se soustraire que difficilement aux influences extérieures du milieu païen qui les entourait, de sorte que la communauté corinthienne en arriva à avoir un très mauvais renom chez les autres communautés [1].

C'est contre ces fâcheux errements que Paul lutta de toute son énergie en l'an 58, par ses communications connues sous le nom d'Épîtres aux Corinthiens; puis, après avoir d'Éphèse visité les chrétiens de Troade et de Macédoine, il parut encore une fois en personne à Corinthe, à la fin de l'hiver de 58-59 ap. J.-C. [2], pour y aplanir, par la puissance de sa personnalité et avec l'aide des meilleurs éléments, de regrettables différends dans lesquels à la fin il s'était lui-même trouvé visé [3]. Les chefs de la communauté à cette époque et à celle qui suivit immédiatement étaient Jason, Sosipater, Gaius, Éraste, Lucius, Tertius et Quartus [4]. Puis, lorsqu'il eut résolu, vers Pâques, de quitter Corinthe, menacé d'un guet-apens par des Juifs fanatiques s'il se rendait en Syrie par la voie de mer, il prit, en compagnie de Luc, de Sopater de Béræa, d'Aristarque et de Secundus de Thessalonique, de Gaius, de Timothée et d'autres, la voie de terre pour gagner la Macédoine. L'apôtre demeura encore à Philippes jusqu'après Pâques de l'année 59, puis il se rendit en Troade, et de là, par Assos, Mitylène, Chios et Milet, dans les eaux de Rhodes, et enfin en

[1]) Hausrath, p. 84 et suiv., 96-101. Weber et Holtzmann, p. 744-749. 750 et suiv. Cf. aussi Beyschlag, *De Ecclesiae Corinthiae factione Christina*, Halle, 1861. Le parti christin, comme on l'a appelé, est considéré par Baur, *op. cit.*, p. 58, comme n'en faisant au fond qu'un seul avec celui de Céphas. Beyschlag, *op. cit.*, le considère comme un parti judaïsant rigoriste, hostile au plus haut degré à saint Paul.

[2]) Hausrath, p. 102 et suiv., 115. Weber et Holtzmann, p. 753 et suiv. Les épîtres elles-mêmes sont, comme on le sait, datées de Philippes; mais la seconde seulement y a été écrite. Weber et Holtzmann, p. 755. 732.

[3]) Hausrath, p. 107 et suiv., 115. *Act. Apost.,* xx, 1 sqq. *Corinth.*, II, 7, 5.

[4]) *Epist. ad Romanos*, xvi, 21 sqq. D'après la même épître, xvi, 1 et fin., il existait déjà aussi dans le port de Cenchrées une ramification de la communauté de Corinthe (la diaconesse Phœbé).

Palestine [1]. Depuis il ne foula plus comme missionnaire le sol de la Grèce.

Nous ne suivrons pas plus loin, pour le moment, les premiers pas du christianisme en Grèce; nous retracerons dans leur ensemble, à la fin de ce volume, le développement de son histoire jusqu'à l'expiration du IIe siècle après J.-C. Disons seulement qu'alors, à tout considérer, le sol hellénique n'était encore en aucune façon favorable à l'expansion de la nouvelle religion cosmopolite. Dans la Grèce proprement dite, il n'y eut réellement que la grande ville de Corinthe, avec sa population formant un mélange bigarré, où le christianisme se propagea plus rapidement, dans des conditions d'ailleurs très difficiles. Sans parler des difficultés morales avec lesquelles les missionnaires chrétiens avaient à combattre, il est certain qu'il existait, précisément en Achaïe, des obstacles des plus difficiles à briser. Les races grecques de l'Achaïe s'étaient, depuis plus de mille ans, identifiées en quelque sorte avec le sol de leur pays. Les Hellènes de cette époque se voyaient à chaque pas entourés de cultes locaux de toute espèce remontant à la plus haute antiquité; à chaque pierre, à chaque colline étaient attachés d'innombrables souvenirs de toute nature ; mille légendes, mille traditions étaient encore vivantes, et les plus populaires précisément avaient pris racine sur le terrain de la religion et de la poésie héroïque et homérique, qui était, elle aussi, devenue une religion. A côté des grands jeux solennels, d'un caractère tout à fait national, se plaçaient d'innombrables fêtes locales, qui toutes se reliaient intimement au culte. Et cette part de la vie grecque était précisément, nous l'avons vu, l'unique héritage qu'il avait été possible de sauver de la vitalité, de la grandeur passée de la nation. Dès lors, celui qui abandonnait Zeus et Apollon, Athênê, Asclépios et Poseidon, pour suivre les missionnaires du Crucifié, celui-là, au point de vue de cette époque, rompait aussi avec tout le passé de sa nation ; celui-là s'excluait aussi de toute participation aux derniers restes de cette vie aux riches couleurs qui se déployaient encore à

[1]) *Act. Apost.*, XX, 2-38. XXI, 1 sqq.

l'ombre des bois sacrés et sur le seuil des antiques temples; pour celui-là, Homère et les trésors littéraires de son peuple, Olympie et Delphes, les processions solennelles des Panathénées et toutes les créations de l'art, anciennes et nouvelles, étaient des ombres étrangères et ennemies; celui-là se voyait, en règle générale, réduit à partager l'existence des étrangers, des gens de langues sémitique et romaine, et devait se rejeter sur les pauvres artisans, sur les esclaves et les femmes que leur piété portait, dans ces mauvais jours, à demander avec lui leur salut à la nouvelle doctrine du rédempteur du monde. Il n'y a aucune région de l'ancien monde où le christianisme ait fait des progrès aussi lents que dans le pays précisément qui s'étend entre les Thermopyles et le cap Ténare. Ces Hellènes, dont les arrière-neveux ont véritablement fait du christianisme, comme nous l'avons dit, une portion précieuse de leur nationalité, dont les derniers descendants ont dû, pour la plus grande partie, à la nouvelle religion la conservation de leur langue et de leur existence nationale pendant la période turque; ces Hellènes sont demeurés, pendant de longs siècles encore, les plus opiniâtres sectateurs de la vieille religion olympienne. Cette même Athènes, dans les tribunaux de laquelle, comme nous l'avons dit, on ouvre de nos jours, pour donner plus de solennité aux serments prêtés sur l'Évangile, le dix-septième chapitre des Actes des Apôtres [1], demeura jusqu'à Justinien Ier la dernière et la plus forte citadelle du monde des dieux de l'Olympe. Et, d'une

[1]) Ce renseignement nous a été fourni par ELLISSEN, *Zur Geschichte Athens*, p. 40. Il existe aussi plus d'une légende sur le temps des apôtres. Le célèbre cloître de Mégaspilæon possède une image miraculeuse de la mère de Dieu, peinte, dit-on, par saint Luc; dans le village voisin de Klapetzouna, on montre un antique platane (dont le tronc creux sert maintenant de chapelle) à l'ombre duquel l'évangéliste avait peint cette image; saint Luc lui-même, d'après la légende, vécut plus tard dans la grotte où s'élève maintenant le cloître; l'image, cachée en ce point dans un fourré, fut ensuite découverte en l'an 315 par des personnes pieuses sous les branches enlacées d'un lierre. ROSS, *Griechische Königsreisen*, t. I, p. 169 et suiv. Sur le prétendu tombeau de saint Luc à Thèbes et la vénération dont il est l'objet chez les Grecs, voy. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 188. H. HAASE, dans le *Palæologus* : *Ueber den Schutzpatron der Maler, den Evangelisten Lukas* (FALLMERAYER, *Fragmente aus dem Orient*, I, p. 180), p. 180.

manière générale, le paganisme antique ne s'effondra réellement en Grèce devant la nouvelle croyance qu'au bout de 350 ans, lorsque le glaive d'Alaric eut fait voler en éclats, au sud des Thermopyles, les monuments antiques, si orgueilleux et si beaux dans leurs ruines, lorsque les coursiers goths eurent piétiné et dispersé la cendre des sanctuaires d'Éleusis et d'Olympie.

Il nous reste maintenant, pour continuer notre exposition, à présenter dans leur ensemble les renseignements relativement peu nombreux que nous possédons sur les destinées de la Grèce sous les deux derniers empereurs de la dynastie Julia-Claudia. En ce qui concerne l'Achaïe, nous savons, pour parler encore de l'empereur Claude, que ce prince, qui, comme tous les membres de sa famille, était très familier avec la science et l'art grecs et employait personnellement volontiers la langue grecque comme orateur et comme écrivain[1], ressentait pour les Grecs eux-mêmes, pour leurs mœurs, leur langue et leur littérature, une sympathie toute particulière, dont il leur donna en différentes occasions les preuves les plus manifestes. C'est ainsi que, lorsqu'il rendit l'Achaïe au Sénat (p. 38), il lui recommanda tout particulièrement en termes chaleureux les intérêts de cette province, qu'il affectionnait beaucoup, disait-il[2], en raison de sa valeur littéraire et des relations résultant de la communauté d'études. Il songeait même à transporter à Rome les mystères d'Éleusis, si goûtés chez les Romains (t. I, p. 411)[3]. Tout cela n'empêchait pas d'ailleurs que, dans des circonstances données, tel ou tel Grec se laissât aller vis-à-vis de cet étrange vieillard à des impertinences[4]

[1]) Dio Cass., LX, 6. Joseph., *Ant. Jud.*, XIX, 3, 1. Suet., *Claud.*, c. 11. 42 et cf. Lehmann, *Claudius*, p. 83. 131. Lors de l'amnistie qu'il accorda à son avènement au trône, il visa expressément la célèbre amnistie des Athéniens après la chute des Trente. Dio Cass., LX, 3. Oros., VII, 6.

[2]) Sueton., *Claud.*, c. 42. L'empereur, dans sa bienveillance, provoqua également en Crète, par les soins du gouverneur Gaius Paconius Agrippinus, une restauration complète de toutes les routes de cette île. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, n° 2570. Nipperdey, ad Tacit., *Ann.*, XVI, 28. (Terrible tremblement de terre en Crète en l'an 53. Voy. Malal., X, ed. Bonn., p. 250 p. 105 *d* (V.), p. 322 (O.).

[3]) Sueton., *ibid.*, c. 25.

[4]) Sueton., *ibid.*, c. 15.

analogues à celles que les Romains eux-mêmes se permirent à diverses reprises. Et Claude lui-même, en dépit de toutes ses sympathies grecques, se sentait toujours bien Romain; on le vit une fois entre autres, à propos d'un des Grecs les plus riches et les plus considérables d'Achaïe, qui avait acquis le droit de cité romaine, mais ne comprenait pas la langue latine: Claude, agissant comme censeur, le raya de la liste des juges de Rome ; il fit plus, il lui retira purement et simplement son droit de cité[1].

Si nous franchissons les frontières de la province d'Achaïe, il n'y a plus, pour l'époque de Claude, que la petite république de Rhodes qui puisse nous offrir quelque intérêt. Après les terribles épreuves que lui avait infligées Gaius Cassius à la fin de l'automne de l'an 43 avant J.-C. et la perte des riches présents par lesquels Marc-Antoine, en l'an 41 avant J.-C., sous Octavien[2], avait récompensé la fidélité des Rhodiens, la petite république avait du moins, lors de l'établissement de la monarchie césarienne, conservé nominalement son autonomie. « Ville libre » ou mieux ville impériale, libre et « immédiate[3] », Rhodes put, grâce à son heureuse situation comme place de commerce, tenter de faire revivre, au moins dans une certaine mesure, son ancienne prospérité. Ce qui fut d'un grand secours aux Rhodiens, c'est que Hérode le Grand, ce prince juif philhellène qui, sous le règne d'Auguste, combla Athènes et d'autres villes grecques des plus splendides présents[4], témoigna aussi dans le même temps aux Rhodiens sa bienveillance particulière. Nous voyons que, sans doute aussi dans l'intérêt du commerce juif, il leur fournit à diverses reprises des ressources très considérables, pour reconstituer notamment leur flotte, en partie détruite dans les dernières guerres civiles romaines[5]. Quant à faire de nouveau grande figure dans l'histoire, c'était, étant donné l'état du monde

[1]) Sueton., *Claud.*, c. 16. Lehmann, p. 291.
[2]) Cf. t. I, p. 443.
[3]) Cf. Voigt, *Das jus naturale*, t. II, 2e sect., p. 770 et suiv.
[4]) Cf. t. I, p. 484.
[5]) Joseph., *Bell. Jud.*, I, 21, 11. *Ant. Jud.*, XVI, 5, 3. (La famille d'Hérode célébrée dans l'île de Cos, voisine de Rhodes ; v. Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2502).

à cette époque, tout aussi impossible pour Rhodes que pour l'Achaïe. Mais il fut permis à la petite république, dès que les funestes conséquences des guerres civiles romaines eurent été effacées, d'occuper longtemps encore une position honorable parmi les villes grecques. Les citoyens conservèrent longtemps encore leurs anciennes et précieuses qualités ; leur excellente constitution [1], la généreuse assistance qu'ils accordaient aux pauvres [2] furent toujours l'objet d'une direction intelligente, et ils continuèrent à entretenir leur marine avec une grande sollicitude [3]. L'activité des transactions commerciales nourrissait les grands et les petits [4], et la possession d'une petite bande de terre sur les côtes de la Carie et de la Lycie, ainsi que de Caunos [5] et de plusieurs des îles voisines, notamment de Calymna et de Carpathos [6], ne cessa pas de leur être utile au point de vue financier. De plus, Rhodes était encore à cette époque, pour les étrangers et en particulier pour les Romains, un but de voyage presque tout autant qu'Athènes et d'autres villes du continent de l'Achaïe. La

[1]) Cf. t. I, p. 294. Strabon, XIV, 2, 5, p. 965 (652) et v. Dio Chrys., éd. Morelli, *Or.* XXXI (*Rhodiac.*), p. 354 *d.* Sur la constitution rhodienne et son caractère de démocratie modérée, v. encore Tacit., *Dial. de Orat.*, c. 40. Aristid., (éd. Jebb), t. I, p. 563. *Or.* XLIV 385: (éd. Dindorf), t. I, p. 831, c. 563. Dio Chrys., *ibid.*, p. 326 *d.* 327 *a.* La prytanie à Rhodes : Plut., *Reip. gerend. præc.*, c. 17 et v. en outre O. Müller, *Die Dorier*, 2e édition, p. 145.

[2]) Strabon, XIV, 2, 5, p. 965 (653).

[3]) Strabon, XIV, 2, 5, p. 964 et 965 (652 et 653).

[4]) Strabon, XIV, 2, 5, p. 965 (653). Ce que Dion Chrysostome dit (*ibid.*, p. 342 *a* et *b*) de la décadence de la marine et du commerce de Rhodes n'est sans doute vrai que d'une manière relative ; quand il raconte que, de son temps, c'est à peine s'il partait encore deux vaisseaux par an de Rhodes pour Corinthe, il ne faut pas oublier que ce discours fut probablement prononcé au commencement du règne de Vespasien, et que le contre-coup que le commerce de ces régions reçut de la grande guerre civile romaine, après la chute de Néron, ne pouvait assurément pas être si vite amorti. Mommsen (*Röm. Gesch.*, V, p. 248) montre que les deux vaisseaux en question sont le contingent annuel fourni par les Rhodiens à la flotte de guerre romaine.

[5]) Strabon, XIV, 2, 2 et 3, p. 963 (651 sqq.). Dio Chrysost., *ibid.*, p. 341 *c.* 324 *d.* 326 *a.* 349 *a* et v. Kuhn, *Die städt. und bürgerl. Verfassung des Röm. Reiches*, t. II, p. 46.

[6]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 325 *c.* 326 *a.* Plin., *N. H.*, V, 31, (36), 133. Pour le second siècle ap. J.-C., voy. Aristid., éd. Jebb, t. I, p. 546, c. 354 : (éd. Dindorf), vol. I, *Orat.*, XLIII, p. 807. c. 546, 16 sqq. Kuhn, *op. cit.*

beauté de l'île [1], la salubrité de son climat engageaient beaucoup de Romains à s'y fixer d'une manière permanente [2], d'autant plus que, comme on sait, les sciences et les arts [3] furent toujours, à Rhodes, cultivés avec ardeur.

Mais ce qui faisait surtout impression sur l'étranger, c'était la beauté de la ville de Rhodes. Sans doute il manquait à cette ville, malgré sa grande célébrité historique, cette antique et impérissable gloire qui demeurait attachée au nom d'Athènes; sans doute les antiquités de Rhodes n'égalaient ni en grandeur ni en beauté l'Acropole d'Athènes. Mais pourtant l'architecture et les arts plastiques étaient aussi représentés à Rhodes par de splendides monuments [4]; du temps de Pline l'Ancien, on y comptait encore près de 3,000 statues [5], et la

[1]) Horat., *Carm.*, I, 7, 1. Lucian., *Amor.*, c. 8. Sueton., *Tiber.*, c. 11, init. Cf. l'épigramme d'Apollonidas (15), *Anthol. Gr.*, éd. Jacobs, II, p. 121 sqq.

[2]) Ceux-là aussi qui étaient bannis de l'Italie à titre de peine. Dio Cass., LVI, 27. Il a déjà été question, t. I, p. 489, du séjour de Tibère à Rhodes. Néron aussi pensa un moment (cf. Sueton., *Nero*, 34), lorsqu'il se fut brouillé avec sa mère Agrippine, ce qui arriva peu après son avènement au trône, à se retirer à Rhodes. Cf. aussi Flori *Epit.*, éd. Jahn, p. xlii.

[3]) Cf. ci-dessous. La musique y était aussi très cultivée; rencontre d'Apollonios de Tyane (Sueton., *Galba*, c. 11. Plut., *Galba*, c. 16) avec Canos, joueur de flûte alors des plus célèbres, en l'an 69; cf. Philostr., *Apollon. Tyan.*, V, 21. Mais en même temps il y avait aussi à Rhodes (dont les habitants d'ailleurs, v. Plut., *De cupid. divit.*, c. 5. Athen., VIII, p. 351 *c.* et p. 352 *b.* O. Müller, *Die Dorier*, II, 2e édit., p. 145, étaient connus pour leur amour du faste, leur goût pour la bonne chère, leur penchant — visible aussi dans leur art — pour l'imposant et le colossal Pausan., I, 18, 6. Plin., *N. H.*, XXXIV, 7 (18), 41) des gens riches n'ayant pas de culture supérieure, qui employaient leurs richesses à se complaire dans un faste raffiné, dans des habitations particulières surchargées des ornements les plus recherchés, dans la prodigalité et dans toutes les jouissances de la table et de la volupté. Cf. Philostrat., V, 22. 23.

[4]) Strabon, XIV, 2, 5, p. 964 sqq. (652 sqq.); cf. aussi 2, 11, p. 967 fin. 655). Lucian., *Amor.*, c. 8. Aristid., éd. Jebb, t. I, p. 540, c. 342, p. 553, c. 367: (éd. Dindorf), t. I, *Or.* XLIII (*Rhod.*), p. 799, c. 540, 8 sqq., p. 818, c. 553, 11 sqq.

[5]) Cf. Plin., *Nat. Hist.*, XXXIV, 7, (17), 36. La terrible épreuve que Gaius Cassius (t. I, p. 437) fit subir à l'île en l'an 43 av. J.-C. (cf. ici encore Dio Chrysostom., (éd. Morell.) *Or.* XXXI (*Rhodiac.*), p. 331 *b*) paraît du moins n'avoir ravi aux Rhodiens aucuns chefs-d'œuvre (ou seulement, en tous cas, des statues de dieux faites de métaux précieux et qui devaient servir à frapper des monnaies). D'après Dio Chrysostom., éd. Morelli, *Or.*, XXXI (*Rhodiac.*), p. 327 *d*, 354 *d* et 355 *a. b. c.* et *d.*, même

ville elle-même, la plus riche, la plus florissante et la plus peuplée de toutes les villes grecques à l'ouest du littoral de l'Asie-Mineure jusqu'au formidable tremblement de terre qui en détruisit la plus grande partie vers le milieu du IIe siècle après J.-C. (environ en l'an 155)[1], la ville, telle que nous la dépeignent en peu de mots Strabon et, plus tard, avec toute l'ardeur de l'enthousiasme, Aristide de Smyrne, surpassait, au moins par l'aspect d'ensemble, toutes les autres villes du monde grec proprement dit en beauté grandiose, tout à la fois gracieuse et imposante. « Jusqu'à l'effroyable catastrophe du IIe siècle, elle apparaissait aussi imposante qu'au temps où elle était la reine des mers, aussi nouvelle que si elle venait d'être achevée, et si belle qu'elle pouvait à bon droit se nommer la ville du Soleil (Hélios)[2]. Les môles de ses ports se prolongeaient au loin dans la mer; ses immenses chantiers ressemblaient, vus de haut, à des champs flottants; ses trirèmes, ses trophées d'éperons et d'autres souvenirs d'anciennes victoires, rappelaient l'époque de sa puissance passée et de sa souveraineté. Au-dessus, la ville s'élevait en amphithéâtre; elle se dressait sur le rivage, avec son enceinte de solides murailles défendues par des tours, avec ses rues larges et droites, dont l'architecture et la décoration étaient si absolument uniformes que toute la ville paraissait ne former qu'une seule maison[3] ». Seule parmi les îles de cette côte, l'aimable et gracieuse Lesbos pouvait peut-être rivaliser avec Rhodes, et exercer une égale attraction sur le grand monde romain[4].

La situation que nous avons examinée à plusieurs reprises

Néron n'a pas étendu à Rhodes son vaste pillage d'objets d'art. FRIEDLAENDER, p. 58, 4.

[1]) Cf. l'article *Rhodus* dans PAULY, *Real-Encyc. d. klass. Alt.* et v. *Col. lectan. historic. ad Aristid. Smyrn. vitam*, dans DINDORF, *Aristid.*, vol. III, p. XLVII, qui place l'événement entre 153 et 159 ap. J.-C.; v. aussi plus bas, ch. III.

[2]) LUCIAN., *Amor.*, c. 8.

[3]) FRIEDLÆNDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, II, p. 57 et suiv., principalement d'après ARISTID. (éd. Jebb), t. I, p. 539-541, cap. 340-344 : (éd. Dindorf), t. I, *Orat.*, XLIII, (*Rhod.*), p. 797 sqq., cap. 539, 8 à 541, 3. Cf. STRABON, XIV, 2, 5, p. 964 (652).

[4]) CONZE, *Lesbos*, p. 3. FRIEDLÆNDER, 2e édit., t. II, p. 68.

fait qu'à l'époque où nous sommes arrivés l'histoire de Rhodes demeure tout aussi monotone que celle de l'Achaïe. Nous avons déjà vu plus haut[1] que Tibère y passa les sombres années de son exil volontaire de Rome, et que, devenu empereur (p. 23), il prit une fois plaisir à donner au gouvernement de Rhodes une dure leçon. Ensuite nous n'entendons plus parler de cette île que sous l'empereur Claude, et pour n'en apprendre rien de bien satisfaisant. Les Rhodiens s'étaient, dit-on, permis, en l'an 44 ap. J.-C., de crucifier quelques citoyens romains. Sans connaître le détail des circonstances qui avaient pu accompagner cette cruauté judiciaire, nous concevons pourtant le profond mécontentement qu'inspira à la fierté romaine cette mise en pratique, par un acte sanglant, quoi qu'il pût à la vérité ne pas être illégal, de la souveraineté rhodienne. Bref, pour donner satisfaction à ce sentiment de dignité offensée, l'empereur priva les Rhodiens de leur « autonomie [2]» et plaça l'île sous l'autorité d'un des gouverneurs voisins. Cependant, soit que la sévérité des magistrats rhodiens fût en fait justifiée, soit que les Rhodiens, qui manifestaient un vif repentir, se fussent par des voies indirectes assuré à Rome une puissante protection, l'empereur, au bout de quelques années, se relâcha de sa rigueur. Le jeune prince Néron, que son intrigante mère Agrippine s'efforçait alors par tous les moyens de mettre en relief, fut autorisé en l'an 53 à intercéder devant le Sénat, dans un discours prononcé en grec, en faveur des Rhodiens, et la petite république, rentrée en grâce, retrouva son « autonomie » [3]. Il fut également, à cette époque, permis au même Néron d'obtenir pour la ville d'Ilion (voy. t. I, p. 316) l'affranchissement complet de

[1]) Tom. I, p. 489.

[2]) DIO CASS., LX, 24. SUETON., *Claud.*, c. 25 et v. LEHMANN, *Claudius*, p. 248 ; on ne nous dit pas à quelle province voisine, Pamphylie ou Asie, Rhodes fut incorporée.

[3]) SUETON., *Claud.*, c. 25. *Nero*, c. 7. TACIT., *Ann.*, XII, 58. « La reconnaissance des Rhodiens (cf. aussi DIO CHRYSOST., XXXI, p. 344, fin.), est attestée soit par leurs monnaies, avec l'inscription : ὑπὲρ τῶν Σεβαστῶν et l'effigie de Néron sous la forme de dieu du Soleil, soit par les vers du poète Antiphile, dans lesquels Néron est exalté à côté d'Hélios comme protecteur de Rhodes. » *Anthol. Palat.*, II, 60. LEHMANN, p. 358 et suiv. et App. p. 62.

toutes prestations à l'État[1]. En même temps, Xénophon, médecin ordinaire de l'empereur, trouva moyen d'assurer la même exemption d'impôts à l'île de Cos, sa patrie, ce qui lui valut de la part de ses compatriotes, des statues et des actions de grâces[2]. Il ne nous reste plus maintenant qu'à parler ici de la ville libre de Byzance. Épuisée par les hostilités dont la Thrace venait d'être le théâtre, et plus encore par la guerre qui avait tout récemment porté ses ravages dans les régions du Bosphore Cimmérien[3], — soit qu'elle eût seulement souffert dans son commerce, soit que les Romains eussent de plus mis ses ressources fortement à contribution, — cette ville présenta à Rome, en l'an 53, une demande à fin d'allègement de ses charges, et l'on eut le bon esprit de lui faire remise pour cinq ans des impôts dus à l'État[4].

Rappelons enfin que, pendant le règne de Claude, la Grèce offrit, au point de vue physique, des phénomènes intéressants « pour la science » et de même genre que ceux qui se produisent au moment où nous écrivons, précisément dans les mêmes contrées. Nous ne voulons naturellement pas parler de la mauvaise récolte et de la famine qui s'ensuivit[5] et

1) SUETON., *ibid.* TACIT., *ibid.* NIPPERDEY *ad loc.* Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, nº 3610. PLIN., *N. H.*, V, 30, (33), 124. DIG., XXVII, 1, 17, § 1.

2) TACIT., *Ann.*, XII, 61. 67. *Bull. de Corresp. hellén.*, V, p. 468, et cf. ci-dessus, t. I, p. 316.

3) Cf. TACIT., *Ann.*, XII, 63. Par les guerres de Thrace, on n'entend sans doute pas les combats livrés jadis sous Tibère (p. 22), mais plutôt de nouvelles hostilités, soit dirigées par les Barbares de Thrace directement contre Byzance, soit pouvant se rattacher à l'organisation de la province procuratorienne de Thrace en l'an 46. Sur la guerre du Bosphore, v. TACIT., XII, 15 sqq. Cf. LEHMANN, *Claudius*, p. 265. 259. 332.

4) TACIT., XII, 62. 63. Byzance, rattachée au gouvernement de Macédoine, t. I, p. 315, paraît, d'après O. FRICK dans PAULY, *R. E.*, t. I, 2e édit., p. 2610, avoir été, du temps d'Auguste, momentanément sous la dépendance du roi thrace Cotys. Cf. ECKHEL, *D. N.*, II, p. 25 sqq. HEYNE, *Antiq. Byz.*, p. 17. Lorsque plus tard, en l'an 46, Claude forma la province de Thrace, à laquelle, d'après PLIN., *N. H.*, IV, 11, (18), 46, appartint aussi Byzance, de nouvelles et très lourdes charges furent peut-être imposées à la ville. D'autre part, MOMMSEN (*Röm. Gesch.*, V, p. 280), se fondant sur un passage de Tacite (*Ann.*, XII, 62), affirme que Byzance ne faisait pas partie de la province de Thrace.

5) EUSEB., *Chron.*, éd. Aucher, vol. II, p. 271. HIERONYM., éd. Roncalli, p. 431. SYNCELL., *Chronogr.*, p. 265 c. [V.] (SCHÖNE, dans son édition d'Eusèbe, vol. II, p. 152 sqq. place cette calamité en Ol. CCVIII seulement.

qui affligea la Grèce dans la CCVII^e olympiade, environ en l'an 51, au point qu'un boisseau de grain (un peu moins de 9 litres) coûtait 6 drachmes (plus de 6 francs), ou même 6 doubles drachmes; nous faisons allusion à la nouvelle île qu'un soulèvement volcanique fit surgir, en l'année 46 ou 47 ap. J.-C. [1], dans le voisinage de l'île de Théra (aujourd'hui Santorin), célèbre dès les temps anciens comme au moyen-âge, dans les temps modernes comme à l'époque la plus récente, par sa nature volcanique. Les secousses volcaniques n'ont d'ailleurs pas manqué à cette époque; c'est ainsi que la ville d'Apamée, en Asie, fut si extraordinairement éprouvée par un tremblement de terre en l'an 53, que le Sénat, peut-être sur la proposition du prince Néron, se trouva amené [2] à lui remettre pour cinq ans tous les impôts dus à l'État.

Le règne de ce Néron, qui ne tarda pas à succéder à Claude sur le trône palatin (en octobre 54), devait avoir pour la Grèce, sous plus d'un rapport, une importance particulière. Les premières années de son règne, les meilleures, s'écoulèrent sans qu'il fût question de l'Achaïe. Mais le grand tremblement de terre qui désola cette province et la Macédoine, en l'an 62 ap. J.-C. [3], ouvrit une série d'événements regrettables.

[1]) Sur la nature volcanique de la région de Santorin, v. aussi Ross, *Gr. Inselreisen*, t. I, p. 88-101 et p. 187-203. Curtius, *Pelop.*, t. I, p. 47 et suiv. 58. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, II, p. 521 sqq. Neumann et Partsch, *Physikalische Geographie von Griechenland*, p. 273 sqq. Sur la nouvelle île, cf. Senec., *Quæst. nat.*, II, 26, 6. VI, 21, 1. Dio Cass., LX, 29. Oros., VII, 6. Aurel. Vict., *Cæsar.*, 4 (*Claud.*), 12 et *Epitom. de Cæsar.*, 4 (*Claud.*) s. fin. Euseb., *ibid.*, p. 271. Cedren., éd. Paris, I, p. 197. Hieronym., *ibid.*, p. 430. Syncell., p. 265 *b* (V.). La nouvelle île avait surgi précisément dans la nuit du nouvel an, entre les deux années en question, différemment dénommées dans Sénèque et dans Dion. Lehmann, *Claudius*, p. 268. Sur la formation d'îles semblables près de Théra, à l'époque romaine, notamment dans les années 107 avant J.-C. et 19 ap. J.-C., voy. Plin., *N. H.*, II, 87, (89), 202. IV, 12, (23), 70. Sur les phénomènes volcaniques survenus de nos jours à Santorin, cf. M. Fouqué, *L'éruption de Santorin et les îles volcaniques* dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1866. livr. IV, p. 1003-1022, et Jacob Nöggerath, *Die alten und neuen vulkanischen Erscheinungen bei der Insel Santorin* (dans les *Westermanns Illustr. Monatshefte*, Juli 1846, p. 412-421).

[2]) Tacit., *Ann.*, XII, 58, fin.

[3]) Senec., *Quæst. natural.*, VI, 1 s. fin. (v. aussi VII, 28, s. fin., et *Epist.*, 91, 9); cf. Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 44 et 45. Peu de temps aupa-

D'abord, en effet, tandis que jusqu'alors [1] les abus de pouvoir des gouverneurs provinciaux n'avaient pas échappé à

ravant, en l'an 60, la ville de Laodicée (p. 29) en Asie avait été de nouveau désolée par un tremblement de terre ; par exception il fut possible à cette commune de se relever sans l'aide des ressources de l'État. TACIT., *Ann.*, XIV, 27 init. Le même fléau frappa de nouveau en l'an 65 la ville de Laodicée, puis aussi Hiérapolis et Colosses. OROS., VII, 7. EUSEB., *ibid.*, p. 273, et HIERONYM., *ibid.*, p. 435. Nouvelle île entre Théra et la Crète, en l'an 62 après J.-C., PHILOSTRAT., *V. Ap.*, IV, 34.

[1]) C'est ainsi que furent poursuivis et punis des gouverneurs provinciaux : en l'an 56, Vipsanius Lænas, ancien *procurator et præses* de Sardaigne, tandis que la plainte en concussion (*repetundarum*) des Crétois contre Cestius Proculus ne fut suivie d'aucune condamnation. TACIT., *Ann.*, XIII, 30. On procéda en l'an 57 contre les gouverneurs P. Celer, qui s'était compromis comme procurateur en Asie, Cossutianus Capito en Cilicie, Eprius Marcellus en Lycie. TACIT., XIII, 33. Châtiment infligé en l'an 59 à l'ancien gouverneur de Crète-Cyrène, Pedius Blæsus, TACIT., XIV, 18.

En quoi consistaient, par contre, en ce qui concerne spécialement l'Achaïe, les empiétements des Spartiates mentionnés pour l'année 61 après J.-C. dans PHILOSTRAT., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 33, (v. ci-dessus p. 45, note 1 ; cf. CLINTON, *Fast. Rom.*, vol. I, p. 45), l'abus de leur « liberté » qui leur attira des difficultés avec le proconsul d'Achaïe et une note menaçante de l'empereur ? Nous ne le savons pas.

Les îles grecques de la mer Égée furent au surplus utilisées tout spécialement, et par préférence, sous ce règne ainsi qu'auparavant, comme lieux de bannissement pour les criminels politiques ; (cependant Helvidius Priscus, tout au moins, qui fut banni d'Italie en 66 après l'exécution de son beau-père Pætus Thraséa, passa le temps de son exil à Apollonie. SCHOL. JUVENAL., V, 36. TACIT., *Ann.*, XVI, 28. NIPPERDEY sur ce passage et c. 33). Notamment après la découverte de la conspiration de Pison en l'an 65 après J.-C., ces îles furent peuplées d'une foule de personnages mal vus ou suspects, exilés de Rome ; Tacite (*Ann.*, XV, 71) cite comme tels Cluvidienus Quietus, Julius Agrippa, Blitius Catulinus, Petronius Priscus et Julius Altinus, sans indiquer en détail les îles sur lesquelles ils furent dirigés. Par contre, nous savons par BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 2349 *i* (vol. II, p. 1068), que P. Glitius Gallus, avec sa femme Egnatia Maximilla (TACIT., *ibid.*, et v. NIPPERDEY sur ce passage) subit son exil à Andros, où tous deux se rendirent très populaires et où l'assemblée du peuple les honora par des statues et des inscriptions. Pour plus amples détails sur la femme de Glitius, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 6763, p. 1028, et *Addenda*, p. 1271. Cf. Ross, *Griechische Inselreisen*, t. II, p. 16-19. Le célèbre philosophe stoïcien Gaius Musonius Rufus (cf. ci-dessus, p. 74), également envoyé en exil à cette époque (TACIT., *ibid.*,) ou dans la première moitié de l'an 66 (cf. sur lui ADOLF SCHMIDT, *op. cit.*, p. 377-384, et v. en outre l'hypothèse polémique de J. J. BÄBLER dans le *N. Schweizer. Mus.*, 1864, 4e année, 1er cahier, p. 33-38), vivait dans la misérable île de Gyaros. PHILOSTRAT., *Apoll. Tyan.*, VII, 16. C'est là également (v. SCHMIDT, p. 86) que fut vraisemblablement aussi déporté alors le stoïcien Annæus Cornutus. DIO CASS., LXII,

une répression sévère, on vit dans les dernières années de ce règne se renouveler, dans les plus vastes proportions, le pillage de numéraire et d'objets d'art auquel se livraient autrefois les gouverneurs républicains de Macédoine et autres personnages considérables : seulement, cette fois, ce fut l'empereur lui-même qui entra en scène; ce fut lui qui pilla. On sait qu'en l'an 64 ap. J.-C. la plus grande partie de la ville de Rome avait été détruite par un épouvantable incendie, avec de nombreux chefs-d'œuvre de l'art grec [1], qui avaient été transportés jusqu'aux bords du Tibre depuis la conquête de Syracuse et depuis le temps de la guerre d'Étolie, et Néron s'empressa de restaurer de la façon la plus grandiose et la plus splendide la capitale du monde. Mais les frais considérables des nouvelles constructions et la prodigalité sans limites que Néron se plut à y déployer le jetèrent bientôt dans de grands embarras financiers. Pour y remédier, on pilla l'Italie et les provinces, y compris les villes libres, sans aucun ménagement, de la manière la plus honteuse. Néron envoya en Asie et en Achaïe deux délégués extraordinaires, Acratus, un affranchi prêt à toutes les infamies, et Secundus Carrinas, que sa connaissance approfondie de la philosophie grecque (voy. plus haut, p. 70) n'empêcha pas de se prêter à un si honteux office; ils furent chargés d'enlever partout des sanctuaires non seulement les offrandes pieuses, mais encore les images consacrées des dieux, qui devaient ensuite en partie être fondues et converties en monnaie, et, sans doute, aussi être en partie employées pour la nouvelle décoration de la capitale du monde et, en particulier, du nouveau palais du prince, de la « Maison d'Or » [2]. En Asie, le noble pro-

29, fin. Naxos également servait alors au même usage. TACIT., *Ann.*, XVI, 9.

[1]) TACIT., *Ann.*, XV, 41.

[2]) TACIT., *Ann.*, XV, 45, et PLIN., *Nat. Hist.*, XXXIV, 8, (19), 84. Si le Secundus Carrinas nommé ici (dans TACIT.,) était identique (ainsi que l'admet AD. SCHMIDT, *Glaubensfreiheit*, p. 435) au rhéteur banni sous Caligula (p. 70) et qui avait émigré à Athènes, — (NIPPERDEY tient au contraire le fonctionnaire de Néron pour le fils de ce rhéteur, v. ad TAC., *Ann.*, XV, 45) — il était, en raison de la connaissance qu'il avait depuis longtemps de la Grèce, tout particulièrement propre à cette campagne de brigandage en

consul Barea Soranus, qui avait déjà rendu beaucoup d'autres services à cette province, résista autant qu'il le put, en l'an 65, aux pillards impériaux ; il savait bien que ce pillage d'objets d'art blessait d'une façon tout particulièrement cruelle les sentiments des Grecs ; il osa même laisser impunie la résistance violente qu'opposa notamment la ville de Pergame à cet Acratus [1]. Sans doute, ce fut un des actes que Soranus dut plus tard (en l'an 66 apr. J.-C.) payer de sa vie. Toutefois, la province d'Asie paraît, au moins dans une certaine mesure, s'en être tirée à meilleur compte que l'Achaïe [2]. En effet, dans ce pays sans défense, si riche en chefs-d'œuvre de tout genre, les antiques et célèbres sanctuaires de Delphes, d'Olympie et l'acropole d'Athènes (de même que Mégare, Épidaure, Andros et d'autres localités) offraient à la rapacité des fonctionnaires de Néron l'occasion d'un magnifique butin [3], et ils ne furent pas cette fois, comme jadis les envoyés de Caligula, effrayés par de mauvais présages. On s'empara alors à Delphes [4] d'environ cinq cents statues en bronze de dieux et d'hommes célèbres [5]. Parmi les chefs-d'œuvre que Néron fit enlever à Olympie (ou enleva lui-même en l'an 67), on cite notamment, en dehors de quelques anciens ouvrages des

Achaïe ; Acratus paraît, d'après Dio Chrysost., (ed. Morelli) p. 355, *c.* avoir spécialement travaillé en Asie.

1) Tacit., *Ann.*, XVI, 23. Cf. Dio Chrysost., p. 355, *b.* et Plut., *Reip. ger. præc.*, c. 19.

2) Chute de Soranus, Tacit., *ibid.*, 23. 30-33. En ce qui concerne le pillage des œuvres d'art, la province d'Asie subit certainement alors des pertes très sensibles, quoique les phrases de Dio Chrysostom., (ed. Morelli) *Or.*, XXXI (*Rhod.*), p. 355, *c.* paraissent un peu trop générales ; sur les ménagements dont Rhodes fut l'objet, v. ci-dessus, p. 92, 5.

3) Dio Chrysostom. (ed. Morelli). *Or.*, XXXI (*Rhod.*) p. 355, *a* et *b*, 356 *a*, c'est Athènes qui paraît avoir été le plus maltraitée. L'immense richesse de la Grèce en œuvres d'art de ce genre nous est au surplus connue par ce qu'en dit Plin., *Nat. Hist.*, XXXIV, 7, (17), 36 ; même après ce pillage, on évaluait le nombre des statues existant à Olympie, à Delphes et dans l'acropole d'Athènes, à 3.000 au moins pour chacune de ces villes.

4) On est à la vérité forcé de laisser sans solution la question de savoir si les actes de brigandage de Néron et de ses fonctionnaires se produisirent tous ensemble de suite après l'incendie de Rome ; une très grande partie peut aussi n'avoir été exécutée que plus tard, lorsque Néron (v. plus bas), accomplit son trop fameux voyage en Achaïe.

5) Pausan., X, 7, 1, cf. 19, 1.

Argiens Dionysios et Glaucos, que Micythos de Rhégion y avait « placés » (après l'an 467 av. J.-C.), une statue d'Odysseus, (œuvre d'Onatas d'Égine, fils de Micon), la neuvième dans le groupe des héros d'Homère qui tirèrent au sort à qui se battrait avec Hector en combat singulier; les Achéens avaient jadis consacré ce groupe à Zeus, et l'avaient fait placer, en vertu d'une décision officielle, près du grand temple dans l'Altis[1]. C'est aussi à cette époque que la ville de Thespies perdit pour toujours l'Éros de Praxitèle (p. 41). Transporté de nouveau à Rome sur l'ordre de Néron, ce chef-d'œuvre, célèbre dans le monde entier, fut ensuite détruit dans la capitale du monde par un incendie[2].

Néron avait donc commencé à attirer d'une manière extrêmement désagréable l'attention des Hellènes; mais ils ne devaient pas tarder non plus à faire sa connaissance personnelle, à un autre point de vue encore, d'une façon bien plus précise et qui leur fut bien plus sensible. On sait que, depuis sa jeunesse, cet empereur n'avait pas cessé de trouver son plaisir dans des penchants qui n'avaient absolument rien de romain. Doué pour les arts de la musique d'un talent qui était loin d'être sans valeur, possédé en même temps pour les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, comme pour le théâtre, de la même passion[3] qu'avant lui Caligula, Néron avait depuis longtemps déjà jeté les hommes sérieux de Rome et de l'Italie dans un étonnement

[1]) Pausan., V, 26, 3 et 25, 5.

[2]) C'est ce que disent Pausan., IX, 27, 3. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, t. 1, p. 238. L'époque de la destruction de cet Éros ne saurait être exactement déterminée. Le chef-d'œuvre que Pline l'Ancien vit dans le portique d'Octavie (Plin., *Nat. Hist.*, XXXVI, 5, (4), 22) était-il réellement cet Éros par nous souvent mentionné? c'est ce qui est incertain, parce que Pline, *loc. cit.*, confond l'Éros de Thespies avec un Éros, œuvre également de Praxitèle, jadis enlevé par Verrès en Sicile et par lui transporté à Rome; cf. Siebelis ad Pausan., *ibid.*, t. IV, p. 146 sq. D'après Pausan., *ibid.*, il existait de son temps à Thespies un Éros de l'Athénien Ménodore, exécuté sur le modèle de celui de Praxitèle.

[3]) Sur cette passion de Caligula, sur sa prédilection pour l'acteur Apelle, Dio Cass., LIX, 5, pour le pantomime Mnester, Sueton., *Calig.*, c. 55 et pour Eutychos, le chef des cochers du cirque de la « faction verte » Suet., *ibid.*; Joseph, *Ant. Jud.*, XIX, 4, 4. Voy. l'ensemble des renseignements sur ce point dans Höck, *Röm. Gesch.*, I, 3, p. 207 et suivantes.

pénible par le sans-gêne primitif avec lequel on le voyait, lui, le maître d'une moitié du monde, tantôt paraître personnellement comme cocher du cirque, chanteur, joueur de cithare et acteur, tantôt chercher comme poète à éclipser les gloires du passé. L'apparition de Néron, d'abord dans des locaux privés et ensuite publiquement devant tout le peuple (en premier lieu dans une ville grecque, à Naples, depuis à Rome), comme conducteur d'attelage, comme chanteur et acteur, et même comme actrice; la brutalité naïve avec laquelle il contraignait des hommes et des femmes de qualité, quel que fût leur âge, à prendre part à ses exercices scéniques dans le palais ou dans les jardins impériaux, et même à paraître sur le théâtre, au cirque ou à l'amphithéâtre[1] : tout cela heurtait de front toutes les idées que les Romains se faisaient du décorum, mais faisait par contre pousser des cris d'allégresse à la masse grossière qui formait dans la capitale un mélange bigarré et à ce qu'il y avait de plus plat et de plus servile parmi les Hellènes. A un autre point de vue et d'une manière générale, les Grecs purent, il est vrai, se dire que l'élément hellénique remportait une nouvelle victoire sur la rude nature italique, lorsqu'ils virent en l'an 60 l'empereur inaugurer à Rome, à l'imitation des Olympies et en prenant modèle sur les Grecs, un nouveau jeu solennel qu'on appela les Néronies[2] et qui, en dehors des luttes musicales, poétiques, rhétoriques, gymniques (pour lesquelles un gymnase spécial fut organisé), comprit aussi des courses de chevaux[3].

[1]) Tacit., *Annal.*, XIV, 14-16. XV, 33. XVI, 4. 5. Juvenal., *Sat.*, VIII, 192. Sueton., *Nero*, c. 11. 12, init. 20-22. Dio Cass., LXI. 17. 19. 20. LXII, 15. 29. LXIII, 1. 6. Friedländer, *Darstell. aus d. röm. Sittengesch.*, part. II, p. 190. 276.

[2]) Tacit., *ibid.*, 20 et v. Nipperdey sur ce passage. Sueton., *Nero*, c. 12. Dio Cass., LXI, 21. Cf. Friedlænder, *op. cit.*, p. 307 et suiv. et Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, t. IV, p. 482 et suiv.

[3]) Tacit., *ibid.*, 21. Sueton., *Nero*, c. 12. (Quant au gymnase, il ne fut dédié qu'en l'an 61. Tacit., XIV, 47, v. aussi Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 42). On admet généralement que les jeux Néroniens furent célébrés pour la seconde fois en l'an 65. Tacit., XVI, 2, 4, cf. Euseb., *Chron.*, p. 273 et Hieronym., p. 434; au contraire Friedlænder, *op. cit.*, p. 308, fixe cette célébration à l'an 64; v. aussi Sueton., *Nero*, c. 21, Lutte scandaleuse de Palfurius Sura, Romain de sang consulaire, avec une « jeune fille lacédé-

En réalité, les Hellènes d'Achaïe se sentaient attirés vers cet homme, dont l'exemple propageait à Rome le costume et les usages de la Grèce [1]. D'ailleurs, à un certain moment, après avoir à Naples, en l'an 64, commencé à paraître sur la scène devant tout le peuple, Néron avait déjà songé à un voyage en Achaïe ; il voulait, sur cette terre tant célébrée, patrie de tous les arts, conquérir d'abord ces glorieuses couronnes que l'antiquité avait consacrées et demander au sens artistique des Hellènes l'honneur de l'illustration, avant que Rome le vît conducteur de chars et artiste scénique [2]. Ce projet n'avait pas abouti alors [3] ; néanmoins, Néron ne le perdit jamais tout à fait de vue. Il paraît notamment avoir, en l'an 65, pensé de nouveau sérieusement à un voyage en Hellade ; on rapporte, en effet, que, cette année-là, les Éléens reçurent l'ordre d'ajourner jusqu'à l'arrivée de l'empereur la solennité des jeux Olympiques, qui devait avoir lieu en juillet [4]. Mais Néron ne vint pas encore cette année en Achaïe; ce fut la servilité grecque qui finit par l'y amener.

Sans souci, en effet, des pillages d'objets d'art de l'an 64-65, plusieurs villes grecques, qui avaient conservé l'habitude des concours musicaux, avaient envoyé une ambassade à Rome, pour faire présent à l'empereur des couronnes remportées dans les occasions de ce genre par les joueurs de cithare. Flatté au plus haut point, Néron les invita à dîner dans son intimité. Quelques-uns de ces Hellènes l'engagèrent dans un de ces repas à leur donner un échantillon de son

monienne. » FRIEDLÆNDER, p. 308. (Déjà Caligula, au surplus, avait en l'an 39 institué à Lyon des concours analogues d'éloquence grecque et romaine, où il fit également éclater sa cruelle frivolité. SUET., *Calig.*, c. 20).

[1]) Cf. TACIT., *Ann.*, XIV, 21, fin. HÖCK, *R. G.*, t. I, part. 3, p. 364 et suiv. FRIEDLÆNDER, *op. cit.*, p. 307 et suiv.

[2]) TACIT., XV, 33; cf. SUETON., *Nero*, c. 53.

[3]) TACIT., *Ann.*, XV, 36, init.

[4]) C'est ce qui est dit non seulement dans PHILOSTRAT., *Apollon. Tyan.*, V, 7 ; (cf. THEMIST., [ed. Dindorf.] *Or.*, VII, p. 110, c. 92 *b*), mais encore dans EUSEB., *Chron.*, p. 273, et HIERONYM., *ibid.*, p. 435), cf. SYNCELL., *Chronogr.*, p. 340, *a.* (P.) p. 270 (V.). C'était la 211[e] Olympiade ; d'après PAUSAN., X, 36, 4, les Eléens ne l'avaient en réalité pas portée sur leur liste ; v. en outre SIEVERS, *Zur Geschichte des Nero u. des Galba*, p. 18. CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 46.

talent de chanteur, qui ne pouvait manquer d'exciter leur admiration. L'empereur le fit aussitôt, et ces représentants avisés de la nation grecque se répandirent, bien entendu, en de tels transports d'enthousiasme, leur ravissement se manifesta d'une manière si hyperbolique, que l'empereur à la fin s'écria que les Hellènes seuls avaient l'oreille musicale et pouvaient justement apprécier sa valeur artistique ; que, par suite aussi, ils étaient seuls dignes d'être les témoins de ses efforts et de partager les jouissances de ses travaux[1].

Immédiatement le plan d'un grand voyage artistique à travers l'Achaïe fut étudié pour tout de bon, et, cette fois, tous les préparatifs nécessaires furent faits sans plus tarder. L'affranchi Hélios (p. 55) fut chargé de la régence en l'absence de Néron, et, dès l'été ou l'automne de l'année 66, le prince commença son voyage. Il était entouré d'une suite extrêmement nombreuse[2] ; on y voyait, outre une section de la garde prétorienne sous les ordres d'un de ses commandants, de Tigellinus, l'ignoble favori de Néron, un autre puissant favori, Sporus et Calvia Crispinilla, dame de la cour, très influente, grande maîtresse et intendante de la garde-robe impériale ; un grand nombre de personnages haut placés des deux premiers ordres (entre autres le proconsul et futur empereur T. Flavius Vespasianus, qui avait déjà largement fait ses preuves comme homme d'État et comme capitaine, avec son fils Titus), et, à côté d'eux, une foule de personnages munis d'instruments de musique, de masques et de cothurnes, compagnons de l'empereur dans l'art et dans la débauche ; enfin Néron était accompagné du corps dit des *Augustani,* troupe de cinq mille claqueurs bien stylés[3], placés sous la direction

[1]) Sueton., *Nero*, c. 22, fin, cf. Lucian., *Nero*, c. 2, init., Philostrat., *Apoll. Tyan.*, V, 7.

[2]) Dio Cass., LXIII, 8. En ce qui concerne Hélios, v. Dio Cass., LXIII, 12. 19. Sueton., *Nero*, c. 23. En ce qui concerne la chronologie, cf. Höck, *Röm. Gesch.*, t. I, sect., I, p. 386 et Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 48, d'après Joseph., *Bell. Jud.*, II, 20, 1 ; puis aussi Sievers, *op. cit.*, p. 18. Sur des médailles (dont un certain nombre également de Patræ et de Corinthe) rappelant le navire qui conduisit l'empereur en Grèce, v. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 278 sqq.; cf. aussi II, p. 242 sqq.

[3]) Au sujet des Prétoriens, v. Dio Cass., LXIII, 10. 14. Cf. Sueton, *Nero*, c. 19. 21, fin. Plut., *Otho*, c. 6. Tigellinus : Dio Cass., LXIII, 11.

du consulaire Cluvius Rufus. C'est ainsi que Néron parut d'abord dans l'île de Corcyre, et ses premiers chants retentirent à Cassiope, à l'autel de Zeus Cassios[1].

Alors commença, sur le sol classique de la Grèce, un manège étrange, tantôt bizarre, grotesque et bouffon, tantôt sanglant et infâme. En première ligne figurait naturellement l'intention de Néron de conquérir partout une gloire immortelle par des travaux appartenant aux arts les plus divins, comme conducteur de char, comme joueur de cithare, comme chanteur et acteur, comme poète dramatique et aussi comme héraut[2]. A cette fin, on parcourut systématiquement toute l'Achaïe d'un bout à l'autre ; il s'agissait d'une part de remporter des victoires dans toutes les villes de la Grèce où il y avait encore des concours solennels, de quelque espèce que ce fût, ou dans celles où demeuraient tout au moins tels ou tels artistes en renom, et, d'autre part, de conquérir le titre rare et glorieux de *Périodonique*[3], c'est-à-dire de héros qui avait successivement remporté la victoire dans les quatre grands jeux nationaux des Hellènes. C'est ainsi que Néron parcourut les villes grecques, en partant sans doute de l'Épire et de Nicopolis, la ville des jeux destinés à rappeler la bataille d'Actium ; c'est ainsi qu'il remporta la victoire sur les artistes de l'époque, Terpnos et Diodoros, et en particulier sur Pamménès, qui avait joui au temps de Caligula d'une grande célébrité, mais qui était alors affaibli par l'âge, et qu'ensuite, dans la brutalité de son triomphe, il fit jeter à bas les statues de ces artistes qu'il avait — cela va sans dire — vaincus sans beaucoup de peine ; c'est ainsi qu'il donna l'ordre, contrairement à des dispositions dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, de célébrer

12. Sporus et Calvia Crispinilla : Dio Cass., LXIII, 12 et 13. Vespasien : Dio Cass., LXVI, 11. Sueton., *Vespasian.*, c. 4 et 5. Titus : v. Joseph., *Bell. Jud.*, III, 1, 3. 4, 2. Le reste du cortège : Dio Cass., LXIII, 8. 11, fin. Cluvius Rufus : Dio Cass., LXIII, 14. Sur le corps des *Augustani* ou *Augustiani*, composé de jeunes chevaliers et de plébéiens, existant environ depuis l'an 59 ap. J.-C., v. encore Tacit., *Ann.*, XIV, 15 fin., 20. Sueton., *Nero*, c. 20 fin. Dio Cass., LXI, 20.

1) Sueton., *Nero*, c. 22, fin.

2) Dio Cass., LXIII, 8. Oros., VII, 7.

3) Zonar., XI, 12. Dio Cass., *ibid.*

dans une seule et même année (66-67 ap. J.-C.) tous les jeux nationaux helléniques[1]. Cela ne lui suffit pas, et non seulement il fallut recommencer plusieurs solennités[2], mais encore aux luttes traditionnelles dans les différents jeux nationaux il en ajouta de nouvelles, d'une manière tout à fait arbitraire et suivant son bon plaisir. C'est ainsi, que notamment, il fit établir aux jeux Olympiques, également contre toutes les traditions, « un concours musical, où il parut comme acteur tragique et comme joueur de cithare[3] ». De même, il parut aux jeux Isthmiques en l'une et l'autre qualité, quoique la loi exclût de cette fête les concours de tragédie et de comédie[4].

Les Hellènes furent alors témoins de choses bien singulières. Ce fut pour les provinciaux un spectacle absolument étrange que cet empereur romain, redouté de l'univers entier, absorbé si complètement dans le rôle d'un champion grec[5], qu'on le voyait, après s'être fait inscrire sur les listes suivant toutes les formes, tantôt regarder ses adversaires d'un œil hagard et farouche et les provoquer en les invectivant, tantôt chercher à les gagner par des flatteries et des caresses, ou quelquefois à les corrompre par des présents. Il affectait d'ailleurs une crainte extrême vis-à-vis des juges du concours, pour lesquels il n'avait en public que des paroles d'humble soumission, sauf à désigner sous main comme suspects ceux qui se montraient moins serviles; il semblait craindre de même les coups des employés chargés de la police des jeux.

[1]) Dio Cass., LXIII, 8 et 14. (Terpnos était un joueur de cithare en renom, antérieurement déjà lié d'amitié avec Néron. Cf. Sueton, *Nero*, c. 20, init. et *Vespasian.*, c. 19. Philostrat., *ibid.*, V, 7. Sur le joueur de cithare Diodoros, voy. aussi Dio Cass., LXIII, 20, et Sueton., *Vespasian.*, ibid.). Sueton. *Nero*, c. 23, init. Philostrat. (éd. Kayser), *Vit. Apollon. Tyan.*, V, 7 et Themist., *Or.*, VII, p. 92 *b*. Cf. ci-dessus, p. 102, 4 et ci-après, p. 109, 4.

[2]) Sueton., *Nero*, 23, init. Hieronym., *ibid.*. p. 435.

[3]) Sueton., *ibid.* Philostrat., *op. cit.*, IV, 24. V, 7. Cf. Lucian., *Nero*, 2, init. Euseb., *Chron.*, p. 273. Hieronym., *ibid.*, p. 435. Höck, *op. cit.*, p. 397.

[4]) Philostrat., IV, 24. Lucian., *Nero*, 9 init. Euseb. et Hieronym., *loc. cit.* D'après Philostrat., V, 8 (cf. Kayser sur ce passage, p. 188), Néron arriva à être célébré comme τρισολυμπιονίκης, c'est-à-dire qu'il remporta le prix comme tragédien, comme joueur de cithare et dans les courses de chars.

[5]) Dio Cass., LXIII, 9. Sueton., *Nero*, 23. 24. 53 (Cf. Tacit., *Ann.*, XVI, 4). Philostrat., *Apoll. Tyan.*, IV, 24. V, 7.

Aussi cherchait-il secrètement à les corrompre à prix d'argent pour les faire entrer dans ses intérêts. Pendant les jeux eux-mêmes, il observait avec une scrupuleuse sollicitude les règles du combat, jusqu'aux moindres prescriptions sur les convenances ; enfin on le voyait, notamment à tous les jeux gymniques, s'asseoir à terre dans le stade comme les juges du concours, et, lorsque dans l'ardeur de la lutte quelques couples d'athlètes s'éloignaient trop de la place qui leur était assignée, les ramener de sa propre main au milieu du stade. Les Hellènes étaient assurément des admirateurs passionnés des exercices des athlètes et de l'art scénique ; mais, si la majorité de cette race frivole et servile n'assistait à ce spectacle inouï qu'avec un sentiment de joyeuse gaieté, et quelquefois même d'admiration ; s'il existait des connaisseurs éclairés auxquels la voix du virtuose impérial ne déplaisait pas d'une façon absolue et qui ne trouvaient de mauvais goût que son penchant à l'affectation, à l'exagération et aux bouffonneries de coulisse [1], il ne manquait pas non plus néanmoins d'hommes sérieux, qui ne dissimulaient point leur indignation devant le trône ainsi rabaissé et avili par les extravagances de cet insensé [2]. On acceptait que le maître du monde se montrât avec sa chevelure aux boucles ondulées [3], en costume d'athlète, de conducteur de char, de joueur de cithare [4]. Seul un novice [5] se scandalisait encore en voyant l'acteur impérial, non content des rôles de héros tragiques, se démener encore sur la scène devant tout le peuple, dans les situations les plus ridicules et les plus infimes, et aller jusqu'à représenter une femme qui accouche [6]. Mais il y eut, même pour l'homme le plus vulgaire de l'Achaïe,

[1]) Lucian., *Nero*, 6-7.

[2]) Lucian., *ibid.*, 6, fin. Philostrat., *ibid.*, V, 7 ; voy. aussi Dio Cass., LXIII, 9; voyez par contre l'extravagante justification contenue dans la naïve apologie de Néron par le docteur Werner Reinhold (Pasewalk, 1839), p. 15.

[3]) Dio Cass., *ibid.* Sueton., *Nero*, 51.

[4]) Dio Cass., *ibid.* Philostrat., V, 7. Médaille achéenne (*Neroni Apollini*), Néron ou Apollon en joueur de cithare avec la lyre. Eckhel, VI, p. 276.

[5]) Dio Cass., LXIII, 10. Zonar., XI, 12. Sueton., *Nero*, 21, fin.

[6]) Philostrat., V, 7. Dio Cass., LXIII, 9-10. Zonar., *ibid.* Sueton., *ibid.*

de quoi hocher la tête lorsque le grand dominateur du monde, de sa voix faible, grêle et enrouée, ne craignit pas de se commettre devant tout le peuple dans une lutte avec les hérauts eux-mêmes [1]. Il alla plus loin, et ce fut en vérité une cruelle profanation de jeux solennels auxquels se rattachaient les souvenirs les plus élevés de la nation grecque; on le vit, aux jeux Olympiques, entrer dans la carrière avec un attelage à dix chevaux, tomber de son char pendant la course, se blessant si grièvement qu'il ne put le conduire jusqu'au terme, et finalement néanmoins se parer de la couronne du vainqueur, grâce à des juges vendus, qu'il récompensa par l'énorme cadeau d'une somme de 250,000 deniers (270,000 francs) [2]. Ce même ridicule concurrent fut ensuite assez cynique pour faire jeter à bas, sur les emplacements consacrés de ces solennités, les statues des vainqueurs qu'avaient célébrés les siècles passés, et les faire traîner dans les cloaques [3], pour être désormais l'unique vainqueur aux jeux sacrés dont le souvenir serait conservé. Ce n'est pas tout encore : toute la misérable nature de ce coquin sanguinaire apparut déjà dans le tour qu'il joua à ses concurrents. Les artistes grecs en renom se virent menacés de mort, pour peu qu'ils fissent sérieusement mine de ne pas s'humilier tout de suite devant leur impérial rival. Lors de la solennité des jeux Isthmiques, il arriva qu'Épirote, un des acteurs tragiques les plus célèbres de la Grèce à cette époque, déclara ouvertement, à diverses reprises et jusqu'au dernier moment, qu'il avait très grande envie d'enlever cette fois la couronne de victoire à l'empereur, et que, si Néron ne lui comptait pas dix talents nets, il n'avait pas l'intention de renoncer à la victoire. L'empereur entra dans une violente colère ; il trouvait sans doute lui-même qu'il serait par trop honteux, dans de telles circonstances, de s'assurer la « victoire » à prix d'ar-

[1]) Dio Cass., LXIII, 9 et 14, fin. Zonar., XI, 12. Oros., VII, 7. Sueton. *Nero*, 24. Philostrat., IV, 24. Euseb., *Chron.*, p. 273. Hieronym., *ibid.*, p. 435.

[2]) Sueton., *Nero*, 24. Dio Cass., LXIII, 14 init. Euseb., *ibid.* Hieronym., *ibid.* Syncell., p. 340 *a* (P.), p. 270 (V.).

[3]) Sueton., *Nero*, 24. Par le fait, cet ordre infâme ne fut sans doute exécuté que dans un petit nombre de cas.

gent, comme il en avait l'habitude [1]. Lors donc que commença le combat poétique, Épirote enleva réellement les applaudissements de tout le peuple ; il n'en fut dès lors que plus hardi à braver l'ordre direct de Néron, que les secrétaires de celui-ci lui transmirent, d'avoir immédiatement à tempérer l'éclat de son jeu, pour ne pas laisser plus longtemps dans l'ombre celui de son impérial émule. Néron fit alors, sans autre préambule, paraître sur la scène ses acteurs, et ceux-ci, — comme s'il s'agissait d'une nouvelle péripétie de la tragédie, — acculèrent le malheureux Épirote à la colonne la plus voisine, en présence des Hellènes stupéfaits, et, afin de sauver cette fois encore pour leur maître une couronne de vainqueur, l'étouffèrent avec les pointes de leurs tablettes d'ivoire, qu'ils lui enfoncèrent dans la gorge [2].

Tel fut le grand voyage artistique organisé par Néron dans la province d'Achaïe. C'est à peine s'il y eut dans ce pays une ville de quelque importance qu'il ne visitât. Il n'épargna que Sparte et Athènes, pour des motifs très différents d'ailleurs. Il évita Sparte « parce que les lois de Lycurgue étaient tout à fait opposées à ses principes [3] »! Quant à Athènes, ce criminel impérial, dont les mains étaient souillées de sang au nom duquel s'attachait la malédiction du meurtre de sa mère, n'osa pas en franchir le seuil ; il était troublé par la crainte de la vengeance des Erinnyes (Euménides), dont le sanctuaire antique et vénérable se trouvait, comme on sait, au pied de la colline d'Arès [4] ; ses remords de conscience s'étaient en effet réveillés depuis que, après avoir, comme beaucoup d'empereurs, été disposé à se faire initier aux mystères d'Éleusis, il avait appris que, au commencement de la fête, le héraut ordonnait publiquement à tous les scélérats et à tous les criminels de s'abstenir des rites sacrés [5]. Il n'en avait d'ailleurs, nous l'avons vu, mené que plus joyeuse vie dans le reste de l'Achaïe. Partout Néron avait paru au milieu de la

1) Sueton., *Nero*, 23.
2) Lucian., *Nero*, 8-9.
3) Dio Cass., LXIII, 14.
4) Dio Cass., LXIII, 14.
5) Sueton., *Nero*, 34.

bruyante allégresse du peuple et de ses compagnons, annoncé par son héraut Cluvius Rufus, le commandant des Augustains[1]; partout il avait remporté de « brillantes victoires », qu'il s'était empressé de proclamer personnellement à haute voix[2]; il avait été applaudi et glorifié par le peuple et les soldats comme tour à tour Pythionique, Olympionique, Périodonique, Pantonique[3]. Aux jeux Olympiques, Isthmiques, Pythiques et Actiaques, il avait conquis dans les concours de tout genre la gloire qu'il cherchait[4]; en outre, ses victoires individuelles dans les différentes villes de la Grèce ne lui avaient pas valu moins de 1,808 couronnes[5].

Mais les malheureux Hellènes n'étaient pas destinés à n'être que les joyeux spectateurs de ses grotesques folies; il leur était réservé de faire avec cette mauvaise nature des expériences d'un tout autre genre, de se rendre compte personnellement et à leurs dépens de sa cruauté sauvage et cynique, de ses appétits sensuels et de sa rapacité sans limites. Cet artiste couronné était en même temps un bourreau, et il l'était de sang-froid; ils purent déjà le voir aux nombreuses exécutions par lui ordonnées de grands personnages de sa

1) Dio Cass., LXIII, 14.
2) Sueton., *Nero*, 24.
3) Dio Cass., LXIII, 10, init.
4) Eckhel, *D. N.*, VI, p. 279. On s'est efforcé, dans des recherches récentes, de fixer jusqu'à un certain point la chronologie des victoires de Néron aux jeux solennels de l'Achaïe. D'après Euseb., *Chron.*, *ibid.*, p. 173 (Cf. Hieronym., *ibid.*, p. 435), Néron célébra la 211e olympiade dans la seconde année de celle-ci, 66-67 ap. J.-C., en l'an du monde 2081, et les jeux Isthmiques, Pythiques et Actiaques en Ol. 211, 3, = 67 ap. J.-C., an du monde 2082. La célébration des jeux Olympiques en Ol. 211, 2 est également indiquée dans Philostrat., V, 7. Themist., *Or.*, VII, p. 92*b*. Au contraire, Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 50, d'après Jul. African., p. 44 (voy. aussi Kayser ad Philostrat., *op. cit.*, p. 188) admet que ces jeux Olympiques furent célébrés en Ol. 211, 3 = 67 ap. J.-C., et ne rapporte le πέρυσιν de Philostrat., *ibid.*, qu'à l'époque de l'arrivée de Néron en Achaïe, en Ol. 211, 2 = 66 ap. J.-C. Sievers (*loc. cit.*, p. 18 sqq.) compte autrement; ce savant incline à placer une première victoire de Néron à Argos (Eckhel, *Doctr. Num.*, IV, p. 53. VI, 279) et la victoire aux jeux Olympiques en l'an 66, les victoires aux jeux Actiaques, Pythiques, Isthmiques, Néméens, et une seconde victoire à Argos en l'an 67. La victoire remportée aux jeux Pythiques ou Delphiques suivit celle des jeux Olympiques; c'est ce qu'indique Philostrat., V, 9.
5) Dio Cass., LXIII, 21.

suite. Il y en avait beaucoup qu'il n'avait emmenés en Grèce ou qu'il n'appela à rejoindre sa résidence que parce qu'il se défiait d'eux ; ceux-là trouvèrent le trépas loin de Rome, sur le sol hellénique [1]. Par contre, ce peuple abâtardi dut être frappé du mâle courroux avec lequel le plus fameux capitaine romain de cette époque, Domitius Corbulon, homme vigoureusement trempé comme les Romains de jadis, que Néron venait d'appeler en Achaïe des frontières de la Parthiène, se plongea lui-même le glaive dans le cœur aussitôt qu'il eut abordé à Cenchrées, pour prévenir une exécution que le tyran avait, sous le plus frivole prétexte, commandée à ses satellites [2]. Et ces Hellènes, dégénérés eux-mêmes, se détournèrent assurément de ce misérable avec une impression de mépris, de dégoût et de colère, lorsqu'il donna sur le sol hellénique une nouvelle représentation du honteux spectacle de son « mariage » en règle avec le jeune eunuque Sporus, l'instrument de ses plaisirs, qu'il nommait sa Sabine (en l'honneur de sa défunte épouse Poppæa Sabina), et qu'il obligea toute la province à prendre part à cette fête infâme [3]. La colère grandit lorsque l'on vit qu'il n'épargnait pas davantage l'innocence des jeunes gens et des jeunes filles grecques, et qu'ils devenaient la proie de sa bestiale luxure dans des conditions d'épouvantable raffinement [4].

Mais il s'en fallait de beaucoup encore que tout cela suffît à un homme comme celui-là. C'était déjà une rigueur, devenant dans certaines circonstances une cruauté, que de ne permettre à aucun auditeur, sous aucune condition, de quitter le théâtre aussi longtemps que l'empereur se montrait sur la

[1]) Dio Cass., LXIII, 11 fin.; voy. aussi 17. L'histoire, racontée par Sueton., *Vespasian.*, 4, de la disgrâce dans laquelle Vespasien tomba en Achaïe auprès de l'empereur, pour s'être plusieurs fois endormi ou être parti pendant qu'il chantait ou jouait, est à bon droit placée par Teuffel (dans Pauly, *R. Encycl.*, VI, 2, p. 2749 sqq.), d'après Tacit., *Ann.*, XVI, 5, en l'année 65 et à Rome.

[2]) Dio Cass., LXIII, 17. A. W. Zumpt cherche, dans ses *Commentat. Epigr.*, vol. II, p. 142 sqq., à démontrer que la mort de Corbulon doit être reportée à l'an 66, dans les premiers temps du séjour de Néron en Grèce.

[3]) Dio Cass., LXIII, 13. Cf. Sueton., *Nero*, 28.

[4]) Dio Cass., LXIII, 13. Cf. Sueton, *Nero*, 29. Philostrat., V, 7.

scène comme chanteur ou comme acteur[1]. Mais son humeur capricieuse et sanguinaire éclatait à toute occasion, sans ménager jamais même les souvenirs les plus sacrés des Grecs. Il s'était d'abord parfaitement entendu avec l'oracle de Delphes, et il avait récompensé par un présent de 100,000 deniers (environ 109,000 francs) assigné à la Pythie un avis amical des prêtres[2]. Mais plus tard, il se brouilla avec l'oracle (à raison paraît-il, de ce qu'Apollon avait fait allusion au meurtre par lui commis sur la personne de sa mère). Alors il enleva à Apollon, dans son aveugle fureur, le territoire de Cirrha, qui était consacré, partagea le pays entre les militaires de sa suite, supprima l'oracle, et fit même mettre à mort plusieurs personnes, pour précipiter ensuite leurs cadavres dans le gouffre d'où montaient les « vapeurs sacrées »[3].

Mais ses lubies sanguinaires atteignirent leur paroxysme lorsque sa rapacité se réveilla dans toute sa force. Pour les villes grecques, l'énorme personnel qui accompagnait l'empereur constituait déjà une bien lourde charge ; la réception et l'entretien de ce personnel coûtèrent aux Hellènes des sommes si considérables qu'Apollonios de Tyane, considérant aussi l'épuisement du pays qui en était la conséquence, put poser cette question piquante, de savoir « si Néron, avec son chant, n'avait pas plus ruiné les Grecs que jadis Xerxès avec ses myriades d'Asiatiques »[4]. De plus, les favoris de Néron, surtout Sporus et Calvia Crispinilla, la grande dame romaine dont nous avons parlé, saisirent toutes les occasions de commettre, sans aucunement se gêner et sans épargner même les temples, les extorsions et les brigandages les plus

1) Sueton., *Nero*, 23. Dio Cass., LXIII, 15.

2) Sueton., *Nero*, 40.

3) Dio Cass., LXIII, 14. Lucian., *Nero*, 10. L'oracle resta par le fait momentanément muet ; d'aucuns disent jusqu'à sa restauration, vers l'époque de Trajan ; voy. notamment G. Wolff, *De ultima oraculorum aetate*, p. 4 et 5 (mais cf. ci-dessous, ch. II). Le grand pillage des trésors artistiques de Delphes et de son temple, Dio Chrysostom., *Or.*, XXXI (*Rhod.*) p. 355 *a. b.* (v. ci-dessus, p. 99 sqq.) peut bien avoir contribué à cette défaillance. Sur Néron à Delphes, voy. encore Themist. (éd. Dindorf), *Orat.* XIX, p. 276, *c.* 226, *b.* sq. et Plutarch., de *EI apud Delphos*, 1 fin.

4) Philostrat., V, 7.

éhontés [1]. Mais la chose prit un caractère plus dangereux encore lorsque — en suite de la prodigalité sans bornes dans laquelle il se complaisait partout — les ressources financières vinrent à lui manquer. Alors ce ne fut plus assez que les villes grecques où il avait remporté des prix fussent aussi contraintes de le faire bénéficier des avantages matériels qui y étaient d'ordinaire attachés. Ce ne fut plus assez que le pillage des temples et autres sanctuaires grecs, commencé en l'an 64-65 (ci-dessus, p. 99) fût repris et généralisé [3]. De concert avec le misérable Tigellinus, l'empereur commença à exercer d'infâmes sévices contre les plus riches familles de cette malheureuse province ; et, pour ne pas parler d'extorsions moins sanglantes, une foule d'entre elles furent décimées, sous des prétextes futiles, par des exécutions dont le but exclusif était de remplir la caisse vide de l'empereur avec le patrimoine des personnes ainsi massacrées. Au début, on avait encore laissé aux héritiers de ces infortunés une part au moins de leurs biens ; mais peu à peu ce reste d'égards disparut, et on n'en arriva que trop tôt à ne plus conserver aucune espèce de ménagement ; c'est ainsi notamment qu'on bannit les enfants des victimes [4]. Toutefois, étant donné le profond affaissement du caractère national, on n'est pas étonné qu'il se soit toujours trouvé, même en présence de pareilles atrocités, des Hellènes capables de pousser assez loin leur honteuse servilité pour menacer de persécutions bon nombre de leurs compatriotes parce que ceux-ci s'étaient abstenus d'assister aux représentations données par Néron, ou n'avaient pas été assez attentifs au théâtre, s'étaient moqués de l'impérial artiste, ne lui avaient pas accordé leur approbation, ou enfin

1) Dio Cass., LXIII, 12 fin.
2) Sueton., *Nero*, 32.
3) Dio Cass., LXIII, 11. Sur le pillage des objets d'art par Néron, vis-à-vis duquel quelques rares présents, offerts par cet empereur à l'occasion de ses victoires, une couronne d'or et un vêtement de pourpre dans le temple de Hêra sur le mont Eubée, près Argos, Pausan., II, 17, 6, et trois magnifiques couronnes d'olivier, ainsi qu'une couronne de chêne, dans le temple d'Olympie, Pausan., V, 12, 7, font une étrange figure, voy. ci-dessus, p. 99 sqq.
4) Dio Cass., LXIII, 11. 12.

avaient négligé d'offrir libéralement des sacrifices aux dieux pour que la voix de Néron montât toujours plus claire et plus pure vers Apollon Pythien [1].

Ce n'était pourtant pas exclusivement la servilité, la poursuite effrénée de la faveur, l'absence de caractère propre aux esclaves, qui déterminait ces Hellènes à porter à l'empereur Néron leurs hommages. Néron s'était après tout efforcé d'immortaliser sa mémoire en Achaïe d'une autre manière encore qu'en apparaissant comme artiste et comme brigand sanguinaire, et cette manière, en présence de ces Grecs toujours si faciles à éblouir au milieu même des plus dures épreuves, était bien propre à atténuer l'impression de ce que ses actes avaient de ridicule et d'abominable. Cet empereur était assurément un homme de mauvaise nature ; cependant, il n'était pas tellement mauvais qu'il trouvât d'une manière absolue son plaisir dans le crime en tant que crime. Lorsque ses vulgaires passions n'étaient pas en jeu, lorsqu'il ne rencontrait pas une résistance gênante, il ne lui déplaisait nullement, même à cette époque de sa vie, de chercher la popularité dans les bienfaits. Au moment où nous en sommes arrivés, il était extrêmement satisfait de son voyage artistique en Grèce ; ses brillants triomphes et l'habileté de flatterie des Grecs le confirmaient dans la résolution — déjà prise peut-être avant son départ pour l'Achaïe [2] — de reprendre pour son compte la fameuse politique de Flamininus, que les Grecs d'alors continuaient toujours à exalter [3]. Aux jeux Isthmiques de l'année 67 ap. J.-C. (il s'était écoulé environ 262 ans depuis cette proclamation de liberté par laquelle Flamininus s'était rendu célèbre dans le monde entier), l'empereur parut donc comme héraut au milieu du stade, devant la foule des Grecs assemblés, leur annonça solennellement qu'il octroyait de nouveau à toute la province d'Achaïe la « liberté » et en même temps l'immunité d'impôts, et accorda aux juges des

[1]) PHILOSTRAT., *Apollon. Tyan.*, V, 7.

[2]) C'est l'hypothèse à laquelle s'arrêtent MOMMSEN dans l'*Hermes*, II, p. 111, et H. SCHILLER, *Gesch. des röm. Kaiserreichs unter Nero*, p. 256.

[3]) Cf. PLUTARCH., *Flaminin.*, 2. 16. *Comparat. Philopœm. cum Flamin.*, 1. 3.

jeux, déjà comblés de présents, le droit de cité romaine [1]. Le bénéfice le plus essentiel et le plus immédiat qui dérivait pour les Hellènes de cette proclamation de liberté, consistait évidemment en ce qu'ils étaient affranchis d'impôts vis-à-vis du gouvernement romain ; aussi, comme compensation pour la perte des revenus que le Sénat tirait de l'Achaïe, Néron lui assigna la province de Sardaigne [2]. En même temps fut aussi supprimée toute l'administration provinciale existant depuis l'époque d'Auguste [3] : les Grecs d'Achaïe furent complètement rendus à eux-mêmes ; leur situation fut semblable à celle des Rhodiens. Maintenant, l'Achaïe fut-elle de nouveau replacée, comme pendant la période qui suivit la victoire de Mummius, sous la haute surveillance du gouverneur de Macédoine, ou ne fut-il pris à ce point de vue aucune disposition particulièrement restrictive, et fut-il ainsi permis aux Grecs de se croire revenus à l'ordre de choses d'avant le temps de Mummius et de se considérer positivement comme étant de nouveau les « alliés » des Romains, sur le pied d'égalité ? C'est ce qui

[1]) SUETON., *Nero*, 24 fin. PLIN., *Nat. Hist.*, IV, 6, (10), 22. DIO CASS., LXIII, 11 init. 14 init. PHILOSTRAT., V, 41. PAUSAN., VII, 17, 2. PLUTARCH., *Flamin.*, 12 fin. D'après le récit de Plutarque, Néron proclama la liberté des Grecs dans un discours qu'il adressa au peuple du haut d'une estrade élevée sur le marché de Corinthe. D'après SUETON., *ibid.* (assertion inconciliable avec DIO CASS., LXIII, 11), Néron octroya ce cadeau de la liberté *decedens provincia*; s'il n'y a pas là une inexactitude, Néron n'ayant quitté l'Achaïe qu'au commencement de l'an 68 ap. J.-C. (voy. ci-après), les jeux Isthmiques auraient été célébrés cette fois bien après l'époque réglementaire, ou cette fête était peut-être de celles dont il est dit dans SUETON., *ibid.*, 23 init. : *quibusdam etiam iteratis*. Cf. enfin ECKHEL, *Doct. Num.*, II, p. 256, et BECKER-MARQUARDT, *Röm. Alterth.*, III, 1, p. 129.

[2]) PAUSAN., VII, 17, 2. Voy. en outre BECKER-MARQUARDT, *Röm. Alterth.*, III, 1, p. 79. NIPPERDEY ad TACIT., *Ann.*, XIII, 30. La province de Sardaigne avait été, en l'an 27 avant J.-C., attribuée par Auguste au Sénat, mais replacée en l'an 6 ap. J.-C. sous l'administration impériale (DIO CASS., LIII, 12 et LV, 28), et paraît y avoir été maintenue depuis d'une manière permanente. Néron, au surplus, à l'époque dont nous parlons, ne céda vraisemblablement au Sénat que l'île de Sardaigne et garda pour lui le reste de la province, notamment l'île de Corse; cf. A. W. ZUMPT, *Comment. Epigr.*, vol. II, p. 267 sqq. Voy. en outre TH. MOMMSEN, dans l'*Hermes*, II (1867), p. 111.

[3]) Dans PAUSAN., VII, 17, 2, il est dit ensuite, d'un manière tout à fait précise, de Vespasien : καὶ σφᾶς (les Hellènes) αὖθις καὶ ἀκούειν ἐκέλευσεν ἡγεμόνος. KUHN, *Städt. Verf.*, t. II, p. 37.

n'est pas expliqué en détail ; cependant la dernière hypothèse est assurément la plus vraisemblable [1]. En tout cas, si peu que les véritables intérêts de la Grèce d'alors, abstraction faite de l'affranchissement du tribut, aient pu être réellement servis par cet acte du caprice impérial, la puissance magique de ces mots : « liberté et indépendance » des Hellènes se vérifia cette fois encore. Quelque incomplets que soient les renseignements que nous possédons sur cet épisode étrange de l'histoire grecque, nous constatons cependant, chez ces Hellènes auxquels le plus indigne de tous les hommes rendit l'ombre et l'image trompeuse de cette liberté que leurs ancêtres, bien des générations avant eux, avaient perdue de gaieté de cœur et par leur propre faute, nous constatons, dis-je, un nouveau et puissant réveil des souvenirs de leur passé de liberté et de grandeur, qu'embellissait encore le voile vaporeux de l'éloignement. Alors et depuis il y eut beaucoup de Grecs, et des meilleurs, en Achaïe et au dehors, qui se sentirent tout à fait disposés à pardonner à Néron ses boucheries infâmes en faveur de ce « bienfait », et un homme comme Apollonios de Tyane (p. 74), ou du moins son biographe, rêva le retour des Hellènes aux mœurs doriennes et attiques, et leur régénération au sein du bonheur dont ils avaient été longtemps privés, de la concorde dans leurs communes [2].

[1]) C'est ce qui résulte des arguments développés par A. W. Zumpt, *Comment. Epigr.*, vol. II, 267-271. Schiller, *op. cit.*, est d'avis, au contraire, que la Grèce restait sous la haute surveillance du gouverneur de Macédoine. Zumpt incline, au surplus (p. 271 sqq.), à penser que la mesure prise par Néron eut pour conséquence immédiate la séparation de l'Épire, qui, au cours du second siècle ap. J.-C., formait certainement une province distincte, administrée par un procurateur; on aurait alors constitué avec ce pays une province particulière, administrée précisément par un procurateur. (Mais il est possible que ces modifications ne se soient produites que lors de la réorganisation de l'Achaïe par Vespasien). L'Épire, ainsi constituée, comprenait le pays s'étendant jusqu'à la ligne de l'Achéloos, avec Nicopolis pour capitale. Cf. ci-dessous, et Becker-Marquardt, *op. cit.*, p. 127 sqq.

[2]) Cf. Plutarch., *De sera num. vind.*, 22 fin. Pausan., VII, 17, 2. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, V, 41. Néron aussi avait jadis reçu des Grecs maints témoignages d'une véritable servilité, notamment lorsqu'il était encore jeune. Quand sa mère Agrippine fut devenue impératrice et que le jeune Domitius eut été adopté sous le nom de Néron par l'empereur

Mais Néron, pendant les derniers temps de son voyage en Grèce, avait fait entrevoir aux Hellènes un autre cadeau, qui aurait pu devenir infiniment plus avantageux. En effet, lorsque l'empereur aperçut pour la première fois l'isthme de Corinthe, le désir naquit en lui de manifester bien clairement sa « toute-puissance » impériale par l'exécution de gigantesques travaux, qui constitueraient une grande victoire sur les forces de la nature. Il se proposait de faire percer les rochers qui forment isthme entre le golfe de Corinthe et le golfe Saronique, pour qu'un pareil travail rejetât dans l'ombre les grandes œuvres analogues du passé [1], et vraisemblablement

Claude, la ville de Mégare lui dédia une statue avec une inscription honorifique (Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1071), et les Athéniens lui rendirent un culte (voy. *Philistor*, IV, p. 332 et Dittenberger, dans l'*Hermes*, I, p. 418). Quant à sa mère, des médailles de Samos la célébraient comme θεομήτωρ. Mionnet, *Descr. d. méd.*, III, 283, 169. Dans l'île de Mélos (*Ephem. Arch.*, n° 3544, p. 1846. Keil in *Philol.* Supplbd. II [1863], p. 611 sqq.), un prêtre de Zeus Kéraunios avait élevé à ses frais, en l'honneur de Néron, de Zeus et des dieux célestes, un sanctuaire et un asile impérial. Comme prince aussi bien que comme empereur, les hommages habituels sous forme de médailles, de statues, d'inscriptions, ne lui manquèrent pas plus qu'à ses prédécesseurs; on a ainsi des médailles, à Athènes : Eckhel, III, p. 498; Hiérapolis : Mionnet, IV, 302, 616. Inscription d'Aphrodisias : Böckh, *C. I. Gr.* II, n° 2740; de Nicée : n° 3743. La concession par Néron à la province d'Achaïe de ce qu'on appela la « liberté » nouvelle fut également célébrée par des médailles de Corinthe et de Patræ, où l'exubérance grecque fait voir non seulement l'effigie de Néron, mais encore Zeus Eleutherios. Patræ, dans l'ardeur de son enthousiasme, allait jusqu'à se nommer *Neroniana* : cf. Eckhel, *D. N.*, vol. II, p. 256 à 258; cf. p. 242 sqq., VI, 272. Mionnet, II, p. 192, et Zumpt, *Comment. Epigr.*, vol. I, p. 375.393. Sous Néron figurent aussi les duumvirs Tib. Claudius Optatus et Cléandre à Corinthe : voy. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 307 et II, p. 242 sqq., D'après Eckhel, *ibid.*, les derniers duumvirs figurent sur des médailles sous Galba. En ce qui concerne le culte de Néron chez les Grecs, Eckhel, VI, p. 273. 278, cite encore une médaille de Magnésie du Sipyle, où Néron lui-même est appelé Zeus Eleutherios. Sur le culte de Néron à Tralles et à Nysa, voy. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, *Addenda*, n° 2942 *d*. Ajouter les nombreuses médailles frappées à Alexandrie pour célébrer les victoires remportées par Néron en Grèce ; médailles avec des titres comme Apollon Actios, Apollon Pythien, Zeus Olympien, Poseidon Isthmique, Zeus Néméen, Héra Argeia. Eckhel, VI, p. 279. D'une manière générale, cf. Preller, *Röm. Mythol.*, p. 793.

1) Lucian., *Nero*, 2. Cf. Dio Cass., LXIII, 16, init. Philostr., V, 7. Syncell., p. 340 *a* (P.). p. 270 (V.). D'après Pausan., II, 37, 5, Néron fit aussi procéder à des essais (infructueux à la vérité) pour « sonder à l'aide

aussi pour surpasser, en exécutant réellement ce projet, la gloire de ses prédécesseurs sur le trône de Rome, qui y avaient songé. Tous les préparatifs nécessaires furent donc immédiatement faits pour le creusement du canal ; de toutes parts on amena des ouvriers ; on envoya à l'isthme, des îles grecques, les prisonniers qui s'y trouvaient par suite de condamnations[1], et parmi eux le philosophe Musonius Rufus[2] (p. 97,1), exilé à Gyaros, et auquel les Hellènes n'avaient cessé de rendre de nombreuses visites dans le lieu de son exil. Les prétoriens furent même appelés à prendre part aux travaux. Quant aux Hellènes, ils envisageaient la question avec des impressions très diverses. La masse ignorante, dominée par la superstition, voyait dans cette entreprise très raisonnable une révolte criminelle contre la divinité, qui n'avait pas voulu que l'eau fût en cet endroit un chemin pour les hommes ; les gens de cette catégorie prétendirent même plus tard qu'au début des travaux il avait jailli du sang de la terre, qu'on avait entendu des hurlements et des gémissements, et que des légions de spectres avaient apparu[3]. Il y avait aussi les mathématiciens égyptiens, qui, comme les anciens ingénieurs, vivaient toujours dans la croyance erronée que le niveau de la mer dans le golfe de Corinthe était plus haut que dans le golfe Saronique ; ces savants craignaient que les eaux ne se précipitassent

d'un câble long d'un grand nombre de stades » la profondeur du lac d'Alcyonée, « lac artificiel dans la région la plus profonde de tout le pays marécageux » qui s'étend sur la côte sud-ouest du territoire d'Argos, près de Lerne, et dont les eaux « étaient un abîme sans fond ». Cf. CURTIUS, *Peloponnesos*, t. II, p. 369.

[1]) Cf. DIO CASS., LXIII, 16 fin. Il faut y ajouter les six mille Juifs faits prisonniers en Galilée au mois de septembre de l'année 67 par Vespasien, que Néron avait envoyé d'Achaïe en Syrie, dans l'hiver de 66-67, pour réprimer la rébellion des Juifs. JOSEPH., *Bell. Jud.*, III, 10, 10.

[2]) Cf. LUCIAN., *Nero*, 3 fin. Sur Musonius, voy. LUCIAN., *Nero*, et en outre PHILOSTRAT., VII, 16 et V, 19. SCHMIDT, *Gesch. der Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 383 sqq.

[3]) DIO CASS., LXIII, 16. ZONAR, XI, 12. Cf. PAUSAN., II, 1, 5. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 13.28. Au contraire, MONGEZ, *Iconographie Romaine*, II. p. 232 sqq., conjecture que ces sinistres présages, ces bruits inquiétants étaient produits artificiellement par les nombreux travailleurs du « Diolcos » bien connu de l'isthme (v. plus bas), gens qui craignaient que l'achèvement des travaux du canal ne leur enlevât leur gagne-pain.

avec violence du golfe occidental dans le golfe oriental, et que l'île d'Égine ne fût par suite submergée[1]. Mais la partie éclairée de la population accueillit ce travail avec une vive sympathie ; grâce au canal, on éviterait de faire autour de tout le Péloponnèse ce long circuit rendu souvent très dangereux par les tempêtes du cap Malée; on en attendait de grands avantages pour la navigation grecque et un essor considérable des relations commerciales pour les villes de la côte, sur le golfe Saronique et sur le golfe Corinthien[2]. L'empereur au surplus ne se laissa pas déconcerter[3]. Lorsqu'enfin tous les préparatifs nécessaires furent terminés, les travaux furent solennellement inaugurés, suivant toutes les apparences, vers la fin de l'an 67 ap. J.-C. A quelque distance vers l'est du port occidental de Corinthe, le Léchæon, furent placés les prétoriens. Néron sortit ensuite d'une tente qui avait été dressée pour lui, chanta un hymne en l'honneur d'Amphitrite et de Poseidon, puis un dithyrambe en l'honneur de Mélicerte et de Leucothée, les antiques divinités locales de cette région. Là-dessus, le proconsul d'Achaïe qui était encore en fonctions, ou le procurateur qui y était resté jusqu'alors, lui présenta une bêche d'or. Néron se tourna vers ses soldats, demanda aux dieux l'heureux achèvement de ce travail, pour son bien et celui du peuple romain, recommanda aux soldats et aux conducteurs des travaux une énergique activité, puis donna, au bruit des trompettes, en un point déterminé à l'avance, les trois premiers coups de bêche, et emporta dans une corbeille, sur ses épaules, la terre qu'il avait enlevée. Ainsi commencèrent les travaux sur toute la partie occidentale de la ligne tracée du golfe de Corinthe au golfe Saronique, à l'est de Léchæon, dans la plus petite largeur de l'isthme (dans la région où était établie la célèbre route appelée « Diolcos » et où furent toujours construites les « murailles » militaires de l'isthme) ; aux prétoriens

1) Lucian., *Nero*, 4. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 24. Cf. Strabon, I, 3, 11, p. 94 (54). Curtius, *Peloponnesos*, I, pp. 11.27.

2) Lucian., *Nero*, 1 et 2 fin. Cf. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 24. V, 7. C'est à ces travaux que Eckhel, VI, p. 279, rapporte aussi les médailles de Néron avec l'image de Poseidon Isthmios.

3) Lucian., *Nero*, 4 fin. 5.

fut assigné le travail le plus facile, dans la région occidentale de la côte ; aux autres travailleurs le plus dur, les portions de terrain renflées et rocheuses à l'est de la côte de Corinthe, et le banc de pierre de l'isthme [1].

Les travaux furent ainsi poussés pendant environ douze jours avec le plus grand zèle; puis Néron, déterminé, dit-on, par les craintes qu'avaient eu la puissance de faire prévaloir, au point de vue de l'action des eaux, les mathématiciens dont nous avons parlé, donna l'ordre d'arrêter les travaux [2]. En réalité, ce n'était pas tout à fait cela. Son ministre Hélios était en effet arrivé à la résidence impériale pour décider l'empereur à un prompt retour dans sa capitale, en raison des dispositions au plus haut point menaçantes qui se manifestaient en Italie et dans les provinces occidentales [3]. C'est ainsi

[1]) Sueton., *Nero*, 19 et 37 fin. Dio Cass., LXIII, 16. Zonar., XI, 12. Lucian., *Nero*, 3. Sur Léchæon, voy. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 24. Ernest Curtius, dans son *Peloponnesos*, II, p. 546, fait à ce sujet les observations suivantes : « Du canal de l'isthme, on voit sur la côte occidentale, non loin de la partie la plus resserrée de l'isthme, là où il n'est qu'une langue de terre, les traces visibles des fouilles commencées. Sur une étendue de 2,400 pieds, le banc de sable et de brèche a été creusé, et il a été fait une tranchée de deux cents pieds de large jusqu'à une très petite profondeur. Des deux côtés, on reconnaît les rochers dont la taille a uni les parois ; au sud, un escalier que surmontent les monceaux de déblais ; vers l'est, on voit se dressant à pic le banc de pierre qui arrêta prématurément le travail. On suit encore plus loin, jusqu'au milieu de l'isthme, les lignes du tracé. Il n'y a aucun doute que ce sont les vestiges de l'entreprise de Néron ; car, quand on dit que Néron a commencé près de Léchæon, ce nom sert, comme il arrive souvent, pour désigner la totalité de la côte, et les traces de fouilles visibles dans le voisinage de ce port doivent provenir d'autres travaux ». Voy. aussi p. 596.

[2]) Lucian., *Nero*, 4. Plin., *Nat. Hist.*, IV, 4, (5), 10. La durée des travaux ne saurait être déterminée avec certitude, parce que le passage de Lucien (*ibid.*, init.) est douteux. La leçon ἑβδόμην δὲ καὶ πεμπτὴν ἡμέραν, que nous suivons ci-dessus dans le texte, est contestée et on a souvent proposé de la remplacer par la leçon ἑβδομηκοστὴν καὶ πεμπτὴν ; voy. aussi Sievers, *op. cit.*, p. 22. La non-réussite des travaux est aussi mentionnée par Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 6. Cf. *Vit. Apoll.*, IV, 24. V, 7.

[3]) Cf. Sueton., *Nero*, 23. Lucian., *Nero*, 4. 5. Dio Cass., LXIII, 19. Il est question dans Dion Cassius (*ibid.*) de troubles qui menaçaient d'éclater à Rome ; de même dans Philostrat., *Apollon.*, IV, 24 fin. V, 7. Dans Lucien (*ibid.*, 5) et Philostrate (*ibid.*, V, 10), la révolte de Vindex est déjà indiquée comme le motif du prompt retour de Néron en Italie : pris à la lettre, cela est inexact ; mais il se peut bien (cf. Plutarch., *Galba*, 4)

que Néron quitta enfin la péninsule grecque, vraisemblablement dans l'hiver, au commencement de l'an 68 ap. J.-C. [1]. Le canal avait été effectivement creusé sur une étendue d'environ quatre stades (740 mètres) dans les couches sablonneuses de la plage du Léchæon [2] ; les traces du travail étaient encore visibles au temps de Pausanias et le sont encore aujourd'hui [3]. C'est à peine si on avait approché du lit de rochers de la crête de l'isthme, dont les masses énormes et compactes eussent vraisemblablement opposé aux ingénieurs romains et grecs de l'époque, malgré la puissance des moyens d'action dont ils disposaient, les plus sérieuses difficultés, sans compter la nature inquiète de Néron et l'épuisement de ses finances, dû à sa folle prodigalité [4]. Les nouvelles et formidables luttes qui éclatèrent ensuite dans l'empire romain pour la possession du trône ne permirent plus de songer à la continuation des travaux du canal, et les fouilles commencées en restèrent là, fidèle symbole de l'administration des Césars de cette période, où c'étaient précisément les meilleures créations, les plans bienfaisants des gouvernants, qui demeuraient frappés, comme par une malédiction, d'un caractère précaire auquel manquait toute garantie de durée.

que déjà à ce moment les hommes de confiance de Néron à Rome eussent été informés de l'orage qui montait du côté de l'Occident.

1) Sur la chronologie, voy. Sievers, pp. 18. 24. Höck, *op. cit.*, p. 396. Cf. Haakh dans la *Realencycl.* de Pauly, V, p. 584.

2) Cf. Philostrat., *Vit. Apoll.*, IV, 24. Curtius, *op. cit.*, p. 546.

3) Pausan., II, 1, 5. Curtius, *op. cit.* Gertsner, *L'isthme de Corinthe; tentatives de percement dans l'antiquité.* (*Bull. de Corresp. Hellén.*, VIII, [1884], p. 225-232).

4) Cf. Pausan., II, 1, 5. Voy. ensuite Curtius, *Peloponnesos,* I, pp. 11-14. 28. II, p. 546, qui cite aussi au sujet des difficultés de cette entreprise le livre de Fiedler, *Reise durch Griechenland*, I, 235. Je n'ai pu me procurer le travail de G. Grimaud de Caux, *Note sur la topographie et le nivellement de l'isthme de Corinthe*; *état actuel des travaux qui avaient été entrepris par les Romains pour unir les deux mers.* (*Comptes-rendus hebdom.*, 28 avril 1862, pp. 929-932). D'une manière générale, voy. encore Göll, *Kulturbilder aus Hellas und Rom*, III, p. 191 sqq.

CHAPITRE II

LA GRÈCE SOUS LES FLAVIENS ET SOUS TRAJAN

L'Achaïe durant les guerres civiles entre les prétendants à l'empire. — L'Achaïe sous Vespasien : révocation de la nouvelle liberté octroyée à l'Achaïe : Rhodes et Byzance ; gouvernement de Vespasien. — L'Achaïe sous Domitien : archontes et stratèges d'Athènes : gouvernement de Domitien; Apollonios de Tyane : culte des Flaviens. — Nerva. — L'Achaïe sous Trajan : les villes libres; culte de Trajan ; les gouverneurs romains; rapports, au point de vue politique, entre Grecs et Romains. — Plutarque et Dion Chrysostome. — Situation intérieure de l'Achaïe : état matériel de la Grèce; dépopulation et conditions économiques de la propriété ; obstacles opposés au relèvement rapide du pays; le luxe et les dettes ; agissements déraisonnables des riches. — Le commerce avec l'Inde. — Industrie et production. — Tithora. — Les touristes en Grèce : les stations thermales de la Grèce, Épidaure, Ædepse, etc. ; attractions historiques et autres offertes aux voyageurs; les guides; les brigands. — Corinthe. — Athènes : Démonax; les gladiateurs. — La religion et la morale en Grèce ; les anciens cultes ; fêtes et cérémonies. — Delphes. — Décadence de l'ancienne religion. — Les prêtres de Cybèle et les cultes étrangers. — Le culte d'Isis en Achaïe. — Le théâtre. — Effacement des traits distinctifs du tempérament local dans les diverses régions. — Décadence scandaleuse de la moralité. — Les femmes. — Traits de mœurs moins corrompues. — La vie des paysans en Eubée. — Les Grecs à Rome.

L'empereur Néron se rendit d'abord, en quittant Corinthe, dans l'Italie du sud. La traversée fut très orageuse ; une grande partie des trésors qu'il avait récoltés en Grèce furent perdus; mais lui-même arriva heureusement au terme de son voyage [1]. Son retour imposa encore une fois un silence de courte durée au mécontentement général en Italie ; il fut dupe de ce calme trompeur, et crut opportun de se montrer aux populations de l'Italie dans tout l'éclat de la dignité impériale,

[1]) Dio Cass., LXIII, 19 fin. Cf. Sueton., *Nero*, 40. Voy. en entre Sievers, p. 24.

et en même temps dans la gloire du vainqueur couronné aux jeux sacrés des Hellènes. Il fit d'abord son entrée solennelle dans une ville grecque, à Naples ; assis sur un char attelé de coursiers blancs, il pénétra, comme jadis les vainqueurs aux jeux Olympiques de l'ancienne Grèce, non par les portes de la ville, mais par une brèche faite à son enceinte. Il entra de la même manière à Antium, sa ville natale, à Albanum et enfin à Rome même. La pompe et la solennité qui marquèrent son arrivée dans la ville, magnifiquement décorée en son honneur, répondirent à tout son passé et en furent la digne conclusion. La tête du cortège était formée par des hommes qui portaient les diverses couronnes remportées par l'empereur (p. 109); des inscriptions annonçaient à la foule, au milieu de ses cris d'allégresse, où et dans quels combats il les avait conquises. Ensuite venait l'empereur, sur le char qui jadis avait servi au grand triomphe d'Auguste. A côté de l'empereur était assis le joueur de cithare Diodore. Néron lui-même portait un vêtement de pourpre et une chlamyde semée d'étoiles d'or; il avait sur la tête la couronne du vainqueur aux jeux Olympiques, faite de feuilles d'olivier, et dans la main droite la couronne de laurier des jeux Pythiques. Les Augustains suivaient le char de triomphe en poussant des cris d'allégresse. Le cortège entra par une brèche faite à un arceau du Circus Maximus, aux acclamations du peuple, des soldats, des chevaliers et des sénateurs, traversa le Vélabre, le Forum, se rendit au Capitole et ensuite au mont Palatin, où était le temple d'Apollon. Le magnifique « Périodonique, unique grand vainqueur depuis les temps les plus reculés, le magnifique Néron-Hercule, Néron-Apollon » — tels étaient les noms glorieux dont le saluait cette foule d'esclaves de toutes les conditions — fit ensuite suspendre dans le Cirque la plupart de ses couronnes ; mais les couronnes « sacrées » des grands Jeux nationaux de la Grèce servirent à la décoration de ses appartements [1].

Néron continua ensuite la vie de désordre et de plaisirs

[1]) Sueton., *Nero*, 25. (53). Dio Cass., LXIII, 20 et 21. Eckhel, VI, p. 276. Sievers, p. 24.

dont il avait l'habitude. Mais toute cette vertigineuse folie ne tarda guère, comme on sait, à finir dans la terreur. Néron, nous l'avons dit, sourd à tous les avertissements, ne voyant pas que la vengeance allait avoir son tour, continuait à mener dans Rome son train accoutumé, lorsqu'il reçut peu après, lors d'une nouvelle visite à Naples, dans la seconde moitié du mois de mars de l'année 68 [1], la première nouvelle sérieuse de la défection de Gaius Julius Vindex, le gouverneur de la grande province de la Gaule Lugdunaise [2]; ce fut le commencement de la fin. Bref, après une trêve de près de cent ans, il s'était de nouveau produit une formidable révolution, et bientôt le monde romain tout entier allait être entraîné dans la tourmente. On ne tarda pas non plus à apprendre en Achaïe que le dernier empereur de la dynastie Julia Claudia avait été atteint par sa destinée (8 ou 9 juin de l'année 68), et qu'un nouvel empereur, Servius Sulpicius Galba, jusqu'alors gouverneur de la province d'Espagne Tarraconaise, avait fait au commencement de l'automne de 68 son entrée dans la capitale du monde.

Cette nouvelle tournure des événements n'affecta d'abord la Grèce, d'une manière immédiate, que très faiblement. L'Achaïe « libre », la Macédoine, les provinces guerrières du Danube rendirent sans difficulté leur hommage au nouveau maître de l'empire [3]. Les Hellènes purent commencer à réparer les dommages matériels que leur avaient fait subir les fantaisies de Néron ; on dut aussi sans doute anéantir les traces de ses procédés sauvages à l'égard des monuments des anciens vainqueurs (p. 107). Mais ils éprouvèrent assurément une impression pénible lorsque le sévère et économe Galba — qui, soit dit en passant, faisait remonter son origine du côté paternel à Zeus

[1]) Dio Cass., LXIII, 26 init. Sueton., *Nero*, 40. Haakh dans la *R. E.* de Pauly, V, p. 584. Clinton, p. 50. Höck, p. 403. Sievers, p. 34.

[2]) Sueton., *Nero*, 40. Dio Cass., *ibid.* Clinton, *ibid.* Nous ne mentionnons que pour être complets la fable rapportée dans Malalas (X, ed. Bonn. p. 258), à savoir que Néron aurait succombé aux effets d'un poison à lui administré par des prêtres grecs conjurés contre lui !

[3]) Cf. Tacit., *Hist.*, (ed. Heräus), I, 11. Sievers, *Nero und Galba*, p. 54. Médailles à l'effigie de Galba, provenant de Corinthe et de Patræ, mentionnées par Eckhel, *D. N.*, VI, p. 299.

et du côté maternel à Pasiphaé, la fameuse épouse de Minos[1], et qui personnellement était fils de Mummia Achaïca, arrière-petite-fille du destructeur de Corinthe[2] — n'hésita pas à réclamer la restitution d'une partie des sommes gaspillées par Néron en Grèce. C'est ainsi que la pythie dut rembourser au fisc romain les 100,000, et les juges des jeux Olympiques les 250,000 deniers (v.pp. 107-111)[3] dont Néron les avait gratifiés. On sait, au surplus, que le règne de cet empereur ne fut pas de longue durée. La Grèce n'apprit que trop tôt la fin sanglante du malheureux Galba[4] et l'élévation d'Othon au trône palatin (en janvier 69), et, peu de temps après, le puissant mouvement des légions rhénanes révoltées en faveur de l'insignifiant personnage qui s'appelait Aulus Vitellius, et les combats incertains livrés en mars et avril 69 entre les armées d'Othon et de Vitellius dans la Haute-Italie, combats auxquels furent aussi appelées les légions des provinces danubiennes, qui tenaient pour Othon. La mort d'Othon (16 avril 69) et la marche victorieuse de Vitellius sur Rome (en mai, juin et juillet 69) produisirent, comme on sait, ces nouvelles et puissantes commotions qui se propagèrent ensuite sur toute la moitié occidentale de l'empire romain. Le soulèvement en faveur de Vespasien contre Vitellius des solides légions rassemblées en grand nombre à cette époque en Orient (au commencement de juillet 69) donna, on le sait, le signal de cette évolution si

1) SUETON., *Galba*, 2. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, I, p. 191.

2) SUETON., *Galba*, 3.

3) DIO CASS.. LXIII, 14 init. (Cf. ZONAR., XI, 14 init.). Par contre, Galba s'était efforcé de réparer jusqu'à un certain point le préjudice que Néron avait causé en Italie et dans plusieurs provinces par ses pillages dans les temples; cf. SUETON., *Nero*, 32 fin. TACIT., *Agricola*, 6 fin. Mais à raison de la courte durée du règne de Galba, il n'est pas probable que les Hellènes en aient beaucoup profité.

4) Vespasien avait, dans l'hiver de 68 à 69, à la fin de l'année 68 ou au commencement de l'année 69, rappelé son fils Titus du théâtre de la guerre contre les Juifs et l'avait envoyé en Italie pour porter son hommage à Galba. TACIT., *Hist.*, I, 10. Mais Titus n'alla que jusqu'à Corinthe, où il reçut déjà des nouvelles sûres de la mort de Galba et des mouvements de Vitellius. Titus, qui pensait déjà que son père pouvait prétendre à l'empire, retourna alors par Rhodes et Cypre (TACIT., *Hist.*, II, 1 et 2. JOSEPH., *Bell. Jud.*, IV, 9,2. HEGESIPP., IV, 21) en Syrie, où, dans l'intervalle, Vespasien et Mucien avaient juré fidélité à Othon (TACIT., *Hist.*, I, 76. II, 6).

féconde en conséquences qui aboutit à placer le monde romain sous la domination de la nouvelle dynastie Flavienne et qui réagit en même temps d'une manière décisive sur les destinées des Grecs d'Achaïe.

Assez longtemps d'ailleurs avant le soulèvement en faveur de Vespasien des légions d'Orient, il s'était également produit dans les eaux grecques des mouvements tumultueux. Le réveil de la révolution romaine fit aussi surgir, à côté des grands prétendants militaires, des aventuriers de rang inférieur. C'est ainsi que peu avant ou après la chute de Galba, un aventurier sans valeur — d'après les uns, un esclave du Pont, d'après d'autres, un affranchi d'Italie — avait couru la mer Égée avec une bande de déserteurs qu'il avait endoctrinés, s'était donné pour l'empereur Néron, avec lequel il avait une certaine ressemblance et dont il partageait la passion pour le chant et la cithare, s'était établi enfin dans l'île de Cythnos, avait cherché à y former une armée des soldats isolés qui paraissaient dans l'île et d'esclaves par lui armés, et avait exercé également, non sans succès, le brigandage et la piraterie. Bientôt l'Asie et l'Achaïe, où, en bien des endroits, on ne croyait pas encore à la mort de Néron, commencèrent à s'agiter; enfin le Romain Calpurnius Asprenas, dont la nomination comme gouverneur de la Pamphylie et de la Galatie remontait à Galba, poussa, en se rendant en Asie-Mineure, une pointe sur l'île de Cythnos avec deux vaisseaux de guerre de la flotte de Misène, et, par sa rapide et énergique intervention, ne tarda pas à faire finir dans le sang cette grotesque folie [1].

D'autres troubles, indépendants d'ailleurs de cet étrange épisode, agitèrent toute la région de l'Achaïe pendant la grande révolution politique romaine. En effet, les désordres qui, d'après des indications assurément très incomplètes [2], furent la suite de l'affranchissement de l'Achaïe par Néron, doivent

[1]) Tacit., *Hist.*, II, 8 et 9. Zonar., *Ann.* XI, 15. Ross, *Griech. Inselreisen*, I, p. 115, et Baur, *Das Christenthum in den drei ersten Jahrhunderten*, p. 435.

[2]) Cf. Pausan., VII, 17, 2. Philostrat., *Apoll. Tyan.*, V, 41. Syncell., *Chronograph.*, p. 271 fin. (V.). Voy. en outre Zumpt, *Comment. Epigr.*, Vol. II, p. 271. Cf. aussi, d'une manière générale, Sueton., *Vespas.*, 8.

vraisemblablement s'expliquer de la manière suivante. La suppression momentanée, ou tout au moins la suspension, à la mort de Néron, de tout contrôle efficace sur les portions de l'empire qui n'avaient d'importance ni politique, ni militaire, permit vraisemblablement les querelles insensées et la fureur des procès par lesquels, à l'intérieur des différentes villes, les citoyens se ruinèrent les uns les autres, non moins que la discorde destructive qui éclata entre les pauvres et les riches, comme entre les différents détenteurs de la puissance publique. De plus, il devint possible aux rivalités entre différentes villes et cantons grecs, qui n'étaient pas encore à beaucoup près partout éteintes[1], de s'imposer de nouveau et de reparaître tout d'un coup au premier plan. Les vieilles antipathies, qui s'étaient encore énergiquemeut affirmées au temps de la bataille d'Actium; les éternels litiges sur des questions de délimitation de frontières, comme entre Sparte et la Messénie; des haines locales de tout genre, qui se transmettaient de génération en génération comme un héritage, avec la même ténacité que les débris des vieilles constitutions, et qui ne cessaient que rarement de trouver un nouvel aliment; tels sont les motifs qui paraissent avoir amené le retour partiel des anciennes guerres de canton à canton qui, on le sait, n'avaient autrefois pris fin que devant Mummius. Il n'est pas non plus permis d'écarter la supposition que les Hellènes, dans leur infatuation aussi misérable qu'insensée, allèrent jusqu'à se figurer qu'ils devaient une fois encore prendre parti dans les nouvelles guerres qui avaient pour objet le trône de Rome, et contribuer ainsi dans une large mesure à en décider l'issue; les guerres locales d'Achaïe se seraient de la sorte aussi parées des grands noms des partis romains. C'est ainsi que d'abord, dans l'interrègne qui se produisit entre la chute de Néron et l'arrivée à Rome de Galba, l'Achaïe put voir en présence des partisans de Néron et des partisans de Galba; puis, après la chute de Galba, des partisans d'Othon

[1]) Cf. PLUTARCH., *De fraterno amore*, 17. PHILOSTRAT., V, 13, et encore, pour la fin du deuxième siècle apr. J.-C., l'observation d'HERODIAN., *Hist.*, III, 2, 7.

et de Vitellius; enfin ceux de Vitellius en face de ceux de Vespasien, jusqu'à ce qu'enfin l'imposant déploiement de forces de Vespasien et de son parti dans toute la moitié orientale de l'empire amenât la reconnaissance de ce nouvel empereur (v. plus bas) et en même temps le rétablissement de l'ordre matériel en Achaïe.

Quoi qu'il ait pu en être d'ailleurs de ces mouvements, de cette « tempête dans un verre d'eau », quelque désavantageuses ou désagréables qu'en aient été pour les Hellènes les conséquences ultérieures, leur importance n'en fut pas moins minime, naturellement, pour l'issue de la lutte gigantesque qui se livra en l'an 69 ap. J.-C., mais qui, par bonheur pour l'Achaïe, n'eut pas cette fois de nouveau pour théâtre le sol grec, comme dans les années 29-30 av. J.-C., mais l'Italie. Aux légions de l'Orient, qui s'étaient soulevées en juillet 69 pour Vespasien, se rallièrent immédiatement, comme l'on sait, les légions des provinces du bas et du moyen Danube, la totalité de la péninsule gréco-macédonienne. D'une manière générale, la totalité de l'empire à l'est de l'Adriatique était ainsi acquise, au point de vue militaire, à Vespasien, et les légions du Danube, sous le commandement de l'audacieux Antonius Primus, ouvrirent immédiatement, au commencement de l'automne, la campagne contre Vitellius. Les Hellènes recommencèrent alors à épier, d'une oreille inquiète et attentive, les nouvelles des sanglants événements qui s'accomplirent pendant les derniers mois de l'année 69 ap. J.-C. dans la péninsule italique, et qui, après une série d'épouvantables scènes à Rome, se terminèrent par l'entrée dans la capitale du monde d'Antonius Primus, puis de Mucien dans les derniers jours de l'année 69. Mais quant aux pays grecs, qui, sous la pression du mouvement militaire de l'Orient et des bords du Danube, avaient, sans hésitation comme sans résistance, embrassé le parti de Vespasien[1], ils demeurèrent cette fois exempts des maux de la guerre, à part les subsides qui purent leur être réclamés[2] et de grandes perturbations

[1]) Tacit., *Hist.*, II. 81.
[2]) Cf. Tacit., *Hist.*, II, 84. Dio Cass., LXVI, 8.

dans le commerce et la circulation[1]. La grande armée d'Orient, avec laquelle M. Licinius Crassus Mucianus, premier général de Vespasien, jusqu'alors (depuis 66-67) gouverneur de Syrie, arriva à Byzance, à la fin de l'été ou dans l'automne de 69, ne passa pas par la Macédoine pour gagner Dyrrhachion, comme cela avait été résolu à l'origine[2]. Les nouvelles du soulèvement général des légions du Danube en faveur de Vespasien et du commencement des combats sur la frontière orientale de la Haute-Italie déterminèrent Mucien à faire route par la Mœsie, où son arrivée était d'autant plus nécessaire que les Daces, ce peuple turbulent de la rive gauche du Danube, avaient profité du départ des légions pour l'Italie et avaient inondé de leurs troupes cette province momentanément presque découverte[3]. Les fureurs de la guerre s'étaient enfin apaisées en Italie ; elle s'était terminée avec l'année 69. Cependant, l'empire ne recouvra une véritable tranquillité que lorsque Vespasien lui-même arriva d'Égypte en Italie, dans l'été de 70, prit lui-même les rênes du gouvernement et mit un terme, avant qu'il fût trop tard, aux violences où s'étaient complus le prince Domitien et Mucien depuis son entrée à Rome.

Dans ce voyage, le nouvel empereur avait visité d'abord l'île de Rhodes, puis l'Ionie, ensuite l'Achaïe et l'île de Corcyre[4]. Partout accueilli avec joie, il avait en même temps saisi l'occasion de se rendre un compte exact de l'état du pays qu'il traversait[5]. La connaissance qu'il acquit alors de l'état

[1]) Cf. ci-dessus, p. 91,4. Joseph., *Bell. Jud.*, III, 9, 2.

[2]) Cf. Tacit., *Hist.*, II, 83. III, 47.

[3]) Tacit., *Hist.*, III, 46. Sur les combats livrés à cette époque sur les bords du Danube, cf. E. Rösler, *Das vorrömische Dacien*, p. 22 sqq.

[4]) Joseph., *Bell. Jud.*, VII, 2, 1 init. (D'après Sueton., *Vespas.*, 7, on avait, pendant le séjour de Vespasien en Égypte, à Tégée en Arcadie, dans des fouilles provoquées par des devins, dans un lieu consacré, mis au jour des vases antiques ; on prétendait que les portraits qui y avaient été trouvés ressemblaient à Vespasien).

[5]) Abstraction faite de ce voyage et de sa présence en Achaïe dans le cortège de Néron (p. 103), Vespasien connaissait déjà d'ancienne date l'Orient grec ; car étant plus jeune, sous Tibère, il avait d'abord tenu garnison en Thrace comme tribun militaire, et il avait ensuite rempli dans la province grecque de Crète-Cyrène les fonctions de questeur. Sueton., *Vespasian.*, 2. Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, III, 1, p. 223.

des choses en Achaïe ne fut évidemment pas sans influer sur la décision qu'il ne tarda pas à prendre après son arrivée à Rome, relativement à la destinée ultérieure des Hellènes. Les folles prodigalités de Néron, ensuite les guerres civiles de l'an 69, qui avaient été courtes, mais qui avaient fait de terribles ravages, l'effrayant et brutal gaspillage où se plaisait Vitellius, la guerre difficile et extrêmement dangereuse soutenue contre les Bataves, ainsi que contre les Gaulois soulevés sur les bords de la Meuse et de la Moselle jusqu'à la haute Seine, dans la dernière moitié de l'an 69 et dans la première de 70, avaient complètement ruiné les finances romaines. A Vespasien incombait donc avant tout la lourde tâche de remettre jusqu'à un certain point de l'ordre dans les finances ; et cette tâche ne put s'accomplir que par une action énergique, ne comportant aucuns ménagements, et par bien des mesures souvent très rigoureuses. Dans cette situation, l'empereur n'hésita pas longtemps à réclamer de nouveau pour l'empire les revenus provenant de l'Achaïe que Néron avait sacrifiés dans un jour de caprice irréfléchi. Le vieux et sévère général ne comprenait rien à ces rêveries qui voulaient faire revivre l'antique liberté grecque ; le dangereux abus que les Hellènes (p. 126) avaient fait de l'autonomie dont ils venaient d'être gratifiés fit tomber tous les scrupules qui pouvaient encore lui rester. Vespasien déclara donc franchement et nettement, peu de temps après son arrivée à Rome [1], « que les

[1]) La date de cet événement ne saurait à la vérité être fixée d'une manière absolument exacte. D'après PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, V, 41, Vespasien, après avoir quitté l'Égypte, supprima de nouveau la liberté de l'Achaïe, « ἀφικόμενος », par conséquent dès son arrivée en Grèce, ou à son arrivée à Rome, c'est-à-dire en l'an 70 ap. J.-C. (de même SYNCELL., *Chronogr.*, p. 271 fin. [V.]); seulement, Philostrate n'est pas un écrivain à l'autorité duquel on puisse attacher une importance décisive dans les questions de chronologie. Cependant, d'après le travail de ZUMPT, *Comment. Epigr.*, vol. II, p. 271, l'Achaïe doit en tout cas être redevenue province dès l'an 74 après J.-C. au plus tard, parce qu'il résulte d'une inscription de Sardaigne (dans ALB. DE LA MARMORA, *Itin. Sard.*, tom. II, p. 469 : cf. TH. MOMMSEN dans l'*Hermes*, II [1867], pp. 111-173, n° 1) de l'an 74, qu'à cette époque, la Sardaigne était de nouveau administrée par un *præses et procurator* impérial ; si donc, conclut-il, la Sardaigne (voy. p. 114) était alors redevenue province impériale, l'Achaïe aussi à la même époque avait été

Hellènes n'étaient plus en état de faire de leur liberté un usage raisonnable [1] ». L'organisation et l'administration de l'Achaïe, dont à cette époque les frontières nord et nord-ouest (cf. plus haut, pp. 41 et 115) ne dépassaient vraisemblablement pas la vallée de l'Achéloos et les Thermopyles [2], furent purement et simplement rétablies telles qu'elles avaient existé jusqu'à l'année 67 ; l'Achaïe fut de nouveau replacée sous l'autorité de gouverneurs sénatoriaux : il ne paraît pas d'ailleurs qu'il ait été apporté de changements notables à la

rendue au Sénat à titre d'échange. CLINTON, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 60, paraît, comme KUHN, *Städt. Verf.*, II, p. 50, placer ce fait avec HIERONYM. (éd. Roncalli), p. 439, en Ol. CCXIII, vers l'an 73-74 apr. J.-C. Voy. aussi H. SCHILLER, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, I, 2, p. 513. SIEVERS, *Zur Geschichte des Nero und Galba*, remarque à la p. 24, note 2, à propos du passage de PLIN., *N. H.*, IV, 6, (10), 22 que : « lorsque Pline écrivait « ce passage, l'Achaïe était encore autonome ! » A la vérité, on n'en est guère plus avancé pour la chronologie, attendu que nous n'avons aucun élément certain pour déterminer quand ce passage fut écrit. Comme au surplus, l'auteur nomme ensuite (*ibid.*, IV, 7 (11) sqq. Cf. ci-dessus. vol. I, p. 472) individuellement toutes les villes grecques que nous connaissons par ailleurs comme des *liberæ civitates*, et que ce titre de villes libres n'a absolument aucun sens dans un pays tout à fait libre, il ne reste plus que deux hypothèses : ou ce renseignement sur l'affranchissement de l'Achaïe par Néron est simplement la mention historique d'un fait transitoire, et, sans relater la restauration accomplie par Vespasien, on énumère en même temps les nombreuses villes de la province d'Achaïe comme constituant une particularité caractéristique et permanente de cette province, ou nous n'avons ici sous les yeux que des notes juxtaposées sans ordre par l'auteur relativement à la situation de la Grèce. (Comme Pline, d'après CLINTON, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 65; cf. PAULY, *R. E.*, V, p. 1746 et BERNHARDY, *Röm. Litt.*, p. 733, publia sa *Naturalis Historia* après le commencement de l'année 77 et avant le commencement de l'année 79, par conséquent à une époque où dans tous les cas l'Achaïe était redevenue province, nous pouvons bien admettre que les villes autrefois libres de cette province conservèrent encore cette *libertas* après la restauration de Vespasien, car Pline eût bien été forcé de mentionner un changement radical à ce point de vue). ECKHEL, *D. N.*, VI, p. 332, opine dans notre question pour le rétablissement de la province d'Achaïe en l'an 74 ; FINLAY, *op. cit.*, p. XXII, pour l'année 73. Cf. PAULY, *R. E.*, VI, 2. p. 2482. CLINTON, *loc. cit.*

[1]) PAUSAN., VII, 17, 2. Cf. ci-après, p. 131, 1, et PHILOSTRAT., V, 41. Dans SYNCELL., *Chronogr.*, p. 341 *d*. (P.), 271 fin. (V.), il est même dit de l'empereur revenant de l'Orient et rentrant à Rome : ἐλθὼν οὖν εἰς Ἑλλάδα χειροῦται τὰς ἀποστάσας πόλεις. HERMANN, *Gr. Staatsalterth.*, § 190, 6.

[2]) En ce qui concerne l'existence séparée, déjà à cette époque, de l'Épire ainsi que de l'Acarnanie et des îles Ioniennes, on peut sans doute également se prévaloir du passage de PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, VII, 25.

situation qu'Auguste lui avait jadis créée[1]. L'Achaïe redevint donc une province romaine; les Grecs de ce pays, après l'ivresse d'une courte liberté, se virent ramenés à l'état auquel la folie de Néron les avait pour un moment très malencontreusement arrachés. Comment la masse des Grecs accueillit-elle la sévère, mais inévitable et raisonnable mesure de Vespasien, c'est ce que nous ne savons pas exactement ; mais il est difficile que, dans la classe éclairée, il ait été porté beaucoup de jugements aussi sensés qu'en formula depuis le noble Béotien Plutarque, qui n'était d'ailleurs nullement favorable à la dynastie des Flaviens[2]. Des hommes tels qu'Apollo-

[1]) Pausan., VII, 17, 3. Sueton., *Vespasian.*, c. 8. Eutrop., VII, 19 fin. Oros., VII, 9. Hieronym., *Chron.* (ed. Roncalli), p. 439. Les indications relatives au rétablissement de la province d'Achaïe sont également très incomplètes; si nous pouvions nous en rapporter à la chronologie de Pline, nous serions aussi tentés (t. I, p. 472) de conclure simplement de son énumération des nombreuses villes libres que Vespasien se borna à rétablir l'état de choses que Néron avait supprimé. Mais il est assurément très vraisemblable que l'empereur, en rétablissant cette province, n'aperçut point de raisons pour supprimer, par une rigueur tout à fait inutile, jusqu'à l'inoffensive « liberté » qu'Auguste avait jadis laissée à cette série de villes helléniques, d'autant plus que cette liberté était au point de vue politique absolument sans inconvénient, et qu'au point de vue financier également elle ne portait nul préjudice au Trésor public. L'opinion du vieux Meursius et de Corsini, d'après laquelle Athènes n'aurait été alors dépouillée de sa liberté que par Vespasien et ne se la serait vu rendre que par Nerva, a déjà été réfutée par Ahrens, *De statu politic. Athen.*, p. 14, 19 et par Ellissen, *op. cit.* p. 47; pour l'époque ultérieure, v. aussi, en ce qui concerne Athènes, Spartian., *Sever.*, c. 3, 7; quant aux entreprises subséquentes des Romains sur la juridiction attique, v. plus bas. Il y eut d'autres villes libres encore en Grèce, même après Vespasien, notamment Sparte : c'est ce que démontrent déjà le passage de Pline (v. t. I, p. 472) et en particulier Plin., *Epist.*, VIII, 24; l'inscription d'Orelli également, n° 6483, lig. 3 sqq., témoigne en ce sens; v. aussi Pausan., X, 35, 2 et 34, 2. Becker-Marquardt, *R. A.*, t. III, 1, p. 124 et 129 sqq. envisage la question comme nous. Il est bien possible, par contre, que Vespasien ait enlevé aux villes grecques, notamment à Patræ et à Corinthe, leur droit de battre monnaie (d'une manière générale on ne rencontre pas de monnaies de ces villes sous Vespasien et sous Titus); elles n'en auraient été remises en possession que par Domitien, et l'auraient en retour célébré sur leurs monnaies comme leur libérateur et leur bienfaiteur. Les monnaies corinthiennes, sous Domitien, portent la mention: « *PERmissu IMPeratoris* » et en remerciement, Corinthe se nomme sur des monnaies *Col. Jul. Flavia Aug. Cor.* Cf. Vaillant, *Num. Colon.*, I, p. 140. Eckhel, *D. N.*, II, p. 243. Zumpt, *Comm. Epigr.* vol. I, p. 375. 399.

[2]) La manière de voir de Plutarque à cet égard est très bien marquée

nios de Tyane lui-même se répandirent en plaintes des plus amères. Apollonios, après son arrivée en Grèce au mois de septembre de l'année 68 (cf. p. 78), s'était fait initier à Athènes aux mystères, puis avait, pendant l'hiver de 68 à 69 ap. J.-C., visité suivant son habitude les temples helléniques [1], et s'était enfin, au printemps de l'année 69, acheminé par Chios et Rhodes pour l'Égypte et les régions du haut Nil. C'est en Égypte qu'il avait fait à cette époque la connaissance personnelle de Vespasien, qui, après sa proclamation comme prétendant à la couronne (en juillet 69), s'était rendu vers la fin de cette année de Syrie à Alexandrie ; et il s'était formé la plus haute opinion de ses mérites. Mais lorsqu'il apprit plus tard que Vespasien avait de nouveau fait de l'Achaïe une province [2], il entra dans une violente colère, refusa nettement les offres réitérées de l'empereur, qui désirait l'avoir auprès de lui, et lui écrivit plusieurs lettres très amères, où, dans son premier emportement, il comparait Vespasien à Xerxès. Vespasien, en effet, « dans sa haine » contre les Hellènes, avait mis « tout son sérieux et toute sa dureté à faire un peuple d'esclaves de ceux que Néron avait affranchis en se jouant » ; il établissait ensuite un parallèle peu aimable entre lui et Néron, qui, en ce point du moins, disait-il, avait plus noblement agi que ce Flavien tant vanté [3]. Il avait en tous cas donné à l'empereur, en 69 ou 70, à Alexandrie, un conseil beaucoup plus pratique, en l'invitant à toujours veiller, comme souverain, à ce que les provinces grecques ne fussent administrées que par des gouverneurs complètement familiarisés avec la langue et les mœurs helléniques [4]. Son irritation n'alla cependant pas jusqu'à lui faire rompre toutes relations avec les Flaviens ; loin de là, il reconnut, à d'autres égards, les mérites du nouveau gouverne-

dans ce passage des *Præc. polit.* (*Reip. ger. præc.*), c. 31. « ἐλευθερίας δὲ, ὅσον οἱ κρατοῦντες νέμουσι τοῖς δήμοις, μέτεστι, καὶ τὸ πλέον ἴσως οὐκ ἄμεινον ».

[1]) Philostrat., *Apollon. Tyan.*, V, 19-20. Clinton, p. 53 sqq.

[2]) Sur la chronologie de Philostrate, v. plus haut, p. 129,1.

[3]) Philostrat., V, 41.

[4]) Philostrat., V, 36. Le mode de lotissement des provinces entre les gouverneurs sénatoriaux rendait parfaitement possible l'exécution de ce conseil. Cf. Dio Cass., LIII, 14.

ment, et, après son retour de son voyage du haut Nil, il noua des relations du caractère le plus amical avec Titus, le noble fils du nouvel empereur, par lettres d'abord, puis (en Cilicie, en l'an 71) aussi personnellement [1]. La suite de l'histoire d'Apollonios, ses voyages en Phénicie, en Syrie, en Cilicie, son nouveau séjour, qui paraît avoir été plus long, en Ionie, nous ne faisons qu'indiquer tout cela en passant, avec l'intention d'y revenir une dernière fois sous Domitien, et nous reprenons l'histoire de l'Achaïe.

Les Hellènes d'Achaïe ne furent pas les seuls Grecs dans l'empire romain qui ressentirent désagréablement les sévères mesures de Vespasien. D'abord, par d'autres motifs assurément, le nouvel empereur réduisit dans le même temps (en 72) la Comagène en province romaine, et assigna jusqu'à nouvel ordre au dernier prince de cette contrée, Antiochus IV Épiphane le Grand, après sa dépossession, la ville de Sparte dans le Péloponnèse comme résidence pour le reste de ses jours [2] ; de plus, à la même époque [3], les îles de Rhodes et de

[1]) PHILOSTRAT., VI, 29-34. Cf. CLINTON, p. 57-59. Alors également Apollonios recommanda très chaudement au jeune héritier présomptif le célèbre Cynique Démétrios [v. plus haut chap. I, p. 70], son ami, qui était revenu à Rome après la chute de Néron; cf. PHILOSTRAT., *ibid.*, VI, 31 et v. 33. AD. SCHMIDT, *Glaubensfreiheit*, p. 394 et suivantes. La haute estime qu'Apollonius ressentit d'une manière permanente pour Vespasien et Titus trouve encore une fois son expression la plus complète dans PHILOSTRAT., VIII, 7, 2 et 3. (Le Cynique Démétrios ne se maintint d'ailleurs pas longtemps dans la faveur de la dynastie flavienne : dès l'époque de la persécution contre les philosophes, avant l'année 75, v. plus bas, p., 137, 1, il fut banni de Rome et exilé dans une île; v. DIO CASS., LXVI, 13. ZONAR. *Ann.* XI, 17. SUETON. *Vespas.* c. 13 fin. Sur ce point et sur la dernière partie de son histoire, v. aussi THEMIST., *Orat.* XXXIV, p. 460. c. 48 et SCHMIDT, *Glaubensfreiheit*, p. 396 et suivantes.

[2]) JOSEPH., *Bell. Jud.*, VII, 7, 1-3 et v. BECKER-MARQUARDT, *Röm. Staatsverwaltung*, I², p. 399. ECKHEL, VI, p. 330. CLINTON, *Fast. Rom.*, p. 60. Toutefois le roi de Comagène ne resta pas très longtemps en Laconie, et fut plus tard autorisé à habiter Rome avec ses fils Épiphane et Callinique. JOSEPH., *ibid.* Épiphane le Jeune eut trois fils, tous trois appelés Philopappos, qui jouèrent aussi ultérieurement un rôle dans l'histoire d'Athènes, v. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 433.

[3]) En ce qui concerne la chronologie, il faut dire d'abord que SUETON., *Vespas*, c. 8. EUTROP., VII, 19 fin. OROS., VII, 9. HIERONYM., *Chron.* p. 439, font exactement coïncider la suppression de ces États grecs avec l'abolition à nouveau de la « liberté » de l'Achaïe; (cf. aussi plus haut, p 129, 1).

Samos, comme aussi la ville de Byzance, furent dépouillées de leur « liberté » et rattachées immédiatement aux provinces romaines les plus voisines[1]. Quelles raisons spéciales fit-on

Pline (*N. H.*, IV, 11, (18), 46. V, 31, (36), 132 et (37), 135, cite Rhodes et Byzance, ainsi que Samos, comme des *civitates liberæ*; mais, d'après ce qui a été dit plus haut (p. 129, 1) sur la chronologie de Pline, cette énonciation est pour nous sans utilité réelle pour la fixation de la date de ces événements. Rhodes apparaît encore comme libre également dans Dio Chrysostom., (ed. Morell.) *Orat.*, XXXI, (*Rhod.*) p. 343 *a.* 344 *d.* et *Or.* XXXII, p. 377 *c.* Kuhn, *Die städt. und bürgerl. Verfassung des Röm. Reiches*, t. II, p. 50. n. 355. Becker-Marquardt, *R. A.*, III, 1, p. 145. n. 956, et d'après eux Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengesch. Roms*, t. II, p. 57, n. 3, admettent, à raison du passage de Dio Chrysostom., *ibid.*, p. 344 *c.* 355 *a. b. d.* et cf. p. 380 *a*, que ce discours fut composé au commencement du nouveau règne (de Vespasien). Cf., d'une manière générale, Clinton, *Fast. Roman.* vol. I, p. 60.

1) Cf. Sueton., *Vesp.*, 1. 8. Eutrop., VII, 19 fin. Oros., VII, 9. Hieronym., *Chron.*, p. 439. En ce qui concerne Rhodes (la petite histoire rapportée dans Plut., *De cohihend. irâ*, c. 10, fait peut-être allusion à une époque où Rhodes n'était pas libre), Marquardt, *op. cit.* p. 145, incline à attribuer à Vespasien, d'après S. Rufus, *Breviar.* c. 10, la création de ce qu'on appela la « *Insularum provincia* » (la plupart des Cyclades et beaucoup d'îles des côtes de l'Asie, avec Rhodes pour capitale), et à admettre que Rhodes fut définitivement réduite à l'état de ville provinciale. Par contre, Bergmann, *De Asiâ Romanorum provinciâ*, p. 31, avait déjà avancé cette proposition : « *Insularum provincia non ante Diocletianum facta est* ». Kuhn, *op. cit.*, t. II, p. 202 et suivantes, combat très vivement, dans le même sens, la conjecture de Marquardt ; nous-même nous montrons également plus bas (p. 135, 4) que, suivant toutes les apparences, Rhodes recouvra ultérieurement son ombre de liberté. Dans son ouvrage remanié (*Staatsverwaltung*, I², p. 349) Marquardt estime que Rhodes fut alors incorporée à l'Asie, et que la « Province des Iles » fut créée par Dioclétien. En ce qui concerne Byzance, cf. Rösler, *Das vorrömische Dacien*, p. 24. Becker-Marquardt, *R. A.*, III. 1, p. 119 et suiv. Cf. Finlay, *op. cit.*, p. XXII. Pline (ed. Keil), *Epist.* (X.) *ad Trajan.*, 43. 44. 77. 78, nous représente Byzance ultérieurement, notamment sous Trajan, comme placée sous la suprématie du gouverneur de Bithynie; l'explication de cette circonstance, d'après Marquardt, *op. cit.* est que Vespasien aurait réuni la Thrace et la côte asiatique de l'Hellespont pour en former, sous le nom d'Hellespont, une province administrée par un procurateur, lequel aurait été placé sous le contrôle du gouverneur de Bithynie. Cette opinion est également combattue par Kuhn, *op. cit.* t. II, p. 202-206, d'une manière très vive; d'après ses explications, l'Hellespont, c'est-à-dire « les territoires formant la côte asiatique de « l'Hellespont », aurait à cette époque appartenu — sans aucune modification — à l'Asie sénatoriale, et les procurateurs de l'Hellespont, dont il s'agit, n'auraient pas été autre chose que des procurateurs du fisc impérial dans l'Asie sénatoriale. Dans tous les cas, la Thrace (Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, I², p. 314) apparaît depuis Trajan comme adminis-

valoir auprès de ces membres de la famille grecque pour motiver en droit cette confiscation de leur indépendance nominale, confiscation qui en tout cas avait été également amenée, en fait, par des nécessités financières? c'est ce que nous ne savons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que la richesse des Byzantins, notamment les revenus considérables que leur produisait la part à eux abandonnée jusqu'alors par les Romains sur les droits de péage du Bosphore [1], non moins que la prospérité des Rhodiens qui faisaient tant d'envieux, furent d'un grand secours pour les finances romaines, alors terriblement épuisées [2]. Toutefois, le sort des Rhodiens et des Byzantins tout au moins prit au bout de quelque temps une tournure plus favorable. Les Rhodiens avaient à Rome beaucoup d'amis ; depuis leur dernière mésaventure sous Claude (p. 94), ils avaient fait preuve [3] d'une souplesse bien grecque en faisant non seulement aux empereurs, mais encore à tout Romain de marque qui mettait le pied dans leur île, notamment aux fonctionnaires provinciaux supérieurs, l'honneur d'une statue d'airain. Ils ne restèrent pas non plus inactifs à l'époque dont nous parlons ; aussi l'île apparaît plus tard [4] comme redevenue libre, et nous pouvons sans doute admettre que les mesures rigoureuses de

trée par des légats impériaux. Les motifs de l'attribution à la Bithynie de la ville de Byzance nous sont absolument inconnus ; peut-être la situation, dans cette ville « libre », donna-t-elle lieu de la soumettre à la révision dont Pline fut chargé par la confiance de Trajan. MOMMSEN (*Röm. Gesch.*, V, p. 280) pense, au contraire, que Byzance avait toujours été sous la surveillance des gouverneurs de Bithynie. (Les Byzantins, au temps de Trajan, ont également des rapports avec le gouverneur de Mœsie, v. PLIN. (ed. Keil), *Epist.*, X, 43. 44, 1. MARQUARDT et MOMMSEN, *loc. cit.*

[1]) Sur le droit de péage et les bénéfices que les Byzantins retiraient de la pêche, v. STRABON, VII, 6, 2. p. 493 (320) et cf. O. FRICK dans PAULY, *R. E.*, t. I, 2e édition, p. 2610. Abstraction faite du droit de péage, les lourdes charges des Byzantins avaient peut-être été allégées définitivement depuis la mesure gracieuse prise par Claude en l'an 53 (p. 94).

[2]) Cf. DIO CHRYSOSTOM., (ed. Morell.) *Or.* XXXI (*Rhod.*), p. 310 *d.* 322 *d.*, 327 *d.* 341 *c.* 343 *a. b.*

[3]) DIO CHRYSOSTOM. (ed. Morell.) *Or.* XXXI (*Rhod.*) p. 342 *d.* 343 *a. b.* Cf. p. 344 fin.

[4]) Cf. notamment ARISTID. SMYRN,. (ed. Jebb) T. I, p. 563 c. 385 ; (ed. Dindorf) vol. I, *Or.* XLIV (*Rhod.* II), p. 831. c. 563, et cf. KUHN, *Die städt. und bürgerl. Verfass. des Röm. Reichs*, T. II, p. 50. Rhodes sous Domitien, v. PLUTARCH. *Reip. gerend. præc.* c. 19.

Vespasien furent annulées, pour Rhodes, peut-être déjà par Titus ou Domitien, en tout cas par Nerva ou Trajan. De même, la ville de Byzance dut redevenir ultérieurement libre et être remise en possession de son droit de péage [1].

L'histoire des Grecs d'Europe depuis le rétablissement de la province d'Achaïe est désormais et demeurera longtemps très incomplète et pleine de lacunes. Après comme avant, il est à peu près impossible d'établir même la liste des gouverneurs [2]. On doit sans doute admettre d'ailleurs que, en dépit de l'action favorable du nouveau gouvernement des Flaviens sur l'empire en général et de la rigueur de Vespasien envers les mauvais gouverneurs [3], la situation fut peu agréable pour les Grecs d'Achaïe en particulier. Il est bien possible aussi que le souvenir de là vie de plaisir et de folies du temps de Néron ait agi en ce sens sur plus d'un représentant de cette race déchue comme un rêve de l'âge d'or. Le rétablissement de l'administration provinciale demeura pour beaucoup, pendant longtemps, un fait déplaisant au suprême degré. Et nous pouvons sans doute considérer comme certain que, au moins jusqu'à l'avènement du doux et aimable Titus, le poids de l'administration romaine restaurée se fit lourdement sentir. Il fallut réparer péniblement les conséquences déplorables des brigandages de Néron et des pertes financières subies pendant la période agitée qui s'écoula depuis la chute de Néron jusqu'à l'arrivée de Vespasien à Rome ; de plus, la sévérité de Vespa-

[1]) D'après Dio Cass., LXXIV 14, encore sous Septime Sévère; sur le droit de péage, v. Herodian., *Histor.*, III, 1, 5, et cf. Kuhn, *op. cit.* et O. Frick, *op. cit.* Samos, par contre, ne paraît pas avoir recouvré sa « liberté ».

[2]) Nous citons en parlant de Trajan les gouverneurs d'Achaïe dont l'existence offre quelque certitude; sous Domitien, il est fait mention (dans Philostrat., *Vit. Apollon.*, VIII, 33, pour l'année 94 ap. J.-C. ou aux environs), sans indication de nom, du gouverneur de cette province à l'époque dont il s'agit. A celle qui suit Claude se place un légat du proconsul, nommé Gnæus Petronius Probatus Junior Justus, dans Orelli, n. 6451. Mommsen, *Inscr. Neapol.* p. 102, n. 1988. Quant à la Macédoine, l'inscription rapportée dans Orelli, n. 1170, fait connaître, pour le temps des Flaviens, le proconsul Gaius Salvius Liberalis, et, pour le laps de temps compris entre l'an 44 ap. J.-C. et Vespasien, le légat d'un proconsul, Marcus Helvius Geminus (Mommsen, *C. I. L.*, III, 2, p. 979, n° 6074).

[3]) Cf. Tacit., *Hist.*, IV, 45 fin.

sien dans tout ce qui touchait aux finances allait en augmentant [1], et, étant données les habitudes des Romains, il va de soi que, dans les mesures rigoureuses et même extrêmes nécessaires pour remettre sur pied les finances de l'État romain, ce furent les provinces qu'on épargna le moins. Ce qui fut aussi très pénible pour les Grecs, c'est que l'empereur ne restitua pas les précieux chefs-d'œuvre de l'art hellénique que Néron avait emportés à Rome : il se borna à les faire transférer [2] de la « Maison d'or » de Néron au temple de la Paix par lui récemment construit et consacré en l'an 75, ainsi que dans d'autres édifices semblables, où on leur trouva une place appropriée à leur caractère. En revanche, cet empereur se montra très disposé, dans les grandes calamités, à une intervention secourable qui se manifesta dans les plus larges proportions ; ainsi nous apprenons que, pendant son règne, la ville de Corinthe, cruellement éprouvée durant une sombre nuit de juin par un tremblement de terre, fut aidée par Vespasien d'abondants subsides en argent [3].

[1]) Cf. Tacit., *Hist.*, II, 84 : v. aussi Dio Cass., LXVI, 2. 8. Sueton., *Vespas.*, c. 16. Peut-être Vespasien éleva-t-il aussi le tribut de l'Achaïe, ou obligea-t-il cette province à solder les impôts remis depuis l'année 67. (Cf. aussi le passage de Plutarch., *De fraterno amore*, c. 17). Par contre, je ne rapporterais pas à Vespasien, avec Zinkeisen, *Gesch. Griech.*, I, p. 550, le passage de Dio Chrysostom., (éd. Morell.) *Orat* VII, p. 101 *a*. La sévérité de Vespasien repeupla d'ailleurs les îles de bannis; cf. Dio Cass., LXVI, 13. Les Stoïciens et les Cyniques qui faisaient de l'opposition expulsés de Rome et de l'Italie (déjà antérieurement à l'année 75; voy. Clinton, *ibid.*, p. 63). Dio Cass., LXVI, 13. 15. Sueton., *Vespasian.*, 13 fin. Zonar., *Ann.*, XI, 17.

[2]) Plin., *Nat. Hist.*, XXXIV, 8, (19), 84. Sievers, *Zur Gesch. des Nero und Galba*, p. 20. Vespasien s'intéresse à l'art grec. Sueton., *Vespas.*, 18.

[3]) Joann. Malalas (ed. Bonn.), *Chronograph.*, lib. X, p. 261, p. (O.) 338, p. 111 *b*. (V.) et voy. en outre Tzschucke sur Pompon. Mela, II, 3, 7. Vol. III, 2, p. 291. Cf. Plutarch., *Opp.*, vol. V (ed. Dübner), *fragm.* VII, *de animâ*, n. 11, p. 12. Sueton., *Vespas.*, 17. Dans la neuvième année du règne de Vespasien (77-78 ap. J.-C.), plusieurs villes de l'île de Cypre furent aussi désolées par des tremblements de terre. Oros., VII, 9. Clinton, p. 64. Puissant contre-coup en Grèce des formidables éruptions volcaniques qui, peu de temps après, sous Titus, en l'an 79, firent sentir leurs ébranlements dans la florissante Campanie : voy. Plutarch., *De Pythiæ oraculis*, 9. Par contre, on ne saurait déterminer avec précision l'époque du tremblement de terre de Delphes, mentionné dans Plutarch., *De defect. oracul.*, 44, et de la peste d'Orchomène en Béotie.

L'histoire de la Grèce, sous la dynastie des Flaviens, est d'ailleurs très pauvre en événements extérieurs dignes d'être notés[1]. Au fondateur de la nouvelle dynastie succéda, comme on sait, au mois de juin 79 son fils Titus ; nous ne savons pas si ce doux et aimable souverain atténua la sévérité dont son père avait fait preuve vis-à-vis de l'Achaïe au point de vue financier. Par contre, le règne du dernier des Flaviens, Domitien (du 13 septembre 81 jusqu'au 18 septembre 96 ap. J.-C.), rappela sous plus d'un rapport, aux Hellènes comme à d'autres, l'époque de Tibère. Cet empereur, dur et tyrannique, partagea avec Tibère l'aversion pour l'aristocratie romaine et la sévérité dans le contrôle des fonctionnaires provinciaux romains, de sorte qu'à ce point de vue du moins les Grecs n'eurent pas à se plaindre; un recours énergiquement soutenu contre les excès de pouvoir et les illégalités des fonctionnaires romains pouvait très bien sous ce règne trouver le chemin du trône, et ne manquait jamais de produire des suites sérieuses et efficaces. C'est un contemporain bien informé, Plutarque, qui nous le déclare impartialement[2]. Domitien d'ailleurs, autant que le lui permettait sa sombre nature, était tout à fait favorable aux Hellènes. Com-

[1]) Je ne mentionnerai encore que pour être complet l'influence que l'astrologue Barbillos d'Éphèse (ci-dessus, p. 52, 1) exerça sur Vespasien, très adonné à cette superstition; ce fut pour lui être agréable que Vespasien permit à la ville d'Éphèse d'instituer des jeux périodiques (les Βαρβίλληα, souvent mentionnés dans des inscriptions de vainqueurs, Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 5804, lig. 22; n° 5913, lig. 31), privilège qu'il n'accorda à aucune autre ville. Dio Cass., LXVI, 9. Voy. en outre Friedlænder, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, I, p. 109.

[2]) (Sévérité de Domitien à l'égard des gouverneurs : voy. d'une manière générale, Sueton., *Domitian.*, 8.). Plutarch., *Reip. gerend. præcepta*, 10. Cf. aussi le passage du § 19 (environ vers le milieu); seulement, comme cela arrive si souvent dans cette partie de l'histoire grecque, nous ne savons pas d'une manière précise par quoi les Rhodiens s'attirèrent le courroux de l'empereur, ni par quel moyen, ou par le sacrifice de quel personnage ils apaisèrent Domitien (c'est-à-dire conjurèrent une nouvelle suppression de leur liberté). La sévérité ne manquait pas non plus en Grèce ; cf. Plutarch., *Reip. gerendæ præc.*, 17, et ce que Philostrat., *Vit. Apoll.*, VII, 25, raconte d'une accusation insensée portée contre un Acarnanien habitant à l'embouchure de l'Achéloos.

me son père et son frère [1], comme tous ses prédécesseurs sur le trône impérial, il possédait, lui aussi, une culture grecque de quelque étendue [2]. Assurément, l'amour pour les sciences, duquel il faisait volontiers étalage, n'était que très extérieur; toutefois, le culte qu'il vouait avec ostentation à Athênê [3] faisait de lui un ami particulier des Athéniens, qui étaient par excellence les adorateurs de cette divinité: ainsi nous savons que cet empereur autocrate, dont l'orgueil ne connaissait aucune mesure, ne dédaigna cependant pas, en l'an 93 ap. J.-C. (Ol. CCXVIII, 1), de revêtir la dignité d'archonte éponyme que, par une adroite flatterie, les Athéniens lui avaient conférée pour cette année [4]. Mais ce qui sans doute gagna tout

1) Cf. Sueton., *Vespasian.*, 18. 19. 23. *Tit.*, 3.

2) Cf. Sueton., *Domitian.*, 2. 20. Quintilian., *Instit. Orat.*, X, 1, 91. Imhof, *Domitian*, pp. 130 sqq.

3) Dans son orgueil de sultan, Domitien prétendait être le fils de cette divinité virginale! Cf. Philostrat., *Vit. Apollon.*, VII, 24. 26; son culte pour Athênê, Philostr., *ibid.*, VII, 32. VIII, 7, 1. 16. Dans son enthousiasme pour Athênê, il célébrait tous les ans les Panathénées, — c'est-à-dire la fête annuelle des *Quinquatrus* (19-23 mars), qui, de temps immémorial, se rattachait à l'anniversaire de la « naissance de Minerve », — et établit également dans ce but, à sa villa du mont Albain, des concours de poètes, d'écrivains, d'orateurs, de gladiateurs aussi, des chasses et autres divertissements. Dio Cass., LXVII, 1. Voy. aussi pour plus de détails Sueton., *Domitian.*, 4. 15. Quintilian., *ibid.* Imhof, *Domitian*, p. 81.

4) Cf. Philostrat., *Vit. Apollon.*, VIII, 16. Ellissen, *Zur Geschichte Athens*, p. 48. Il n'est pas plus possible jusqu'ici, même pour les premiers temps de l'époque impériale, d'établir complètement la série des archontes-éponymes athéniens que pendant la longue agonie de la république (cf. vol. I, p. 299 sqq.). Nous essayons plus bas de réunir les noms de ces fonctionnaires qui nous ont été conservés, d'abord pour le laps de temps qui va jusqu'à l'archontat de Domitien, puis jusqu'à la mort de Trajan.

La liste de ces personnages commence avec les trois archontes du temps de Tibère (c'est du moins ce qui est admis généralement, cf. ci-dessus, p. 17, 1), Xenon, Q. (Κοϊντος) Trebellios Ruphos et Mithridate, les prêtres de Drusus déjà mentionnés à leur date, entre les années 15 et 23, ou 37 ap. J.-C.). *) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 181, p. 312 sqq. et nº 264. Meier

*) Abstraction faite d'un nombre assez considérable de noms d'archontes dont nous pouvons seulement admettre, d'une manière générale, qu'ils appartiennent à l'époque romaine, sans qu'il ait été possible jusqu'ici d'en fixer d'une manière précise la chronologie, Westermann, *op. cit.*, p. 1477 sqq., place « dans les premiers temps de l'époque impériale » Alcon (Lacon?), que Keil, *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 57-64, fait remonter au règne d'Auguste. Toutefois, ces noms, comme Anaxagore et Leucios Vibullios Hipparchos (qui figure dans Böckh, *C. I. Gr.*, nº 376 et *Eph. Arch.*, nº 1385, p. 864. Meier, *s. v.*), appartiennent bien certainement à ceux dont la chronologie varie suivant l'opinion que l'on adopte sur le culte de Drusus (ci-dessus p. 16 sqq.) et la durée de son sacerdoce. Si l'on suit Keil (p. 17 sqq.), on peut tout au plus déterminer, l'époque d'Alcon et Hipparque doit se placer sous Hadrien ou sous les Antonins (voy. *op. cit.*). Quand à Xenon, Rufos, Mithridate, Anaxagore, la seule indication chronolo-

particulièrement les Hellènes à Domitien, c'est que, en l'an 86, il fonda à Rome une fête entièrement modelée sur les fêtes grecques, qu'on appela les jeux Capitolins, et qui fut mise au même rang que la fête Olympique. Ces jeux étaient célébrés à des intervalles de quatre ans, vraisemblablement vers le commencement de l'été. L'empereur lui-même y présidait en manteau de pourpre grec, chaussé à la grecque, ayant sur la tête une couronne d'or avec l'image des trois divinités capitolines, Jupiter, Junon et Minerve. Les assesseurs et les juges étaient le flamine de Jupiter et le collège des prêtres de la dynastie flavienne, dans le même costume; plus tard les collèges de prêtres eurent alternativement, sous la présidence de l'empereur, la direction des jeux. Devant une réunion des plus brillantes de spectateurs et d'auditeurs avaient lieu les concours les plus variés; on se disputait les prix d'éloquence,

(*Comm. Epigr.*) *Index archont. eponym.*, s. vv. et Westermann dans Pauly, *Realencycl.*, I, à l'article *Archontes*, p. 1480 sqq. On revendique pour l'époque de Claude : Antipatros, (Phlegon, *De Mirab.*, 6, ap. Westermann, *Scriptor. rerum. mirabil. graec.*, p. 131), en l'an 45 ap. J.-C.; Deinophilos, (Phlegon, *ibid.*, 22, p. 139), en l'an 49 ap. J.-C. Cf. Meier, s. vv. Westermann, p. 1477. Puis Dionysodore en l'an 53 ap. J.-C. (Phlegon, *Mirab.*, 7, p. 132. Böckh, *C. I.*, *Gr.*, vol. I, nos 267. 482. Meier, *s. v.* Westermann, p. 1478. Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 36.) Dans les dernières années de l'empereur Claude (51-54 ap. J.-C., l'année 53 naturellement exceptée), Westermann, plusieurs fois cité, place ensuite (p. 1479) Thrasyllos, d'après *Philistor*, IV, 4, p. 332 sqq. 1. *Philologus*, XXIII [1866], p. 214. Métrodore (Böckh, *C. I.*, *Gr.*, vol. I, n° 266) est également attribué à l'époque de Claude. Meier, *s. v.* Westermann, p. 1480. A celle de Néron appartiennent : Conon, en l'an 56 ap. J.-C. (Phlegon, *Mirab.*, 27, p. 140. Clinton, p. 38); Thrasylle, en l'an 61 ap. J.-C. (Phlegon, *Mirab.*, 20, p. 139. Cf. Goettling, *Ges. Abhandl.*, I, p. 104. Clinton, p. 42), et Démostrate en l'an 65 ap. J.-C. (Phlegon, *Mirab.*, 23, p. 139). Pendant le règne de Domitien, il arriva une fois (en l'an 83 ap. J.-C.) que l'élection de l'archonte éponyme ne put avoir lieu, sans que nous sachions pourquoi ou que nous puissions indiquer en quoi cette circonstance a pu influer sur la situation de la ville à ce moment. Sur cette ἀναρχία, comme on l'appelle, voy. Phlegon, *Mirab.*, 24, p. 140 et cf. Meier, *Comm. Epigr.*, II, 75. Ellissen, *Zur Geschichte Athens.*, p. 47 sqq. Westermann, p. 1461. Clinton, 68 et 70. L'empereur Domitien lui-même, ainsi qu'il a été dit plus haut dans le texte, voulut bien — en l'an 93 ap. J.-C., Ol. CCXVIII, 1, ainsi que cela a été admis

gique que l'on puisse donner est qu'ils se placent entre l'an 9 av. J.-C. et les Antonins. Si l'on suit Meier et Böckh, on assignera à l'époque de Tibère Xénon, Rufos et Mithridate, et de plus Alcon, Anaxagore et Hipparque.

de poésie grecque et latine [1]; pour les concours de musique, Domitien construisit un Odéon; pour les luttes gymnastiques et équestres, il établit un Stade, l'un et l'autre sur le Champ de Mars. L'espérance de recevoir de la main de l'empereur, pour prix du combat, la couronne tressée de branches d'olivier et de chêne attira des provinces grecques à Rome un très grand nombre de poètes et d'athlètes; ces derniers toutefois [2] ne devinrent populaires à Rome que très lentement. Ces jeux se sont perpétués jusqu'aux derniers temps de l'antiquité [3]. Néanmoins, d'après toutes les apparences, Domitien

d'abord par CORSINI, *Fast. Att.*, IV, 161 sqq., — être honoré de la dignité d'archonte éponyme. PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, VIII, 16. Cf. ELLISSEN, *Zur Geschichte Athens*, p. 48. MEIER, *s. v.* WESTERMANN, p. 1478. CLINTON, *ibid.*, p. 79. A la fin du premier ou au commencement du second siècle, « probablement après l'époque de Nerva », on place Deidios Secundos. (BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 268. Cf. MEIER, *s. v.* et WESTERMANN, p. 1480). Pour l'année 112 ap. J.-C. = Ol. CCXXII, 4, nous connaissons, comme archonte éponyme athénien, « Poplios Ælios Hadrianos » (PHLEGON, *Mirab.*, 25, p. 140 : Cf. SPARTIAN., *Hadrian.*, 19, init. WESTERMANN, p. 1476. MEIER, *s. v.*, *Philologus*, XIX, p. 358 et Suppl., II, p. 594 sqq. CLINTON, *Fast. Roman.* vol. I, p. 96); ce personnage n'est autre que le futur empereur Hadrien; cf. encore VISCHER, dans le *N. Schweiz. Mus.*, III (1863), pp. 63-65. *Philistor*, II, p. 351. Aux derniers temps de Trajan appartient Macrinos, en l'an 116 ap. J.-C. PHLEGON, *Mirab.*, 9, p. 133. CLINTON, p. 103.

Quant aux stratèges suprêmes des Athéniens entre la mort d'Auguste et celle de Trajan, nous n'en connaissons que très peu. Les voici à peu près : en l'an 42 ap. J.-C., Dioclès de Mélite. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 320. Cf. n° 385, p. 442. *Philologus*, XXIII [1866], p. 602. PLUTARCH., *X Orator. Vit.*, 7 (*Lycurg.*), 30; puis, sous Claude, le stratège Tib. Claudios Theogenes (BÖCKH, n° 480), tandis que le prêtre d'Antonia, Tiberius Claudius Novios, (p. 42), occupa quatre fois cette charge (voy. le texte dans le *Philologus*, XXIII, [1866], p. 220 sqq.). Voy. aussi dans le *Philistor*, III, p. 562 et KEIL, dans le *Philologus*, Supplembd. II [1863], p. 635, le stratège τὸ ζʹ K... — Dans le siècle de Plutarque (voy. ci-après), à peu près depuis la mort de Néron, le célèbre philosophe académicien Ammonios, venu d'Alexandrie à Athènes, occupa trois fois la stratégie. PLUTARCH., *Quæst. Symposiac.*, VIII, 3, 1 init. IX, 1, 1 init. Gaius Memmius Sabinus Pisander, qui, d'après BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 396, fut deux fois stratège, appartient-il encore à cette période ? c'est ce que je ne saurais déterminer.

[1]) On laissa tomber ces concours après la mort de Domitien, comme aussi les courses de jeunes filles qui avaient été établies à l'imitation des Spartiates.

[2]) Cf. FRIEDLÆNDER, *Darstellungen aus der Sittengesch. Roms*, t. II, p. 312-319. 321.

[3]) Cf. IMHOF, *Domitian*, p. 79 sqq. BECKER-MARQUARDT, *Röm. Alterth.*,

ne fut pas populaire chez les Hellènes. Il est vrai que cet empereur ne visita pas lui-même l'Achaïe. Fut-il amené lui aussi, par ses besoins financiers, au moins dans ses dernières années, à des mesures rigoureuses, frappant spécialement aussi les Grecs d'Achaïe? c'est ce qu'il n'est pas facile de décider[1]. En même temps, des prescriptions inopportunes, comme celle par laquelle, en l'an 92 ou 93 ap. J.-C., il prohiba pour les provinces, dans l'intérêt prétendu de l'agriculture, la plantation de nouvelles vignes et enjoignit l'arrachement de la plupart de celles qui existaient (ordre, il est vrai, inexécutable, et qui dut être rapporté au bout de quelques temps), purent bien ne pas lui concilier non plus précisément les sympathies de la Grèce[2]. Mais le prestige de cet empereur dut s'affaiblir davantage encore, spécialement dans la péninsule gréco-macédonienne, lorsque l'on s'aperçut qu'il ne possédait pas même les talents militaires de son père et de son frère. On sait que sous son règne éclata la guerre avec les Daces, qui avaient accru leur force et reconquis, dans les pays situés entre le bas Danube, la Theiss, les Carpathes et le Dniester, une puissance redoutable. On sait que, d'une manière générale, cette guerre (83-89 ap. J.-C.) ne fut, ni dans ses péripéties ni dans son issue, particulièrement

IV, p. 483, et Friedlænder, *Darstellungen*, II, p. 309 sqq., 314 sqq., 393 sqq. D'après Friedlænder, *op. cit.*, p. 396, les vainqueurs des jeux Capitolins recevaient peut-être régulièrement le droit de cité. Parmi beaucoup de ces vainqueurs appartenant aux pays de langue grecque, nous citerons, pour l'Achaïe, l'athlète anonyme de Mégare qui (depuis les derniers temps d'Hadrien) remporta trois fois la victoire aux jeux Capitolins. Böckh, *C. I. Gr.* vol. I, n° 1068.

[1]) Le passage de Dio Chrysostom. (ed. Morell.), *Orat.* VII, p. 101 *a*, que plus haut (p. 137, 1) je n'ai pas rapporté à Vespasien — il parle de l'exécution d'un riche propriétaire foncier dans l'île d'Eubée et de la vente aux enchères de ses biens au profit du fisc, à raison, paraît-il, d'un prétendu crime politique ou de lèse-majesté — peut tout au moins être rapporté à Domitien, et se placerait aussi bien au temps de Néron.

[2]) Cf. Sueton., *Domitian.*, 7 init. 14 fin. Philostrat., *Vit. Apoll.*, VI, 42. *Vit. Sophist.*, I, 21 (*Scopelian.*), 6, p. 520. Euseb., *Chron.* (ed. Aucher), Vol. I, p. 279. Cf. *Chronicon Paschale*, p. 250 (200). Clinton, p. 76, et notamment Imhof, *Domitian*, p. 97 sqq. Ce règlement, dont il a été si souvent question, fut promulgué au moment où les villes de la côte de l'Hellespont avaient été de nouveau ravagées par un épouvantable tremblement de terre. Philostrat., *Vit. Apoll.*, VI, 41 init.

glorieuse pour l'honneur des armes romaines, et, ce qui fut pire, la province de Mœsie et une partie de la province de Thrace, jusqu'aux frontières de la Macédoine, furent plus d'une fois abandonnées sans espérance de salut aux cruautés et aux dévastations de ces sauvages bandes du Nord.

Enfin, suivant toutes les apparences, l'élite au moins des Hellènes fut impressionnée de la manière la plus défavorable par les allures sombres, inquiètes et despotiques qui marquèrent notamment les dernières années de ce règne [1]. C'est en ce sens que lutta en particulier, avec une infatigable énergie, Apollonios de Tyane, qui déjà commençait à vieillir. Lié jadis d'une étroite amitié avec Vespasien et Titus (p. 132), cet homme remarquable sentit se réveiller en lui dans toute sa force, en face de la sombre tyrannie du dernier empereur de la dynastie des Flaviens, sa profonde antipathie contre le despotisme impérial, antipathie à laquelle il donna partout de nouveau, comme jadis en face de Néron, l'expression la plus hardie. Apollonios se trouvait de nouveau (cf. plus haut p. 132) vers l'année 92 ap. J.-C. dans la partie occidentale de l'Asie-Mineure [2], et, si nous en croyons son biographe, il

[1]) A cet ordre de faits se rattache l'expulsion des philosophes et des mathématiciens chassés de Rome et de l'Italie en l'année 90 ap. J.-C.; cf. EUSEB., *Chron.* (ed. Aucher), vol. II, p. 279. HIERONYM., p. 443. SYNCELL., p. 373 *d* (V.). Voy. aussi PHILOSTRAT., *Apollon. Tyan.*, VII, 4 et 11 fin. SUETON., *Domitian.*, 10. DIO CASS., LXVII, 13. TACIT., *Agric.*, 2, et en outre, CLINTON, *Fast. Roman.*, p. 75. SCHMIDT, *Glaubensfreiheit*, p. 350 (chronologie différente adoptée par IMHOF, *Domitian*, p. 107-112). C'est alors que le célèbre philosophe Épictète se retira à Nicopolis en Épire. GELL., *N. A.*, XV, 11. Cf. SIMPLIC. in *Enchirid.*, p. 247. Sous Trajan également, séjour prolongé d'Épictète à Nicopolis : CLINTON, *ibid.*, pp. 89. 91. 105. Les îles aux récifs désolés, depuis longtemps objets d'effroi, et les Cyclades dans la mer Égée, furent alors, tout autant qu'à l'époque de Tibère, remplies de proscrits (même des provinces) : par exemple, Gyaros, Sériphos, Cinaros, (voy. JUVENAL., *Satir.*, I, 73. VI, 563 sqq. X, 170. XIII, 246 sqq. Cf. PLUTARCH., *De exil.*, 8. 9. 10. 12), Pholegandros et Sicinos (PLUT., *Reip. ger. præc.*, 17. Cf. aussi PHILOSTRAT., *Vit. Apoll.*, VIII, 5). Dans le second siècle ap. J.-C., l'île de Zacynthe fut un lieu d'exil pour les Romains de distinction que l'on voulait punir par la disgrâce de l'empereur plutôt que par des rigueurs particulières. Cf. APUL. (ed. Hildebrand, vol. I), *Metam.*, VII, 6 fin.

[2]) Voy. CLINTON, *ibid.*, p. 76 : PHILOSTRAT., *Apollon Tyan.*, VI, 41 sqq. VII, 4 sqq. D'une manière générale (cf. PHILOST. VII, 7. IMHOF, *Domitian*, p. 129), Apollonios paraît, pendant les dernières années du neuvième et

chercha — en dehors de l'action d'un autre genre dont il avait la vieille habitude — à y exciter de toutes les manières les esprits, même ceux des hauts fonctionnaires romains de l'Asie, contre le gouvernement tyrannique de Domitien, et fit même des allusions très claires aux moyens sanglants à l'aide desquels autrefois des républicains de la Grèce antique s'étaient délivrés de leurs tyrans. On dit notammnt qu'à Éphèse et à Smyrne, il se plut à s'exprimer en ce sens dans les termes les plus nets[1]. Apollonios était un homme bien trop considérable, il avait lui-même aussi parmi les philosophes contemporains bien trop d'adversaires pour qu'une telle attitude pût échapper longtemps à l'empereur, auquel il était déjà suspect à cause de ses relations avec Nerva et d'autres grands personnages romains, que Domitien observait avec une profonde défiance. L'empereur songeait déjà par suite à faire arrêter l'orateur téméraire et à le faire traduire devant les tribunaux, lorsque Apollonios, au dire du moins de son biographe, se rendit, avec sa hardiesse habituelle, au repaire même du lion[2]. Au printemps de l'année 93 ap. J.-C. nous le trouvons à Rome[3], où, par le fait, peu de temps après son arrivée, il fut mis aux arrêts simples. Si nous en croyons sa biographie, qui assurément prend dans ce chapitre un aspect toujours plus étrange et plus fantastique, il fut accusé non seulement d'avoir excité ses amis romains à une conjuration contre l'empereur, mais encore d'avoir immolé un jeune garçon arcadien, pour tirer de l'inspection de ses entrailles des indications sur l'avenir, c'est-à-dire sans aucun doute sur le succès des plans des conjurés[4]. Au bout de quel-

les premières années du dernier décennium du premier siècle ap. J.-C., avoir parcouru ces parties du monde grec. (Apollonios à Byzance à la même époque; *Chron. Paschale*, p. 250 (200) B. Cf. Malalas, *Chronogr.* (ed. Bonn. p. 263). X, p. 112. (342).

1) Cf. Philostrat., *Vit. Apoll.*, VII, 4-10; de même aussi dans une occasion où le prétendu mariage de Domitien avec sa nièce la belle Julie, considéré comme un inceste, fut l'objet d'une fête à Éphèse (Philostrat., *Vit. Apoll.*, VII, 7), fête qui, d'après Imhof, *op. cit.*, p. 129, doit se placer avant l'année 90.

2) Philostr., *ibid.*, VII, 8-17.

3) Clinton, *ibid.*, p. 76-79.

4) Philostr., *ibid.*, VII, 11. 20. 22 init : Cf. 33 et VIII, 5-7, 10 et 12.

que temps, il fut conduit devant l'empereur lui-même et eut avec celui-ci un long entretien, très vif et du plus haut intérêt, mais qui se termina par une rupture complète entre les deux hommes; Apollonios fut mis aux arrêts de rigueur, et traité déjà comme un criminel convaincu [1]. Au bout de quelque temps, il fut, sur l'intervention d'un haut dignitaire qui lui voulait du bien, ramené dans sa première et plus douce prison, et bientôt après il comparut devant le tribunal, en présence de Domitien [2]. Puis, soit qu'on n'eût pu relever contre Apollonios de fait positivement délictueux, soit que cet homme étonnant, auquel le monde entier attribuait un pouvoir surnaturel, eût réellement imposé au superstitieux Domitien, la conclusion de l'affaire fut que l'empereur laissa finalement tomber la poursuite et n'empêcha nullement Apollonios de s'éloigner de Rome [3].

Apollonios se rendit ensuite d'abord à Putéoli ou Dicæarchie et de là, par la Sicile, en Achaïe, où il prit part, au mois de juillet de l'année 93 [4], à la solennité des jeux Olympiques et fut salué par les joyeuses acclamations de tous les Hellènes, qui l'avaient déjà cru complètement perdu. Après avoir séjourné quarante jours à Olympie, il se rendit au célèbre sanctuaire de Trophonios à Lébadée en Béotie [5]; puis il passa encore deux années entières avec les Grecs d'Achaïe [6], menant au milieu d'eux sa vie habituelle, et retourna ensuite, en l'année 95, dans sa chère Ionie, où il séjourna depuis lors de préférence dans les villes de Smyrne et d'Éphèse [7]. C'est à Éphèse qu'il se trouvait lorsqu'une vision révéla, dit-on, au philosophe ennemi des tyrans, dans le moment même de leur accomplissement, le meurtre de Domitien dans son palais par

[1]) Philostr., VII, 31-36.

[2]) Philostr., VII, 40.

[3]) Philostr., VIII, 3-5. 8. 10. Suid., s. v. *Domitian*. Themist., *Orat.* (éd. Dindorf), *Orat.*, VI, p. 86 (c. 72 *d*).

[4]) Philostr., VIII, 10-18. Clinton, *ibid.*, p. 79. (Imhof, *Domitian*, p. 112 sqq., comprend tous ces faits autrement et leur assigne d'autres dates).

[5]) Philostr., VIII, 19.

[6]) Philostr., VIII, 24 init.

[7]) Clinton, p. 81. Voy., pour l'année 95 ap. J.-C., la mention relative à Apollonios dans Euseb., *Chron.* (éd. Schœne), vol. II, p. 160. Hieronym., (ed. Schœne), *ibid.*, p. 163.

plusieurs personnes de son entourage immédiat, et, aussitôt après, l'élévation au trône palatin de l'ami d'Apollonios, l'excellent Nerva [1]. Ici se termine la carrière d'Apollonios. C'est tout au plus s'il survécut au court et bienfaisant règne de son ami Nerva ; il est vraisemblable qu'il mourut dans un âge extrêmement avancé, au commencement du règne de Trajan, probablement à Éphèse [2] ; seulement on vit bientôt se propager, concernant la fin du célèbre thaumaturge, des légendes très diverses [3]. Quoi qu'il en soit, son souvenir, que perpétuait encore au bout d'un siècle, notamment à Tyane, sa patrie, le vivant témoignage des statues et des temples [4], fut dans la postérité païenne, sans excepter même les empereurs, toujours et de plus en plus honoré, même d'un culte divin [5] ; contraste bien frappant avec le sinistre Domitien, dont l'orgueil avait de son vivant poussé au delà de toutes limites sa propre apothéose [6], et dont la mémoire après lui fut accablée de toutes les ignominies.

1) Philostrat., VIII, 25-27. Cf. Dio Cass., LXVII, 18. Zonar., XI, 19. Imhof, *Domitian*, p. 123.

2) Philostrat., VIII, 27-30 init. Suidas, s. v. *Apollon.* Cassiodor., *Chron.* (ed. Th. Mommsen), p. 653, pour l'année 100. Cf. aussi Malalas, *Chronogr.*, (ed. Bonn., p. 266) X, p. 113 (345). Syncell., p. 276, init. (V.) Ad. Schmidt, *Glaubensfreiheit*, p. 401. Clinton, p. 83 sqq.

3) Philostrat., VIII, 29. 30. 31.

4) Philostrat., I, 5 init. VIII, 29. 31 fin. ; v. aussi Dio Cass., LXXVII, 18 fin. *Hist. Aug.*, (ed. Peter) Flav. Vopisc., *Aurelian.*, 24.

5) Philostr., VIII, 31. Cf. aussi 20 et I, 3. Dio Cass., *ibid.* Apul., *Apolog.*, p. 156. *Hist. Aug.*, Æl. Lamprid., *Alexand. Sever.*, 29 et Flav. Vopisc., *Aurelian.*, 24. Eunap., *Vit. Phil.*, (ed. Boissonade), *Proœm.*, 6, p. 3. Ammian. Marcellin., XXI, 14, 5. XXIII, 6, 19. Célébré même encore à l'époque chrétienne (cf. Sidon. Apollin., *Ep.* 8, 3. Suidas, s. v. *Apollon.*), en tant qu'on n'avait pas adopté du côté des chrétiens l'interprétation bien connue qui prétendait reconnaître dans la biographie de Philostrate une tendance agressive contre le christianisme, opinion qu'assurément il m'est aussi impossible de partager qu'à Neander, Jacob et Ad. Schmidt (v. aussi Kayser, *Prooem.*, p. VII). Chez les Byzantins des derniers temps, Apollonios avait une réputation qui tenait absolument du mythe ; ils le plaçaient à l'époque de Constantin le Grand, v. J. Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 467. Apollonios ne laissa point de postérité ; seule, une légende sans autorité faisait du sophiste Alexandre Péloplaton de Séleucie en Cilicie, homme d'une rare beauté, le fils d'Apollonios, issu d'un commerce illicite avec la belle épouse d'un avocat de la localité. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 5, 1, p. 570.

6) Sur Domitien se divinisant lui-même, voy. Sueton., *Domitian.*, 13.

Le règne du vieux et bon Marcus Coccéius Nerva, qui, après la fin sanglante de la dynastie flavienne, ouvrit pour l'histoire de l'empire romain une nouvelle ère de splendeur à laquelle on n'était pas habitué, fut, comme on sait, extrêmement court (du 18 sept. 96 au 25 janv. 98). Néanmoins Nerva ne fut pas sans avoir quelques relations avec les Grecs d'Achaïe. L'Achaïe fut-elle du nombre des provinces dont les gouverneurs se permettaient plus d'un regrettable excès de pouvoir depuis qu'on s'était relâché de la sévérité avec laquelle jadis

PHILOSTRAT., *Vit. Apoll.*, VIII, 4. AUREL. VICTOR., *Cæsar.* (*Domit.*), 11. *Epitom.* (*Domit.*), 11. Cf. IMHOF, *Domitian*, p. 71. CASSIODOR., *Chron.*, (ed. Th. Mommsen, p. 634), ad ann. 91 p. Chr. Vespasien, homme de sens, n'aimait guère à entendre parler du culte des empereurs ; les Grecs n'en honorèrent pas moins la dynastie flavienne de la manière que l'on sait, c'est-à-dire que ses membres furent l'objet d'un culte, soit de leur vivant comme θεοὶ, soit dans les inscriptions comme *divi*; seulement j'ai rencontré plus rarement des monuments de ce genre, pour ces Flaviens, que pour les autres empereurs. C'est ainsi que Vespasien est honoré à Ægion par une statue, et l'inscription célèbre l'Autocrator Cæsar Sébastos comme θεὸς ; voy. LENORMANT, *Inscr. Græc. inedit. centur. sec. et tert.* (*Rhein. Mus.*, N. F., XXI [1866], p. 399), n° 267. Le noble Titus est également honoré dans une inscription de Thèbes comme θεὸς (ou *divus*). BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1612. Titus, honoré de son vivant comme θεὸς, son père comme *divus*, à Pholegandros. *C. I. Gr.*, II, n° 2442. Sur le culte de Domitien, voy., d'une manière générale, PRELLER, *Röm. Mythol.*, p. 779. 784. Médailles grecques de Domitien, voy. ECKHEL, *D. N.*, VI, p. 394. En ce qui concerne les femmes de cette famille, les Athéniens vouèrent à Flavia Domitilla, la première épouse de Vespasien, la mère de Titus et de Domitien, un culte divin ; voy. KEIL, dans le *Philologus*, XXIII [1866], p. 603 sqq. MOMMSEN, *I. R. N.*, n° 2400. ORELLI, n° 2231. Sur l'épouse de Domitien, v. KRAUSE, *Neocor.*, p. 11.

Simple inscription en l'honneur de Vespasien : BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1163 (Nauplia). L'inscription datant de l'année 78, à Sparte (n° 1305), est le commencement d'une lettre que Vespasien avait adressée aux Spartiates ; un rescrit de ce genre (ainsi qu'un autre de Titus, adressé aux mêmes et aux Achéens, et un de Domitien aux Spartiates) est aussi mentionné dans PLIN., (ed. Keil), *Epist.* (X) *ad Trajan.*, 65, 3. Inscription en l'honneur de *Domitianus Cæsar* (Vespasien régnant encore) à Thèbes : v. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1611.

Sur le développement des côtés accessoires du culte des empereurs, notamment (cf. p. 12 et suiv.) le serment par le « Génie », en Grèce « par la Tyché » de l'empereur régnant, voy. PRELLER, *Röm. Mythol.*, p. 571 et 784; sur la célébration générale et publique du jour natal de l'empereur, voy. PRELLER, *loc. cit.*, et p. 781 sqq.; cf. aussi BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, IV, p. 221. C'est ainsi que, sous Auguste déjà, les Grecs des villes d'Asie avaient formellement résolu de fêter le jour natal de l'empereur ; cf. LEHMANN, *Claudius*, p. 180. BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n[os] 3957 et 3902 *b*.

Domitien avait surveillé l'administration provinciale[1]? C'est ce que nous ne savons pas. Par contre, la bienveillance dont usa Nerva vis-à-vis du citoyen athénien Atticos, lorsque celui-ci eut trouvé et mis à la disposition de la couronne l'immense trésor qui fut ensuite l'origine de la splendeur de sa famille, fut assurément très appréciée en Grèce[2]. Par ailleurs nous ne savons que peu de chose sur ses relations avec la Grèce. Nous voyons, il est vrai, que ce prince aimable fut maintes fois célébré dans des inscriptions[3]; nous savons aussi qu'il lui fut donné, ainsi qu'à son illustre fils adoptif et successeur, un témoignage d'affection par l'institution de plusieurs jeux solennels, appelés *Cæsarea Nervanea* ou *Nervanidea*, qui subsistèrent même après sa mort[4]; enfin, que Nerva fut dans les inscriptions célébré avec une prédilection particulière comme *Divus*[5].

Nous ne connaissons non plus du règne de son illustre successeur, le noble empereur Trajan, que peu de faits se rattachant à l'histoire de l'Achaïe. On peut sans doute, d'une manière générale, être porté à admettre que ce souverain énergique, prudent, et qui poursuivit de ses persévérants efforts le bien-être de l'empire tout entier, porta aussi sur les Hellènes sa bienveillance et sa sollicitude; seulement nous ne connaissons, à ce point de vue, qu'un petit nombre d'actes du gouvernement de Trajan. Nous savons, par exemple, que cet

1) SUETON., *Domitian.*, 8.

2) Voy. ci-après, chap. III. La restitution à leurs possesseurs des biens arbitrairement confisqués sous Domitien (DIO CASS., LXVIII, 2 init.) s'appliqua-t-elle aussi à l'Achaïe? C'est ce que nous ne savons pas; il en est de même des indications données dans AUREL. VICTOR, *Epitom.* (*Nerva*), 12, relativement à la remise de nouveaux impôts.

3) A Tithora, en Phocide, inscription et statue : voy. *Rhein. Mus.*, II, p. 545-559 sqq., et l'inscription relatée dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1733 (datant du mois de janvier de l'année 98 ap. J.-C.)

4) *Nervanea* à Trœzène: BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1186. *Nervanidea* à Sparte : n° 1424.

5) Nerva honoré comme *Divus* (c'est-à-dire après sa mort comme θεὸς) à Mégare, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1074; à Chéronée, n° 1617; à Cythère, n° 1306; à Abea, n° 1307; au Ténare, n° 1315. 1317 (voy. aussi n° 341 et *Philistor*, III, 364. 463. 565); à Ambracie, BÖCKH, II, n° 1801; à à Corcyre, n° 1879 *b*; à Ténos, n° 2340; à Syros, n° 2347 *d* et *e*; à Delphes, n° 1713.

empereur donna à la ville messénienne de Mothone la « liberté », dans le sens où on l'entendait alors [1]. Nous savons de plus qu'il envoya en mission extraordinaire en Grèce, comme *legatus Augusti*, son ami Messius Maximus, ancien préteur, qui n'eut, suivant toutes les apparences, qu'à s'occuper spécialement de ce qu'on appelait les villes libres de la province d'Achaïe. Depuis le temps d'Auguste, en effet, la tendance de l'administration romaine à restreindre de plus en plus l'indépendance nominale que conservaient encore ces villes et à limiter plus rigoureusement leurs droits et leurs devoirs, augmente visiblement. Sous Trajan et sous Hadrien notamment, les communes libres de l'empire sont de la part de l'empereur l'objet d'un examen des plus sérieux ; tandis qu'elles échappent par ailleurs au contrôle immédiat des gouverneurs, elles sont alors soumises, en ce qui touche la constitution et la gestion financière — évidemment par suite d'abus graves qui s'étaient révélés — à une première révision faite par des commissaires extraordinaires impériaux [2] ; et il est bien possible, en fin de compte, qu'on ait eu en cette circonstance l'arrière-pensée d'incorporer petit à petit à l'organisme de l'État l'administration jusqu'alors libre de ces communes. Quant à l'occasion spéciale qui amena en Grèce Messius Maximus, nous ne la connaissons pas; nous voyons toutefois, par ses rapports avec Pline le Jeune et par les termes

[1]) PAUSAN., IV, 35, 2 fin. Cf. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 171. L'époque de cette concession de liberté nous est aussi peu connue que ses motifs ; nous verrons plus loin que, d'ordinaire, la politique intérieure de Trajan n'était pas très favorable aux villes libres.

[2]) Cf. MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 256 sqq. BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, III, 1, p. 67 sqq. et le même auteur sur les commissaires extraordinaires à l'origine, les Diorthotes (*correctores*), après lesquels vinrent, au IIIe siècle, des curateurs impériaux ou logistes, fonctionnaires permanents investis d'une juridiction criminelle étendue, égale à celle du gouverneur, *op. cit.*, p. 255 sqq. Ne pas les confondre avec les curateurs ou logistes financiers existant depuis Trajan dans certaines villes non libres, comme celui d'Andros. BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, p. 1069, n° 2349 *n*. BECKER-MARQUARDT, *op. cit.*, p. 256. 362 sqq. Cf. aussi M. VOIGT, *Das jus naturale*, II, 2, p. 768-773. Voy. aussi à ce point de vue PLIN., *Epist.* (X) *ad Trajan.*, 110-111. KUHN, *Städt. Verfassung*, II, p. 28 sqq. Il se peut que depuis ce temps le droit de libre administration ait été restreint également pour les colonies ; voy. BECKER-MARQUARDT, p. 263.

dans lesquels celui-ci s'exprime sur son ami, que Maximus personnellement était un homme bienveillant et familier avec les choses de la Grèce. Mais toute la bienveillance de l'empereur et de son légat, toutes les observations amicales de Pline en faveur des Grecs d'Achaïe, ne pouvaient certainement rien changer à la réalité des faits ; l'autonomie que possédaient encore les villes libres de cette province n'était et ne demeura absolument qu'une ombre et un fugitif mirage [1].

Et si les Grecs d'Achaïe comblèrent ce souverain de marques d'honneur de tout genre (cf. ci-après), cela tint sans doute moins encore au grand nombre de faveurs dont leur province aurait été l'objet spécial qu'à l'universelle popularité dont Trajan jouissait dans tout l'empire, et à la profonde admiration que faisait naître sa gloire militaire. Les coups vigoureux qui furent frappés dans la guerre contre les Daces (101 à 107 ap. J.-C.), les importantes conséquences de cette guerre qui couvrit la péninsule danubienne d'un nouveau et solide boulevard contre les irruptions des Barbares du Nord et lava glorieusement l'affront de Domitien, durent faire une impression

[1]) Plin., *Epist.*, VIII, 24. Cf. Borghesi, *Annal. Inst. Arch.*, 1853, p. 213. (mission semblable sous Hadrien, Orelli, 6483). La mission de Sextus Quinctilius Valerius Maximus (Mommsen, *C. I. L.*, III, 2, p. 985, ad n. 6103) en Achaïe n'eut sans doute lieu que dans la seconde moitié du règne de Trajan; c'est du moins ce que nous pouvons admettre si la lettre précitée de Pline a été écrite plus tard que l'*Epist.* VI, 10, qui (d'après Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 95) se place en l'an 107. La *libertas* des villes libres, à cette époque, n'était qu'une ombre. Voy. Plin., *ibid.*, § 4. Dio Chrysostom., (ed. Morell.) *Orat.* XLIV, p. 512 *b*; Plutarque, (*Reip. ger. præc.*, 17 et 32) s'en explique d'une manière fort nette. Le rôle de Maximus en Achaïe ne nous est pas connu dans ses détails. En ce qui concerne Athènes, c'est peut-être alors (si ce n'est déjà sous Vespasien, ou seulement sous Hadrien, voy. ci-après) que les fonctionnaires romains furent investis du droit d'intervention pour certaines questions juridiques, notamment pour des questions graves en matière criminelle (peut-être ensuite les pouvoirs de diorthote ou de logiste furent-ils attribués en principe, pour les villes libres de cette province, au gouverneur d'Achaïe ou au procurateur impérial). Nous trouvons des exemples de ce genre appartenant à l'époque postérieure à Trajan dans Lucian., *Demon.*, 16. 50 et Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 559 et 11, p. 559 sqq.; également II, 10, 3, p. 588. Voy. en outre Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 355, lig. 55 sqq. Hermann, *Griech. Staatsalterth.*, § 176, 9. Dirksen, *Civilistische Abhandlungen*, II, p. 122.

particulière sur les Hellènes, qui n'étaient pas très éloignés du théâtre de la guerre. Et la glorieuse guerre contre les Parthes (de 115 à 117 ap. J.-C.) non seulement lava l'antique affront de Crassus dans des torrents de sang ennemi, mais fournit aussi aux Grecs l'occasion de faire la connaissance personnelle du puissant homme de guerre qui était leur prince. En effet, lorsque Trajan [1] partit pour son expédition d'Orient, vers la fin de l'année 114 ap. J.-C., il séjourna quelque temps à Athènes, où se présenta même devant lui une ambassade du roi des Parthes Osroès, qui fit d'inutiles efforts pour obtenir la paix.

Des inscriptions grecques nous prouvent qu'en Achaïe aussi on célébra avec ardeur le vainqueur des terribles Daces, puis des Parthes ; que l'on créa des jeux solennels en l'honneur de l'empereur [2], et qu'on ne fut pas avare de proclamations annonçant à haute voix les nouveaux et pompeux titres de victoire du grand capitaine. Et de même que plus tard Trajan, entré dans l'immortalité, apparaît sur des inscriptions sans nombre comme « Divus », à côté d'autres empereurs également divinisés, de même il fut de son vivant, notamment après ses grandes victoires, célébré par les Grecs ses contemporains comme « dieu » [4], quoique sa simplicité ne lui permît

[1]) Dio Cass., LXVIII, 17. Pour la chronologie, voy. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 454. Clinton, *Fast. Rom.*, vol. I, p. 98. 100. Pauly, *R. E.*, VI, 2, p. 2704.

[2]) *Sebastea Trajanea* à Trœzène. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1186. Trajan célébré comme vainqueur des Daces et des Parthes dans l'inscription de Thisbé, Böckh, n° 1613 ; à Cythère, n° 1306 ; à Ambracie, n° 1801 ; à Mytilène, n° 2178 ; comme vainqueur des Daces, à Théra, n° 2454. Inscription d'Ambryssos, Böckh, n° 1734. Simples inscriptions honorifiques ; statue et inscription à Epidaure : Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur. sec. et tert.* (*Rhein. Mus.*, XXI [1866], p. 397), n° 254 ; à Chios, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2216 et (*Addenda*) n° 2216 *b* ; à Anaphé, Böckh, *ibid.* n° 2480 *i*. Cf. aussi *Rhein. Mus.*, IV [1845], p. 23. n° XII, 5. Inscriptions en l'honneur de Trajan et des dames de sa famille dans la ville crétoise de Lyttos (Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2572 à 2578.

[3]) Trajan célébré comme *Divus* (θεὸς) à Mégare, Böckh, n° 1074 ; à Chéronée, n° 1617 ; à Abéa, n° 1307 ; au Ténare, n° 1315. 1317 ; à Corcyre, n° 1879 *b* ; à Ténos, n° 2340 ; à Syros, n° 2347 *d* et *e*. Voy. aussi n° 341 et *Philistor*, III, 364. 463. 565 ; à Delphes, Böckh, n° 1713.

[4]) Cf. l'inscription d'Hermione : « — — Καίσαρα θεὸν — — Δακικὸν, Δία ἐμβατήριον κ. τ. λ. » Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1213 ; à la fin de sa vie à Cythère — — θεός ἀνίκητος. Böckh, vol. I, n° 1306 ; avant l'année 116 à Théra,

par ailleurs d'accepter pour sa personne que les hommages les plus modestes et auxquels il ne pouvait se soustraire. Mais à côté de cette marque d'honneur vinrent s'en placer d'autres encore. C'est ainsi que (avant l'an 116) un portique fut élevé dans l'île de Théra en l'honneur de Trajan, du Sénat et du peuple romain [1]; et les Hellènes réunis — c'est-à-dire sans aucun doute la diète des Panhellènes d'Achaïe — érigèrent à Olympie, en l'honneur du grand empereur, sa statue en marbre de Paros [2]. Tout bien considéré, nous sommes certainement en droit d'admettre que les allures bienveillantes de ce gouvernement, la conduite noble, virile et honnête par laquelle Trajan se distinguait si complètement du sombre Domitien, exercèrent sur les Grecs d'Achaïe une aussi bonne impression et leur laissèrent un aussi bon souvenir que dans les autres parties de cet immense empire, quoique, comme nous l'avons dit, nous n'ayons à peu près aucun détail précis sur les destinées de cette province sous Trajan [3] et qu'il ne

Böckh., vol. II, nº 2454. Sur Trajan, voy. encore Preller, *Röm. Mythol.*, p. 779 ; malgré toute sa modestie sous ce rapport, Trajan exigea toutefois l'adoration de son image, p. 784. Plotine et Matidie célébrées sur des médailles de Mitylène, Eckhel, VI, p. 467. 472.

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2454. Ross, *Griech. Inselreisen*, I, p. 65.

[2]) Pausan., V, 12, 4. On peut encore remarquer ici, en ce qui concerne les autorités cantonales grecques dans cette période, que, d'une part, la béotarchie est plusieurs fois mentionnée dans Plutarque (Plut., *An seni sit gerenda resp.*, 4, 2. *Reip. gerend. præcept.*, 17, 3), et que, d'autre part (cf. ci-dessus, p. 143,8), des inscriptions du temps de Nerva mentionnent des stratèges phocidiens à Lilæa et à Tithronion. *Rhein. Mus.*, II, p. 549. 554 sqq.

[3]) La chronique des tremblements de terre dit que, sous Trajan, après l'achèvement de la guerre contre les Daces, en l'an 106 ou 107, les villes grecques d'Asie Elæa, Myrine, Pitane et Kyme, et en Europe la capitale de la Locride Opontienne (Oponte) et Oritos, c'est-à-dire sans doute Oricos, furent ruinées par des tremblements de terre. Syncell., p. 347 *a* (P.), p. 276 (V.). Oros., VII, 12. Euseb. (ed. Aucher), *ibid.*, p. 281. Hieronym., *ibid.*, p. 448: (ed. Schœne), *ibid.*, p. 162 sqq. En ce qui concerne un autre fléau, nous ne savons pas s'il se produisit aussi pour l'Achaïe et sous ce règne des abus de pouvoir de la part des gouverneurs et d'autres fonctionnaires provinciaux, tels qu'en indique Sueton., *Domitian.*, 8. Aurélius Victor (*Epitom.* [*Gall.-Julian.*] 42 fin.) raconte au surplus, comme on le sait, que différents procurateurs de Trajan se permirent alors pendant un certain temps des abus de pouvoir et des exactions très graves; ce fut seulement l'impératrice Plotine qui détermina son époux à mettre fin à ces désordres.

nous soit même pas possible de reconstituer à force de combinaisons autre chose qu'un fil bien ténu, qui nous conduit à travers les événements à la description d'un ordre de faits infiniment plus riche, à savoir la situation des Grecs d'Achaïe pendant cette période, au point de vue de l'histoire de la civilisation. Comme transition, nous allons examiner encore quelques faits historiques de ce temps qui nous sont parvenus, concernant principalement les rapports des habitants de ce pays avec l'administration romaine, ou avec les Romains en tant que peuple gouvernant.

Enfin, nous connaissons comme appartenant aux dernières années de Trajan plusieurs gouverneurs romains d'Achaïe. Nous possédons notamment une longue inscription grecque de Phocide, qui se rapporte à un procès épineux. Le citoyen Memmios Antiochos de Daulis avait acheté un domaine rural considérable, dépendant de la succession d'une dame du nom de Cléa ; il avait pris à ferme des champs, et, suivant toutes les apparences, également des bois (des oliviers, des bois de construction, des platanes et des saules), et une contestation s'était élevée entre lui et la commune de Daulis sur la délimitation de cette propriété et des domaines municipaux. De là procès : on saisit (en l'an 116) le proconsul Cassius Maximus, qui désigna pour arbitre Titus Flavius Eubule. Mais la cause traînait en longueur ; en l'an 117, le nouveau proconsul Valérius Severus dut confirmer Eubule dans sa fonction. Mais ce ne fut qu'en l'année 118, par conséquent déjà sous le règne d'Hadrien, sous le proconsulat de Clodius Granianus [1],

[1]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1732, p. 849 sqq. (On remarque avec intérêt cette quantité de noms grecs, que nous retrouverons plus loin parmi les amis de Plutarque). En ce qui concerne les autres fonctionnaires romains en Grèce, à cette époque, nous avons déjà remarqué plus haut (p. 136) que nous n'en connaissons qu'un petit nombre. Pour l'époque de Trajan, Marini (*Frat. Arvali*, vol. II, p. 753 et 762) admet le proconsul L. Julius Marinus Cæcilius Simplex. C'est également sous le règne de Trajan, et au début, que se place le questeur nommé dans Gruter, 430, 5, et dans Orelli, n° 5448, lequel, d'après Borghesi, *Annal. Instit.*, 1846, p. 343, pourrait être Licinius Sura. Pour la Macédoine, nous connaissons, suivant toutes les apparences encore sous Trajan, le proconsul (L. Eggius) Ambibulus Pompejus Longinus Cassianus L. Mæcius Postumus (dans Orelli, n° 6006. Mommsen, *Inscr. Neap.*, p. 57, n° 1110) et L. Julius Marinus Cæci-

que le procès reçut sa solution. Eubule décida, en présence des avocats de la ville de Daulis, Zopyre et Parménon, et de Memmios Antiochos, vers la fin d'octobre 118, dans la ville de Chéronée, qu'il devait revenir à Memmios Antiochos, sur le domaine litigieux, en oliviers 435 plèthres phocéens, en bois de construction 430, en platanes et saules 200 (le plèthre vaut 950 mètres carrés), et que tout le reste appartenait à la ville de Daulis. En même temps, il donna les instructions nécessaires sur la manière de procéder au mesurage et au bornage, devenus indispensables, des propriétés de chacune des parties. Le litige se prolongea d'ailleurs encore quelques temps ; quelques questions accessoires et d'importance secondaire donnèrent lieu à de nouvelles difficultés, qui ne furent tranchées que plus tard, vraisemblablement l'année suivante, par un accord entre l'avocat de Memmios, nommé Sérapias, et quelques nouveaux arbitres dont la plupart étaient des citoyens d'Anticyre et de Tithorée.

Voilà au moins un fait qui nous permet de nous faire une idée sommaire des occupations des gouverneurs romains. Nous n'avons plus, dans cet ordre d'idées, à nous arrêter que sur un point. Il s'agit du proconsul ou questeur *pro prætore* Gnæus Cornelius Pulcher ; et si c'est bien sous Trajan (après ses victoires sur les Daces) ou peu après sa mort, et non pas sous Caracalla seulement qu'il administra en Grèce, les renseignements que nous possédons sur lui témoigneraient d'une fusion déjà assez avancée des Grecs d'Achaïe avec leurs dominateurs. Car l'inscription de Trœzène, à laquelle nous devons de connaître son nom, nous apprend notamment que non seulement les Hellènes le choisirent pour agonothète de différents jeux solennels des plus importants, des *Cæsarea* anciens, des *Cæsarea* récemment institués en l'honneur de Trajan, des jeux Isthmiques et des jeux d'Asclépios à Épidaure, mais que de plus la confédération Achéenne le nomma, pour l'année de son administration, son stratège et son greffier (γραμματεύς) [1].

lius Simplex comme *quæstor pro prætore* ; Böckh, *C. I. Gr.*, III, nº 4238 *c*. Le questeur M. Marius Rufinus figure dans Mommsen, *ibid.*, p. 76, nº 1426.

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I., nº 1186.

Quoi qu'il en soit, les Hellènes, vivant en paix sous les gouverneurs de Trajan, suivirent avec le plus vif intérêt le cours de ses nouveaux et héroïques exploits, jusqu'au jour où l'on reçut enfin la grande et douloureuse nouvelle de la mort de ce vaillant homme de guerre, qui succomba en Cilicie, dans les premiers jours de l'année 117, et où l'on apprit en même temps que son proche parent Hadrien, dont on vantait l'amitié pour les Grecs, avait pris le pouvoir.

Tels sont les renseignements, bien incomplets, que nous possédons sur l'histoire politique de la péninsule grecque dans cette période. Nous terminons par une remarque que nous avons déjà faite : c'est que le travail de nivellement entre l'élément grec et l'élément romain fit dans ce temps un progrès sérieux et continu. En même temps que les mœurs et les habitudes romaines de tout genre gagnaient chaque jour du terrain en Grèce [1], nous trouvons partout, dans les écrivains de ce temps, des traces visibles de deux faits: d'une part, l'entraînement toujours croissant qui poussait les Grecs à rechercher le droit de cité romaine, dans le but notamment d'arriver par cette voie aux emplois de l'administration romaine [2], et, d'autre part, le fait que la garde prétorienne romaine, dans laquelle nous retrouvons plus d'un nom grec (p. 38 et ci-dessous, note 2) se recrute aussi désormais en Macédoine. Ce travail progressif de nivellement n'excluait pas assurément plus d'un incident regrettable [4]. C'est ainsi que les soldats romains, dans les

[1]) Outre plusieurs indications qui trouveront leur place plus bas, cf. ici, par exemple, la peinture d'Apul., (ed. Hildebrand, vol. I), *Metam.*, II, 19 fin.

[2]) Cf. entre autres les railleries de Plutarque (*De tranquillitate animæ*, 10). En fait de personnages intéressants, voy. l'inscription de G. Julios Léonide d'Athènes, soldat dans la légion *Flavia Firma XVI* à Tarse (Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 4439); puis, le prétorien Alcibiade (Pauly, *Real-Encyclop. d. klass. Alterth.* V, p. 1541), auquel plus tard Phlégon de Tralles, affranchi de l'empereur Hadrien, dédia son écrit sur les Olympiades. Enfin, ce T. Flavius Philinos de Thespies (voy. l'inscription dans le *Rhein. Mus.*, II, p. 105. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 134, n° 34), qui, sous ou après Domitien, remplit successivement les fonctions de questeur en Asie, de préteur, de légat du gouverneur à Cypre, de proconsul en Lycie et en Pamphylie. Cf. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, II, *Addenda*, n° 2346 *e*.

[3]) Dio Cass., LXXIV, 2. V. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, *Addenda*, n° 1813 *b*.

[4]) C'est ici également qu'il faut placer les Romains qui acquirent aussi

provinces de la péninsule grecque (ils n'étaient pas, il est vrai, très nombreux), paraissent s'être plu, en diverses circonstances, à se montrer très arrogants et même parfois brutaux. Dans deux romans de l'époque qui suit immédiatement, auxquels nous devons plusieurs renseignements précieux sur la vie de la péninsule grecque, nous trouvons, entre autres, la scène suivante, qui est caractéristique. Un pauvre jardinier rencontra un jour sur la grande route un légionnaire italien, peut-être un centurion d'un grade inférieur, qui voyageait pour son service. Le jardinier n'ayant pas compris une question qu'il lui avait adressée en latin et n'y ayant par suite fait aucune réponse, le brutal se jeta immédiatement sur lui et l'accabla de coups; ils finirent cependant par s'entendre, mais alors le soldat voulut, en manière de congé, prendre au jardinier son âne. Le jardinier se défendit de toutes ses forces, roua de coups le Romain, le laissa finalement demi-mort, puis courut en toute hâte dans la ville voisine, où il se réfugia chez un ami. Mais bientôt le soldat arriva également, alluma la colère de ses camarades, qui y étaient stationnés, et qui, sous de faux prétextes, déterminèrent les autorités à faire des perquisitions pour retrouver le malheureux jardinier. Un fatal hasard finit par trahir la cachette du pauvre diable, et il fut traîné en prison, au milieu des cris de triomphe des soldats, pour être l'objet d'une accusation capitale [1].

Mais ce qui est beaucoup plus regrettable, c'est que cette arrogance des instruments subalternes de la domination de Rome sur l'univers trouvait son pendant dans l'attitude peu digne d'une grande partie des principaux Grecs eux-mêmes. Des contemporains très sensés, comme l'excellent Plutarque, nous affirment de la manière la plus précise que, même à cette époque, il était encore très possible aux Hellènes, tout en restant, comme c'était raisonnable, subordonnés à la puissance impériale et aux gouverneurs provinciaux, de conserver une

dans des villes grecques (la plupart du temps sans doute comme patrons) le droit de cité effectif ou honorifique; ainsi, par exemple, le Romain L. Æmilius Rectus, qui, sous Trajan et Hadrien, apparaît aussi comme citoyen de Sparte et d'Argos. Orelli, n° 3040.

[1]) Cf. Apul., *Metam.*, IX, 39-42. Lucian., *Asin.*, 44-46.

certaine autonomie honorable [1]. Dans la pensée de Plutarque, le Grec qui ne se lançait pas à la poursuite des emplois de l'administration romaine pouvait continuer à trouver dans le soin attentif des intérêts nationaux, dans la représentation bien entendue de sa patrie vis-à-vis du gouverneur et de l'empereur, dans la conservation de la paix et de la concorde entre des concitoyens qui n'avaient pas cessé d'être passionnés et facilement excitables, dans la participation à l'œuvre de la justice, notamment comme accusateur, lui déférant les excès des grands, ou comme défenseur des faibles, les éléments d'une vie publique, active et honorable [2]. Malheureusement, trop peu de Grecs profitèrent des occasions de ce genre ; bien loin de là, ces fidèles descendants des fauteurs de la funeste politique oligarchique des dernières dizaines d'années qui précédèrent Mummius, firent, dans leur folie, tout ce qu'il fallait pour voir s'évanouir en une ombre vaine jusqu'au reste d'indépendance que la politique romaine leur avait encore laissé. Plutarque se plaint notamment avec la plus vive amertume des grands personnages de la province, dont l'avidité et l'esprit de chicane avaient la plus déplorable influence. Leurs allures hautaines et la pression qu'ils exerçaient sur les tribunaux de leurs pays ébranlaient chez les citoyens des classes inférieures la confiance dans la justice nationale ; et les éternels litiges engendrés et aggravés au sein des communes par leur arrogance, sujets de luttes où l'on s'opiniâtrait jusqu'au bout, donnaient finalement lieu, et souvent sans nécessité, à des appels au gouverneur. Il arrivait ainsi qu'en beaucoup d'endroits toutes les affaires, grandes et petites, étaient portées à sa juridiction, et que, pour chaque sentence, pour chaque autorisation, pour chaque mesure à prendre, on commençait par demander une décision de l'autorité supérieure. Par là on anéantissait naturellement de plus en plus toute espèce d'administration indépendante ; on enlevait tout crédit aux municipalités, aux résolutions du peuple et aux tribunaux, et on contraignait positivement les Romains à devenir des maîtres

[1]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 10. 17. 32.
[2]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 10. 32.

plus absolus encore qu'ils ne l'étaient par eux-mêmes et qu'ils ne voulaient eux-mêmes l'être [1]. A cet ordre d'idées se rattachait aussi évidemment, en partie, la quantité excessive d'inutiles députations envoyées à la cour et au gouverneur, et qui, la plupart du temps, ne servaient qu'à flatter la vanité des Grecs qui en faisaient partie et du dépositaire de la puissance souveraine romaine, ou prenaient leur raison d'être dans un pitoyable esprit de servilité [2]. Naturellement, les hommes même dont l'honneur était à toute épreuve ne réprouvaient nullement d'une façon absolue l'envoi de députations à Rome, dans les affaires importantes ; mais alors ils demandaient que le représentant de la province ou du canton fût un homme ayant de la décision, du courage et du sens [3]. Ils ne considéraient pareillement en aucune façon comme superflues, même en dehors des missions d'une réelle importance, les députations chargées simplement d'aller saluer, ainsi que l'exigeait l'étiquette, tout nouveau gouverneur [4]. Au reste, la mise sur pied d'une députation de ce genre n'était nullement une petite dépense, et, lorsque des particuliers s'en chargeaient à leurs frais personnels, des hommes très riches y pouvaient seuls suffire (p. 34 et suiv., 63) ; nous savons notamment par Pline le Jeune que les Byzantins, entre autres, députaient tous les ans, pour aller saluer l'empereur en leur nom particulier, un ambassadeur qui recevait 12.000 sesterces (3,262 francs) pour frais de voyage, et un autre, qui recevait 3.000 sesterces (815 francs), pour aller saluer le gouverneur de Mœsie, c'est-à-dire précisément le fonctionnaire qui, comme grand commandant militaire dans la presqu'île danubienne, était évidemment à cette époque le personnage romain le

[1]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 19. 32. Les querelles privées entre les grands, de la nature la plus misérable souvent, dégénéraient au surplus assez fréquemment (d'après Plutarch., *ibid.* 32) en funestes divisions qui précipitaient momentanément des communes entières dans le plus grand désordre. Cf. aussi Plutarch., *De fraterno amore*, 17.

[2]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 25. Cf. *An seni sit gerend. respubl.*, 19 fin.

[3]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 10. 19.

[4]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 13. 20. Cf. *An seni sit gerend. respubl.*, 19 fin.

plus important pour les Byzantins dans cette région, tant que la nouvelle province de Thrace (p. 134) n'était encore qu'administrée par un procurateur, et non gouvernée, comme ce fut le cas depuis Hadrien, par un *legatus Augusti*. Et les empereurs ne furent pas sans doute tous aussi sensés et aussi bienveillants que Trajan, qui mit, en ce qui le concernait, pendant que Pline le Jeune était gouverneur en Bithynie (du 17 sept. 111 à la fin de janv. 113 ap. J.-C.), un terme à cette inutile dépense et se contenta d'une salutation unique [1].

Comme nous le voyons, le nombre des événements politiques de nous connus, pendant cette période de l'histoire de la Grèce, est beaucoup plus restreint encore que pendant celle qui s'écoule jusqu'à la mort de Néron. Par contre, il nous est resté de ce même temps l'histoire de la vie et la peinture du caractère d'un des plus nobles Hellènes ; d'un homme qui assurément ne saurait être mis en parallèle avec les grandes figures classiques du passé, non plus qu'avec les tempéraments vigoureux des dernières années qui précédèrent la chute de la Ligue achéenne, mais dont la modeste nature nous offre le type et l'aimable image d'un Grec d'élite, comme il y en avait encore quelques-uns parmi les épigones d'ancêtres qui furent si grands; d'un Grec dont l'exemple nous montre clairement dans quel courant d'idées et d'intérêts se mouvait l'élite des Hellènes de ces temps, toutes les fois qu'ils ne franchissaient pas les frontières de l'Achaïe pour aller briguer l'éclatant honneur des emplois que donnait Rome, ou qu'ils n'avaient pas à leur disposition d'aussi colossales ressources que celles auxquelles, sous les Antonins, Hérode de Marathon dut sa splendeur. Nous voulons naturellement parler de l'excellent Béotien de Chéronée, de Plutarque [2]. Plutarque

[1]) Plin., *Epist.* (X) *ad Trajan.*, 43 et 44. Autres relations des Byzantins à cette époque : Plin., *ibid.* 77 et 78. Sur ces rapports, par ambassades, des provinciaux avec la cour et les gouverneurs, voy. aussi Friedlænder, *Darstellungen*, II [2], p. 33. La date du séjour de Pline en Bithynie est aujourd'hui fixée par Mommsen, dans l'*Hermes*, III, 55, et par Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, I, p. 352.

[2]) Chéronée citée comme la ville natale de Plutarque : Plutarch., *Quæst. Roman.*, 16. *De curiosit.*, 1. *De fortun. Romanor.*, 4 fin. *Demosthen.*, 2. 19. *Sull.*, 16 fin. *Cimon*, 1. Suidas, s. v. *Plutarchus*, *Lamprias* et *Favorinus*.

appartenait à une très bonne famille de bourgeoisie de cette cité béotienne, qui avait une antique célébrité mais était bien déchue depuis la première guerre contre Mithradate. Nicarque, son arrière-grand-père, avait eu à souffrir d'une manière tout à fait immédiate des maux de la guerre pendant l'époque cruellement calamiteuse de la lutte entre Antoine et Octave [1]. Nous avons également déjà fait une fois mention de Lamprias, le grand-père, qui, d'après le portrait plein de bonhomie que nous en fait son petit-fils, était un gai et jovial buveur, un compagnon spirituel et plein d'entrain [2]. Par contre, le nom du père de notre auteur, dont celui-ci parle à diverses reprises tantôt longuement, tantôt incidemment, nous est demeuré inconnu ; peut-être s'appelait-il aussi Nicarque, comme son grand-père [3] : c'était un homme sérieux et plein de sens [4]. Notre Plutarque lui-même naquit, selon toutes les probabilités, vers le milieu du Ier siècle ap. J.-C. [5]. Issu d'une famille qui réunissait la noblesse de l'origine, l'aisance et une haute culture intellectuelle, Plutarque ne pouvait que se tourner de bonne heure vers les études où le conduisaient tout spécialement la douceur de son caractère et tout l'ensemble de sa nature, qui se reportait avec prédilection vers le passé grandiose et les créations intellectuelles de sa nation. Il fut suivi par son frère Lamprias, railleur humoristique [6], auquel plus tard,

1) PLUTARCH., *Vit. Anton.*, 68 fin.

2) PLUTARCH., *Vit. Anton.*, 28 et *Quæst. Symposiac.*, I, 5, 1. IV, 4, 4 init., V, 5, 2. 6. 8, 3. 9. IX, 2, 3.

3) C'est ce que conjecturent non sans vraisemblance, BÄHR dans PAULY, *R. E. d. klass. Alterth.*, V, p. 1773. CORSINI, *In Vit. Plutarch.* (sur PLUT., *De placit. philosoph.*) p. II. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.* p. 225.

4) PLUT., *Quæst. Symposiac.* I, 2, 2 init. et fin., II, 8. III, 7, 1. 8, 1. 9. 2, V, 5, 2. *Reipubl. gerend. præcept.*, 20. Cf. ci-après.

5) CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 49. 85, explique que la naissance de Plutarque doit vraisemblablement être placée dans l'année 46 ap. J.-C.; cf. aussi l'article *Plutarchus* dans PAULY, *R. E.*, V, p. 1773.

6) PLUTARCH., *De EI apud Delphos*, 3 init. 4. *Quæst. Symposiac.* I, 2, 5 init. 6. 8, 3. II, 2, 1 init. IV, 4, 4 init. 5, 3. 6, 1. VII, 5, 1-3. 10, 2. VIII, 6, 5. IX, 5, 1-3. 6, 1. 14, 2-4. 15, 1. Un autre frère de Plutarque, Timon (CORSINI, *ibid.* p. V) est mentionné dans PLUTARCH., *Quæst. Sympos.*, I, 2, 1 init. 2 init. 3 init. 4. II, 5, 1 et 2 init. *De sera numinis vindicta*, 1 sqq. et (PLUT., *Opp.*, V, ed. Dübner, fragm. VI, p. 8 sqq.) PLUTARCH., *De animâ.* Plutarque aimait ce Timon de la manière la plus tendre ; il déclare même

non content de lui élever un monument dans ses *Propos de table*, Plutarque donna encore un rôle important dans plusieurs de ses dialogues, *Sur le El de Delphes*, *Sur la décadence des oracles* , et dans son étrange dialogue *Sur le visage qui se voit dans le disque de la lune*, ainsi que dans le dialogue avec l'académicien Diadymène *Sur les notions communes*, dirigé contre les Stoïciens. La vie de Plutarque fut ainsi celle d'un érudit grec du meilleur aloi, mais il dédaigna de figurer d'une manière permanente à Athènes ou à Rome dans l'enseignement public ; il préféra vivre de longues années, en riche particulier, dans la petite ville de Béotie où il était né, et y donner à ses travaux d'écrivain la plus grande extension ; c'est le motif principal pour lequel sa vie s'écoula sans grands événements. Il faut ajouter que, étant donné la nature des sources qui sont à notre disposition, nous sommes malheureusement contraints de reconstruire de pièces et de morceaux sa biographie, à l'aide des renseignements épars dans ses nombreux écrits et de rares indications dues à d'autres écrivains.

Suivant toutes les apparences, le célèbre philosophe Ammonios d'Alexandrie exerça sur la direction de son esprit une influence très marquée. Ammonios occupait alors (c'est-à-dire sous Néron et Vespasien) une très haute situation à Athènes comme représentant d'un éclectisme qui combinait les théories de Platon, d'Aristote et des Stoïciens ; « il était pourtant, au fond, académicien ». Il acquit à Athènes le droit de cité et fut à diverses reprises (p. 141) investi de la charge de premier stratège. Plutarque nous a laissé, dans le XIe livre de ses *Propos de table*, réunis à une époque avancée de sa vie, une peinture charmante du temps où il étudiait à Athènes et de ses relations avec Ammonios[1], qu'il ne nomme jamais

(*De fraterno amore*, 16 fin.) que, parmi tous les dons desquels il a à remercier la destinée, il place au premier rang l'amour de son frère.

[1]) Sur Ammonios, cf. Pauly, *R. E.*, I, 1, p. 868. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 46. Lotholz, *Zur Gesch. der Bedeutung Athens*, p. 16 et C. G. Zumpt, *Ueber den Bestand der philosophischen Schulen in Athen*, p. 45. La rencontre de Plutarque et de son frère Lamprias avec Ammonios à Delphes, au temps du séjour de Néron en Achaïe (en l'année 66 ou 67, voy. Clinton, *ibid.*, p. 49. Zumpt, *op. cit.*, p. 45) — Plutarch., *De EI apud Delphos*, 1 fin. 2. 3 init.; 4. 6. 17 init. — est, à ma connaissance, le premier fait

qu'avec amour. C'est à Athènes que l'on célèbre la fête des Muses, et elle fournit l'occasion d'une série de festins dans lesquels, suivant l'habitude grecque, une réunion d'hommes à l'esprit cultivé et instruits traitent une foule de questions intéressantes, souvent avec une verve humoristique, et non sans qu'il se produise entre ces natures impressionnables des conflits d'un intérêt piquant. Mais le personnage principal est Ammonios, qui, en sa qualité de premier stratège d'Athènes (cf. t. I, p. 290.414), exerce aussi la haute surveillance sur tout ce qui touche à l'enseignement. Ce vieillard a déterminé un certain Diogénios à faire subir un examen aux jeunes gens auxquels il enseigne la grammaire, la géométrie, la rhétorique et la musique. Puis il invite à sa table les maîtres les plus distingués ; à ce repas plein de gaieté prennent part Plutarque, Lamprias, la plupart de leurs amis, avec Thrasyllos, le fils d'Ammonios, et un grand nombre de savants athéniens. Nous faisons ainsi la connaissance du musicien Ératon, du géomètre Hermias, du grammairien Protogène de Tarse, des grammairiens Zopyrion, Marcos et Hylas, du rhéteur Sospis (qui depuis dirigea plus d'une fois les jeux Isthmiques), du péripatéticien Ménéphylos, des rhéteurs Maximos, Glaucias, Hérode, du médecin Tryphon, de l'agronome Dionysios de Mélite et du pædotribe Méniscos : personnages dont plusieurs conservèrent ultérieurement des relations suivies avec Plutarque [1]. Nous nous trouvons aussi en présence de quantité de

dont la date soit certaine dans la vie de Plutarque; cf. Photius, *Bibl.*, Cod. 245 fin. Plutarque avait-il peut-être déjà fait auparavant la connaissance d'Ammonios, c'est ce qu'il est bien difficile d'affirmer d'une manière précise ; toutefois, d'après Plut., *De adulator. et amico*, 31, c'est bien probable. Sur Ammonios, voy. encore Plut., *Vit. Themistocl.*, 32 fin. *De adulator.*, 31. *Quæst. Sympos.*, III, 1, 1 init. 2 init. 2, 1 init. 2 et VIII, 3, 1 — 5. IX, 1, 1 et 2; 2, 1 et 3; 5, 1; 14, 2. 3. 6. 7; 15, 1 et 2 fin. Comme dans le dialogue « sur le *EI* à Delphes », Ammonios joue aussi dans le dialogue « sur la décadence des oracles » un rôle important. Plutarque lui dédia aussi l'écrit intitulé : περὶ τοῦ μὴ ἡδέως τῇ κακίᾳ συνεῖναι. Lamprias, *Catal. script. Plut.* n° 84. Pauly, *loc. cit.* D'après une indication d'Eunape (ed. Boissonade), *Vit. philosoph. et sophistar.*, dans le *Proœmium*, Plutarque aurait aussi écrit une biographie détaillée (§ 8) de ce philosophe, son maître (§ 6).

1) Cf. aussi la jolie scène qui se passe chez Ammonios. Plutarch., *Quæst. Symp.*, VIII, 3. Parmi les personnages nommés dans le texte, d'autres

jeunes Grecs qui avaient été les compagnons d'études de Plutarque et appartenaient comme lui au cercle des disciples d'Ammonios : par exemple, l'académicien Aristodème d'Ægion [1], et, particulièrement, un ami intime de Plutarque, du nom de Thémistocle, descendant du grand homme d'État athénien [2]. L'Athénien Eustrophos [3] était déjà à cette époque en relations avec Plutarque ; et, pour n'en pas nommer d'autres [4], l'excellent Théon de Chéronée, un des amis les plus intimes du célèbre écrivain dans son âge mûr, avait été déjà un des fidèles compagnons de ses années d'études [5].

Mais Plutarque ne se contenta pas de la culture où il pouvait arriver soit à Athènes, soit par des études approfondies dans son propre pays. Il obéit, lui aussi, à l'attraction qu'Alexandrie, avec ses grands centres d'instruction encore florissants, exerçait évidemment sur ce jeune Hellène à la nature vigoureuse. On ne saurait assurément fixer d'une manière précise la date de ce voyage ; nous savons seulement qu'il l'avait accompli à une époque où son grand-père Lamprias vivait encore [6]. Lui aussi suivit également l'impulsion qui, depuis bien longtemps, entraînait tant d'Hellènes vers l'Italie, vers les bords du Tibre et la capitale du monde. C'est vraisemblablement dans sa jeunesse — pendant le règne de Vespasien —

passages encore mentionnent : le grammairien Marcos, Plut., *Quæst. Symp.*, I, 10, 2; le grammairien Protogène, *De sera num. vind.*, 22. *Quæst. Symp.*, VII, 1, 2. VIII, 4, 3. *Amator.*, 2 sqq.; Sospis, *Quæst. Symp.*, VIII, 4. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 442; le rhéteur Glaucias, *Quæst. Symp.*, I, 10, 3. II, 2. VII, 9. 10; Hérode, *Quæst. Symp.*, VIII, 4; le musicien Eraton, *Quæst. Symp.*, III, 1, 2; le médecin Tryphon, *Quæst. Symp.*, III, 1, 2. V, 8, 1. le jeune Thrasyllos, *Quæst. Symp.*, VIII, 3, 5-6.

1) Sur Aristodème, voy. Plutarch., *Adv. Colotem*, 2 et *Non posse suaviter vivi sec. Epicur.*, 2 sqq. Zumpt, *op. cit.*

2) Plut., *Vit. Themist.*, 32 fin. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, p 442.

3) Plut., *De EI apud Delphos*, 7. 8. 13. 15. *Quæst. Symp.*, VII, 4.

4) Cf. la charmante scène remontant aux années où Plutarque était étudiant. Plut., *Quæst. Symp.*, III, 7 sqq. Souvenirs de son temps d'études à Athènes. Plut., *De solert. animal.*, 13 et *Vit. Demosthen.*, 31 init.

5) Sur Théon, voy. ci-dessous plus de détails. Pour cette époque, cf. Plut., *De EI apud Delphos*, 6 init., 7. (D'après Plut., *De facie in orbe lunæ*, 25 : « ἑτέρωθι δὲ, ὥσπερ ἄνω περὶ Θήβας παρ' ὑμῖν καὶ Συήνην κ. τ. λ. », il se pourrait que la famille de Théon fût venue d'Égypte en Béotie). Sur le séjour de Plutarque à Athènes, voy. encore Ellissen, *op. cit.*

6) Plut., *Quæst. Symp.*, V, 5, 1-2. 6.

qu'il séjourna à Rome et en Italie, probablement durant un temps assez long, et qu'il y étudia avec la plus vive ardeur le monde romain et son histoire jusqu'à l'époque tout à fait contemporaine. Ne nous raconte-t-il pas lui-même qu'il visita jadis, en compagnie de son ami le consulaire Mestrius ou Metrius Florus, le fameux champ de bataille de Bédriacum, et plus tard, à Brixellum, le tombeau de l'empereur Othon [1].

Comme la vie de Plutarque ne fut pas agitée par de grands, encore moins par d'orageux événements, il n'est guère possible, en l'absence de renseignements positifs sur son histoire, de donner une chronologie exacte et détaillée de son existence depuis son retour d'Italie en Achaïe. Il est vraisemblable que le règne de Vespasien n'était pas encore terminé lorsqu'il rentra dans sa patrie. Le sacerdoce qu'il exerça dans sa patrie, ses nombreux voyages en Grèce et dans les villes asiatiques, ses voyages ultérieurs à Rome du temps de Domitien, sa longue et paisible vie d'écrivain à Chéronée, ces points principaux de sa vie extérieure peuvent être marqués dès à présent, sans qu'il soit possible de leur donner une place absolument précise dans l'ordre chronologique. Par contre, nous sommes renseignés d'une manière beaucoup plus sûre et plus complète sur tout ce qui touche au genre de vie de Plutarque et qui le caractérise, depuis son retour de Rome dans cette Grèce sur laquelle il reporta désormais toutes ses sympathies et son affection toute entière.

La politique n'était nullement l'objet principal de l'ambition de Plutarque [2]. Ami enthousiaste de sa belle patrie, alors

[1]) Plut., *Vit. Othon.*, 14 et 18. Plutarque visita aussi alors la ville de Ravenne, où il vit la statue de Gaius Marius ; v. Plut., *Vit. Mar.*, 2 init. Les traces de ses études historiques à Rome sont partout visibles dans ses biographies ; cf., par exemple, Plut., *Num.*, 8 fin.

[2]) On peut, il est vrai, remarquer sur ce point que ses plus belles années s'écoulèrent pendant l'époque de la dynastie flavienne, à laquelle, suivant toutes les apparences, il était peu favorable, et que notamment sous Domitien, pour un homme tel que Plutarque, une prudente retraite se recommandait particulièrement. L'aversion pour les affaires publiques, pour celles de Rome notamment, est peinte dans l'écrit *De exilio* avec des couleurs tout à fait vives, mais il ne faut pas oublier que cet écrit est destiné à consoler un proscrit. Nous pouvons, par contre, tirer des conclusions plus positives de l'écrit : *An seni sit gerenda respublica*, où Plutarque s'étend notamment sur les affaires à entreprendre, soit par les jeunes gens, soit

tombée si bas, il ne rechercha point l'honneur des hauts emplois de l'administration romaine ; et, d'un autre côté, le charme des études auxquelles il s'attachait avec amour le captivait encore trop pour lui permettre de briguer même les hautes situations politiques que, alors encore, l'Achaïe pouvait offrir à un homme de valeur. C'est ainsi qu'il se fit son existence : existence charmante d'un érudit consacrant au travail des loisirs fortunés, et qui, à l'abri des soucis matériels, jouissant du bonheur de famille le plus complet, jeta par la renommée de son érudition, de ses écrits aussi nombreux que goûtés, par son exquise amabilité personnelle, un rare et nouveau lustre sur la pauvre petite bourgade de Chéronée, sa résidence permanente, notamment sous l'empereur Trajan, de l'époque duquel datent aussi la plupart de ses écrits [1]. Toutefois, Plutarque était bien loin d'être ce que l'on appelle un savant de cabinet. Tout au contraire, en dépit de sa vie pacifique et calme, et, pour ce qui est de l'Achaïe, en dépit aussi du temps où il vivait, il se plaisait dans un mouvement très intense, et ce laborieux et infatigable écrivain ne cessait de faire des efforts pour exercer, avec son bon sens intelligent, une action pratique. Il ne lui vint jamais à l'esprit de s'enfermer dans sa bibliothèque et dans son cabinet de travail comme dans une coque. Loin de là, il fut plus d'une fois conduit au dehors, soit par les intérêts de ses travaux historiques, soit par un penchant irrésistible pour les voyages. Il fit ample connaissance avec la province d'Asie et avec la vie tumultueuse des capitales de Sardes et d'Éphèse [2]. Il visita vraisemblablement plus d'une fois encore Rome, où il comptait de nombreux amis [3] ; il recherchait volontiers, en été, la fraîcheur des bains délicieux d'Ædepse dans l'Eubée [4] ;

par les vieillards (cf. 19 fin. 20 init.), et aussi de l'écrit : *Reipublicæ gerendæ præcepta*, 10. 20.

1) Plut., *Vit. Demosth.*, 2.

2) Plut., *Anim. an corp. aff. sint pejor.*, 4.

3) Cf. Plut., *Vit. Publicol.*, 15. *Quæst. Symp.*, VIII, 7 sqq. et *De curiositat.*, 15. *De fraterno amore*, 4 init. *Vit. Demosthen.*, 2, où il est aussi question d'affaires publiques qui l'avaient conduit à Rome.

4) Plut., *Quæst. Symp.*, IV, 4 et 5.

il aimait à séjourner à Athènes [1], sa ville de prédilection [2] ; il fit plusieurs apparitions chez les amis de sa famille dans les villes phocidiennes du voisinage [3], et, sans parler de ses voyages scientifiques dans diverses parties de la Grèce, il aimait à s'associer aux réjouissances des fêtes d'Éros à Thespies [4], des jeux Isthmiques et Olympiques [5]. Citoyen fidèle à sa patrie, il ne se déroba pas non plus aux obligations politiques qui lui étaient imposées. Jeune encore et du vivant de son père, il était parti de sa ville natale pour aller s'acquitter d'une mission auprès du gouverneur romain de la province [6], et, dans son âge mûr, il remplit les fonctions d'archonte-éponyme de Chéronée [7]. Mais ce qui eut une importance toute particulière pour ses travaux, c'est que, pendant de longues années, il remplit précisément dans cette ville, dans son pays natal, les fonctions de prêtre d'Apollon Pythien [8]. Cette position lui créa pour longtemps les relations les plus étroites avec le grand sanctuaire national de Delphes, avec le clergé de Delphes et les Amphictyons [9], et elle exerça d'ailleurs sur ses tendances comme écrivain une influence très marquée.

[1]) Cf. Plut., *Consolat. ad uxor.*, 1 init. *Quæst. Symp.*, I, 10. II, 2.

[2]) Cf. Plut., *Vit. Aristid.*, 27 fin. *Demetr.*, 24. D'après Himer., *Ecl.* etc. (éd. Wernsdorf), p. 167. 802, et Ellissen, *op. cit.*, il aurait aussi enseigné quelque temps à Athènes.

[3]) Plut., *Quæst. Symp.*, IV, 1, 1.

[4]) Plut., *Amator.* 2.

[5]) Plutarque aux jeux Isthmiques : Plut., *Quæst. Symp.*, V, 3, 1 sqq. 4. VIII, 4. Un banquet à Elis, Plut., *ibid.*, IV, 2, 1.

[6]) Plut., *Reipubl. gerend. præc.*, 20 ; l'auteur représentait-il seulement la ville de Chéronée ou le Κοινόν des Béotiens ? c'est ce qu'il n'est pas possible de reconnaître d'une manière précise dans cette courte mention. Affaires politiques de Plutarque à Rome : Plut., *Demosth.*, 2.

[7]) Plut., *Quæst. Symp.*, II, 10, 1 init., VI, 8, 1.

[8]) Cf. Plut., *Quæst. Symp.*, VII, 2, 2 init. (On ne sait pas bien si le collègue de Plutarque dans le sacerdoce dont il est ici question, et qui s'appelait Euthydème, exerçait ses fonctions à Delphes ou à Chéronée).

[9]) Plut., *Quæst. Symp.*, VII, 2, 1. Écrits de Plutarque relatifs à Delphes, notamment « sur le *EI* à Delphes », « sur les oracles de la Pythie » et « sur la décadence des oracles* ». Il paraît avoir composé ces ouvrages, au moins les deux premiers, dans une période où il était relativement au début de ses travaux ; cf. *De EI apud Delphos*, 1 : « ἐγὼ γοῦν πρός σε... φίλοις τῶν Πυθικῶν λόγων ἐνίους, ὥσπερ ἀπαρχὰς ἀποστέλλων κ. τ. λ. » (d'après

* D'autres dialogues de Plutarque encore ont Delphes pour théâtre ; ainsi c'est sous un portique du temple qu'a eu lieu la discussion bien connue : *De sera numinis vindicta*.

Ce qui valut certainement à Plutarque sa plus grande renommée, dont il jouit déjà parmi ses contemporains, ce fut sa grande collection historique, composée à Chéronée, sous Trajan, de biographies de Grecs et de Romains célèbres, qu'il dédia à son ami le Romain Gaius Sossius Senecio (v. plus bas)[1]. Mais son enthousiasme pour les nobles figures du passé grandiose de sa nation et de la nation latine, le vivant intérêt qui anime pour lui l'histoire et qui se révèle aussi dans tout le reste de ses nombreux écrits, ne se séparaient pas de la sympathie la plus ardente pour la situation comme toujours

R. Volkmann, *Comm. de consolat. ad. Apollon. pseudoplutarch.*, 1867, p. 13, cet écrit se placerait cependant après Domitien). Du passage de l'écrit *De Pythiæ oraculis*, 9, où il fait une vive peinture, comme d'un événement tout récent, de la formidable éruption volcanique qui détruisit, en l'an 79 ap. J.-C., les célèbres villes de la Campanie situées au pied du Vésuve, on pourrait peut-être inférer que cet écrit est le premier de ceux que Plutarque consacra à la Pythie, et que Plutarque lui-même avait inauguré vers cette époque ses fonctions sacerdotales. Cf. aussi Clinton, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 67. Volkmann, *ibid.* (l'époque de Titus paraît également indiquée par le passage de Plut., *ibid.*, 28.) Nous voyons par Plut., *De Pyth. oracul.*, 29, que (quoique Plutarque mette les explications dont il s'agit dans la bouche de son ami Théon) notre auteur avait fait, avec d'autres fonctionnaires du culte d'Apollon, d'énergiques efforts pour que Delphes recouvrât son éclat extérieur d'autrefois. Plutarque présent aux jeux Pythiques : *Quæst. Symp.*, II, 4-5. V, 2. VII, 5. *An seni sit gerenda respubl.*, 17; aux Thermopyles : VIII, 10. Nous ne pouvons pas nous associer à la conjecture émise par plusieurs modernes, d'après laquelle Plutarque aurait été prêtre d'Apollon à Delphes même; autant qu'il est possible de s'en rendre compte par ses écrits, sa résidence était bien à Chéronée, éloignée de Delphes de quatre milles et demi; seulement, sa fonction de prêtre d'Apollon dans cette localité le mettait naturellement en relation, de la manière la plus étroite, avec Delphes. Par contre, nous ne considérons nullement comme improbable que Plutarque, personnellement, ait siégé de longues années dans le conseil des Amphictyons, peut-être comme député béotien *. Cf. Plutarch., *Quæst. Symp.*, V, 2. VIII, 10. Cf. *An seni sit gerenda respublica*, 17 et notamment 20 init., comparé avec 1 init. : « ὅπως μηδέτερος ἀπολείψει τὴν μακρὰν συνοδίαν μέχρι δεῦρο κοινῇ προερχομένην κ. τ. λ. » D'après cet écrit (*ibid.*, 17), Plutarque fut plus d'une iois chargé par les Amphictyons de présider aux jeux Pythiques.

1) Cf. Plutarch., *Vit. Thes.*, 1 init. *Vit. Romul.*, 15. *Vit. Demosthen.*, 1 init. et 31 fin. *Vit. Dion.*, 1 init. Cf. aussi *Vit. Agid.*, 2. *Vit. Æmil. Paul.* 1 init. et voy. Clinton, p. 97-99.

* Nous voyons sous Hadrien un prêtre de Delphes du nom de Mestrios Plutarchos (Boeckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1713) : c'est peut-être un descendant de Plutarque. Keil, *Inscr. Bœot.*, p. 147.

si triste, si pauvre d'espoir, des Grecs ses contemporains. Plutarque n'a pas le moindre souffle d'esprit réformateur, à proprement parler ; mais cet honnête homme avait à cœur de conjurer partout, dans les manifestations les plus diverses de la vie sociale, autant que la plume et la parole pouvaient encore atteindre ce but, la décadence morale de son peuple, qu'il déplorait profondément. Le prêtre d'Apollon travailla donc en ce sens avec ardeur, sur le terrain religieux et philosophique. Comme philosophe, il était également éloigné des Stoïciens et des Épicuriens [1], contre les doctrines desquels il se livra à une vive polémique; il se montra fidèle à une tendance éclectique, avec une certaine prédilection pour l'ancienne Académie. S'appuyant sur les profondes théories de Platon et des Pythagoriciens, « avec lesquels il sut notamment fondre habilement des principes d'Aristote » ; porté vers les conceptions orientales, admettant des théories sur la « transcendance du divin », sur les « démons » placés comme des êtres intermédiaires entre le monde et la divinité, sur la manifestation de la divinité et sa réception en nous dans l'état d'enthousiasme, sur la divination et les prodiges, sur le dualisme d'un bon et d'un mauvais principe ; fermement attaché aussi à la religion populaire et à sa mythologie, il n'arriva pas assurément à un système intrinsèquement homogène et complet, mais il ouvrit la voie à laquelle ce qu'on a appelé le néoplatonisme devait plus tard donner toute sa largeur. Par contre, le point capital, le centre de son système était l'éthique ; ses efforts tendirent avant tout, sous une forme pratique et populaire, d'une part, à raffermir l'attachement partout profondément ébranlé à l'antique croyance, et, d'autre part, à offrir à ses contemporains une morale élevée [2]. Attaché par les liens les plus étroits au culte d'Apol-

[1]) Traités spéciaux : contre les Stoïciens : *De Stoïcorum repugnantiis*, *De absurdis Stoïcorum opinionibus* et *Adversus Stoïcos* ; contre les Épicuriens : *Adversus Colotem* et *Non posse suaviter vivi secundum Epicurum* (traités que Plutarque paraît avoir écrits au temps où il était encore soit étudiant, soit professeur), et *De occulte vivendo*. Cf. Gell., *N. A.*, II, 8 et 9.

[2]) Cf. aussi Bernhardy, *Griech. Litt.-Gesch.*, I, p. 575. Pauly, *R. E.*, V, p. 1776 sqq., et encore p. 1705. 1714. (Cf. aussi Zeller, *Phil. der*

lon, il publie une série d'écrits relatifs à la situation, à cette époque, du sanctuaire de Delphes et de son culte [1] ; et en même temps, philosophe plein de bonnes intentions quoique non toujours exempt de pédanterie, ennemi des conceptions grossièrement sensuelles du vieux monde et de la brutale et toute matérielle superstition du vulgaire, il cherche à donner partout aux mythes et aux cultes antiques de son peuple une signification élevée, idéale, profondément morale, pour lutter ainsi contre les tendances destructrices et dissolvantes qui agissaient alors sur le monde entier. Dans son ardeur à assurer à l'antique croyance de nouveaux et plus solides appuis et à remédier à l'effroyable désordre des idées morales, notamment chez le peuple, il combattit avec une énergique ardeur les conceptions grossières et vulgaires dont les dieux étaient l'objet, la superstition sotte et fanatique, les usages honteux et barbares, la magie et la sorcellerie, les « purifications impures », les mortifications obscènes ; il s'éleva également avec une vivacité toute particulière contre les doctrines d'Evhémère, en qui il voyait avec indignation un destructeur de toute croyance [2]. Il dut assurément la meilleure part de son action à ses nombreux écrits populaires et pratiques, dans lesquels il se meut sur les divers terrains de la vie intellectuelle et pratique, et de préférence aussi sur celui des relations entre les hommes au point de vue du sentiment. Partout se manifeste dans ces écrits son caractère aimable, sa noble affabilité, la bonté et la philanthropie qui sont dans sa nature ; recherchant volontiers les plaisirs honnêtes, ami également, suivant l'antique manière béotienne, de la table et de la coupe, et d'une sociabilité pleine de gaieté qu'embellissaient chez lui et chez ses nombreux amis les jouissances délicates de l'esprit,

Griechen, III, p. 433 sqq., 524 sqq. Ad. Schmidt, *Geschichte der Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 173. 179. 207. Gregorovius, *Geschichte Hadrians*, p. 258 sqq. C. Schmidt, *Die bürgerliche Gesellschaft in der altrömischen Welt* (trad. A.-V. Suchard), p. 326-331.

1) Cf. ci-dessus, p. 166-167.

2) Cf. par exemple ses théories. dans Plut., *De audiend. poet.* 4, où il s'oppose aussi très nettement à une interprétation allégorique des mythes et des traditions. A remarquer sa vive polémique contre Evhémère. Plutarch., *De Isid.* et *Osirid.*, 23. V. aussi Ad. Schmidt, *op. cit.*, p. 179. 207.

il nous montre souvent, sous un aspect charmant, un admirable fonds d'honneur et de solidité morale, comme on pouvait le rencontrer encore à cette époque dans une partie de ce que les Grecs comptaient d'âmes nobles et d'esprits cultivés. Nous constatons à la vérité, de temps à autre, un grain de pédanderie savante, d'un effet étrange. Nous éprouvons certainement une impression des plus singulières en voyant ce vieillard, dans une « Consolation » à sa noble épouse après la mort d'une fille bien aimée, aboutir tout droit, pour s'y perdre, à une dissertation savante, philosophique et archéologique[1].

L'influence que Plutarque exerça sur les Grecs ses contemporains fut, suivant toutes les apparences, très considérable. Il se trouva du moins, à en juger par ses écrits, en relations étroites et permanentes avec un très grand nombre de personnages considérables, à beaucoup desquels il a, notamment dans ses *Propos de table*, élevé un indestructible monument. Le centre de toutes ses relations personnelles était naturellement formé par sa nombreuse famille, qui vivait dans une large aisance et dont le commerce se présenta toujours sous les aspects les plus agréables. Le célèbre écrivain était, nous ne savons depuis quelle époque, marié à Timoxène[2], fille d'Alexion, sans doute aussi de Chéronée[3], personne d'un rare mérite, sérieuse, sensée, absolument digne de lui par la noblesse de son caractère et la distinction de son esprit[4], et qui jouissait à Chéronée, ainsi qu'auprès des nombreux amis que Plutarque comptait au dehors, d'une aussi haute estime

[1]) Plut., *Consolat. ad uxorem*, 10-11.

[2]) Plut., *ibid.*, 2. Cf. 9 s. fin. Voy. la relation pleine d'intérêt d'un voyage à Thespies que Plutarque, lorsqu'il était encore jeune marié, entreprit avec Timoxène pour y offrir un sacrifice lors de la fête d'Eros, parce qu'une querelle avait éclaté entre parents des deux côtés. Plut., *Amator.*, 2 init.

[3]) Plut., *Quæst. Symposiac.*, VII, 3, 1 init. Corsini, *ibid*, p. ix. Keil, *Inscr. Boeot.*, p. 206.

[4]) Ces quelques traits caractéristiques me semblent donnés par la *Consolatio ad uxorem*, citée plus haut. D'après le ch. x du même écrit, Timoxène était initiée, comme son époux, aux rites mystiques des fêtes de Dionysos. Mais il faut laisser sans solution la question de savoir si la Timoxène mentionnée dans Plut., *Conjug. præc.*, 48, qui avait composé un traité sur l'amour de la toilette et de la parure ou une lettre (adressée à Aristilla), était l'épouse de Plutarque.

que son honorable époux. Elle avait peut-être pour frère Craton, le beau-frère dont Plutarque parle souvent[1] et que nous rencontrons à diverses reprises autour de lui comme son compagnon favori, soit dans les fêtes, soit dans les voyages de l'homme illustre dont Craton était l'ami. De l'union de Plutarque et de Timoxène naquirent un grand nombre d'enfants. Plutarque nous raconte lui-même que sa fidèle épouse lui donna et éleva quatre fils[2] ; ils en perdirent deux, l'aîné et un second nommé Chæron, qui mourut en bas âge, en l'absence de son père[3]. Les deux autres, au contraire, atteignirent l'âge viril et prospérèrent à la joie de leurs parents. C'étaient Autobule, dont son père mentionne lui-même les noces, et qui figure à chaque instant dans les écrits et dans les dialogues postérieurs du vieillard[4] ; puis Plutarque, sur lequel le père ne s'étend pas. C'est à ce dernier et à Autobule qu'il dédia, comme on sait, son traité « De l'origine de l'âme dans le *Timée* de Platon[5] ». Plutarque était déjà grand-père lorsque

[1]) PLUT., *Quæst. Symposiac.*, I, 1, 2-3; 4, 1-2. II, 6, 1-2. IV, 4, 3. Il n'est pas fait mention, à ma connaissance du moins, d'une ou plusieurs sœurs mariées de Plutarque. Nous voyons, du reste, figurer dans les « Propos de table » plusieurs autres personnages encore, que Plutarque appelle γαμβρὸς ἡμῶν, et que nous devons sans doute considérer comme ses beaux-frères; par exemple, Firmus (PLUT., *Quæst. Symposiac.*, II, 3, 2-3); Patroclias (*ibid.*, II, 9. Cf. V, 7, 3. VII, 2, 2), qui joue aussi un rôle dans les dialogues *De sera numinis vindicta*, 1 sqq. et *De anima* (PLUT., *Opp.*, t. V, éd. Dübner, fr. VI, p. 8 sqq.)

[2]) PLUTARCH., *Consol. ad uxorem*, 2. Plutarque mentionne « ses fils cadets » sans autres détails (*Quæst. Sympos.*, VIII, 6, 1. Voy. aussi 10, 1). Il parle de « ses fils », d'une manière générale, dans son traité *De EI apud Delphos*, 1. *Quæst. Symp.*, VIII, 10, 1.

[3]) PLUT., *Consol. ad uxor.*, 5. L'autre fils était, comme plusieurs le conjecturent (cf. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 269; A. SCHÄFER, *De libro Vit. X. orat.*, p. 24; K. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 227 *b* sqq.), le Soclaros nommé dans PLUT., *De audiend. poet.*, 1. Mais voyez, en sens contraire, WYTTENBACH, *Animadv. in Plut. Op. Mor.*, p. 171 et vol. I, sur le traité *De audiend. poet.*, p. 119. A la vérité, ce ne serait pas impossible; seulement, ce nom revient si souvent dans Plutarque, et notamment (ci-après, p. 173, 5) comme s'appliquant au jeune fils d'Aristion de Phocide, que je ne crois pas pouvoir réclamer d'une façon tout à fait absolue le Soclaros précité pour la famille de Plutarque.

[4]) PLUT., *Quæst. Sympos.*, IV, 3, 1. Voy. aussi VIII, 2, 3, 10, 3, et ci-après, p. f. 12.

[5]) Cf. l'épigraphe en tête de ce traité.

Timoxène lui donna aussi une fille, que le père appela du nom de sa mère. L'enfant avait toutes les apparences de la vigueur; elle semblait vouloir prospérer et se développait à la joie de ses parents, lorsqu'elle leur fut enlevée par une mort soudaine, dans un âge encore très tendre, au cours même d'un des nombreux voyages de son père [1]. Tels sont les renseignements que nous possédons sur la famille de Plutarque ; du moins il ne nous paraît pas que ses écrits puissent en fournir, avec certitude, de plus détaillés [2].

La famille de Plutarque était liée d'une étroite amitié avec celle de son compatriote, le savant grammairien Théon, dont il a déjà été question plus haut (p. 163). Théon figure très fréquemment [3] dans les écrits de Plutarque, et sa sœur entretenait également avec Timoxène les relations les plus amicales [4]. Nous citerons aussi Philinos [5], homme original, qui éleva son fils Sostrate avec du lait et du pain seulement, à l'exclusion de toute espèce de viande. Un hôte non moins intime du palais des Muses de Chéronée était le savant médecin Philon, fixé dans une ville voisine, à Hyampolis [6] en Phocide, où ses amis allaient sans doute aussi le visiter lorsqu'on y célébrait ce qu'on appelait les Elaphébolies, fête d'Artémis, consistant en chasses et festins solennels : le caustique Agias

1) Plut., *Consolat. ad uxor.*, 1 init.; 2 init.; 8 ; 9 fin.

2) On ne sait si l'on doit compter parmi les fils de Plutarque le Flavianos qui paraît dans Plut., *Amatoria*; ce ne serait pas impossible en soi, d'après le ch. 1 et le ch. 2 init. de cet écrit, et Winckelmann l'admet (*ad loc.* p. 99); cf. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 230. Par contre, Suidas, s. v. *Lamprias,* nous nomme encore un autre fils de l'illustre savant, Lamprias, qui avait dressé un catalogue des nombreux écrits de son père (cf. Pauly, *Real-Encyclop.*, IV, p. 751, et les raisons de douter exposées dans A. Schäfer, *Comment. de libro vit. decem orat.*, p. 2-27). Voy. la discussion d'autres parentés douteuses de Plutarque dans Pauly, *Real-Encycl.*, V, p. 1773.

3) Plut., *Quæst. Symposiac.*, I, 4, 1-3; 9, 1. 2. 4; IV, 3, 3; VIII, 4, 5 ; 6, 1, 4; 8, 2. *De Pyth. oracul.*, 2. 3. 4. 5 sqq., *De facie in orbe lunæ*, 7 sqq. et *Non posse suaviter vivi secund. Epicur.*, 2 sqq. Le fils de Théon était Caphisos (*Quæst. Sympos.*, VIII, 4, 5); autres fils encore, voy. *ibid.*, 6, 1.

4) Plut., *Consol. ad uxorem*, 7.

5) Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 6, 1. II, 4. 5, 1. IV, 1, 1-3. V, 10, 4. VIII, 7, 1 et 4. Philinos est aussi un des interlocuteurs dans le dialogue *De Pythiæ oraculis.*

6) Plut., *Quæst. Sympos*, II, 6, 2. IV, 1, 1-2. VI, 2, 1-2. VIII, 9, 1 et 3.

de Chéronée et Marcion peuvent aussi être comptés parmi les amis qui composaient le cercle de Plutarque[1]; de même, les médecins Onésicrate (celui-ci dans la jeunesse de Plutarque) et Cléomène[2]. Il convient sans doute aussi de mentionner le jeune Niger, qui, des hauts enseignements de la philosophie qu'il avait été chercher à l'étranger, s'était beaucoup moins approprié la sagesse de ses maîtres qu'une disposition à la critique malveillante, une insupportable manie de trouver à redire à tout, et un penchant à prétendre tout savoir mieux que personne[3], Aristion[4] de Tithora en Phocide, ainsi que son fils Soclaros[5]. Mais ce beau cercle des amis de Plutarque — que nous rencontrons partout dans ses écrits, et dont le charme est si puissant — était bien plus étendu encore. Plutarque avait, pendant ses années d'études, noué de nombreuses relations avec des savants de toutes les branches[6], de toutes les

[1]) Plut., *ibid.*, II, 10, 1-2. III, 7, 1. IV, 1, 1 et 3.

[2]) Plut., *ibid.*, V, 5, 1. VI, 8, 5. Cf. *De musica*, 2 sqq. Autres amis béotiens, voy. Plut., *Amator.*, 2.

[3]) Plut., *Quæst. Sympos.*, VI, 7. Niger se produisit plus tard comme sophiste en Gaule et en Galatie, mais il y mourut pour avoir avalé une arête de poisson. Plutarch., *De tuend. sanit. præc.*, 16 (14).

[4]) (Cet Aristion est tenu pour identique à Aristion, fils d'un nommé Soclaros, archonte de Tithora, par Ulrichs, *Rhein. Mus.*, II, p. 552. III, 3, p. 555). Plut., *Quæst. Symp.*, *ibid.*, et voy. aussi *ibid.*, 10, 1. III, 9.

[5]) Plut., *Amator.*, 2, 10 sqq. Ce Soclaros aujourd'hui tenu pour identique au T. Flavius Soclaros qui figure dans l'inscription de Tithora, de l'année 98 ap. J.-C. (Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1733, 5, p. 852; voy. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 269), et (*Rhein. Mus.*, p. 268) à l'épimélète de Delphes mentionné dans la Νέα Πανδώρα, Nov. 1861, n° 280, p. 388. On ne sait pas d'une manière certaine si le Soclaros nommé à plusieurs reprises par Plutarque dans l'écrit *De solertia animalium* et *De venatione* (Plut., *Opp.*, t. V, éd. Dübner, fr. XXXI, p. 48) et dans les « Propos de table » (II, 6, 1 sqq. comme possesseur de beaux jardins sur les bords du Céphise; III, 6, 3 et 4. V, 7, 4. VI, 8, 4. VIII, 6, 3. Ulrichs, *Rh. Mus.*, II, p. 552) est le même que Soclaros de Tithora. Dans Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1732 (inscription de Daulis) *a*, 41, vol. I, p. 850, figure aussi L. Mestrios Soclaros.

[6]) On est particulièrement surpris de la quantité de médecins avec lesquels Plutarque était lié. Sans parler du grand nombre de ceux qui sont mentionnés ci-dessus dans le texte, nous voyons encore Thémison (Plutarch., *Opp.*, tom. V, éd. Dübner, fr. VII, *De Anima*, n° 10, p. 12); Glaucos, dans l'écrit de Plut., *De tuend. sanit. præcept.*, puis Athryilatos de Thasos, *Quæst. Sympos.*, III, 4, 1; Zopyros, *ibid.*, III, 6; Moschion (cf. ci-après, p. 175, 6), III, 10, 2; Zénon, IV, 4, 3; Nicias de Nicopolis, VII, 1. Déjà le grand-père de Plutarque, Lamprias, avait eu (cf. Plut.,

écoles et de tous les pays, ainsi qu'avec des artistes de divers genres ; il ne les laissa nullement tomber lorsqu'il fut

Vit. Anton., 28) des relations parmi les médecins. On trouve partout dans Plutarque lui-même les traces d'études très avancées dans les sciences naturelles et la médecine. Je serais porté à conjecturer que la famille de Plutarque (sauf le père, qui paraît avoir été un riche propriétaire foncier), notamment le grand-père lui-même, appartenait au monde médical de Chéronée; du reste, son beau-frère Craton (p. 171) était lui-même médecin. PLUT., *Quæst. Sympos.*, IV, 4, 3. L'art de guérir et les écoles de médecine (sans parler des villes d'eaux, comme Épidaure [voy. ci-après], Cos, Titane près de Sicyone, Tithora et d'autres encore, PAUSAN., II, 11, 6. X, 32, 8) jouaient alors en Grèce un rôle très important ; nous citerons ici l'école de médecine de Tricca en Thessalie (voy. STRABON, VIII, 6, 15, p. 575 init. [374] et cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. II, p. 768), d'où sortit au IIe siècle de notre ère. Hermogène (PAULY, *R.-E.*, III, p. 1229. MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 337, 1). Il en faut dire autant des villes grecques de l'Asie occidentale. Dans le premier siècle ap. J.-C. et encore un peu plus tard florissait à côté du temple de la divinité carienne Mên, entre Laodicée et Caroura, la grande école des médecins Hérophiliens, d'abord sous Zeuxis, puis sous Alexandre, fils de Philalèthe. STRAB., XII, 8, 20, p. 869 fin. (580). Plus durable encore fut la renommée des écoles de médecine de Smyrne. C'est là qu'existe, au milieu et dans la seconde moitié du premier siècle avant J.-C., sous Hicésios, l'école des Érasistratéens. STRAB., *ibid.*, cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, p. 742. Le médecin ordinaire d'Auguste, M. Artorius Asclépiade, était de Smyrne. BÖCKH, *ibid.*, p. 761. Sur les médecins qui exercèrent ultérieurement à Smyrne, ou qui en étaient originaires, voy. BÖCKH, *ibid.*, p. 768 et n° 3550. Le médecin Soranos, connu aussi comme écrivain, qui florissait à Rome sous et après le règne de Trajan, était d'Éphèse (SUIDAS, s. v.).

C'est déjà à la période suivante qu'appartient le plus célèbre médecin et écrivain médical de l'époque impériale, l'Asiatique Claudius Galenus. Galien était né à Pergame dans la quatorzième année du règne d'Hadrien, c'est-à-dire en l'an 131. Formé d'abord par son père, l'architecte Vicon, il étudia à Smyrne, depuis l'âge de dix-sept ans, la médecine sous l'anatomiste Pélops et la philosophie sous l'académicien Albinus ; il continua ses études à Corinthe sous Numisianus (cf. FRIEDLÄNDER, II², p. 65, note 6) et à Alexandrie, où il suivit entre autres les leçons de l'anatomiste Héraclianos. Il retourna alors, âgé de vingt-huit ans, à Pergame, où il eut d'abord l'emploi de médecin des gladiateurs de la ville et pratiqua pendant six ans la chirurgie. En l'an 164, il se rendit à Rome ; à l'âge de trente-huit ans, il se rendit de nouveau à Pergame, mais revint bientôt en Italie, où il fut plus tard médecin ordinaire de Commode. Il vivait encore en l'an 197 à Rome. Cf. PAULY *R. E.*, III, p. 581. FRIEDLÆNDER, II, p. 74 et voy. ci-dessus, p. 52, 1. CLINTON, *Fast. Rom.*, vol. I, s'écarte un peu des indications chronologiques qui précèdent. D'après son calcul (p. 117), Galien est né l'an 130 après J.-C. ; il retourna à Pergame après l'achèvement de ses études en l'an 158 (p. 145) ; il parut à Rome pour la première fois en l'an 162 (p. 151) ; il s'y trouva de nouveau dans les années 164-169 (p. 155-159), retourna à l'âge de trente-sept ans à Pergame, mais revint bientôt

devenu un homme mûr[1], un célèbre maître de sagesse et un écrivain renommé. Loin de là, il se retrouvait toujours volontiers avec ses anciens amis dans ses nombreux voyages en Grèce, à Ædepsos, à Athènes, aux jeux Isthmiques et Olympiques, aux Thermopyles[2], et à l'occasion de son service de Delphes ; il se plaisait dans leur joyeux commerce[3] et recevait, lui aussi, de très nombreuses visites à Chéronée et à Delphes[4]. A mesure que grandit sa célébrité, il fut de plus en plus recherché par des savants étrangers, par des savants hellénistiques notamment, et en particulier par des philosophes et des sophistes en renom qui aspiraient à faire la connaissance personnelle du plus brillant représentant, en Grèce, de la science grecque de cette époque[5]. Pour ne pas répéter ici les noms déjà mentionnés des savants que Plutarque avait connus dès sa jeunesse, citons encore des hommes tels que Moschion[6], Basiloclès[7], le géomètre Boéthos[8], Héracléon de Mégare et Didyme le Cynique[9], Olympicos[10], le poète Sosiclès

en Italie. En l'an 169 (p. 163), il est à Aquilée, puis à Rome, médecin ordinaire de Commode (p. 169. 191. 195); il meurt probablement en l'an 200, âgé de 70 ans (p. 205).

[1]) Mentionnons également ici, à titre de curiosité, le savant cordonnier Nicandas (qui vivait sans doute à Chéronée ou à Athènes); il cultivait aussi les arts de la palestre, et il était en bons termes avec les jeunes savants; ceux-ci ne lui épargnaient pas les plaisanteries, et ces mystifications finirent par causer la mort du pauvre homme. Plut., *Fragm. de anima*, I, 2 (Plut., *Oper.*, vol. V, éd. Dübner, fr. III).

[2]) Plut. *Quæst. Sympos.*, VIII, 10.

[3]) Cf. *Quæst. Sympos.*, VII, 2.

[4]) A Chéronée, il reçut notamment la visite de l'excellent Diogénien de Pergame, homme d'un grand mérite, et du stoïcien Philippe de Pruse. *Quæst. Sympos.*, VII, 7, 8; sur Diogénien, voy. encore VIII, 1 et 2; 9. Visites à Delphes; Plut., *De EI apud Delphos*, 1. Cf. (sur Diogénien) *De Pythiæ oracul.*, 1 fin. 3. 5. 7 sqq. Sarapion d'Athènes et le géomètre Boëthos : Plut., *ibid.*, 5. Relations suivies de Plutarque avec des savants étrangers à l'occasion des jeux Pythiques : Plut., *De defectu oraculor.*, 2 sqq. Entre autres, le stoïcien et historien Philippe de Pruse. Plut., *ibid.*, 15, sqq.; cf. *Quæst. Symposiac.*, VII, 7, 8.

[5]) D'une manière tout à fait générale, cf. Plut., *Consolat. ad uxor.*, 5. Chæremonianos de Tralles. *Quæst. Sympos.*, II, 7.

[6]) Un des interlocuteurs dans l'écrit : *De tuenda sanitate præcepta.*

[7]) Un des interlocuteurs dans le dialogue : *Sur les oracles de la Pythie.*

[8]) Plut., *De Pyth. orac.*, 5, sqq.; cf. *Quæst. Sympos.*, V, 1. VIII, 3, 2 et 3.

[9]) Plut., *De defect. orac.*, 6 sqq.

[10]) Plut., *De sera num. vind.*, 3 sqq. et *Quæst. Sympos.*, III, 6, 3 sqq.

de Corone[1], Agémaque[2], le rhéteur Dorothée[3], Symmaque de Nicopolis, Polycrate[4], le grand prêtre Lucanios de Corinthe[5], les Macédoniens Nicératos et Antipater[6]. Mais ce sont les rapports avec Athènes qui exercèrent sur Plutarque une attraction permanente. Il y avait acquis le droit de cité, sans doute à un âge déjà avancé, et avait été classé dans la tribu Léontis[7]. C'est à Athènes que vivaient ses anciens maîtres et un grand nombre d'amis de sa jeunesse, ainsi que beaucoup d'hommes considérables, avec lesquels il entretint d'une manière permanente des relations personnelles et littéraires. Le sage de Chéronée appelait son ami le riche et généreux Antiochos Philopappos (v. plus bas), auquel il dédia son écrit ayant pour titre: *Comment on peut distinguer le flatteur de l'ami*[8]. La plus étroite amitié unissait Plutarque au poète Sarapion[9], auquel il dédia son écrit *Sur le EI de Delphes*, de même qu'à l'aimable sophiste Callistrate[10], et en particulier à un autre sophiste célèbre, Favorinus[11].

1) Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 2, 6. II, 4. V, 4, 1.
2) Plut., *Quæst. Sympos.*, IV, 2, 1 sqq.
3) Plut., *ibid.*, IV, 2, 3.
4) Plut., *ibid.*, IV, 4 et 5. On se demande si ce Polycrate est identique à celui qui est mentionné dans Plut., *De Pyth. oracul.*, 29, — ou à un des descendants d'Aratos de Sicyone, pour lesquels Plutarque écrivit la biographie d'Aratos (*Vit. Arat.*, 1) — ou s'il s'agit partout de la même personne. Parmi les contemporains de Plutarque, un peu plus jeune que lui, figure l'historien Jason d'Argos, qui écrivit en quatre livres une histoire allant du temps de Xerxès à la guerre Lamiaque (Suidas, *s. v.*).
5) Plut., *ibid.*, V, 3 et 4.
6) Plut., *ibid.*, V, 4 *.
7) Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 10, 1 init.
8) Cf. aussi *Quæst. Sympos.*, ibid.
9) Plut. *De EI apud Delphos*, 1 init. ; voy. aussi *De Pyth. oracul.*, 5 sqq. *Quæst. Sympos.*, I, 10.
10) Plut., *Quæst. Sympos.*, IV, 4, VII, 5.
11) Plut., *Quæst. Sympos.*, VIII, 10 ; c'est aussi à lui qu'est dédié l'écrit, composé en l'an 106 (Clinton, *Fast. Rom.*, p. 93) : *De primo frigido.*

* Il faut ajouter encore un certain nombre d'hommes, dont nous savons seulement qu'ils étaient assez liés avec Plutarque pour qu'il leur dédiât un de ses écrits. De ce nombre est le jeune Nicandre, auquel, à son entrée dans l'âge viril, au commencement de ses études philosophiques, Plutarque dédia l'écrit : *De recta ratione audiendi.* Puis cet Apollonios auquel, jeune encore lui-même, il adressa à l'occasion de la mort d'un fils chéri une célèbre lettre de consolations philosophiques, qu'à la vérité R. Volkmann, *Comm. de consolat. ad Apoll. pseudo-plutarchea,* 1867, déclare aujourd'hui apocryphe. Puis le proscrit de Sardes auquel est dédié l'écrit *Sur l'exil ;* Ménémaque de Sardes, auquel est dédié celui qui porte pour titre: *Reipublicæ gerendæ præcepta;* Alexandre, auquel est adressé l'écrit *De malignitate Herodoti.* Sur les amies de Plutarque, voy. ci-après. L'écrit *De mulierum virtute proœm.* en nomme une, Léontis, sur laquelle nous ne savons pas autre chose.

Il est assurément très facile de comprendre comment notre Plutarque pouvait exercer sur l'élite intellectuelle de ses contemporains une aussi puissante attraction. A celui qui ne cherchait que la science, cet homme devait imposer, car il possédait une érudition sans égale parmi ses contemporains. Ne nous impose-t-il pas encore à nous-mêmes par l'aisance avec laquelle — après s'être rendu complètement maître de toutes les richesses poétiques de sa nation, après s'être livré aux études philosophiques les plus étendues, après être descendu avec une amoureuse audace jusque dans les profondeurs de la médecine et des autres sciences naturelles — il dispose partout des inépuisables trésors de son savoir, comme, dans un de ses plus remarquables *Essays*, a pu seul le faire un des savants de notre époque qui joignent à la valeur intrinsèque le goût le plus exquis? Ne savait-il pas, de cette manière qui plaisait tant aux Grecs, animer ses entretiens les plus sérieux comme les repas les plus joyeux par une heureuse application des poètes nationaux, et, entre tous, de son poète favori, Ménandre [1] ? Et n'était-il pas aussi toujours, en dépit de toute son antipathie, au point de vue scientifique, contre les écoles des Stoïciens et des Épicuriens, l'homme des ménagements les plus délicats dans la forme, lorsqu'il se trouvait en rapport personnel avec les représentants de ces écoles? Enfin, par la pureté de son caractère et de ses mœurs, par la noblesse de ses sentiments, par une humanité parfaite, ne se démentant pas même vis-à-vis d'un pauvre esclave [2],

D'autres Athéniens sont encore mentionnés : dans un banquet à Athènes un certain Ariston, *Quæst. Sympos.*, I, 1, 1 init.; Milon, I, 10, 2; Xénoclès, II, 2; Satyros et Euthydème de Sounion, III, 10; Mœragène, IV, 6; le comique Straton, V, 1; Nicostrate, VII, 9, 10; Ephébos, VIII, 9, 3. Sur les relations de Plutarque avec Euphane, voy. ci-après. Admiration pour la beauté des monuments d'Athènes : Plut., *Vit. Pericl.*, 13.

[1]) Sans parler de centaines de citations de Ménandre dans Plutarque, cf. aussi Plut., *Quæst. Sympos.*, VII, 8, 3, et notamment l'écrit intitulé *Aristophan. et Menandri comparatio*.

[2]) Cf. Plutarch., *Cato maj.*, 5. *De adulat. et amic.*, 17. Il faut dire que Plutarque, à l'occasion, n'hésitait pas à faire corriger d'importance les mauvais garnements qu'il rencontrait parmi ses esclaves, même ceux qui avaient pris dans sa société un vernis de philosophie. Gell , *N. A.*, I, 26, 5-9.

cet homme d'une culture supérieure parut à bon droit, dans toute sa vie, comme un type du véritable prêtre de la divinité qu'il servait, c'est-à-dire de la plus idéale de toutes les divinités helléniques.

Mais Plutarque était aussi très étroitement lié avec un grand nombre de Romains haut placés et d'un esprit très cultivé. Nous avons vu — sans pouvoir, il est vrai, toujours fixer les dates d'une manière précise — que, même après son premier séjour en Italie, il visita la capitale du monde une seconde fois sous Domitien, et, selon toutes les apparences, encore plusieurs fois depuis [1]. C'est à Rome que le célèbre philosophe prononça en langue grecque des discours qui furent suivis, avec un intérêt soutenu, par de très grands personnages romains. Plutarque lui-même nous l'apprend ; l'excellent homme nous renseigne à cet égard dans les termes les plus modestes [2]. C'est dans ces circonstances que se nouaient une foule de relations intimes — ou qu'elles se renouvelaient, lorsqu'il se trouvait que le jeune Romain avait fait la connaissance de Plutarque au cours de ses études ou en Achaïe, dans son voyage de Grèce. C'est de la sorte également que naquit une correspondance extrêmement animée entre Plutarque et ses amis romains ; à beaucoup d'entre eux il élève un monument dans le cours de ses ouvrages, et à plus d'un il dédie ses nouvelles productions. C'est ainsi qu'il dédie à Cornelius Pulcher le traité intitulé : *Comment on peut tirer profit de ses ennemis ;* à Terentius Priscus, le dialogue *Sur la décadence des oracles;* au juriste Paccius la traité *Sur la tranquillité de l'âme;* à Pison, l'écrit *Sur le destin;* à Saturninus enfin, l'écrit dans lequel i dirige une polémique contre les Épicuriens (*Contre Colotès et son livre*). Il était intimement lié avec M. Junius Arulenus

[1]) Cf. Plutarch., *De curiositat.*, 15, et *Quæst. Sympos.*, VIII, 7 sqq. *Vit. Demosthen.*, 2; voy. aussi *De fratern. amore,* 4 init. (où Plutarque raconte qu'il eut une fois, à Rome, à accommoder un différend entre deux frères). Cf. ci-dessus, p. 165, 3, et Plut., *Vit. Poplicol.*, 15. Quant à la langue latine, pour la beauté de laquelle Plutarque a d'ailleurs une grande admiration, il n'est arrivé à la posséder, d'après sa propre déclaration, que dans sa vieillesse, et d'une manière très imparfaite. Plut., *Vit. Demosthen.*, 2 fin. Cf. Bernhardy, *Griech. Litt.-Gesch.*, I, p. 565.

[2]) Plut., *De curiositat.*, 15. Cf. *Demosthen.*,

Rusticus, ce vertueux ami du noble Thrasea que Néron avait jadis fait périr, lequel fut lui-même exécuté par les ordres de Domitien, en l'an 90, à raison d'une biographie enthousiaste de cet homme éminent[1]. Mais des relations particulièrement intimes existaient entre Plutarque et Sextius Sulla, homme probe et d'un esprit très cultivé, de la colonie romaine de Carthage[2]; et il en avait de plus intimes encore avec le consulaire Mestrius (ou Metrius) Florus[3], dont nous avons déjà parlé, homme d'un esprit très cultivé (qui lui fit aussi plusieurs visites en Grèce) et qui, avec ses plus proches parents, avec son fils Lucius[4] et ses beaux-frères ou beaux-fils, Gaius et Cæsernius[5], joue à diverses reprises dans les écrits de Plutarque un rôle considérable. Puis viennent des hommes tels que le spirituel Aufidius Modestus[6], et d'autres encore. Mais des amis romains de Plutarque le plus intime était Gaius Sossius Senecion, personnage d'un rang élevé. Autant qu'on peut en juger par les indications éparses des *Propos de table*[7], Sossius, sensiblement plus jeune que le savant grec, avait peut-être déjà fait en Italie la connaissance de Plutarque ; il est en tout cas certain qu'il avait fait ses études en Grèce[8]. Il paraît être allé plusieurs fois en Achaïe dans sa jeunesse; il se lia notamment d'une étroite amitié[9] avec les fils du vieillard de Chéronée. Plutarque lui fit visite à Patræ, et le Romain à son

¹) Plut., *De curiositat.*, 15. Cf. Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 75. Imhof, *Domitian*, p. 109 sqq. opine pour l'année 93.

²) Ce Sulla, que Plutarque (cf. *Vit. Romul.*, 15) consulta aussi à propos de ses études historiques, joue — comme aussi Minucius Fundanus (formé à l'école de Musonius (p. 74) et très considéré sous Néron et Trajan) — un rôle dans le dialogue *De cohibenda ira*, où est aussi plusieurs fois mentionné (1 sqq.), un troisième ami du nom d'Eros. (Fundanus et Eros sont aussi nommés dans le traité *De tranquillit. anim.*, 1 init.). Quant à Sulla, il l'est plusieurs fois encore (*Quæst. Sympos.*, II, 3, 2. III, 3. 4. VIII, 7 et 8, et aussi dans tout le dialogue *De facie in orbe lunæ*).

³) Sur Florus, voy. Plut., *Vit. Othon.*, 14. *Quæst. Sympos.*, I, 9. III, 3. 4. 5. V, 7. 10. VII, 1, 3; 2, 2; 4. 6. VIII, 1. 2. 10.

⁴) *Quæst. Sympos.*, VII, 4.

⁵) *Quæst. Sympos.*, V, 7, 6. VII, 4. 6.

⁶) *Quæst. Sympos.*, I, 2, 6. II, 1, 5.

⁷) Plut., *Quæst. Sympos.*, V, *proœm.* init., VIII, 10, 1. Clinton, p. 97.

⁸) Cf. Plut. *Quæst. Sympos.*, I, 1. V, 1, 1.

⁹) Plut., *ibid.*, IV, 3, 1. VIII, 10, 1.

tour vint lui-même à Chéronée[1], et n'eut garde de manquer d'honorer de sa présence les noces du jeune Autobule[2]. Plusieurs fois consul par la suite, sous l'empereur Trajan[3], il demeura toujours en relations d'étroite amitié avec Plutarque et sa famille; Plutarque, de son côté, lui a dédié plus d'un de ses écrits, notamment le bel ouvrage connu sous le nom de *Propos de table,* dans lequel Senecion paraît et agit personnellement à diverses reprises[4], ainsi que l'écrit intitulé: *Comment on peut constater ses progrès dans la vertu*, et surtout la magnifique série de ses biographies de grands hommes de l'histoire grecque et romaine[5].

Les Romains d'ailleurs avaient de bonnes raisons d'entretenir avec un tel homme des relations d'amitié. Non seulement Plutarque leur imposait comme philosophe et comme savant, mais encore il avait pris une attitude politique qui ne pouvait que leur convenir. Vivement préoccupé, comme il l'était, du bonheur de son pays, Plutarque ne se contenta pas de lutter dans diverses brochures contre les mauvais éléments de la vie morale et sociale de ses contemporains grecs; il s'efforça de

[1]) *Quæst. Sympos.*, II, 1, 1.

[2]) PLUT., *ibid.*, IV, 3, 1.

[3]) Cf. WYTTENBACH, *Animadv.*, vol. I, p. 554. CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 84. 88. 94. 97. *Chron. Paschal.*, éd. Bonn, vol. I, p. 469 sqq. CASSIODOR , éd. Mommsen, p. 635, aux années 99, 102, 103, 107. Voy. aussi PLIN., *Epist.*, I, 13. IV, 4.

[4]) PLUT., *Quæst. Sympos.*, I, 1, 5. II, 1 et 3, 1-3. IV, 3. V, 1.

[5]) Plutarque avait encore plusieurs amis dont il n'est pas toujours possible de reconnaître si c'étaient des Romains ou des Grecs qui avaient pris des noms romains; par exemple (entre le groupe de savants romains et grecs qui figure dans le dialogue *De facie in orbe lunæ*), ce Marcus Sedatus (avec son fils Cléandre) auquel Plutarque a dédié l'écrit: *De audiendis poetis;* (Sedatus est dans ARISTID., *Or.*, XXVI, p. 324, éd. Jebb, le nom romain de Théophile de Nicée, grec romanisé). Puis un jeune couple, Pollianus et Eurydice, auxquels Plutarque adressa l'écrit: *Conjugalia præcepta;* les frères Nigrinus et Quintus, auxquels il dédia l'écrit: *De fraterno amore.* Quant au Quintus (cf. aussi *Quæst. Symp.*, II, 1, 5) auquel est dédié le traité: *De sera numinis vindicta* (le même peut-être que l'un des deux frères sus-mentionnés auxquels était adressé l'écrit sur l'amour fraternel), c'était très probablement un Romain. (Le Quintus nommé dans les *Quæst. Sympos.*, II, 1, 5, et désigné comme proconsul est en effet tenu par R. VOLKMANN, *De consolat. ad Apollon.*, p. 13, pour le proconsul L. Quintius, sous Domitien. Voy. aussi MACROB., *Saturn.*, VII, 3, 15.)

plus, à diverses reprises, d'amener ses compatriotes à une appréciation rationnelle de la situation telle qu'elle résultait de leur époque, et de leur tracer les voies dans lesquelles — sous la domination romaine — ils pouvaient encore conserver une très honorable indépendance[1]. On trouverait difficilement, parmi les hommes remarquables des derniers temps du monde grec, deux natures aussi foncièrement différentes l'une de l'autre que Polybe et Plutarque. Néanmoins, ils se rencontrent dans une sincère admiration en face de la puissance, de la force et de la grandeur de la nation romaine, et tous deux donnent à leurs contemporains, naturellement avec une empreinte différente suivant le siècle, le conseil de se soumettre avec dignité à cette nécessité historique de la domination universelle des Romains[2]. Polybe n'aurait assurément pas parlé de Flamininus avec la même admiration[3] que notre Plutarque, qui n'apporte pas précisément, comme on sait, une très grande perspicacité dans ses jugements historiques. Mais tous deux reconnaissent que le temps de la démocratie est passé ; et Plutarque, tout en conservant une certaine affection pour les formes aristocratiques[4], est nettement partisan de la monarchie[5]. Les Romains intelligents devaient nécessairement apprécier ces deux hommes, qui, malgré toute leur admiration pour le passé de la Grèce, avaient renoncé à une sympathie romanesque pour les ombres du passé et travaillaient de leur mieux à aplanir les voies au nivellement progressif des deux grands peuples qui représentent la civilisation du monde classique.

Un homme tel que Plutarque ne passa naturellement pas inaperçu d'empereurs romains d'une haute valeur. On ne croit

[1]) Plut., *Reip. gerend. præc.*, 10. 17. 19. 32. Plutarque satisfait de la domination romaine : voy. *De Pyth. oracul.*, 28 init. (ce passage a peut-être été écrit sous Titus).

[2]) On lit aussi avec intérêt l'amplification de Plutarque, œuvre de sa jeunesse, *De fortuna Romanorum*.

[3]) Plut., *Flaminin.*, 2. 5. 12. 13. 17 et notamment aussi *Compar. Philopœm. c. Flamin.*, 1. 3 fin.

[4]) Plut., *De virtut. moral.*, 7.

[5]) Plut., *An seni sit gerend. respubl.*, 11 init. *De unius in republic. dominat.*, 4.

pas devoir examiner si réellement, comme le prétendit une tradition ultérieure [1], Plutarque fut aussi le précepteur des empereurs Trajan et Hadrien. En revanche, on rapporte, d'une manière très précise, que l'empereur Trajan lui conféra le rang de consulaire et l'investit également d'un emploi honorifique très élevé dans la province d'Illyrie. A la vérité, ce dernier point est assez douteux ; on ne voit pas clairement si l'écrivain, d'une époque bien postérieure, qui nous fournit ce renseignement, a en cette circonstance pensé avec une perception bien nette à l'ancienne province d'Illyrie et de Dalmatie, et si, d'après les sources où il a puisé, Plutarque a réellement été sous Trajan légat consulaire d'Auguste en Illyrie, ou quelle autre situation il y a occupée. Mais ultérieurement, dit-on, l'empereur Hadrien fit de l'illustre vieillard son procurateur en Grèce [2]. En tout cas, Plutarque, qui avait pendant le règne de Trajan établi à toujours sur des bases solides sa réputation littéraire, avait avec les deux empereurs ci-dessus nommés, tous deux amis des Hellènes, des relations très cordiales [3]. Comblé d'honneurs de toutes parts, favori fêté par le monde grec et par le monde romain de l'époque, ami de grands empereurs romains, le noble vieillard pouvait certes, en dépit de toute sa modestie natu-

[1]) Plutarque a-t-il été le précepteur de Trajan ? C'est absolument contesté dans PAULY, *R. E.*, V, p. 1773 ; cf. CORSINI, *ibid.*, *de vit. Plut.*, § VIII fin. ; la lettre écrite en latin par Plutarque à Trajan relativement à cet objet, l'*Institutio Trajani*, imprimée dans JOHANN. SARISBER., *Policrat.*, V, 1) et maintenant dans PLUTARCH., *Opp.*, vol. V, éd. Dübner. fr. XXXV, p. 59 sqq.) ne peut avoir aucune prétention à l'authenticité. Par contre, CLINTON, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 85, tout en déclarant que la lettre en question n'est pas authentique, croit que Plutarque a été réellement le maître de Trajan. De même (cf. WYTTENBACH, p. 1040 sqq. 1146 et *Animadv.*, vol. II, p. 316 sqq. PAULY, *op. cit.*, p. 1776), l'authenticité du recueil attribué à Plutarque des « Apophthegmes des rois et des généraux », et notamment la préface de ce recueil, adressée à l'empereur Trajan, est l'objet de doutes légitimes.

[2]) SUID., s. v. *Plutarch.*, SYNCELL., p. 349 *b* (P.). 278 (V.) init. (éd. Bonn., vol. I, p. 659). Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 569.

[3]) Aussi Suidas (s. v. *Plutarch.*) place l'époque la plus brillante de Plutarque sous Trajan, tandis que d'autres, comme saint Jérôme et Eusèbe, la placent sous Hadrien, dans la troisième année de son règne, en l'an 120. Voy. EUSEB., *Chron.* (ed. Schœne), vol. II, p. 164 sqq. CLINTON, *Fast. Roman.*, vol. I, p. 107 sqq., d'après le calcul duquel Plutarque aurait été alors, c'est-à-dire en l'an 120, âgé de 74 ans.

relle, porter dans son cœur un sentiment très net de sa propre valeur; en tout cas, c'est avec une ingénuité naïve, bien véritablement grecque, que cet homme autrement si modeste écrivait dans sa vieillesse à son ami Sossius Senecion « qu'il habitait dans la pauvre petite ville de Chéronée et qu'il y restait bien volontiers, pour qu'elle ne devînt pas plus petite encore par son départ [1] ».

Cet homme illustre voyait ainsi s'ouvrir devant lui une belle et florissante vieillesse. Sans parler des honneurs qui lui venaient du dehors, il eut la joie de voir les fils qui lui étaient restés marcher, fidèles successeurs de leur père, dans la même voie de solide moralité et de sérieuses études. Il put notamment regarder avec une satisfaction particulière Autobule, qui est celui qu'il paraît avoir le plus affectionné; ce jeune homme de mérite et ses nombreux amis, Soclaros (cf. p. 173) et de jeunes hommes tels que Flavianos (cf. p. 172, 2), Optatos, le cousin d'Autobule Ariston, Eubiotos, Phædime, Æacide et Aristotimos (fils de Dionysios de Delphes), Nicandre, fils d'Euthydème (du prêtre [p. 166, 8], ou d'Euthydème de Sounion, c'est ce qu'on ne sait pas), Héracléon de Mégare et Philostrate de l'Eubée [2], faisaient revivre dans la mémoire de Plutarque vieillissant l'image de sa propre jeunesse, qu'avaient embellie de nombreuses amitiés. Mais le noble vieillard vit encore sa famille resplendir d'un nouvel éclat dans un de ses proches parents [3], dans le jeune homme distingué qui, sous le nom de Sextos de Chéronée, est considéré par quelques-uns comme un petit-fils, par d'autres comme un neveu de Plutarque [4], et qui déjà vers l'an 120,

[1]) Plut., *Vit. Demosthen.*, 1 fin. 2. Clinton, p. 97.

[2]) Plut., *Amator.*, 1 sqq. et notamment : *De solertia animalium*, ainsi que le fragment : *De venatione*. (L'Héracléon nommé dans le texte paraît déjà figurer dans Plut., *De defect. oracul.*, 6 sqq., 16 sqq. comme ὁ νεανίας; cf. aussi dans les fragments [Plut. *Opp.* ed Dübner, vol. V, fr. 3, p. 8] *De anima*, I, 1 init. Voy. ci-dessus, p. 175).

[3]) Il est même fait mention (à l'occasion de la mort de la petite Timoxène, p. 172) d'une petite-fille du vieillard; voy. Plut., *Consol. ad uxor.*, 1 init.; on ne sait de qui elle était fille, ni si de la mention (*ibid.*) de la ville de Tanagre on doit conclure qu'un fils de Plutarque aurait habité Tanagre d'une façon permanente.

[4]) Sextos est nommé ἀδελφιδοῦς dans Suidas, s. v. *Sext.* et Μάρκος, et

était connu comme philosophe stoïcien [1]. C'est le même que nous retrouverons plus tard, dans son âge mûr, maître et ami du grand Marc-Aurèle.

Enfin, quand Plutarque est-il mort? C'est ce qu'on ne saurait déterminer avec certitude; les recherches les plus récentes ont, avec quelque vraisemblance, placé sa mort dans la première moitié du règne d'Hadrien [2]. Quoiqu'il en soit, sa mémoire demeura aimée et vénérée en Grèce, et sa postérité jouit longtemps encore d'une haute estime [3]. Quant à sa réputation littéraire, ce n'est qu'après sa mort qu'elle a pris un développement durable [4]. Le souvenir de Plutarque s'est conservé jusqu'à ce jour, sans qu'il soit naturellement possible de dire si l'action des savants modernes y a contribué, dans la région de l'ancienne Chéronée. Encore aujourd'hui l'on montre dans l'église de Kapourna un antique siège de marbre, que le peuple — qui, comme cela se produit souvent chez les

Syncell., p. 666 (Bonn.), p. 353 *b* (P.); *nepos* dans Apul. (ci-après, note 3.) et (*Script. Hist. Aug.*, rec. Peter, vol. I.) Capitolin., *Vit. M. Anton. Philos.*, 3, 2. *Ver.*, 2, 5. Eutrop., VIII, 12. Clinton, p. 109. 175, le tient pour le petit-fils de Plutarque; Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, p. 793, pour un neveu. Keil, *Inscr. Boeot.*, p. 227. Pauly, *R. E.*, s. v. Zumpt, *Die philosophischen Schulen in Athen*, p. 84.

[1]) Cf. Euseb., Hieronym. et Syncell., *ibid.*, Clinton, p. 107 sqq.

[2]) Saxe, *Onomast.*, I, p. 286, penche pour l'année 120 ap. J.-C.; de même Pauly, *R. E.*, V, p. 1774, qui repousse nettement la date admise par Corsini (*ibid.*, p. xii), c'est-à-dire 134 ans ap. J.-C., et l'opinion de Dacier, (d'après laquelle Plutarque serait mort dès l'an 117 ap. J.-C.).

[3]) Sa haute et permanente réputation dans l'époque qui suit est également démontrée par cette circonstance qu'Apulée, dans son célèbre roman de l'*Ane d'or*, fait descendre de Plutarque par les femmes ou du *nepos* de Plutarque Sextos son héros Lucius (fils de Thésée et de Salvia de Patræ) et la grande dame aux mœurs légères, Byrrhæna d'Hypata. Cf. Apul., *Metam.*, I, 2 init. 23, 71. II, 2 et 3. Hildebrand ad Apul., vol. I, XXVII sqq. et p. 13. Pour d'autres descendants de Plutarque, dont la filiation est plus certaine, voy. d'une manière générale les indications de Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1080; et *Addend.*, p. 911, n° 373 *b*. Au troisième siècle ap. J.-C., cinq générations après Plutarque, statue, inscription et honneurs héroïques décernés par la famille à Sextus Claudius Autoboulos de Chéronée. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1627. Cf. aussi n° 1628 et Keil, *Syll. inscr. Bœot.*, p. 147. 209. *Philol.*, Suppl. II [1863], p. 557. *Rhein. Mus.*, XXIII [1868], p. 54.

[4]) Cf. Bernhardy, *Griech. Litt.*, I, p. 571; place qu'il occupe dans la première époque byzantine et dans la suivante, voy. Pauly, *op. cit.*, p. 1778.

Grecs modernes, a fait du grand savant un ancien roi de ce pays — appelle « le trône de Plutarque[1] ».

A côté de Plutarque, nous mentionnerons, en deux mots seulement, un des plus instruits et des plus célèbres de ses contemporains de langue grecque, auquel nous devons également plus d'un renseignement précieux sur son époque : nous voulons parler de Dion de Pruse, auquel plus tard ses facultés oratoires firent donner le surnon de « Chrysostome ». Fils de Pasicrate, ce jeune homme remarquablement doué sortait d'une famille considérable, appartenant à l'ordre équestre, de Pruse en Bithynie au pied de l'Olympe; il était né vers le milieu du Ier siècle après Jésus-Christ, et, suivant la manière des savants de son temps, il s'était formé en partie par des études dans les principaux centres de la science grecque de l'époque, en partie par de grands voyages. Rhéteur célèbre et philosophe en renom, appliquant de préférence, comme Plutarque, ses doctrines philosophiques dans ses nombreux écrits rhétorico-politiques à la vie privée et publique et aux conditions de la prospérité de l'État, foncièrement attaché aux principes stoïciens, mais penseur d'une nature très intéressante, ayant un caractère propre et une conception originale du monde[2] : tel fut cet homme, qui, suivant l'esprit du temps (et à raison aussi de persécutions qui le déterminèrent à s'éloigner d'une manière permanente de sa patrie), mena, comme tant d'autres de la même classe, une vie nomade et très agitée[3]. Si nous en croyons Philostrate, Dion était aussi lié d'amitié avec Apollonios de Tyane et se rencontra en Égypte, dès l'année 69 et depuis, alors qu'il n'était qu'un jeune homme dont la renommée commençait à poindre, avec ce

[1]) Je dois ce renseignement à une communication verbale de M. le professeur Conze à Halle; lors de son voyage en Grèce avec le professeur Michaelis, en 1860, on leur montra à Kapourna un Hermès dont l'inscription révélait que la figure, malheureusement perdue, qui le surmontait avait représenté un Plutarque, le grand Plutarque peut-être.

[2]) Cf. notamment l'intéressant travail de J. Burckhardt, dans le *N. Schweizer. Museum* (IV, 2) : *Ueber den Werth des Dio Chrysostomos für die Kenntniss seiner Zeit*, p. 97-122; voy. aussi Bernhardy, *Griech. Litt.-Gesch.*, 1, p. 572. 596. Nicolaï, *Gesch. der griech. Litt.*, II, 1, p. 390 sqq.

[3]) Cf. Friedländer, *Darstellungen*, II², p. 42.

célèbre philosophe (cf. p. 132)[1]. Nous le retrouvons plus tard à Rome, lié d'amitié avec la dynastie flavienne. Mais il ne put pas alors y prolonger son séjour. Quoique nettement partisan de la monarchie, comme Plutarque[2], et n'étant pas non plus hostile à l'élément romain en lui-même, la grande persécution que Domitien dirigea dans les derniers temps de son règne contre les philosophes enseignant à Rome, et peut-être aussi son amitié pour Nerva, le forcèrent également à quitter l'Italie (en l'an 89-90 ou 93, v. p. 143)[3]. C'est alors que, sur le conseil de l'oracle de Delphes, il entreprit, vêtu en mendiant, un voyage dans les régions lointaines du nord-est de l'empire romain, au pays des Gètes (dont il a aussi spécialement retracé l'histoire) et dans les villes grecques[4] de la côte septentrionale de la mer Noire. Il trouva, à la vérité, ces localités autrefois florissantes dans un bien triste état; de formidables attaques de la part des Gètes, notamment un choc particulièrement terrible survenu vers la moitié du Ier siècle avant Jésus-Christ, avaient ruiné la prospérité de ces villes, même de la magnifique Olbia. Le voyageur constata avec émotion que, dans cette ville d'Olbia, isolée et cruellement éprouvée, les Grecs ne connaissaient, parmi tous les poètes, qu'Homère, mais qu'ils le savaient par cœur. « Ce poète auguste nous apparaît ici comme étant tout à la fois le premier et le dernier des biens communs du monde hellénique non encore barbare, à la périphérie extrême où il est menacé[5] ».

[1]) Dion et Apollonios : voy. Dio Chrysost., *Or.*, XI, p. 322. Philostrat., *Apollon. Tyan.*, V, 27. 31. 40. VIII, 7, 2. *Epist. Apollon.*, 9. 10. 90, et d'une manière générale *Vit. Sophist.*, I, 7, 1-2. p. 487 sqq. Eunap., *Vit. Soph. proœm.*, p. 3, § 6. Suid., s. v. Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 53. 55. 85.

[2]) Cf. Burckhardt, *op. cit.*, p. 98. 114 à 117.

[3]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 7. p. 488. Dio Chrysost., *Or.*, XIII, (p. 418, R.), p. 219, ed. Morell. et *Orat.*, XL, p. 486 sqq. Photius, *Cod.* 209, p. 529. Clinton, *ibid.*, p. 75. Imhof, *Domitian*, p. 112. Ad. Schmidt, *Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 350. Burckhardt, *op. cit.*; cf. aussi O. Jahn, *Eine antike Dorfgeschichte* (*Grenzboten*, 1867, n° 36), p. 364.

[4]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 7, 1-2, p. 487 et 488. Dio Chrysost. *Orat.* XIII, (p. 421 sqq. ed. R.), p. 221, ed. Morell.

[5]) Cf. Burckhardt, *op. cit.*, p. 113. 113. 119 sqq. Dio Chrysostom., *Orat.* XXXVI, p. 437-444, ed. Morell. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 285 sqq. Une autre ville du Pont, Tanaïs, célèbre place de commerce sur le Don et la mer d'Azof, était déjà détruite du temps de Tibère et de Strabon : elle

Après la mort de Domitien, il gagna à la cause de son ami Nerva les soldats romains stationnés dans ces régions ou sur les bords du Danube, et qui étaient momentanément disposés à se mutiner; Nerva le rappela à Rome, où il jouit aussi plus tard de la faveur particulière de l'empereur Trajan. Après un court séjour à Pruse, sa ville natale (vers l'an 100), il vécut à Rome, entouré de la haute estime due à son caractère indépendant et honorable, jusqu'à sa mort, qui arriva en l'an 117 après Jésus-Christ [1].

Les écrits de Dion ne sont assurément pas à beaucoup près aussi riches en renseignements sur la Grèce et l'état du monde grec de cette époque que ceux de Plutarque; ce qui les rend notamment précieux pour l'objet que nous nous proposons, c'est que Dion avait aussi des yeux pour l'état social; que, dans ses voyages en Grèce, il ne poursuivait pas seulement un but scientifique ou artistique, mais qu'il s'occupait aussi avec une préférence marquée de l'état des classes inférieures, même hors des villes. Nous essayons ci-dessous, à l'aide des matériaux qui sont à notre disposition, d'exposer d'une manière complète l'état de la Grèce pendant cette période.

Dans cette question de la vie intérieure de la Grèce à cette époque, il est une tâche qui s'impose à nous en première ligne et qui sollicite tout notre intérêt : c'est de suivre la trace du relèvement progressif des Hellènes d'Achaïe, du fond de l'effroyable ruine matérielle où nous avons trouvé ce malheureux pays après la bataille d'Actium. L'histoire de la période comprise entre cet événement, qui décida des destinées du monde, et la mort de Néron, nous a déjà montré que tout d'abord la situation politique générale n'avait nullement été défavorable aux efforts des Hellènes en ce sens. A l'exception de la rébellion promptement étouffée du Pseudo-Drusus

avait été cruellement ravagée par Polémon, roi de Pont, sous Auguste, en punition d'une révolte. Strab., XI, 2, 3, p. 755 init. (p. 493).

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, 1. 7, 2, p. 488. Voy. aussi Photius, *Cod.* 209, p. 529 et Suidas, s. v. Clinton, p. 85 sqq. Lors de son retour du Pont, qu'il avait lui-même choisi pour le lieu de son exil, il vint aussi à Olympie, où il prononça devant les Hellènes assemblés le discours (XII) *Olymp.* p. 193 sqq. Morell.; cf. Burckhardt, p. 102. La mort de ce rhéteur est fixée à l'an 117 ap. J.-C., dans le *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 62.

(p. 22), la paix générale dans ces parties de l'empire n'avait pas été de nouveau troublée. On n'avait pas revu en Grèce des gouverneurs rapaces tels que Gaius Antonius et Calpurnius Pison (tome I, p. 395 et p. 400 et suiv.). Les empereurs Auguste et Tibère, Claude, et même Néron pendant la première et la meilleure moitié de son règne, s'étaient montrés très favorables aux intérêts des Hellènes. Le pillage, par Caligula et ensuite par Néron, de leurs chefs-d'œuvre artistiques, et les autres exactions de Néron depuis l'année 64, avaient laissé une impression des plus douloureuses, mais n'avaient sans doute pas atteint profondément la prospérité de la province d'Achaïe. Il était, à la vérité, survenu ensuite plusieurs années des plus mauvaises. Nous avons dit plus haut avec quelle impudeur Néron et sa nombreuse suite avaient, dans les années 66 et 67, lors du fameux voyage artistique de cet empereur en Grèce, laissé libre cours à leur rapacité. Immédiatement après avaient éclaté, pour la possession du trône, ces guerres sanglantes qui avaient eu aussi en Achaïe leur pendant, quoique, il est vrai, dans une proportion bien réduite; les transactions commerciales notamment, depuis le soulèvement de Vespasien contre Vitellius, en Syrie, avaient été (p. 127) gravement compromises pendant longtemps; puis les Grecs d'Achaïe n'avaient que trop éprouvé pendant plusieurs années les rigueurs financières de l'empereur Vespasien.

Néanmoins nous ne tenons en aucune manière pour fondée l'assertion de Finlay [1], « que la Grèce, sous l'administration financière de la dynastie flavienne, était tombée peut-être jusqu'au dernier degré de la pauvreté et de la dépopulation ». Titus, et après lui Domitien n'ont nullement, que nous sachions, déployé contre les Hellènes une sévérité spéciale en matière de finances; nous croirions plutôt, sans pour cela prétendre contester les exactions auxquelles Domitien a pu se livrer depuis, à un certain adoucissement des mesures de rigueur de Vespasien. Domitien d'ailleurs, comme jadis Tibère, était, nous le savons, du nombre des empereurs qui sévissaient

[1]) FINLAY, *Greece under the Romans*, trad. all., p. 56.

avec une sévérité sanguinaire contre les abus de pouvoir et les exactions des gouverneurs de provinces. Quant à l'administration pleine de douceur de Nerva et de Trajan, nous en avons déjà parlé assez longuement.

La situation politique générale de l'empire n'était donc pas, en elle-même, défavorable à une restauration de la prospérité matérielle des Grecs d'Achaïe; par contre, après un examen minutieux des documents que nous possédons, nous ne pouvons pas nier cependant que, par comparaison avec d'autres provinces de vieille civilisation, l'Achaïe n'avait commencé à marcher que très lentement dans la voie de sa régénération matérielle jusqu'à l'avènement du grand philhellène Hadrien. La plus énergique expression de cet ordre de faits est peut-être la fameuse plainte du philosophe Ammonios, dans Plutarque [1], constatant que de son temps la Grèce pouvait au plus lever trois mille hommes pesamment armés (hoplites), autant que la ville de Mégare à elle seule en avait jadis envoyé à la bataille de Platée. Mais il faut bien nous garder de tirer de cette indication isolée, de ce trait acéré, des conclusions d'une trop grande portée. D'abord, nous ne savons pas du tout si, dans ses mélancoliques doléances, notre auteur a ou non tenu compte des régions de l'Épire et de la Thessalie. Mais même en donnant à la Grèce les frontières restreintes du territoire situé au sud des Thermopyles et de l'Achéloos, il faut considérer, en ce qui concerne Patræ et Corinthe, villes nouvelles et florissantes, et les grandes et antiques villes d'Athènes et d'Argos, de Tégée et de Sparte, centres encore très populeux, il faut considérer, dis-je, que, à la faveur de la longue paix qui suivit la chute d'Antoine et qui ne fut presque pas troublée, les vides de la population avaient dû en définitive se combler dans une certaine mesure (malgré l'émigration continue d'un grand nombre d'Hellènes vers Rome et l'Italie); et il y a dès lors grandement lieu d'hésiter à conclure de cette indication à un dépeuplement général de la Grèce, ou même à un dépeuplement progressif et sur une vaste étendue. Nous savons

[1]) PLUTARCH., *De defect. orac.*, 8 (cf. 7). Cet écrit appartient au surplus, suivant toutes les apparences, encore au 1er siècle ap. J.-C.

assurément, à n'en pas douter, que l'Étolie, systématiquement dépeuplée par Auguste (t. I, p. 460), ne s'est jamais relevée sous les Romains; que l'ancienne vigueur de l'Arcadie était à jamais disparue; qu'il y avait des districts, entre autres le territoire d'Acræphia au pied du mont Ptoon en Béotie, qui, dès le temps de Caligula, étaient devenus de véritables déserts[1]; que, notamment à cette époque, il n'y avait plus à Thèbes que la Cadmée qui fût habitée, tandis que la ville basse était dévastée, et que, seuls, des monuments antiques, tels par exemple qu'un Hermès sur l'agora, y conservaient encore au milieu des ruines un aspect imposant[2]. Sans doute encore, Dion Chrysostome entre autres nous le raconte d'une manière très précise, on voyait de son temps dans l'île d'Eubée, dont la situation, du temps de Strabon, était comparativement tolérable, presque les deux tiers du pays (ou au moins des territoires de certaines villes) sans culture, à raison surtout du manque d'hommes; la plupart des villes de cette belle île étaient à ce point ruinées et dépeuplées qu'en beaucoup d'endroits on avait, à l'intérieur des murs d'enceinte, mis en culture des champs et des pâturages; à Chalcis même, l'antique et célèbre capitale de l'île, le gymnase était devenu un champ labouré, où les épis en mûrissant couvraient presque les statues d'Héraclès et d'autres dieux et héros, pendant que sur le marché, devant la maison commune et les édifices affectés au gouvernement, les brebis paissaient[3]. Néan-

[1]) Plutarch., *De defect. oracul.*, 8.

[2]) Dio Chrysost., *Orat.*, VII, p. 123 *b. c.* Cf. ci-dessus, tome I, p. 454. C'est d'une manière purement générale et superficielle, pour les besoins de la rhétorique, que Dion Chrysostome (*Orat.* XXXIII, p. 401 *c*) jette rapidement cette remarque, qu'en Arcadie la vallée du Ladon (sur l'Arcadie, voy. encore Dio Chrys., *Or.* I, p. 11) et, en Thessalie, la vallée du Pénée étaient de son temps dépeuplées. Si nous allons plus loin au delà de la ligne de l'Olympe, Dion Chrysostome (ed. Morell. *Orat.* XXXIII, p. 402 *b*) remarque que Pella (en Macédoine) n'était plus qu'un amas de briques. Mais ou le rhéteur use ici d'une licence oratoire, ou la colonie d'Auguste (t. I, p. 464 sqq.) s'était établie près des ruines de l'ancienne ville royale, ou la ville s'est relevée depuis le temps de Dion; car elle est citée comme une ville encore habitée, à la vérité très peu importante, sous les Antonins, par Lucian., *Alexand.* 6 fin., cf. aussi Zumpt, *Comm. Epigraph.*, vol. I, p. 377.

[3]) Dio Chrysost. (ed. Morell.), *Or.* VII (*Euboïc. s. Venat.*), p. 105 *c.*;

moins, c'est dans un tout autre sens que nous aurons à tirer profit, avec une complète certitude, des indications de Plutarque.

En effet, notre auteur parle d'hoplites, et non de soldats en général : ce n'est certes pas indifférent. Si notre opinion est fondée, nous devons conclure de ce renseignement, dans lequel toutefois nous verrions volontiers de l'exagération, non pas à un complet dépeuplement du pays, mais à un déplacement, périlleux, il est vrai, dans la répartition de la population, et plus encore à une répartition de la propriété foncière et du capital peu favorable au bien général. Nous savons en effet que, déjà du temps de Polybe, la tendance à concentrer la propriété foncière en grandes masses, en grands *latifundia*, augmentait d'une manière inquiétante. Et cette tendance, favorisée par la répugnance des riches en particulier à élever des familles nombreuses, avait certainement, sous l'influence de la situation de l'Italie, au milieu des maux de la guerre contre Mithradate et des guerres ultérieures, pris une extension progressive. Il y a plus : cette longue période de guerres, la détresse profonde dans laquelle la masse des Hellènes traînait une vie languissante, avait malgré tout laissé à tels ou tels individus en particulier la possibilité d'acquérir de grandes richesses, spécialement en propriétés foncières ; et il arrivait souvent que ces propriétés ne pouvaient même pas être exploitées suffisamment. Le résultat immédiat fut analogue à ce qui s'était produit en Italie, au temps de Tibérius Gracchus, dans la propriété privée romaine ; suivant toutes les apparences, les choses en étaient également venues, dans une grande partie de la Grèce, à ce point qu'une fraction relativement petite des habitants se trouvait en possession de la grande masse des biens, immeubles ou meubles, tandis que la catégorie des détenteurs de la moyenne ou de la petite propriété foncière vivait misérablement dans la gêne la plus étroite. Pour approcher plus près encore de la vérité, nous dirons que le nombre des Grecs a bien sans doute, d'une manière géné-

p. 106 *b. c.* p. 109 *a.* Cf. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, II, p. 54. (Récemment O. JAHN, *Grenzboten*, 1867, nº 56, p. 367, a émis l'opinion que la ville dont il s'agit ici est Caryste).

rale, repris depuis Auguste une marche ascendante, mais non pas celui des hommes libres propriétaires de biens-fonds. Ce qui est d'ailleurs caractéristique, c'est que la masse de la nouvelle génération qui grandit après l'effroyable détresse de la période précédant la bataille d'Actium offrait des types mal venus et sans beauté; pour parler plus exactement, on remarquait, du temps de Dion, une diminution frappante dans le nombre des beaux hommes ; un homme beau était absolument une rareté, tandis qu'on était frappé de l'augmentation dans le nombre des belles femmes[1]. Les grands *latifundia*, aussi bien en Grèce que dans tout le monde antique, favorisaient l'exploitation par les esclaves, et notamment l'exploitation en pâturages[2]; quant à la partie pauvre de la population libre, sauf une souche vigoureuse de petits paysans, de pâtres, de chasseurs, qui se conservait dans l'intérieur du pays, elle émigrait de plus en plus volontiers dans les villes anciennes et nouvelles, en particulier dans celles qui étaient situées sur la côte, où le commerce et l'industrie avaient continué de fleurir ou se relevaient peu à peu, et où les pauvres pouvaient trouver du moins une espèce d'existence de lazzaroni[3]. L'an-

[1]) Dio Chrysostom. (ed. Morell.) *Or.* XXI, *De pulchritudin.*, p. 269 *c. d.*

[2]) Cf. aussi les observations faites incidemment par Philostrat., *Vit. Apoll.*, VIII, 7, 12, où l'on voit clairement que, par exemple, dans l'Arcadie, dépeuplée comme elle l'était, la propriété territoriale était tombée par grandes masses dans un petit nombre de mains, et que l'on avait par suite besoin, pour l'exploitation des bois et des pâturages, de troupes d'esclaves de toute espèce.

[3]) C'était là un torrent qu'il était très difficile d'arrêter. Il ne l'était pas moins de déterminer cette population de prolétaires, devenue étrangère à la vie rurale, à quitter la vie des villes, avec sa flânerie paresseuse, sa licence et sans doute aussi ses habitudes de vol, pour retourner aux durs travaux des champs. C'est ainsi que Dio Chrysost. (ed. Morell.), *Or.* VII, p. 105 sqq., donne très bien à entendre qu'un de ces possesseurs de biens immenses mais dépeuplés dans l'île d'Eubée, où la situation était devenue la même qu'en Arcadie, avait vainement offert aux prolétaires de sa ville les conditions les plus favorables et avait fait de vains efforts pour les déterminer à abandonner leur vie oisive de lazzaroni et à s'établir comme paysans libres sur ses propriétés. On était très heureux, dans certaines circonstances, quand on trouvait dans ces régions des hommes qui, peu importait à quel titre légal, s'emparaient de ce pays aussi désolé que magnifique et fondaient de leur propre chef de nouveaux centres de population rurale ; cf. Dio Chrysost., *ibid.*

tique souche de cette classe rurale et bourgeoise, robuste et aisée, qui jadis, dans la belle époque, faisait volontiers et facilement le coûteux service des hoplites, qui avait fourni ces magnifiques armées de citoyens dont nous avons vu la dernière au temps de Philopœmen, — voilà celle qui tendait à disparaître [1], et voilà le sens dans lequel nous devons interpréter les déclarations de Plutarque.

Ceci nous amène à examiner les circonstances qui, en dépit de longues années de paix et de tranquillité, en dépit des dispositions les plus favorables des empereurs romains pour les Grecs, opposèrent à un relèvement de la prospérité nationale hellénique de si grands obstacles. Les charges qu'imposait aux Grecs d'Achaïe l'administration provinciale du Sénat romain, même avec des gouverneurs d'une honnêteté éprouvée et animés des meilleures intentions ou rigoureusement sur-

[1]) Sur la population rurale affluant d'une manière continue dans les villes — (phénomène semblable à celui que nos aînés parmi nos contemporains ont encore observé, notamment dans l'île de Sicile, sous le gouvernement des Bourbons) — cf. aussi les indications de Dio Chrysost., *Orat.* VII, p. 105 sqq. 119 sqq. Dion Chrysostome examine aussi (*Or.* VII, ed. Morell., p. 119 sqq.) la question de savoir comment on pourrait remédier à l'appauvrissement croissant dans les villes et venir en aide, dans les grandes villes remplies de pauvres et où la vie est très chère, aux prolétaires qui ne possèdent que leurs bras. Mais, en dépit de son expérience pratique et de sa connaissance des couches les plus diverses du peuple, Dion se borne à dire, en définitive, que la pauvreté n'est pas un mal et que ce n'est pas une honte de travailler; toutefois, il détourne même les pauvres, non seulement des travaux auxquels dans tous les temps et dans l'esprit de tous les honnêtes gens une souillure morale est attachée — comme notamment, cela va sans dire, de toute participation aux œuvres hideuses de prostitution (*ibid.*, p. 125 *d*) — mais encore des travaux qui servent au luxe; il les détourne par exemple (p. 122 *b* sqq.) de ceux de teinturier, mégissier, fabricant d'onguents, coiffeur, décorateur de maisons ; de même les prolétaires ne doivent pas se faire acteurs, mimes, danseurs, joueurs de cithare ou de flûte, ni huissiers exécuteurs des mandats de justice ou scribes chez les avocats (p. 123 *d* sqq.). De la sorte, en dehors des travaux des champs et de quelques métiers d'un ordre moins mécanique, il ne reste à proprement parler que peu de chose, tout au plus quelques fonctions judiciaires inférieures! La perte en paysans libres n'était que très imparfaitement réparée par la population libre, toujours « parasite » en définitive, qui naissait de l'affranchissement obtenu par un grand nombre d'esclaves, à l'aide de leurs propres économies. Sur les formes de cet affranchissement, cf. *Rhein.*, *Mus.*, II, p. 552 sqq. et Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1607-1608. Keil, *Syll. inscr. Bœot.*, p. 67-108.

veillés par l'empereur, étaient déjà loin d'être insignifiantes en elles-mêmes (cf. ci-dessus, p. 4 sqq.). Mais le pire, pour ce pays appauvri, était que la masse des sommes perçues en Grèce n'était pas dépensée dans le pays ; elle était exportée à Rome, et, en règle générale, les Hellènes avaient de plus à fournir, avec leurs propres ressources, à toutes les constructions d'utilité, à la conservation ou à l'agrandissement de tous les travaux servant à l'embellissement de leurs villes, aux facilités du commerce ou aux besoins de l'agriculture. Et dans ce pays, où les communes, qui s'étaient formidablement endettées pendant l'époque terrible, de Sulla à la chute d'Antoine, avaient tant de peine à commencer seulement de s'affranchir de leur dette et de ses conséquences ; où l'on ne connaissait pas encore les nouvelles industries lucratives, comme l'élevage des vers à soie et la culture des raisins de Corinthe, qui permirent plus tard aux Grecs de l'époque byzantine, dès le temps de Justinien Ier, d'arriver à une nouvelle et solide prospérité, les effets prolongés de la terrible époque qui précéda César et la nécessité, véritable loi de fer, d'assurer avant tout le paiement des impôts dus à l'État, exposaient à tomber en ruines, avec une effrayante facilité et au préjudice permanent de communes entières, les travaux les plus utiles et les plus nécessaires. C'était une rare bonne fortune, dans des cas de ce genre, s'il arrivait qu'un riche citoyen prît à ses frais la charge des intérêts généraux, comme Épaminondas d'Acræphia, dont nous avons parlé (v. p. 64), qui fit restaurer la digue protégeant le pays contre les inondations du lac Copaïs.

A ces circonstances s'en ajoutaient plusieurs autres, également très défavorables. Sans doute, en effet, comme nous le verrons également plus loin, le commerce et l'industrie de la Grèce n'étaient encore en aucune façon perdus ; mais la place que ce pays avait jadis tenue dans le commerce du monde était et demeurait — la ville de Corinthe à peine exceptée — impossible à reconquérir. De plus, dans l'état de délabrement des grandes routes intérieures et des voies de communication, conséquence du défaut de capitaux qui fussent toujours disponibles pour des objets d'intérêt public (v. plus haut) ; à raison également de la pénurie, se faisant peu à peu sentir,

des métaux précieux, notamment de l'argent, il devenait difficile de trouver un débouché pour l'excès de production, notamment des provinces agricoles, ou de l'échanger avec bénéfice, de sorte que la richesse en immeubles, jardins, oliviers, vignobles, pièces de terre, bois et pâturages, devenait pour beaucoup absolument illusoire. De là, d'une part, une certaine nonchalance, qui faisait négliger de songer pour l'avenir à de nouveaux moyens de production, en même temps que, d'autre part, avant que le danger de cette habitude apparût nettement dans toute son étendue, on se complaisait à jouir, dans un tranquille sentiment de bien-être, des biens que le pays offrait en abondance. Le train de maison des classes supérieures et moyennes de la société grecque leur méritait depuis longtemps l'épithète de prodigues, non pas précisément qu'on se fût plu à un gaspillage insensé de sommes considérables, comme ce fut le cas à Rome pour les dernières générations de la République et pendant le premier siècle de l'empire, mais en ce sens que l'existence opulente dans laquelle on se mouvait avait cessé, ou n'avait pas encore recommencé d'être, dans la moyenne, en harmonie avec l'ensemble de la situation du pays et avec les éléments de reconstitution de la richesse absorbée par une énorme consommation. « On dépensait trop, en général, sur le revenu annuel, sans en appliquer à une nouvelle production une portion convenable, sans créer de nouvelles sources de revenus ou songer à l'augmentation de celui qui existait. » Il était assurément très difficile pour un grand nombre d'embrasser complètement et d'un coup d'œil la situation de la Grèce et ses aspects divers, et de modifier à temps une manière de vivre qui, étant donné l'état des choses à cette époque, pouvait conduire à une dangereuse pauvreté [1]. Mais, d'une manière générale, il s'était formé chez les classes possédantes de la Grèce un agréable épicurisme, qui provoqua de la part des hommes clairvoyants, tels précisément que Plutarque, les plus sérieux avertissements.

[1]) Cf. d'une manière générale les observations de FINLAY, *Griechenland unter den Römern*, p. 67-72.

Le mal n'apparaît pas encore lorsque nous ne considérons que ceux des ouvrages de ce noble écrivain où domine la gaieté, et que la bonne société d'Achaïe s'offre à nous plongée pour ainsi dire dans une permanente et bienheureuse ivresse, toujours gaie, sociable et vive, et toujours occupée, dans des repas pleins de cordialité, de problèmes esthétiques et scientifiques : pour ces Hellènes, les mauvais jours de la politique venaient à peine de passer; on abandonnait aux Romains la politique générale; on embellissait la calme vie provinciale, on se la rendait aussi agréable que possible. Mais la chose devient très sérieuse, lorsque nous voyons tant de Grecs des classes possédantes épuiser inconsidérément leur revenu en dépenses personnelles de toutes les sortes, et habituellement d'une nature improductive ; lorsque nous voyons que, dans un temps où tout aurait dû pousser à une prudente économie, « où le service d'une modeste pension, ou bien une hypothèque que l'on était forcé de consentir, pouvait ruiner une famille », le goût délicat que les Hellènes n'ont jamais perdu complètement en conduisait un grand nombre à un luxe extravagant et à un faste déréglé; qu'enfin la jalousie insensée qu'inspirait à beaucoup l'éclatante magnificence d'un voisin grec ou romain les poussait à rivaliser follement de dépenses et d'achats inutiles. Le désir ardent de briller par de belles maisons de campagne [1] ou des palais fastueux, d'arrondir des domaines déjà étendus en y ajoutant des portions de terre avantageusement situées [2], est flagellé par Plutarque tantôt sur un ton sérieux, tantôt sur celui de la fantaisie. Ce n'est pas tout : on aimait à remplir les maisons [3] de tableaux précieux, des œuvres de l'art plastique, de magnifiques colonnes ; on se plaisait, comme jadis, dans la possession et l'emploi de nombreux esclaves [4]; le luxe se déployait dans la foule des vases [5] et des ustensiles d'or et d'argent; les jeunes gens, pour ne pas parler de la somptuosité dans les

[1]) PLUTARCH., *De cupidit. divitiar.*, 1. *De vitando ære alieno*, 7.

[2]) PLUTARCH., *ibid.*, 2.

[3]) Cf. entre autres la description de la maison de Byrrhena à Hypata dans APUL. (ed. Hildebrand. Vol. I.) *Metam.*, II, 4, 19.

[4]) Esclaves : PLUT., *De vitando ære alieno*, 7. 8.

[5]) PLUT., *ibid.*, 2 init. 7. APUL., *ibid.*, 19.

habits, avaient à cœur de briller en faisant montre de beaux chevaux ou de magnifiques mulets de provenance étrangère et de splendides voitures [1]. La solennité des grandes réunions, des noces et des cérémonies funèbres, était accompagnée de la pompe la plus coûteuse [3]; le luxe de la table, le goût des mets délicats (joint souvent à des raffinements de cruauté à l'égard des animaux qui devaient paraître dans les festins), les folles orgies, l'usage des bains avec toutes les recherches de la mollesse, prenaient des dimensions presque romaines; de même, les fêtes champêtres des dieux, dans les cantons de l'intérieur, ces fêtes où ne régnait jadis que l'antique simplicité, étaient maintenant célébrées avec un faste aussi insensé qu'effréné [4].

C'était pour les Hellènes d'alors une voie absolument fausse; les suites furent des plus funestes. Il n'est pas encore ici question du préjudice moral; nous ne parlons que du préjudice économique. On le vit en effet bientôt; à moins que le propriétaire grec ne se trouvât dans une situation très brillante, ou bien qu'il sût manœuvrer — ce qui d'ailleurs était assez fréquent — avec toutes les ruses de l'avarice [5], il n'y en eut que trop qui ne purent point faire face à des dépenses de ce genre avec leurs revenus réguliers. Mais, au lieu de chercher de nouvelles sources de gain, ou de se restreindre, comme c'était raisonnable, et de régler leurs dépenses sur leurs recettes, ils commencèrent à emprunter dans des proportions de plus en plus grandes [6]. Et c'est ainsi que, déjà du temps de Plutarque, la malheureuse plaie de l'endettement était devenue profonde chez les Grecs d'Achaïe et avait fait parmi eux de dangereux progrès. Et il n'était alors que trop facile de s'engager de la sorte dans d'inextricables difficultés. Nous avons vu plus haut que, déjà avant l'époque impériale, de

1) Plut., *De cupidit. divitiar.*, 2. *De vitand. ære alieno*, 3, 7.
2) Cf. Apul., *ibid.*, 19 sqq. 27, 156 et IV, 26, 294.
3) Plut., *Quæst. Sympos.*, VIII, 9, 3 fin. *De esu carnium*, II, 1 fin.
4) Cf. Plut., *De cupidit. divitiar.*, 8 fin.
5) Cf. Lucian., *Asin.*, 1. Apul., *Metam.*, I, 21, 67 sqq. IV, 9, 257.
6) Cf. d'une manière générale Plut., *De cupiditat. divitiar.*, 2; et aussi *De vitando ære alieno*, 1, 3.

nombreux banquiers romains et italiens avaient établi des maisons en Grèce. La fondation des villes romaines de Corinthe et de Patræ et les progrès d'une romanisation à laquelle l'Orient n'échappait pas avaient de plus en plus attiré en Grèce des capitalistes romains, qui prodiguaient avec un bon vouloir plein de perfidie leur aide dangereuse lorsque le superbe bourgeois ou propriétaire grec était embarrassé faute d'argent comptant. Messieurs les banquiers de Patræ, de Corinthe, d'Athènes[1], véritables vampires romains, auxquels, à la vérité, il n'a guère pu manquer de collègues grecs, ainsi que leurs commis et agents, faisaient volontiers des voyages d'affaires et parcouraient le pays[2]. On commençait de préférence par avancer des fonds sur le produit de la récolte prochaine[3]. Ensuite apparaissaient les commis des usuriers, très souvent des esclaves grossiers et brutaux, mais que les débiteurs (ou ceux qui avaient besoin d'argent) n'en devaient pas moins accueillir avec une obséquiosité toute particulière, et qui veillaient avec des yeux d'Argus aux affaires de leurs maîtres[4]. Les stipulations relatives aux intérêts étaient dures, écrasantes; le taux en était élevé et arbitraire; les intérêts étaient immédiatement et d'avance déduits sur le capital[5]. C'était une chose effroyablement difficile, surtout pour une race efféminée et avide de jouissances, de reconquérir jamais sa liberté et de s'arracher des mains de ces vampires, qui[6], sans compter d'autres abominables vexations, ne reculaient devant aucun des artifices de

[1]) Plut., *De vitando ære alieno*, 7. Milon, usurier et prêteur sur gages à Hypata : voy. Apul., *Met.*, I, 21, 67, p. 62.

[2]) Plut., *ibid.*, 4.

[3]) Plut., *ibid.*, 8. Cf. 4.

[4]) Plut., *De vitando ære alieno*, 4. 7.

[5]) Plut., *ibid.*, 1. 4 fin. 5.

[6]) Plut., *ibid.*, 7. La peinture de Plut., *ibid.*, 3 fin., rappelle tout à fait certaines situations lamentables de la vie moderne : « Fuis cet ennemi, ce tyran qu'on appelle un usurier... C'est à ta liberté qu'il en veut, c'est ton honneur qu'il met en vente. Si tu ne paies pas, il te harcèle ; si tu as de quoi le satisfaire, il n'accepte pas. Si tu vends, il veut que ce soit à vil prix ; si tu refuses de vendre, il t'y contraint ; si tu as recours aux tribunaux, il vient te proposer un arrangement ; si tu fais un serment, il t'en dicte la formule ; si tu vas le trouver chez lui, il te ferme la porte au nez ; si tu restes chez toi, c'est lui qui s'installe à ta porte et y frappe à coups redoublés ». Cf. 6. 7. 8.

la chicane ; et celui qui ne le pouvait pas finissait habituellement sa vie dans la mendicité [1], surtout lorsqu'il avait essayé d'éteindre ses anciennes dettes en faisant toujours de nouveaux emprunts chez d'autres banquiers [2]. C'est ainsi que d'année en année de nouvelles propriétés foncières, de nouvelles maisons d'habitation, de nouvelles masses d'objets mobiliers continuaient de passer aux mains des usuriers. Mais si, de la sorte, une portion considérable de la propriété territoriale grecque arrivait entre des mains romaines, il ne faudrait pas croire qu'il se soit formé par suite, sur le sol grec, une nouvelle classe, ayant quelque importance, de propriétaires fonciers romains : on n'avait point affaire à l'intelligente exploitation d'un Pomponius Atticus ; loin de là, ces banquiers paraissent, en général, s'être empressés d'épuiser plus ou moins, par un genre d'exploitation qui n'était qu'un grossier brigandage et qui en tirait tout le profit au grand détriment du pays, la propriété foncière que leurs escroqueries leur avaient récemment acquise ; et ainsi ils ne faisaient que rouvrir à chaque instant les anciennes plaies du pays [3]. Il en était de même, toujours à son grand préjudice, lorsque, de temps à autre, sous une administration sans scrupules, de riches Grecs étaient condamnés par les tribunaux de l'État comme coupables de prétendus crimes de lèse-majesté ; leurs immeubles étaient alors confisqués et livrés au gaspillage le plus effréné [4].

Mais il y avait encore une autre manière dont s'usaient les ressources, demeurées malgré tout importantes, des véritables grands propriétaires et capitalistes grecs. Indépendamment des capitalistes romains, il est certain qu'il y avait aussi en Achaïe à cette époque, comme nous en avons fait plus haut la remarque, différents personnages possédant des richesses extraordinaires, comme on n'en avait pas connu dans les siècles

[1]) Plut., *De vitando ære alieno*, 5.

[2]) Plut., *ibid.*, 7.

[3]) Plut., *ibid.*, 5. Je ne trouve pas à cette époque en Achaïe de propriétés foncières aussi vastes qu'en possédèrent jadis Pomponius Atticus ou, dans d'autres provinces, des sénateurs romains, par exemple, Flavius Ursus dans la province de Crète et Cyrène. (Stat., *Silv.*, II, 6, 67.)

[4]) Voy. un exemple de ce genre dans l'île d'Eubée (Dio Chrysost., *Orat.* VII, p. 101 *a*).

passés. Ces personnages nous rappellent les Romains à fortune princière des derniers temps de la République, et aussi des derniers siècles de l'empire d'Occident; et on peut également leur comparer la célèbre amie de l'empereur byzantin Basile I[er], cette Danilis de Patræ, prodigieusement riche (IX[e] siècle), entre les mains de laquelle se trouvait alors, comme on sait, une grande partie du nord-ouest du Péloponnèse. L'art de tirer un heureux parti des circonstances, les bonnes grâces de tel ou tel empereur, les bénéfices de la fourniture des armées, la réunion sur la même tête d'énormes successions en immeubles dans un pays tombé si bas et si dépeuplé, des spéculations heureuses, pouvaient, même au milieu des désastres des guerres civiles romaines, assurer à plus d'un particulier des richesses considérables, base de la grande et permanente prospérité à laquelle il fut possible d'atteindre pendant la période de paix qui commença avec le règne de l'empereur Auguste. Malheureusement, ces ressources concentrées dans la main d'un petit nombre de Grecs ne contribuèrent que faiblement au relèvement de la prospérité générale de la province. Sans doute, l'entassement des capitaux, l'avarice sordide n'étaient en aucune façon dans la manière habituelle de ces Hellènes ; au contraire, tout ce que nous savons de ces riches personnages, et, entre tous, du plus célèbre d'entre eux, d'Hérode Atticos, sur lequel nous reviendrons en détail à l'occasion de l'histoire d'Hadrien et des Antonins, nous montre qu'il était tout à fait dans leur goût de « répandre l'argent autour d'eux ».

Malheureusement ils étaient, eux aussi, complètement dominés par la tendance de leur époque; ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, de riches fabricants qui aident leurs concitoyens appauvris à retrouver par les bénéfices de l'activité industrielle une prospérité modeste ; ce ne sont pas des armateurs et des marchands qui spéculent; ils ne s'efforcent point d'ouvrir de nouvelles voies pour le commerce ou de lui rendre les anciennes voies disparues, d'établir des grandes routes, de relever de leurs ruines les ports, les canaux d'irrigation, les travaux d'exploitation agricole. L'exemple d'un Épaminondas d'Acræphia restaurant la digue qui arrêtait au-

trefois les flots du Copaïs (p. 65) apparaît comme une très rare exception. En revanche, eux aussi, comme Euryclès, ce riche Spartiate (t. I, p. 486 et suiv.), remplissent de constructions fastueuses l'Hellade déjà si riche en monuments. Ils employaient et souvent épuisaient leur fortune, en Asie comme en Achaïe, pour fonder, dans leur vaine ambition, de nouvelles fêtes en l'honneur des empereurs et renouveler les anciennes : « des représentations largement fournies et des régals plantureux que l'on offre au peuple, des joueurs de flûte, des mimes, des joueurs de cithare, des pugilistes, des pancratiastes, des lutteurs, des coureurs, des gladiateurs, jusqu'à des vainqueurs olympiques, que l'on loue pour cinq talents ; puis des ours et des lions pour des combats d'animaux, même des hécatombes de taureaux pour les sacrifices ; enfin de riches cadeaux en argent et en vivres, etc., et en particulier, pour divertir le peuple, des festins auxquels prennent part successivement cent personnes par jour, voilà ce qu'ils produisent ! Et l'insensé qui se livrait à toutes ces prodigalités recevait en récompense des distinctions pour ce spécialement imaginées dans les villes : une couronne, un bandeau, un vêtement de pourpre, une proédrie, c'est-à-dire la présidence des réunions de magistrats ou des fêtes, une proclamation publique déclarant qu'il « avait bien mérité de ses concitoyens », tandis qu'il se demandait, lui, s'il avait satisfait tout le monde, et que ce souci et cette excitation continuelle lui ravissaient le sommeil ».

Il se peut à la vérité que cette peinture, que nous empruntons à Dion de Pruse[1] et dans laquelle il avait d'abord et particulièrement en vue les Grecs d'Asie, généralise un peu trop, d'après le procédé des rhéteurs, des cas individuels ; néanmoins plus d'un de ses traits éclaire aussi la situation de l'Achaïe. Elle est en parfait accord avec diverses indications éparses çà et là dans Plutarque[2], non moins qu'avec ce que

[1]) Dio Chrysost. (ed. Morell.), *Orat.* LXVI (*De gloria*, I), p. 604-613. Voy. aussi Burckhardt, dans le *N. Schweiz. Mus.*, IV [1864], p. 117 sqq.

[2]) Cf. Plutarch., *De vitando ære alieno*, 7. *Reipubl. gerend. præc.*, 5 fin. 29. 30. *De capienda ex inimic. utilitate*, 11. *De cupiditat. divitiar.*, 5. Lucian., *Asin.*, 49. Apul., *Metam.*, IV, 13. X, 18 et 19 sqq. Voy. également ci-après ce qui a trait aux jeux de gladiateurs en Grèce.

nous nous rappelons de la fondation des nouveaux jeux solennels à Sparte (t. I, p. 487, 2) par Euryclès, ce Spartiate prodigieusement riche. Elle cadre parfaitement aussi avec ce que nous savons d'Épaminondas d'Acræphia, dont nous avons plus d'une fois fait mention. Ne vit-on pas ce personnage, dans le temps qu'il présidait à la solennité par lui renouvelée des Ptoïa, après avoir déjà traité avec un luxe sans mesure les innombrables convives qu'il avait invités pour cette fête, faire encore, par exemple, présent à chacun de gâteaux, puis, les répartissant par groupes, offrir à chaque groupe 11 deniers, une cruche de vieux vin, et encore 6 deniers pour les légumes [1]? Quant à la série de distinctions exceptionnelles, et pourtant si frivoles, qui furent ensuite conférées à cet hôte généreux par ses compatriotes, nous nous en sommes déjà, lorsqu'il en a été question, rendu suffisamment compte. On peut presque dire que le remerciement prenait des proportions plus vastes encore, du moins en flatteries, lorsqu'il se trouvait qu'un de ces Crésus avait rendu à sa cité un véritable service. Il en fut ainsi de Julius Nicanor, riche citoyen qui vivait à Athènes sous le règne d'Auguste, et qui eut aussi dans son temps quelque réputation comme poète épique. Ce personnage mérita grandement de sa cité, en rendant à Athènes, après l'avoir rachetée de ses propres deniers, l'île de Salamine, que la cité, à raison de la profonde détresse financière des Athéniens, avait perdue, peut-être vendue ou engagée, dans les derniers temps de la République romaine. Les Athéniens, en récompense, — l'aréopage, le conseil des Six-Cents et l'assemblée du peuple, — sous l'archontat d'Alcon (p. 17, 1), consacrèrent à sa gloire de magnifiques inscriptions, dans lesquelles il est, par une grotesque exagération, célébré comme nouvel « Homère » et « nouveau Thémistocle », et lui accordèrent de plus l'honneur de plusieurs statues [2].

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1625, lig. 60 sqq. Onésiphore et Diodote, à Argos, en font autant (voy. ci-après) : Böckh, n° 1122 et 1123. De même Gaius Julius Epaphroditos dans une ville de Laconie ; n° 1395. Cf. aussi *C. I. Gr.*, II, *Addend.*, n° 2336 *b* et n° 2347 *k* et *l;* ensuite n° 2374 *e*. Sur le père d'Hérode Atticos à Athènes, voy. ci-après, chap. III.

[2]) Cf. l'intéressant travail de K. Keil dans le *Rhein. Museum*, N. F. X III

Au surplus, le goût des Hellènes pour le clinquant, pour l'éclat pompeux de résolutions décrétant de magnifiques honneurs, pour les fantaisies de la rhétorique parant l'aridité du présent des précieux souvenirs d'un passé grandiose, et cachant ainsi la gêne matérielle et la détresse profonde dans laquelle une grande partie de la population de cette époque était forcée de se frayer un chemin à travers la vie ; le penchant à se consacrer tout entiers à des études et des professions qui ne formaient plus désormais l'élégant ornement d'une forte vie politique et d'une nation travailleuse et prospère, mais qui étaient devenus, pour une grande partie des Hellènes d'Achaïe, le but même de la vie et la source du gain : tout cela suivit une progression constante. C'est ce qui explique l'abondance des renseignements que nous possédons précisément sur ce côté du monde grec d'alors, abondance qui pourrait facilement nous conduire à juger, d'une part, trop favorablement de la situation et du bien-être des Grecs de ce temps, et trop défavorablement, d'autre part, de leur caractère, si les contemporains eux-mêmes, notamment Plutarque et avec lui Dion de Pruse, ne nous fournissaient pas la base d'une appréciation plus juste.

Nous ne pouvons pas d'ailleurs oublier ici que certaines causes générales n'étaient en aucune façon de nature à seconder les efforts des Grecs d'Achaïe pour reconquérir rapidement une partie de leur ancienne prospérité. Nous n'avons pas tant en vue les charges de la fiscalité romaine, sur laquelle Finlay s'étend si longuement, et sur laquelle néanmoins nous n'avons, en ce qui touche la Grèce, que très peu d'indications précises. Il s'agit plutôt, en première ligne, de l'élévation de

[1863], p. 56-62. Dittenberger, dans l'*Ephem. Epigr.*, I, p. 114 sqq. Friedländer, *Darstellungen*, I, p. 119, 5. (Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 417 et Dio Chrysost., XXXI, v. I. p. 627, p. 399, ed. Emper. [ed. Morell., p. 346 *b*]). Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 255. Un bienfaiteur du même genre fut pour Sicyone le riche Pythoclès — descendant suivant toutes les apparences de la famille d'Aratos, peut-être même un des fils de ce Polycrate pour lequel Plutarque (*Vit. Arat.*, I) écrivit la biographie d'Aratos, — qui fit restaurer à ses frais le temple d'Apollon sur l'agora de Sicyone, détruit par un incendie. Pausan., II, 7, 8 fin. Cf. Curtius, *Peloponn.*, II, p. 492.

la valeur des métaux précieux, « mal qui commença vers l'époque de Néron à être universellement senti ». Rome avait, depuis bien des générations, attiré à elle, et en dernier lieu monopolisé le numéraire circulant chez les peuples des États de la Méditerranée; les millions gagnés depuis des siècles par l'exploitation des provinces donnèrent d'une manière permanente à la spéculation romaine-italienne et à l'usure romaine une supériorité constante et souvent écrasante sur une grande partie des provinces appauvries. La prodigalité gigantesque des grandes et riches familles d'Italie entraînait une immense consommation d'articles de luxe, et l'effet de ce genre de commerce fut que d'énormes masses de métaux précieux, d'argent notamment, passèrent les frontières et refluèrent principalement vers l'Asie orientale, vers l'Inde et aussi vers la Chine, pour n'en plus revenir[1]. Car, en premier lieu, l'importation dans l'empire « n'était pas balancée par une production correspondante de richesses nouvelles à l'intérieur des territoires formant l'État romain »; et quant aux articles produits dans l'empire romain par l'industrie d'art et les fabriques des provinces grecques, ils ne trouvaient la plupart du temps aucun marché dans les pays civilisés de l'Asie orientale; tout au moins l'importation de l'Inde était, sans

[1]) Sur le commerce gréco-romain avec les Indes, ce côté intéressant de la vie antique d'alors, voy. LASSEN, *Indische Alterthumskunde*, III, p. 1-86; sur les marchandises indiennes, notamment, p. 9 sqq. FRIEDL., II, p. 30 sqq. Ce commerce se faisait par deux routes; la principale route commerciale passait par Alexandrie, traversait la mer Rouge et aboutissait par mer aux côtes de l'Inde. La seconde route était une route de terre: en partant de l'Inde, elle passait par la Bactriane et la vallée de l'Oxus, franchissait la mer Caspienne et se dirigeait vers la Colchide et la mer Noire, où Sinope (p. 77 sqq.) était le principal entrepôt. La Grèce européenne avait aussi sa part de ce trafic. Sur la consommation en Grèce des marchandises indo-arabiques, notamment des onguents et des épices, voy. le passage de PLUT., *Gryllus*, 7. Les paons dans LUCIAN., *Navig.*, 26. Pausanias (III, 12, 3) nous entretient encore de l'exportation dans l'Inde de marchandises grecques destinées à être échangées dans l'Inde contre les produits recherchés de ce pays. De l'existence de la factorerie grecque, appelée Byzance (auj. *Vigaja-durga*) sur la côte du Malabar, LASSEN, p. 6 et 57, conclut que les marchands grecs de Byzance ont activement pris part au commerce de l'Océan indien. Cf. aussi PTOLEM., I, 9. (Marchands grecs établis dans une île sur la côte méridionale de l'Arabie-Heureuse. HUDSON, *Geogr. min. Peripl. mar. Erythr.*, p. 17.)

aucune comparaison, plus forte que l'exportation de l'empire romain dans l'Inde, et ces Asiatiques avaient, comme ils l'ont aujourd'hui, une tendance très marquée à entasser des trésors considérables sous les formes les plus diverses. La consommation, extrêmement considérable et improductive pour les Romains, des métaux précieux pour les ustensiles de ménage de toute sorte enlevait encore à la circulation des quantités d'argent et d'or. De plus, enfin, les revenus réguliers des provinces ne rentraient pas, pour la plus grande partie, dans ces pays; une notable portion prenait le chemin des cantonnements des légions sur les frontières éloignées de l'empire, et allait de là, par des voies diverses, se perdre chez les « Barbares » du Nord [1]. Il est douteux que « l'exploitation des mines ait jamais, depuis l'époque impériale, comblé le vide résultant de l'exportation des métaux précieux à l'étranger ». Mais déjà du temps de Néron, l'élévation de la valeur des métaux précieux se faisait péniblement sentir; et déjà ce prodigue insensé recourait au dangereux moyen consistant à frapper la monnaie d'argent de l'empire à un titre inférieur avec l'ancienne valeur nominale, et par là à la déprécier [2].

Néanmoins plusieurs générations se passèrent, il est vrai, notamment pour la Grèce, dans des conditions relativement très satisfaisantes; et personne n'avait, même en songe, une idée de l'effroyable bouleversement économique que devaient, pendant la plus grande partie du IIIe siècle, amener dans la plus grande partie de l'empire les invasions des hordes sauvages, des pillards germains, sarmates et perses, ainsi qu'une crise monétaire et une dépréciation du numéraire presque sans exemple dans l'histoire sous le rapport soit de l'étendue de pays qui en fut le théâtre, soit de la durée. Cependant, les circonstances difficiles que nous venons d'exposer commencèrent dès cette époque à produire leur effet, et entravèrent en beaucoup de points le relèvement de

[1]) Cf. entre autres G. FREYTAG, *Aus dem Mittelalter*, p. 285 sqq. FINLAY, *Griechenland unter den Römern*, p. 68 sqq.

[2]) Cf. entre autres BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, III, 2, p. 19. FINLAY, p. 417. MOMMSEN, *Ueber den Verfall des röm. Münzwesens in der Kaiserzeit*, p. 192.

la Grèce. En Achaïe comme ailleurs, la propriété foncière et le capital « s'amoncelèrent », comme nous l'avons vu, d'une manière permanente, entre les mains d'un petit nombre de familles; la position des « petits » demeura constamment difficile, et ceux-là précisément qui possédaient le moins, et au même degré la classe moyenne des propriétaires fonciers, que cet état de choses poussa si souvent aussi dans les bras de l'usurier, se ressentirent d'une façon particulièrement sensible de la cherté et du manque des métaux précieux; « l'énergie du travail libre » ne put pas retrouver son développement normal, et l'insuffisance persistante de la production au sein de la population de l'intérieur, toujours peu dense en définitive, et qui, prise en masse, n'était pas riche, nuisit aussi à l'essor du commerce et de l'industrie dans les villes du littoral, qui n'avaient pas cessé d'être les plus florissantes. La législation était, pour le petit commerce, plutôt gênante que favorable [1]; c'est à peine si nous avons, sur la situation commerciale de l'intérieur, sur le trafic entre les grandes métropoles de la Grèce, anciennes et nouvelles, et le centre du pays, des renseignements précis; car le honteux commerce des gladiateurs et des bêtes féroces, qui désormais était, en Grèce aussi, à l'ordre du jour, ne peut être considéré que comme le produit parasite d'une civilisation corrompue par l'action des éléments romains. Quant à l'industrie des villes comparativement florissantes du littoral, le plus important débouché à elle assigné, en dehors des besoins permanents et les plus indispensables dans toutes les circonstances possibles de la consommation locale, était l'exportation d'outre-mer, et, à part un petit nombre d'objets, sa principale production consistait dans les articles de luxe. L'Attique, à laquelle il était assurément impossible de reconquérir sa prospérité d'autrefois [2], pouvait, alors comme précédemment, vendre avantageusement son miel et son excellente huile; d'autre part, on apprend avec intérêt par Philostrate que,

[1]) Cf. Finlay, *Griechenland unter den Römern*, p. 72.

[2]) Cf. la phrase, où la rhétorique, il est vrai, a beaucoup forcé les couleurs de Dio Chrysostom. (ed. Morell.) *Orat.* XXXI, p. 348 c; « Ἀθηναῖοι ἐσχάτως ἀπολωλότες ».

dans la seconde moitié encore du Ier siècle après Jésus-Christ, les ateliers des artistes d'Athènes fabriquaient pour l'exportation, surtout en Ionie, de nombreuses statues de dieux en or et marbre et en or et ivoire [1]. La production des matières premières tirées des riches carrières des îles grecques, de l'Attique et de la Laconie (cf. t. I, p. 479), et leur active exploitation pour les besoins des magnifiques travaux de l'architecture de luxe en Italie ne furent pas interrompues ; le fameux marbre blanc des carrières du Pentélique, dans l'Attique, qui fournissait des colonnes d'une perfection exceptionnelle, fut notamment employé à Rome, par l'empereur Domitien, lors de ses travaux de reconstruction du temple capitolin (travaux qui se prolongèrent jusqu'en l'an 82) [2]. En Laconie, ce fut précisément pendant les premières générations de l'époque impériale que prirent faveur réellement les carrières du Taygète, du Ténare et de Crocéæ, dont nous avons fait plus haut mention, et dont la pierre splendide fut employée en Italie, jusque bien avant dans la fin du second siècle, à des usages si multiples [3]. Il en faut dire autant des carrières impériales de marbre à Caryste, des carrières de l'île de Thasos et d'autres îles (t. I, p. 479), des carrières impériales de pierre à aiguiser en Crète [4], du bois de construction pour les navires exporté par cette île [5], et aussi des autres articles de luxe, de fabrication grecque, dont nous avons parlé.

[1]) Cf. Philostrat., *Apoll. Tyan.*, V, 20. Onguents préparés avec les huiles de l'Attique, voy. Becker-Marquardt, *R. A.*, V, 2, p. 367, et de Tithora, voy. ci-après.

[2]) Plutarch., *Publicol.*, 15 et cf. Imhof, *Domitian*, p. 85. Eckhel, VI, p. 377.

[3]) Cf. Friedländer, I, p. 73. Curtius, *Peloponn.*, I, pp. 34 et 84. II, pp. 206. 267. 308. 322 sqq. Strabon, VIII, 5, 7, p. 564 (367), et, d'une manière générale, Juvenal., *Satir.*, XIV, 89. 275 sqq. et ci-dessus, tom. I, p. 479. Becker-Marquardt, *R. A.*, V, 2, p. 221 sqq. Sur d'autres carrières de marbre, voy. Strabon, IX, 5, 16, p. 667 sqq. (437).

[4]) Cf. Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, III, 2, p. 202, note 1116, d'après un passage du Digest., XXXIX, 4, 15. (Par contre, à cette époque, les mines d'asbeste exploitées à Caryste en Eubée [comme précédemment les mines de cuivre et de fer de la même île, Strabon, X, 1, 9, p. 686 (447) et les mines d'argent de l'Attique, ci-dessus, tome I, p. 299] venaient de s'épuiser. Plut., *De defect., oracul.*, 43.)

[5]) Cf. Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 2, 5.

La pêche de la pourpre continuait toujours d'être l'objet d'une active exploitation [1]. Les fins tissus de Cos et d'Amorgos, en particulier, se plaçaient toujours avantageusement dans la voluptueuse société des dames de l'Occident; Amorgos surtout paraît s'être élevé peu à peu, à force de travail, à une certaine prospérité [2]. Pour être complet, mentionnons aussi, dans cette revue du mouvement commercial et industriel de la Grèce, les petites gens qui parcourent, marchands ambulants, toute la Grèce moyenne et septentrionale, pour débiter partout dans les auberges leur miel, leur fromage, et d'autres comestibles en vogue [3], et enfin, pour terminer, l'exportation pour les jeux des cirques romains des chevaux de course de Thessalie, de Laconie et d'Étolie [4].

Nous trouvons en résumé que, dans l'ensemble, la production commerciale de la Grèce s'était portée vers les côtes, comme cela a continué d'être le cas jusqu'à ce jour. Mais, dans l'ensemble, il faut cependant admettre que la décadence matérielle de l'Achaïe avait du moins subi un temps d'arrêt; quant à la prospérité réelle, ce n'était toujours que dans les toutes nouvelles villes qu'on la pouvait rencontrer, tandis qu'Athènes elle-même, avec son université si fréquentée, demeurait à ce

[1]) Leur existence sur les côtes de l'Eubée est mentionnée par DIO CHRYSOSTOM., *Orat.* VII, p. 98 *d.* 110 *a.*

[2]) Cf. BECKER-MARQUARDT, V, 2, p. 104 sqq. PLIN., *Nat. Hist.*, XI, 28, 1 et 2. VI, 20, 2. HORAT., *Satir.*, I, 2, 101. QUINTILIAN., II, 10, p. 649, et voy. LASSEN, *Ind. Alterthumskunde,* III, p. 29. ROSS, *Archæolog. Aufs.*, II, p. 635 à 638. En ce qui concerne d'autres marchandises de luxe, comme le vin (Cf. tome I, p. 479. BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, V, 2, p. 64 sqq.), nous remarquons ici en passant que d'après PLUT., *Quæst. Symp.*, V, 3, 1, les vignerons de l'Eubée mélangeaient leur vin avec de la résine de pin (ῥητίνη), et obtenaient par suite un produit semblable au résinat grec d'aujourd'hui. Cf. BECKER-MARQUARDT, *op. cit.* p. 67, note 89. Le vin de Crète recherché à Rome : JUVENAL., *Satir.*, XIV, 270 sqq. Le commerce des Grecs en vin et en vêtements se fait aussi dans la direction des villes des bouches du Danube. DIO CHRYSOSTOM. (ed. Morell.) *Orat.* XXXVI, p. 444 *c.* Cf. *Orat.*, XII, p. 198 *a. b.*

[3]) Cf. l'histoire d'Aristomène d'Égine (ou Ægion), qui traverse sous cette forme l'Étolie, la Thessalie et la Béotie. APUL. (ed. Hildebrand vol. I.) *Metam.*, I, 5, 25, p. 29.

[4]) Du reste, les chevaux de Mysie avaient alors pris le pas sur les chevaux thessaliens ; voy. FRIEDLÄNDER, II, p. 162, 4. Cf. au surplus la seconde édition de cet ouvrage, p. 190, 4.

point au-dessous de son antique grandeur commerciale que l'entrée dans le Pirée d'un grand navire égyptien pouvait, dans ce temps comme plus tard, passer pour un événement [1]. Une amélioration s'était néanmoins produite dans l'ensemble; c'est ce que nous montrera notamment, à la fin de la période suivante, l'examen des indications de Pausanias. Dès l'époque qui nous occupe, il est à noter, d'après quelques renseignements isolés, que l'on rencontre aussi dans l'intérieur du pays, en pleine région montagneuse, deux villes remarquablement florissantes. C'est, d'une part, la ville thessalienne d'Hypata, dans la vallée du haut Sperchios, dont Apulée tout au moins ne peut assez vanter l'animation, l'éclat et le charme [2]. Il est permis de se demander si, et dans quelle mesure, la licence poétique a ici conduit le romancier au delà des bornes de la vérité rigoureuse, et si la prospérité de cette ville ne reposait pas, et jusqu'à quel point, sur des éléments de mauvais aloi. Ce qui est, en revanche, nettement constaté, c'est la splendeur nouvelle d'une ville des montagnes de la Phocide, Tithora ou Tithorea. Cette ville, en effet, — dont l'ancien nom était Néon; celui de Tithora appartenait à l'origine au sommet du Parnasse dominant immédiatement la ville et peut-être à tout le district environnant, et le nom de la montagne ne fut adopté pour la ville qu'après le rétablissement de celle-ci à la suite de la terrible « Guerre sainte » — cette ville, disons-nous, occupant une forte et majestueuse position dans la vallée du haut Céphise, sur le torrent du Cachalès, ne parvint, d'après les indications positives de Plutarque [3], à une véritable prospérité que pendant l'époque impériale, tandis que, encore du temps de Sulla, elle n'était guère qu'une place forte purement militaire. L'émigration des populations rurales, affluant à la ville, contribua-t-elle à ce résultat? c'est ce qu'on ne saurait décider. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au IIe siècle après J.-C., Tithora possédait un territoire d'une étendue considérable; on y cultivait des fruits exquis; on

[1]) Cf. LUCIAN., *Navig. s. Vot.*, 1. 9.
[2]) APUL., *Metamorph.*, I, 5, 26, p. 30; 25, 78, p. 70. II, 19, 138 et 139, p. 120 sqq. III, 11, 193.
[3]) PLUTARCH., *Sulla*, 15.

y récoltait notamment une huile d'une qualité absolument supérieure et on y fabriquait des onguents très en vogue même à la cour romaine. D'après les indications de Pausanias, qui sont tout à fait d'accord avec les renseignements de Plutarque, Tithorea était, notamment dans le Ier siècle après J-C., en pleine prospérité; mais, cette ville a dû, vers la fin du même siècle, être à une certaine époque cruellement éprouvée, sans que nous sachions si ce fut par un tremblement de terre ou par des calamités analogues[1]. Néanmoins, Tithorea continua sans doute d'être, pendant tout le IIe siècle, une ville de province florissante et vivante. Pausanias y trouva, outre un théâtre et une agora d'ancienne construction, un magnifique temple d'Athênê, et, sur le territoire de la ville, un temple d'Asclépios Archagétas qui était, dans toute la région de la Phocide, en grande vénération. Plus fameux encore était alors le temple d'Isis, également situé près de Tithorea, temple particulièrement sacré, dans le voisinage duquel — se reliant intimement aux grandes fêtes célébrées en l'honneur de la déesse — se tenaient deux fois par an, au printemps et en automne, des foires très importantes[2].

Étant donné l'état de choses que nous avons dépeint jusqu'ici, les Grecs d'Achaïe profitèrent en tout cas d'un genre de relations qui n'avait pas cessé d'amener dans leur pays des flots d'argent comptant : c'était la circulation de cette nombreuse élite d'étrangers des provinces romaines comme des provinces hellénistiques de l'empire, notamment de Rome et de l'Italie, qui, les uns pour leurs études, les autres à raison de l'intérêt et des charmes naturels du pays, ou pour chercher la santé dans les bains de la Grèce, ou attirés par les

1) Dans Pausan., X, 32, 6, le célèbre voyageur raconte : γενεᾷ δὲ ᾗ με γένεσθαι μιᾷ πρότερον ἐς τὸ χεῖρον ἔτρεψεν ὁ δαίμων τὰ ἐν τῇ Τιθορέᾳ.

2) Cf. Paus., X, 32, 6-11. Plut., *Quæst. Symp.*, II, 6, 1; cf. aussi Ulrichs, *Topographie und Inschriften von Tithorea* dans le *Rhein. Mus.*, N. F. II, p. 544-560; (ces inscriptions citent différents noms identiques à ceux d'amis et de contemporains de Plutarque; cependant nous n'avons pas encore là un motif suffisant pour transporter à Tithorea les personnages désignés plus haut, p. 172 et suiv. comme étant de Chéronée). Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, I, p. 166 sqq. (Ruines considérables de Tithorea près de la Velitza d'aujourd'hui). Ross, *Archäolog. Aufs*, I, p. 237.

jeux solennels, les chefs-d'œuvre artistiques et la gloire historique de la Grèce, faisaient en foule, comme autrefois, un séjour passager en Achaïe. La Grèce était, en effet, dans les deux premiers siècles de l'époque impériale, comme l'Asie-Mineure et l'Égypte, un des buts principaux de la grande masse de ceux qu'on pourrait proprement appeler les « touristes » de l'époque[1]. Nous aurons à reparler plus tard, avec beaucoup de détails, de l'université d'Athènes. Mentionnons par contre ici les nombreux voyageurs, de langue latine et grecque notamment, qui, comme cela avait été si fréquent déjà dans les derniers temps de la République, comme l'avait fait en son temps Germanicus, se répandaient d'année en année sur toutes les parties de la vieille terre des Hellènes. C'était sans doute le plus petit nombre qu'attirait jusque dans l'intérieur le charme éternel des paysages, lorsque ceux-ci

[1]) Plin., *Epist.*, VIII, 20, 2. Nous croyons devoir renvoyer ici aux renseignements intéressants donnés par Friedländer, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, II, p. 12 et suiv., sur le mode et la rapidité des voyages de mer. La grande ligne de Putéoli à Alexandrie touchait à la Crète et à l'île de Cypre [Friedl., p. 67]. En ce qui concerne la Grèce, la mer était à cette époque, comme de tout temps, l'élément de la vie. On faisait le voyage de Brundisium à Corcyre ou à Dyrrachion, aller et retour, en un seul jour, quand le temps était beau et le vent favorable ; par un temps orageux (cf. Gell., *N. A.* XIX, 1), la traversée durait naturellement plus longtemps. Une ligne régulière allait de la Sicile par la haute mer à l'antique et célèbre port de Cyllène en Élide (Pausan., VI, 26, 3) ; on pouvait y arriver de Syracuse en six jours. Philostr., *Vit. Apollon. Tyan.*, VIII, 15 init. Par un très bon vent, il ne fallait guère que cinq jours de Corinthe à Putéoli. Philostrat., VII, 10. (Traversées de nuit dans les mers de la Grèce, Philostrat., VII, 10. Gell. *N. A.*, II, 21.) Dans les voyages d'Italie à destination de la mer Égée, de l'Attique et de l'Asie-Mineure, on avait coutume, quand on ne voulait pas faire le tour du Péloponnèse et doubler le cap Malée (que cependant le marchand Flavius Zeuxis d'Hiérapolis en Phrygie doubla 72 fois, v. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. III, n° 3920. Friedl., p. 30, note 4), de débarquer à Léchæon, de traverser l'isthme à pied ou en voiture et de se rembarquer ensuite à Cenchrées (où, par exemple, Ovide fréta un vaisseau à lui pour le conduire à Tomes, *Trist.*, I, 11) ; cf. Propert., III, 21, 19. Philo, *In Flaccum*, p. 539 M. On n'entreprenait qu'à regret le voyage par mer dans l'arrière-saison, époque à laquelle il était très désagréable ; cf. Aristid., *Or.* XXIV, p. 305 sqq. (ed. Jebb) ; 305 sq. p. 481 sqq. (ed. Dindorf, vol. I.) cf. Masson, *Coll. Hist.* (ed. Dindorf), III, p. LXI. Friedländer, *op. cit.*, p. 14, 3. Mais le voyage par terre, à travers la Macédoine et la Thrace, était également très pénible; cf. Ovid., *Trist.*, I, 10. *Epp.* IV, 15, 14. Aristid., *ibid.* Masson, *ibid.*, p. LIII.

n'étaient pas à la mode de toute antiquité, comme la fameuse vallée de Tempé ou les environs de Delphes avec l'antre de Corycie au pied du Parnasse, ou lorsqu'ils n'étaient pas situés sur la grande route. Ceux d'entre les Romains qui goûtaient de préférence le charme des paysages grecs étaient en général fixés eux-mêmes dans la province; ils y possédaient une villa, de préférence sur le bord de la mer[1], dont la beauté majestueuse les aptivait toujours le plus puissamment. Plus restreint encore a dû être le nombre des voyageurs qui, comme Dion Chrysostome, ne dédaignaient pas de pénétrer plus avant, jusque dans les cantons écartés, dans les régions montagneuses et boisées (v. plus bas), et d'apprendre à connaître, à côté des citadins d'une si haute culture et moralement descendus si bas, les naïfs habitants cachés dans les forêts et leur état social[2]. D'ailleurs, dès que ces voyageurs ne venaient pas en Grèce pour les jeux solennels et pour leurs études, il n'y avait, en général, parmi eux qu'une minorité qui se préoccupât vivement du présent de la Grèce. Mais, dans cet ordre d'idées, ce qui attirait le plus grand nombre d'étrangers, c'était surtout les établissements grecs destinés aux malades.

Parmi ces établissements, la plus haute réputation, chez les Romains comme ailleurs, était acquise au sanctuaire d'Asclépios à Épidaure, dans le Péloponnèse, qui jouissait d'une antique célébrité. A quelques lieues de cette ville (deux lieues et

[1]) Cf. ci-dessus, chap. I, p. 46,2, et voy. les observations générales de Friedländer, *Darstell.*, II, p. 110-113. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 83 sqq. Sur le sens de la nature dans l'antiquité, d'une manière générale, cf. Friedländer, p. 104 sqq. Sur Tempé, voy. encore Plin., *N. H.*, IV, 8 (15), 31. Sur l'antre de Corycie, voy. Plutarch., *De Pyth. oracul.*, 1. Pausan., X, 32, 2. Arbres célèbres et vénérés pour leur haute antiquité: le platane Ménélaïs sur les bords d'une source près Caphyæ en Arcadie, planté, disait-on, par Ménélas lors de son départ pour Troie. Puis l'antique saule du sanctuaire de Hêra à Samos; le chêne de Dodone; les oliviers de Délos (où il y avait aussi un palmier) et de l'acropole d'Athènes. Pausan., VIII, 23, 3 et 4. Cf. Cic., *De legg.*, I, 1. Plin., *N. H.*, XVI, 44 (88 et 89), 238 et 241, où il est aussi fait mention d'un platane d'Agamemnon à Delphes, et de l'olivier d'Héraclès à Olympie. Sur le platane gigantesque près de Gortyne en Crète, voy. Plin., *N. H.*, XII, 1, (5), 11; sur le pin gigantesque du mont Ida, v. Strabon, XIII, 1, 44. p. 899 (603).

[2]) Cf. Dio Chrysost., (ed. Morell.) *Orat.*, I, p. 11. *Orat.*, VII, p. 98 sqq.

demie du petit village actuel d'Épidaure), entre les premières hauteurs de la partie méridionale du mont Arachnæon, se trouvait le vallon boisé consacré à Asclépios et dont l'isolement naturel était encore complété par des murs. Ce plateau, entouré d'une ceinture de montagnes, appelé encore aujourd'hui par le peuple de cette contrée « hiéron », était alors un des sites les plus charmants de la Grèce ; on y était aussi attiré par l'élégance des temples et des édifices destinés pour les fêtes, tandis que les jardins sacrés s'élevaient sur les hauteurs boisées. Les nombreuses déprédations que ce sanctuaire avait subies dans les dernières générations de la République, puis de nouveau du fait de Néron[1], « n'avaient rien enlevé à sa puissance d'attraction. Un beau jardin et un riche musée artistique, rempli de monuments sans nombre de toute la série des siècles pendant lesquels tout ce qui avait besoin d'aide avait été attiré, de toutes les parties du monde connu, par la célébrité du dieu d'Épidaure et la réputation des prêtres du lieu, la grande expérience par eux acquise dans l'art de soigner les malades et de les guérir, perpétuée par la tradition orale et par des observations recueillies avec soin » : tel était ce vénérable Asclépieon, tel il continua de fleurir. Et même ce fut précisément dans l'époque impériale qu'il acquit une nouvelle et haute importance; il fut alors un centre religieux du monde gréco-romain. Dans cette station célèbre, le terrain formant proprement le téménos du temple était spécialement consacré. Les vestiges, en partie encore clairement reconnaissables, d'anciens murs montrent que cet enclos sacré comprenait toute la largeur de la partie supérieure orientale de la vallée. « C'est dans ses limites que s'étendait le bois touffu, sous les ombrages duquel les baigneurs se promenaient et les compagnies s'installaient pour les fêtes. C'est dans ce bois que se trouvaient disséminés les bâtiments affectés au culte et aux soins médicaux; la masse des ruines montre de quelle manière grandiose ils étaient établis ». Elle permet notamment de constater que les bains froids formaient un élément important de la méthode

[1]) Dio Chrysost. (ed. Morell.) *Or.* XXXI, p. 356 *a*.

curative d'Épidaure. Au centre du sanctuaire, dans le temple d'Asclépios, on pouvait, au temps d'Hadrien, voir encore bien conservée la statue du dieu, en or et ivoire, œuvre de Thrasymède de Paros. Entre ce temple et ce qu'on appelait le Tholos de Polyclète, édifice circulaire en marbre, « était l'endroit où dormaient ceux qui venaient chercher du soulagement, pour obtenir en rêve, du dieu dont ils étaient proches, la révélation de leur guérison. Dans le même endroit se trouvaient les curieuses stèles de pierre sur lesquelles étaient inscrits, en dialecte dorien, les noms de tous les malades, hommes et femmes, guéris dans le sanctuaire, l'indication de leurs maladies et du traitement employé. Pausanias — qui décrit aussi, en détail, les établissements situés en dehors du sol consacré, notamment le « théâtre, construit dans une profonde échancrure de la montagne sur la lisière sud-est de la vallée, ouvrant sur le nord », vaste et magnifique édifice, chef-d'œuvre de Polyclète, dont il reste encore aujourd'hui des ruines imposantes, puis le Stade (situé à l'ouest, sous la terrasse du temple) et la fontaine voisine, remarquable par un toit que supportaient des colonnes et par d'autres ornements — Pausanias, dis-je, a vu six de ces stèles, qui subsistaient encore de son temps. « Isolée des autres s'élevait la colonne antique qui rappelait Hippolyte, et Asclépios le réveillant du sommeil de la mort ». Ces bains étaient très fréquentés, et la ville voisine d'Épidaure, entraînée, elle aussi, dans la décadence universelle de la Grèce, leur dut par suite la plus grande partie du bien-être et de l'industrie qui continuèrent de subsister dans son sein, jusqu'à un certain degré, pendant les premiers siècles de l'époque impériale[1].

D'autres bains, également très en vogue, étaient ceux d'Ædepse dans l'Eubée, déjà visités par Sulla. Ædepse devait sa réputation, déjà solidement établie du temps d'Antigone Gonatas[2], d'abord, à la vertu curative très renommée de ses

[1]) Cf. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 418-423. 427. 573 (en grande partie d'après Pausan., II, 27). Cf. Strabon, VIII, 6, 15 (374) p. 575, et ci-après, notre chap. III (histoire du premier Antonin).

[2]) Athen., III, 1, 3, p. 73 *c*.

sources sulfureuses chaudes, « des bains d'Héraclès » ; ces sources jaillissaient du fond de deux ravins, situés près de la vieille ville, entre de vertes collines ; le volume d'eau en était énorme et la puissance de jaillissement peu commune. Ce lieu était ainsi tout naturellement indiqué pour devenir une station de bains[1]. Sulla, comme nous l'avons dit (t. I, p. 358), avait jadis visité cette station pour y rétablir sa santé ; il s'y était, du temps de Plutarque, développé un luxe grandiose, et, dans certaines circonstances, la haute société grecque put s'occuper avec une véritable passion de la prospérité de cet établissement[2]. Toutefois, l'attrait d'Ædepse ne consistait pas seulement dans l'action salutaire de ses eaux thermales, ou dans sa ravissante situation sur le bord de la mer, au milieu d'un riant paysage ; les spéculateurs y avaient créé, pendant l'époque impériale, de nombreux hôtels, de vastes habitations privées, avec des portiques et des galeries, des bassins pour les bains. Ceux que des souffrances corporelles ne tenaient pas captifs auprès des sources pouvaient entreprendre, par terre et par eau, les plus délicieuses excursions. Quant aux jouissances matérielles, on y avait aussi très heureusement pourvu. La mer fournissait les poissons les plus savoureux, les environs le plus beau gibier et d'excellente volaille pour les festins que l'on organisait de préférence sur la plage, afin de jouir de la fraîcheur de la mer. C'est ainsi qu'Ædepse était devenue, à cette époque, une résidence de plaisir, en vogue parmi tous les Hellènes aisés, et fourmillait de baigneurs, notamment dans la « saison » proprement dite, dans la dernière moitié du printemps[3]. Ædepse représentait, à cette époque, pour l'Achaïe, à peu près ce que Baïes était pour l'Italie. Seulement, les allures de la société n'y offraient en aucune façon ce caractère de raffinement dans la sensualité et la volupté, et de frivolité licencieuse dans les rapports des deux sexes, qui existait dans la ville de bains italienne. Loin de là, le Grec bien élevé préférait, en définitive, dans ses bains d'Ædepse, les distractions décentes,

[1]) Cf. Plin., *N. H.*, XXXI, 2, (20), 29. Strabon, X, 1, 9. p. 686 (447).
[2]) Plutarch., *De fraterno amore*, 17.
[3]) Plut., *ibid.* et *Quæst. Symp.*, IV, 4, 1-3.

et se plaisait notamment aux jouissances d'agréables relations de société, et au commerce facile, stimulant l'intelligence et plein d'une spirituelle animation, avec un entourage éclairé. Le bon Plutarque nous dépeint, avec une complaisance marquée, les relations qu'il avait à Ædepse avec ses compagnons d'alors dans cette station, avec Polycrate, avec Symmaque de Nicopolis, avec le médecin Zénon, avec son beau-frère Craton et son frère Lamprias, et en particulier avec Callistrate, le riche et aimable sophiste, universellement populaire, qui avait l'habitude de venir régulièrement chaque été chercher la fraîcheur à Ædepse, où il se plaisait à offrir à un nombreux public la large hospitalité des vieilles mœurs attiques, et à provoquer des conversations où se développaient toutes les richesses de l'esprit [1]. Les sources sulfureuses d'Ædepse sont encore aujourd'hui connues et utilisées. Il y a environ vingt-cinq ans, la masse énorme de résidus calcaires [2], de couleur jaunâtre, qu'elles déposaient avait formé comme une éminence de près d'un kilomètre de longueur et haute de plus de cent pieds, qui s'était étendue transversalement devant les ravins dont nous avons parlé, et qui entourait les sources d'une sorte de digue s'élevant sans cesse. C'est sous cette éminence que, dans une région sauvage et désolée, sont enfouies les ruines de l'antique cité.

Des sources chaudes du même genre jaillissaient aussi, comme on le sait, sur le continent situé en face, dans le fameux défilé des Thermopyles. Ces eaux thermales, consacrées à Héraclès [3], étaient également employées pour des bains et partagées à cette fin en deux bassins, un pour les hommes et un pour les femmes [4]. On a utilisé déjà également, dans l'antiquité, la vertu curative des sources sulfureuses chaudes

[1]) Plut., *Quæst. Sympos.*, IV, 4. 5. 6.

[2]) Plin., *N. H.*, XXXI, 2 (20), 29. Ross, *Griechische Königsreisen*, II, 53-56. *Ausland*, 1866, n° 2, p. 48. Fiedler, *Reise in Griechenland*, I, p. 487.

[3]) Sur Héraclès considéré comme dieu des bains, v. aussi *Rhein. Mus.*, II, p. 291.

[4]) Ross et Fiedler, *op. cit.* Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, I, p. 93, et spécialement pour cette époque : Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5, p. 551.

d'Hypata (une des villes dans le voisinage desquelles croissait beaucoup d'ellébore) : ces sources sont, sans doute, la continuation de celles des Thermopyles ; elles arrivent près de la localité appelée aujourd'hui Patradjik, dans un bassin dont le bord s'élève constamment par suite du dépôt de substances pierreuses, friables et de couleur jaune. L'eau de ces sources sert pour les bains ; elle se boit également, et on en use contre les maladies de la peau et les affections du bas-ventre[1]. Beaucoup de malades se rendaient aussi à Anticyre, sur le golfe Crisaïque, où ils trouvaient des remèdes, naturels ou préparés, d'une singulière puissance ; on rencontrait, il est vrai, auprès de la ville homonyme située au pied de l'Œta, de l'ellébore de meilleure qualité, mais cette plante était mieux préparée à Anticyre en Phocide[2]. Il existait encore des bains très renommés au centre de la province d'Achaïe, dans les environs de Corinthe, sa capitale ; nous apprenons par Pausanias que, près du port de Cenchrées (sur une chaîne de hauteurs, à une demi-lieue au sud-ouest de Cenchrées), jaillissaient (dans la contrée appelée aujourd'hui Mylos) des sources chaudes qui étaient utilisées comme eaux médicinales, sous le nom de « bains d'Hélène [3] ». Enfin, bornons-nous à rappeler en quelques mots que, à côté des établissements médicaux depuis longtemps fréquentés, habituellement rattachés aux temples d'Asclépios (v. plus haut, p. 174), et à côté desquels nous ne nommerons que l'établissement et les bains du temple d'Amphiaraos à Oropos, il existait encore, notamment dans le Péloponnèse, un très grand nombre d'eaux thermales moins importantes ; elles n'avaient guère qu'une réputation locale, et nous ne citerons dans le nombre, comme étant intéressantes par leur situation et d'autres circonstances locales, que les eaux thermales sulfureuses de Méthana et les bains romains sur la côte d'Achaïe, sur la route de

[1]) Bursian, *Geogr. v. Griechenl.*, I, p. 89. Ellébore à Hypata : Plin., *H. N.*, XXV, 5 (21), 49.

[2]) Cf. Plin., *N. H.*, XXV, 5 (21), 52. Strab., IX, 3, 3 fin. p. 640 (418). Paus., X, 36, 4 init., Suet., *Calig.*, 29. Bursian, *op. cit.*, p. 183. Friedl., II, p. 39.

[3]) Paus., II, 2, 3. Curtius, *Pelop.*, I, p. 43 ; II, p. 538.

Corinthe à Patræ[1]. Mentionnons encore, pour terminer, les sources chaudes de Pergame, dans l'Asie grecque, qui, notamment dans l'été, attiraient une nombreuse clientèle[2].

D'autre part, parmi les voyageurs étrangers qui venaient prendre les bains, beaucoup avaient sans doute un autre but, dans lequel ils se rencontraient avec la foule des « touristes » ordinaires, auxquels il est bien certain que la Grèce offrait en tout genre une inépuisable matière de précieuses jouissances et de plaisirs intellectuels. Les esprits cultivés, tant parmi les Romains que parmi les Grecs, se rencontraient partout pour s'intéresser également aux monuments historiques de tout genre ainsi qu'aux trésors artistiques dont la quantité était toujours innombrable dans les diverses contrées de la Grèce. Ordinairement, la première visite du voyageur étranger était de préférence pour les temples. Ces sanctuaires imposaient ordinairement par leur grandeur et leur beauté architecturale, par leur réputation d'antiquité et de sainteté, et souvent aussi encore — en dépit des déprédations qui avaient enlevé à l'Achaïe et à l'Asie tant de chefs-d'œuvre depuis

[1]) Sur Oropos, voy. Bursian, *op. cit.*, p. 221. *Philologus*, XXIII, p. 236, lig. 5. Asclépiéon à Gortyne en Arcadie : Curtius, *Pelop.*, I, p. 351 ; le Cyros au pied du Mysæon près de Pellène en Achaïe (p. 484), près Corone (II, 167. Cf. p. 251. 286. 294). Sur Méthana, voy. Curtius, *Pelop.*, I, p. 42 sqq., II, p. 442 sqq. Pausan., II, 34, 1-2. Sur les ruines des thermes (la source est aujourd'hui disparue) de Loutro, près de la Vlogoka d'aujourd'hui, voy. Curtius, *Pelop.*, I, p. 43. Ruines de bains romains près de Gortyne et de Mélæneæ en Arcadie, *op. cit.*, p. 536. Sur les thermes voisins de Loutron en Achaïe, entre la rivière Crios et le territoire d'Ægire, p. 485. 495. (Curtius nomme encore entre autres [*Pelop.*, I, p. 43. 57], sur l'isthme, la source d'eau chaude de Therma [II, p. 545], aujourd'hui Loutraki, la solfatare moderne de Sousaki [près de Calamaki] ; la source Olympias, aujourd'hui disparue [Paus., VIII, 29, 1] près de Trapézonte et de Bathos sur l'Alphée (sont également disparues aujourd'hui les sources d'eau chaude qui existaient à douze stades au-dessus de Phigalie ; les sources sulfureuses [II, 72] voisines d'Héraclée en Élide, et récemment celles de la presqu'île de Catakolo, à l'ouest de Pyrgos). De plus, les bains de boue et les bains sulfureux près de Samicon en Triphylie (*Pelop.*, II, p. 80 sqq.). Bains du Pamisos (p. 155).

[2]) Aristid., (éd. Jebb.) *Orat.*, XXVII, p. 350. *Orat.*, XXIV, p. 306 (éd. Dind., vol. I, p. 537. 483). Magnificence des bains existant également a Lesbos, près des sources de Sarloutza ou Thermi ; voy. Conze, *Reise auf der Insel Lesbos*, p. 16 sqq. Sur les eaux sodiques et magnésiques de Cythnos, voy. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, II, p. 474.

l'époque de Mummius jusqu'à Néron — par la richesse de leur décoration intérieure et l'abondance des productions des arts plastiques qui y étaient réunies. De plus, ils étaient souvent entourés de parcs bien entretenus et de gracieux bocages[1], et aux œuvres d'art, aux offrandes votives des époques les plus diverses exposées dans les parcs comme dans les édifices, se joignait encore fréquemment, pour achever de donner aux temples le caractère de musées, une collection de curiosités et de raretés de différents genres appartenant notamment au domaine des sciences naturelles[2]. C'est ainsi (comme nous le verrons plus loin) que l'empereur Hadrien fit conserver un serpent indien dans le temple de Zeus Olympien qu'il avait achevé à Athènes[3]; c'est ainsi que le temple d'Asclépios à Sicyone possédait une côte de baleine[4], qu'on prétendait avoir dans le temple d'Héraclès à Érythræ des cornes de fourmis indiennes[5], et que, dans une foule de temples grecs, on faisait voir des noix indiennes (probablement des noix de coco)[6]. En outre, on trouvait dans ces sanctuaires des travaux de diverses sortes, d'une ingénieuse fabrication. On possédait à Smyrne un miroir qui renvoyait des images grimaçantes[7]; Pausanias trouva dans le temple d'Apollon à Gryneion des cottes d'armes de lin[8] et, par contre, dans le temple d'Asclépios à Athènes[9], une cuirasse sarmate fabriquée avec de la corne de cheval. Le temple de Delphes possédait un davier en plomb[10].

1) Cf. aussi tome I, p. 455,6. Sur Délos, voy. Ovid., *Metam.*, XIII, 630; sur le parc situé près du temple d'Aphrodite à Cnide, voy. Lucian., *Amor.*, 12. 18; près du temple d'Apollon à Gryneion, Pausan., I, 21, 9. Strabon, VIII, 3, 12; près du temple de Poseidon à Ténos, Strab., X, 5, 11, p. 747 (487); près du temple des Branchides à Milet, Strab., XVI, 1, 5, p. 941 (634). Ortygie près Ephèse, Strab., XIV, 1, 20. Artemidor., IV, 83, p. 250.

2) Cf. d'une manière générale Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 92 sqq.

3) Dio Cass., LXIX, 16 init.

4) Pausan. II, 10, 2. Même indication, en ce qui concerne Corinthe, dans Ampelius, *Lib. memor.*, 8, 8.

5) Plin., *N. H.*, XI, 31 (36), 111.

6) Philostrat., *Vit. Apollon.*, III, 5.

7) Plin., *N. H.*, XXXIII, 9 (45), 129.

8) Pausan., I, 21, 9.

9) Pausan., I, 21, 7.

10) Coel. Aurelian., *Morb. chron.*, II, 4 (*Art. med. princ.*, éd. Haller, XI, p. 135).

Les voyageurs dont l'intérêt se portait moins sur le présent[1] que sur les traditions mythologiques et historiques du monde grec trouvaient également dans les temples grecs ou dans leur voisinage de nombreuses reliques de toutes les époques, conservées avec amour. Il est véritablement prodigieux de penser que l'on montra plus tard à Pausanias, dans un de ses voyages, sur le bord d'un torrent près de Panope en Phocide, deux énormes pierres qui passaient dans le pays pour les débris de l'argile avec laquelle Prométhée avait, dit-on, modelé ses hommes ; le naïf voyageur fut assez complaisant pour trouver aussi, de son côté, que ces pierres sentaient la peau humaine[2]. Les reliques de l'époque héroïque étaient plus riches et très populaires. Nous avons raconté précédemment qu'Auguste fit enlever du temple d'Athênê Alea à Tégée et transporter à Rome les dents du sanglier de Calydon[3]. On montrait encore entre autres, en plusieurs endroits, ce qui est bien caractéristique, l'œuf de Léda ; un exemplaire de cette relique (probablement un œuf d'autruche) était appendu, enveloppé de bandelettes qui le retenaient au plafond[4], dans le sanctuaire des filles de Leucippe, Phœbé et Hilaeira, à Sparte. A Lindos, on montrait dans le temple d'Athênê une coupe d'électron, offrande votive d'Hélène et qui était, disait-on, la mesure de son sein[5]. Dans un temple d'Apollon, sur l'agora de Sicyone, on exhibait le bouclier et le glaive d'Agamemnon, le manteau de guerre et l'armure d'Ulysse, l'arc et les flèches de Teucer, la toile de Pénélope, le vêtement d'un des prétendants, sans compter une cassette d'Adraste ; on montrait même les avirons et le gouvernail des Argonautes, la chaudière dans laquelle avaient bouilli les membres du vieux Pélias, un

[1]) Il faut remarquer aussi les voyageurs qui, comme le grammairien Protogène de Tarse, firent le voyage de Grèce pour des motifs où l'esthétique se mêlait à une sensualité frivole (Plut., *Amator.*, 3 fin.), ou l'interprète de songes, Artémidore de Daldis, qui fit, dans l'intérêt de sa « science », à l'époque d'Hadrien et des Antonins, beaucoup de voyages, et visita ainsi la Grèce (Artemidor., *Onirocrit.*, I, proœm., p. 3).

[2]) Pausan., X, 4, 3.

[3]) Tome I, p. 467.

[4]) Pausan., III, 16, 1, 2. Cf. Friedlænder, II, p. 95. Lobeck, *Aglaophamus*, p. 50 sqq., adn.

[5]) Plin., *N. H.*, XXXIII, 4 (23), 81.

morceau de la peau de Marsyas, les plus anciens caractères de Palamède, et jusqu'à des débris de la pierre avec laquelle Athênê avait donné son suffrage dans le procès d'Oreste [1]. Dans le temple d'Athênê Poliade sur l'acropole d'Athènes, on montrait une vieille chaise qui pouvait se replier; c'était, assurait-on, l'ouvrage de Dédale [2]. On dit que dans le même sanctuaire se trouvait, sur un bouclier, un portrait de cet artiste [3]. A Chéronée, on présenta à Pausanias ce qu'on appelait le sceptre d'Agamemnon, que Héphæstos avait fabriqué pour Zeus, mais que Zeus avait, disait-on, abandonné à Hermès; d'après la tradition, il avait passé de Hermès à Pélops, puis à Atrée et Thyeste, enfin à l'illustre chef des guerriers achéens [4]. Dans l'île d'Eubée, on montrait encore au temps de Justinien un vaisseau que, disait-on, Agamemnon avait, à Géreste, lors de l'expédition contre Troie, consacré à Artémis [5], et à Cassiope, dans l'île de Corcyre [6], on prétendait posséder encore pétrifié le navire sur lequel les Phéniciens avaient conduit Ulysse rentrant dans sa patrie de Schéria à Ithaque.

Les débris du passé réellement historique avaient naturellement plus de valeur. Du temps de Vespasien et de Mucien, on montrait encore dans le temple d'Athênê à Lindos, dans l'île de Rhodes, la cuirasse de lin qu'autrefois le pharaon Amasis d'Égypte y avait consacrée et dans laquelle chaque écheveau se composait de 360 fils; seulement, il est vrai que, à force d'avoir été touchée pendant toute une suite de siècles, la plus grande partie en avait disparu [7]. Dans l'acropole d'Athènes, dans le temple d'Athênê Poliade, Pausanias vit

1) AMPELIUS, *Lib. memor.*, 8, 5. Cf. PAUSAN., II, 7, 7 et 8. En Épire, on montrait un pont avec une double rangée de colonnes, que Médée avait fait construire (AMPEL., *ibid.*, 8, 3).

2) PAUSAN., I, 27, 1.

3) AMPEL., *ibid.*, 8, 10.

4) PAUSAN., IX, 40, 6.

5) PROCOP., *Bell. Goth.*, IV, 22 s. fin.

6) PROCOP., *ibid.*

7) HERODOT., III, 47 fin. PLIN., *Hist. Nat.*, XIX, 1 (2), 12. Par contre, le temple de la Concorde à Rome prétendait posséder l'anneau bien connu du célèbre contemporain d'Amasis, Polycrate de Samos (une sardoine-onyx). PLIN., *N. H.*, XXXVII, 1 (2), 3 et 4.

encore la cuirasse du chef de la cavalerie perse Masistios, tombé à Platée; par contre, il révoque en doute l'authenticité du sabre de Mardonios, qu'on y montrait également[1]. On conservait encore à Sparte, du temps de Plutarque, la lance du roi Agésilas II[2]; et Pausanias trouva dans le temple d'Asclépios, à Gortyne en Arcadie, une cuirasse et le fer d'une lance que, d'après la tradition des habitants, Alexandre le Grand avait portée et qu'il était venu, disait-on, consacrer à Asclépios[3]. On montrait, dans les temples de Némée et de Delphes (cf. t. I, p. 327,1), de grandes armes de Mithradate, le terrible roi de Pont[4].

En ce qui concernait non plus les temples, mais les autres endroits consacrés par de grands souvenirs, la prédilection avec laquelle on étudiait la littérature poétique, d'une part, et, d'autre part, l'action des nombreux guides des étrangers (voir plus bas), concouraient à assurer sans conteste le premier rang aux traditions issues du passé légendaire[5]. Tous, Romains et Grecs, se faisaient montrer de préférence d'antiques éboulements que les guides pouvaient présenter comme les restes de la demeure des héroïnes mythologiques, de Sémélé et Harmonia, de Léda, d'Hélène[6]. Pausanias, qui est ici notre guide principal, en particulier pour les derniers temps, raconte qu'on lui montra devant les portes de Thèbes la place où Cadmos sema les dents du dragon, dont surgirent ensuite des hommes tout cuirassés[7]. A Trœzène, sur le territoire consacré à Hippolyte, il trouva le temple d'Aphrodite

[1]) Pausan., I, 27, 1.

[2]) Plutarch., *Agesil.*, 19 fin.

[3]) Pausan., VIII, 28, 1. Curtius, *Pelop.*, I, p. 357.

[4]) Appian., *Mithrid.*, 112.

[5]) Cf. Friedlænder, p. 97 sqq.

[6]) Aristid. Smyrn., *Orat.*, XLIII, p. 549 (éd. Jebb.); éd. Dind., vol. I, p. 797.

[7]) Pausan., IX, 10, 1. D'autres points encore de la Béotie avaient été jadis le théâtre de prodiges : c'est ainsi que le lieu de naissance d'Apollon se trouvait, assurait-on, près de Tégyre, région féconde en légendes (Plut., *Pelopid.*, 16). Dans la région d'Haliarte, on montrait une fontaine où l'on disait que le jeune Dionysos avait été baigné après sa naissance, ainsi que les tombeaux de Rhadamanthe et d'Alcmène (Plut., *Lysand.*, 28).

Catascopia près de la carrière que parcourait Hippolyte ; c'est de là que l'amoureuse Phèdre laissait tomber ses regards, tandis qu'Hippolyte se complaisait aux exercices du corps. C'est là aussi que Pausanias vit un myrte aux feuilles trouées. Phèdre, dans la violence de sa passion, les avait percées avec son épingle à cheveux, lorsqu'elle ne pouvait maîtriser le dépit que lui causaient les dédains d'Hippolyte ; on montrait également en cet endroit son tombeau et le monument ainsi que la maison d'Hippolyte[1]. Dans l'île d'Icos, on visitait le tombeau de Pélée[2]. Les habitants de Salamine connaissaient et montraient sur le rivage de leur île la pierre où le vieux Télamon était assis lorsqu'il suivait du regard le vaisseau de ses fils partant pour la guerre de Troie[3]. A Aulis, on connaissait encore la source sur les rives de laquelle s'élevait le platane où, sous les yeux des Grecs rassemblés pour l'expédition, un serpent dévora le moineau d'Homère avec ses neuf petits ; près de là, dans le temple d'Artémis sur l'autel duquel Iphigénie devait être immolée, on conservait encore du temps de Pausanias un morceau de ce platane, et, sur une colline située dans le voisinage, le seuil d'airain de la tente d'Agamemnon[4]. Nous aurons, dans la section suivante, où nous reviendrons plus en détail sur les voyages de Pausanias, à parler de nouveau et plus à fond de tout cela ; nous ne dirons rien ici du trésor de légendes et de souvenirs réunis dans la région de la Troade[5], et nous nous bornerons à mentionner la fameuse Pyra, la place où, sur le mont Œta, Héraclès s'était, disait-on, livré aux flammes, et où déjà le général romain M'. Acilius Glabrio offrit des sacrifices, en l'an 191 av. J.-C., avant son expédition de Naupacte[6], et également le rocher non moins fameux de l'île de Leucade, du haut duquel la poétesse Sapho s'était précipitée dans les flots[7].

D'autre part, les souvenirs réellement historiques mainte-

[1]) Pausan., II, 32, 3. Cf. I, 22, 2. Curtius, *Pelop.*, II, p. 435 sqq.
[2]) Ross, *Griech. Königsreisen*, II, p. 41.
[3]) Pausan., I, 35, 2.
[4]) Pausan., IX, 19, 5.
[5]) Sur cette contrée, voy. Friedlænder, II, p. 60 sqq.
[6]) Liv., XXXVI, 30.
[7]) Ampelius, *Lib. memor.*, 8, 4.

naient aussi leurs droits. Des historiens comme le vieux et digne Plutarque étaient amenés, par la nature même de tous leurs travaux, à accorder aux endroits qui avaient été le théâtre des grands événements de leur histoire nationale la plus forte part de leur attention. Pausanias, dont nous avons si souvent parlé, visita avec une pieuse émotion tous les lieux mémorables de ce pays, qui lui était à bon droit si cher. Toutefois, d'une manière générale, c'était seulement sur les points culminants de l'histoire grecque que se portait l'intérêt des touristes étrangers. La vigoureuse et féconde époque qui s'écoule entre Lycurgue et Clisthène était déjà alors, suivant toutes les apparences, traitée à ce point de vue avec une certaine défaveur. En revanche, les voyageurs qui avaient quelque culture visitaient volontiers les tombeaux des Grecs illustres ; on allait en pèlerinage aux champs de bataille et aux lieux de campement des grandes guerres, en particulier de l'époque qu'on a appelée classique, et notamment des guerres contre les Perses [1]. L'empereur Hadrien (v. plus bas) visita en Arcadie la place où Épaminondas avait trouvé la mort; il alla aussi en Phrygie, dans la petite ville de Mélissa, où jadis l'Athénien Alcibiade avait été assassiné ; il y fit ériger à ce capitaine de l'ancien temps une statue en marbre de Paros, sur le tertre qui recouvrait son tombeau, et voulut que chaque année de splendides sacrifices rappelassent sa mémoire [2]. Arrien visita, comme avant lui Hadrien, la hauteur située près de Trapézonte, où Xénophon et les Dix-Mille avaient pour la première fois aperçu la mer Noire, et remplaça par des autels de marbre les antiques monuments en pierre brute qui s'élevaient à cette place [3]. Parmi les souvenirs d'une époque plus récente, on entourait alors d'une sollicitude toute particulière ceux d'Alexandre le Grand. Du temps de Plutarque, on veillait encore à la conservation du magnifique chêne d'Alexandre, sur les bords du Céphise ; c'est sous ce chêne qu'avait été dressée, lors de la bataille de Chéronée,

[1]) Artemidor., *Onirocrit.*, IV, 47. p. 288. Monument de Léonidas et de ses Spartiates aux Thermopyles. Strab., IX, 4, 16, p. 656 (429).

[2]) Athen., XIII, 4 (34), p. 574, f.

[3]) Arrian., *Peripl. ad Hadrian.*, I, 1.

la tente du jeune et vaillant héritier de la couronne de Macédoine ; non loin de là se trouvait le vaste espace consacré à la sépulture des Macédoniens tombés dans cette bataille, qui tient une si grande place dans l'histoire [1]. Quant au lion colossal en marbre gris de Béotie, élevé sans inscription, comme un « monument muet » de l'héroïsme des Grecs, sur le tertre recouvrant la sépulture des Thébains et de leurs alliés, il s'est conservé jusqu'à nos jours [2]. Près de Thèbes, on montra à Pausanias, tout près de la place où Cadmos avait semé les dents du dragon (p. 222), celle où étaient inhumés les citoyens tombés lorsque cette malheureuse ville fut prise d'assaut par Alexandre [3]. Pour ne pas parler des souvenirs d'Alexandre dans l'Orient hellénistique, où le mausolée de ce grand roi, dans la ville égyptienne d'Alexandrie, demeura pendant de longs siècles un lieu sacré entre tous, il y avait aussi, dans l'histoire plus récente de la Grèce, plus d'un point vers lequel se portaient, avec une sympathie empressée, ceux des Grecs tout au moins dont l'esprit était cultivé. La figure de Pyrrhos, le chevaleresque roi d'Épire, ne cessa de captiver les Grecs : Pausanias lut encore, avec un vif intérêt, les inscriptions pleines de fierté dans lesquelles le vaillant héros avait, dans le temple de la déesse thessalienne Athênê Itonia, ainsi qu'à Dodone, consacré les armes des guerriers celtes et macédoniens du Macédonien Antigone Gonatas, par lui battus dans une nouvelle attaque après les malheurs de son retour d'Italie [4]. Et c'est avec émotion qu'il contempla le tombeau de l' « aigle d'Épire » dans le sanctuaire de Dêmêter, à Argos, où ce hardi chevalier avait trouvé une fin déplorable [5]. Le tombeau et l'hêroon de l'illustre fondateur de la Ligue achéenne, l'Arateion de Sicyone, fut encore visité tout au moins par Plutarque

[1]) Plutarch., *Alexand.*, 9.

[2]) Pausan., IX, 40, 5. Cf Strab., IX, 2, 37, p. 634 (414). Ulrichs, *Reisen*, I, p. 160. Göttling, *Ges. Abhandl.*, I, p. 147-149. Schæfer, *Demosthenes*, II, p. 534.

[3]) Pausan., IX, 10, 1.

[4]) Pausan., I, 13, 2. Cf. Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, III, p. 198.

[5]) Pausan., I, 13, 7 ; II, 21, 5. Cf. Droysen, *op. cit.*, p. 210. Schneiderwirth, *Gesch. von Argos*, II, p. 16. 34 sqq.

avec un affectueux enthousiasme; le même écrivain nous raconte, en y trouvant une satisfaction morale, que de son temps la descendance d'Aratos florissait encore en diverses branches à Pellène et à Sicyone (dans cette dernière ville en la personne de Polycrate, citoyen considérable, et de ses fils Polycrate et Pythoclès, pour lesquels Plutarque[1] écrivit la biographie d'Aratos), tandis que la famille de son assassin, l'Antigonide Philippe, s'était depuis longtemps éteinte dans la ruine et la honte. Il ne peut, à la vérité, nous dissimuler que les fêtes, les cérémonies religieuses et les honneurs héroïques établis par les Sicyoniens reconnaissants à la gloire du défunt homme d'État, au jour où leur ville avait été délivrée de la tyrannie (en l'an 251 av. J.-C.) et au jour natal d'Aratos, s'étaient de son temps perdus à quelques vestiges près, et étaient tombés dans l'oubli [2]. Par contre, la ville de Chalcis en Eubée avait maintenu dans tout leur éclat les honneurs et les sacrifices que, dans sa reconnaissance, elle avait institués pour Flamininus, parce que sa puissante intervention avait apaisé le courroux du sévère M'. Acilius Glabrio, lequel avait juré de tirer une terrible vengeance de la défection des Chalcidiens devenus partisans d'Antiochos le Grand dans la guerre de Syrie. Plutarque vit encore les inscriptions par lesquelles le peuple de Chalcis avait à cette époque consacré « à Flamininus et à Héraclès » le gymnase, « à Flamininus et à Apollon » le Delphinion. Du temps de Plutarque encore, le peuple de Chalcis élisait de temps en temps un prêtre de Flamininus, offrait des sacrifices à la mémoire de l'illustre Romain, et entonnait l'hymne qui se terminait par ces paroles: « Nous vénérons la Foi romaine, l'inébranlable gardienne des serments. Chantez, jeunes filles, le grand Zeus et Rome, chantez aussi Titus et la Foi des Romains, secourable Pæan, ô Titus sauveur [3] ! » Par contre, les souvenirs, longtemps

1) Plut., *Arat.*, 1.

2) Plut., *Arat.*, 26. 53. 54 fin. Cf. encore Pausan., II, 8, 1 et 2; 9, 4 et 6. L' « Arateion » s'élevait devant le palais des tyrans Cléon et Nicoclès, que les Sicyoniens, du temps de Pausanias, avaient, par une naïveté piquante, transformé à raison de sa situation imposante en un sanctuaire des empereurs romains (cf. I, p. 483, 3); v. aussi Curtius, *Pelop.*, II, p. 493.

3) Plutarch., *Flaminin.*, 16.

encore entretenus avec amour, du grand Philopœmen (cf. t. I, p. 162 et voy. ci-après, chap. III) n'avaient sans doute plus guère d'intérêt supérieur que pour les Hellènes eux-mêmes, tandis que la mise en scène de la bataille d'Actium, qui appartenait à l'histoire du monde, captivait au même degré, d'une manière permanente, les Romains et les Grecs.

Mais l'intérêt historique et l'intérêt artistique — pour ne pas rentrer encore une fois (cf. t. 1, p. 404) dans l'examen spécial du second, qui trouvait notamment dans les lieux consacrés du pays sa satisfaction la plus complète[1] — ces intérêts se rencontraient de la manière la plus heureuse lorsque le voyageur avide de s'instruire tournait ses regards vers les innombrables statues des hommes illustres de la Grèce, que l'on trouvait encore en tous lieux. Pour ce genre d'études, chaque commune, grande ou petite, du pays hellénique offrait de riches matériaux ; mais celui qui se bornait même à visiter Rhodes, Athènes, Delphes et Olympie pouvait, dans cette forêt de monuments de marbre et d'airain, devant ces innombrables trophées, devant ces pierres, témoignages authentiques d'une époque disparue, faire en quelque sorte passer devant lui l'histoire de ce pays dans un style lapidaire du genre le plus grandiose ; il pouvait aussi étudier la marche de l'histoire grecque depuis l'époque classique de Solon et des héros de Marathon jusqu'à la petite génération contemporaine, qui prodiguait comme par monceaux les statues à des sujets des plus bas placés, et qui en même temps, tantôt faute de ressources et tantôt par une déplorable ineptie, avait bien vite décidé — cela n'arrivait que trop souvent — de consacrer, par un changement d'inscription, à des personnages modernes d'une grandeur absolument contestable les statues des hommes de ses beaux jours.

Le goût des Romains et des hommes des pays hellénistiques pour les voyages se rencontrait d'ailleurs avec celui qui poussait jadis les anciens Hellènes à errer par le monde. Sans parler de ceux qui, natifs de l'Achaïe, continuaient à se

[1]) Voyages de Romains à Cnide dans un but artistique. PLIN., *N. H.*, XXXVI, 5, (4), 20.

rendre par troupes aux endroits où avaient lieu les jeux nationaux depuis longtemps consacrés[1], le nombre de ceux qui, comme Plutarque, faisaient pour des motifs de toutes sortes leurs voyages dans leur propre pays n'a pas dû être sans importance. La richesse de documents que nous devons à Plutarque, les écrits de Lucien et les peintures d'Apulée, dans son *Ane d'or*, nous donnent tout au moins les preuves les plus abondantes d'une circulation extrêmement active, par terre et par eau, dans toutes les parties de l'Achaïe. Il ne manquait pas non plus, dans la mesure où vivait encore chez les Hellènes, en Grèce et au dehors, le vieil esprit de commerce, de hardis navigateurs qui, alors comme depuis les temps des grands Ptolémées, partaient des ports de la mer Rouge pour traverser l'Océan du Sud, à la poursuite des trésors de l'Inde, et visitaient en même temps, dans le Delta de l'Indus, les places où, à l'époque impériale, « on montrait encore des chapelles, des autels, des fondations de camps et des puits, comme souvenirs du séjour de l'armée macédonienne[2] ». D'autres Grecs d'Europe, à l'esprit cultivé, se sont sans doute trouvés parmi les troupes de voyageurs qui recherchaient de leur côté, en Asie et en Égypte, les souvenirs mythologiques et historiques, les chefs-d'œuvre, les charmes du paysage et les endroits dont l'attrait les pouvait captiver. Pour ne pas parler des antiquités bien des fois mentionnées de la région de la Troade, c'étaient notamment Éphèse — alors riche place de commerce, la principale de l'Asie-Mineure occidentale — le « Trésor du pays », la capitale de la province d'Asie, une des plus populeuses et des plus belles cités de l'ancien monde[3], et Smyrne, cette ville splendide dont la main de l'homme avait, non moins qu'une admirable position, formé

[1]) Voyages de Grecs à Olympie dans un but artistique, v. Epictet., *Diss.*, I, 7, 23.

[2]) Cf. Friedlænder, *op. cit.*, p. 99, d'après Hudson, *Geogr. minores. Peripl. mar. Erythr.*, I, p. 24. Cf. aussi plus haut, p. 204, 1. Expéditions commerciales gréco-macédoniennes, sous les premiers Antonins, jusqu'en Chine : v. Friedlænder, p. 33.

[3]) Strabon, XIV, 1, 24 fin. p. 950 (641). Plutarch., *Lysand.*, 3 fin. Aristid., *Or.*, XLII, p. 522 (ed. Jebb.); p. 775, ed. Dindorf, I. Senec., *Epist.*, 102, 21.

la magnificence, et qui fut jusqu'aux dernières années de Marc-Aurèle une des métropoles les plus célèbres de l'Asie [1]. C'étaient notamment ces deux villes que les Grecs et les Romains visitaient avec un égal intérêt.

Quant à l'Égypte, qui, pour l'ancien monde aussi, était le véritable pays des merveilles, elle n'attirait sans doute pas seulement les Romains et les Hellénistiques, tels qu'Apollonios de Tyane (p. 132). Plutarque ne nous parle-t-il pas d'un savant de sa connaissance, le Lacédémonien Cléombrote, homme riche et indépendant, qui, poussé surtout par la curiosité et le désir de s'instruire et de former son esprit, avait fait dans cette région de grands voyages. Cléombrote n'avait pas visité seulement l'Égypte, il avait aussi séjourné chez ces peuplades qu'on appelait les Troglodytes ; il était remonté très haut dans la mer Rouge, et avait enfin rendu également visite à l'oasis et à l'oracle de Jupiter Ammon [2]. Malheureusement, les lauriers de Ctésias empêchaient beaucoup de ces hommes de dormir. Que peut-on penser en effet de ce même Cléombrote, de cet homme pieux et grave, se permettant de raconter devant une réunion d'élite, à Delphes, parmi d'autres choses extraordinaires, qu'il avait trouvé chez les Barbares, sur les bords de la mer Rouge, un prophète, homme d'une grande beauté, possédant plusieurs langues, qui s'était entretenu avec lui dans un élégant dorien, qui connaissait à fond Delphes et la religion grecque, mais qui avait vécu pendant toute l'année au milieu de nymphes et de démons errants et n'avait paru qu'une seule fois sur le rivage pour annoncer l'avenir aux hommes, et en particulier aux princes qui venaient le visiter, ainsi qu'aux conseillers des princes [3] ! Un autre contemporain de Plutarque, le grammairien Démétrios de Tarse, se permit quelque chose de tout à fait semblable ; il avait vécu longtemps en Bretagne et, de retour à Delphes, racontait à ses auditeurs qu'il y avait tout

[1]) STRABON, XIV, 1, 37, p. 956 (646) ; seulement, à l'époque de Strabon, ses rues, à cause du manque de fossés d'écoulement, étaient encore très sales. PHILOSTR., *Vit. Apoll. Tyan.*, IV, 7 init.

[2]) PLUT., *De defect. oracul.*, 2.

[3]) PLUT., *ibid.*, 21.

autour de la Bretagne beaucoup d'îles désertes, dont quelques-unes étaient appelées des noms de certains démons et héros. Kronos, disait-il, était enfermé dans une de ces îles, et y dormait sous la garde de Briarée. Démétrios prétendait même qu'il avait visité une de ces îles sur l'ordre de l'empereur ; mais tout à coup avaient éclaté un orage et une violente tempête, on avait aperçu des signes dans le ciel, et les indigènes avaient dit qu'un des êtres célestes avait disparu [1]. Ce sont sans doute des histoires de marins analogues qui ont également servi de base aux singulières indications contenues dans l'étrange écrit de Plutarque : *Sur le visage qui se voit dans le disque de la lune*, sur de belles et mystérieuses îles habitées par des Grecs dans l'Océan occidental, bien loin à l'ouest de la Bretagne, voisines d'un lointain continent occidental, vaste terre avec des fleuves immenses et fangeux, habitée également sur sa côte par des Grecs ; sur ce continent, ajoute Plutarque, régnaient la religion et les mœurs grecques [2]. Ces récits ont été interprétés de nos jours par un savant plein d'imagination en ce sens que l'on aurait connu à cette époque l'existence du golfe du Mexique, du Delta du Mississipi et de l'île de Cuba. En réalité d'ailleurs, la moitié occidentale de l'empire romain était bien plus rarement visitée par les Grecs et les Hellénistiques pour le seul plaisir de voyager. C'est à Rome que la plupart se rendaient, pour de tout autres motifs, et en général les régions de l'Ouest n'attiraient les voyageurs grecs que lorsqu'ils avaient à y traiter quelque affaire, ou lorsque, comme par exemple Plutarque, ils poursuivaient un but scientifique.

[1]) Plut., *De defect. orac.*, 2 et 18. Prodiges semblables racontés sur la même contrée : v. Plut., *Opp.*, ed. Dübner, vol. V, p. 20 sqq., *fr.* XI, *ex Commentariis in Hesiodum.*

[2]) Plut., *De facie in orbe lunæ*, 26. L'étrange interprétation mentionnée dans le texte qui, par une conséquence naturelle, fait un Américain antique du fabuleux étranger venu d'une de ces îles à Carthage, alors colonie romaine, et dont l'ami de Plutarque, Sulla de Carthage, raconte (*ibid.*, 26 sqq.) des faits merveilleux — cette interprétation se trouve [je suis forcé de citer de mémoire] dans un article paru vers le milieu de l'année 1850 dans le *Deutsches Museum*, sous le titre : *Die Kenntniss der Alten von Amerika.*

Cette active circulation d'étrangers avait eu pour conséquence de mettre en mouvement en Grèce un grand nombre de guides pour étrangers (périégètes) [1] et d'explicateurs (exégètes), qui, lorsque l'étranger n'avait pas un hôte pour le conduire, montraient aux voyageurs, contre rétribution, les curiosités des villes. On trouvait des guides de ce genre même dans les villes de moindre importance ; dans la plupart des cas, mais cependant pas d'une manière exclusive, c'étaient les prêtres et les serviteurs des temples qui [étaient chargés de ce soin [2] ; il n'y avait sans doute de guides spécialement affectés à cet emploi que dans les localités les plus considérables ou sur lesquelles le flot des voyageurs se portait le plus fortement [3]. La plupart de ces guides des étrangers exerçaient d'ailleurs leur profession absolument comme un métier. C'est dans leur bouche que les anciennes légendes et les traditions locales, sous une forme appropriée au goût de la foule, continuèrent de vivre avec le plus de persistance [4] ; c'est évidemment par eux que d'innombrables « histoires de sacristie » ont pénétré dans la littérature. De temps à autre, il y avait parmi eux des hommes à l'esprit cultivé, qui écrivaient

[1]) Les périégètes de ce genre apparaissent comme quelque chose d'absolument habituel, p. ex. dans LUCIAN., *Ver. histor.*, II, 31 et *Philopseud.*, 4. Cf. sur cette question PRELLER, *Polemon. fr.*, p. 157 sqq. 160 sqq. jusqu'à 170, et LOBECK, *Aglaophamus*, p. 29-31 (sur μυσταγωγεῖν). ULRICHS, *Reisen und Forschungen in Griechenland*, II, p. 148 sqq. Voy. une liste des localités pour lesquelles Pausanias mentionne des périégètes dans PRELLER, *ibid.*, p. 161 sqq. Ce sont notamment, outre Athènes (comme p. ex. I, 1, 4 [v. aussi un extrait de Varron dans NON. MARCELL., p. 419, 10]), Athmone et Myrrhinonte dans l'Attique (PAUS., I, 31, 3); Mégare (I, 41, 2 ; 42, 4); Argos (I, 13, 7. II, 23, 6) ; Sicyone (II, 9, 7) ; Trœzène (II, 31, 6) ; Messène (IV, 33, 6) ; Olympie (avec mention spéciale d'Aristarque, V, 20, 2) et Elis (V, 6, 4 ; 10, 2 ; 18, 2 ; 21, 4-5, et v. aussi NOM. MARCELL., *ibid.*) ; Platée (IX, 3, 3) ; Patræ (VII, 6, 4) ; Delphes (X, 28, 4).

[2]) Cf. LOBECK, *ibid.* ; voy. entre autres le périégète et médecin en chef à Hermione dans l'inscription rapportée par BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 1227 ; et l'*æditwus* ou les *æditui* dans le temple d'Artémis à Éphèse. PLIN., *N. H.*, XXXVI, 5, (4), 32.

[3]) PRELLER, *ibid.*, p. 162. A Olympie, par exemple, il était devenu nécessaire, à raison de la multitude des curiosités et de l'affluence des visiteurs, d'instituer pour chaque espèce de curiosités et pour chaque grand temple des conducteurs spéciaux (CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 52).

[4]) Cf. LUCIAN., *Philopseud.*, 4. DIO CHRYSOST., XI, p. 153.

aussi sur les antiquités de leurs villes [1]; mais la majorité était peu estimée de ce qu'il y avait d'éclairé parmi les Grecs. Le guide des étrangers à Corinthe, Praxitèle, contemporain de Plutarque et savant plein de pédanterie, qui vivait pourtant dans la société d'hommes très considérables, n'en jouait pas moins, à proprement parler, avec ses idées bizarres et surannées et son érudition de mythologue, un rôle véritablement des plus comiques dans le centre de haute culture intellectuelle où il se mouvait [2]. Quant aux périégètes ordinaires, quelques services qu'ils pussent rendre dans certaines circonstances [3], ils pouvaient, par la vulgarité de leurs allures et par leur bavardage tout mécanique, devenir absolument à charge aux voyageurs instruits et d'un esprit cultivé [4]. Rien n'est plus comique que ce que raconte Plutarque d'une société d'hommes très intelligents, qui visitaient le temple de Delphes et les curiosités de la localité, et qui ne purent par aucun moyen amener les guides à restreindre si peu que ce fût l'incommensurable ampleur de leurs explications et la lecture complète des inscriptions, tandis qu'une question à eux adressée contre leur attente et en dehors de l'ordre accoutumé les faisait tomber dans un mutisme désespérant [5].

Nous serions entraînés trop loin dans la voie des recherches archéologiques si nous voulions encore nous étendre ici sur les accessoires naturels de la circulation des voyageurs à cette époque, c'est-à-dire sur les auberges [6]. Mais nous devons encore examiner un point et parler de circonstances qui nous

[1]) Cf. Preller, *ibid.*, p. 168.

[2]) Plutarch., *Quæst. Symposiac.*, V, 3 ; VIII, 4, 4 et 5.

[3]) Cf. Senec., *Consolat. ad Marc.*, 25, 1.

[4]) Cf. Friedlænder, p. 96, notes 8 et 9. *Philologus*, Supplembd., I [1860], p. 163. 198-205.

[5]) Plutarch., *De Pythiæ oraculis*, 2. 5. 7. 8. 12. 13. 14. 16. 17.

[6]) Cette question a été traitée à fond dans le travail de Friedlænder, *Darstellungen*, II, p. 19 sqq., qui, en ce qui regarde la Grèce (sans parler des nombreuses hôtelleries mentionnées par Apulée et d'autres), renvoie notamment (p. 21) aux renseignements donnés par Aristid. (ed. Jebb.) *Orat.*, XXVII, p. 347-350 (ed. Dind., vol. I, p. 534-538), à l'occasion de son voyage de Smyrne à Pergame, tant sur le voyage lui-même que sur les hôtels. Friedlænder cite aussi (p. 22) la station des « *Tres tabernæ* » sur la route de Dyrrhachion à Byzance, d'après l'*Itin. Ant.*, ed. Parthey et Pinder, p. 157.

instruisent d'une façon toute particulière sur certains dangers de la circulation intérieure, caractéristiques pour la Grèce d'alors comme pour celle d'aujourd'hui.

Il y avait en effet dans la vie de la Grèce d'alors un élément à l'égard duquel l'administration romaine laissait beaucoup à désirer, c'était la sécurité publique ; le brigandage prit en conséquence un essor que rien ne put arrêter. Le nombre des empereurs qui agirent avec une sévérité efficace en vue de la police générale et, par suite, de la sécurité des ressortissants de leur vaste empire en Italie et dans les provinces, n'est pas très considérable ; bien au contraire, ce côté de l'histoire interne du monde romain est plutôt des moins glorieux pour la politique romaine. C'est ce que la Grèce et la Macédoine n'éprouvèrent que trop. Sans doute la piraterie, qui de toute antiquité avait fait de la mer Égée son domaine, ne mérite guère plus qu'on en parle pendant l'époque impériale ; en revanche, le banditisme joue désormais, notamment dans le nord de la Grèce, un rôle qui fait penser parfois à la situation de la Grèce moderne sous et après le roi Othon. Sans doute, le klephtisme national des Étoliens et d'autres races du nord de la Grèce s'était éteint en même temps qu'était tombée leur antique vigueur ; et le brigandage avec une couleur politique, tel qu'il avait pris place notamment pendant et depuis le temps des Diadoques et comme nous l'avons connu aussi du temps de Lucullus (t. I, pp. 387 et suiv.), dut également trouver sa fin lorsque Auguste eut mis un terme aux guerres civiles romaines [1]. Par contre, l'état de misère matérielle du peuple grec, état qui ne put que très lentement disparaître, provoqua bien évidemment la formation [2] de nombreuses bandes de brigands tout à fait ordinaires, qui, protégés par la solitude qui s'était faite dans une partie du pays, avaient leurs retraites principalement dans les montagnes boisées du nord de la

[1]) Un personnage très intéressant, en Asie, est le chef de brigands Cléon, qui, cantonné sur l'Olympe bithynien, put traiter comme un prince avec Antoine et Octave (STRABON, XII, 8, 8. 9, p. 860 sqq. [574]). Arrien, le célèbre écrivain, raconta même depuis la vie du grand brigand Tilliboros, qui régnait sur le mont Ida en Mysie. Voy. LUCIAN., *Alexander*, 2.

[2]) Cf. aussi DIO CHRYSOST., *Or.*, VII, p. 106 *d*. 108 *d*.

Grèce et de la Macédoine. De ces repaires difficiles à surveiller, ils hantaient les contrées voisines, comme le font aujourd'hui — dans des conditions politiques assurément toutes différentes — les brigands des districts de la Thessalie et de la Grèce centrale, sur les confins de la Grèce et de la Turquie. La pauvreté des classes inférieures, l'indestructible penchant du Grec pour la vie d'aventures, penchant que nous rencontrons souvent d'ailleurs pendant l'époque impériale, jeta sans doute aussi dans ces bandes plus d'un jeune homme vigoureux, sans parler des éléments étrangers provenant des rudes peuplades du voisinage, d'esclaves fugitifs, de déserteurs romains, de criminels qui s'étaient évadés ; dans certaines circonstances, les brigands songèrent même à embaucher des jeunes gens ou sans doute aussi à faire dans ce but une véritable presse[1]. Et c'est ainsi que ces bandits, animés souvent d'une rage pleine de mépris contre les classes riches[2], faisaient sans relâche la petite guerre contre la « société », sans que la faiblesse des autorités grecques et la mollesse de la police romaine leur créassent en général beaucoup d'obstacles, à moins qu'un cas d'une exceptionnelle gravité ne rendît nécessaire de plus grands efforts[3]. Il y a sur cette situation des renseignements très instructifs dans les descriptions que nous offrent ceux des écrits de Lucien et d'Apulée de Madaure dont le fond est emprunté au roman de Lucius de Patræ, appartenant peut-être au Ier siècle après Jésus-Christ[4]. Ce sont des scènes qui nous rappellent souvent la sanglante satire d'Edmond About dans son *Roi des montagnes*, comme nous la rappellent les allures martiales, l'humeur farouche, la sanguinaire rudesse de ces antiques bandits trop souvent associée avec la cruauté systématique et raffinée, bestiale même, qui a été en somme le fonds du caractère des bandits

[1]) Apul., *Metam.*, VII, 4.
[2]) Apul., VII, 9, 463 sqq.
[3]) Apul., VII, 6, 7.
[4]) Cf. Hildebrand dans son édition d'Apulée, vol. I, p. 27 sqq. et voy. aussi Herm. Göll, *Räuberleben und Gaunerthum bei Griechen und Römern* (*Grenzboten*, Jahrg. 1865, n° 3, p. 102) ; cf. ses *Culturbilder*, III, p. 164. O. Jahn dans les *Grenzboten*, 1867, n° 51, p. 455 sqq.

néo-grecs[1]. Il y a seulement cette différence que, dans l'antiquité, l'industrie du brigandage ne paraît en aucune façon s'être incurablement identifiée avec le caractère national comme elle l'a été si longtemps dans la Grèce actuelle, quoiqu'il ne manquât pas, il est vrai[2], dans les vallées confinant aux hautes montagnes, de paysans qui assuraient volontiers à ces hardis voleurs de grands chemins un gîte et un bon accueil.

La nature étrangement caractéristique de ces indications nous permet d'en reproduire ici quelques traits[3], quoique la source ne s'en offre que sous la forme du roman. C'est ainsi qu'une bande de brigands nombreuse et bien armée pénètre au milieu de la nuit dans la florissante ville d'Hypata en Thessalie, se jette sur la maison d'un particulier riche et avare, laquelle, joignant la porte de la ville, paraissait un peu isolée et mal gardée, y pénètre en se frayant un chemin par un mur d'écurie, baîllonne les habitants et pille alors toute la maison dans une tranquillité absolue, prend également dans l'écurie des chevaux et des ânes et les emmène, pour retourner ensuite en toute hâte à la montagne[4]. Une forte marche amène les brigands vers midi à une ferme dont les habitants étaient d'intelligence avec la bande et où ils pouvaient se reposer en toute sécurité[5]. Vers le soir, la troupe des brigands atteint dans les montagnes la retraite cachée, située sur un sommet élevé, où une horrible vieille avait soin du ménage et de la cuisine des bandits[6]. « A peine les arrivants avaient-ils eu le temps de reprendre des forces dans un bain chaud et de s'installer pour le festin, qu'apparut une autre section, qui avait dans le même temps accompli une expédition de brigandage en Béotie et revenait également avec un riche butin en monnaie d'or et d'argent, vaisselle, vêtements de soie et brochés d'or. Pendant l'orgie qui suit, on finit par reprocher au

1) Apul., *Metam.*, IV, 15, 292. VI, 31 et 32. Lucian., *Asin.*, 25.
2) Apul., *Metam.*, IV, 1, 235, p. 212. Lucian., *Asin.*, 17.
3) Cf. Göll, *op. cit.*, p. 102 sqq. *Culturbilder*, p. 164 sqq.
4) Lucian., *Asin.*, 16. Apul., *Metam.*, III, 28 sqq.
5) Lucian., *Asin.*, 17. Apul., *Metam.*, IV, 1.
6) Lucian., *Asin.*, 20. Apul., *Metam.*, IV, 6 sqq.

second parti d'être revenu sans son brave capitaine Lamachos et de s'être sans doute borné par lâcheté à un misérable larcin. Ceci donne occasion de raconter, avec quelques autres aventures caractéristiques, la fin de ce Lamachos. Arrivés à Thèbes, les bandits avaient immédiatement jeté leur dévolu sur la maison d'un banquier riche mais avare, du nom de Chryseros. Ils se glissèrent donc de nuit jusqu'à sa maison et, comme ils ne voulurent pas se hasarder à enfoncer la porte, le capitaine mit sa main et son bras dans le trou de serrure qui se trouvait dans le verrou de la porte, pour lever ainsi les chevilles qui y entraient d'en haut. Mais le banquier n'avait pas été sans remarquer les préparatifs des brigands, et, lorsque le bandit commença sa tentative, il enfonça d'un unique coup de marteau porté avec force un grand clou à travers le bois et cloua ainsi solidement à la porte la main que le brigand y avait introduite. Puis il se hâta de monter sur le toit de sa maison et cria : « au feu ! au voleur ! » pour attirer les voisins par l'annonce du danger qui touchait chacun de très près. Il ne resta plus alors aux brigands, après avoir tranché d'un coup d'épée la partie supérieure du bras de leur chef, qu'à chercher leur salut dans une fuite précipitée. Mais comme le transport du blessé retardait leur marche et augmentait le danger général, il pria ses compagnons de le tuer plutôt, attendu d'ailleurs qu'il ne voulait pas survivre à la perte de sa main ; et comme aucun ne voulait se prêter à lui rendre ce service d'ami, il baisa son épée et se l'enfonça lui-même de la main gauche dans la poitrine. Alcimos, un autre brigand, avait péri plus misérablement encore : une vieille femme, dans la maison de laquelle il avait pénétré, l'avait trompé par un artifice assez grossier et l'avait finalement précipité de la fenêtre de l'étage supérieur. Ces malheurs avaient dégoûté la bande du séjour de Thèbes ou de ses environs ; elle se dirigea par suite sur la ville de Platée, qui était voisine. Un des notables de la ville, homme riche et très considéré, du nom de Démocharès, voulait précisément y donner au peuple (cf. p. 47 et suiv., et ci-après) le spectacle d'un magnifique combat de gladiateurs avec une chasse d'animaux. Tout se préparait pour cette horrible fête avec la plus grande

activité ; une quantité d'ours gigantesques, en partie achetés, en partie donnés, étaient également déjà réunis et devaient jouer dans le combat un rôle des plus importants. Alors éclata subitement parmi les ours une épizootie qui en emporta la plupart ; ceux de ces animaux qui étaient près de mourir furent abandonnés au peuple, pour qu'il se régalât de leur chair, circonstance qui amena les brigands à un plan extrêmement audacieux. Ils se procurèrent un des ours morts, lui enlevèrent la peau et la préparèrent de façon à y faire entrer un des hommes de la bande qui, introduit dans la maison de Démocharès, devait pendant la nuit ouvrir la porte à ses compagnons de brigandage. Le choix tomba sur un certain Thrasyléon ; on écrivit une fausse lettre au nom d'un hôte de la Thrace, dont l'ours qui arrivait devait être un présent ; puis, vers le soir, quelques-uns des brigands apportèrent la cage à Démocharès. Celui-ci, enchanté, paya un bon pourboire et manifesta l'intention de faire transporter immédiatement l'ours dans son parc hors de la ville. Ceci ne faisait naturellement pas du tout l'affaire des voleurs ; ils en dissuadèrent donc fortement Démocharès, et lui recommandèrent de placer la loge de l'animal dans un endroit ombragé et frais de la maison, s'offrant eux-mêmes pour être ses gardiens et en prendre soin. Démocharès n'accepta pas cette dernière proposition ; toutefois il laissa l'ours dans la maison. Pendant ce temps, les brigands découvrirent dans un endroit écarté, en dehors des murs de la ville, un monument funéraire en ruines, et destinèrent les sarcophages qu'ils y trouvèrent à recevoir les trésors espérés. A minuit, toute la bande en armes paraît au seuil de la maison. Thrasyléon se glisse hors de sa prison, tue tous les gardes ainsi que le portier dans leur sommeil, déverrouille les portes et montre à ses compagnons la chambre aux bijoux; là-dessus on commence à tout emporter, pendant qu'un des brigands fait le guet à la porte et que le faux ours se promène de droite et de gauche dans la maison, pour effrayer et chasser tous les serviteurs qui pourraient venir à se réveiller. Mais ce fut précisément sur ce point que se trouva mise en défaut la prudence qui par ailleurs avait si bien tout calculé. En effet, un esclave que le bruit avait éveillé sortit tout doucement de

sa cellule pour épier ; il se garda bien de se blottir en tremblant dans un coin, lorsqu'il vit la bête féroce vaguer en liberté dans la maison ; au contraire, il se glissa jusqu'auprès des autres habitants de la maison et fit du bruit. Le nombreux domestique de la maison se montre alors tout à coup et se précipite armé de gourdins, d'épées et de lances ; les torches, les chandelles, les lanternes donnent à la nuit la clarté du jour ; de grands chiens de chasse sont lancés et excités contre le malheureux ours ; bref, Thrasyléon est contraint ou de jouer jusqu'au bout son rôle d'ours, ou de faire voir qu'il est un être humain, ce qui, assurément, lui eût valu quelques semaines plus tard une mort à peine moins cruelle. En brave qu'il était, il choisit le premier parti ; il combattit courageusement, tantôt prenant l'offensive, tantôt reculant devant un ennemi supérieur en force, et gagna enfin la campagne, perdant son sang par plus d'une blessure. Mais là, les chiens du voisinage se jetèrent sur lui ; finalement un habitant de la maison qui avait été menacée transperça d'un furieux coup de lance le brigand qui, jusqu'à son dernier soupir, imita le rugissement de l'ours [1] ».

Il y avait en même temps des brigands qui opéraient aussi individuellement et de leur propre chef, qui allaient chacun de son côté à la découverte, dépouillaient et tuaient les voyageurs isolés, et versaient leur butin à la caisse commune. Mais un jour vint où la bande entière fut anéantie, et voici à quelle occasion. Ils avaient, en plein jour, enlevé de la maison nuptiale une jeune et belle fiancée, appartenant à une riche famille, « pour extorquer de celle-ci — absolument comme aiment à le faire aujourd'hui les bandits néo-grecs — une rançon considérable ». Une tentative infructueuse de la jeune fille pour s'enfuir alluma l'imagination sauvage de cette troupe sanguinaire et la porta à inventer les plus affreuses cruautés [2] ; enfin arrive la délivrance. Tlépolème, le fiancé de la jeune fille enlevée, homme vigoureux et décidé, s'était présenté chez les brigands en se donnant pour un cama-

1) Apul., *Metam.*, IV, 8-21.
2) Apul., *ibid.* de IV, 23 à VI, 31 et 32. Lucian., *Asin.*, 21-26.

rade de leur espèce, capable et désireux de compléter leurs rangs quelque peu décimés par les derniers malheurs. Il se fit passer pour le terrible capitaine Hæmos, fils de Théron, de la Thrace, dont la bande avait notamment dévasté la Macédoine, mais avait été récemment anéantie, à l'entendre, par les troupes impériales dans les environs de la côte d'Actium, après s'être attiré d'une manière toute particulière, en dépouillant une famille haut placée de fonctionnaires romains, le courroux de l'empereur. Accueilli avec des transports de joie par les brigands, auxquels il offre en outre de riches présents, il donne immédiatement le signal d'une orgie effrénée, au cours de laquelle, à l'aide de narcotiques, il rend ses nouveaux compagnons absolument incapables de se défendre, de sorte qu'on n'a, le lendemain matin, aucune peine à les enchaîner et à les livrer aux soldats qui s'étaient mis en marche pour les poursuivre [1].

Il est certain que le brigandage n'avait pas toujours une allure et un aspect aussi grotesques; il arrivait plus souvent encore que l'on se contentait de se jeter sur des voyageurs isolés [2], ou même d'attaquer ceux qui étaient en nombre [3]. Tout cela avait d'autres conséquences encore, et non moins fâcheuses; car, dans les contrées où le brigandage sévissait plus particulièrement, les paysans étaient devenus si méfiants que, dans certaines circonstances, lorsque apparaissaient notamment des troupes nombreuses de voyageurs armés, ils n'hésitaient pas à attaquer ces malheureux, tête baissée, à coups de pierre, avec des gourdins et surtout à l'aide de grands chiens, pour prévenir en temps utile une surprise redoutée [4]. C'était là, assurément, une situation très regrettable,

[1]) Cf. Göll, *op. cit.*, p. 103 sqq. (*Culturbilder*, p. 164 sqq., que nous avons suivi dans les points essentiels: voy. encore Lucian., *Asin.*, 26. Apul., *Metam.*, VII, 5-13; nous avons donné la fin de l'histoire d'après Lucien; dans Apulée, ce sont les concitoyens de Tlépolème qui exterminent la bande de brigands.

[2]) Apul., *Metam.*, I, 7, 34, p. 35; 15, 53, p. 50. II, 14, 122 sqq., p. 106. VII, 4, 452. Lucian., *Asin.*, 22. Paul. Apost., *Epist. ad Corinth.*, II, 11, 26.

[3]) Apul., *Metam.*, VIII, 17.

[4]) Apul., *Metam.*, VIII, 17. 18.

qui prouve une fois de plus, comme nous l'avons dit, combien peu la plupart des souverains romains étaient réellement à la hauteur de leur tâche lorsqu'il s'agissait de garantir énergiquement à leurs sujets, jusque dans les provinces et dans leurs territoires les plus écartés, la police et la sécurité. Cette situation montre peut-être aussi que, étant donnée l'étendue gigantesque de l'empire, l'entier accomplissement de cette tâche, dans des provinces tombées aussi bas que l'Achaïe et la Macédoine, était à peine possible, même au sein de la paix la plus profonde.

Si maintenant nous nous détournons de ce côté triste, de ces ombres sanglantes de la vie grecque d'alors, nous rencontrons immédiatement quelques tableaux d'un coloris plus clair; ainsi, à côté du brigandage des pays montagneux du nord, avec son caractère romantique tout à la fois grotesque et plein d'horreur, les documents contemporains nous offrent aussi, en revanche, quelques peintures gracieuses prises dans la vie des villes à cette époque. Si, comme toujours dans ces peintures, nous faisons abstraction de l'essor de prospérité des villes grecques situées sur le littoral est de la Méditerranée, c'est réellement, à cette époque encore, dans les colonies récentes de fondation romaine que l'on pouvait trouver, sur le territoire grec, la vie la plus prospère. A ce point de vue, c'est toujours Corinthe qui est au premier rang, Corinthe, la florissante ville maritime, avec ses Grecs de toutes races, à base de Romains hellénisés, fortement marquée d'un caractère oriental par le mélange des éléments juifs[1] et phéniciens[2]. Ici, tout était réellement plein de vie; ici, tout était nouveau, jeune, moderne ; ici régnait non pas ce calme presque rustique qui, même à Athènes, commençait à prendre la place de l'ancienne vie populaire grecque, si pleine de mouvement, mais « une vie exubérante, désordonnée, tumultueuse, tout entière consacrée à jouir du présent ». Corinthe avait, en réalité, reconquis une bonne part de son éclat; son heureuse situation, au point de vue commercial, recommençait à en

[1]) *Act. Apostolor.*, 18, 2-17 et voy. ci-dessus, p. 82 sqq.
[2]) Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 25.

faire, d'une manière permanente, une place de commerce animée d'un mouvement des plus intenses, et en même temps le lieu de réunion et de passage de nombreux étrangers[1] ; la beauté de sa situation, la splendeur de ses nouvelles constructions et de ses trésors artistiques, la richesse des souvenirs historiques et des légendes qui se rattachaient à ce point du sol grec, la rendaient bien digne d'être désormais la capitale de l'Achaïe, comme elle en était le centre géographique. Seulement, les éléments italiques et orientaux avaient naturellement donné à la vie corinthienne un caractère matériel très prononcé, et la dignité antique de l'académique Athènes manquait complètement à cette ville toute moderne, toute impériale et romaine ; elle avait sans doute pu s'helléniser extérieurement, mais elle ne devint jamais une ville grecque comme l'avait été l'ancienne Corinthe dorienne.

La nouvelle Corinthe s'était, paraît-il, promptement relevée du désastre qui l'avait frappée sous Vespasien (p. 137); les nouvelles constructions romaines sur ce point de la terre grecque reçurent ensuite leur entier achèvement par les soins de l'empereur Hadrien. Ainsi que nous aurons à l'indiquer plus loin, celui-ci assura également à la ville, par ses gigantesques travaux sur la route côtière qui longeait l'isthme dans la direction de Mégare, de nouvelles et meilleures communications par terre avec le nord; en même temps, son grand aqueduc amenant l'eau de l'Arcadie à Corinthe aidait encore cette ville, d'ailleurs déjà abondamment pourvue de sources, à se donner une nouvelle et gracieuse parure de fontaines et de travaux hydrauliques ; enfin, dans la ville elle-même, il ne laissa pas plus qu'après lui et à côté de lui Hérode Atticos se reposer sa main créatrice[2]. Cette magnifique ville, avec l'admi-

[1]) Sur le transit à travers l'isthme, par la ligne de Léchæon à Cenchrées et le « Diolcos », ainsi qu'on l'appelait, voy. aussi POMPON. MELA, II, 3, 7, et l'exposé d'ensemble de FRIEDLÆNDER, *Darstellungen*, II, p. 13 sqq. Sur le commerce maritime, voy. aussi ARISTID. (ed. Jebb.), *Orat.*, III, p. 23 (ed. Dind., vol. I, p. 37 sqq.), et, d'après lui, les brillantes peintures de HAUSRATH, *Der Apostel Paulus*, p. 71 et suiv., et plus spécialement encore, de WEBER et HOLZMANN, *Geschichte des Volkes Israël*, II, 2, p. 736 sqq.

[2]) Abondance d'eau et travaux hydrauliques à Corinthe : CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 524 sqq., 528 sqq., 592. Sur les travaux hydrauliques

rable perspective de sa citadelle s'élevant majestueusement sur la montagne; avec les charmes de sa situation sur le large plateau qui s'incline dans la direction du golfe Crisaïque, au pied du versant septentrional de la montagne; avec ses trois magnifiques grandes voies partant du marché, la voie Isthmique, la voie Sicyonienne et la route du Léchæon; avec ses nombreuses œuvres d'art, dont les unes — telles que, par exemple, la majestueuse Athênê d'airain, avec son piédestal orné des figures des Muses, au milieu du marché — s'élevaient isolées, ou faisaient corps avec les fontaines, tandis que d'autres appartenaient aux sanctuaires, extrêmement nombreux, consacrés pour la plupart au culte de vieilles divinités helléniques ou de divinités corinthiennes locales, sans compter les divinités romaines, les personnages romains divinisés (t. I, p. 483) et les divinités orientales qui avaient récemment fait invasion à Corinthe; avec ses bains et ses autres magnifiques constructions de tout genre; avec son Craneion, le gracieux faubourg de l'est, qui, par ses charmants bosquets, ses maisons de campagne, ses frais ombrages et son air pur, ses élégantes fontaines et ses aimables retraites, se recommandait particulièrement comme une résidence pour la classe riche[1]; Corinthe avec ses ports de Léchæon, de Cenchrées et de Schœnos, était une vraie ville de commerce de ce temps. Il est vrai que l'élément savant n'y manquait pas non plus; les études philosophiques, même la sévère rudesse de l'école cynique, y trouvaient aussi leur place[2]; les librairies[3] y abondaient, ainsi que les riches collections de livres rares dans les gale-

spécialement, voy. PAUSAN., II, 2, 7; 3, 3 et 5 et 6; 4, 6; 5, 1 et 2. ARISTID. (ed. Jebb.), *ibid.*, p. 23 (ed. Dind., p. 39). En fait d'édifices de Corinthe nouveaux pour le temps de Pausanias, on peut citer notamment le temple de Jupiter Capitolin (PAUSAN., II, 4, 5), dans la partie occidentale de la ville, sur la pente de l'Acrocorinthe, près du gymnase et au-dessus du théâtre. (Déjà Stace, *Silv.*, II, 2, 34, décrit [suivant toutes les apparences, *de visu*] une colonnade qui conduisait de Léchæon ou de la route de Léchæon dans la direction de l'Acrocorinthe. FRIEDLÆNDER, II², p. 65, 3.

1) Cf. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 524 jusqu'à p. 540. PAUSAN., II, 2-5. Dans le Craneion se trouvaient aussi les tombeaux de Laïs et de Diogène, PAUSAN., II, 2, 4.

2) Cf. PHILOSTRAT., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 25.

3) Cf. LUCIAN., *Quomodo historia sit conscribenda*, 17 init.

ries, les écoles et les gymnases[1]. Mais ce qui toutefois l'emportait de beaucoup, c'était l'activité mercantile, et aussi la vie de plaisir, exubérante, sensuelle et enivrante. La nouvelle Corinthe n'était pas moins que l'ancienne (cf. p. 83) « la ville d'Aphrodite » ; mais en même temps les mœurs italiques avaient aussi fait de Corinthe une ville où les combats de gladiateurs et de fauves étaient pratiqués avec une véritable passion, où l'atroce usage des Romains de transformer la mort des criminels condamnés en une jouissance théâtrale pour la foule était devenu de la plus cruelle façon national. Ici, plus que partout ailleurs, le théâtre, absolument dégénéré, avait été envahi par le ballet; c'est surtout ici, enfin, que les cérémonies religieuses de l'Orient, le culte d'Isis et de Sérapis avec leurs fêtes splendides, avaient jeté de profondes racines. Enfin, nous avons déjà vu plus haut combien les messagers de l'Évangile eurent de difficultés seulement pour maintenir la jeune communauté chrétienne, dans une certaine mesure, à un degré élevé de pureté morale. On arriva donc ici aussi à ce résultat : *Desinit in piscem mulier formosa superne.*

Mais, parmi les villes grecques, c'est toujours en définitive la vieille Athènes qui commande le plus l'intérêt, en elle-même et aussi pour nous, surtout parce que, désormais comme jadis, il n'y a point d'autre ville du monde grec d'alors à laquelle nous ayons à emprunter autant de la vie individuelle. Ainsi que Plutarque s'en rendait déjà clairement compte[2], le caractère propre de la nature du peuple athénien s'était conservé avec une énergie toute particulière. D'un autre côté, l'amour avec lequel la partie éclairée du monde grec et ce qu'il y avait chez les Romains de natures d'une organisation délicate s'attachaient à cette ville splendide, à cette ville aux grands morts et aux impérissables souvenirs, de l'ordre le plus noble et le plus élevé, à ce lieu où étaient

[1]) Cf. Aristid., *ibid.* (Jebb.) p. 24 ; (Dind.) p. 40. Sur les études médicales, voy. plus haut, p. 174. Sur la splendeur, la richesse et la beauté de Corinthe, voy. d'une manière générale Aristid., *ibid.*, (Jebb.) P. 22 — 25 ; (Dind.) p. 36 — 42. Et cf. Dio Chrysost., (ed. Morell.) *Orat.* XXXVII (*Corinth.*) p. 464 et *Or.* VI, p. 87 c. et Lucian., *ibid.*, 29.

[2]) Plut., *De sera num. vind.*, 15.

réunis des monuments et des chefs-d'œuvre magnifiques rayonnant toujours du plus pur éclat, à ce centre d'établissements d'enseignement si vantés, cet amour allait sans cesse grandissant. Les voyageurs prenaient de préférence, alors comme auparavant, le chemin de la ville de Périclès ; l'initiation aux mystères d'Éleusis continuait à être briguée par les étrangers de marque[1] ; on aimait toujours, au dehors, à acquérir le droit de cité athénien[2]. C'est ainsi que nous savons (p. 176) que Plutarque devint citoyen d'Athènes[3] ; et, pour ne pas parler de personnages insignifiants — ni non plus du droit de cité honoraire conféré à des chanteurs et athlètes célèbres[4], ni d'une foule de professeurs en renom de l'université d'Athènes qui, à l'exemple d'Ammonios (p. 161), acquirent toujours de préférence le droit de cité à Athènes et furent à diverses reprises revêtus de charges importantes dans l'administration de l'Attique — nous voyons notamment une famille hellénistique de sang princier acquérir à Athènes le droit de cité. Le dernier roi de Comagène qui fut déposé par Vespasien, Antiochos IV Épiphane le Grand, avait deux fils, nommés Callinique et (Gaius Julius Antiochos) Épiphane. Épiphane eut à son tour trois fils, les frères Antiochos Philopappos. De ces jeunes gens, l'un en particulier, Gaius Julius Antiochos Philopappos, devint à Athènes un personnage important; sans renoncer à son titre royal, il acquit le droit de cité attique et fut inscrit au dème de Bésa, dans la tribu Antiochis, sans doute parce que sa famille portait le même nom que l'antique Héraclide, l'éponyme de cette tribu, auquel les

[1]) Cf. Lobeck, *Aglaophamus*, p. 37 sqq.

[2]) La défense faite par Auguste (et dont nous avons parlé, t. I, p. 467) de vendre le droit de cité athénienne, n'était déjà plus observée en fait sous Tibère, et son acquisition par ce moyen continua d'être fréquente. Cf. Brunck, *Anal. Gr.* II, p. 208, VI. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 27 sqq.

[3]) En même temps, à Athènes même, les descendants de la noble famille de Cimon et de Miltiade étaient toujours particulièrement honorés, tandis que les familles des tyrans Lacharès et Aristion n'avaient pas cessé d'être bannies de la ville. Plut., *De sera numinis vindicta*, 13. Sur les descendants de Thémistocle, voy. Plut., *Themist.*, 32 fin. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 442.

[4]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, n. 3425. III, n. 5913, et voy. vol. I, n. 247. 1427. 1428. 1720.

Séleucides, si proches parents de la famille de Philopappos, paraissent même avoir rattaché leur origine. Ce Philopappos, qui arriva au consulat vers l'an 100 et qui était avec Plutarque dans des relations d'étroite amitié, rendit à Athènes beaucoup de services dans la manière de l'époque. Sa grande fortune lui permit une générosité qui fut hautement appréciée; c'est ainsi que, une fois entre autres, à l'occasion d'une fête solennelle, il subvint de ses deniers comme agonothète aux frais de la chorégie pour toutes les tribus athéniennes, fut revêtu à Athènes de charges et de dignités et se vit également donner un siège d'honneur au théâtre de Dionysos. Après sa mort, il eut un tombeau sur la colline des Muses, d'antique célébrité : ses frères lui élevèrent là (de 114 à 116), avec l'autorisation des magistrats athéniens, un monument d'une splendeur véritablement princière. Cette construction, de forme concave et de marbre blanc (trois niches soutenues par quatre pilastres), où figuraient avec des inscriptions les images des membres défunts comme des membres vivants de cette famille (et notamment la statue assise du citoyen de Bésa que l'on voulait honorer), cette construction existe encore en grande partie aujourd'hui. Quant à la famille de Philopappos de Bésa, elle continua de prospérer à Athènes [1].

C'est à Athènes que se perpétua, plus que dans toutes les autres villes grecques, si nous faisons abstraction de Rhodes, un écho de l'ancienne vie publique, si pleine de mouvement. Un reste du caractère antique, et notamment de l'esprit démocratique, vécut dans ce peuple, quoique bien défiguré et bien atténué, jusqu'à son dernier soupir [2]. Le mécanisme de l'ancienne constitution continua toujours de fonctionner suivant les anciens errements, que nous avons eu à diverses reprises l'occasion de rappeler dans les précédentes sections de cet ouvrage. A la vérité, la matière de cette activité était

[1]) Cf. ci-dessus, p. 133, 2 et voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 432. 433. Orelli, n. 800. Cf. Plutarch., *Quæst. Sympos.*, I, 10, 1. *De adulat. et amic.*, 1 init. Wyttenbach, *Animadv. in Plut. Op. Mor.*, vol. I, p. 325. Pausan., I, 25, 6. Ellissen, p. 52 sqq. Bursian, *Geogr.*, p. 276. *Philologus*, XXIII, p. 606. Grotefend, *Imperium Romanum tributim descriptum*, p. 142. *Philist.*, IV, 1, p. 94, n. 5, 3 sqq.

[2]) Plutarch., *Reip. gerend. præc.*, 3. *De sera numinis vindicta*, 15.

très pauvre. Les élections pour les charges publiques et pour le Sénat, des débats sur des affaires locales, des rassemblements, des scènes tumultueuses, des émeutes à propos de la cherté des vivres, des tempêtes politiques dans la ville [1] et dans l'assemblée du peuple qui avaient à peu près l'importance de la célèbre « tempête dans un verre d'eau », ce sont là des choses qui paraissent n'avoir plus guère trouvé de chroniqueurs. Ce n'était vraiment plus guère la peine de consigner des faits comme celui qui se produisit lorsque, dans le temps que Plutarque étudiait à Athènes, l'assemblée du peuple décida, entre autres résolutions, de faire nourrir aux frais de l'État jusqu'à la fin de ses jours le chien Capparos, entretenu dans le temple d'Asclépios pour y faire bonne garde, lequel, poursuivant sans merci un homme qui avait commis un vol dans le temple, avait permis de l'arrêter [2]. C'est de pareilles futilités que s'occupait alors ce peuple jadis si grand, mais c'était cependant un écho de ce noble enthousiasme s'enflammant si facilement pour les belles actions et de cette générosité pleine de grandeur que Plutarque encore reconnaissait dans le caractère de ses contemporains athéniens [3]. En réalité, pour que des intérêts plus élevés fussent en jeu, il fallait qu'il s'agît, comme cela arrivait souvent, de l'érection d'une statue d'honneur ou de relations avec le gouvernement romain. Parmi les fonctionnaires, alors comme auparavant, les membres de l'Aréopage et les stratèges supérieurs étaient, à proprement parler, les seuls dépositaires d'un pouvoir politique réel et palpable. En ce qui concerne l'Aréopage, nous apprenons que, vers la fin de la période dont nous parlons ici, un ami de Plutarque, du nom d'Euphane, était à la tête de cette assemblée, et que l'éminent philosophe de Chéronée dédia son écrit bien connu : *Si les vieillards doivent s'occuper des affaires publiques* à ce fonctionnaire athénien, déjà arrivé à la vieillesse, dans l'intention bien marquée de le détourner de son projet d'abandonner, en

1) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, VIII, 3, 1 init. Cf. Lucian., *Demon.*, 9. 64.

2) Plutarch., *De solert. animal.*, 13.

3) Plutarch., *Vit. Aristid.*, 27 fin.

raison de son âge avancé, la présidence de l'Aréopage, ainsi que son siège dans le conseil des Amphictyons et la dignité dont il était revêtu à Athènes comme prêtre de Zeus Polieus et Agoræos [1]. Quant au stratège supérieur, ce qui forma de plus en plus à cette époque sa tâche principale, ce fut la surveillance des grands établissements d'enseignement d'Athènes; de là vient qu'à cette époque et dans celles qui suivirent, on choisissait assez volontiers ces fonctionnaires parmi les professeurs de philosophie et de rhétorique ; c'est ainsi que nous avons déjà rappelé (p. 141) que le célèbre maître de Plutarque, le philosophe Ammonios, fut revêtu trois fois de cette dignité.

Précisément à cette époque, Athènes était par-dessus tout une ville d'université. Sans doute l'université d'Athènes, avec ses philosophes, ses rhéteurs et les représentants de ce qu'on a appelé la jeune sophistique, n'est dans toute sa splendeur que dans la période qui commence avec Hadrien. Mais déjà au temps qui nous occupe, les intérêts des Athéniens étaient presque exclusivement concentrés sur les établissements d'enseignement [2] et leurs représentants. La vie tout entière et le ton général à Athènes étaient déjà alors réglés d'une manière presque exclusive sur l'élément académique. A l'instar de ce qui se passe aujourd'hui encore dans une ville allemande d'importance moyenne, n'ayant qu'un mouvement commercial et une industrie peu développés, l'université dominait à Athènes, et ses intérêts déterminaient le courant d'idées des citoyens comme leurs sympathies. Les luttes dogmatiques entre les différentes écoles philosophiques, l'opposition entre les professeurs de philosophie et les représentants de la jeune sophistique alors naissante, entre lesquels la conciliation ne devait pas s'opérer de longtemps, faits dont nous exposerons l'ensemble dans la troisième partie de cet ouvrage, la nomination aux différentes chaires, la vie extérieure de chacun des savants, les

[1]) Plutarch., *An seni sit gerend. respubl.*, 1 init. Cf. 4. 10. 11. 17. 20 init.

[2]) Sur une bibliothèque à Athènes, que des inscriptions ont récemment fait connaître (et qui daterait environ du Ier siècle av. J.-C.), voy. *Rhein. Museum*, XVIII [1863], p. 269.

jeunes étudiants romains, grecs et hellénistiques avec leurs serviteurs, des anecdotes des cercles académiques : voilà ce qui faisait alors la vie de la ville qui avait été jadis la première grande puissance du monde grec.

Cet esprit académique de la vieillesse d'Athènes se manifeste d'une manière tantôt comique, tantôt aussi tout à fait gracieuse. Même à cette époque, ce peuple aux sentiments délicats ne supportait pas encore la basse flatterie, celle qui casse pour ainsi dire les vitres [1]. Il y a plus : comme on n'était plus en état de rien produire, même dans la vie politique, on se cramponnait au moins, avec une touchante intensité de sentiment, aux grandes traditions d'autrefois. Il était assurément très étrange d'entendre les rhéteurs et les orateurs judiciaires athéniens entretenir sans cesse, à tout propos et hors de propos, ce petit peuple à l'esprit si vif des glorieux exploits, devenus presque des mythes, de Marathon, de Platée et de Salamine [2]. Mais, en réalité, les Athéniens dont l'intelligence était cultivée vivaient tellement dans le passé, que, même dans la gaieté des festins et les coupes pleines, ils ne renonçaient pas à se livrer à des digressions sur des points d'archéologie et assistaient avec satisfaction à des débats comme ceux que Plutarque dépeint d'une manière charmante sur l'antique et incomparable gloire dont rayonnait leur tribu Æantis, sur ses grands hommes, sur les droits honorifiques qu'elle possédait encore à cette époque, sur les motifs de ces distinctions [3] et sur la gloire des autres tribus. Les hommes instruits et cultivés (et ce n'était d'ailleurs pas

[1]) Cf. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 25, 4. II, 10, 2 init.

[2]) Cf. les mordantes railleries de Lucien (*Rhetorum præcepta*, 18).

[3]) PLUTARCH., *Quæst. Sympos.*, I, 10. De même — car dans ce temps de décadence, on attachait le plus grand prix à descendre de glorieux ancêtres même perdus dans la nuit des temps — certaines familles en Béotie tenaient, avec une jalouse exigence, à faire reconnaître que leur arbre généalogique remontait jusqu'au roi des temps héroïques Opheltas et aux Héraclides; d'autres, en Phocide, prétendaient descendre du fameux capitaine Daïphantos, le vainqueur des Thessaliens dans les grandes luttes qui précédèrent les guerres médiques. PLUTARCH., *De sera num. vindict.*, 13. Il y avait même encore à cette époque, disait-on, des descendants des Spartes mythiques. DIO CHRYSOST., *Orat.* IV, p. 62. c. PLUTARCH., *De sera num. vind.*, 21.

seulement à Athènes) avaient grand soin de célébrer (le sixième et le septième jour du mois Thargélion) les anniversaires de la naissance de Socrate et de Platon, aux écoles desquels la ville était précisément redevable, à cette époque, de n'être pas depuis longtemps descendue au rang d'une paisible ville de province[1]. Les philosophes, enfin, qui savaient trouver le ton vraiment approprié au caractère national étaient parfaitement en état d'acquérir une popularité dont leur situation personnelle bénéficiait aussi à un haut degré. L'homme le plus populaire dans cet ordre d'idées fut Démonax, intelligence de premier ordre, qui tint tellement sous le charme Lucien lui-même, le spirituel railleur, que celui-ci a, sous l'empire de la plus profonde conviction, élevé en son honneur un magnifique monument. Démonax, Cypriote de naissance[2], issu d'une famille riche et considérée, avait été, dès sa jeunesse, à la recherche de l'idéal. Formé à l'école de philosophes en renom, notamment du cynique Démétrios, que nous connaissons déjà (p. 70), et du stoïcien Épictète[3], il passa, suivant toute apparence, la plus grande partie de sa vie, la période de son âge mûr et celle de sa vieillesse, à Athènes, sa ville favorite[4]. Éclectique par ses tendances théoriques, mais surtout attaché à la pure doctrine de Socrate, prenant de l'école cynique, dans sa vie, la simplicité, mais non l'obscénité[5], parlant bien, connaissant à fond la poésie et la philosophie de la nation[6], il acquit peu à peu un très grand crédit. Plein d'une énergique vigueur, souple dans ses allures[7], d'une pureté irréprochable dans sa vie et dans ses

1) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, VIII, 1, 1 init.; 2, 1 init.

2) Lucian., *Demon.*, 3 init. Épigramme cypriote sur Démonax dans le *Philologus*, XXV, p. 369. XXVI, p. 445.

3) Lucian., *ibid.*

4) Démonax (cf. plus haut, p. 7, 1) a dû naître un peu après la moitié du Ier siècle de notre ère et fit, sans doute déjà sous Vespasien, un premier séjour à Athènes avant de se fixer d'une manière permanente dans cette ville, où il vécut notamment dans les derniers temps du Ier siècle, pendant la première moitié du second et encore au delà. Cf. aussi Friedlænder, *Darstellungen*, II, p. 253.

5) Lucian., *Demonax*, 3. 4. 5. 6. 62.

6) Lucian., *ibid.*, 4. 62.

7) Lucian., *ibid.*, 4.

mœurs, homme d'honneur, noble et loyal, complètement indépendant, libre de toute préoccupation d'intérêt [1], il apparut aux Athéniens comme le modèle du philosophe, portant ses théories jusque dans la vie pratique. Le philosophe était affranchi de toute vanité de savant, de tout orgueil de l'esprit; adversaire non des égarés, mais de l'erreur et de l'injustice, il ne faisait fuir personne par un sérieux morose ou une critique pleine d'amertume, et son influence s'exerçait toujours sur ses disciples pour les élever moralement et pour les animer [2]. Ami et consolateur des pauvres et des infortunés, il aimait aussi à réconcilier les frères et les époux divisés, et se montrait toujours doux, indulgent, affable et d'une radieuse sérénité [3]. Un tel caractère devait naturellement imposer aux Athéniens. A la vérité, il commença par choquer souvent le peuple. Si habilement, si élégamment que Démonax sût s'exprimer [4], plus d'un se trouva froissé par sa franchise qui ne connaissait pas de détour, par sa liberté d'allures qui allait jusqu'à la rudesse, et par une raillerie piquante et souvent très « cynique » [5]. Les inimitiés naquirent en foule, et même il arriva que Démonax n'échappa qu'avec peine à la menace d'un procès criminel pour prétendue impiété [6]. Mais lorsqu'on se fut une fois habitué à sa manière, on ne se lassa pas de s'amuser et de rire des discours spirituels — souvent aussi, à la vérité, nous l'avons dit, pleins de rudesse et même cyniques — de cet homme, dont la fantaisie humoristique ne respectait ni les plus célèbres professeurs de philosophie, ni les plus grands personnages de race grecque et latine, ni même les gouverneurs de l'Achaïe [7].

Démonax s'identifia enfin si complètement avec le peuple athénien qu'on le révéra comme un être supérieur, en quelque sorte, comme le bon génie de la ville. On vit s'apaiser immédiatement une des innombrables séditions d'Athènes, au mo-

[1]) Lucian., 3. 8 init.
[2]) Lucian., 5 fin. 6. 7.
[3]) Lucian, 8. 9. 10.
[4]) Lucian., 4.
[5]) Lucian., 11 init.
[6]) Lucian., 11.
[7]) Lucian., 12-62.

ment où le vénérable vieillard apparut silencieux au milieu du tumulte[1]. Sa valeur morale était si universellement reconnue en Grèce que l'on voulut même lui élever une statue à Olympie ; mais il déclina cet honneur avec l'expression de sa gratitude[2]. Dans sa vieillesse, cet homme excellent était si universellement révéré que, partout où il paraissait à Athènes, tout le monde se levait respectueusement devant lui. Tous les Athéniens se sentaient heureux lorsque Démonax franchissait le seuil de leur maison ; ils le voyaient volontiers s'asseoir à leur table ou même coucher chez eux ; s'il passait devant les boutiques des boulangers, on le comblait de présents ; les enfants lui apportaient des fruits et l'appelaient « père »[3]. Agé presque de cent ans[4] et se sentant faible et incapable de s'aider, il mit volontairement un terme à ses jours par la faim. Contre le vœu par lui exprimé peu de temps avant sa mort, la ville entière lui fit de magnifiques funérailles ; les philosophes portèrent son cercueil jusqu'au lieu de sa sépulture, suivis de tout le peuple formant un long et solennel cortège. Sa mémoire demeura bénie à Athènes, et la pierre même sur laquelle le vieillard s'était souvent reposé fut, longtemps encore après sa mort, couronnée de fleurs[5].

D'autres faits forment, à la vérité, sur cette charmante peinture un pénible contraste, et révèlent bien clairement le dépérissement progressif et intrinsèque de ce qu'il y avait de bon dans le tempérament grec. Les traces, visibles dans toute la Grèce, d'une profonde décomposition morale (v. plus bas) sont à Athènes aussi sensibles à un haut degré. Le goût délicat qui jadis avait distingué le peuple athénien de tous les autres Hellènes était également en pleine décadence. On pouvait sans doute pardonner aux Thébains, ce peuple complètement déchu, qui continuait cependant de célébrer la mé-

[1]) LUCIAN., 9. 11 init., 63. 64.

[2]) LUCIAN., 58 ; cf. 63.

[3]) LUCIAN., 63.

[4]) LUCIAN., 63 init. Cf. plus haut, p. 249, 4. Il paraît notamment avoir joui encore sous le règne d'Antonin le Pieux, à Athènes et en Grèce, de la plus grande considération.

[5]) LUCIAN., 40 fin. 65-67. Cf. encore, sur Démonax, ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, p. 107.

moire et d'honorer la descendance de Pindare[1], de n'avoir plus, du moins en dernier lieu, une seule statue de ce héros des poètes, de prendre en revanche toujours leur plaisir à contempler celle d'un chanteur comme Cléon[2]. Mais c'était une honte pour les Athéniens, avec la grandeur de leur passé artistique, de glorifier — en les appelant, par exemple, « nouvel Homère »[3], etc. — des poètes récents d'une valeur au moins très secondaire, et de faire encore[4] à un poète de troisième rang, vraisemblablement à Q. Pompeius Collina Capito de Pergame, l'honneur de lui élever une statue d'airain (probablement dans le théâtre) à côté de celle de leur grand Ménandre. Et nous ne parlons pas des joueurs de marionnettes et des bouffons auxquels aussi ils n'hésitèrent pas à ouvrir leur théâtre[5]. A Athènes, partout en Grèce, il était permis de déplorer la dégénérescence de cette noble musique qui, de sa sévère dignité d'autrefois, s'était abaissée à des mélodies efféminées, voluptueuses, excitantes et favorisant la plus ardente sensualité[6], et de déplorer aussi la dégénérescence parallèle de l'art de la danse, qui n'était plus qu'un véhicule et un moyen de raffinement des plaisirs des sens[7].

C'est tout à fait dans le même ordre d'idées qu'alla toujours

[1]) Plutarch., *De sera numin. vindict.*, 13.

[2]) Athen., I, 15 (34), p. 19 *b. c.*

[3]) Dio Chrysost. (ed. Morell.) XXXI, p. 346 *a. b.*; les Athéniens blâmés par Dion (*ibid.*, p. 347).

[4]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 346 *b.*; et voy. Dittenberger dans l'*Hermes*, I, p. 419.

[5]) Cf. Athen., I, 16 (35), p. 19 *e. f.* Mentionnons en passant, à cette occasion, quelques autres traits de la vie du peuple à cette époque, notamment le plaisir que grands et petits, à Athènes comme ailleurs, prenaient à être spectateurs des travaux « d'artistes » d'un genre passablement inférieur. Qu'on lise, par exemple, la description des tours d'adresse presque incroyables des escamoteurs, charlatans et jongleurs grecs, dans Apul. (ed Hildebrand, vol. I.) *Metam.*, I, 4, 20 sqq. p. 24 sqq. Il y avait des gens qui divertissaient le public par l'imitation de cris d'animaux et d'autres bruits naturels. Plut., *De audiend. poet.*, 3. Ventriloques; Plut., *De defect. oraculor.*, 9 fin.

[6]) Plut., *Quæst. Symp.*, VII, 5. IX, 15, 2 fin. *De music.*, 6. 15. 21. 26. 27. 38 sqq. *De esu carnium*, II, 2 et voy. Philostrat., *Vit. Apoll. Tyan.*, IV, 21. Les sacrifices solennels dégénérant en orgie de l'espèce la plus vulgaire : Athen., VIII, 17 (66), p. 364 *a.*

[7]) Plut., *Quæst. Symp.* IX, 15, 2. fin. Philostrat., *ibid.*

en se propageant, à Athènes comme d'une manière générale en Grèce à cette époque, la détestable et honteuse habitude de faire face, au moyen de la refonte ou de la désaffectation des anciens chefs-d'œuvre [1], à la grande consommation de nouvelles statues qu'entraînait alors la servile déférence des Grecs, disposés à en faire l'honneur à tout étranger considérable, notamment aux Romains. On fut désormais conduit, non par la décadence de l'art, mais par hébétement esthétique et politique, par pauvreté, par des raisons d'économie et de commodité, à confisquer de plus en plus souvent, en changeant l'indication des noms d'une manière absolument brutale, les statues des dieux, des héros, des hommes d'État du temps passé, sans même en excepter Miltiade et Thémistocle [2], au profit de modernes grands hommes ; c'était déjà beaucoup lorsqu'on remplaçait les figures originales par de nouvelles [3].

Tout cela ne saurait, il est vrai, nous surprendre dans un temps où l'universelle extension des jeux de gladiateurs minait toujours de plus en plus, jusque dans leurs fondements et ailleurs encore que chez le vulgaire, le goût et le sens moral. Alors, en effet, malgré les efforts en sens contraire de tout ce qui avait une véritable culture intellectuelle, malgré la résistance ouverte des plus nobles penseurs de la nation [4], les sanglants jeux de gladiateurs et les chasses

[1]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. III, nº 3831 et voy. les railleries pleines de colère, à ce sujet, d'Apul., *Metam.*, III, 11, 193. Cf. aussi Lucian., *Demon.*, 58, et ci-dessus, p. 57.

[2]) Cf. Pausan., I, 18, 3. Transformation, à Athènes, d'une statue équestre de Poseidon : Paus., I, 2, 4. Cf. aussi Plut., *X. Orat. Vit.*, 4 (*Isocrat.*) fin. Bursian, *Geogr.*, I, p. 279.

[3]) Sur cet abus à Rhodes, voy. Dio Chrys. (ed. Morell.) *Orat.* XXXI, (*Rhod.*) p. 312 *d*, sqq. et p. 332 *c*. 348 *c*, *d*. Pour Corinthe, voy. Dio Chrysost., *Orat.*, XXXVII, (*Corinth.*) p. 465, où sont cités dans ce genre une foule de particularités extrêmement bizarres. Parfois aussi une manie insensée d'embellissements faisait remplacer des monuments de la plus haute antiquité par des créations toutes modernes; on en voit un exemple à Sparte dans Pausan., III, 16, 1. Cf. d'une manière générale, Ross, *Archäolog. Aufs.*, I, p. 170. 171, et aussi Keil, dans le *Philologus*. Supplembd., II (1863), p. 563 sqq.

[4]) Cf. Plutarque (Plut., *Præc. reip. ger.*, 30 s. fin., 5 s. fin., 29 init. *De cupidit. divit.*, 5 s. fin. *De esu carnium*, I, 2 fin. et II, 2. *Non posse suaviter vivi*, 17, 6. *De solert. anim.*, 1, 4) ; Dion Chrysostôme (notam-

non moins sauvages s'étaient de plus en plus multipliés en Grèce ; du temps de Trajan, à l'exception d'un petit nombre de localités comme Rhodes [1], dont la population, alors encore, était digne d'une haute estime, ces divertissements avaient acquis droit de cité d'un bout à l'autre du monde grec. Dans l'Asie-Mineure grecque, où le sang grec pur était fortement mélangé d'éléments hellénisés seulement à la surface — dans des villes où, comme à Rome depuis César et Claude [2], l'ancienne coutume thessalienne des combats de taureaux avait, elle aussi, généralement pris faveur depuis déjà longtemps [3] — il y avait bien des années (cela remontait déjà en partie au temps de Strabon [4]) que ces sanglants spectacles étaient universellement répandus. Par contre, dans la Grèce européenne, la résistance d'une élite à laquelle, dans la période suivante, se joignit aussi Lucien [5], avait tout au moins produit un résultat : c'est qu'il n'y avait toujours en définitive que la populace qui trouvât un véritable plaisir à ces horribles fêtes ; il est vrai que c'était la populace de toutes les conditions, et que, quand il s'agissait d'une fête de ce genre, de très longs voyages ne l'effrayaient point. [6] Les

ment [ed. Morell.] *Or.* XXXI (*Rhod.*) p. 347 et 348) ; Démonax (v. Lucian., *Demon.*, 57), et plus tard encore Lucien (v. Lucian., *Anacharsis*, 37).

[1]) Dio Chrysost., *Orat.* XXXI (*Rhod.*) p. 348 *b.* (ed. Morell.). D'après ce passage, le bourreau, à Rhodes, ne pouvait même pas mettre le pied dans la ville.

[2]) Cf. Sueton., *Claud.*, 21. Dio Cass., LXI, 9 init. Plin., *N. H.*, VIII, 42, (65), 160; 45, (70), 182. VII, 48, (49), 159.

[3]) Cf. d'une manière générale Anthol. Pal., ed. Jacobs, II, 192 (IX, 543). Philostrat., *Vit. Soph.*, II, 1, 7, p. 554, et pour Ephèse, voy. Artemidor., *Onirocr.*, I, 8, p. 15; pour Pergame : Aristid., *Orat.* XXVI, (ed. Jebb.) p. 324. (ed. Dindorf, vol. I.) p. 506, c. 324; pour Milet et Smyrne, voy. Böckh, *C. I. Gr.*, vol. II, nº 2858, lig. 5 et nº 3212.

[4]) Strabon connaissait déjà à Nysa en Carie un amphithéâtre ; voy. Strab., XIV, 1, 43, p. (649) 960 s. fin. On avait déjà établi précédemment, en l'honneur des Romains, des combats de gladiateurs dans les villes d'Asie ; c'est ainsi que Lucullus y célébra déjà par des jeux de ce genre ses victoires dans la troisième guerre contre Mithridate. Plut., *Lucull.*, 23 init.

[5]) Cf. Lucian., *Anacharsis*, 37 fin. *Demon.*, 57. Ce fut par une capricieuse bizarrerie, ou dans la pensée de faire montre de son art, que Favorinus (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 8, 4, p. 491) fit à sa façon l'apologie de ces sortes de jeux (Gell., *N. A.*, XVII, 12, 1).

[6]) Apul., *Metam.* I, 7, 32 sqq., p. 35.

hommes d'une culture plus élevée et plus noble avaient beau flétrir avec des mots énergiques tout de que ces jeux cruels avaient de sauvage et de brutal, et aussi le préjudice matériel que causaient ces boucheries [1], ils ne pouvaient pas empêcher qu'en Hellade comme ailleurs, des hommes riches et haut placés, sans culture véritable, procurassent au peuple des spectacles de ce genre, pour gagner ainsi la faveur de la foule et grandir spécialement par ce moyen leur situation dans la commune [2]. En présence de cette foule corrompue et blasée au delà de toute mesure, il pouvait aussi être très difficile à des autorités locales raisonnables de résister en toute circonstance à l'entraînement impétueux qui la poussait vers ces jeux excitants et vers le plaisir non moins désordonné des chasses [3]. Et cela devint à la longue d'autant plus difficile que, dans la première moitié du second siècle après J.-C., on vit précisément deux empereurs personnellement très populaires en Grèce, Trajan et Hadrien, témoigner pour leur part un grand intérêt à ces jeux et que Hadrien (cf. plus bas, chap. III) n'hésita même pas à faire des chasses à Athènes, dans les proportions les plus grandioses [4].

[1]) PLUTARCH., *Reip. gerend. præc.*, 30 fin. 31 fin. *De solert. animal.*, 1, s. fin. *De esu carnium*, II, 2, et les autres passages cités p. 253, 4.

[2]) PLUTARCH., *Reip. gerend. præc.*, 5 fin. 29 et 30. *De cupidit divitiar.*, 5. APUL., *Metam.*, IV, 13. X, 18 et 19 sqq. LUCIAN., *Asin.*, 49.

[3]) Cf. PLUTARCH., *Reip. gerend. præc.*, 30.

[4]) WELCKER, *Sylloge epigrammat. græcor.*, p. 62 sqq., avait déjà tenté de fournir des indications précises sur la propagation des jeux de gladiateurs dans le monde grec; FRIEDLÆNDER après lui, *op. cit.*, II, p. 375 (Cf. aussi son programme de l'université de Kœnigsberg, 1860, VI. *De propagatione munerum ac venationum per Graeciam et Orientem*) a réuni tous les renseignements de lui connus sur les amphithéâtres massifs et les jeux des amphithéâtres dans les provinces grecques de l'Orient. (Sur ceux de Sicile, de Syracuse et de Catane, voy. 359 sqq. et 387). Quant à l'Achaïe, on l'a déjà remarqué, comme plus haut, p. 47 et suiv., c'est seulement à Corinthe (Cf. APUL., *Metam.*, X, 18) que l'on peut démontrer d'une manière précise (v. p. 375) l'existence d'un amphithéâtre, splendide construction (*Orb. descr. sub Constantino imp.* [MAI, *Auct. class.*, III, p. 402]) élevée sans doute sur l'emplacement des rochers sauvages qui formaient une gorge à l'est de la ville, dans l'endroit où on célébra d'abord ces jeux. Cf. DIO CHRYSOST., ed. Morell., *Orat.* XXXI, p. 347 *d.* Quant à la construction orbiculaire en briques dont parle CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 222, et dont on voit les ruines à Sparte, FRIEDLÆNDER ne décide pas la question de savoir si elle servait à cet usage, et si c'était bien un amphithéâtre. Dans sa seconde

Les chasses et les combats de gladiateurs comptant malheureusement désormais, chez les Grecs comme ailleurs, parmi les divertissements les plus aimés du peuple, il devint naturellement indispensable aussi de prendre des mesures à l'effet de pourvoir d'une manière suffisante au matériel nécessaire à des jeux de ce genre. La Grèce ne créa pas, il est vrai, dans ce but une organisation aussi puissante que celle que l'Italie possédait depuis longtemps; mais, en Grèce aussi, on ne se contenta bientôt plus, pour les jeux de gladiateurs et les combats d'animaux — auxquels on s'efforça d'ailleurs, même dans de petites villes comme Platée, de donner le plus grand éclat possible [1], — du rebut que pouvaient accidentellement

édition, p. 445, FRIEDLÆNDER ajoute : « Cf. WELCKER, *Tagebuch einer griechischen Reise*, I, 217 [Un « cirque » orbiculaire dans un coin de l'Issorion sur la carte de Kiepert] et II, 113 »). Nous connaissons également l'existence de jeux d'amphithéâtre à Athènes, à Mégare (voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, vol. I, nº 1058); à Platée (APUL., *Metam.*, IV, 13); d'une manière générale en Thessalie (APUL., *Metam.*, X, 18), et spécialement à Larisse (APUL., *ibid.*, I, 7, 32 sqq. p. 33). Ainsi, tandis que les amphithéâtres paraissent avoir été très rares dans la Grèce proprement dite, par contre, les théâtres avec aménagement pour des combats de gladiateurs* ont dû être comparativement très nombreux (FRIEDLÆNDER, p. 377); FRIEDLÆNDER, *op. cit.* suppose qu'il existait un théâtre de ce genre à Byzance, postérieurement à Sévère, à raison du passage du *Chronicon Paschale* (I, p. 495). En ce qui concerne la Macédoine, nous connaissons l'existence des jeux de l'amphithéâtre (mais sans amphithéâtre) à Thessalonique, voy. LUCIAN., *Asin.*, 49 sqq. ; à Dyrrhachion, *C. I. Lat.*, III, 607. Sur les amphithéâtres que l'on présume avoir existé dans l'île de Crète, voy. FRIEDLÆNDER, *op. cit.*, (2e édition, p. 447 sqq.)

[1]) APUL., *Metam.*, IV, 13. Commerce de bêtes féroces, que l'on mettait tous ses soins à rechercher, et que l'on payait souvent très cher, comme par exemple les ours, que l'on faisait venir même de très loin, par exemple de la Thrace. APUL., *ibid.*, 13 et 16 sqq. Le pays le plus sauvage de la Grèce d'alors, la Thessalie (cf. aussi WELCKER, *Syllog. epigr. graec.* p. 63).

* La nature de ces aménagements nous est aujourd'hui connue par les nouvelles découvertes faites dans le théâtre de Dionysos à Athènes. Se référant au passage de DIO CHRYSOSTOM. ed.) Morell.) *Or.* XXXI, p. 347 *d.* 348 *a*, et au passage analogue de Philostrate (ci-dessus, p. 48), les savants qui ont le plus récemment traité la question (voy. VISCHER dans le *N. Schweizer. Mus.*, III, [1863] p. 67. ALB. MÜLLER, dans le *Philol.*, XXIII [1866), p. 494 sqq. LUDWIG., *Vier Tage in Athen*, p. 45) s'expriment ainsi : « Devant le degré sur lequel s'élèvent les trônes court une balustrade circulaire de marbre, haute d'environ un mètre (3' 5''), d'un travail grossier, datant vraisemblablement de l'époque romaine, du temps où étaient donnés dans l'orchestre des combats de gladiateurs. Cette balustrade est dans un état de conservation presque complète. Elle se rejoint des deux côtés au proscénium actuel, de manière que tout passage est supprimé. Aux plaques de marbre fut plus tard adossé un mur circulaire d'un travail très imparfait, lorsque d'après la conjecture de ROUSOPOULOS, *Ephem. Arch.*, août 1862. *Philol.*, XX, p. 574, l'orchestre eut été aménagé comme réservoir d'eau, ce qu'indiquent clairement plusieurs conduits en terre cuite, d'une époque postérieure, et d'autres appareils analogues.

fournir les prisons ; on dressa des gladiateurs et on en fit des artistes bien stylés [1]. Les riches et hauts dignitaires locaux de la côte grecque de l'Asie-Mineure notamment aimaient à posséder des « familles [2] » entières de gladiateurs, qui résidaient habituellement dans les îles voisines lorsqu'ils n'étaient pas renfermés dans ce qu' on appelait des « écoles », établissements placés de préférence dans les grandes villes où se célébraient les brillantes fêtes provinciales dites κοινά (t. I, p. 474). L'éclat de ces fêtes était rehaussé par des spectacles dirigés et payés par les grands-prêtres se trouvant à la tête des κοινά. Parmi ces villes se trouvaient notamment Smyrne, Philadelphie, Cyzique et Pergame. La magnificence de ces spectacles était ordinairement complétée par des jeux de gladiateurs ; les gladiateurs eux-mêmes, que l'on dressait, comme nous l'avons dit, en partie dans ces grandes écoles, en partie dans de petites localités, en partie dans des îles, étaient comme partout entretenus et préparés avec le plus grand soin ; c'est ainsi que notamment le célèbre médecin Galien, après avoir terminé ses études médicales à Alexandrie, fut investi par le grand-prêtre de Pergame de l'emploi de médecin de ses gladiateurs [3].

pourvoyait à prix d'argent toutes les villes du territoire grec de gladiateurs exercés et d'animaux sauvages; cf. l'histoire de Thiasos, grand personnage de Corinthe, dans Apul., X, 18 et 19. Cf. Lucian., *Asin.*, 49.

[1]) D'après Plutarque (*Non posse suaviter vivi secund. Epicur.*, 17), on remarquait une différence entre les gladiateurs de Grèce et ceux qui avaient été dressés dans les casernes d'Italie. A l'en croire, les gladiateurs d'origine grecque gardaient jusque dans cette abominable profession quelque chose du caractère élevé des Hellènes, et on ne pouvait les comparer avec les recrues tirées des pays étrangers, ceux-ci étant pour la plupart de véritables brutes.

[2]) D'après Plutarque (*ibid.*), il y avait des gladiateurs grecs qui étaient mariés et possédaient même des esclaves.

[3]) Cf. d'une manière générale Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 377-383. Sur Galien, voy. Galen., *De composit. medicam. p. genera*, III, 2 (ed. Kühn, vol. XIII, p. 599; Bas. II, p. 350. Cf. ed. Kühn, XIII, p. 564. XVIII, B. 561). Inscription de gladiateurs (myrmillons et essédariens) dédiée à une dame Hécatæa, à Thasos : Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2164. Inscription provenant d'une sépulture commune à une « famille » de gladiateurs à Mitylène, famille au service du grand-prêtre Claudius Tryphonianos : Böckh, *ibid.* (*Addenda*) p. 1028, n° 2194 *b*. Autres images et inscriptions de lutteurs employés aux combats de bêtes et de gladiateurs au même lieu, dans Conze,

Cette triste décadence du sentiment de la beauté, tel que l'avaient les anciens Grecs, ce déplorable évanouissement de l'antique idéalisme s'accorde parfaitement avec la décadence de la religion et du sentiment religieux d'autrefois. Seulement, il ne faut pas ici se laisser tromper par l'apparence extérieure. La décadence intrinsèque dans cet ordre d'idées ne devient réellement sensible que lorsqu'on pénètre profondément dans la vie des Hellènes d'alors, tandis qu'un examen superficiel pourrait nous faire croire que la vie religieuse était encore largement développée en Achaïe. Il est, en effet, certain que les anciens cultes de toute espèce se perpétuèrent avec leurs rites souvent des plus caractéristiques, dont la majorité des contemporains avait depuis longtemps cessé de connaître ou de comprendre l'origine et la véritable signification[1], comme se perpétuèrent longtemps encore sur la plupart des points de la Grèce, avec une ténacité bien propre à cette race, de nombreuses fêtes qu'un lien intime rattachait à des événements historiques; c'est avec la même ténacité que se maintint notamment, dans les différents cantons de la Grèce, l'inégalité extrêmement incommode des mois et du calcul du temps[2]. Mais nous n'aurons à traiter ce sujet en détail que lorsque nous arriverons à parler des voyages de Pausanias en Achaïe, dans leur ensemble. Il nous suffira ici de reproduire les indications que Plutarque nous fournit incidemment. Nous apprenons de la sorte que déjà alors les oracles grecs de moindre importance étaient devenus, pour la plupart, muets. C'est ainsi qu'en Béotie, au temps de Plutarque, le

Lesbos, p. 5. 16. Voy. encore la famille de veneurs et gladiateurs (appartenant à l'asiarque Nemerios Castricios Paconianos et à sa femme Aurelia Sappho Liciniana) dans l'île de Cos : Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2511. Pour la ville d'Halicarnasse elle-même, cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2663, p. 456; pour Milet, nº 2880, lig. 12 sqq. et nº 8289; pour Aphrodisias (*Addenda*, p. 1109), nº 2759 *b*; pour Smyrne, nºs 3213. 3275. 3291. 3368. 3374. 3392; pour Cyzique, cf. Friedländer, *ibid.* et Böckh, nº 3677; de même, pour Pergame, Friedländer, *loc. cit.*

[1]) Sur la fête bizarre célébrée en Crète, voy. Plutarch., *De defect. oracul.*, 14; indications analogues dans Philostr., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 34. Fête de deuil à rites archaïques en Grèce, voy. Plutarch., *De Isid. et Osirid.*, 69.

[2]) Cf. Plutarch., *Numa*, 18. *Aristid.*, 17 fin.

célèbre oracle de Trophonios à Lébadée était le seul qui prospérât encore; l'oracle d'Apollon à Tégyre et ceux d'Amphiaraos près Oropos, de Tirésias à Orchomène étaient abandonnés; nous apprenons de même qu'avec la ruine de plus en plus complète de la région d'Acræphia, la fête d'Apollon Ptoos, que le riche Épaminondas (p. 64) avait fait revivre à si grands frais, s'était de nouveau complètement perdue [1]. En revanche, alors comme auparavant, les Béotiens de Thespies célébraient de cinq en cinq ans sur l'Hélicon, avec l'active participation de beaucoup de personnages haut placés des autres villes de Béotie et d'un grand nombre d'autres Hellènes, leurs fêtes en l'honneur d'Éros et des Muses [2], où désormais les concurrents se disputaient aussi le prix des dithyrambes en l'honneur des empereurs. Seulement, la mauvaise habitude s'était introduite, pour les joueurs de lyre, de ne plus se fier dans les concours à leur art et à leur habileté, mais de chercher à s'assurer la victoire par des visites préalables aux juges et par des intrigues de diverses sortes, de façon que les hommes d'un sens délicat, comme Plutarque et ses amis, préféraient, dans de semblables occasions, ne briller à ces fêtes de l'art que par leur absence [3]. A Chéronée, la ville natale de Plutarque, il était d'usage, de temps immémorial, que, lors du culte de Leucothée, la surveillante du temple parût un fouet à la main et défendît l'entrée à tous les esclaves, hommes et femmes, à tous les Étoliens et Étoliennes [4]. Dans la Phocide, à Hyampolis, se perpétuait la grande fête cynégétique d'Artémis, les Élaphébolies;

[1]) Plutarch., *De defect. oracul.*, 5. 8. 38. Sur l'oracle du Ptoon, voy. encore Plutarch., *ibid.*, 8. Cf. Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, I, p. 206 sqq. 213. G. Wolff, *De novissima oracul. aetate*, p. 1. Sur Tégyre, voy. aussi Plutarch., *Pelopid.*, 16. L'oracle de Tirésias, suivant Plutarch., *De defect. oracul.*, 44, avait été abandonné à la suite d'une peste.

[2]) Plutarch., *Amator.*, 1. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1585. Keil, *Inscr. Boeot.*, p. 115. Cf. aussi les listes épigraphiques des vainqueurs aux Érotidies, dans le *Rhein. Museum*, II, p. 106.

[3]) Plutarch., *op. cit.*, 2.

[4]) Plutarch., *Quæst. Roman.*, 16. Charmante cérémonie du sacrifice pour le vin, à Chéronée : Plutarch., *Sympos.*, III, 7. Au même endroit, l'« expulsion de la boulimie » : *ibid.* VI, 8, 1. Sur les Théoxénies de Thèbes et les honneurs rendus à cette occasion à Pindare et à sa descendance, voy. Plutarch., *De sera numin. vindicta*, 13.

le peuple phocidien y célébrait en même temps l'impérissable souvenir de la grande victoire remportée près de Hyampolis par ses ancêtres, sous les ordres de Daïphantos, sur le corps des chevaliers thessaliens, objet de son ardente haine (avant les guerres médiques, vers l'an 500 av. J.-C.) [1]. Dans une autre région de la Phocide subsistait le culte d'Héraclès Misogyne, dont le prêtre, qui était changé chaque année, ne devait avoir aucun commerce avec les femmes : condition qui devint d'un accomplissement difficile du jour où l'on eut choisi pour cet office un jeune homme, au lieu d'un vieillard, comme c'était la coutume [2]. On célébrait toujours à Platée les « Éleuthéries », cette noble fête qui rappelait le souvenir de la grande victoire panhellénique de l'an 479 avant Jésus-Christ, et aussi le service funèbre annuel en l'honneur des héros tombés dans cette bataille [3]. Les Athéniens célébraient toujours chaque année (le 6 du mois de Boédromion) le souvenir de la bataille de Marathon par une solennité religieuse, une procession au temple d'Artémis Agrotera (ou Hécate) dans le faubourg d'Agræ sur l'Ilissos [4] ; et les Thébains, le souvenir de la bataille de Leuctres [5].

De vieux usages, même sanguinaires, étaient alors encore, dans certaines circonstances, suivis avec une rigueur fanatique. C'est ainsi que, d'après un usage qui existait à Orchomène en Béotie, tous les ans, lors de la fête des Agrionies, le prêtre de Dionysos devait poursuivre, l'épée à la main, ceux qui passaient pour être les descendants des filles de Minyas, Leucippe, Arsinoé et Alcathoé, sur lesquelles pesait la malédiction, et il avait alors le droit de tuer les femmes de cette famille qu'il pouvait atteindre. Du temps de Plutarque, le prêtre Zoïle avait

1) PLUTARCH., *De mulier. virtutib.*, 2. *Quæst. Sympos.*, IV, 1. *Non posse suaviter vivi secund. Epicur.*, 18. Cf. M. DUNCKER, *Geschichte des Alterthums*, III, p. 305 sqq.

2) PLUTARCH., *De Pythiæ oraculis*, 20.

3) PLUTARCH., *De Herodot. malignit.*, 42. *Vit. Aristid.*, 19 et 21. KEIL, *Inscr. Boeot.*, n° 32, p. 127. (Les fêtes dites des Eleuthéries à Smyrne sont de tout autre nature. PLUTARCH., *Parallel.*, 30).

4) PLUTARCH., *De Herodot. malignit.*, 26. *Non posse suaviter vivi secund. Epicur.*, 18.

5) PLUTARCH., *ibid.*

eu réellement la barbarie de faire, à cette occasion, tomber sous ses coups une malheureuse femme. C'en était trop, toutefois, pour ses contemporains. Une lamentable maladie, à laquelle il succomba bientôt, passa pour une juste punition de la divinité; on déclara la famille de ce prêtre cruel déchue de cette dignité, et le sacerdoce passa à une autre maison[1]. D'autres usages se perpétuaient aussi : les jeunes filles, en Béotie, portaient toujours à leurs noces une couronne d'asperges[2]. On brûlait toujours, en Béotie, devant la porte de la maison des jeunes mariés, l'essieu de la voiture de la mariée[3]. La prêtresse de Hêra, à Argos, n'avait toujours pas le droit de manger du mulet de mer[4].

Mais c'étaient toujours les antiques et grands sanctuaires nationaux d'Olympie, de l'Isthme et de Delphes, avec leurs assemblées solennelles, qui étaient l'objet de la plus haute vénération.

Pour cette période, nous possédons, notamment sur Delphes, grâce aux étroites relations de Plutarque avec le sanctuaire pythique, des renseignements très précieux, qui nous montrent surtout, il est vrai, la lente décadence de ce vénérable institut national lui-même. Sans doute, l'assemblée des Amphictyons continua de jouer un grand rôle dans la vie des Hellènes d'alors. Les hommes d'une haute culture intellectuelle attachaient tous un grand prix à être investis de cette dignité, « doux fardeau et charge légère »[5]. On choisissait volontiers pour cette position des hommes jouissant d'une haute considération et avancés en âge, de préférence ceux qui exerçaient en même temps dans leur patrie une des nombreuses fonctions sacerdotales, comme Plutarque de Chéronée et Euphane d'Athènes[6], et, lorsqu'un de ces hommes

1) PLUTARCH., *Quæst. Græc.*, 38.

2) PLUTARCH., *Conjug. præcept.*, 2 init.

3) PLUTARCH., *Quæst. Roman.*, 29. Sacrifices de chiens en Béotie pour certaines purifications et expiations, et usage analogue à Lacédémone : PLUTARCH., *op. cit.*, 111.

4) PLUTARCH., *De solert. anim.*, 35 fin.; quelque chose d'analogue dans les *Quæst. Sympos.*, VIII, 8, 4.

5) PLUTARCH., *An seni sit gerend. respubl.*, 20 init.

6) Cf. PLUTARCH., *op. cit.*, 20 init., et ci-dessus, p. 166 et 247.

voulait se démettre de l'emploi à lui confié pour la vie, on en éprouvait un grand déplaisir [1]. Une interversion dans l'ordre de la représentation des villes réunies en curies (t. I, p. 477) produisit une impression très fâcheuse [2]. Ce n'est pas seulement à Delphes, mais aussi aux Thermopyles [3] que se tenaient régulièrement les assemblées. Il est sans doute également vrai que les Jeux pythiques, toujours célébrés avec la pompe traditionnelle, et les foires qui s'y rattachaient [4], continuaient d'attirer les peuples grecs vers cet antique sanctuaire. Alors, comme auparavant, on regardait comme un grand honneur d'être chargé par les Amphictyons de présider à ces fêtes et d'en faire les frais. C'est ainsi que nous connaissons notamment le riche sophiste Callistrate, cet homme aimable et généreux, qui sut habilement concilier la stricte observation des formes légales avec une charmante affabilité [5]. Les Grecs intelligents aimaient à remplir, au service des Amphictyons, les fonctions d'épimélètes (chargés de tout ce qui touchait aux constructions, aux finances, etc. [6]). C'est avec un vif intérêt que l'on discutait sur les divers concours à ouvrir ou à autoriser aux Jeux pythiques, concours auxquels, non sans que beaucoup y contredissent et sans qu'il s'y perdît quelque chose de la dignité et de la sévérité antiques de la fête, s'était ajoutée la poursuite de prix pour la meilleure tragédie et autres chefs-d'œuvre littéraires [7]. L'antique réputation du sanctuaire, la beauté majestueuse des paysages environnants et la profusion extraordinaire de monuments de tout genre attiraient toujours des Hellènes et d'autres étran-

[1]) Cf. tout le traité de Plutarque : *An seni sit gerenda respublica.*

[2]) Cf. Freeman, *History of federal governement*, I, p. 138. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 578, nº 1121.

[3]) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, VIII, 10. Philostr., *Vit. Apollon.*, IV, 23 init.

[4]) Dio Chrysostom., *Orat.* LXXVII, p. 651 *a*.

[5]) Sur Callistrate (d'Athènes probablement?), voy. Plutarch., *De defect. oracul.*, 2 init. et *Quæst. Sympos.*, IV, 4. VII, 5.

[6]) *Rhein. Museum*, II, p. 111. XVIII, p. 268 sqq. Plutarch., *Quæst. Sympos.*, II, 4. VII, 5.

[7]) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, II, 4. 5. V, 2. Tragédies — mais aussi chasses d'animaux et combats de taureaux — à Delphes, dans Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 7, p. 553-554.

gers, qui venaient par troupes visiter Delphes [1]. Pour les philosophes amis de la religion d'Apollon, comme Plutarque et son entourage, c'était une tâche d'un intérêt toujours captivant non seulement d'instituer des études archéologiques sur plusieurs des innombrables rites usités à Delphes [2], mais encore de se livrer à des recherches sur l'essence intime de cette religion et de ses formes extérieures [3]. Mais tout cela n'empêchait pas que l'oracle lui-même (dont d'ailleurs la suspension, brutalement ordonnée par Néron, ne paraît avoir été que de très courte durée [4]) perdît de plus en plus de sa valeur aux yeux et dans la vie quotidienne de la nation, cela pour d'autre motifs encore que la dépopulation de la Grèce ou autres raisons tout extrinsèques, comme se l'imaginaient de bonne foi des optimistes bienveillants [5]. Déjà, dans le fonc-

[1]) Conon ap. Phot., *Bibl.*, 227 Bekker. Plutarch., *De EI ap. Delphos*, 1, 4. (Chaldéens, c'est-à-dire astrologues et mathématiciens) : *De Pythiæ oraculis*, 1. 2 sqq. Entre autres, et au temps de la jeunesse de Plutarque, Sabinus, un fils de la célèbre et malheureuse Epponine : Plutarch., *Amator*, 25.

[2]) Cf. entre autres Plutarch., *Quæst. Græc.*, 9. 12. *Quæst. Roman.*, 23.

[3]) Cf. les écrits de Plutarque *De EI apud Delphos; De Pythiæ oraculis*; *De defectu oraculorum*.

[4]) Cf. ci-dessus, p. 111. A l'opinion de Wolff, *De novissima oraculorum aetate*, p. 5, je voudrais opposer une observation : c'est que les écrits pythiques de Plutarque tout au moins — même le traité *De Pythiæ oraculis*, qui a dû cependant être composé dès le temps de Titus (p. 167) — n'offrent aucun indice d'interruption de quelque durée dans le service de l'oracle. Le passage de Juvénal (*Satir.*, VI, 555) ne peut être invoqué comme preuve historique démontrant que l'oracle ait gardé longtemps le silence par suite de causes aussi extrinsèques ; il atteste tout simplement (comme Lucan., *Pharsal.*, V, 69. 112. 136) le déclin de son influence. Voy. aussi Dion Chrysostome à Delphes, ci-dessus, p. 186. Je suis même d'avis que la Pythie n'a pas attendu pour reprendre son office le règne de Trajan ou d'Hadrien, mais qu'elle fonctionnait déjà sous Vespasien ou sous Titus. En revanche, il est possible que les propriétés enlevées au temple par Néron (p. 111) ne lui aient été rendues que par un des empereurs précités. C'est une autre question que de savoir si cette restitution coïncide avec la nouvelle délimitation des frontières du territoire delphique, opérée par le légat Caius Avidius Nigrinus (ci-dessus, p. 44), comme l'admettent Wolff, *op. cit.* p. 5 (entre 114 et 117 après J.-C.), Becker-Marquardt, *Röm. Alterth.*, IV, p. 105, et Carl Wescher (dans *L'Institut*, juillet 1865, nº 355, article intitulé : *Sur l'inscription bilingue de Delphes* [Böckh, *C. I. Gr.*, nº 1711]), qui voit dans ce légat un légat de Trajan *ad corrigendum liberarum civitatum statum* (ci-dessus, p. 149 sqq.)

[5]) Cf. Plutarch., *De defectu oracul.*, 8. *De Pythiæ oraculis*, 17. 28.

tionnement de l'oracle, un mouvement rétrograde considérable s'était produit. Tandis que dans l'ancien temps on s'était vu obligé de faire opérer alternativement trois pythies, une seule suffisait alors parfaitement[1]. Quant aux objets sur lesquels on consultait désormais l'oracle, ils ne sortaient pas en général du cercle de la vie et des occupations les plus ordinaires. C'était un véritable événement lorsqu'un prêtre d'un temple quelconque, qui avait gravement manqué aux règles de sa fonction, paraissait à Delphes et consultait Apollon sur les moyens d'expier sa faute[2]. Mais, en général, on venait chercher un bon conseil pour des affaires purement personnelles, pour savoir, par exemple, si l'on devait se marier ou entreprendre un voyage de mer; on consultait l'oracle sur les espérances de la récolte ou sur des objets d'un ordre également secondaire[3], si même on n'arrivait pas au sanctuaire avec des questions du genre le plus frivole et d'un intérêt tout personnel[4].

Nous devons également aux nombreuses indications de Plutarque relativement à Delphes la connaissance de divers détails ayant trait à la situation personnelle du clergé de cette époque. Plutarque était jeune encore lorsqu'il connut (en 66 ou 67 après J.-C.) le grand-prêtre en exercice à Delphes, le « prophète » Nicandre[5]. La pythie qui exerçait sous Nicandre, s'étant vue contrainte un jour d'entrer dans le sanctuaire contre sa volonté et celle « de la divinité », y trouva la mort; elle tomba dans des convulsions épileptiques et dans le délire, et elle succomba peu de jours après[6]. La pythie qui opérait au temps de Plutarque, à une époque un peu postérieure à l'an 79 après J.-C., était une jeune paysanne, simple et de mœurs irréprochables, d'une famille pauvre mais honorable, qui était entrée au service d'Apollon dépourvue de toute culture supérieure, « inexpérimentée et

[1]) Plutarch., *De defectu oracul.*, 8.
[2]) Cf. Plutarch., *De Pythiæ oraculis*, 20.
[3]) Plutarch., *De Pythiæ oraculis*, 28.
[4]) Plutarch., *De defectu oracul.*, 7.
[5]) Plutarch., *De EI apud Delphos*, 5 init. 6. 16. Cf. *De defectu oracul.*, 51.
[6]) Plutarch., *De defectu oracul.*, 51.

ignorante presque en toutes choses »[1]. La supérieure des Thyiades, enfin, était Cléa, l'amie de Plutarque, femme d'un esprit très cultivé[2].

La décadence intrinsèque de l'oracle se rattache, au surplus, étroitement à la décadence de la religion grecque en général. A ce résultat avaient principalement travaillé chez les hommes cultivés — pour ne pas parler de toute l'évolution accomplie depuis le temps des anciens sophistes et de la pratique profondément démoralisante qui consistait à rendre les honneurs divins à des hommes vivants — les théories de tous les philosophes qui ne s'efforçaient pas, comme jadis Apollonios de Tyane, comme alors Plutarque et ceux qui partageaient ses idées, de maintenir ou de spiritualiser l'ancienne croyance par une nouvelle interprétation des anciennes traditions et par toute sorte d'ingénieux appuis. La partie positive de la croyance et de la science d'autrefois s'était, pour la majorité des esprits cultivés, depuis longtemps abîmée dans la négation; des groupes nombreux rendaient leur hommage au panthéisme spéculatif des stoïciens ou à la doctrine plus fortement empreinte d' « athéisme » des épicuriens et des cyniques, quand ils ne s'abandonnaient pas complètement et nettement au scepticisme pur. Quant à celui auquel la philosophie ne suffisait pas, qui ressentait des besoins intellectuels allant au delà de considérations simplement éthiques, il cherchait à se satisfaire dans les cultes étrangers de l'Orient ou dans le judaïsme, si toutefois le christianisme ne s'était pas trouvé à sa portée. La foule, par contre, à laquelle la spéculation philosophique demeurait étrangère et qui cependant, elle aussi, n'était pas moins énergiquement touchée par la décadence de l'ancienne religion, tomba tantôt dans une incrédulité grossière, tantôt dans une superstition plus grossière encore, tantôt, sous une mystique impulsion vers le surnaturel, dans

1) PLUTARCH., *De Pythiæ oraculis*, 22.

2) PLUTARCH., *De Isid. et Osirid.*, 35 init. Ces Thyiades (des femmes qui célébraient une fois l'an sur le Parnasse les mystères ou « orgies » de Dionysos : PAUSAN., X, 4, 2; 6, 2) furent une fois, vers la fin du premier siècle de notre ère, victimes d'un accident : elles furent surprises sur le Parnasse par un formidable ouragan de neige qui faillit les faire périr, et on eut toutes les peines du monde à les sauver (PLUTARCH., *De primo frigido*, 18 s. fin.)

un « fatalisme avide de révélation » ; on s'attachait avec prédilection aux hommes qui se présentaient comme devins et thaumaturges, aux « magiciens, astrologues, mathématiciens, Chaldéens », dont les nouveaux oracles faisaient aux anciens une concurrence désastreuse ; de ce côté aussi, on courait avec passion au devant de l'envahissement des cultes étrangers. De même, la décroissance dans la fréquentation des anciens temples et dans les offrandes pieuses n'était plus chose rare chez les Hellènes. Il faut seulement remarquer que, de longtemps encore, l'incrédulité et la superstition n'ébranlèrent pas les cultes grecs dans leur appareil extérieur : seulement, la vieille religion devint de plus en plus mondaine ; la soif inextinguible de spectacles et de jouissances continua de maintenir, par une attache extérieure, les formes de cultes qui depuis tant de siècles avaient par mille fibres pénétré dans la vie du peuple, et on ne fut que trop porté à célébrer avec tout l'éclat possible les fêtes des nouveaux dieux comme celles des antiques divinités nationales. Et on alla finalement si loin dans cette tendance que l'on ne sut plus solenniser même les fêtes champêtres des dieux, jadis simples et naïves, qu'avec une exubérance de pompe et les joies folles d'un carnaval [1].

Il y a, d'ailleurs, un remarquable contraste entre la décadence intrinsèque du sanctuaire de Delphes et l'éclatante splendeur que Delphes atteignit dans cette période. On s'était, en définitive, comme nous l'avons vu, relevé sous bien des rapports, en Achaïe comme ailleurs, de la détresse des derniers temps de la République romaine ; il y eut donc, de nouveau, un nombre suffisant de gens aisés, qui employèrent une partie de leurs richesses à rétablir la bonne apparence, au moins relative, des sanctuaires d'Apollon et de leurs alentours. C'est ainsi que Plutarque peut, dans un de ses premiers écrits [2],

[1]) Cf., par exemple, PLUTARCH., *De cupid. divitiar.*, 8 fin.

[2]) Cf. PLUTARCH., *De Pythiæ oraculis*, 29. La Pylæa est décrite dans BURSIAN, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 178 sqq. A mentionner comme détail du plus haut intérêt la création à Delphes, par l'initiative des Amphictyons (vers la fin du Ier siècle de notre ère), d'une bibliothèque, dont la direction fut confiée à l'épimélète des bâtiments et finances, T. Flavius Soclaros de Tithora, le fils de l'ami de Plutarque, Aristion (ci-dessus, p. 173) : voy. *Rhein. Museum*, XVIII, p. 269 sqq. On rencontre à une époque antérieure un

vanter l'éclat extérieur que Delphes avait retrouvé de son temps, non, il est vrai, sans son active coopération et celle de ses amis, comme aussi de Polycrate et de Pétræos [1]. La ville sainte avait été notamment embellie par plusieurs magnifiques palais des Amphictyons [2], et ce qu'on appelait la Pylæa, le faubourg occidental de Delphes (où les députés amphictyoniques tenaient leurs assemblées), avait pris, avec la variété de ses promenades, de ses sanctuaires, de ses lieux de réunion, de ses fontaines, un aspect particulièrement imposant.

Néanmoins, dans l'ensemble, la vieille religion, précisément à cette époque, allait à sa ruine d'une marche continue. Un épisode caractéristique de l'histoire de cette décadence, une sorte de pressentiment de mort, est l'étrange récit de la mort du grand Pan. Du temps de l'empereur Tibère, dit-on, le Grec Épithersès, grammairien de Pruse, se rendait par mer en Italie. Un soir que le calme plat retenait le navire près des îles ioniennes de Paxos et Antipaxos, on entendit subitement une voix venant du rivage et qui criait au pilote, un Égyptien du nom de Thamus : « Quand tu auras atteint la hauteur de Palodès, annonce que le grand Pan est mort ». Thamus exécuta cet ordre, et à son cri répondit un profond soupir, qu'on eût dit poussé par un grand nombre d'hommes [3]. Et tandis que les éléments d'ordre intellectuel, dont nous avons déjà parlé, produisaient surtout leur effet dans la partie cultivée de la nation, l'effroyable corruption de certains prêtres exerçait sur le grand nombre une influence immédiate et des plus défavorables. Il y avait, en effet, en Grèce et en Macédoine

épimélète de même espèce, Tib. Claudius Cléomachos de Nicopolis. CURTIUS, *Anal. Delph.*, n° 67, p. 83.

[1]) Le Pétræos nommé par Plutarque dans le même passage (était-ce un membre de la grande famille thessalienne mentionnée plus haut, tome I, p. 422 et 488, et dans MOMMSEN, *Rom. Gesch.*, V, p. 273?) se retrouve également dans les *Quæst. Sympos.*, V, 2. Polycrate est cité dans ce dernier écrit, IV, 4 sqq.

[2]) Sur les Amphictyons, voy. le livre récent de MOMMSEN, *Röm. Geschichte*, V, p. 232 sqq.

[3]) PLUTARCH., *De defectu oracul.*, 17. La société de Plutarque se trouva affermie par cette étrange histoire dans sa foi à l'existence de « démons » ou génies intermédiaires entre les dieux et les hommes, êtres qui dans certaines circonstances pouvaient aussi mourir.

comme ailleurs, à cette époque et dans celle qui suivit, de nombreuses troupes ambulantes de prêtres mendiants, adorateurs nomades de la Cybèle phrygienne, la « Grande Déesse », comme on l'appelait, ou la « Grande Mère », ou la « Déesse Syrienne »; c'était un ramassis débraillé de castrats effrontés, d'ignobles « cinædes », de musiciens, de jongleurs, véritable lie de la société, qui voyageaient par bandes d'un lieu à un autre, et qui, au nom de la petite idole qu'ils traînaient avec eux sur le dos d'un âne, se livraient à la mendicité la plus éhontée. Vêtus et parés comme des femmes, ils chantaient et dansaient au son du tambourin et de la flûte, se flagellaient jusqu'au sang et se mutilaient, sauf à se dédommager ensuite aux dépens des gens naïfs et crédules, qu'ils rançonnaient sans vergogne [1], par le vol et par des excès sans nom. Il y avait aussi des prophètes et nécromants égyptiens, qui exerçaient également leur industrie en Grèce [2]. D'autres, qu'on appelait les Chaldéens, allaient partout disant la bonne aventure, offrant à bon prix aux gens crédules des prédictions sur toutes les choses de la vie ordinaire, sur le meilleur moment pour contracter mariage, pour entreprendre de grands voyages, sur l'issue de ces voyages, etc., et il leur était fort égal de se discréditer publiquement à diverses reprises, dans ces prédictions, de la manière la plus grotesque [3].

Mais il y avait encore d'autres causes qui, quoique à un moindre degré qu'à Rome, réagissaient aussi sur l'Achaïe et contribuaient à ruiner la vieille foi. De ce nombre est surtout, comme nous l'avons déjà dit, l'envahissement des cultes orientaux [4] de diverses espèces. Nous trouvons d'abord, comme cela a déjà été dit (p. 79), des colonies considérables de marchands et d'industriels juifs dans les grandes places de commerce de la péninsule grecque, et partout, en même temps, les points

[1]) PHILOSTRAT., *Vit. Apollon.*, V, 20 fin. APUL., *Metam.*, VIII, 24 à IX, 10. PLUTARCH., *De Pythiæ oraculis*, 25. LUCIAN., *Asin.*, 35-41. cf. BURCKHARDT, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 188. GREGOROVIUS, *Hadrian*, p. 238 sqq.

[2]) APUL., *Metam.*, II, 28-30.

[3]) APUL., *Metam.*, II, 13-15. PLUTARCH., *loc. cit.* et *Opp.* ed. Dübner, tom. V, p. 32. XII.

[4]) Cf. d'une manière générale K. FR. HERMANN, *Gottesdienstl. Alterth.*, § 12, 13.

de départ du mouvement chrétien. Il est manifeste que le judaïsme excitait un très vif intérêt chez les Hellènes. Des esprits d'une haute culture, comme Plutarque et ses amis, aimaient à discuter sur les rites caractéristiques, les défenses de manger de la viande, et surtout le culte des Juifs ; ils arrivaient ainsi, par une étrange illusion, à prétendre découvrir entre le culte juif et celui du Dionysos grec la plus étroite affinité [1].

En outre, dès le temps des Diadoques, les cultes égyptiens [2] avaient aussi pénétré en Grèce ; plus tard, dans l'empire romain, la dynastie Flavienne surtout les favorisa. Dans l'île commerçante de Délos, à Andros, Naxos, Chios [3], à Athènes [4], à Ambracie [5], en Laconie [6] ; à Hermione [7], à Corinthe [8], à Patræ [9], à Messène [10], en Phocide et en Béotie [11], il y avait alors, comme plus tard au temps de Pausanias, des sanctuaires de Sarapis (que l'on a sous beaucoup de rapports identifié notamment avec l'Asclépios grec). Le culte d'Osiris, et bien plus

1) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, IV, 4, 4 ; 5. 6.

2) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 783 *b*.

3) Sur Délos, voy. Meier, *Comment. Epigr.*, I, p. 42. Böckh, II, de n° 2293 à n° 2306. Sur Chios, n° 2230. Sur Andros, Naxos, etc. voy. Böckh, II, p. 1079, n° 2416 *b*. *Rhein. Museum*, II, p. 98 sqq. 327 sqq.

4) Temple de Sarapis à Athènes : Pausan., I, 18, 4. cf. Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, I, p. 295. *Rhein. Museum*, XXIII [1868], p. 15. Meier, *Comm. Epigr.*, I, p. 34 et 51. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 161 sqq.

5) Ambracie : voy. Böckh, n° 1800.

6) A Sparte (Pausan., III, 14, 5); à OEtylos (Pausan., III, 25, 7) ; à Bœæ (Pausan., III, 22, 9 et Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 234. 283. 296).

7) Pour Hermione, voy. Pausan., II, 34, 10. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 458.

8) Corinthe avait deux sanctuaires de Sarapis (Pausan., II, 4, 7. Curtius, *op. cit.*, II, p. 533).

9) A Patræ, dans la ville basse (Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 441 sqq.), dans le voisinage du temple de Déméter élevé à l'angle S.-O. de la ville vieille, près du bosquet qui bordait le rivage et entourait les temples d'Apollon et d'Aphrodite, il y avait un double sanctuaire de Sarapis (Pausan., VII, 21, 6).

10) Dans le voisinage du théâtre (Pausan., IV, 32 fin. Curtius, II, p. 146).

11) Sur la ville phocidienne d'Ambrysos, voy. *Rhein. Museum*, II, p. 101. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1729. Daulis et Tithorea, voy. *Rhein. Museum*, II, p. 550-558. Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, p. 167. 169. Copæ en Béotie : Pausan., IX, 24, 2. Orchomène : *Rhein. Museum*, XVIII, p. 67. Chéronée : Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1608. Coronée : Keil, *Syllog. inscr. Boeot.*, n° 21, p. 89.

encore celui d'Isis, — dans laquelle on croyait principalement reconnaître Déméter, sans cependant abandonner complètement ses autres attributs, qui en faisaient une déesse universelle [1], — avait, pendant l'époque impériale, gagné beaucoup de terrain en Grèce. L'amie de Plutarque, la noble Cléa de Delphes, la supérieure des Thyiades, avait déjà été initiée par ses parents au culte d'Osiris, que l'on considérait comme identique au Dionysos grec [2]. Plutarque lui-même traita de la religion et du culte de ces curieuses divinités égyptiennes dans un de ses écrits les plus savants. Il est très facile de comprendre que les cultes mystérieux des bords du Nil, ce pays des merveilles, qui depuis si longtemps s'étaient imposés aux méditations des Grecs, trouvèrent à cette époque un puissant écho. Des érudits, amis et serviteurs de la religion olympienne, continuaient d'éprouver volontiers leur sagacité sur ces problèmes égyptiens, tentaient de démontrer l'identité des divinités égyptiennes et grecques, espérant trouver dans la théosophie égyptienne, dans cette sagesse des prêtres égyptiens vers laquelle on n'avait jamais porté que des regards respectueux, de nouveaux appuis pour soutenir l'édifice chancelant de la religion olympienne. Des hommes d'un esprit cultivé, auxquels la philosophie ne suffisait pas, cherchaient un secours pour leurs besoins religieux dans la sagesse et dans les cultes de l'étranger, avec leurs mortifications, leurs expiations et la rigueur de leur discipline. Le vulgaire enfin trouvait dans les cultes orientaux de quoi satisfaire largement à la fois son besoin d'impressions vigoureuses et sa curiosité. Nous possédons encore une piquante peinture d'une de ces fêtes d'Isis en Grèce, que l'écrivain auquel nous la devons transporte à Corinthe, c'est-à-dire dans la grande ville commerçante, avec ses relations d'affaires s'étendant jusqu'au Delta, avec sa population fortement mêlée d'éléments orientaux. A Corinthe,

[1]) Cf. Jakob Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 200 sqq. Sur l'extension du culte d'Isis et Sarapis en Grèce, voy. encore Preller, dans les *Berichte der K. Sächs. Ges. d. Wiss.* de Leipzig, 1854, p. 196 sqq. et *Röm. Mythologie*, p. 725-733 : les textes se trouvent dans K. Fr. Hermann, *Gottesdienstl. Alterthümer*, § 54, 2.

[2]) Plutarch., *De Osir. et Osirid.*, 35 init.

en effet, comme sur d'autres points de la Méditerranée, Isis était l'objet d'un culte particulier. Elle le devait notamment à un attribut qui ne fut donné à cette déesse que tardivement, et qui n'était pas d'origine égyptienne, au titre d'Isis Pélagia, ou « souveraine de la mer[1] ». Le 5 mars, on célébrait à Corinthe, comme partout chez les Romains, le *navigium Isidis;* c'était la fête destinée à célébrer magnifiquement l'ouverture de la mer, fermée pendant l'hiver, et de la navigation[2]. C'est la procession d'Isis qui forme la partie capitale de cette fête. La marche est ouverte par une troupe joyeuse « dans le plus gai costume de carnaval »; on voit paraître les masques aux riches couleurs figurant des soldats, des chasseurs, des gladiateurs, des dames chargées de magnifiques ornements (c'étaient sans doute, le plus souvent, des hommes déguisés), des philosophes dans leur uniforme traditionnel, avec le manteau, le bâton, les pantoufles et la longue barbe de bouc, des oiseleurs et des pêcheurs. Sur une chaise à porteurs parade une ourse apprivoisée, costumée en vieille dame de haut rang; elle est suivie d'un singe drapé en Ganymède, avec un bonnet, un vêtement jaune safran brodé, une écuelle d'or à la main. Derrière trotte un petit âne travesti en Pégase au moyen d'ailes collées, à côté duquel marche un vieillard cassé, qui représente Bellérophon.

A peine cette joyeuse avant-garde a-t-elle achevé de passer, au milieu des cris d'allégresse de la foule turbulente des spectateurs, qu'apparaît la véritable « pompe » solennelle. En tête marche une troupe de belles femmes souriantes, portant des vêtements d'une éblouissante blancheur et couronnées de fleurs fraîchement cueillies; ce sont les « femmes chargées de la toilette d'Isis ». Elles jonchent le chemin de fleurs, l'inondent de parfums délicieux et de baume; d'autres font des gestes avec des miroirs et des peignes d'ivoire. Vient ensuite une grande multitude de personnes des deux sexes, avec des

[1]) Cf. Jakob Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 205. D'après Pausanias (II, 4, 7 et 2, 3), il y avait à Corinthe, sur la voie allant de la ville à l'Acrocorinthe, deux sanctuaires d'Isis, un d'Isis Pelagia, un d'Isis Ægyptia (près des sanctuaires de Sarapis), et un troisième à Cenchrées : cf. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 533. 538 et 593.

[2]) Burckhardt, *ibid.* Preller, *Röm. Mythologie*, p. 729.

lampes, des torches, des cierges et autres luminaires; c'est un hommage rendu aux divinités sidérales; puis des joueurs d'instruments à cordes, des fifres, et un chœur de jeunes et alertes chanteurs d'élite, portant des vêtements sans manches et blancs comme la neige, et faisant entendre un chant solennel; avec eux, les joueurs de flûte de Sarapis, exécutant une mélodie empruntée à la liturgie du temple.

A ce moment se montrent des hérauts; ils rendent le chemin libre et ordonnent de faire place aux membres les plus importants du cortège qui marchent derrière eux. Alors apparaissent en rang serrés d'abord les personnes de tout âge, de toute condition, de tout sexe, initiées au culte d'Isis: tous défilent avec des vêtements de lin blancs, les femmes avec la chevelure parfumée et un voile de gaze transparente, les hommes la tête complètement rasée. De leurs mains, ces initiés agitent le sistre, espèce particulière d'instrument bruyant dont les sons aigus étaient destinés à arrêter le malfaisant Typhon, le principe destructeur; suivant la fortune de chacun, ces instruments étaient d'airain, d'argent ou même d'or. Alors seulement paraissent les prêtres proprement dits, en blancs vêtements de lin étroitement serrés au corps, avec les symboles mystérieux de la divinité: le premier porte une lampe d'or, ayant la forme d'une nacelle, du milieu de laquelle s'élève par une ouverture une large flamme; le second porte dans les deux mains de petits autels; le troisième, une branche de palmier dont les feuilles sont d'or artistement travaillé; le quatrième, une main gauche ouverte avec les doigts allongés et un vase d'or d'une forme particulière; le cinquième, un van plein de rameaux d'or; le sixième enfin, une amphore. Ensuite paraissent les figures étranges et grotesques de la mythologie égyptienne: l'image d'Anubis (le messager intermédiaire entre les dieux et le monde souterrain, que les Grecs considéraient comme identique à leur Hermès) avec une tête de chien moitié noire, moitié couleur or; la vache d'Isis et une ciste mystique; enfin, le grand-prêtre avec une couronne de roses, un sistre, et la petite urne d'or, couverte d'hiéroglyphes et munie d'anses en forme de serpents, qui représentait la déesse elle-même.

Tel est l'aspect du cortège solennel qui part de la ville de Corinthe et se dirige vers le bord de la mer, près de Cenchrées. On place alors sur le rivage les objets sacrés; puis, au milieu des prières et de diverses cérémonies, le « vaisseau d'Isis » artistement construit, sur lequel sont peints des hiéroglyphes (la voile porte une inscription sacrée « pour l'heureuse navigation dans l'année nouvelle »), est consacré à la déesse, rempli de parfums et d'offrandes pieuses, puis solennellement confié aux flots. Aussitôt que le vaisseau est hors de la portée des regards des spectateurs, la procession retourne à la ville, au sanctuaire d'Isis Pélagia, devant les portes duquel, après que les images des dieux ont été replacées dans l'intérieur et que les initiés sont entrés dans le temple, un des prêtres les plus considérés, celui qu'on appelait le scribe du temple, reparaît avec la corporation des prêtres appelés « Pastophores ». Il monte alors sur une estrade élevée, pour exprimer à l'adresse de l'empereur, du Sénat, de l'ordre équestre, du peuple romain tout entier, de la navigation et de tout l'empire, un souhait de bonheur et de prospérité; il termine par cette formule : « Allez maintenant chez vous, la solennité est accomplie! » Et la foule, dans sa pieuse allégresse, lui rend ses vœux de prospérité par de bruyantes acclamations, embrasse les pieds de la statue d'argent de la déesse debout sur le seuil du temple et se disperse ensuite dans toutes les directions[1].

Pausanias nous apprend de plus que le culte d'Isis avait pris racine aussi en dehors de Corinthe, et notamment dans beaucoup de localités des côtes du Péloponnèse. C'est ainsi que nous connaissons des sanctuaires d'Isis, sinon à Patræ, du moins à Boura dans le district d'Achaïe[2], à Hermione, où

[1]) Apul., *Metam.*, lib. X, 35, 750. lib. XI, 2, 5-6; 8-17. Voy. en outre, Burckhardt, *op. cit.*, p. 204 sqq. Preller, *Röm. Mythol.*, pp. 729 sqq. Sur l'Isis Pelagia, voy. encore Lucian., *Deor. dial.*, 3 fin. et *Dial. deor. marin.*, 7. Son culte à Périnthe, Mionnet, I, p. 399; à Paros, Böckh, n° 2411; à Samos, n° 2253; à Rhodes, Appian., *Mithrid.*, XII, 27; à Lesbos, v. aussi Böckh, vol. II, n° 2174; à Chios, n° 2230; à Délos, n°s 2293 à 2306; à Andros, voy. Preller, p. 733. Au sujet des îles, voy. encore, notamment pour Andros, les travaux publiés dans le *Rhein. Mus.*, II, pp. 326-334. 436-441. Böckh, n° 2348. Pauly, *R. E.*, IV, p. 289.

[2]) Sur Boura, voy. Pausan., VII, 25, 5; Curtius, *Pélop.*, I, p. 470.

elle possédait un sanctuaire en commun avec Sarapis [1], sur l'acropole de Méthana [2], à Trœzène et à Argos [3], à Bœæ en Laconie, où Isis possédait également un sanctuaire en commun avec Sarapis [4]. Le culte de cette divinité avait pénétré jusque dans l'intérieur de la Grèce. Non seulement nous trouvons des sanctuaires d'Isis dans le centre du Péloponnèse, aussi bien à Messène [5], où elle partageait un sanctuaire avec Sarapis, qu'à Phlionte [6] et à Mégare [7] : le culte d'Isis s'était solidement établi aussi dans les régions montagneuses de la Grèce centrale, à Thèbes et Orchomène [8] en Béotie, et dans le voisinage de Delphes. Pausanias nous raconte qu'à Tithorea, ville de Phocide éloignée de Delphes seulement de 80 stades (trois lieues), Isis était « l'objet d'un culte des plus fortement constitués ». A quelques heures de la ville se trouvait dans une enceinte consacrée son sanctuaire, « le plus saint que les Hellènes aient élevé à cette divinité ». Il n'était permis d'édifier dans son voisinage immédiat aucune habitation à l'usage des hommes ; ceux-là seuls parmi les initiés avaient la permission de pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire qu'Isis elle-même appelait en songe par des visions. Tous les ans, les Phocidiens tenaient en l'honneur d'Isis deux assemblées solennelles, l'une au printemps, l'autre en automne. Trois jours avant chaque fête, le sanctuaire était purifié suivant un rite mystique ; le jour suivant, on dressait auprès de l'enceinte consacrée des tentes et des boutiques de toute sorte ; le troisième jour enfin se tenait une grande foire où l'on vendait des esclaves, du bétail, des vêtements, des ustensiles d'ar-

1) Hermione : PAUSAN., II, 34, 10.

2) PAUSAN., II, 34, 1. Le temple d'Isis à Méthana est présentement occupé par une chapelle de la Vierge. CURTIUS, *Pelop.*, t. II, p. 442. 576.

3) Trœzène : PAUSAN., II, 32, 6. CURTIUS, p. 437. Argos : MIONNET, III, p. 234.

4) PAUSAN., III, 22, 9. CURTIUS, p. 296.

5) Messène : PAUSAN., IV, 32 fin. CURTIUS, p. 146.

6) Phlionte : PAUSAN., II, 13, 7. CURTIUS, p. 475.

7) Mégare : PAUSAN., I, 41, 4.

8) Sur Thèbes, voy. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 36, p. 151 sqq. Sur Orchomène, voy. *Rhein. Museum*, XVIII [1863], p. 67. Sur Thespies, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 1633; cf. cependant KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 148 sqq. Sur Ambrysos en Phocide, voy. *Rhein. Mus.*, II, p. 101. BÖCKH., *C. I Gr.*, I, n° 1729.

gent et d'or. Dans l'après-midi avaient lieu les sacrifices solennels. Les plus riches parmi les fidèles offraient des taureaux et des cerfs : les plus pauvres, des oies et des pintades : quant aux cochons, aux moutons, aux chèvres, il n'était pas permis d'en sacrifier. Les victimes étaient d'abord conduites en procession solennelle autour du sanctuaire, puis on les immolait, on les enveloppait de bandelettes de toile et de byssus apprêtées à la manière égyptienne ; ensuite, ceux qui avaient le droit de pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire les y transportaient et les brûlaient sur un bûcher ; les cendres restaient sur place jusqu'au troisième jour avant la fête suivante, et étaient alors enfouies dans un lieu éloigné. Ceux qui n'étaient pas initiés, qui n'avaient pas la permission de pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire, mettaient le feu à leurs tentes après l'immolation des victimes et prenaient la fuite en toute hâte. Quant à celui qui, quoique non initié, osait prendre part dans le temple à l'holocauste, celui-là était menacé de terribles visions et d'une prompte mort[1]. Nous voyons ici comment le culte de cette divinité étrangère, honorée aussi à Athènes et à Ambracie[2], s'était peu à peu combiné avec les pratiques les plus variées du culte d'autres divinités nationales et avec les relations les plus variées également de la vie quotidienne, comment ce culte se développa, devint un élément essentiel de cette théocrasie dont l'action était depuis longtemps si énergique, chez les Grecs comme ailleurs, et contribua ainsi, même dans les masses populaires, à la destruction de l'ancien polythéisme national. Seulement, la beauté et la tradition nationale des grands cultes grecs d'autrefois, la multitude des cultes locaux remontant à un temps

[1]) Pausan., X, 32, 9. Le culte de Sarapis, qui, comme on le sait, est si souvent associé en Grèce à celui d'Isis, avait également gagné ici du terrain. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 167. *Rhein. Museum*, II, pp. 550-558.

[2]) Ambracie : voy. Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 1800. Athènes : Böckh, *C. I. Gr.*, nº 523, lig. 4, p. 471, sur le nº 48. Canéphores de Sarapis et d'Isis à Athènes, voy. K. F. Hermann, *Gottesdienstl. Alterth.*, 2e édit., § 54, 2. Ross, *Demen*, p. 87, nº 127, 2. Lenormant, *Rech. Archéol.*, p. 215, nº 36. Voy. encore d'une manière générale Keil in *Philol.*, XXIII [1866], p. 596. *Inscr. Boeot.*, p. 87. *Rhein. Mus.*, XXIII [1868], p. 15. Pauly, *R. E.*, IV, p. 289.

immémorial, conservèrent en Grèce à la religion olympique un soutien beaucoup plus puissant que ce ne fut le cas à Rome.

Isis faisait aux divinités grecques sur un autre point encore une concurrence appréciable. En Grèce florissaient toujours les nombreux mystères ou dévotions secrètes qui se rattachaient à divers cultes, notamment à ceux de Déméter et de Dionysos[1] ; ces mystères « rapprochaient les initiés de la divinité et conféraient en même temps des droits plus ou moins explicites à une immortalité meilleure que celle des ombres de l'Hadès ordinaire ». Mais ces vagues allusions ne suffisaient plus à beaucoup d'égards, dans ce temps et dans celui qui suivit, au désir passionné de ceux des Hellènes païens qui eux aussi avaient besoin de croyances, de ceux chez qui la philosophie n'avait pas pris complètement la place de la religion. C'est ainsi que les mystères plus âpres et plus énergiques d'Isis trouvèrent peu à peu chez un grand nombre d'Hellènes une vive sympathie. La souillure morale qui jadis (en particulier à Rome) s'attachait fréquemment au culte d'Isis, en fut peu à peu effacée. Les enthousiastes initiés d'Isis, chez lesquels souvent les spéculations philosophiques se mêlaient à un mysticisme d'imagination et de croyance, avaient d'abord subi des mortifications de diverses sortes, qui n'étaient pas à la vérité des plus dures ; lors des initiations elles-mêmes, la surexcitation de toutes les forces de l'imagination et de la foi concourait avec le luxe d'une pompe théâtrale et symbolique ; le culte assidu de la divinité, joint à

[1]) Cf. Plutarch., *Consolat. ad uxor.* ; 10. Apul. (éd. Hildebrand, vol. II), *Apolog.*, p. 517. Mystères de Samothrace : Juvenal., *Satir.*, III, 144. Friedländer, *Darstellungen* (2e édit.), II, p. 45. Éclat des mystères d'Éleusis à Athènes: omettre de s'y faire initier était malséant pour un homme bien élevé ; cela passait même presque pour une preuve d'athéisme ou du moins de grossière impiété : Lucian., *Demonax*, 11 (remarquons en passant, d'après Plut., *De solertia animal.* 35 fin., ce fait curieux, que c'était une observance suivie par les initiés de ne pas manger de mulet de mer). Attraction exercée d'une manière permanente sur les Romains par les Éleusinies : voy. Lobeck, *Aglaopham.*, p. 37 sqq. Friedländer, *loc. cit.* Initiation très fréquente des Barbares, comme on les appelait, aux Éleusinies (d'après Dion Chrysostome, qui, au surplus, était lui-même un initié); voy. J. Burckhardt, *N. Schweizer. Mus.*, IV [1864], p. 105.

la moralité de la conduite, seraient récompensés, disait-on, par le bonheur terrestre et par une immortalité bienheureuse. Seulement, on ne pouvait pas trouver, là non plus, une véritable régénération de l'homme moral, et en réalité, après de grands sacrifices pécuniaires, l'initié ne trouvait que les artifices de la magie de ce temps ; derrière l'éclat des cérémonies et des rites, il ne trouvait que l'ombre de la profondeur de la sagesse et des enseignements de la sainteté, c'est-à-dire véritablement un vaste néant [1].

Ainsi nous rencontrons partout chez les Hellènes, dans le peuple, chez les philosophes, chez les sectateurs des cultes étrangers, au milieu d'une richesse exubérante de pompe et de couleurs, la trace de l'œuvre de dissolution que le paganisme accomplissait sur lui-même, dans une pénible agonie, et cela bien longtemps avant que le christianisme victorieux n'arrivât sur le sol grec pour y pénétrer sur une large étendue. Ce qui est bien certain, c'est que, dans une telle décomposition interne, toutes les manifestations de la vie sociale qui n'appartiennent pas au culte dans le sens le plus strict avaient pris depuis longtemps un caractère complètement mondain. Le théâtre, notamment, avait depuis longtemps perdu toute portée religieuse ; il ne servait plus qu'au plaisir des yeux et contribuait, en exploitant souvent avec la plus grande impudeur les anciens mythes, à la ruine de l'ancienne religion. C'était déjà beaucoup lorsqu'on y produisait encore des œuvres d'un style raffiné, comme par exemple le magnifique ballet « Pâris sur le mont Ida » (ou « le jugement de Pâris ») qui, d'après Apulée, fut représenté sur le théâtre de Corinthe [2].

[1]) Cf. Apul., *Metam.*, XI, 19-30, et Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, pp. 217. 224-228.

[2]) Cf. Apul., *Met.*, X, 29-34. Cf. aussi Philostrat., *Vit. Apoll. Tyan.*, IV, 21. Burckhardt, p. 168. Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 289 sqq. (et 2e édit., p. 309 sqq., note 3). On trouvera dans le même ouvrage (p. 269 sqq.) des renseignements instructifs sur la décadence dans laquelle était aussi tombé alors l'art dramatique. Remarquons que, d'après ces renseignements, en même temps que dépérissait la puissance de production dramatique, ce qui se maintint de la manière la plus durable sur la scène, ce fut ce qu'on appelle la comédie nouvelle grecque, notamment les comédies de Ménandre (cf. ci-dessus, p. 177). Quant à la représentation de tragédies complètes ou même abrégées, elle tomba en désuétude dès le second siècle

Que devenait, dans de telles conditions, la moralité dans beaucoup de parties de l'Achaïe, à une époque où le christianisme n'avait pas encore pénétré, où, comme au troisième siècle, une effroyable détresse n'avait pas encore en quelque sorte rappelé énergiquement le monde antique à des pensées plus sérieuses ? C'est ce dont nous allons bientôt avoir à reparler.

Si nous voulons immédiatement résumer et conclure, nous voyons, il est vrai, que, comme jadis, au temps où la gloire de la nation était à son apogée, lorsqu'elle était grande dans l'histoire du monde, de même encore maintenant, à l'époque de la décadence, de la faiblesse, au soir enfin, la vie grecque présente un tableau de la plus riche variété, une immense bigarrure de contrastes. Mais, pour achever autant que possible ce tableau, dans la période où nous nous trouvons maintenant, il convient d'ajouter quelques traits essentiels. Nous remarquons d'abord qu'en Achaïe, tout au moins dans la classe éclairée, les vieilles oppositions de canton à canton vont toujours s'émoussant. Sans doute, c'est avec une ténacité presque invincible que les diverses races et villes de la Grèce sont demeurées attachées, jusque bien avant dans l'époque chrétienne, à leurs dialectes, à leurs usages particuliers aussi bien qu'à leurs cultes, à leurs légendes et à leurs traditions. Sans doute, dans une partie considérable du peuple, les haines de canton à canton vécurent longtemps encore et se faisaient jour, quand l'occasion se présentait, d'une manière très fâcheuse[1]. Mais par contre, dans le monde éclairé, on avait en définitive pris peu à peu le dessus sur cette tendance, funeste héritage du tempérament grec[2]. Une voix de Béotie, de ce pays où jadis les haines contre les autres races avaient

après Jésus-Christ; on les remplaça de plus en plus par des danses de pantomimes et des scènes chantées, ou encore les acteurs tragiques exécutaient des morceaux lyriques extraits des tragédies ou paraissaient dans des concerts d'un genre semi-dramatique. Cf. aussi J. BURCKHARDT, *N. Schweiz. Mus.*, IV [1864], p. 111 sqq.

[1]) Cf. ci-dessus, p. 126 sqq., et également le passage de PLUTARCH., *De fraterno amore*, 17, et APUL., *Metam.*, II, 18, 134.

[2]) Familles distinctes se ramifiant sur diverses parties de la Grèce. APUL., *Metam.*, I, 1, 6 sqq.

tout particulièrement jeté de fortes racines, pouvait exprimer une douleur profonde et une indignation véritablement morale au sujet des trophées élevés à Delphes en mémoire de l'œuvre destructrice des anciennes guerres entre les tribus grecques[1]. Des hommes de la Béotie, comme le noble Plutarque, acquéraient le droit de cité dans cette Athènes jadis ennemie (p. 176); ils entretenaient — je veux parler de Plutarque et de ses amis béotiens (p. 166, 172) — ils entretenaient, dis-je, les relations les plus cordiales avec leurs voisins de la Phocide, fêtaient avec eux le souvenir de la victoire remportée par Daïphantos comme celui d'un haut fait de leur propre race[2]; on vit même des Phocidiens devenir également citoyens de la Béotie, leur antique ennemie, et occuper, en Béotie comme en Phocide[3], les plus hauts postes de l'administration cantonale. L'opposition entre Sparte et les Éleuthérolacones allait toujours en s'atténuant[4]. De son côté, la population des Alpes laconiennes et des bords de l'Eurotas, jadis si réfractaire à toute transformation, perdait chaque jour quelque chose de son aspérité et de sa raideur vis-à-vis des autres Hellènes. Aux jeux solennels de Sparte, on avait commencé à représenter aussi des tragédies et à instituer des concours tragiques[5]; à Sparte même, il y avait un théâtre de l'aspect le plus grandiose et même, suivant toutes les apparences, un Odéon[6]. Apollonios de Tyane eût sans doute été hors de lui en voyant les jeunes Lacédémoniens d'alors[7]. Celui-ci, Tyndarès, s'entourait de tout ce qu'il y avait de plus érudit parmi les Grecs et les Romains; cet autre, Zeuxippe[8], était venu se joindre comme philosophe

[1]) Plutarch., *De Pythiæ oraculis*, 15.

[2]) Cf. ci-dessus, p. 260, et Plutarch., *Non posse suaviter vivi secund. Epicur.*, 18.

[3]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1738 et p. 728. Par contre, plus d'une forme ancienne se maintint dans sa rigueur : c'est ainsi que les archontes béotiens (on ne sait s'il s'agit de ceux de la confédération béotienne ou de ceux des villes béotiennes en particulier) n'avaient pas, pendant la durée de leur charge, la permission de pénétrer sur le territoire de la Phocide. Plutarch., *Quæst. Roman.*, 40.

[4]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 1334, 1335.

[5]) Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1420.

[6]) Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 220 sqq.

[7]) Plutarch., *Quæst. Sympos.*, VIII, 1, 3 ; 2. 8, 1.

[8]) Plut., *Amator.*, 2 sqq. Voy. notamment Plut., *De tuenda sanitat.*

au cercle d'amis de Plutarque et se montrait à la fête d'Eros, à Thespies ; Cléombrote surtout, ce hardi voyageur (p. 229), qui était en même temps passionné pour la philosophie, savait — chose assurément inouïe pour un vieux Spartiate — discuter avec une grande richesse d'élocution et une élégante dialectique sur les problèmes les plus ardus de l'érudition [1]. Sans doute, le souvenir des antipathies d'autrefois se perpétuait dans les réunions de ce genre, mais il s'y réduisait à des taquineries plus ou moins inoffensives dans la gaieté des repas. Si les habitants de Nicopolis, cette ville moderne « enveloppée par la mer », devaient supporter qu'on les nommât eux-mêmes, en plaisantant, des « créatures issues de la mer [2] », les pauvres Béotiens étaient toujours raillés sur leur indestructible penchant à s'alourdir dans d'interminables festins et avaient toujours besoin de toutes leurs ressources d'esprit et de belle humeur pour se défendre contre les taquineries que leur attiraient les allures peu littéraires de leurs ancêtres [3]. Quant aux dames de Thessalie, ce n'était pas seulement dans la bouche du peuple que l'on continuait de leur attribuer la même propension qu'à leurs grand'mères pour des artifices de magie qui n'étaient pas toujours absolument innocents [4]. Toutefois, dans l'ensemble, on avait fini par arriver, à cette époque où l'importance politique de la Grèce n'était plus depuis bien des générations qu'un rêve du passé, à un sentiment d'homogénéité, à la conscience d'un panhellénisme que l'antiquité n'avait point connu. En face du flot d'émigration d'un si grand nombre d'Hellènes, en particulier vers les régions de l'Occident, on commence à remarquer

præc., 1 sqq.; également *Non posse suaviter vivi secundum Epicurum*, 2 sqq. Les deux noms se présentent également dans les inscriptions : Böckh, nos 1256. 1304.

1) Plut., *De defect. oraculor.*, 2 sqq.

2) Plut., *Quæst. Sympos.*, IV, 4, 2.

3) Plut., *De EI apud Delphos*, 1 fin. *Quæst. Symp.*, II, 2. IX, 2, 3. *De esu carnium*, I, 6 fin.

4) Cf. Lucian., *Asin.*, 4. 11-14. Plut., *De Pyth. oracul.*, 12. *Conjug. præc.*, 48. *De defect. oracul.*, 13. Dio Chrysostom., *Orat.*, XLVII, p. 525 *a*. Philostrat., *Vit. Apollon.*, VIII, 7, 9; voy., au sujet d'actes ineptes et honteux, Apul., *Metam.*, I, 8-19. II, 1. 5. 20-30. III, 16-26. IX, 29 sqq. Juvenal., *Satir.*, VI, 610.

chez ceux qui restent dans le pays une apparence, une sorte de vie provinciale qui se replie sur elle-même, à moins bien entendu qu'il ne s'agisse des grands centres de réunion pour les études ou les grandes fêtes nationales, comme Athènes, Olympie, Delphes. Si nous prenons Plutarque, le témoin vivant de cette période, on est réellement étonné, en passant en revue ses écrits, d'y lire à quel point l'intérêt de ses contemporains grecs se concentre entièrement sur des affaires privées. La bonne société de son temps, en Achaïe, ne paraît avoir connu ni conversations d'un caractère politique, ni intérêts politiques d'un ordre supérieur. Sans doute il existait aussi des sociétés dans lesquelles on traitait d'affaires politiques [1]; mais ici encore la discussion ne tournait jamais qu'autour des affaires d'un intérêt communal absolument immédiat, par exemple, des élections d'intérêt local grec, des questions qui allaient être pendantes devant la prochaine assemblée populaire ou la prochaine séance des tribunaux, et il n'était pas du tout extraordinaire que l'on arrivât, dans ces occasions, à des disputes bruyantes, à des querelles et à d'amères invectives. Ce dont nous ne trouvons par contre guère de traces, en dépit des multiples relations de ces Hellènes à l'esprit cultivé avec Rome et avec l'Orient hellénistique, c'est que, considérant dans toute leur étendue les grands et réels éléments de la situation politique du monde romain d'alors, les grands intérêts commerciaux et financiers de l'époque, ou leur marquant seulement une préférence particulière, ils en aient fait le sujet de leurs conversations habituelles. Les préoccupations de l'élite de la société dans l'Achaïe d'alors sont d'une nature remarquablement exclusive, quelquefois très profondes et d'un ordre très idéal, et quelquefois superficielles à faire peur. Il est bien rare que sa conversation effleure le présent : la sèche prose qui se dissimulait sous l'éclat chatoyant de ses fêtes religieuses, de ses centres d'études, de ses splendides édifices et de ses brillants souvenirs ; la situation difficile, au point de vue matériel, de fractions importantes de la population, sont des sujets qu'on aborde

[1]) Plut., *Quæst. Sympos.*, VII, 8, 4 fin. 9 init. 10, 1 init. I, 4, 3.

rarement. Quant aux gouverneurs romains eux-mêmes, c'est à peine si on s'occupe sérieusement d'eux lorsqu'il s'agit des grandes questions d'étiquette de la table, ou bien lorsque tout l'intérêt tourne autour d'anecdotes personnelles et de commérages de laquais, dignes des salons de petite ville [1]. En revanche, la discussion a très souvent pour objet les problèmes les plus ardus de la religion et de la philosophie, souvent aussi d'intéressantes questions du domaine des sciences naturelles, des difficultés touchant à l'archéologie et à l'art, souvent encore, et alors avec une chaleur naïve autant que comique, des choses de la plus mince importance, notamment — nous venons de le dire — l'étiquette à observer dans les repas [2]. Au surplus, la prédilection particulière des esprits cultivés était acquise au passé, et c'était surtout vers l'époque héroïco-homérique que se reportait leur intérêt.

Le sentiment de bien-être que ces hommes éprouvaient dans le présent ne les empêchait pas toutefois de reconnaître et de déplorer avec une profonde douleur la décadence morale qui se manifestait sur beaucoup de points dans la nation. Et c'est là de beaucoup assurément le côté le plus sombre dans le tableau de la vie grecque de cette époque. Nous avons indiqué plus haut (p. 80, 83 sqq.) l'état de choses des plus regrettables en face duquel se trouvèrent, dans les grandes villes de la péninsule, les premiers messagers de l'Évangile; aucune amélioration ne s'était certainement produite, depuis le temps de Paul, dans les régions que le christianisme n'avait pas encore touchées. Le goût des jeux de gladiateurs et des combats de bêtes, devenu désormais si universel, ne pouvait qu'exercer une action démoralisante. Il y a plus : à en juger d'après des passages de Plutarque et d'Apulée, on arriva alors, même en Grèce, suivant les horribles pratiques de cette « civilisation » romaine pourrie jusqu'à la moelle, à entourer d'une pompe théâtrale, pour divertir le public, la

[1]) Cf. Plut., *Quæst. Symp.*, V, 5, 2. VII, 6, 3 et fin. Apul., *Metam.*, I, 26, 80, p. 72.

[2]) Cf. Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 2. 3. 4. II, 10. III, 1. V, 5 et 6. VII, 6. VIII, 6. (Sur les allures de la société raffinée en général, v. encore Friedländer, I, pp. 293 sqq.)

cruelle exécution des criminels qui avaient mérité la mort, et à l'entremêler de représentations scéniques[1]. Il arriva même, — d'après Lucien, dans la brillante capitale grecque de la Macédoine, à Thessalonique ; d'après Apulée, dans la sensuelle Corinthe — qu'entre autres sauvages amusements, de malheureuses femmes, condamnées à une mort cruelle, furent d'abord exposées aux yeux du gouverneur et d'une brillante assistance, avec un barbare mépris de tout sentiment féminin, en plein théâtre, au milieu de décorations d'un voluptueux raffinement et dans des situations de la plus révoltante indécence[2]. Et c'est ainsi qu'alors, en Grèce comme ailleurs, une cruauté sauvage n'allait jamais sans une abominable luxure. Les atrocités de la justice, qui, sans parler de la traditionnelle mise à la question des esclaves, leur infligeait en cas de sentence capitale le crucifiement, et aux meurtriers, aux brigands, aux auteurs de vols dans les temples, la mort par les griffes des bêtes féroces ou encore par le feu[3], ces atrocités sont en rapport avec le niveau de la moralité, notamment dans les cantons situés au nord des Thermopyles. La crainte de la magie, tous les genres de superstition grossière et fanatique, des coutumes sauvages[4], la soif du sang facile à allumer étaient endémiques[5], notamment en Thessalie et en Macédoine. Et si l'on y voit entre autres le féroce propriétaire d'un domaine faire, sans scrupules, enchaîner à un arbre, frotter de miel et dévorer ainsi par les fourmis un de ses esclaves dont les entreprises galantes avaient conduit son épouse à la démence et au suicide[6], il faut ajouter que la

1) Cf. Plut., *De sera numinis vindicta*, 9. Apul., *Metam.*, IV, 13. X, 34, et cf. Friedländer, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, II, pp. 234 sqq.

2) Apul., *Metam.*, X, 23, 721, et 28, 733 sqq. 29. 34. Lucian., *Asin.*, 49. 52 sqq.

3) Lucian., *Asin.*, 52 fin. Apul., *Metam.*, IV, 13. X, 23, 721, et 28, 733. 34.

4) Inscriptions contenant des malédictions, des imprécations, à la suite notamment de chagrins d'amour, de procès perdus ou d'autres malheurs de ce genre, v. dans le *Rhein. Mus.*, XVIII, pp. 560-567. Droit d'épave : voy. Dio Chrysost. (ed. Morell.), *Or.*, VII, p. 105 *a. b.*

5) Cf. Apul., *Metam.*, II, 26, 155. 27, 158, et 29, 164. Lucian., *Asin.*, 54.

6) Apul., *Metam.*, VIII, 22. Atrocités dans les moulins à pilons : voy. Apul., IX, 12.

cupidité, le goût de la débauche, l'amour de la vengeance poussaient, même dans des familles haut placées, les hommes et les femmes, sur les points les plus divers, aux crimes les plus affreux, qui perdaient seulement de temps à autre aux yeux de leurs contemporains, par un certain caractère romanesque, quelque chose de l'effroi et de l'horreur qu'ils pouvaient inspirer[1]. La lecture de l'*Ane d'or* d'Apulée et du roman attribué à Lucien, *Lucius ou l'Ane*, offre un tableau qui fait frémir, aussi bien du dévergondage éhonté d'une époque où de tels livres avaient la préférence des lecteurs, que du niveau moral d'une grande partie de la société d'alors, dans toutes les conditions. Il suffira de rappeler ici l'impudicité sans bornes, les adultères cyniques, la démoralisation effrénée qui, d'après ces ouvrages, s'étendaient alors aussi bien dans les classes supérieures que dans la masse des citoyens et des paysans, notamment dans les cantons du nord de la péninsule grecque[2]. Parallèlement aussi, pour ne rien dire des divorces[3] qui se produisaient pour des motifs puérils, à la légère, va se développant toujours de plus en plus ce vice hideux connu sous le nom de pédérastie, qui, quoique stigmatisé dans les termes les plus amers et les plus méprisants par tout ce qu'il y avait de Grecs ayant quelque noblesse de pensée, exerçait au loin ses ravages, à la ville comme à la campagne, et dont s'occupe ouvertement et avec cynisme toute la littérature de cette période et de la suivante[4]. Sans parler des inepties commises par des communes entières, y compris les autorités[5], on voyait notamment, dans la Grèce septentrionale, la jeunesse de haut rang se plaire à des traits d'une brutalité sau-

[1]) APUL., *Metam.*, II, 27, 158. 29, 163. VIII, 1-14. IX, 29-31. X, 2-12 et 23-28.

[2]) Cf. PLUT., *De esu carnium*, II, 2. APUL., *Metam.*, I, 7, 35 sqq. p. 36 sqq. II, 7 sqq. 16 sqq. III, 16 sqq. IX, 5-7. 14-28. X, 2-12 et 19-23. Voy. aussi DIO CHRYSOST., *Or.*, VII, p. 125 sqq. LUCIAN., *Asin.*, 6-10. 50-56.

[3]) PLUT., *De adulator. et amic.*, 9 fin.

[4]) Apulée et Lucien (il suffit de se reporter à LUCIAN., *Demon.*, 15. 50) fourmillent de passages relatifs à ce sujet; cf. aussi PLUT., *Amator.*, 3-26. *Gryll.*, 7 s. fin. *De esu carnium*, II, 2. A côté de cela, la phrase de Plutarque (*De liber. educand.*, 15 fin.) sur Athènes est absolument sans signification.

[5]) APUL., *Metam.*, de II, 30 à III, 12.

vage; on put même voir un jeune propriétaire foncier, riche et de haute naissance, violer impunément à force ouverte, par des actes d'un indigne arbitraire, tous les droits de ses voisins pauvres, et finalement, à l'occasion d'un procès de bornage, aller jusqu'à provoquer méchamment une querelle sanglante où trois braves jeunes gens trouvèrent la mort, et avec eux celui-là même qui avait de gaieté de cœur causé cette tuerie[1]. Et, à côté de ces bas-fonds troublés par le sang et la boue, apparaissent sous les formes les plus fâcheuses, se propageant jusque dans les meilleurs éléments de la nation, une foule de causes de décadence.

Les partis qui, à l'époque byzantine, se feront la guerre pour les cochers du cirque, annoncent déjà de loin leur action; la prédilection, qui a dégénéré en passion, pour le chant, le théâtre, les luttes des athlètes (et les jeux des gladiateurs), peut désormais faire éclater au sein des familles, à propos d'une divergence de vues relativement à la valeur de tel ou tel artiste, des disputes acerbes. Les excitations haineuses et tous les maux les plus vulgaires des familles, tels que nous ne les attribuons volontiers qu'aux derniers des « Rotten-boroughs », se multipliaient au loin. La grossière cupidité, antique et maudit héritage des Grecs, apparaissait en maintes circonstance sous l'aspect le plus repoussant. N'était-ce pas le temps, notamment, où un certain Xénon (probablement de Chéronée) pouvait, comme tuteur de son frère cadet Athénodore, détourner une grande partie du patrimoine de ce dernier, et, réduit finalement à la mendicité après une condamnation criminelle pour rapt d'une jeune fille, se montrer assez bas à l'égard de ce même frère, qui partageait généreusement avec lui sa petite fortune, pour amonceler contre lui les chicanes et les offenses[2]. C'est au point que le doux Plutarque lui-même, emporté par l'indignation, va jusqu'à dire ces effroyables paroles : que de son temps l'amour fraternel, pur et désintéressé, passait presque pour quelque chose d'incroyable et d'étrange ![3] La vie luxueuse (p. 195 sqq.), et la pénurie d'argent qu'elle

[1]) Apul., *Metam.*, II, 18, 133 sqq. p. 117. VIII, 1 fin., et IX, 33-38.
[2]) Plut., *De fraterno amore*, 5. 11. 16.
[3]) Cf. Plut., *De fraterno amore*, 1.

entraînait, fut un nouvel agent de corruption. L'escroquerie, la captation des héritages, sous la forme la plus vulgaire, ne furent plus rares, même chez les Grecs aisés ; les fils au gré desquels leurs parents vivaient trop longtemps, les jeunes prodigues que la mort de pères riches et avares mettait tout à coup à la tête d'une grande fortune et qui devenaient à leur tour des ladres, esclaves de leur argent, tels sont les types que le même Plutarque nous peint à diverses reprises en traits brûlants[1]. C'est là une situation qui ne rappelle que trop la civilisation dévergondée de la Rome impériale et la corruption qu'elle cachait sous l'éclat de la pourpre.

Un autre point caractéristique est la position des femmes, qui, en Grèce comme ailleurs, tend toujours à devenir plus indépendante[2]. Sans doute, ici aussi, l'exemple des Romains exerça une action puissante. Il s'en faut que cet accroissement de liberté ait toujours donné de bons résultats. La belle Byrrhæna, cette grande dame d'Hypata[3], avec sa frivolité gracieuse et sensuelle et ses nombreux adorateurs, est en définitive une figure d'un genre peu équivoque. Et cette veuve, belle, riche, jeune et de haut rang, cette Isménodora de Thespies, qui (dans le temps où Plutarque venait de se marier) s'éprit du beau et jeune Bacchon, le fils d'une amie d'une condition inférieure, et qui, devant les efforts des nombreux amants de ce jeune homme pour empêcher le mariage auquel elle aspirait, finit purement et simplement, sans porter atteinte à une vertu rigoureusement sauvegardée d'ailleurs, par enlever bel et bien Bacchon sur le chemin de l'école des athlètes, avec l'aide de ses amis et de quelques hommes à elle dévoués, et arriva effectivement de haute lutte, par cet acte de décision, à épouser cet homme tout jeune encore[4], cette Isménodora fait plutôt songer à une lady américaine, à volonté indépendante et opiniâtre, qu'aux nobles filles des Hellènes d'autrefois, avec leur vie calme et retirée. Toutefois, au fond de cette tendance il y avait pourtant un progrès. On

[1]) Plut., *De cupid. divitiar.*, 6 init. 7.
[2]) Cf. aussi Plut., *Opp.*, t. V (ed Dübner), p. 51. fr. 34, 4, 3.
[3]) Lucian., *Asin.*, 4. Apul., *Metam.*, II, 2 sqq. 20 sqq.
[4]) Plut., *Amator.*, 2. 7. 9. 10-13. 26.

est, en définitive, heureux de reconnaître que, chez les âmes nobles, le dédain du sexe féminin, qui faisait passer l'amour pour les femmes après les relations avec de beaux adolescents, tombait dans un discrédit de plus en plus grand [1], et que — sous la réserve d'un naïf cynisme et de ce naturalisme traditionnel, si étranger aux conceptions modernes, sur la question des rapports intimes entre les sexes — les idées élevées sur le mariage et l'amour pour les femmes gagnaient toujours plus de terrain [2]. Sans doute, cette sociabilité d'un ordre élevé, cette délicatesse de formes qu'a fait naître chez nous le commerce de femmes aimables et d'un esprit cultivé, manquent encore à cette époque. Toutefois, on s'habitua de plus en plus à ouvrir aussi aux femmes du monde l'accès des trésors intellectuels de la civilisation d'alors. Cela est vrai en particulier de la société de Plutarque, qui non seulement initia son épouse Timoxène à ses études et à ses vues religieuses et philosophiques, mais encore dédia à d'autres dames plusieurs de ses ouvrages, et qui voyait avec plaisir des femmes instruites s'occuper d'études de l'ordre le plus abstrait, sans en excepter la géométrie [3]. Il est bien certain qu'autrefois on n'aurait guère compris que cet excellent vieillard dédiât non seulement à un jeune homme, mais encore à la jeune épouse de celui-ci, cette Eurydice qui elle-même aussi s'était occupée avec son fiancé d'études philosophiques [4], son charmant livre connu sous le nom de *Préceptes conjugaux;* et nous sommes, nous-mêmes aussi, amenés à concevoir une haute idée de la culture d'esprit de cette Cléa

[1]) Cf. Plut., *Amator.*, 3-26.

[2]) Plut., *De virtut. moral.*, 8. Voy. aussi la peinture, pleine de noblesse, de Plut., *Opp.*, t. V (ed. Dübner), p. 51, fr. 34, 4, 1, et *Consolat. ad uxorem.*, ainsi que *Amator.*, 3-26. Cf. aussi *Anthol. Gr.*, IV, p. 256. *Epigr. adespot.*, p. 658. Friedländer, *Darstellungen*, I, p. 357, notamment les passages d'auteurs grecs dans la note 1. Il reste cependant ceci de caractéristique, c'est que le digne Plutarque lui-même pouvait dire à sa jeune amie Eurydice qu'une femme raisonnable, dont l'époux se serait oublié une fois avec une hétaïre ou une servante, ne doit pas y faire attention. Plut., *Conj. præc.*, 16.

[3]) Plut., *Conj. præc.*, 48.

[4]) Plut., *ibid.* prooem. Voy. aussi le traité *Quod mulieres etiam erudiend. sint* (Plut., *Opp.*, tom. V, ed. Dübner, p. 41).

à laquelle Plutarque put dédier ses œuvres comme celles qui traitent « des Vertus des femmes » ou même « d'Isis et Osiris ».

Au surplus, nous ne devons pas, en appréciant dans son ensemble la valeur morale de cette période, oublier qu'à côté de bien des choses mauvaises, révoltantes et effroyables, il s'était encore conservé, dans beaucoup de parties de l'Achaïe, un bon fonds de moralité et de vigueur antiques. Des écrits même de Plutarque, par nous si souvent mis à contribution, résulte bien clairement que dans un grand nombre de bonnes familles grecques se continuait, parfois même à un degré plus haut encore que jadis, une saine vie de famille; que l'on mettait tout son zèle et tous ses soins à donner aux enfants une éducation solide; que les Hellènes sensés recommandaient avec instance l'allaitement des nouveau-nés par leurs mères elles-mêmes, ou tout au moins ne voulaient admettre que des nourrices grecques, et que l'on continuait à tenir, dès la jeunesse, à la bonne éducation et à l'emploi de la langue grecque dans sa pureté [1]; que dans ces familles la moralité, la décence, la solidité de la culture intellectuelle, l'amabilité et la bienveillance étaient l'objet d'une attentive sollicitude; que le développement de l'esprit des jeunes gens, et en particulier leurs lectures [2], étaient soigneusement surveillés; qu'il y avait encore en définitive beaucoup d'Hellènes qui, remontant au delà de l'époque de désordre qui précéda la bataille d'Actium, avaient su sauver plus d'une part du bel héritage de leur grandeur passée. La vigueur antique n'était pas non plus tout à fait disparue. Il y avait toujours de jeunes hommes qui non seulement, suivant l'usage immémorial, exerçaient leur corps dans les gymnases, mais encore se plaisaient, dans des exercices chevaleresques, à lancer le javelot et à tirer de l'arc, ou à se fortifier dans des chasses souvent très dangereuses [3]. Sans doute, le sentiment de cette force,

[1]) Cf. en général le traité attribué à Plutarque *De liberis educandis*, et, pour les détails relatés dans le texte, spécialement 5-6.

[2]) Plut., *De audiend. poet.*, 1 et 14 fin.

[3]) Cf. Plut., *De solertia animal*, 1. 2. 8. Voy. aussi *De liber. educand.*, 11. Apul., *Metam.*, IV, 13. VIII, 4-6.

qui dans le calme de la vie provinciale de la Grèce, ne trouvait plus l'occasion de se produire sur le champ de bataille, arrivait à se manifester sous des formes étranges. C'est ainsi qu'on put voir un Béotien gigantesque, du nom de Sostratos[1], surnommé Héraclès par ses compatriotes à cause de sa force physique et considéré comme un nouvel Héraclès, commencer une existence qui rappelait celle des géants légendaires du vieux temps héroïque. Ce brave homme abandonna sa patrie pour habiter solitaire dans les montagnes, notamment, par la suite, sur les hauteurs rocailleuses du Parnasse. Il y portait une peau de loup, dormait à la belle étoile sur le gazon, ne vivait que de lait, de pain et de fruits sauvages cueillis dans les bois de la montagne ; il devint le bienfaiteur des habitants en exterminant, nouveau Thésée, les bêtes fauves et les dangereuses bandes de brigands qui ajoutaient alors à l'histoire de la Grèce quelques pages sanglantes où se mêlent le romanesque et l'horrible, en même temps qu'à lui seul il frayait des chemins à travers les régions désolées de la Grèce centrale et jetait des ponts sur des précipices béants. Cette figure intéressa tellement les contemporains que plus tard le spirituel Lucien, qui avait encore connu Sostratos, composa un ouvrage sur ce Vieux de la Montagne[2].

[1]) Ce cynique, qui cherchait à introduire dans la vie réelle, de la manière ci-dessus dépeinte, l'idéal d'Héraclès, que sa secte avait toujours devant les yeux, est tenu par PRELLER (PAULY, *R. E.*, IV, p. 1173, ainsi que par ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, p. 106) pour identique à l'Héraclès-Agathion d'Hérode Atticos (cf. KEIL dans PAULY, *R. E.*, I², p. 2098 sqq. et *Philol.*. XIII, p. 255, où nous apprenons qu'à cette époque, et d'une manière générale dans le second siècle après J.-C., des jeunes gens dont des inscriptions éphébiques célèbrent le mérite étaient parés du surnom d'Héraclès). D'après PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 7, p. 552-554, cet Héraclès était un homme de huit pieds de haut, aux longs cheveux, aux sourcils touffus, au regard de feu, à la nuque puissante. Il était originaire de Délion et était le fils d'une vigoureuse vachère ; le peuple en fit ensuite le fils du héros Marathon (PAUSAN., I, 32, 4). Robuste mangeur à l'occasion, il aurait, d'après ce récit, vécu d'abord dans les montagnes qui séparent l'Attique de la Béotie, au nord de Marathon, où les paysans lui fournissaient pour sa nourriture du pain et du lait. Mais cet homme étrange dédaignait le lait trait par des femmes. En véritable sauvage qu'il était, il méprisait profondément toute culture supérieure, les tragédies, les luttes gymnastiques et autres exercices semblables.

[2]) LUCIAN., *Demonax*, 1. Cf. PLUT., *Quæst. Symposiac.*, IV, 1, 1, et la note précédente.

Sostratos employa en tout cas sa vigueur plus utilement que l'athlète Héraclide, cet insensé qui, quelques générations avant Plutarque, éprouvait ses forces dans de colossales gageures d'ivrogne[1]. L'époque avait encore assez de fonds pour pouvoir de tout cœur honorer des hommes tels que le noble Plutarque et le bon vieux Démonax, et reconnaître leur valeur. Le jugement de l'opinion publique, lorsqu'il s'agissait de décider entre la scélératesse et la grandeur d'une âme noble, était encore, dans l'ensemble, parfaitement sûr. La noble conduite du jeune Athénodore (probablement de Chéronée), qui, spolié par son misérable frère Xénon (p. 285 et suiv.) d'une grande partie de son patrimoine, n'en partagea pas moins plus tard ce qu'il possédait avec ce malheureux — réduit à la mendicité par sa propre faute — et accepta sans rancune les chicanes et les offenses dont celui-ci continua de l'accabler, cette conduite rencontra une admiration universelle[2]. Et si les grandes villes, notamment les nouvelles métropoles commerciales, avec leur population mêlée et bigarrée, montrent une vaste série de tableaux d'une attristante démoralisation; si, parmi les grandes places maritimes du monde grec non-asiatique, Rhodes seule, dans l'ensemble, obtint au point de vue moral comme à d'autres les suffrages des juges les plus sévères parmi les contemporains[3], on trouvait par contre encore dans plus d'une partie de la Grèce centrale et des régions placées en dehors du grand mouvement de la circulation générale, à l'exception de la Thessalie, où les mœurs avaient reçu de si cruelles atteintes, bien des restes précieux des anciennes vertus helléniques, d'honnêteté, de simplicité, de naturel non altéré. Sur le continent, c'était surtout l'Arcadie qui avait sous ce rapport la meilleure réputation. Il y existait toujours, autant que le pays avait pu se relever de la ruine matérielle où il était tombé lors de la

[1]) Plut., *Quæst. Sympos.*, I, 6, 3.

[2]) Plut., *De fraterno amore*, 11.

[3]) Dio Chrysost. (éd. Morell.), XXXI (*Rhod.*), pp. 310 *c.* 322 *d.* 331 *b. c.* 347 *c.* 348 *b.* p. 358 et 359. XXXII, p. 377 *c.* Seul, Juvénal (*Sat.*, VIII, 113) se moque de la « peu guerrière Rhodes ». (Cf. encore, pour Dion Chrysostome, les remarques de J. Burckhardt dans le *N. Schweizer. Mus.*, IV [1864], p. 112 sqq.)

fondation de la monarchie césarienne, une bonne race de braves propriétaires ruraux, de robustes paysans, pâtres et bûcherons [1]. On y attachait encore un grand prix à une moralité sans tache chez les jeunes gens, et l'ignoble vice de la pédérastie continuait d'y être vu avec répugnance [2]. La rusticité naturelle du bas peuple éloignait encore des régions montagneuses de l'Arcadie plus d'un vice d'une civilisation corrompue, et on voyait se perpétuer chez les propriétaires ruraux des allures si patriarcales, qu'ils ne vendaient même pas leurs esclaves au delà des frontières de leur pays [3].

Une idylle tout particulièrement gracieuse est celle où Dion Chrysostome dépeint la vie des habitants du fond des forêts de l'Eubée. Le célèbre voyageur, parti de Chios, faisait route à la fin de l'été avec des pêcheurs, sur un navire extrêmement petit, vers le continent grec. Pendant son voyage, il fut surpris par une violente tempête, au milieu de laquelle il arriva à grand'peine au point « où l'île d'Eubée se creuse » (à la baie située sur la côte sud-est de l'île, à côté du cap Caphérée, avec ses bords escarpés contre lesquels les vagues déferlent avec violence); les matelots laissèrent alors le vaisseau courir sur des écueils le long des falaises et s'échouer; quant à eux, ils se rendirent auprès de pêcheurs de pourpre, qui étaient installés sur une langue de terre où ils espéraient trouver du travail pour quelque temps. C'est au milieu de cet embarras que Dion, absolument seul, quitta le rivage à l'aventure pour voir s'il pourrait, par hasard, trouver un navire et continuer sa route. Pendant longtemps, il marcha sans voir une figure humaine, mais il rencontra un cerf qui venait à l'instant d'être précipité de la falaise sur le rivage et qui vivait encore, baigné par les flots. Peu après, il entendit aussi, partant de la hauteur, le bruit indistinct d'un aboiement de chiens. Il gravit alors péniblement une éminence, trouve effectivement des chiens qui chassaient, et, immédiatement après, un homme [4]

1) Philostrat., *Vit. Apollon.*, VII, 42. VIII, 7, 12.
2) Philostrat., *ibid.* VII, 42.
3) Philostrat., *ibid.* VIII, 7, 12.
4) Dio Chrysostom., (ed. Morell.) *Orat.* VII (*Euboïç. s. Venat.*), p. 98 *d.* jusqu'à p. 99 *c.*

ayant le costume et l'aspect d'un chasseur, avec toute sa barbe et de longs cheveux bouclés pendant sur la nuque. Celui-ci demanda à notre voyageur s'il avait, par hasard, vu un cerf s'enfuyant. Dion conduisit le chasseur à l'endroit où gisait le cerf expirant. Le chasseur tira alors la bête de l'eau, l'écorcha, en prit la peau et le gigot et invita le voyageur, de la manière la plus cordiale, à l'accompagner dans son habitation, à manger le cerf avec lui et à attendre que se fût calmée la tempête, si effroyablement dangereuse sur cette côte pour les navigateurs.

Dion se rend à cette amicale et hospitalière invitation; on se dirige vers l'habitation du chasseur, distante d'environ deux lieues, et, chemin faisant, celui-ci lui raconte son histoire. Dans cette partie de l'Eubée, dit-on, vivait, il y a de longues années, un riche propriétaire, qui possédait de grands troupeaux de chevaux, de bœufs et de brebis, et tout le pays montagneux des alentours. Sur ses domaines travaillaient deux hommes libres, deux pâtres, qui gardaient ses bœufs moyennant salaire. Alors il arriva que ce propriétaire (sans doute sous Néron ou sous Domitien), vraisemblablement (pp. 142, 1. 199, 4.) à raison de ce qu'on appelait un crime de lèse-majesté, fut accusé, exécuté, et sa fortune mobilière confisquée. Ses propriétés foncières demeurèrent abandonnées, et alors les deux pâtres, avec leurs familles, prirent possession d'une petite partie du sol et vécurent inaperçus comme paysans libres, dans leurs blockhaus et leurs vergers clos de palissades, avec quelques vaches. Ils avaient une petite pièce de terre d'un bon rapport; ils vivaient principalement de la chasse, à laquelle ils se livraient, suivant la manière hardie d'autrefois, avec des mâtins bien dressés. Les troupeaux croissaient et prospéraient; l'hiver on les menait paître dans la plaine, mais l'été ils restaient à la montagne, au grand air, et de préférence dans les parages où Dion avait trouvé le chasseur : c'était un endroit agréable, bien arrosé par une petite rivière et une source, et où l'on trouvait réunis un bois et de charmantes prairies. Les deux hommes marièrent leurs enfants; ainsi se forma une double famille dont les membres vécurent dans la plus étroite intimité. C'était l'un de ces fils

que Dion venait de rencontrer. Les deux vieux colons venaient seulement de mourir, dans un âge avancé, et la mère de l'hôte de Dion vivait encore[1].

Ce qui est véritablement caractéristique pour cette époque, c'est qu'il était possible, dans cette gracieuse île d'Eubée, que l'un des nouveaux pères de famille, âgé déjà de cinquante ans, n'eût pas encore vu une ville. L'hôte de Dion n'était allé lui-même que deux fois dans la ville au territoire de laquelle appartenait sa petite propriété[2]. Une première fois, il l'avait visitée avec son père, étant encore enfant; une seconde fois, ayant alors l'âge d'homme, il avait été cité à la ville, parce qu'on y avait eu connaissance de leur exploitation et qu'on voulait l'imposer[3]. Cette circonstance fournit à l'écrivain l'occasion de peindre avec des couleurs très vives le contraste entre la ville et la campagne, dans cette partie de la Grèce. Le brave jeune homme paraît au milieu de l'assemblée du peuple, qui se tient tumultueusement dans le théâtre. La ville, avec ses grands souvenirs, sa décadence extérieure et son pitoyable état, remplie de gens pauvres et turbulents, ne joue pas en cette circonstance le rôle le plus brillant. La haute politique ne mettait plus les esprits en mouvement, et il n'y avait plus que les petites affaires communales pour occuper l'assemblée du peuple; mais le tempérament passionné d'autrefois n'y avait rien perdu. C'est dans une assemblée de ce genre, telle que Dion nous la dépeint, que l'on discuta la question de savoir si notre chasseur était imposable. La multitude est inquiète, turbulente, houleuse; elle oscille dans toutes les directions; tout beau parleur peut facilement la faire changer d'opinion. C'est là que se montre le sycophante de la pire espèce qui — sans souci de la vérité —

[1]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 99 *c*, jusqu'à p. 102 *d*.

[2]) On admettait habituellement autrefois que cette ville était Chalcis. Cf. aussi Friedländer, II, p. 54. Mais Otto Jahn, dans un article (publié dans les *Grenzboten*, 1867, n° 36, pp. 361-377, sous le titre : *Eine antike Dorfgeschichte*) que nous mettons plus d'une fois à profit ici, dit que cette ville (p. 367) était Carystos. C'est aussi l'avis de Bursian, *Geogr. von Griehenland*, II, p. 433. Aujourd'hui, Mommsen (*Röm. Gesch.*, V, p. 269, 1) révoque en doute et l'authenticité et la localisation de l'anecdote.

[3]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 102 *d*. jusqu'à p. 103 *a*.

se plaît tantôt à de folles exagérations, tantôt à des mensonges évidents et à de basses calomnies, tantôt aux plus indignes moyens d'exciter les esprits. Son adversaire est un homme équitable et sensé, qui fait voir clairement l'ensemble de la situation et traite comme il le mérite le grossier sycophante. Entre les deux le brave chasseur, avec sa naïve admiration de la ville et du mouvement de ses habitants, avec sa loyale honnêteté, sa rude franchise, son amour de la vérité, spirituel souvent non moins que naïf, avec sa cordialité et sa bonté bourrue, mais sans prétention et se prouvant par des actes. Ses allures font enfin impression, et lorsqu'un des citoyens a reconnu en lui l'homme qui, trois ans auparavant, lui avait presque sauvé la vie dans un naufrage au cap Caphérée et donné l'hospitalité avec un véritable dévouement, l'opinion du peuple change brusquement et tourne au plus vif enthousiasme pour le chasseur. On le comble d'honneurs et de présents; on lui adjuge ses biens sans autre difficulté; on lui offre un repas de fête, et on est surpris de voir qu'il ne veut pas accepter au moins un riche cadeau en argent[1].

Cet entretien conduisit Dion et le chasseur aux habitations, que Dion fut surpris de trouver entourées aussi d'un beau jardin potager et fruitier. On lui prépara, dans la hutte du chasseur, un siège commode sur un lit élevé de feuillages et de peaux; la femme et la fille du chasseur traitent leur hôte avec amabilité; on a de bon gibier et le délicieux vin rouge du crû, et tous, parents, fille, fils et l'hôte, se régalent au milieu de la plus vive gaieté. Au bout de quelque temps paraît aussi l'autre chasseur paysan, avec son fils, charmant jeune homme, qui vient de prendre un lièvre dont il fait cadeau à la jeune fille de l'hôte de Dion. Dion apprend bientôt, au milieu d'un aimable badinage, qu'une fille aînée du maître de la maison est mariée à un paysan aisé du village voisin, tandis que celle qui est présente est fiancée au jeune homme qui vient d'arriver. Bientôt on parle de l'époque de la noce; le fiancé avoue que depuis longtemps déjà il élève pour ce grand jour une magnifique victime, et c'est dans la gaieté de

[1]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 103 *b*. jusqu'à p. 111 *d*.

plaisantes agaceries que l'on fixe au troisième jour à partir de cette soirée la célébration de la noce. Dion est invité par ces gens hospitaliers à demeurer avec eux jusqu'à cette fête, ce qu'il fait avec beaucoup de plaisir[1].

En terminant ce chapitre, il ne nous reste plus qu'à dire très brièvement quelques mots des Grecs à Rome. L'émigration des hommes de langue hellénique vers l'ouest du monde romain, vers l'Afrique, l'Espagne et la Gaule, mais surtout vers l'Italie et Rome (cf. t. I, p. 307 et suiv.), alla, depuis la réunion sous le sceptre des Césars de tous les pays grecs et hellénistiques, constamment en croissant. Et la tendance du système impérial au nivellement, comme celle qui poussait de plus en plus les Grecs à rechercher le droit de cité romaine, favorisèrent naturellement à un haut degré cette poussée vers l'Occident. Sur cette diffusion des Grecs de toute race, jusque dans les régions les plus lointaines de l'ouest, nous devons nous contenter ici de quelques indications seulement. C'est ainsi que nous connaissons déjà le grammairien Démétrios de Tarse, qui (p. 229) avait pendant de longues années exercé sa profession dans la Bretagne ; le jeune sophiste Niger de Chéronée avait exercé la sienne en Gaule (p. 173). Dans les villes gauloises, il y avait des peintres et des sculpteurs grecs[2]; c'est ainsi que, sous Claude et Néron, Zénodore exécuta pour les Arvernes[3] un Mercure colossal. Des savants grecs tenaient école en Espagne ; ainsi, entre autres, Asclépiade de Myrlée en Bithynie chez les Turdétans, et des précepteurs grecs à Tarraco[4]. Mais c'étaient, en particulier[5], les grandes villes maritimes de l'Italie, spécialement Puteoli, et entre toutes Rome, la ville d'or, la capitale du monde, qui étaient le point de mire des Grecs de tous pays et de toutes professions. Ils espéraient s'y faire un sort plus brillant que leur patrie ne pouvait le leur offrir. Les Grecs composaient donc désormais,

[1]) Dio Chrysost., *ibid.*, p. 111 *d.* jusqu'à p. 115 *a.*

[2]) Cf. les textes cités par Friedländer, *Darstellungen,* II, p. 29, note 4.

[3]) Plin., *Nat. Hist.*, XXXIV, 7, (18), 45 à 47.

[4]) Cf. Lehrs, *Herodian,* p. 434, et Gruter, 660, 5.

[5]) Cf. encore une fois Friedländer, II, p. 65, note 6. (Une Grecque de Thessalonique à Bonn, sur le Rhin. *C. I. Gr.*, III, n° 1809).

dans la population si mêlée de la capitale de l'empire, un contingent spécial très nombreux[1]; seulement, nous n'avons en fait aucun moyen de déterminer avec précision dans quelle proportion y entraient les Grecs d'Achaïe[2].

C'étaient, comme nous l'avons dit, des hommes appartenant à toutes les catégories de professions qui cherchaient à Rome une fortune qu'assurément bien peu d'entre eux rencontraient dans la mesure espérée. L'âge d'or où des Grecs étaient souverains à la cour du Palatin était bien passé, et le nombre des gens qui — lorsqu'ils ne voulaient pas se contenter absolument d'une existence modeste — poursuivaient avec succès la misère brillante d'un emploi à cette cour comme bibliothécaire, directeur d'études, commensal savant, médecin ordinaire, astrologue, ce nombre ne put jamais rester que comparativement peu considérable. Mais il valait toujours mieux se mouvoir à l'ombre de la puissance du prince que dans les palais de la plupart des puissants de l'époque ou même dans les antichambres et les boudoirs des grandes dames de la capitale. Nous connaissons l'histoire véritablement tragi-comique des savants grecs dans les emplois de ce genre; elle ressort, en particulier pour la période suivante, avec une effrayante clarté des peintures de mœurs que Lucien a assaisonnées de sa sanglante satire.

Si nous faisons abstraction des nombreux Grecs et Grecques qui servaient à Rome, sous les formes les plus

[1]) On peut rappeler ici que Jules César, lorsqu'il rétablit pendant son consulat, en l'an 59 av. J.-C., la colonie de *Comum* (Côme) ou *Novum Comum* dans la Haute-Italie, avec 5,000 nouveaux colons qui obtinrent le droit de cité, accueillit parmi eux 500 Grecs notables (en tout cas vivant en Italie), qui, à la vérité, n'allèrent pas tous à Côme. STRABON, V, 1, 6, p. 326 (213).

[2]) Sans doute Juvénal (*Satir.*, III, 69 sqq.) nomme des Grecs de Sicyone, d'Amydon, d'Andros (cf. 80, d'Athènes également, et VII, 160, d'Arcadie), à côté de ceux de Samos, d'Alabanda et de Tralles, en Asie; mais naturellement, de ces vers satiriques on ne peut guère tirer de conclusions précises pour le point traité dans le texte. Mais toute la peinture caustique de la *Satire* III, v. 58-125, est intéressante comme preuve à l'appui de nos indications. On peut aussi faire mention du riche eunuque Dionysios de Thessalie, affranchi de Marcellus Æserninus, qui, du temps de l'empereur Claude, fit le premier, dans sa campagne près de Rome, des plantations de platanes géants provenant de la contrée de Gortyne, en Crète (PLIN., *N. H.*, XII, 1, [5], 12).

diverses, au luxe et au raffinement de jouissances de la vie romaine, ainsi que d'innombrables artisans de tout genre, nous trouvons que le plus beau lot échut toujours aux nombreux artistes grecs. Ceux qui réussissaient d'une façon particulière étaient toujours les acteurs grecs, parmi lesquels, du temps de Quintilien et de Juvénal, on vantait surtout à Rome, comme grands comédiens, Démétrios et Stratoclès [1]. Il en faut dire autant des athlètes. Le préjugé qui existait jadis contre eux diminuait peu à peu, et, dans les nombreux concours à la mode grecque qui alors existaient aussi en Italie et à Rome, les maîtres de cet art d'origine grecque étaient de plus en plus recherchés [2]. Tout aussi remarquables étaient les succès des Grecs qui s'adonnaient aux arts plastiques et à l'industrie d'art, qui tantôt dans leurs voyages atteignaient et parcouraient l'ouest du grand empire, tantôt s'arrêtaient à Rome et s'y fixaient pour y offrir au goût raffiné, et plus souvent encore au luxe du monde romain, les services de leur art et de leur rare habileté de main [3]. Rome était, à cette époque, assurément beaucoup plus mêlée d'éléments grecs que la Londres d'aujourd'hui peut l'être d'éléments allemands. Néanmoins, le lot réservé à Rome aux hommes de langue grecque ne répondait sans aucun doute que très rarement à

[1]) FRIEDLÄNDER, II, p. 271 sqq. Sur les acteurs grecs à Rome, voy. encore *op. cit.*, p. 294 sqq.

[2]) Cf. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, II, pp. 306-321. PAULY, *R. E.*, I, 2, pp. 2001. 2003-2005.

[3]) Cf. FRIEDLÄNDER, *op. cit.*, p. 37. PLIN., *Epist. (X.) ad Trajan.*, 40. Ainsi, par exemple, Glycon d'Athènes (BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n°s 6142. 6143. 5650), et en outre des Athéniens comme Apollonios, fils de Nestor (J. OVERBECK, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen*, p. 430 sqq.); Archias de Marathon (*Bull. dell'Inst.*, 1862, p. 165); Apollonios, fils d'Archias (*Mus. Herculan.*, I, tab. 45 sqq. *Ephem. Arch.*, n° 2476); Antiochos (BÖCKH, *C. I. Gr.*, III. n° 6135. PLIN., *N. H.*, XXXVI, 33); Cléomène, fils d'Apollodore (BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 6157); Cléomène, fils de Cléomène (*C. I. Gr.*, III, n° 6158, cf. n° 6159. PLIN., *N. H.*, XXXVI, 33); Gaius Avianius Evander (voy. OVERBECK, *op. cit.*, p. 432 sqq.); Diogène (PLIN., *N. H.*, XXXVI, 37 [38]); Criton et Nicolaos (*C. I. Gr.*, III, n° 6160); Salpion (*C. I. Gr.*, n° 6186. *N. Rhein. Mus.*, VI, p. 403); Sosibios (*C. I. Gr.*, III, n° 6170). Cf. d'une manière générale OVERBECK, *op. cit.*, p. 427 sqq. BRUNN, *Gesch. griech. Künstler*, I, p. 542 sqq. BERNHARDY, *Griech. Litter.*, I, pp. 563-569. GÖLL, *Kulturbilder aus Hellas und Rom*, II, pp. 230 sqq. BECKER-MARQUARDT, *Röm. Alterth.*, V, 2, p. 217.

ce qu'ils en avaient attendu dans leurs rêves. Ceci est vrai notamment des savants grecs.

En effet, à côté des artistes, ce sont parmi les Grecs, à Rome, les savants qui sont certainement de beaucoup le plus en évidence. Et il y en avait, dans la capitale du monde, une quantité très considérable. A côté d'un grand nombre de médecins [1], à côté de poètes grecs [2], on y trouvait, y faisant un séjour tantôt passager et tantôt permanent, des légions de philosophes de toutes les écoles et encore plus de rhéteurs et de grammairiens dans les emplois les plus divers [3]. Abstraction faite des nombreux et éminents érudits de race grecque qui se fixèrent à Rome d'une manière durable, y cultivant une littérature grecque qui n'avait plus rien de commun avec le vieux pays des Hellènes, nous pouvons nommer encore deux grammairiens grecs de Grèce, qui acquirent à leur époque un grand renom. Voici un philologue athénien du nom de Atéius Prætextatus, qui, sa ville natale ayant été prise d'assaut par Sulla (t. I, p. 344), était échu dans le partage au centurion M. Atéius et était venu à Rome comme prisonnier. Il continua d'y séjourner comme affranchi, fut lié d'amitié avec Salluste et Asinius Pollion, et se fit un nom comme rhéteur et grammairien latin [4]. Il faut encore mentionner le célèbre grammairien (Marcus Mettius) Épaphroditos de Chéronée, affranchi du gouverneur de l'Égypte M. Metius Modestus (sous Claude), savant qui enseigna à Rome sous Néron et dans la période suivante jusqu'à Nerva et mourut à l'âge de soixante-quinze ans. Ce philologue était parvenu à acquérir deux maisons à Rome et à constituer une bibliothèque de trente mille volumes, dont plusieurs de précieux et rares [5].

[1]) Comme médecins grecs à Rome (cf. Friedländer, I, p. 230), nous rencontrons entre autres : sous Néron, un médecin thessalien (Plin., *N. H.*, XXIX, 1 [5], 9); sous Claude, le chirurgien grec Alconte gagna à Rome et en Gaule des sommes énormes (Plin., *N. H.*, XXIX, 1 [8], 22). Philostrate (*Apollon. Tyan.*, VIII, 7, 14) nomme Séleucos de Cyzique et Stratoclès de Sidé. A Vérone, le médecin Charinos de Corinthe (*C. I. Gr.*, III, nº 6758).

[2]) Friedländer, I, p. 18, note 1.

[3]) Cf. Bernhardy, *Griechische Litteratur*, I, pp. 562-582.

[4]) Sueton., *De illustr. grammat.*, 10. Cf. Pauly, *R. E.*, I, 2, p. 1956.

[5]) Suidas, s. v. *Epaphrodit.* Cf. Pauly, *R. E.*, III, p. 160. *C. I. Gr.*, III,

Mais le curieux mouvement qui se produisait sur les bords du Tibre emprunte encore quelques couleurs piquantes aux nombreux personnages de langue grecque qui s'agitaient à Rome sous le nom de « mathématiciens » et d'astrologues. Toutefois, la situation de beaucoup de ces hommes, dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, n'était nullement exempte de danger, car ils couraient souvent le risque — pour des motifs très divers, il est vrai — d'être frappés par la foudre des dieux olympiens du Palatin. Les astrologues et mathématiciens ou « Chaldéens » étaient sans doute presque indispensables aux penchants superstitieux des classes riches de la Rome d'alors ; mais malheur à eux si, ce qui alors arrivait si souvent, leurs téméraires spéculations les égaraient dans le domaine de la politique. Les annales de l'histoire impériale nous apprennent que cette classe détestée d'étrangers fut à diverses reprises expulsée de l'Italie par ordre impérial, saus autre forme de procès [1]. C'est ainsi que les astrologues et les mathématiciens déjà chassés de Rome et de l'Italie sous la République, en l'an 139 avant J.-C. et de nouveau en l'an 33 avant J.-C., le furent encore notamment sous Tibère en l'an 16 de notre ère, sous Claude en l'an 52, puis de nouveau sous Vitellius en l'an 69, puis encore sous Vespasien, probablement dès le commencement de son règne, et enfin encore sous Domitien ; seulement ils savaient toujours très promptement se faufiler de nouveau dans Rome [2]. D'ailleurs, il n'y avait pas beaucoup plus de sécurité dans la situation de la plupart des philosophes, parce que c'était précisément dans leur monde que s'entretenait un courant d'idées qui tantôt inspirait à un empereur cruel par tempérament ou à son ministre soupçonneux une défiance très justifiée, et tantôt était d'une manière générale et

p. 311. Sur les grammairiens qui passèrent à Rome dans la période comprise entre Auguste et Trajan, voy. encore GRÄFENHAHN, *Gesch. d. klass. Philol.*, III, 32 à 67.

[1]) Bannissement des mathématiciens et astrologues mentionné d'une manière générale dans JUVÉNAL., *Satir.*, VI, 557-564.

[2]) TACIT., *Ann.*, II, 27. 32. XII, 52 fin. (L'astrologue Pammène, TACIT., *ibid.*, XVI, 14). TACIT., *Hist.*, II, 62 (cf. I, 22). SUETON., *Vitell.*, 14. DIO CASS., LXV, 1. LXVI, 9. SUIDAS, s. v. Δομετιανός. Cf. d'une manière générale BECKER-MARQUARDT, *Röm. Alterth.*, IV, 100 sqq.

par principe hostile à la monarchie césarienne. Un orage venait-il à éclater, ces philosophes pouvaient s'attendre avec certitude à être aussi expulsés en masse de l'Italie, lorsqu'ils n'étaient pas déportés comme condamnés sur les rochers déserts de la mer Égée. Nous connaissons déjà plus d'un exemple de catastrophes de ce genre ; nous avons vu que des proscriptions en masse furent décrétées notamment par Néron (cf. p. 74. 97), puis de nouveau par Vespasien, et une dernière fois, avec une rigueur toute particulière (p. 143, 1), par Domitien.

Et les actes de violence de ce genre n'étaient guère regrettés des Romains qui en étaient témoins. Même à cette époque, en effet, persistait encore à beaucoup d'égards, dans toutes les sphères de la capitale et jusque chez les esprits les plus cultivés — à moins qu'il ne s'agît de philhellènes aussi bienveillants que Pline le Jeune, par exemple, — une profonde aversion nationale contre l'élément grec. L'aversion contre les agissements du grand nombre d'aventuriers et de courtisanes grecs et hellénistiques, sentiment auquel s'associait sans doute assez souvent, chez les natures vulgaires, la jalousie de métier contre les Grecs, d'un esprit plus cultivé, plus fins, plus adroits, plus souples, la répugnance qu'inspiraient certains défauts héréditaires des Hellènes de la décadence, continuait toujours de déterminer le jugement, même d'hommes d'un esprit supérieur, sur la nation entière. Le Romain de ce temps qui eut les sentiments les plus élevés, le grand Tacite, ne dissimule pas son aversion contre les Grecs de son époque ; et c'est à peine si le vieux Caton a pu, dans toute la profondeur de son antipathie instinctive et nationale, avoir pour les Grecs des paroles plus dures[1] que le morose satirique Juvénal[2]. Et cependant

[1]) Voy. aussi dans Tacite (*Dial. de Orator.*, 29 init.) les plaintes contre les servantes et pédagogues grecs, qui y sont durement traités, à raison de leur influence sur le développement du sens moral et de l'esprit des jeunes enfants romains; voy. aussi Horat., *Epist.*, II, 1, 93 sqq. D'une manière générale, voy. aussi Dio Chrysostom., *Orat.*, XXXVIII, p. 479. Finlay, p. 61 sqq. Göll, *op. cit.*, p. 239 sqq.

[2]) Voy. notamment la peinture acerbe de Juvénal (*Satir.*, III, 58-125), où éclate, sur le ton de la passion et de la colère, la plus profonde aversion contre les Grecs. Ce sont des gens que la société cultivée préfère au vrai Romain; qui lui disputent, à l'honnête Romain, sa place au soleil; auxquels

ce sont, nous allons le voir, trois des plus nobles Romains, trois des plus belles figures de princes de l'ancien monde qui, dans la période commençant avec la mort de Trajan, ramenèrent encore une fois dans ce pays et chez ce peuple des Hellènes, objet de leur sollicitude et de leur ardente affection, une ère d'éclat et même de bonheur. Ce sont les derniers feux du soleil couchant qui éclairent le déclin du monde grec.

Juvénal reproche avec des paroles amères l'étourdissante facilité de parole, la criminelle indifférence dans le choix des moyens, l'altération des vieilles mœurs et de la vieille moralité romaine (voy. en effet *Dig.*, XIV, 6, f. 1 pr.), l'importunité famélique, une bassesse de caractère qui les rend bons à tout faire, l'habitude du mensonge, de la fausseté, de la flatterie, qui les fait ramper comme des chiens, une insolence inouïe, un honteux penchant à séduire avec la plus grande impudence les dames romaines et les adolescents, la perfide méchanceté et l'esprit d'intrigue. La même opinion se montre d'une manière non moins rude dans des passages comme ceux de *Satir.*, VI, 185-199. 295 sqq. Une fois seulement, on rencontre un aveu presque furtif de la valeur de la civilisation athénienne dans l'antiquité : c'est dans la *Satir.* XV, 110; par contre, les expressions méprisantes reparaissent, au sujet de prétendus mensonges d'historiens grecs (X, 175), sur les jeux solennels des Grecs (XIII, 99) et sur la décadence, à cette époque, de leur vigueur. Le terrible « Know-nothing » oublie, dans la rudesse de son sentiment national, l'imagination mobile et le sens artistique, la culture supérieure et raffinée, les allures gracieuses, le génie créateur et l'habileté en affaires qui distinguaient encore alors les Grecs.

CHAPITRE III

D'HADRIEN A SEPTIME SÉVÈRE

La Grèce sous Hadrien. — Hadrien et les Grecs. — Voyages d'Hadrien. — Bienfaits d'Hadrien. — Villes grecques secourues par le prince. — Route de l'isthme et aqueduc de Corinthe. — Hadrien et les Athéniens. — Législation. — Indigence des Athéniens. — Édifices construits par Hadrien à Éleusis et à Athènes. — L'Olympiéon et la Nouvelle-Athènes. — Les Panhellénies. — Culte d'Hadrien chez les Grecs. — Culte et honneurs décernés à Hadrien dans Athènes. — Statues de l'empereur. — Culte d'Hadrien. — La constitution ; les archontes et les stratèges. — La tribu Hadrianide. — Culte d'Antinoos. — Relèvement du pays et développement des jeux solennels depuis Hadrien. — Les Panhellènes. — Timocrate d'Argos. — Les gouverneurs romains. — Chroniques locales des villes grecques. — L'Achaïe sous Antonin le Pieux. — Épidaure. — Le droit de succession. — Pallantion. — Tremblements de terre. — Honneurs décernés à Antonin. — L'Achaïe sous Marc-Aurèle. — Marc-Aurèle et les Grecs. — La guerre des Parthes ; peste et tremblement de terre. — Vie d'Hérode Atticos. — La Grèce sous Marc-Aurèle et Commode. — L'Université d'Athènes. — Agissements de Commode. — L'Achaïe sous Septime-Sévère. — Guerre entre les prétendants à l'empire. — Ruine de Byzance. — Septime-Sévère et les Grecs. — Honneurs décernés à Septime-Sévère. — Situation intérieure de l'Achaïe. — Pausanias. — Lucien. — Situation matérielle de l'Achaïe. — Statistique de la Grèce. — Antiquités grecques : les reliques, les dialectes. — Constitutions et coutumes de la Grèce. — Jeux locaux et nationaux. — Anciens cultes. — Mystères et oracles. — État des mœurs. — Les Grecs à Rome. — Voyages en Grèce. — Les brigands. — Démoralisation des Grecs. — Alexandre d'Abonotichos. — Pérégrinus Protée. — Les philosophes. — Le christianisme.

Le grand prince qui monta sur le trône après Trajan, le proche parent de ce fier capitaine, l'empereur Hadrien (de

août 117 au 10 juillet 138 après J.-C.), occupe dans les annales de la Grèce sous la domination romaine[1] une place tout à fait éminente. Il est universellement reconnu que le gouvernement de cet empereur, quelque grandes qu'aient été les faiblesses de l'homme, fut un des plus bienfaisants pour l'ensemble de l'empire. Les Grecs, en général, dans l'empire, et tout particulièrement la Grèce européenne, jouirent d'une façon exceptionnelle de la sollicitude et des bienfaits d'Hadrien.

[1]) Autant que l'insuffisance des renseignements permet de l'affirmer avec précision, l'Achaïe, dans cette période et dans les suivantes (cf. vol. III), ne comprend plus sur le continent que le territoire qui s'étend jusqu'aux Thermopyles et jusqu'à l'Achéloos. Par contre, on devra désormais comprendre avec certitude la Thessalie dans la Macédoine ; ce dernier pays avait, suivant toute probabilité, cédé à la province de Thrace ses dépendances antérieures du côté du sud de la Thrace (tom. I, p. 469). Si, en effet, Pline, auquel on ne peut à la vérité guère se fier pour déterminer des points de ce genre, désigne déjà (*Nat. Hist.*, II, 10 et 11) le Strymon comme frontière orientale de la Macédoine, Ptolémée fournit des renseignements précis ; d'une part (ed. Wilberg, lib. III, 11, p. 214. [89. B.],* et 12 p. 219 [92. B.]), il indique la ligne des monts Orbélos et le cours inférieur du Nestos comme la frontière de la Thrace et de la Macédoine, et, d'autre part, il attribue nettement à la Macédoine (12, p. 218 [91. B]) aussi bien la côte adriatique entre Lissos, Dyrrhachion et Aulon, que la Thessalie, précisément jusqu'à la ligne de l'OEta (p. 219 [92 B] et p. 221 sq. [92 B]) ; cf. aussi p. 229 (c. 14 init.) ; et plus loin, p. 225 sq. [94. 95 B], où les îles de Lemnos, Sciathos, Peparethos, Scopelos et Scyros sont aussi rangées dans la province thessalo-macédonienne. Cf. aussi BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, III, 1, p. 116 sqq. L'Épire (lib. III, c. 12, p. 119 [91 B] et c. 13, p. 226 sqq.) apparaît dans Ptolémée comme une province complètement distincte (administrée, comme on le sait, par un procurateur), avec l'Acarnanie et les îles Ioniennes ; cf. aussi *C. I. Lat.*, III, n° 536. BECKER-MARQUARDT, p. 127. 128. MARQUARDT, *Röm. Staatsverwaltung*, I², p. 331. MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 234. 270. ZUMPT, *Comm. Epigr.*, II, p. 271 sqq. Voy. aussi EPICTET., *Diss.* III, 4 init., où est également mentionné le « ἐπίτροπος τῆς Ἠπείρου » ; et CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 91, à l'année 103 apr. J.-C. Un procurateur d'Épire, Licinius Ophellius (Macedo ??) dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, Add. n° 1813 *b*. L'Achaïe limitée par l'Achéloos et l'OEta : PTOLEM., III, 12, p. 219; 13, p. 227, et notamment 14, p. 229 sqq. (pour les îles, voy. p. 234 sqq., 241). Pour l'époque ultérieure, voy. vol. III. Trébellius Pollion (*Gallien. duo*, 2) distingue l'Achaïe et la Thessalie ; et dans l'*Itinerar. Antonin.*, p. 488, ed. Wessel, Naupacte est comprise dans l'Achaïe, tandis que le groupe d'îles des Oxées [rochers appartenant aux Échinades, près de l'embouchure de l'Achéloos], appartient à l'Épire.

* Cf. aussi p. 216 (90 B) : pour les villes de la côte (Byzance comprise), qui appartiennent désormais, avec Thasos et Samothrace, à la Thrace, voy. p. 215 (90 B) et p. 217 (90-91 B).

Les goûts littéraires et artistiques[1] du nouvel empereur lui rendirent par avance cher et précieux au plus haut degré le pays classique qui s'étend entre le Ténare et l'Olympe. Mais, à la différence de la plupart des potentats romains qui, avant et après lui, reçurent une éducation grecque, ses sentiments de bienveillance pour les Grecs ne se reportaient pas exclusivement ou principalement sur la grandeur de la Grèce dans le passé, au point de vue historique, artistique et littéraire; il ne traitait pas la génération vivant alors dans l'Hellade avec ce mélange de compassion ironique et de méprisant sourire que nous retrouvons chez la plupart des grands Romains. Hadrien avait une affection véritable pour les Grecs de son temps et pour leur pays ; il s'inquiétait aussi avec une ardente sollicitude des besoins pratiques de la Grèce à cette époque. C'est ainsi qu'il a éternisé sous mille formes son souvenir dans ce pays — répondant en cela, il est vrai, en grande partie, à la tendance de l'époque et à sa propre vanité — par des œuvres de marbre et d'airain et par des créations qui ne pouvaient après tout jeter sur ce pays tombé si bas que la lueur décevante d'un brillant renouveau. Il essaya toutefois très sérieusement de remédier aux maux dont souffrait ce pays depuis si longtemps déchu, d'ouvrir de nouvelles sources de prospérité, d'enrayer la décadence et de donner un plus rapide essor à un relèvement qui ne se produisait qu'avec lenteur. En raison de la nature des sources historiques qui sont à notre disposition et de la tendance de l'esprit des Grecs de cette époque, nous n'avons, il est vrai, de renseignements suffisants que sur un seul côté de son œuvre, sur les travaux par lui entrepris en vue de rehausser l'éclat de cette province sous le rapport de l'architecture et des jeux. Mais les indications fragmentaires que nous devons aux écrivains et aux inscriptions nous permettent du moins de deviner que ce grand prince, dans son action partout présente, se préoccupa avec une sollicitude dévouée des intérêts de la Grèce dans les domaines les plus divers. Ce qui fut, par-dessus tout, précieux à ce point de vue, c'est qu'Hadrien ne se borna pas à gouverner son empire du

[1]) Cf. *Hist. August.* (ed. Peter): SPARTIAN, *Hadrian.*, 1, 5. DIO CASS., LXIX, 3 init. AUREL. VICT., *Epit.* (*Hadr.*), 14, 2. SUID., *s. v.*

haut de son château du Palatin ; ses décisions les plus importantes eurent toujours pour base des observations par lui faites sur les lieux. On sait qu'Hadrien accomplit, à diverses reprises, de longs voyages à travers les provinces de l'empire ; la Grèce surtout fut par lui plusieurs fois visitée, et il fit dans cette province plus d'un séjour de longue durée.

Il est malheureusement impossible d'établir, avec la certitude désirable, la chronologie détaillée des voyages d'Hadrien en Grèce et de ses efforts pour le bien de cette province[1].

[1]) On sait, que si les autres moyens d'établir la chronologie sont bien imparfaits, les médailles non plus ne suffisent pas à elles seules pour déterminer avec une complète certitude celle de ces voyages ; car Hadrien ne fut revêtu du consulat que trois fois (et à la dernière fois on est déjà en l'an 119 après J.-C.) ; depuis lors, toute base chronologique solide manque aussi sur les médailles, notamment parce que, en général, les siennes ne mentionnent pas chaque fois, comme pour les autres empereurs, le rang d'ordre de sa *tribunicia potestas*. Pauly, *R. E.*, III, p. 1033. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 498 sqq. Gregorovius, *Hadrian* (2e édit., 1884), p. 42. En nous réservant d'indiquer en leur lieu et place, suivant l'occasion, les éclaircissements de détail fournis par les travaux les plus récents sur la chronologie de tel ou tel fait intéressant les relations d'Hadrien avec la Grèce, nous donnons ci-après un aperçu des systèmes les plus dignes d'attention sur la chronologie de ses voyages. Nous ne remonterons pas au delà d'Eckhel, d'autant plus que Flemmer, dans le livre qu'il a écrit sur le sujet, a, au prix d'un labeur des plus méritoires, suffisamment résumé et apprécié les travaux antérieurs.

D'après Eckhel (*D. N.*, VI, p. 480 sqq.), Hadrien commence ses voyages en l'an 120 ; il visite la Gaule, la Germanie, la Bretagne, l'Espagne, passe une partie de l'année 123 à Athènes, part en l'an 124 pour l'Asie et revient en l'année 125 à Athènes, à travers les îles de l'archipel, pour rentrer de Grèce à Rome par la Sicile, en l'an 126 (p. 500). En l'année 135, il est de nouveau à Athènes (initiation aux mystères d'Éleusis, Olympiéon, p. 482). — Cette chronologie est présentée dans un autre ordre par J. M. Flemmer, le savant déjà mentionné, qui, dans ses recherches aussi complètes que consciencieuses publiées sous le titre *De itineribus et rebus gestis Hadriani imperatoris* (Copenhague, 1836), a mis en œuvre d'une manière très utile les indications des écrivains, des inscriptions et des médailles, comme aussi les travaux de ses prédécesseurs. D'après ces recherches, Hadrien commença l'ensemble de ses grands voyages à la fin de l'année 119 après J.-C. (872 U. C.) : il se rend en Gaule, puis en Germanie, s'embarque pour la Bretagne après un long séjour sur les bords du Danube et du Rhin (fin de l'année 873 ou commencement de l'année 874 U. C., c'est-à-dire en 120 ou 121 après J.-C.), et revient en Gaule au milieu de l'année 874 = 121 après J.-C. Après un séjour d'environ six mois dans cette province, il passe en Espagne dans l'hiver de l'année 875 = 122 après J.-C., puis, au printemps de la même année, en Mauritanie, où il demeura aussi environ la moitié

Toutefois, si l'on passe en revue les différentes opinions émises sur ces questions, on arrive au moins à conclure avec quelque

d'une année. De là, d'après FLEMMER, l'empereur se mit en route pour la frontière des Parthes, puis se rendit (p. 28 sqq.), en l'année 876 = 123 après J.-C., dans les îles grecques (la Crète comprise, p 29 et BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, nº 2579, p. 427 : inscription de Lyttos) en passant par les provinces de l'Asie-Mineure, et (après avoir peut-être été une fois déjà à Athènes, p. 33, dans l'hiver de 875-876 = 122-123 après J.-C.), il alla en Achaïe, où il passa l'hiver de 876-877 = 123-124 après J.-C., principalement à Athenes, et prodigua ses bienfaits aux Hellènes de cette région (initiation aux mystères d'Éleusis). Mais il demeura bien plus longtemps en Achaïe et à Athènes ; car (p. 35 et p. 37. 39. 41. 88-91. 134) il entreprit vraisemblablement aussi à cette époque et dans la suivante, vers l'année 879 = 126 après J.-C., une excursion dont Athènes fut le point de départ, et qui le conduisit en Thessalie, en Macédoine et en Thrace. D'après FLEMMER, Hadrien ne quitta le territoire grec que vers la fin de l'année 879 = 126 ou au commencement de l'année 880 = 127 après J.-C., pour se rendre par la Sicile à Rome. FLEMMER expose ensuite qu'au printemps de l'année 883 = 130 après J.-C., l'empereur quitta de nouveau Rome et se rendit (p. 55. 57 sqq.) à Athènes, pour y consacrer, dans l'été de cette année, l'Olympiéon ; puis il passa (par la Grèce septentrionale et les provinces d'Asie, p. 90-105. 130) en Orient (Égypte et Judée), où il séjourna depuis la fin du mois d'août de l'année 883 U. C. jusqu'à l'année 886, c'est-à-dire de 130 à 133 après J.-C., ou jusqu'à l'année 887 U. C. = 134 après J.-C. (cf. p. 55. 107 sqq. et 139 sqq.). D'après FLEMMER, il n'est pas invraisemblable que l'empereur, à son retour d'Orient, ait aussi fait encore une fois une courte visite à Athènes, en l'année 887 = 134 après J.-C. (p. 141 sq.). — En allant plus loin, nous trouvons que HAAKH (dans la *Realencyclopädie* de PAULY, III [vol. publié en 1844], à l'article *Hadrianus*, p. 1033 sqq.) place les voyages de Grèce, sans toutefois avoir vu le livre de FLEMMER, dans le même ordre : Hadrien commence ses voyages en l'an 119 ; il visite la Gaule, la Germanie, la Bretagne ; puis il passe par la Gaule en Espagne, s'embarque ensuite pour l'Afrique, traverse l'Égypte, arrive dans les provinces orientales, et en dernier lieu en Asie, où il séjourne au printemps de l'année 123 ; puis il se rend en Achaïe par les îles de la mer Égée (SPARTIAN., *Hadrian.*, 13, 1) et fait immédiatement à Athènes un long séjour, qui dura vraisemblablement jusqu'à l'année 126 et fut marqué par de nombreux bienfaits. D'Athènes, Hadrien retourne à Rome (126 ou 127) ; puis il repart encore une fois, en l'an 129, pour l'Orient, repasse dans ce voyage par Athènes (dédicace de l'Olympiéon) ; puis il se rend en Égypte par l'Orient, et rentre à Rome par la Syrie, en l'année 131. Dans l'arrière-saison de l'année 132, Hadrien repart de Rome pour Athènes, où il passe l'hiver suivant et l'année 133 ; (d'Athènes il fait en l'année 134 une excursion à Alexandrie et en Judée, puis rentre à Rome).

Autre est l'ordre adopté par CLINTON, *Fast. Romani*, I [vol. publié en 1845] ; (cf. aussi ELLISSEN, *Zur Geschichte Athens* [1848], p. 58 sqq.). Il fait commencer les voyages de l'empereur en l'an 120 ap. J.-C. (p. 106). Hadrien est à Athènes (p. 108) en l'année 122 jusqu'à 123 ; nouvelles lois

précision que, suivant l'opinion de la majorité des érudits et leurs recherches les plus récentes, les bienfaits les plus nom-

et travaux hydrauliques à Éleusis. Nouveau séjour (p. 110) en l'année 125; initiation aux mystères d'Éleusis. De même (p. 110 et 114), en l'année 129-130, grands travaux de construction. Enfin (p. 123-124), autre séjour encore en l'année 135 ; c'est en cette année, d'après CLINTON, qu'il faut placer la dédicace de l'Olympiéon. — Autre encore est l'ordre suivi par F. GREGOROVIUS dans son livre intitulé *Kaiser Hadrian*. D'après lui (p. 72), Hadrien commence ses voyages en l'an 120 ou 121 ; il visite la Gaule, la Germanie, la Bretagne, passe par la Gaule en Espagne ; entre 123 et 125, il voyage en Orient, puis en Asie, dans les îles et en Achaïe, où il arriva vraisemblablement (p. 108) à Athènes dans l'automne de 125 ap. J.-C. Dans son second grand voyage en Orient, il revint selon toute apparence à la fin de 128 (p. 124) à Athènes, où, après diverses excursions en Orient, il rentra en 132 pour y fixer sa résidence d'hiver et resta jusqu'en l'année 134. — FINLAY, *Griechenland unter den Römern*, trad. allemande (1861), p. XXII sq., indique les dates suivantes : Hadrien a été à Athènes, étant empereur, dans les années 122, 125, 129 et 135 ap. J.-C. — Récemment, JULIUS DÜRR (*Die Reisen des Kaisers Hadrian*, Wien, 1881), disposant de matériaux notablement accrus, a ordonné les choses de la manière suivante. Hadrien commence son premier grand voyage vers le 21 avril 121 ; il parcourt tout le N.-O. et l'O. de l'empire, visite le nord de l'Afrique, puis l'Orient, et, traversant l'Asie-Mineure au cours des années 123 et 124, passe d'Asie en Thrace, et de là, par la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, arrive en août 125 à Athènes, où il installe pour un certain temps son quartier général. Vers la fin de 126, il est rentré à Rome, en passant par la Sicile. Le second grand voyage, commencé en avril 129, le ramène d'abord à Athènes, où son séjour se prolonge ; dédicace de l'Olympiéon en automne ; au printemps de 130, Hadrien, prenant par l'Asie-Mineure et la Syrie, se rend en Égypte, pour revenir d'Orient à Rome en mai 134. — Je n'ai pas eu entre les mains d'autres grands travaux plus récents sur les voyages d'Hadrien ; mais il paraît que, se basant sur de nouvelles découvertes épigraphiques à Athènes, des érudits contemporains ont été amenés à émettre sur la chronologie quantité d'hypothèses qui s'écartent sensiblement des systèmes jusqu'ici exposés. Ainsi, KEIL (dans le *Philologus*, Suppl. II [1863], p. 596), admet, en y comprenant l'archontat de l'an 112, quatre séjours d'Hadrien à Athènes, à savoir : étant empereur, en l'an 125, comme l'admet aussi FRANZ (BÖCKH), *C. I. Gr.*, III, p. 925 ; avant et après le voyage en Égypte, en l'an 130 (FRANZ, *ibid.*, p. 370, sur le n° 4727) et en l'an 132 (FRANZ, *Elem. epigr. Gr.*, p. 286), lors de la consécration de l'Olympiéon. Les derniers travaux confirment toutefois d'une manière générale l'opinion d'après laquelle la plus grande partie des bienfaits d'Hadrien envers les Grecs d'Achaïe se place dans l'époque comprise entre les années 122 et 132 ap. J.-C. DITTENBERGER, dans l'article intitulé *Kaiser Hadrians erste Anwesenheit in Athen* et publié dans l'*Hermes* (VII [1872], p. 212 sqq.), ajoute les indications suivantes. L'inscription découverte en 1870 dans l'aqueduc d'Hadrien (Αὐγή, 1870, 21 sept. et HIRSCHFELD, *Bullett. dell'Instit.*, 1872, p. 177 sqq.) montre que l'*ara Hadriani* ne fut élevée qu'après le premier séjour qu'Hadrien fit à Athènes comme em-

breux et les plus importants dont Hadrien combla les Grecs d'Achaïe se placent dans les dix ou douze années qui suivent l'an 120 après J.-C. Toute la prédilection d'Hadrien pour la Grèce et tout son amour des voyages n'ont naturellement pas pu le conduire à visiter lui-même — comme a pu le faire son contemporain et celui de ses deux successeurs immédiats sur le trône romain, le célèbre voyageur Pausanias — chaque ville, grande ou petite, chaque île, chaque point célèbre du territoire grec. Voici, sans doute, comment nous devons nous représenter ce qui se passa : les séjours répétés et prolongés d'Hadrien à Athènes, sa ville favorite, lui fournirent l'occasion de faire de cette ville le point de départ de grandes excursions dans la Grèce continentale. Il existe des traces indéniables de sa présence à Thèbes, à Dodone, à Delphes et en Phocide, d'un voyage sur la route principale qui traverse le Péloponnèse, de sa présence dans des villes comme Mégare, Corinthe, Argos, Mantinée, Sparte, Olympie, Patræ[1]. Sans doute, il se renseignait sur place, aussi exactement que possible, sur les besoins et les vœux des gens du pays [2] ; il reçut dans les grandes localités situées au centre du continent grec, et de même dans les îles, de nombreuses députations des districts et des petites villes du voisinage venant soit offrir à l'empereur leurs hommages, le féliciter et le saluer, soit

pereur. Il est fort probable que le fait eut lieu en septembre ou au plus tôt en juillet 124 (cf. p. 221) ; à cette époque, l'année attique (p. 219) ne commençait plus en Hécatombæon ou juillet, mais en Boédromion, c'est-à-dire en septembre.

[1]) Flemmer (*ibid.* p. 88 sqq.) a montré qu'Hadrien visita aussi (et sans doute plusieurs fois) les contrées du nord de la Grèce ; cf. plus haut, p. 306. Sa visite en Thessalie est attestée par des médailles ; voy. Eckhel, *D. N.*, II, p. 135. Mionnet, II, p. 6. Hadrien en Épire et dans l'Illyrie méridionale ; médailles de Nicopolis et d'Apollonie ; voy. Mionnet, II, p. 57 et 34 : en Macédoine, voy. les médailles dans Mionnet, I, p. 458. Eckhel, VI, p. 498. Clinton, p. 120. Pour la Thrace, nous ne pouvons utiliser que l'inscription de Périnthe dans Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 66, n° 2020. Quant à Delphes, nous savons qu'Hadrien y interrogea l'oracle sur la patrie d'Homère ; cf. G. Wolff, *De ultima oraculorum aetate*, p. 5. *Anthol. Palat.*, XIV, 102. Sur Dodone, voy. Dürr, *op. cit.*, p. 56.

[2]) Cf. Keil (*Syll. inscr. Boeot.*, p. 109 sqq. sur le n° 26), qui cite un exemple de ce genre pour la visite de l'empereur à Thèbes. Hadrien y reçut beaucoup de députations de communes du voisinage, et aussi de la Phocide ; cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 331-343. 345.

exprimer devant lui leurs vœux et leurs doléances, Il trouvait ainsi en abondance les occasions de combler des bienfaits les plus divers ce pays qui avait tant besoin de la plus ardente sollicitude d'un prince intelligent, sans être toujours forcé de voir par les yeux de ses gouverneurs et procurateurs. La sévérité avec laquelle il surveillait ses gouverneurs et les gouverneurs sénatoriaux, ainsi que les agents de son fisc [1], pouvait de la sorte, précisément pour la Grèce, frapper très juste, soit quant aux hommes, soit quant aux lieux.

Nous allons maintenant essayer (en y mettant autant d'ordre chronologique que possible) de présenter un tableau de ce qu'Hadrien fit pour la Grèce pendant un règne qui ne fut pas extrêmement long. Il était déjà populaire parce que, en l'an 118 [2], il consentit en faveur de Rome, de l'Italie et des provinces, la remise, pour une somme importante, de contributions depuis longtemps arriérées, dues au fisc ainsi qu'à l'*ærarium* du Sénat depuis seize ans : bienfait dont assurément la province d'Achaïe eut aussi sa large part [3]. A cette mesure s'étaient jointes d'autres dispositions tendant au soulagement des provinces en général, et par conséquent aussi de la province d'Achaïe. Il avait notablement diminué pour les provinces le don d'honneur « volontaire », ce qu'on appelait l'*aurum coronarium* (p. 6), et retiré également aux provinciaux, pour la mettre à la charge du fisc, une portion considérable des frais du service des postes [4]. En même temps, il signala sa présence dans les provinces en général, et en Achaïe tout particulièrement, par des actes de bienfaisance de tout genre ; tantôt en créant des aqueducs, des ponts et

[1]) Cf. Spartian., *Hadrian.*, 13, 10 fin. Voy. aussi 21, 1. 2. Cf. Pauly, *R. E.*, III, p. 1040.

[2]) Cf. Pauly, *R. E.*, III, p. 1032. Eckhel, *D. N.*, *VI*, p. 477 sqq. Flemmer, *ibid.*, p. 6. Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 107.

[3]) Dio Cass., LXIX, 8. Spartian., *Hadrian.*, 7, 6. Syncell. (ed. Bonn. Vol. I, p. 659) ou p. 349 (P.). Euseb., *Chron.* et Hieronym., pour la dite année (ed. Schöne, II, p. 164 sqq.). Eckhel, VI, p. 478. Orelli, n° 805. Flemmer, p. 6 sqq.

[4]) Spartian., *Hadrian.*, 6, 5. et 7, 5. (En ce qui concerne la poste, Hadrien affranchit en effet les provinciaux de l'obligation de fournir à leurs frais des voitures et des chevaux pour les voyages et envois de la Cour aux autorités provinciales et réciproquement). Flemmer, p. 8.

d'autres travaux d'utilité publique ou d'embellissement, tantôt en fournissant des subsides en grains ou en argent, tantôt en décernant des honneurs ou en rendant des décrets et des rescrits inspirés par une pensée bienveillante [1]. En ce qui touche l'Achaïe, c'est assurément par les immenses travaux d'architecture qui portent son nom qu'il perpétua sa mémoire de la manière la plus durable. Beaucoup de ces travaux ont dû exiger plusieurs années, de telle sorte que, suivant toutes les apparences, Hadrien, notamment lors de son premier séjour de longue durée en Grèce, donna des ordres pour commencer l'ensemble des entreprises de ce genre et en contrôla rigoureusement l'exécution lors de ses nombreux voyages ultérieurs en Achaïe. Mais il n'a pas dû non plus manquer de travaux susceptibles d'être achevés pendant la durée de chacun de ses séjours. Il était en effet accompagné dans ses voyages d'une véritable armée, parfaitement organisée, d'ouvriers du bâtiment, charpentiers, maçons et conducteurs de travaux [2], qui, aidés au surplus par de nombreux travailleurs pris dans la province même, commençaient immédiatement les constructions d'utilité ou de luxe dont l'empereur, dans sa sagesse et dans son énergique activité, jugeait à propos d'ordonner l'exécution. Ces travaux étaient de très grande importance. Indépendamment de celle qu'avaient, au point de vue artistique et historique, beaucoup de ces nouvelles créations ; indépendamment aussi du lustre qui en rejaillissait sur l'empereur personnellement et flattait sa vanité, comme de l'utilité pratique immédiate d'un grand nombre d'entre elles, elles avaient pour premier résultat de faire affluer le numéraire au milieu de la population appauvrie de l'Achaïe. Car, s'il est assurément possible, nous ne le nions pas, qu'Hadrien, pour plusieurs des travaux d'utilité par lui exécutés en Achaïe, ait réclamé le concours financier des communes elles-mêmes, il a dû cependant, dans l'ensemble, en empereur bienfaisant et aussi en financier capable et prudent, notamment pour ses travaux de luxe, aider puissamment la pauvre Achaïe des ressources de l'État,

[1]) Dio Cass., LXIX, 5. Cf. Spartian., *Hadrian.*, 19.
[2]) Aurel. Vict., *Epit.* 14. (*Hadrian.*).

soit en dépensant dans le pays la totalité de l'excédent provenant des taxes provinciales (p. 5), soit en faisant contribuer pour des sommes considérables le fisc lui-même [1]. Et s'il n'est pas douteux que cette bienfaisance infatigable d'Hadrien, bienfaisance si vivement ressentie sur beaucoup de points, provoqua chez les Hellènes, qui au temps des Flaviens n'avaient presque été considérés que comme des contribuables, une sympathie absolue pour le régime impérial, l'exemple d'Hadrien exerça également une puissante influence sur les riches particuliers. Nous verrons plus tard comment le brillant et plus jeune contemporain de cet empereur, Hérode Atticos, s'efforça de l'imiter de la manière la plus complète.

Les efforts d'Hadrien pour assurer la prospérité de la Grèce et de ses villes furent, par le fait, immenses. Indépendamment des grandes choses qu'il fit sur son territoire et des travaux concentrés sur certains points, notamment à Athènes et à Corinthe, et dont nous exposerons plus loin l'ensemble, il prêta pour le relèvement de bien des villes de ce pays une assistance d'un grand prix, tantôt par des règlements opportuns, par la réforme de leur organisation, tantôt par des dons généreux, en particulier aussi par l'exécution de constructions d'utilité ou de luxe depuis longtemps ardemment désirées, mais que l'état misérable des finances communales ne permettait pas d'entreprendre. Pausanias va même jusqu'à dire bien clairement [2] que c'est à peine s'il existe une ville de quelque importance chez les Hellènes qui n'ait eu sa part de l'affectueuse sollicitude d'Hadrien. Malheureusement, avec les renseignements qui sont à notre disposition, nous ne pouvons guère qu'esquisser un tableau bien incomplet de ce qu'il fit en faveur des Grecs. Si nous examinons les détails qui nous ont été transmis, nous voyons qu'à Mégare, petite ville, mais qui alors était de nouveau pleine de mouvement, ceux qu'on

[1]) Cf. les conjectures de Haakh dans Pauly, *R. E.*, III. p. 1040 sqq. En tout cas, Finlay a raison lorsqu'il remarque (p. 56) qu'Hadrien montra bien clairement ce que, dans des temps tranquilles, une bonne et économe administration pouvait faire avec les ressources immenses que l'empire possédait alors.

[2]) Pausan., I, 5, 5; 36, 3. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 434, lig. 11. Cf. Dio Cass., LXIX, 5.

appelait les Hadrianides fêtaient Hadrien comme « son nouveau fondateur, son législateur et son soutien [1] » ; ils constituaient une nouvelle tribu, ajoutée à cette époque aux trois anciennes tribus doriennes existant à Mégare ; elle y avait été organisée avec l'assentiment de l'empereur, comme remerciement pour les nombreux bienfaits d'Hadrien, qui avait notamment remplacé par un splendide édifice de marbre blanc l'ancien temple d'Apollon, construit en briques sur la hauteur de l'Alcathoos, où s'élevait la forteresse de Mégare (cf. tome I, p. 442)[2]. De même la ville béotienne de Thespies le célèbre comme son bienfaiteur[3] ; les Spartiates [4] ne trouvent pas assez d'expressions pour l'exalter au même titre ; ils célébraient aussi avec pompe le séjour qu'il avait fait à deux reprises parmi eux et qui avait été fêté par des jeux solennels [5]. Argos le célébrait comme « fondateur [6] » ; il paraît avoir élevé ou reconstruit pour la ville de Patræ un temple de Zeus [7]. Les habitants d'Élis ne l'ont pas moins glorifié [8] ; et les îles d'Andros [9], de Théra [10], d'Égine [11], Mitylène [12] enfin, lui décernaient les mêmes louanges ou d'autres semblables.

A ces indications tirées des monuments, dont quelques-unes ne sont qu'à moitié intelligibles, s'ajoutent [13] sur l'œuvre

1) Böckh, n° 1072.

2) Pausan., I, 42, 5. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 377. Ce qu'Hadrien a encore pu faire pour Mégare ne doit pas à la vérité, d'après l'observation que l'on connaît de Pausan., I, 36, 3, avoir été d'une efficacité particulièrement durable.

3) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1614 : « εὐεργέτην καὶ κτίστην » ; cette dernière appellation permet de conclure que l'empereur avait fait construire des édifices ou fourni une aide pécuniaire pour en construire.

4) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1241 et 1348.

5) Célébré comme *Soter* à Sparte : Böckh, n° 1308 à 1312.

6) Eckhel, *D. N.*, IV, p. 348.

7) Mionnet, II, p. 194. Flemmer, p. 67.

8) Flemmer, *ibid.*

9) *Soter* et *Ctistès* d'Andros : Böckh, II, *Addend.* n° 4349 *m.*

10) Böckh, *ibid.*, n° 2454 *c.*

11) Égine ; Böckh, *ibid.*, n° 332.

12) Conze, *Lesbos*, p. 13. Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2179 : « κτίστῃ Διΐ » et « Ἐλευθερίῳ » (ce dernier prédicat emprunté à Zeus Eleuthérios, peut-être à raison de bienfaits concernant la *libertas* de la ville) ; et *Addend.* n° 2179 *b.* et *c.* Keil, *Philologus*, suppl. II (1863), p. 578.

13) Hadrien grand bienfaiteur des différentes villes grecques de l'Asie-

d'Hadrien en Achaïe d'autres renseignements encore que nous devons à Pausanias, son contemporain et celui de ses deux successeurs immédiats. C'est ainsi que, dans ses efforts pour restaurer l'antique splendeur de la Grèce, il fit élever près de la petite ville phocidienne d'Abæ, à côté du grand temple d'Apollon, édifice séculaire à moitié tombé en ruines depuis l'époque des guerres médiques, un nouveau petit temple de ce dieu [1]. Hyampolis, ville phocidienne du voisinage, alors très déchue, fut par lui embellie d'un nouveau portique à colonnes, qui longtemps après portait encore son nom [2]. Dans l'intérieur du Péloponnèse, la ville de Mantinée (par des motifs que nous aurons à expliquer plus loin en détail) éprouva tout particulièrement sa bienveillance. L'intérêt qu'Hadrien portait à l'antique grandeur de la Grèce l'amena à décider d'abord que cette ville ne porterait plus, comme elle l'avait porté depuis l'an 222 av. J.-C. (tome I, p. 13), le nom d'Antigonia, mais devrait reprendre désormais officiellement son ancien nom de Mantinée [3]. Mais il n'en resta pas là. Depuis les temps si durs dont la bataille d'Actium marque la fin, cette ville n'avait pris qu'un chétif développement. Dans sa pauvreté, la commune avait laissé peu à peu tomber de nouveau en ruines même le temple d'Aphrodite Symmachia, construit derrière le théâtre en mémoire de la guerre Actiaque, dans laquelle elle avait combattu pour le drapeau d'Octavien (tome I, p. 467) [4]. Hadrien, à la vérité, ne releva pas cet édifice ; mais en revanche (outre plusieurs créations dont nous parlerons plus loin en temps et lieu),

Mineure (Eckhel, VI, p. 492. Pauly, *R. E.*, III, p. 1034 sqq.), que nous ne mentionnons jamais dans ce livre qu'accessoirement : voy. (sur Nicée, Nicomédie, Cyzique, Smyrne, Ilion, Amisos, Trapézonte, etc., et aussi la Crète, Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2579) les textes réunis par Flemmer, *ibid.*, p. 29. 31. 68. 72 sqq. 91-94, et cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, nºs 331 à 346. Hadrien et les Byzantins : voy. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 24, 3 fin. p. 529.

[1]) Pausan., X, 35, 3. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, p. 166.

[2]) Pausan., X, 35, 4. Bursian, p. 165.

[3]) Pausan., VIII, 8, 6 fin. L'ancien nom reparaissant sur des médailles de Septime-Sévère (voy. Köhne, *Zeitschrift*, III, 31. Sestini, *Mus. Font.*, I, 71. III, 45) et de Plautilla (Sestini, *Descr. di molt. med. in più musei*, 95).

[4]) Pausan., VIII, 9, 3.

il donna à Mantinée un nouveau lustre sur un autre point de son territoire. A environ six stades (18 minutes) au sud de Mantinée, au pied du contrefort le plus méridional des montagnes d'Alésion, qui dominent la plaine de la ville, se trouvait le temple séculaire de Poseidon Hippios, sur la route de Tégée. L'antique sanctuaire de ce dieu protecteur de la ville avait été, disait-on, élevé dans les temps mythologiques par Agamède et Trophonios ; la charpente en était en poutres de chêne. Hadrien ne toucha pas à cet antique édifice, en partie tombé en ruines ; il veilla également avec un soin particulier à ce qu'il fût aussi respecté que possible lorsqu'il fit élever un nouveau temple, et il disposa la construction de celui-ci de manière à former une enceinte autour de l'antique sanctuaire des temps mythologiques [1]. Il prouva l'intérêt qu'il portait à l'histoire de la Grèce en faisant ériger en l'honneur d'Épaminondas, avec une inscription qu'il rédigea lui-même, une nouvelle colonne commémorative à côté des deux anciennes, au point appelé *Scopé*, c'est-à-dire sur un contrefort du Myticas, mont de la chaîne du Ménale (là où la vallée en se rétrécissant sépare les territoires de Mantinée et de Tégée), à l'endroit où le héros béotien avait péri en remportant sa dernière victoire, en l'an 362 av. J.-C., et où il était inhumé [2].

Nous voyons ensuite qu'Hadrien chercha aussi, dans le Péloponnèse, à aider au relèvement de la commune arcadienne des Cynæthiens, dont la ville, déjà formidablement éprouvée dans la calamiteuse guerre contre les Étoliens (ou des deux Ligues) après la chute de Cléomène III, était ensuite tombée toujours de plus en plus bas, mais avait commencé sous les empereurs à réparer ses pertes. Les Cynæthiens, dans leur reconnaissance, élevèrent à Hadrien une statue sur la place du marché [3]. Enfin on n'est pas surpris de voir Hadrien, dans son pieux zèle d'archéologue, enrichir d'une main libérale les

[1]) Pausan., VIII, 10, 2. Cf. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 240 sqq. (Une inscription de la fin de l'époque impériale, découverte par Ross, *Inscr. gr. ined.*, fasc. 1, tit. 9 [fragments de deux décrets de manumission] atteste la longue conservation de ce sanctuaire et l'usage de compter les années par les prêtres qui le desservaient).

[2]) Pausan., VIII, 11, 4 et 5. Curtius, *op. cit.*, p. 247.

[3]) Pausan., VIII, 19, 1. Cf. Curtius, *op. cit.*, I, p. 382 sqq.

antiques et célèbres sanctuaires grecs. C'est ainsi que nous apprenons notamment qu'il fit placer comme offrande dans le temple de Héra à Argos, au pied du mont Eubée, un paon (oiseau de la déesse) en or et en pierres précieuses[1]. C'est dans le même sentiment qu'il rétablit aussi aux jeux Néméens d'hiver les courses à cheval, qui était tombées en désuétude [2].

Les Grecs de cette province avaient bien raison lorsqu'ils glorifiaient cet empereur comme le restaurateur de l'Achaïe. Ce n'était certainement pas par pure flatterie qu'Hadrien était célébré sur les monnaies de Patræ comme *Restitutor Achaïæ* [3], dès son premier séjour de longue durée dans ce pays. Dès ce moment, en effet, Hadrien avait comblé ces provinciaux d'une multitude de libéralités et de bienfaits des genres les plus divers. D'autres s'y ajoutèrent, d'une grande et durable utilité pour l'ensemble du pays. En véritable Romain, il sut apprécier tout particulièrement la haute importance d'un bon système de communications et de grandes routes bien entretenues pour la prospérité des provinces. Et c'est ce qui le détermina immédiatement à créer pour les Grecs d'Achaïe, qui depuis bien longtemps n'avaient ni l'idée ni les moyens d'entreprendre de ces travaux immenses s'étendant sur plusieurs cantons, précisément sur un point de la province extrêmement important pour la circulation intérieure, une route qui pût offrir aux Grecs un exemple de l'énergie romaine employée à triompher des obstacles naturels. Les chemins qui conduisaient du Péloponnèse aux cantons du centre de la Grèce n'avaient été en aucun temps dans un état bien satisfaisant ; les vieilles querelles politiques des Hellènes n'avaient surtout jamais permis que le chemin le plus court à travers la région de l'isthme, le chemin de Corinthe à Mégare, cette voie qui était toujours celle des communications les plus actives entre le nord de la Grèce et le Péloponnèse, cessât d'être un sentier de montagne extrê-

[1]) Pausan., II, 17, 6.
[2]) Pausan., VI, 16, 4. Cf. Flemmer, *op. cit.*, p. 37. Eckhel, II, p. 288.
[3]) Cf. Eckhel, VI, p. 487 sqq. Gregorovius, p. 33. Flemmer, *ibid.*, p. 37. Clinton, *Fasti Rom.*, I, p. 118.

mement pénible, dangereux même dans certaines circonstances, pour devenir une route telle que l'aurait méritée un pays d'antique culture. La partie la plus particulièrement dangereuse était le chemin si tristement renommé du bord du golfe Saronique, la route rocailleuse de Sciron, portant aujourd'hui le nom significatif de Kaki-Scala. Cette route, commençant à une lieue de Mégare, conduit à travers les rochers qui forment sur la côte une étroite terrasse. La masse de la montagne, sur le versant qui descend vers la mer, dit un récent explorateur de ce pays, se compose de roches calcaires ; à sa base, la mer a déposé jusqu'à une hauteur de six à sept cents pieds une couche de conglomérat : c'est le long de l'étroite lisière formée par cette couche, au point où elle s'attache aux rochers, que passe (et que passait) le chemin ; on a à droite (en venant de Mégare) comme une muraille à pente très raide, tandis que le côté gauche descend à pic vers la mer. Le sous-sol du chemin se désagrège facilement, s'éboule et s'effondre par petits morceaux. Ce chemin était et il est encore d'une beauté sauvage ; l'œil y embrasse tout le golfe Saronique ; mais il était et il est très dangereux lorsque les éléments se déchaînent, lorsque l'ouragan furieux gronde au-dessus des montagnes et que la mer mugissante lance, en se brisant sur le rivage, ses vagues hautes comme des tours contre les rochers tantôt d'un gris noirâtre, tantôt jaunes ou d'un brun rougeâtre. De sanglants souvenirs des temps préhistoriques, de sinistres légendes étaient attachés à cette partie romantique et sauvage de la terre grecque ; c'était aussi de toute antiquité un rendez-vous de brigands sanguinaires. C'est sur ce chemin qu'Hadrien essaya la puissance de ses moyens d'action ; grâce à ceux qu'il put mettre en œuvre, il y établit, par de gigantesques travaux d'infra-structure attaquant le roc dans toute son étendue, une chaussée sûre, large et commode, sur laquelle les voitures de transport elles-mêmes pouvaient aisément marcher de front et se ranger. La longueur de ce défilé bordant la côte était évalué dans l'antiquité à six mille pas. Des débris des gigantesques substructions d'Hadrien sont encore suspendus aux parois du rocher ; mais, au rapport d'Ernest Curtius, le chemin lui-

même est actuellement, par suite des érosions et des ravages réitérés produits par les guerres modernes, dans un tel état que l'on ne peut presque plus concevoir la possibilité, en cet endroit, de l'établissement d'une pareille route[1].

Non moins grandiose était l'aqueduc par lequel Hadrien conduisit à Corinthe la masse d'eau fraîche descendant de la haute vallée du lac Stymphale. Au pied méridional de la gigantesque montagne de Cyllène naît en effet une source d'une intarissable richesse ; l'importance de son débit et la hauteur de son point d'origine firent concevoir à Hadrien l'idée d'y capter l'eau au pied des hautes montagnes couvertes de neige, pour l'amener à l'isthme. Mais l'aqueduc ne pouvait pas être établi en ligne droite dans la direction du nord ; on dut, par suite, se décider à faire un immense circuit. Un barrage, coupant le lit du lac Stymphale du nord-ouest au sud-est, conduisit d'abord l'eau vers le côté sud-est ; on creusa ensuite, suivant toute apparence, un tunnel à travers le massif de l'Apelauron, et on prolongea ainsi l'aqueduc de l'autre côté de ce massif, sur le versant oriental de la longue vallée de Scotini (Alea), dans la direction du sud, jusque dans le voisinage des sources de l'Inachos. La science des ingénieurs romains leur permit ensuite, en partant de ce point et en allant vers le nord-est, par les montagnes de l'Argolide, dans la direction de l'isthme, d'établir, pour descendre des parties élevées de la montagne, une pente si insensible, que l'on put, sur une longueur de plus de dix milles, amener l'eau jusqu'à Cranion, l'élégant faubourg de Corinthe, à hauteur du sol, sans arcades et, à une exception près, sans tranchées[2].

1) PAUSAN., I, 44, 10. Cf. CURTIUS, *Pelop.*, I, p. 9 sqq. 26. 80. FINLAY, *op. cit.*, p. 56. BURSIAN, *Geogr.*, p. 368.

2) PAUSAN., II, 3, 5. VIII, 22, 3. Sur l'aqueduc, voy. PUILLON BOBLAYE, *Sur les ruines de la Morée*, p. 148. CURTIUS, *Pelop.*, I, p. 206. II, p. 415 et 529. Sur la carte appartenant à ce volume (pl. XIV), CURTIUS conduit l'aqueduc depuis l'Inachos supérieur, au pied du Carnéate et du Treton (au sud de Cléonæ), jusqu'au point où il s'infléchit brusquement vers le nord, dans la direction de Cranion. STAUFFERT, dans le supplément à la *Bauzeitung* de FÖRSTER, 1844, p. 70, parle de restes de cet aqueduc, « non loin de la mer, à l'ouest de Corinthe, là où se trouvent quelques moulins sur le ruisseau Lungo potamos ».

La ville de Corinthe fut d'ailleurs plus d'une fois encore favorisée par Hadrien du côté des constructions. Peut-être fit-il disparaître les dernières traces des ravages du tremblement de terre qui eut lieu sous Vespasien (p. 137); nous savons en tous cas que, entre autres embellissements, l'empereur fit construire à Corinthe des Thermes magnifiques [1].

Mais ce fut Athènes, la ville de prédilection de l'empereur en Grèce, qui reçut les marques les plus éclatantes de la bienveillance d'Hadrien [2]. Le prince philhellène avait déjà, avant son avènement au trône, entretenu d'excellents rapports avec la Grèce ; il avait considéré comme un honneur d'être nommé à Athènes, en l'an 112 après J.-C., aux fonctions d'archonte éponyme (cf. p. 139) [3] : seulement, il n'avait pas cru devoir à ce propos se rendre de sa personne à Athènes. Devenu empereur, il chercha à rehausser de toutes manières l'éclat de cette ville. Il se fit, comme avant lui tant de Romains de distinction, — cela allait de soi, étant donné la tendance de son esprit — initier, lors de son premier séjour de longue durée à Athènes, aux mystères d'Éleusis [4], Il saisit aussi, lorsqu'il fut de retour de son premier voyage à travers le

1) Pausan., II, 3, 5.

2) Cf. d'une manière générale : Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 434. Pausan., I, 3, 1 ; 20, 4 fin.

3) Cf. encore sur ce point les textes donnés par le *Philistor*, III, p. 353. 363, et par Keil, *Philologus*, Suppl., II (1863), p. 594 sqq. Voy. ci-après, p. 320, 1, et cf. Dittenberger, *Kaiser Hadrians erste Anvesenheit in Athen* (dans l'*Hermes*, VII, p. 225 sqq.) ainsi que Mommsen, *C. I. Lat.*, III, 1. p. 102 sqq. ad n. 550.

4) Dio Cass., LXIX, 11 init. Spartian., *Hadrian.*, 13, 1. Euseb., *Chron.* (ed. Schœne, vol. II, p. 166-167) pour les années Ol. 226, 1 = 125 après J.-C. et Ol. 228, 1 = 133-134 après J.-C. Syncell., ed. Bonn., p. 659 et 660 ou p. 349 P. *a* et *d*. Hieronym., pour Ol. 227, 1 et 4 = 129-130 et 132-133 ap. J.-C. Sur le rôle de l'hiérophantesse qui initia l'empereur aux mystères (elle était fille d'un nommé Démétrios et fut mère d'un nommé Marcianus), voy. Keil, *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 597 sqq. sur Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 458, n° 434 (inscription d'Éleusis, qui célèbre en vers emphatiques l'initiation de l'empereur : cf. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 64. Flemmer (p. 33. 38 sqq. 49) place cette initiation à l'époque du premier long séjour d'Hadrien dans l'Attique, depuis 876-877 U. C. = 123-124 après J.-C., ou en l'année 877 U. C. = 124, ou 879 = 126 après J.-C. Clinton (*Fast. Roman.*, p. 114 et 124) la place en l'année 129 ou en 122 ou 125 après J.-C.; et en dernier lieu, K. Bötticher, dans le *Philologus*, Suppl. III (1867) p. 314 sqq. (*Ergänzungen*, etc., art. VII), place à son tour

monde romain, c'est-à-dire en arrivant de Grèce, l'occasion d'introduire dans la capitale de son empire les solennités de ces mystères [1].

Ses longs et fréquents séjours à Athènes furent, toutes les fois que sa personne était directement en jeu, consacrés avec une prédilection particulière aux jouissances de l'esprit, que d'ailleurs Athènes pouvait alors encore lui offrir en abondance. Autant que sa nature le lui permettait, Hadrien se dépouillait alors de l'auréole impériale ; il se plaisait à vivre en Hellène au milieu des Hellènes, à aller et venir en costume grec, à entretenir avec les rhéteurs, philosophes et artistes athéniens, par lui hautement favorisés, les relations les plus cordiales et les plus agréables [2]. C'est tout à fait dans cet

l'initiation d'Hadrien (et d'Antinoos) « avant son voyage en Égypte ». PAULY, *op. cit.*, p. 1034, place cette initiation, d'après EUSEB., *Chron.*, ed. Aucher, vol. II, p. 285, en l'année 126 (879 U. C.); il combat l'opinion — tirée par certains auteurs d'EUSEB., *ibid.*, de HIERONYM., à l'année 885, ainsi que de la comparaison des passages de Spartien, saint Jérôme et Dion — d'après laquelle Hadrien serait parvenu en l'an 126 à des initiations inférieures, et en l'an 132, à des initiations supérieures. Tout au plus, dit-il, pourrait-on supposer une participation d'Hadrien à la fête d'Éleusis dans cette dernière année. De même, FLEMMER, *ibid.*, p. 38 sqq., qui, à la vérité, fixe des époques différentes pour les initiations inférieure et supérieure, mais qui place les deux actes dans une seule et même année, pendant le premier long séjour de l'empereur dans l'Attique.

[1]) Cf. AUREL. VICT., *Cæsar.* (*Hadrian.*), 14 init. D'après FLEMMER, p. 40. 48 sqq., en l'année 880 U. C. = 127 après J.-C.

[2]) Cf. ci-dessus, p. 304, 1 ; sur les goûts d'Hadrien, voy. encore EUTROP., VIII, 7. ATHEN., VIII, 16 (63), p. 361. SPARTIAN., *Hadrian.*, 15, 10 sq. ZONAR., XI, 23 init. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 24, 3 fin. p. 529. Pour Athènes, voy. AUREL. VICT., *Epit.* (*Hadrian.*), 14, 2. DIO CASS., LXIX, 16. SPARTIAN., *Hadrian.*, 13, 2 et 15, 10 sqq. 16, 8 sqq. FLEMMER, p. 36. Il n'a pas lui-même fondé, à proprement parler, l'université d'Athènes; cette fondation n'eut lieu (voy. ci-après) que sous les deux règnes suivants. Mais dès cette époque, les établissements d'instruction athéniens, qui d'ailleurs avaient déjà recommencé à prospérer depuis Ammonios (p. 161 sqq.), prirent un essor toujours plus grand, aussi bien dans la direction de la rhétorique (ou sophistique) que dans celle de la philosophie. Vers la fin du Ier siècle de notre ère, l'ancienne rhétorique à la mode « asiatique », qui visait à développer la facilité et l'abondance de la parole, avait engendré dans les écoles d'Asie-Mineure ce qu'on appelle la nouvelle sophistique (MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 333 sqq. ERWIN ROHDE, *Rhein. Museum*, N. F., XLI [1886], p. 170 sqq.) qui bientôt prit pied également à Athènes. Les écoles athéniennes de rhétorique, auxquelles, à cette époque et plus

ordre d'idées qu'il présidait de sa personne, en costume grec, les grandes fêtes religieuses et les concours, comme, par exemple, les célèbres Dionysies attiques [1]. Toute cette culture esthétique n'empêchait pas, il est vrai, cet empereur de sacrifier à la corruption de son goût et de celui de son temps, à tel point qu'il donna une fois, dans le grand Stade de cette Athènes à la civilisation si raffinée, une chasse gigantesque qui ne consomma pas moins de mille animaux sauvages [2]. Les Athéniens d'un esprit réellement cultivé purent ne considérer qu'avec regret cette aberration d'un grand prince ; mais

tard, parmi les pays voisins, l'Ionie notamment, et particulièrement Smyrne (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 21, 3 fin., 5 init. 25, 2 init. II, 26, 2 init.) faisait une active concurrence, prirent alors, même avant Hérode Atticos, et grâce tout particulièrement au célèbre Lollianos d'Éphèse, un puissant développement ; cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 23, 1 init. ; voy. aussi d'une manière générale C. L. Kayser, *P. Hordeonius Lollianus ;* Ellissen, p. 67 sqq. Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 119. Zumpt, *Die philosophischen Schulen zu Athen*, p. 23 sqq. Cf. encore C. F. Weber, *Comment. de Academ. literar. Athen.* (Marburg. 1858), d'une manière générale, p. 3 sqq., 8. 10. 22. 37, et, pour Lollianos, p. 8 sqq.

[1]) Sur cette présidence des Dionysies, voy. Dio Cass., LXIX, 16. L'époque en est incertaine (pas avant l'année 125 ; *Philol.*, Suppl., II, p. 595 et XXIII, p. 488). Corsini, *Fast. Att.*, II, p. 105-112, Flemmer, p. 54, Vischer, *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 64, la rattachent à la consécration de l'Olympiéon (voy. ci-après) ; Clinton, *Fast. Roman.*, p. 124, la place dans le mois de mars de l'année 135, ainsi d'ailleurs que cette dédicace elle-même ; voy. aussi *Philol.*, XXIII, p. 488. C'est sans doute de ces Dionysies qu'il est question sous le nom de « *agon* » pour Ol. 228, 1 = 133-134 ou Ol. 227, 4 = 132-133 après J.-C., dans Syncell. ed. Bonn. p. 660 ou p. 349. P. fin. Voy. Euseb. et Hieronym., *Chron.* (ed. Schœne, II, p. 166-167) et Cassiodor., ed. Mommsen, à l'année 136. L'agonothésie mentionnée dans Spartian., *Hadrian.*, 13, 1, pour le premier séjour d'Hadrien à Athènes ne doit sans doute pas se confondre avec la présidence de ces Dionysies. On ne saurait conclure des mots τὴν ἀρχὴν ἄρξας, dans Dio Cass., *ibid.*, etc., et *Athenis archon fuit,* dans Spartian., *Hadrian.*, 19, 1, qu'Hadrien, devenu empereur, ait été encore une fois archonte à Athènes : c'est ce qu'expliquent Meier (*Ind. Arch. Eponym.* s. v. *Hadrian.*) et Keil (*Philol.* Suppl. II (1863), p. 595 sqq.) ; cf. Clinton, p. 124. Vischer, *op. cit.*, est d'une autre opinion.

[2]) Spartian., *Hadrian.*, 19, 3. Cette chasse eut sans doute lieu à l'occasion d'une grande fête religieuse à Athènes, peut-être lors des Dionysies ; cf. Flemmer, p. 38. A la vérité, les Athéniens avaient eux-mêmes agi pareillement en ajoutant à leurs fêtes religieuses d'Éleusis (ci-dessus, p. 255) des combats de taureaux (Artemidor., *Onirocrit.*, I, 8, p. 15) : cf. Friedländer, *Darstellungen*, II², p. 265.

néanmoins tous les scrupules disparaissaient à Athènes devant une reconnaissante admiration pour la multitude de faveurs dont Hadrien comblait la ville de Périclès.

Les bienfaits qu'Hadrien prodigua furent, nous l'avons dit, de genres très divers. D'une part, l'empereur intervint comme réformateur de la constitution intérieure de l'État. Abstraction faite de l'intérêt qu'Hadrien prenait d'une manière générale à la vie communale des villes « libres » de la Grèce, — quoique cependant (voy. ci-dessus, pp. 148 sqq.) sa politique ne tendît pas précisément à l'extension de leurs droits, — les Athéniens eux-mêmes l'avaient sollicité de porter ses regards sur l'état de leur législation. Hadrien entra effectivement dans leurs vues ; et c'est ainsi que, lors de son premier séjour de longue durée à Athènes, il réforma sur des points essentiels la législation locale athénienne (sans doute dans le même esprit dans lequel il ordonna aussi à nouveau la législation romaine et la masse des lois qui la composaient[1]). Nous ne connaissons pas par le détail ce côté de son œuvre ; nous savons toutefois qu'il établit notamment pour le commerce de l'huile, auquel se livraient les Athéniens et qui était alors une question vitale pour ce petit État, des règles nouvelles et bien entendues. En raison de l'importance qu'avait alors pour l' « État » attique, appauvri comme il l'était, la production et la consommation de la belle huile du pays, les intérêts des producteurs paraissent avoir été, à diverses reprises, en opposition avec ceux des services publics. Hadrien établit donc, autant qu'on en peut juger par les restes de l'inscription qui nous renseigne sur ce point, les principes suivants. L'exportation de l'huile ne fut pas précisément interdite aux particu-

[1]) Ces réformes se rattachent au premier séjour qu'il fit à Athènes étant empereur : voy. Syncell. (ed. Bonn. Vol. I, p. 659) ou p. 349 P. Euseb. et Hieronym. ad Ol. 224,4 = 124-125 ap. J.-C. Euseb., *Chron.* (ed. Schœne. Vol. II), p. 166-167. Autres opinions : Clinton (*Fast. Roman.*, I), à l'année 122 ap. J.-C. Flemmer (p. 31. 33 sqq.), à partir de 876 U. C. = 123 ap. J.-C. Cf. aussi Dio Cass., LXIX, 16 et Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 59 sqq. Cf. encore Voigt, (*Das jus Naturale*, II, 2, p. 773), qui, d'après la chronique de Cassiodore (ed. Th. Mommsen. p. 636), place ces travaux législatifs dans l'année 126 ap. J.-C. ; voy. aussi Cuspinian., *Anon. chron.*, p. 201.

liers, ni le commerce de l'huile transformé en un monopole de l'État. Mais, comme il était à craindre que, malgré une production des plus abondantes, une exportation irréfléchie pût mettre facilement dans l'embarras les gymnases attiques, les bains, les ordonnateurs des sacrifices, des jeux, etc., qui consommaient des quantités d'huile très considérables, ou les forcer à payer des prix tout à fait excessifs, on prit les décisions que voici, se rattachant sans doute à d'anciennes dispositions : ceux qui récoltaient de l'huile dans l'Attique durent chaque fois réserver, pour être vendue à l'État, le tiers de la récolte annuelle (seuls, les possesseurs de fonds spécialement désignés n'étaient tenus d'en mettre à part pour cet emploi que la huitième partie). Cette quotité n'était pas d'ailleurs exigée à titre d'impôt en nature, mais achetée aux producteurs pour le compte de l'État, au cours des marchés. Les producteurs devaient chaque fois déclarer aux agents financiers de l'État, conformément à la vérité et d'une manière très détaillée, l'importance de la récolte, et aussi, chaque fois, les quantités exportées. Les producteurs qui faisaient des déclarations infidèles, ou qui vendaient leur huile sans avoir préalablement fait connaître à l'administration le montant de leur récolte, encouraient une peine grave (notamment la confiscation), en même temps qu'une prime déterminée était affectée aux dénonciateurs. De même, les acheteurs étrangers étaient tenus de faire connaître au gouvernement athénien leurs affaires en huiles ; quiconque contrevenait à cette prescription encourait des poursuites rigoureuses et une sévère répression. Une série de dispositions réglait la procédure judiciaire à suivre par le Conseil et par le peuple, dans les cas se rattachant au régime de l'huile, ainsi que l'appel de ceux que les tribunaux athéniens avaient condamnés au proconsul d'Achaïe (cf. p. 149, 2) et à l'empereur. Il paraît enfin que l'on s'était réservé de se relâcher de la rigueur de ces prescriptions au cas où la récolte des olives serait assez abondante pour que le tiers dépassât de beaucoup les besoins ordinaires des établissements publics [1].

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 335. p. 426 sq. Voy. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*,

A d'utiles réformes législatives de ce genre s'ajoutèrent également des faveurs dont les Athéniens ressentirent immédiatement et directement l'heureux effet. La richesse de la ville d'Athènes était depuis longtemps disparue ; et à cet égard, étant donné le changement complet de la situation générale du monde, la bienveillance même d'Hadrien ne pouvait apporter de modifications essentielles. Cette commune jadis si riche était devenue si pauvre que, tombée à cette époque dans les plus cruels embarras d'argent, elle en arriva jusqu'à la pensée de vendre les îles se trouvant sous sa domination. L'histoire de l'époque ultérieure nous montre toutefois que ce projet n'a pas dû être réalisé, ou ne l'a été que dans sa plus petite partie ; spécialement en ce qui concerne Délos, la pathétique harangue du sophiste Lollianos (d'Éphèse), alors très considéré à Athènes, empêcha, dit-on, qu'on en arrivât là [1]. C'est de ce côté qu'Hadrien tourna sa sollicitude ; il fit à Athènes un magnifique cadeau en assignant à son trésor public les revenus de l'île de Céphallénie [2].

p. 60. L'inscription fut trouvée dans le voisinage immédiat du sanctuaire d'Athêné Archégétis (ci-dessus, tome I, p. 482. Böckh, *ibid.*, p. 424), lequel formait vraisemblablement l'entrée d'un *forum olearium*, place entourée d'une clôture pour le commerce de l'huile de l'Attique. Cf. Bursian, *Geogr.*, I, p. 292 sqq. Sur cette porte d'Athêné Archégétis, sur la belle place qui en était une dépendance, etc., voy. encore Curtius, *Attische Studien*, II, p. 51. *N. Rhein. Mus.*, XX (1865), p. 161 sqq. et Wachsmuth dans le *Rhein. Mus.*, XXIII (1868), p. 62 sqq. Il se peut aussi qu'il faille placer à cette époque une loi (Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 354, p. 423) relative aux droits à payer à l'État, et aux fermiers de ces droits. On applique d'ailleurs habituellement à Athènes, d'après Dio Cass., LXIX, 16, un édit d'Hadrien qui interdisait aux sénateurs (bouleutes), durant leur année de charge, d'exercer, pour eux-mêmes ou sous le nom d'un tiers, la fonction de fermiers des impôts et droits dont il s'agit. (En ce qui concerne les lois athéniennes avant la réforme d'Hadrien, voy. aussi Dio Chrysost., [ed. Morell.] *Or.* LXXX, p. 666 sqq.)

[1]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 23, (*Lollian.*), 2 s. fin., p. 527, et Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 68 sqq.

[2]) On admet ordinairement que la ville de Palé avec la presqu'île Palique (dont le territoire formait le quart de l'île de Céphallénie, Pausan., VI, 15, 3), aurait été l'objet d'une exception (c'est encore l'opinion de Bursian, *Geogr. von Griechenland*, II, p. 375), parce que, dans une inscription placée en l'honneur d'Hadrien dans l'Olympiéon (voy. ci-après), elle se dit « ἐλευθέρα καὶ αὐτονόμος » ; voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 340, p. 415. Toutefois, cette hypothèse n'est pas nécessaire. D'abord, nous ne pouvons pas déterminer avec

Mais à la pauvreté de la commune se joignait la pauvreté des particuliers. Il y avait sans doute à Athènes de très-riches citoyens, et, grâce au nouvel essor que prenait peu à peu l'Université, le nombre des professeurs riches s'accrut également. Mais d'abord, et avant que des milliers de jeunes étudiants riches apportassent à la ville une nouvelle source de gain, qui devait pendant plusieurs siècles y répandre à flots la richesse, la ruine d'une bourgeoisie qui avait été dans l'aisance, la perte irréparable de l'antique grandeur commerciale et industrielle, se firent longtemps et durement sentir. Il est bien vrai que la facilité plus grande de l'existence dans le Midi permettait encore aux Athéniens pauvres ou appauvris de mener une vie tolérable ; et sans doute on pensa plus tard que cette ville, avec son calme presque champêtre pour tout ce qui touchait aux affaires, avec sa population railleuse et spirituelle, à la répartie vive, d'une philosophie sensée, habituée à la simplicité et à la frugalité, ennemie du luxe par principe, était essentiellement et tout particulièrement à même d'exercer une action salutaire sur les étudiants étrangers, jeunes, riches et orgueilleux [1]. Mais quiconque ne faisait pas de la misère une vertu devait néanmoins très vivement déplorer, d'une part, la situation des citoyens d'Athènes, dont bon nombre étaient couverts de dettes [2], et, d'autre part, l'occasion que, en raison de la pauvreté des habitants et de la commune, tout renché-

une certitude absolue si le don des revenus de Céphallénie à Athènes a eu lieu avant ou après la consécration de l'Olympiéon, à laquelle se rattache l'inscription de Palé (il est très probable toutefois que ce fut avant). Ensuite, étant donné l'état des choses à cette époque, l'attribution à Athènes des revenus publics de Céphallénie n'impliquait nullement en soi un rapport de sujétion de cette île vis-à-vis d'Athènes. Il est d'ailleurs possible que les citoyens de Palé aient précisément voulu déclarer qu'ils n'étaient en aucune façon sujets d'Athènes. Cf. Kuhn, II, p. 47. Flemmer, p. 59. Ellissen, p. 59. Ahrens, *De statu Athen.*, p. 63. Observation naïve dans Beeskow, *Cephalonia*, pp. 21 et 31. Le don lui-même est mentionné dans Dio. Cass., LXIX, 16. Peut-être fait-il partie des *multa dona* dont Hadrien gratifia Athènes (Syncell., ed. Bonn., p. 658, ou p. 348 (P.). Euseb. *Chr.*, ed. Schœne. Vol. II., p. 166, à Ol. 226, 1 = 125 ap. J.-C. Hieronym. p. 167, à Ol. 227, 1 = 129-130 ap. J.-C.).

[1]) Lucian., *Nigrin.*, 12-14.

[2]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, (*Herod.*), 4, p. 549.

rissement des vivres et tout arrêt, même le plus léger, dans l'approvisionnement fournissaient à des émeutes qui prenaient facilement un caractère dangereux. Le professeur Lollianos, dont nous avons déjà parlé, en fit à ses propres dépens l'expérience. Il était premier stratège de la ville, lorsque tout à coup, à raison évidemment d'une cherté exceptionnelle des grains, il se produisit à la porte des boulangers, sur l'agora, des scènes de désordre et de violence. Lollianos s'empresse d'accourir, mais il est salué par des malédictions, et cent mains saisissent déjà des pierres pour en écraser l'objet, vraisemblablement très innocent, de leur rage d'affamés. Il ne fut sauvé que par la spirituelle apostrophe du cynique Pancratès, qui connaissait bien la manière de traiter les Athéniens et qui calma leur effervescence par ces paroles sarcastiques : « Mes enfants ! laissez-donc cet homme tranquille ! vous savez bien que ce n'est pas un marchand de pain, et qu'il n'a à vendre que des paroles ». Le calme fut ainsi rétabli, au moins pour le moment. Bientôt après, des vaisseaux thessaliens, portant une riche cargaison de grains, entrèrent dans le Pirée ; mais le Trésor public était vide, comme cela arrivait si souvent : alors Lollianos intervint, et, au moyen d'une collecte parmi ses auditeurs, gens riches et de haut rang, auxquels il fit en compensation remise des honoraires de ses leçons, il réunit des sommes considérables avec lesquelles il devint possible d'apaiser la faim des prolétaires athéniens [1]. Les hommes qui remédiaient ainsi, d'une façon, il est vrai, toujours momentanée, aux embarras du gouvernement athénien et à la détresse des pauvres étaient au surplus grandement honorés à Athènes. C'est surtout probablement par des libéralités de ce genre que M. Ulpius Eubiotos, magnifiquement célébré comme bienfaiteur de la ville, mérita son trône d'honneur et sa statue au théâtre [2]. Hadrien aussi intervint de la sorte, avec ses senti-

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 23, (*Lollian.*) 1, p. 526.

[2]) Cf. W. Vischer, dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 42 sqq. 61. Keil, dans le *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 629, et voy. *Philologus*, XXIII (1866), pp. 488 et 594. Des services de cet ordre, qu'Eubiotos rendit aux Athéniens comme archonte (dons d'une valeur colossale en argent et en

ments de généreuse compassion, non seulement en mettant à la disposition du gouvernement athénien des sommes considérables pour le soulagement direct de la misère de la population pauvre, mais aussi par des dons en grains, qui se reproduisaient chaque année [1]. Il étendit aussi à Athènes la bienfaisante institution des « fondations alimentaires » organisée par Trajan.

En même temps, lors de ses divers séjours à Athènes, l'empereur entra avec une préférence marquée dans la voie qu'avaient suivie d'autres bienfaiteurs de cette ville, qui en avaient rehaussé l'antique splendeur par de nouvelles constructions d'utilité et de luxe. D'après les indications assez concordantes de sources, il est vrai, bien incomplètes, l'empereur commença ce genre de travaux par une construction d'utilité. Le petit ruisseau du Céphise, descendant de la montagne, avait fortement grossi, récemment, pendant la saison des pluies, et avait, en inondant le terroir d'Éleusis, causé des dégâts d'une sérieuse importance ; Hadrien assura désormais la ville d'Éleusis et ses environs contre le retour de pareils accidents par une digue ou par la construction d'une écluse [2]. A Athènes

grains lors d'une disette très rigoureuse), sont mentionnés par Böckh, *C. I. Gr.*, n° 378. Eubiotos peut bien être le personnage cité plus haut (p. 183) comme un des jeunes gens de la société de Plutarque et d'Autobule. Cf. encore *Philologus*, XXIII (1861), p. 186, sur une inscription latine du Musée de la Société archéologique d'Athènes : « la ville à Marcos Ulpios Eubiotos, λαμπροτάτῳ ὑπατικῷ καὶ archonte éponyme et évergète, αὐτῷ καὶ τοῖν υἱοῖν αὐτοῦ, Tisaménos et Maximos ».

[1]) Dio Cass. LXIX, 16. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 254.

[2]) J'explique, avec Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 64, les mots « γεφυρώσας κ. τ. λ. » de Syncell., *Chronogr.* (ed. Bonn. I, p. 659 (p. 277 fin. V., p. 349 *a*. P.) de la manière qui vient d'être indiquée, et non comme se rapportant à la construction d'un pont, dont on n'apercevrait pas l'utilité contre une inondation. Bursian, *Geogr.*, p. 328, y voit aussi l'établissement « de digues sur la rive droite du Céphise ». Au sujet de ce petit cours d'eau, voy. encore Pausan., I, 38, 5, et Leake, *Demen von Attika*, trad. Westermann, p. 145 et 150. Quant à l'époque de ce travail, Flemmer, p. 33, le place lors du premier séjour de longue durée qu'Hadrien fit à Athènes, soit en l'an 876-877 U. C. = 123-124 ap. J.-C. Euseb., *Chron.* (ed. Schœne Vol. II, p. 166., et Hieronym, p. 167. (ed. Schœne), en fixent la date à Ol. 225, 4 = 124-125 ap. J.-C. ; de même Syncell. (*ibid.* cf. ci-dessus). Dans Cassiodore (*Chronique*, éditée par Th. Mommsen) p. 637, la construction de ce prétendu pont du Céphise est placée en l'an 127 ap. J.-C. Quant

même, ce furent les constructions de luxe qui tinrent la plus grande place dans son œuvre d'embellissement. Hadrien éleva dans cette ville un temple de Hèra, puis un Panthéon, qui renfermait aussi un catalogue de tous les temples qu'Hadrien avait reconstruits ou enrichis d'offrandes votives ou autrement, comme aussi des présents dont l'empereur avait gratifié les villes grecques et autres. De plus, Hadrien construisit un grand édifice dont cent vingt colonnes de marbre de Phrygie composaient le plus magnifique ornement; les mêmes matériaux précieux avaient également servi à former les murs des portiques y attenant. Ceux-ci étaient garnis de dalles d'albâtre et avaient des plafonds dorés ; dans l'intérieur, on remarquait une grande abondance de statues et de tableaux. Le tout comprenait une précieuse bibliothèque. Pour tenir également compte de la passion des Athéniens pour les exercices gymnastiques, l'empereur fit aussi bâtir un nouveau gymnase, orné de cent colonnes de marbre de Libye, qui au temps de Pausanias portait encore le nom d'Hadrien [1]. Il éleva en outre un magnifique temple de Zeus Panhellénique [2], à l'existence

aux savants modernes, Bursian, *Geogr.*, p. 328, rattache cette construction à l'initiation d'Hadrien aux mystères d'Éleusis. Opinion analogue dans Clinton, p. 108, qui la rattache également au premier séjour de l'empereur à Athènes, en l'an 122-123 ap. J.-C. (mais ce séjour se place pour Eusèbe en l'an 121-122, pour S. Jérôme en 122-124; voy. aussi Ellissen, *op. cit.*)

[1]) Cf. Pausan., I, 18, 9; 5, 5 : la *Chronique* de Cassiodore, ed. Mommsen, à l'année 136 (p. 637). Syncell., ed. Bonn., p. 660 ou p. 349 (P) fin. à Ol. 228, 1 = 133-134 ap. J.-C. Hieronym., à Ol. 227, 4=132-133 ap. J.-C. dans Schöne, *Euseb. chron.*, vol. II, p. 166. 167. Ellissen et Bursian séparent du Panthéon la Bibliothèque aux colonnes en marbre de Phrygie. C'est au gymnase d'Hadrien (cf. Böckh, I, n° 153, lig. 13 ; Ross, *Archäolog. Aufs.*, I, p. 258 sqq.) qu'appartiendraient, d'après certains savants modernes, les restes d'un vaste péribole qui se sont conservés à environ 200 pieds au nord du portique d'Athéna Archégétis (vol. I, p. 482 sqq.), la face ouest se trouvant à l'alignement de celui-ci; (à la vérité toute trace des colonnes en marbre de Libye est perdue). Cf. Stuart, *Alterth. von Athen*, I, 4e livraison, pl. 7 et suivantes. Bursian, *Athenae*, dans Pauly, *R. E.*, I, 2, p. 1980. *Geogr. v. Griechenl.*, p. 292. La construction (près de l'emplacement de l'église actuelle de la grande Panagia de Saint Asomatos, dans le voisinage du marché, au bazar de l'Athènes d'aujourd'hui) formait un carré entouré de murs, de 82 mètres de long sur 122 de large. Cf. aussi Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, p. 691 sqq.

[2]) Pausan., I, 18, 9. *Ephem. arch.*, n° 2131. Bursian, p. 291. Le passage de Dio Cass., LXIX, 16 : « τόν τε σηκὸν ἑαυτοῦ, τὸ Πανελλήνιον οἰκοδομῆσα-

duquel se rattacha plus tard (voy. ci-après) une nouvelle grande fête nationale panhellénique. Des savants modernes croient enfin, en dehors des créations grandioses d'Hadrien à Athènes qu'il nous reste à mentionner, devoir faire remonter à cet empereur d'autres travaux encore; toutefois nous ne trouvons dans les autres sources que nous avons pu consulter aucune donnée précise à l'appui de cette affirmation [1].

Par contre, Hadrien avait, très probablement dès son premier séjour, proposé deux entreprises de travaux architectoniques qui ont perpétué son souvenir à Athènes d'une façon particulièrement durable. A l'E.-S.-E. de l'acropole, entre la citadelle et le petit cours d'eau de l'Ilissos, se trouvait alors, achevée seulement à moitié, une construction colossale, l'Olympiéon, comme on l'appelait, le temple de Zeus Olympien. La légende attribuait la première édification de cet énorme ouvrage à Deucalion, le roi mythique des Hellènes, et l'on montrait derrière le temple ce qui était, disait-on, son tombeau [2]. En réalité, c'était Pisistrate, le grand

σθαι τοῖς Ἕλλησιν ἐπέτρεψε, κ. τ. λ. », est obscur. On ne voit pas bien si Dion, en écrivant ces lignes, a pensé au nouveau temple panhellénique (et aux nouvelles Panhellénies), — quoique ce soit là l'hypothèse la plus vraisemblable — ou s'il a mêlé (lui ou son abréviateur) les renseignements relatifs à cette construction avec d'autres concernant l'érection d'une chapelle quelconque en l'honneur d'Hadrien dans l'Olympiéon (v. ci-dessous).

[1]) D'après des recherches récentes, il faudrait attribuer à Hadrien d'autres travaux encore dans cette région. Ainsi, par exemple, K. Bötticher, dans le *Philologus*, 1867, Suppl. III, p. 314 sqq. (*Ergänzungen zu den letzten Untersuchungen auf der Akropolis*. VII), conjecture qu'Hadrien édifia peut-être pour les Athéniens, à l'est (p. 289 sqq.) de la citadelle, l'Éleusinion (dont, depuis, Wachsmuth, dans le *Rhein. Museum*, XXIII [1868], pp. 57-62. 185, a fixé la position à mi-côte sur le flanc nord-est du rocher de l'acropole), et qu'il aurait aussi élevé pour eux en ce point un autel (cf. *Aufs.* V). Sur une construction dans le théâtre de Dionysos, voy. Rousopoulos, *Ephem. Arch.* (1862) p. 287. *Philologus*, XXII (1866), p. 497. (Fr. Lenormant décrit dans l'*Institut*, n° 349, janv. 1865, les restes de ce théâtre; l'orchestre aurait été réduit, par une reconstruction au temps d'Hadrien [cf. aussi Vischer, *N. Schweiz. Mus.*, III (1863), p. 76], à l'espace qu'il eût compris dans un théâtre romain; il le fut plus encore par une troisième, vers le temps de Septime-Sévère). Autre reconstruction au IIIe siècle après J.-C.; voy. Vischer dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 70. *Philologus*, XX, p. 573. XXIII, p. 497.

[2]) Cf. Pausan., I, 18, 8. *Marmor. Oxon.*, p. 18. Bursian, *Geographie von Griechenland*, I, p. 300. Flemmer, p. 50.

tyran, qui en avait jeté les premiers fondements. Mais la construction n'était arrivée de son vivant qu'à peine à la moitié [1]. La chute de sa famille, les luttes de l'époque qui suivit, les efforts héroïques de la jeune république athénienne pendant et après les guerres médiques, empêchèrent que les travaux fussent poussés plus loin, et les grands hommes de l'époque la plus florissante de la cité avaient préféré employer leurs forces et leurs ressources à d'autres grands travaux. Ce temple gigantesque voyait, seulement à moitié construit, les siècles succéder aux siècles, lorsque, au cours des années 176-164 av. J.-C. (cf. vol. I, p. 170), il plut au Séleucide syrien, le roi Antiochos IV Épiphane, ami des Grecs et porté d'ailleurs aux choses étranges, de faire dans sa générosité un splendide présent à la ville favorite du monde hellénique et de prendre en main l'achèvement de l'Olympiéon. L'architecte romain Décimus Cossutius, dont une inscription athénienne (et sans doute également une statue près du temple) a perpétué le souvenir [2], fut chargé de reprendre, avec les ressources nécessaires, les travaux interrompus depuis plusieurs générations. Cossutius édifia effectivement la grandiose *cella* du temple, et l'entoura d'une double rangée de colonnes corinthiennes [3]. A la mort du généreux Séleucide, la construction subit un nouveau temps d'arrêt, qui dura presque trois cents ans. Sulla, il est vrai (vol. I, p. 358), ne fit éprouver [4] au temple aucune dégradation particulièrement sensible; mais, par contre, il paraît que le projet, formé par quelques princes helléniques, vassaux et amis des Romains,

[1]) Strabon, IX, 1, 17, p. 607 (396). Thucyd., II, 15. Aristot., *Pol.*, V, 11. Vitruv., VII, *Præf.* 15, p. 155.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 363.

[3]) Cf. Liv., XLI, 20. Polyb., XXVI, 10, 12. Gran. Licinian., ed. Bonn., p. 9. Pseud. Dicæarch., *Descr. Gr.*, fr. I, 1. Vell., I, 10 init. Vitruv., VII, *præf.* 15. Athen., V. p. 194 *a*. Hirt, *Geschichte der Baukunst*, II, 151. Bursian, p. 300.

[4]) Les colonnes que Sulla fit transporter de l'Olympiéon à Rome n'étaient pas, d'après plusieurs savants modernes, des colonnes corinthiennes de la nouvelle construction de Cossutius, mais des colonnes doriques, mises de côté, qui avaient été destinées à l'ancienne construction de Pisistrate. Cf. Hirt, *Geschichte der Baukunst*, I, 225. K. O. Müller, *Athen*, dans l'Encyclopédie de Ersch et Gruber, VI, p. 233. Ellissen, p. 18.

d'en achever enfin la construction et de le consacrer au Génie d'Auguste (vol. I, p. 474), ne fut jamais sérieusement mis en œuvre [1]. En un mot, comme à notre époque même, il n'y a pas si longtemps de cela, la cathédrale de Cologne, ainsi, — Plutarque le déplorait encore [2] — la grande œuvre nationale hellénique se dressait au temps de Trajan, à demi ruinée, au milieu des orgueilleux monuments d'Athènes vieillissante.

Ici se place la vigoureuse intervention d'Hadrien ; par son énergique volonté, et grâce aux ressources considérables dont il disposait, il réussit à mener à bonne fin, dans un temps relativement court, cette gigantesque construction inachevée depuis plus de six siècles, et à enrichir le monde antique d'une merveille de plus. C'était effectivement un immense travail. Le péribole du sanctuaire avait 668 mètres de pourtour [3]. Le temple lui-même, d'une magnifique exécution, qui occupait une surface de 59,000 pieds carrés [4], était un « diptère décastyle ; sa *cella* à ciel ouvert, que décorait une colossale statue d'or et d'ivoire spécialement affectée au culte, était entourée d'une forêt de 126 colonnes corinthiennes, hautes de 17^m^,25 » [5]. L'aspect du temple était extrêmement imposant: long de 116 mètres, et large de 56, il était entouré par les

[1]) Cf. SUETON., *August.*, 60.

[2]) PLUTARCH., *Solon*, 32 et cf. LUCIAN., *Icaromenipp.*, 24 et le Scholiaste sur ce passage. HESYCH., s. v. Ὀλύμπιον.

[3]) Cf. aussi WACHSMUTH dans le *Rhein Mus.*, XXIII (1868), p. 18.

[4]) REBER, *Geschichte der Baukunst im Alterthum*, fasc. I, p. 80.

[5]) PAUSAN., I, 18, 6. BURSIAN, *op. cit.*, pp. 300-301, et dans PAULY, *R. E.* I², p. 1980. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 412. WACHSMUTH dans le *N. Rhein Mus.*, XXIII, pp. 17 sqq. « Sur le plan du temple, dont l'architecture originelle était en tout cas ionique», voy. encore HIRT, *Geschichte der Baukunst*, I, 225, d'après lequel les dimensions du temple, qui mesure plus de 354 pieds de long sur plus de 171 pieds de large, seraient celles de l'édifice commencé par Pisistrate). STUART, *Alterth. von Athen*, III, fasc. 10, pl. 7 et suivantes. Cf. LEAKE, *Topogr.*, 375 sqq. ; *Arch. Anz.* 1862, nº 159, p. 295*. La fac. orientale du péribole existe encore aujourd'hui ; c'est « un mur de soutènement, haut d'environ 20 pieds, régulièrement construit en pierres de taille et consolidé par de robustes contreforts ». Il reste également encore aujourd'hui, de la colonnade, quinze colonnes corinthiennes (au milieu desquelles présentement est établi un café), tandis que gisent sur le sol, depuis le tremblement de terre de 1852, les imposants débris d'une seizième. FINLAY, p. 56. BURSIAN, *Geogr.*, pp. 300 et 301. LUDWIG, *Vier Tage in Athen*, (1867), pp. 26 sqq. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, p. 226 sqq.

colonnes, en triple rangée (de dix chacune) sur les deux façades, et en double rangée (de vingt et une chaque) sur les côtés, sans compter six colonnes comprises entre les antes de la *cella*. A ces ornements s'en ajoutèrent une multitude d'autres. A côté des monuments existant de toute antiquité dans le péribole, à côté de l'ancien téménos de la Terre olympienne (avec une crevasse par laquelle, d'après la légende, s'était écoulée l'eau du déluge de Deucalion), à côté d'un ancien sanctuaire de Kronos et de Rhéa [1], de la statue d'airain de Zeus, objet d'un culte antique, d'une statue d'Isocrate [2], se placèrent désormais une foule d'autres statues magnifiques. En effet, en l'honneur du grand constructeur impérial, de nombreuses statues d'Hadrien furent placées juste devant le temple même. Vraisemblablement, les statues de l'empereur s'élevaient deux par deux devant les façades, deux en marbre de Thasos et deux en marbre égyptien. Un grand nombre de villes helléniques de l'ancienne Grèce et beaucoup de villes grecques d'outre-mer, soit pour remercier l'empereur des bienfaits dont il les avait honorées, soit pour lui exprimer seulement leur gratitude pour l'achèvement de la grande œuvre nationale, avaient érigé dans la cour du temple des statues d'Hadrien, en marbre et en bronze, qui avaient en partie trouvé leur place devant les colonnes du temple. Il existe encore des socles et des inscriptions de statues de ce genre, offrandes votives des villes d'Abydos, Égine, Amphipolis, Anémourion en Cilicie, Smyrne ou Éphèse, Thasos, Céramos en Carie, Cyzique, Laodicée, Milet, Palé dans l'île de Céphallénie, Pompéiopolis en Cilicie, Sébastopolis sur la mer Noire, Sestos. Les Athéniens eux-mêmes élevèrent derrière le temple une statue colossale de l'empereur [3]. Hadrien, de son côté, plaça dans le

[1]) Mais d'après WACHSMUTH, *Rhein. Mus.*, XXIII, p. 17 sqq., les bois et terrains dépendant de ces anciens sanctuaires s'étendaient encore au delà du péribole dans la direction du sud-ouest, jusqu'à l'ancienne muraille de la ville, c'est-à-dire jusqu'à l'Ilissos.

[2]) PAUSAN., I, 18, 7-8.

[3]) Cf. PAUSAN., I, 18, 6, et voy. d'une manière générale WACHSMUTH, *op. cit.* pp. 16-19 et *Die Stadt Athen*, p. 690 sqq. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 331 jusqu'à 343. GERHARD, *Archäolog. Anzeiger*, 1862, pp. 296-297*, 298, et cf. d'une manière générale FRANZ, *El. Epigr. Gr.*, p. 286, sur le n° 125. LEBAS,

temple un grand serpent indien[1], pour faire pendant à l'antique serpent sacré de l'acropole. En outre, un autel fut par lui consacré, et il est bien certain que ce fut dans le temple même, à son propre culte, de sorte que cette énorme construction servit en même à la gloire de Zeus Olympien et à celle de l'impérial constructeur[2]. Une statue de l'empereur paraît aussi avoir eu sa place dans le temple même[3]. Il est certain que les Athéniens établirent pour l'Olympiéon un prêtre qui était remplacé tous les ans et qui avait à desservir en même temps le culte de Zeus et celui d'Hadrien. Le premier, suivant toutes les apparences, en tout cas un des premiers de ces prêtres, fut le célèbre Hérode de Marathon ; plus tard, un certain Statius Quadratus occupa une fois cet emploi.

Ce temple luxueux et magnifique, qui en même temps et

Attique, n° 141 sqq. p. 20, et Keil, *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 578. — Böckh, *ibid.*, p. 412, comprend d'une manière un peu différente le groupement des statues. Il admet, à la vérité, que les statues de marbre d'Hadrien, placées deux par deux, étaient élevées auprès des entrées du péribole, peut-être devant les deux façades du temple (ou devant les entrées du péribole?). Mais ensuite il admet que sur un côté intérieur du péribole, c'est-à-dire le long et en dedans du mur, s'étendait un portique sous lequel se trouvaient les statues de l'empereur offertes par les villes grecques. Les statues de bronze ne proviendraient que de colonies romaines; c'est en ce sens que Böckh interprète les mots de Pausanias (*ibid.*) : « ἀποίκους πόλεις ». D'après Böckh, on posséderait encore l'inscription d'une de ces statues coloniales.

[1]) Dio Cass., LXIX, 16.

[2]) Spartian., *Hadrian.*, 13, 6.

[3]) C'est ce que dit également Dion Cassius (*ibid.*), à moins peut-être qu'il n'ait eu vue la statue colossale élevée par les Athéniens dans le péribole.

[4]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 413 sq. sur les n°s 335. 336. 337. Keil dans Pauly, *R. E.*, I², pp. 2097-2098. Karl Bötticher dans le *Philologus*, 1867, troisième volume du supplément (*Ergänzungen zu den letzten Untersuchungen auf der Akropolis zu Athen.* Aufs. VII) p. 314 sqq., considère aussi pour ce motif la restauration de l'Olympiéon comme ayant eu pour but « d'élever Hadrien, dès son vivant, au rang des héros ». Suivant lui, le serpent indien placé dans ce temple représentait « le démon particulier » de l'empereur. De plus (sans parler du culte célébré dans l'Olympiéon), c'est également de la même époque que daterait l'institution d'un prêtre spécial d'Hadrien, qui avait un trône de marbre dans le théâtre ; cf. aussi *Philol.*, XXIII (1866), p. 493. Vischer dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), pp. 38. 41. Sur le nouvel essor du culte de Zeus Olympien à Athènes depuis cette construction, les Phædyntes et prêtres de ce Zeus et leurs trônes de marbre dans le théâtre de Dionysos, voy. Vischer dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), pp. 36-37. 49. 59.

d'une manière si éminente était la grandiose parure de la ville favorite de l'empereur et devint aussi un monument si gigantesque de la vanité d'Hadrien et de sa glorification par lui-même, fut solennellement dédié par l'empereur, dans l'automne de 129, suivant la conjecture la plus probable, plus de six cents ans après que Pisistrate en avait jeté les bases. Le discours pour la fête d'inauguration, lors du sacrifice solennel, fut prononcé sur le seuil du temple par un des plus célèbres déclamateurs de l'époque, le sophiste Antonius Polémon de Smyrne, qui, cette fois encore, fit remonter son enthousiasme à une inspiration divine comme à la source d'où elle jaillissait immédiatement[1].

En même temps, Hadrien se préoccupa de donner aux merveilles de ce nouveau temple un entourage digne d'elles. La région située à l'extrémité E.-S.-E. et en dehors de la ville dont l'Olympiéon formait maintenant le centre, région vraisemblablement dépeuplée à cette époque, occupée par des jardins et de misérables huttes[2] et où abondaient les espaces vides, le terrain situé au S.-E. du dème (quartier) de Kydathénæon et le long de l'Ilissos, fut alors par lui transformé en un quartier aussi élégant que nouveau. Aujourd'hui encore existe, à peu de distance de l'angle N.-O. du péribole de ce

1) Cf. Pausan., I, 18, 6 init. Dio Cass., LXIX, 16 init. *Hist. August.* (ed. Peter, vol. I). Spartian., *Hadrian.*, 13, 6. Schol. Lucian., *Icaromeni pp.*, 24. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 3, p. 533. L'époque de cette inauguration ne saurait être déterminée avec précision ; Eusèbe et les autres chronographes n'indiquent aucune date ; celle que donne Philostrate (*ibid.*) est notoirement inexacte. Par suite, les calculs des érudits modernes sont fort incertains (Cf. *Philologus*, XXIII, p. 488). Cette inauguration est placée tout à fait tard, en l'an 135 ap. J.-C., par Lenormant, *Rech. arch. à Eleusis, rec. d'inscr.*, p. 179, et Clinton, *F. R.*, p. 124, comme déjà par Eckhel, *D. N.*, VI, p. 482. Par contre, Corsini, *Fast. Att.*, II, p. 105 sqq. avait opiné pour l'année 885 U. C. Ol. 227,3 = 132 ap. J.-C. Böckh aussi place la dédicace de l'Olympiéon en Ol. 227, 3 = 885 U. C. 132 ap. J.-C. (voy. *C. I. Gr.*, I, n° 1072. Cf. n° 342. II, p. 9). C'est également pour l'année 132 que se décident encore Franz, *Elem. epigr. Gr.*, p. 186; Keil, *Philologus*, Supp. II (1863), p. 596, et Gregorovius, p. 183. Par contre, la date de 883 U. C. = 130 ap. J.-C., au commencement de l'été, est énergiquement défendue par Flemmer, *op. cit.*, p. VI, et pp. 2. 30. 46. 53-58 ; voy. aussi les observations présentées ci-dessus, p. 302 sqq. Dürr, *op. cit.*, opine pour l'automne de 129.

2) Cf. Lucian., *Navig.*, 13.

temple, « une porte large de 13^{m},5 et de 6^{m},10 d'ouverture, ornée des deux côtés de colonnes corinthiennes et de pilastres, voûtée en cintre, au-dessus de laquelle s'élève une attique, décorée dans le même style ». L'architrave qui surmonte l'arc de ce monument haut de 18 mètres, élevé soit par Hadrien lui-même, soit par son successeur, porte sur la face regardant le N.-O. une inscription (évidemment imitée de l'antique et légendaire inscription de Thésée à l'isthme de Corinthe) qui apprenait à l'étranger qu'au nord s'étendait l'ancienne Athènes ; la face du S.-E. indique qu'on entre de ce côté dans la « ville d'Hadrien [1] ». Et pour ajouter à l'agrément de sa nouvelle création, Hadrien commença également la construction d'un grand aqueduc bâti en blocs de marbre taillés, reposant en partie sur des arches, qui devait conduire au nouveau quartier d'Athènes les fraîches eaux de source que fournissait en abondance la contrée montagneuse de Céphisia, au pied S.-O. du mont Brilessos ; mais il ne vécut pas assez longtemps pour voir l'achèvement de ce travail [2].

Enfin, dans l'ardeur de son zèle pour sa chère Athènes, dans ses énergiques efforts pour faire revivre une partie de l'ancien éclat du monde hellénique et donner en même temps un nouvel appui à l'ancienne foi battue en brèche de toutes parts, ou mieux au système de la religion olympienne,

[1]) Cf. Bursian, *Geogr.*, p. 301 sqq., Hermann, *Gr. Staatsalterth.*, § 176, 18. Leake, *Topogr.* (édit. Sauppe) pp. 147. 377. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 520. Schol. *B D.* ad Aristid., *Panathen.*, dans le tome III de l'édition Dindorf, p. 201, 32. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 62, et Wachsmuth, *op. cit.*, p. 183. Voy. Spartian., *Hadrian.*, 20, 4. D'après Wachsmuth (*op. cit.* p. 18 sqq. 185), on abattit également, à l'occasion de ces nouvelles constructions, une grande partie de l'ancien mur formant de ce côté l'enceinte de la ville ; cf. aussi Curtius, *Att. Studien*, I, p. 59. 67 sqq. Sur les magnifiques villas romaines bâties dans le nouveau quartier et leurs ruines, voy. Wachsmuth, pp. 18. 185. Curtius, *op. cit.*, p. 60 et *Göttinger Festreden*, p. 173. Cf. Bötticher, *Bericht über die Untersuchungen auf der Akropolis*, p. 4. Curtius, *Erläuternder Text*, p. 47 et Wachsmuth. *Die Stadt Athen*, p. 229 et 705 sqq. Plus tard, dès le temps d'Antonin le Pieux (Flemmer, p. 60), le nom de Νέαι Ἀθῆναι Ἀδριαναί ou *Athenæ novæ* (voy. Orelli, n° 511) paraît être devenu plus habituel pour cette partie de la ville.

[2]) Bursian, *Athenae* dans Pauly, *R. E.*, I, 2, p. 1980, et *Geogr. von Griech.*, I, p. 343. Leake, *Topogr.*, p. 148 sqq. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 347. Voy. aussi Orelli, n° 511.

Hadrien créa pour les Grecs, dans son Athènes, un nouveau centre intellectuel. L'ancienne amphictyonie de Delphes, en effet, ne faisait plus en réalité que se survivre ; elle végétait encore, comme tant d'autres institutions en Achaïe ; l'empereur ne voulait ni ne pouvait rattacher à celle-ci aucune des créations nouvelles où le portait son penchant. Il fonda en conséquence, non assurément sans reporter ses regards vers l'échafaudage des formes amphictyoniques, la nouvelle fête nationale des Panhellénies. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'empereur avait élevé à Athènes un temple de Zeus Panhellénios. C'est à cette nouvelle création qu'il rattacha une grande fête, revenant périodiquement et comportant, d'après le goût de l'époque, des concours de tout genre[1]. Mais, dans la pensée de l'empereur tout au moins, cette fête devait dépasser de beaucoup, par une signification s'étendant à l'universalité des Grecs, toutes les fêtes grecques de création nouvelle — et elles étaient nombreuses — qui furent instituées dans cette période et dans la suivante. En effet, elle n'était pas à elle-même son but ; elle ne devait être que le magnifique ornement d'un synode panhellénique. Sans qu'il y eût aucunement double emploi ni contradiction avec la Diète provinciale d'Achaïe, avec l'ancien synode des « Panhellènes » se réunissant à Argos, Hadrien créa alors un synode des « Panhellènes » qui devait s'assembler à Athènes, représenter l'ensemble de la nation grecque, répartie en deçà et au delà de la mer Égée, et donner une vie nouvelle à l'esprit religieux et au sentiment national de la race hellénique. Toutes les villes helléniques des deux côtés de la mer Égée envoyaient à Athènes, pour ce synode et pour la grande fête des Panhellénies, leurs représentants, nommés « Panhellènes[2] ». Une caisse commune fut créée, dont l'administrateur

[1]) Cf. Dio Cass. LXIX, 16 init. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5, p. 550, et 17 init., p. 597. Beulé, *Acrop. d'Athènes*, II, p. 330, n° 9 ; p. 351, n° 28. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 247. 353. 1068. III, n°s 3832. 3833. 5913, et v. ci-après, p. 357 ; cf. dans C. Müller, *Aeginet.*, p. 158, les passages : Schol. ad Pindar. *Olymp.*, VII, 151, et Eustath. ad Homer. *Iliad.*, II, p. 473.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I. 417 sqq., p. 471. 580. p. 560. 580. 607. 610. II, p. 580. I, n°s 1058. 1192. 1124. 1256. 1738. Panhellènes venant aussi de

reprit le nom, orgueilleusement emprunté aux vieux souvenirs attiques, d' « Hellénotame[1] ». De même, le président de ce synode (du Panhellénion) et des Panhellénies eut le titre d' « Helladarque des Hellènes[2] ». L'époque à laquelle Hadrien fit pour la première fois célébrer cette fête demeure incertaine[3] ; mais le premier Helladarque des nouveaux Panhellènes fut le célèbre professeur athénien Hérode Atticos (voy. ci-après)[4]. Quant aux Athéniens, investis de la direction et ayant chez eux le siège de cette nouvelle institution, entourés désormais pour toute une série d'années d'un lustre nouveau, ils purent dire en réalité que la grande époque de leur hégémonie avait jeté un nouveau reflet[5] ; mais ce n'était, hélas ! en réalité, qu'une fantasmagorie décevante. Néanmoins, Athènes et les Grecs exaltèrent le grand prince

Cyrène (Böckh, n° 351 ; voy. aussi III, n° 3832 sqq.) ; de Cibyra (n° 5852) ; Tralles était aussi membre du κοινὸν des Panhellènes (Böckh, n°s 2910. 3822. Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, I^2, p. 345. Cf. en outre d'une manière générale Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 121, ainsi que Meier, *De Theoris*, p. XXII Kuhn, *Röm. Verfassung*, II, p. 76, C. Müller, *Aeginet.*, p. 157 sq. Leake, *Travels in northern Greece*, II, p. 627 sqq.

[1]) Böckh. *C. I. Gr.*, I, n° 1124. *Ephem. arch.*, n° 3749.

[2]) Cf. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V. p. 244 sqq. et Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 3832, lig. 1 sqq., 12. 13 ; n° 3833, lig. 1 sq. (n° 3834, lig. 6) ; d'après ces inscriptions, le titre exact était : « ἄρχων τῶν Πανελλήνων » et Agonothète des Panhellénies (peut-être faut-il rapporter également à cet objet le n° 4021 ; cf. Böckh, I, n° 353, lig. 13 sqq., p. 422) ; le personnage dont il s'agit est peut-être identique à celui qui est mentionné ailleurs avec le titre de « πρῶτος τῶν Πανελλήνων » ou « πρῶτος Πανέλλην ». Voy. Böckh, I, n° 1058 (peut-être faut-il y joindre le « πρῶτος τῶν Ἑλλήνων » ; (Böckh, III, n° 4030). La présidence de cette assemblée appartenait sans doute alternativement à l'un ou l'autre des députés des différentes villes ; cf. aussi Böckh, n° 423, p. 454 (le logiste mentionné ici, lig. 8 sqq., était-il également en relation avec ce corps, ou comptait-il au contraire parmi les fonctionnaires dont il est question à la page 149, 2 ? c'est sur quoi je ne saurais décider). Voy. aussi l'expression « Sympanhellènes » dans Böckh, III, n° 3833, lig. 9.

[3]) Probablement dans l'automne de 129, lors de l'inauguration de l'Olympiéon.

[4]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5, p. 549 fin. Vient ensuite Gaius Curtius Proclos de Mégare : Böckh, I, n° 1058 (cf. III, n° 4030). Sous Antonin le Pieux, cette fonction d'helladarque fut remplie par T. Flavius Cyllas et Cl. Jason (Böckh, III, n°s 3832 et 3833). Sous Commode, le sophiste Rhuphos de Périnthe (Philostrat., *ibid.*, II, 17 init., p. 59). Plus tard (Böckh, I, p. 422, n° 353), l'empereur Septime-Sévère (et avec lui et sous lui le stratège Alcamène) paraît avoir présidé à l'agon.

[5]) Cf. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 580 *b*.

philhellène, qui, dès lors, après que les Athéniens en eurent donné l'exemple, fut partout appelé « Olympios, Pythios, Panhellénios [1] ». A ce Panhellénion se rattacha tout naturellement aussi le culte du « dieu » Hadrien, dont le prêtre fut toujours en même temps le président et agonothète des Panhellènes [2].

Pour tous ces bienfaits et pour d'autres dont les détails ne nous sont pas connus, les Grecs prodiguèrent assurément à l'empereur les témoignages les plus abondants de leur reconnaissance, mais dans des conditions qui répondaient aussi complètement que possible au caractère de servilité et d'affaissement de cette race dégénérée. A côté des inscriptions ordinaires, destinées à remercier l'empereur ou à l'honorer [3], à côté d'un grand nombre d'autres qui après sa mort le célébrèrent comme « dieu » ou *Divus* [4], il est lui-même, en conformité parfaite avec son caractère et celui de l'époque, à maintes reprises, dès son vivant, l'objet d'un culte, tantôt simplement comme « dieu » [5], tantôt identifié

[1]) Eckhel, *D. N.*, VI, p. 518. Flemmer, p. 69 sqq. Böckh, I, n° 1072. III, n° 3833. IV, p. 5, n° 6826 *b*. Comme Olympios seulement : (Ross, *Inscr. ined.*, II, p. 78), à Périnthe (Böckh, n° 2021) ; à Sciathos (Böckh, n° 2153) ; à Corinthe et [avec une statue] à Thèbes (Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centuria* 2 et 3, dans le *Rhein. Mus.*, XXI [1866], pp. 394 et 401, n° 242 et n° 278) ; comme Olympios, Soter et Ktistès à Corcyre (Böckh, IV, p. 5, n° 6828) ; comme Olympios à Nicopolis (Böckh, II, n° 1822) ; à Mitylène (n° 2179 et [*Addend.*] n° 2179 *b* et *c*.) ; à Sparte (n° 1312) ; à Péparèthe (*Addend.* n° 2154 *c*.) ; à Andros (*Add.* n° 2349 *m*.) ; dans une inscription du κοινόν phocidien à Thèbes (Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 26, p. 109. Les inscriptions de l'Olympiéon dans Böckh, n°s 331 sqq. Sur Athènes, voy. ci-après, p. 341, 5 sqq. et cf. d'une manière générale ci-dessus, p. 331, ainsi que Keil, *Philol.*, Supp. II (1863), p. 578. Preller, *Röm. Mythol.*, p. 793. Hadrien Panhellénios à Tégée (Böckh, n° 1521 ; cf. *Hermes*, IV, p. 184) ; Olympios dans les villes de l'Asie-Mineure (Flemmer. p. 72).

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, III, p. 6 sqq., n° 3832, lig. 1 ; n° 3833, lig. 1. Hadrien célébré comme « treizième dieu » à Cyzique (Socrat., *Hist. Eccles.*, III, 23).

[3]) Böckh, n°s 1072. 1614. 1615. 2153. Statue et inscription à Syros (2347 *d*, de ou après l'année 119 ap. J.-C.) ; voy. aussi n° 2347 *e*. Inscription d'Anaphé dans Ross, *Archäol. Aufs.*, II, p. 506 (cf. naturellement les indications de la note 1 et ci-dessus, pp. 336. 312).

[4]) Hadrien honoré comme *Divus* ; voy. entre autres Böckh, I, n°s 1074. 1617. 1315. 1879 *b*. 2340. III, 5886.

[5]) θεός (statue et inscription) à Coronée : Böckh, n° 1616 ; cf. Keil, *Syll.*

avec l'une ou l'autre des divinités grecques[1]. De même, son épouse, Augusta Sabina, est, de son vivant aussi, honorée comme « déesse »[2]. En outre, pour ne pas parler tout de suite d'Athènes et ne pas revenir sur l'Olympiéon, des statues furent élevées en l'honneur d'Hadrien sur beaucoup de points de la Grèce, soit par des communes individuellement (cf. ci-après), soit par des cantons entiers, soit par des groupes plus considérables de population. C'est ainsi que les Phocidiens, le Κοινόν des Phocidiens, lui élevèrent à Thèbes une statue avec une inscription en son honneur[3]. Les Abéates de Messénie (cf. ci-dessus, p. 32) élevèrent en l'honneur de l'empereur, sur une décision de la confédération achéenne à laquelle ils appartenaient[4], un monument avec une table contenant une inscription des plus magnifiquement élogieuses[5]; et la confédération achéenne érigea en son propre nom, dans le temple d'Olympie, une statue d'Hadrien en marbre de Paros[6]. Les Amphictyons en firent autant à Delphes, où l'empereur eut

inscr. Boeot., p. 112; Θειότατος à Sparte, nos 1346. 1241 ; dans des villes de l'Asie-Mineure, v. Flemmer, p. 74 sqq.

[1]) Zeus Eleutherios ; Keil, *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 578. Zeus Dodonæos à Nicopolis ; Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 1822. Cf. Eckhel, VI, p. 518. Ζεὺς κτίστης à Mitylène ; n° 2179. (Zeus) Boulæos à Abea ; Böckh, I, n° 1307. Zeus Soter à Sparte ; n° 1312. Cf. K. F. Hermann, *Griechische Staatsalterth.*, § 190, 7 et 8, p. 565 sqq.

[2]) Comme « nouvelle Déméter » (voy. d'une manière générale Mionnet, *Descr. de méd.*, III, p. 226, n° 1262. Eckhel, VI, p. 521 sqq. Cf. aussi p. 481. 515 sqq.) à Mégare ; Böckh, I, n° 1073, et à Athènes, p. 458. Elle avait à Athènes une hiérophantesse spéciale, de la famille des Lycomides; voy. aussi Lenormant, *Rech.*, p. 156. 185. Bötticher, *Ergänzungen zu den letzten Untersuchungen auf der Akropolis.* VII (*Philolog.* 1867, Suppl. III, p. 314 sqq.). Le culte de Sabine à Palé, dans l'île de Céphallénie : Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 1929 (dans des villes de l'Asie-Mineure; voy. Flemmer, p. 72 sqq.). Statue de Sabine à Hermione : Böckh, I, p. 596, sur les nos 1204 et 1214. Inscription de Iulis dans l'île de Céos ; voy. Böckh, II, n° 2370, et ci-dessus p. 13, 4. Inscription de Périnthe, voy. Böckh, II, n° 2021 ; d'Éphèse, voy. n° 2965 et 66. Médailles corinthiennes en l'honneur de Sabine; voy. Eckhel, VI, p. 523.

[3]) Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 109 sqq., n° 26.

[4]) Cf. ci-dessus, tom. I, p. 286, et voy. Kuhn, *Röm. Verfassung*, II, p. 72 sqq.

[5]) Böckh, *C. I. Gr.*, vol. I, n° 1307.

[6]) Pausan., V, 12, 4.

aussi statue et inscription [1]. A ces hommages s'en ajoutèrent, de la part des Grecs, plusieurs autres (cf. ci-après) [2] d'une moindre portée.

C'étaient naturellement les Athéniens qui avaient envers lui la plus grande dette de reconnaissance ; et, en fait, ils ne furent pas avares de marques d'honneur de toute espèce, de celles dont ils avaient l'habitude depuis le temps des Diadoques ; leurs efforts supassèrent tout ce que leur habileté à étaler leur dévouement et à outrer la flatterie avait fait sous ce rapport depuis le temps même des Diadoques. Il était certainement tout naturel que ceux-là célébrassent de préférence l'empereur comme « Olympien » [3] pour qui il avait achevé ce magnifique temple de Zeus Olympien. Ils avaient bien un droit particulier à exalter comme leur κτιστής l'édificateur de tant d'autres constructions d'utilité et de luxe à Athènes et dans l'Attique, le créateur d'un beau quartier de leur ville [4]. Aussi, abstraction faite des statues érigées en l'honneur de l'empereur dans l'Olympiéon et dont nous avons déjà parlé, nous rencontrons encore en grand nombre, à Athènes, les statues et les images d'Hadrien. Mentionnons particulièrement les différentes statues et inscriptions du théâtre de Dionysos. On y voyait (très probablement) d'après une décision de l'Aréopage, du Conseil et du peuple, dans chacun des douze « coins » (il faut savoir que d'après les découvertes les plus

[1]) Böckh, n° 1713. Cf. aussi Mionnet, II, p. 97.

[2]) Cf. encore l'inscription rapportée dans Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 3522. Parmi les médailles frappées en l'honneur d'Hadrien, il faut encore citer, outre celles dont nous avons déjà parlé, la médaille d'Erésos, dans l'île de Lesbos (Mionnet, III, p. 37) ; de Pella (Mionnet, I, p. 482); de Samothrace (Flemmer, p. 91); d'Elis (voy. Eckhel, *in Catal. Mus. Caes.*, I, p. 118. Mionnet, II, p. 201) ; de Corinthe (Mionnet, II, p. 97) ; de Sparte (Mionnet, II, p. 223). (Médailles corinthiennes en l'honneur du César L. Ælius Verus, — qui avait été adopté par Hadrien, mais n'avait pas tardé à mourir — mentionnées par Gregorovius, *Gesch. Hadrians*, p. 234 et 236, d'après Vaillant, I, p. 164).

[3]) Böckh, I, n°s 321. 322-330. 344.

[4]) Böckh, n°s 321. 322-330; voy. aussi la prière pour Hadrien « comme père de la patrie » ; Böckh, n° 346. — Autres inscriptions en l'honneur d'Hadrien ; voy. dans le *Philistor*, III, 364. 463. 565. Hadrien célébré encore après sa mort, dans une inscription athénienne de Rome, comme εὐεργέτης : Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 5886.

récentes, l'espace réservé aux spectateurs dans le théâtre athénien était, dans sa partie inférieure, celle qui existe encore, partagé en treize secteurs en forme de coins par quatorze escaliers partant de l'« orchestre » et rayonnant de bas en haut), on voyait, disons-nous, dans chacun des douze « coins » et des deux côtés du treizième, qui était le coin central (nº VII), une statue de l'empereur, érigée par chacune des douze tribus attiques [1]. De plus, nous avons encore la base, ornée d'une double inscription latine et grecque, d'une grande statue d'Hadrien, laquelle se trouvait dans le coin central (nº VII), auprès du double trône du stratège et du kéryx. Cette statue aussi fut érigée en vertu d'un vote de l'Aréopage, du Conseil et du peuple, mais sans la participation d'une tribu déterminée. Elle était vraisemblablement destinée à rappeler la mémoire de l'archontat d'Hadrien en l'an 112 ; élevée sans doute d'abord à un autre endroit, elle dut être transférée au théâtre lorsque les Athéniens — peut-être en remerciement de ce que l'empereur avait achevé l'Olympiéon et présidé leurs Dionysies — lui érigèrent dans le théâtre les douze autres statues [2]. Mais Athènes possédait encore d'autres œuvres d'art destinées à perpétuer le souvenir du grand bienfaiteur impérial. C'est ainsi que le voyageur Pausanias vit au Céramique, sur l'agora (vol. I, p. 328 sqq.), près de la Stoa Basiliké, à côté des statues de Conon, de Timothée et de Zeus Éleuthérios, la statue d'Hadrien [3]. Le même voya-

[1]) W. Vischer, *Die Entdeckungen im Theater des Dionysos zu Athen*, dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), fasc. 1; p. 10 et fasc. 2, p. 66 ; v. aussi *Philistor*, III, p. 565, et *Arch. Ephem.*, p. 181. — En tout cas, les bases existent encore, ainsi que les inscriptions où Hadrien est nommé avec son titre d'empereur, dans les coins II (tribu OEnéis), VIII (tribu Acamantis), et XIII (tribu Erechthéis). Vischer, *op. cit.*, p. 63 et *Philologus*, XXIII (1866), p. 487 sqq.

[2]) Vischer, *op. cit.*, p. 42 sqq., 62 sqq., 64 sqq. Voy. en outre Albert Müller dans les *Jahresberichte* insérés au *Philologus*, XXIII (1866), p. 487 sqq. Friedländer, *Darstellungen*, I, p. 113. — On ne saurait assigner une date précise à cet acte de colossale flatterie ; il résulte seulement des inscriptions, qui (voy. Vischer, p. 63. Cf. p. 66 sqq.) nomment toujours le Conseil des Six-Cents, que ces statues furent élevées antérieurement à la création de la nouvelle tribu athénienne (la treizième) et avant la modification corrélative dans le nombre des conseillers.

[3]) Pausan., I, 3, 1, cf. Curtius, *Att. Stud.*, II, p. 20.

geur, lors de sa visite à l'acropole, trouva également dans le Parthénon l'image de l'empereur [1]. Il y avait encore des statues que des personnages considérables, tels que, par exemple, Hérode Atticos et son fils Hérodien (voy. ci-après), avaient élevées de leurs propres deniers à l'empereur « comme à leur bienfaiteur » [2]. Ainsi, entre autres, la statue que Philémon, Pasippos et Apollonios de Théra élevèrent à Hadrien « l'Olympien » dans l'Olympiéon, comme à leur bienfaiteur et à celui de leur aïeul maternel Philémon [3]. Il se produisit d'autres sortes encore de flatterie raffinée, de nouvelles formes de l'art exercé avec tant de virtuosité à Athènes depuis le temps du grand Antigone et de Démétrios Poliorcète, l'art d'unir dans l'hommage l'élégance à la servilité. Nous avons déjà vu plus haut qu'à cette époque où l'on cherchait à galvaniser le culte mourant des dieux antiques, Hadrien fut, avec son concours à lui-même, honoré comme Olympien (cf. ci-dessus, p. 337 sqq.). Et, tandis qu'il recevait encore, comme Dionysos Eleuthéreus, un culte cher à sa vanité [4], des jeux solennels furent également institués depuis l'inauguration de l'Olympiéon en l'honneur du nouvel Olympien ; on les appela les Olympies d'Hadrien, ou les Hadrianées, et ils florissaient encore sous Caracalla. On les célébrait dans plusieurs villes d'Asie [5], et ils

[1]) Pausan., I, 24, 7.

[2]) Cf. ci-dessous, à propos d'Hérode Atticos.

[3]) Böckh, I, n° 345.

[4]) Cf. Vischer, *op. cit.*, pp. 20. 38. 41. 56, et *Philologus*, XXIII (1866), p. 493. Le prêtre d'Hadrien Eleuthéreus, c'est-à-dire d'Hadrien identifié avec Dionysos Eleuthéreus (cf. aussi Keil, *Philologus*, Suppl. II [1863], p. 635), dont le trône de marbre s'élevait dans le théâtre à côté de celui du prêtre d'Auguste, était probablement d'abord simple prêtre d'Hadrien, auquel (cf. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, n° 281) étaient rendus les honneurs divins (cf. p. 328), et Hadrien ne reçut sans doute le nom de Dionysos Eleuthéreus qu'après avoir présidé aux Dionysies. D'après une conjecture de K. Bötticher, *Philologus*, 1867, Suppl. III, p. 314 sqq., les Athéniens auraient aussi élevé à Éleusis un autel en l'honneur d'Hadrien.

[5]) Pour Athènes, voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 342, p. 415 (avec Corsini, *Diss. agon.*, I, 13), et Böckh, n° 246, lig. 7; n°s 248. 283. 446. 1068. 1720, lig. 10. *Addenda*, p. 910, n° 274 *b*. II, n° 3208. 3674 et *Addenda*, n° 2810 *b*. III, n° 5913. 5915. Flemmer, p. 79 sqq., 84 sq. Pour Sparte, voy. Böckh, I, n° 1345; pour Cyzique, voy. Böckh, II, n° 2810. 3428. 3665. 3674. 3675. 3676. Flemmer, p. 84 sq. Marquardt, *Cyzikus*, p. 143 sqq. ; pour Smyrne, voy. Böckh, I, n° 1720, lig. 10. II, n° 3174, p. 724 ; n° 3201, p. 739. III,

subsistaient encore au IIIe siècle de notre ère. Mais cela ne suffit pas aux Athéniens; pendant assez longtemps ils maintinrent la nouvelle « ère d'Hadrien », c'est-à-dire qu'ils comptaient les années à partir de la première arrivée du prince dans leur ville [1] : ils donnèrent en même temps à un mois de leur année le nom « d'Hadrianon » [2]. Il y a plus : ils modifièrent aussi en son honneur le système de leur constitution, sur un point qui, il est vrai, n'avait pas grande im-

n° 5913. FLEMMER, p. 81. 85 sqq. PHILOSTRAT., *Vita Sophist.*, I, 25, 1, p. 530; pour Ephèse, voy. BÖCKH, I, n° 1731. II, n° 2810. 2987 *b*. 3208. 3428. III, n° 5913. 9516. FLEMMER, p. 80 sq. — D'une manière générale, cf. KRAUSE, *Olympia*, p. 204 sqq., ECKHEL, VI, p. 518. BÖCKH, I, n° 1719 et p. 657, d'après leq uel ces olympiades d'Hadrien furent comptées depuis Ol. 227, 3 = 132 après J.-C.; d'après FLEMMER, p. 85, depuis l'année 883 U. C. = 130 après J.-C.

[1]) Cet acte de « courtoisie » athénienne vis-à-vis d'Hadrien présente plus d'un point obscur, parce que les indications tirées des monuments ne restent pas conséquentes avec elles-mêmes. On compta peut-être les années à partir de l'époque où Hadrien avait été archonte à Athènes pour la première fois : c'est du moins ce qu'on a admis d'après BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 281, lig. 4 sqq. p. 390 sq. cf. VISCHER, dans le *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 65. ELLISSEN, p. 64 sqq. KEIL, *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 594. Cette opinion, DITTENBERGER (*op. cit.*, p. 212 sqq.) l'a combattue à diverses reprises. Il est certain, en effet, que l'on compta aussi les années depuis la première fois qu'il parut à Athènes après être devenu empereur; de même ultérieurement on compta encore par les différents séjours que l'empereur y avait faits: c'est de cette façon que l'on compte, par exemple, dans une inscription d'Hérode Atticos (*Philistor*, I, 9, p. 381, n° 1, lig. 5 sqq. KEIL, *Philologus*, Suppl., II (1863), p. 593. Cf. aussi VISCHER, dans le *N. Schweizer. Mus.*, III, p. 77). D'après CORSINI (*F. A.*, II, p. 402 sqq. 442 sqq. III, p. 403. IV, 174), Hadrien serait venu à Athènes pour la première fois dans le mois de Boédromion (cf. DITTENBERGER, *loc. cit.*), et les Athéniens auraient aussi, depuis Ol. 227, 3 = 132 ap. J.-C. (époque où, d'après CORSINI, ils commencèrent à compter de la sorte), fait partir pour longtemps leur année de ce mois, qui était aussi celui de son initiation aux mystères; cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 375 sq. 482. K. F. HERMANN, *Gottesdienstl. Alterth.* (2e édit.), § 54, 5, p. 360, avec les textes qu'il cite, et *Griech. Monatskunde*, p. 33 sqq., note 1. D'après HERMANN, il y aurait eu une modification permanente dans la fixation du commencement de l'année attique; cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, p. 146 *b*, lig. 39 sqq.

[2]) C'est ce qui résulte des inscriptions rapportées dans le *Philistor*, I, p. 383, n° 4; III, pp. 451-454. VISCHER, *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 56 (peut-être le mois de Boédromion). Cf. aussi K. BÖTTICHER, *Ergänzungen zu den letzten Untersuchungen auf der Akropolis zu Athen*, Aufs. VII, dans le *Philologus*, 1867, Suppl. III, p. 314 sqq. La ville de Thèbes en Égypte s'était aussi donné un mois du nom d'Hadrianon; voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 4736, p. 375.

portance. En ce qui concerne la constitution athénienne [1], il faut remarquer le lent et constant accroissement de la puissance des éléments aristocratiques. L'autorité toujours grandissante de l'Aréopage, au point de vue judiciaire, parmi les tribunaux athéniens [2], la part toujours plus grande de ce sénat dans les résolutions du peuple et du Conseil ordonnant l'érection de statues honorifiques [3], sont choses bien connues. Il en est de même du premier stratège : il apparaît désormais comme particulièrement chargé de procurer aux Athéniens le pain du corps comme celui de l'intelligence ; il assure l'approvisionnement de la ville ; il a la direction suprême des établissements d'enseignement à Athènes [4], et son im-

[1]) Sur ce sujet, voy. en général Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 241. Pour compléter les indications relatives aux empiètements des fonctionnaires romains sur la juridiction criminelle supérieure des Athéniens depuis cette époque (p. 149), voy. encore Ahrens, *De Athen. statu polit.*, p. 22 sqq.

[2]) Lucien, dans son *Bis accusatus*, 4. 12. 14 (cf. aussi *Vitar. auct.*, 7), fait avec quelque exagération de l'Aréopage le centre, pour son temps, de toute l'administration de la justice à Athènes. Cf. Pauly, *R. E.*, I², p. 1503.

[3]) Cf. ici encore Meier sur Ross, *Demen von Attika*, p. 69, n° 1. Keil, dans le *Philologus*, XXIII (1866), p. 233. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 366 init. L'Aréopage faisant élever une statue de sa propre initiative : voy. entre autres Böckh, III, n°s 3831. 5886. D'après les renseignements fournis par les inscriptions (voy. en partie ci-dessus, tom. I, pp. 290. 414, en partie Ahrens, *op. cit.*, pag. 28-35 sqq. et Pauly, *op. cit.*, p. 1502 sqq.), l'Aréopage pouvait tantôt de son initiative, tantôt d'accord avec le peuple ou avec le Conseil et le peuple, décréter l'érection de statues d'honneur. D'après Ahrens, *op. cit.*, p. 35 sqq. 38, ce droit n'aurait commencé à appartenir à l'Aréopage que depuis le temps d'Hadrien. « Lorsque des corporations ou des particuliers (les étrangers étaient représentés par des mandataires) voulaient élever une statue en un lieu consacré, ils devaient demander l'agrément de l'Aréopage et du Conseil (Böckh, n° 406), ou des deux et du peuple (n° 380, et voy. les inscriptions rapportées dans les *Berichte der Sächs. Ges. der Wissensch. Phil. Cl.* XII, p. 218) ou encore de l'Aréopage seul (*C. I. Gr.*, I, n°s 263. 378. 379. 402. 422. 426. 427. 444. Ross, *Demen*, n° 163) ». Pauly, *op. cit.* Sur les attributions d'ordre non judiciaire de l'Aréopage, police des marchés, (*C. I. Gr.*, n°s 123, 59, p. 169), surveillance des poids et mesures, part dans la direction de l'instruction supérieure, comme aussi sur son organisation (à sa tête un épistate ; importance de son kéryx), voy. encore Pauly, *op. cit.* Ses décisions sont appelées tantôt ψηφίσματα ou δόγματα, tantôt aussi (Ross, *Demen*, n° 163. Cic., *Epist. ad famil.*, XIII, 1. *Ad Att.*, V, 11) ὑπομνηματισμοί. — Dans les documents officiels, l'Aréopage a le premier rang ; il passe avant le Conseil et le peuple.

[4]) Trône de marbre du stratège au théâtre ; voy. Vischer dans le

portance, à côté des anciens archontes [1], augmente constamment. A cela les Athéniens ne changèrent rien. Mais,

N. Schw. Mus., III (1863), pp. 42. 45. Le stratège était à cette époque, surtout à Athènes, « *curator annonæ* »; c'est ce que dit formellement PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 23 (*Lollian.*, 1 init.), p. 526. A ces attributions se rattache encore le droit du stratège de réunir le Conseil et le peuple en vue des décisions judiciaires à intervenir à l'égard des violations de la loi d'Hadrien sur le commerce de l'huile (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 355, lig. 51 sqq. cf. AHRENS, p. 28 sqq. 44). Dans l'inscription rapportée par BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 353, le stratège lit au Conseil le décret de l'Aréopage, du Conseil et du peuple en l'honneur de l'empereur Septime-Sévère. Il s'occupe de l'instruction supérieure (PLUTARCH., *Quæst. Symp.*, IX, 1, 1).

[1]) Leurs trônes de marbre au théâtre: voy. VISCHER, *op. cit.*, p. 38 sqq. 41. 45 sqq. Indépendamment des nombreux noms d'archontes éponymes dont, comme nous le répétons encore une fois ici, il n'a pas été possible jusqu'à présent de déterminer avec certitude la chronologie (voyez ces noms dans la longue liste donnée par WESTERMANN dans PAULY, *R. E.*, I², p. 1476 sqq.), nous connaissons, entre la mort de Trajan et celle de Commode, une quantité très considérable d'archontes éponymes athéniens; seulement, il n'y en a qu'un petit nombre pour lesquels on puisse fixer avec certitude l'année de la fonction, tandis que l'on peut en général fixer l'époque où ils vivaient, c'est-à-dire les empereurs sous le règne desquels ils étaient en exercice.

Si, laissant de côté l'archonte Sextos, que Ross, *Demen von Attika*, n° 29., place « à une époque non antérieure au IIe siècle après J.-C. », nous commençons avec Hadrien, on indique comme appartenant à son règne : d'abord, entre 117 et 125, l'oncle maternel d'Hérode Atticos, Leucios Vibullios Hipparchos de Marathon, BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 376. (Sur le n° 269, voy. ci-dessus p. 17 et p. 139). *Ephem. Arch.*, n° 1385, p. 864. MEIER, *Ind. Arch. Eponym.*, s. v. et *Comm. Epigr.*, II, pag. 77, 9. WESTERMANN, p. 1479. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 66. Puis un personnage de la grande famille des Philopappos (v. ci-dessus, p. 243), à laquelle appartenait également l'archonte Gaios Julios Antiochos Epiphanes Philopappos, sur l'archontat duquel (WESTERMANN, p. 1481. *Philologus*, XXIII, p. 606) on ne peut donner d'indication précise: c'est le Philopappos nommé dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 200 (ὁ καὶ Α. Αἰλιανός, ou, comme le veut notamment K. KEIL, Καιλιανός; voy. aussi *Philologus*, XXIII [1866], pp. 606-609 : cf. aussi pour ce dernier nom, LENORMANT, *Inscr. græc. inedit. Centur.* 5-7. n° 282. dans le *N. Rheih. Mus.*, XXII [1867], p. 292. MEIER, *s. v.*). Ensuite Titos Coponios Maximos: voy. Ross, *Die Demen von Attika*, p. VII. MEIER, s. v. *Ephem. arch.*, n° 227. *Archäolog. Zeitung*, 1844, p. 247, et *Philologus*, XXIII [1866], p. 237. A placer avant l'an 122, suivant HIRSCHFELD (*Hermes*, VII [1873], p. 52 sqq.), la famille des Alcibiades et Titus Flavius Alcibiades l'aîné. Puis Gaios Julios Casios (Cassius) du dème de Stiria; BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 270, lig. 3. cf. p. 375 *b*. et p. 376 *b*. MEIER, *s. v.* CORSINI, *Fast. Att.*, IV, 169 sq., inclineraient à le placer dans ou vers l'année 129 ap. J.-C. Puis, Claudios Heracleides : BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 273. MEIER *s. v.* L'archontat du célèbre rhéteur athénien Atticos Hérode de Marathon (*Philistor*, I, 9,

si jadis on avait cru devoir honorer tout particulièrement les grands Diadoques Antigone et Démétrios par la création des

p. 381, 1, 3. III, 1, p. 62, n° 2, 1: cf. PHILOSTRAT., *Vit. sophist.*, II, 1, 5. *Ephem. arch.*, II, n° 181. *Philologus*, Suppl., II [1863], pp. 592-596), est placé (voy. également ci-après) en 127-128 ap. J.-C. ; cf. ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, p. 77. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, p. 695. DITTENBERGER, *Die Familie der Herodes Atticus*, p. 71. Il faut peut-être ajouter à cette liste un personnage du nom de Sallustianos (MEIER, *s. v.*) et sans doute aussi Démostratos de Marathon : BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n°s 184 et 186. MEIER, *s. v.* Enfin peut-être aussi le consulaire romain Marcos Ulpios Eubiotos: voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 378. MEIER, *s. v.* et *Comm. Epigr.*, II, p. 74, 3. et 84 *b*. et également l'inscription rapportée dans K. KEIL, *Philologus*, XXIII (1866), pp. 488 et 594, et XIX, p. 360. Suppl. II (1863), p. 629. Voy. aussi VISCHER *N. Schweizer. Mus.*, III (1863), p. 42 sqq. 61.

Si, allant plus loin, nous passons au temps des Antonins (c'est-à-dire au temps qui suivit Hadrien), nous comptons comme appartenant à cette période, sans détermination précise d'époque ou d'année : M. Aurelios Calliphron (ὁ καὶ Φροντεῖνος) : ROSS, *Die Demen von Attika*, p. 15, n° 65. MEIER, *s. v.* WESTERMANN, p. 1479. Puis (voy. WESTERMANN, p. 1480, d'après le *Philistor*, IV, 3, 1) Ælios Vibullios Ruphos. Ensuite Tauriscos (voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 126) et Philistide; ordre adopté par WESTERMANN, p. 1481, d'après l'*Archäolog. Zeitung*, 1856. Anz. p. 243 et le *Philistor*, III, 6, 1, et aussi Tib. Claudios Patroclos, dans le *Philologus*, XXIII (1866), p. 213 sqq. et Tib. Claudius Lysiades, dans le *Philologus*, XXIV (1866), p. 463 sqq.

Si nous considérons le règne de chacun des Antonins individuellement, nous pouvons peut-être placer au début du règne d'Anonin le Pieux Praxagoras de Thoricos (voy. DITTENBERGER, *Hadrians erste Anwesenheit in Athen*, p. 214), et Titus Flavius Alcibiades le jeune (HIRSCHFELD, *loc. cit.*) ; ensuite, « vers Ol. 230 » (qui commence l'an 141 ap. J.-C.), Phlabios Straton; voy. MEIER, *s. v.* et WESTERMANN, p. 1480 ; peut-être Aurelios Dionysios, fils de Callippos ; BÖCKH, I, n° 189. MEIER, *s. v.* ; ensuite Lycomède : BÖCKH, n° 263. MEIER, *s. v.*, et, après 150-151 (DITTENBERGER, p. 222), Aurelius Dionysios d'Acharnes, Gaius Cassius Apollonios de Stiria et Gaius Quintus Himertus.

On place généralement à l'époque de l'empereur Marc-Aurèle et de L. Verus, « pas avant Marc-Aurèle », les archontes Calliphon (BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 395. MEIER, *s. v.*) et Cornelianos (BÖCKH, n° 394. *Ephem. Arch.*, n° 514. MEIER, *s. v.*). Appartiennent également à ce règne : l'archonte éponyme T. Aurelios Philémon (voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, 376, et n° 425; cf. n° 191. MEIER, *s. v.*) ; son successeur était un parent du Gaios Julios Casios plus haut cité, savoir : Gaios Julios Casianos Apollonios de Stiria (BÖCKH, I, n° 272 *a* et voy. p. 375. MEIER, *s. v.*), auquel succéda Memmios Epibomo (ἐπὶ βωμῷ ; voy. sur cette appellation, BÖCKH, *ibid.*, pag. 325, et ci-après) : BÖCKH, *op. cit.* n° 272 *b* init. MEIER, *s. v.* On pourra placer avec plus de certitude encore entre les années 166 (ou 165) et 169 ap. J.-C. (BÖCKH, I, p. 322, n° 190. Cf. n° 191.

deux nouvelles tribus dont ils furent les éponymes ; si plus tard, lorsqu'on avait voulu célébrer d'une manière exception-

MEIER, *s. v.*) Marcos Valerios (Valerius) Mamertinos ; dans l'année après l'archontat de ce Marcos paraît avoir existé (comme une fois précédemment sous Domitien, voy. p. 140) l' ἀναρχία, c'est-à-dire qu'aucun archonte éponyme ne fut en fonctions (BÖCKH, n° 191). — Citons encore Tinéios Ponticos (*Philistor*, I, 12, 7, et BÖCKH, I, n° 192 et 193. Cf. p. 322 *b*), dont l'archontat paraît également avoir été suivi d'une ἀναρχία (BÖCKH, n° 193. Cf. p. 323 *a*), et Athénodore (BÖCKH, n° 194). — C'est peut-être à l'époque de Commode qu'appartient l'archontat de Philotimos (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 276. MEIER, *s. v.* WESTERMANN, p. 1481).

En ce qui concerne les stratèges, on place sous l'empereur Hadrien le célèbre rhéteur et sophiste P. Hordeonius Lollianos (d'Éphèse), déjà mentionné plus haut (p. 325), et que les Athéniens reconnaissants honorèrent en lui élevant deux statues (dont l'une sur l'agora), cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 435, p. 438, sur le n° 377. II, n° 3003, et *Addend.*, p. 1125 sur le n° 3003. SUIDAS, *s. v.* PHILOSTRAT., *Vit. sophist.*, I, 23, 1 init. p. 526, et 2 fin. p. 527. Cf. WEBER, *Comm. de acad. litterar. Athen.*[1], p. 8 sq. 24. (voy. également ci-dessus, p. 320 sqq. et ci-après, p. 359, 8). ELLISSEN, *Zur Gesch. Athens*, pp. 67. 68. 70. Ensuite vient le contemporain de l'archonte Philopappos déjà nommé plus haut, le stratège Callimachos de Lamptræ (BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 200, lig. 24 sq.), et vraisemblablement aussi un personsonnage du nom de Titus Coponios Maximus, deux fois investi de cette fonction (*Philologus*, XXIII [1866], pp. 214. 237). « A l'époque des Antonins », sans date précise, nous connaissons comme stratège : P. Ælius Alcidamos (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 485). « Après Hadrien » (la même année peut-être que l'archonte Démostratos), le stratège M. Munatius Maximianus Vopiscus (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n°s 186. 184. 185 ; cf. MEIER, *Comm. Epigr.*, II, p. 77 sq. n° 14. Puis Claudios Périgènes de Mélite le cadet, et P. Ælios Isochrysos (dans le *Philologus*, XXIII [1866], p. 213 sqq. et p. 215), et Flavios Dorotheos (*N. Eph. Arch.*, n° 181, p. 175. *Philistor*, III, 6, p. 564. KEIL dans PAULY, *R. E.*, I, 2, p. 2099, et *Philologus*, Suppl. II [1863], p. 592). Sous Marc-Aurèle, nous connaissons comme stratèges Gaios Julios Casianos Apollonios (cf. ci-dessus, p. 345. BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 189 et p. 375) ; puis (en 168 ap. J.-C.) le célèbre avocat et (voy. ci-après) sophiste Julius Théodotos de Mélite, élève de Lollianos (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 397. 424), qui fut aussi héraut de l'Aréopage (PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 2, p. 566). Entre les années 166 et 169 ap. J.-C., Tit. Aurelios Philémon (BÖCKH, n° 192 et p. 455), Valerios Mamertinos de Marathon (BÖCKH, n° 192. MEIER *op. cit.* s. v.) ; puis Claudios Eucæros (BÖCKH, n° 272 *a*). C'est à l'époque de Commode qu'appartient sans doute le stratège Julius Euphranor de Marathon (BÖCKH, n° 276).

Les archontes, à cette époque et plus encore dans le siècle suivant, sont parfois nommés également « Thesmothètes » : c'est ce que font observer encore BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 380 ; WESTERMANN dans PAULY, *R. E.*, I[2], p. 1464. Par contre, ce dernier (*op. cit.*) combat l'opinion de BÖCKH (*C. I. Gr.*, I, p. 378, opinion appuyée sur les n°s 272 et 283), d'après laquelle, sous

nelle les bienfaits des princes d'Alexandrie et de Pergame, on avait laissé tomber les noms d'Antigonis et de Démétrias, et donné aux nouvelles tribus les noms de Ptolémaïs et d'Attalis (vol. I, p. 288), on ne voulait certainement pas maintenant que le plus grand et le plus désintéressé, depuis des siècles, des bienfaiteurs des Athéniens fût laissé en arrière de ces princes hellénistiques. C'est ainsi que l'on forma, comme cela arriva aussi à Mégare (p. 312), une tribu toute nouvelle [1], une treizième tribu, l'« Hadrianis », qui paraît depuis lors dans une grande quantité d'inscriptions [2]. Les dèmes distraits des anciennes tribus pour constituer la nouvelle ne nous sont que très incomplètement connus ; cependant nous savons qu'elle comprenait (outre les habitants du nouveau quartier créé par Hadrien [3]) les dèmes de Besa [4], d'Elæonte [5], d'Oa [6], de Phégæa et d'Aphidna [7]. La nouvelle tribu fut placée dans la série officielle des tribus attiques au septième rang, entre les tribus Acamantis et Œneïs [8]. Mais la création d'une nouvelle tribu n'entraîna pas, par une innovation correspondante,

les Antonins, le stratège suprême aurait pris la place du polémarque. La permanence de la magistrature indépendante du polémarque, dans cette période et dans celle qui suit, est attestée par Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 30 fin. Cf. Ahrens, *op. cit.*, p. 48. — Situation et compétence (très limitée, il est vrai, à cette époque) des archontes : voy. Ahrens, p. 41.

[1]) Corsini, *Fast. Att.*, IV, p. 167, plaçait la fondation de cette nouvelle tribu en Ol. 225, 1 = 121-122 après J.-C. (cf. aussi Ahrens, p. 27. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 315). Albert Müller, dans le *Philologus*, XXIII (1866), p. 488, admet aussi cette date de 121-122 ap. J.-C.

[2]) Cf. Pausan., I, 5, 5, et Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 184. p. 315. 323 sq. n° 275. 276. 284. 286. II, p. 246, n° 2309. (Il va sans dire qu'ici aussi la statue d'Hadrien fut élevée au milieu de celles des autres éponymes. Ellissen, p. 63).

[3]) C'est ce que conjecture, avec raison probablement, Flemmer, p. 60.

[4]) Besa, ayant appartenu jusqu'alors à la tribu Antiochis ; voy. Hermann, *Gr. Staatsalterth.*, p. 580. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 309 B. s. fin. et n° 275. II, p. 246, n° 2309.

[5]) Ce dème avait appartenu jusqu'alors à la tribu Hippothoontis ; voy. Hermann, *op. cit.*, p. 579. Böckh, I, p. 315, n° 184. II, n° 2309, p. 246.

[6]) Oa avait appartenu jusqu'alors à la tribu Pandionis ; Hermann, p. 578. Böckh, I, n° 184 et n° 275, p. 383. II, p. 246, n° 2309.

[7]) Böckh, I, n° 275. II, n° 2309. Phégée appartenait antérieurement à la tribu Ægéis, Aphidna à la tribu Léontis (Hermann, p. 577).

[8]) Cf. Beutler, *De Athenar. fatis sub Romanis*, p. 26. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 284, n° 286 et pp. 379. 385. II, p. 246.

l'augmentation du nombre des sièges au Conseil ; à ce point de vue, on tint un juste compte de la situation où le pays était alors réduit et de la diminution du chiffre de la population. On restreignit même le nombre des conseillers ; on revint depuis ce moment, pour de longues années, au chiffre antérieur de 500 (plus exactement 539) membres, de sorte qu'il y eut 41 ou 42 conseillers par tribu. L'époque à laquelle s'opérèrent toutes ces modifications ne saurait être fixée avec une complète certitude[1].

L'enthousiasme des Athéniens pour Hadrien était du reste si grand que, pour lui être agréable, ils renonçaient en toutes choses à leur propre jugement. Lorsque le célèbre contemporain d'Hadrien, le philosophe Favorinus d'Arles (p. 176), qui, depuis longtemps naturalisé à Athènes, avait pendant de longues années joui auprès d'Hadrien d'une faveur particulière, fut à une certaine époque tombé en disgrâce auprès de l'empereur et envoyé à Arles, les Athéniens — ceux d'entre eux notamment qui étaient revêtus de fonctions publiques — n'eurent rien de plus pressé que de jeter à bas une statue d'airain de ce philosophe, comme s'il était un adversaire

[1]) Cf. Pausan., I, 3, 4 ; 5, 1 et 5. Le rétablissement de l'ancien chiffre de cinq cents membres pour le Conseil (cf. aussi les inscriptions, notamment celles que rapporte Böckh, n°s 189. 397. 421. 438, et aussi l'ancienne *Ephem. Arch.*, n° 521. *Philistor*, I, p. 517) doit être placé « dans l'époque qui va de Claude à Marc-Aurèle » : c'est ce qu'avait déjà montré Böckh, *C. I. Gr.*, I, pag. 165. 323 et 902; cf. aussi Ellissen, p. 63. Depuis, Dittenberger, dans l'*Hermes*, I (*Ueber eine Attische Inschrift*), p. 417 sqq., a démontré d'une façon à peu prés certaine que ce rétablissement de l'ancien chiffre de Cinq-Cents eut lieu sous Hadrien et coïncida avec la création de la treizième tribu. Dittenberger (avec Corsini, *Fasti Attici*, II, p. 106) place ces deux modifications de la constitution athénienne dans l'année 132 ap. J.-C. Cf. aussi son article : *Hadrians erste Anwesenheit in Athen* (*Hermes*, VII [1872], p. 221) ; par contre, dans sa dissertation *De titulis atticis ad rem Romanam spectantibus* (n°s 6-12), publiée en 1873 dans l'*Ephemeris Epigraphica* (p. 251-254), Dittenberger se rétracte et considère l'événement comme antérieur à l'année 126. Chaque tribu envoya désormais 41 ou 42 représentants au Conseil, — pour parler plus exactement, 38 ou 39 citoyens (prytanes) par tribu, auxquels il faut ajouter partout (cf. Ahrens, p. 31 sq.) l'épistate, l'éponyme et le greffier — et le nombre des conseillers se montait vraisemblablement à 539 ; c'est ce que montrent Böckh, I, p. 902 ; cf. p. 320 et 323, sur le n° 190. Ellissen, *op. cit.* Ahrens, p. 30.

acharné de l'empereur ! Quant à Favorinus, il supporta cet affront avec beaucoup de sang-froid, se contentant de dire : « Il eût certainement mieux valu pour Socrate que les Athéniens se fussent bornés à le renverser en effigie, au lieu de le forcer à boire la ciguë [1] ». L'attachement des Athéniens et des Grecs d'Achaïe en général pour le grand philhellène impérial trouva d'ailleurs son expression sous une autre forme encore. Nous voulons parler de l'empressement avec lequel ils accueillirent la trop fameuse prédilection d'Hadrien pour le Grec bithynien Antinoos, ce jeune homme célèbre comme le type vivant de l'idéal de beauté juvénile à cette époque ; de leur facilité à se plier en toute manière aux désirs d'Hadrien sur ce point, n'hésitant pas à ériger avec le plus grand zèle en l'honneur d'Antinoos, de son vivant et bien plus encore après sa mort — survenue le 30 octobre 130 après J.-C., à Bésa en Égypte, dans des circonstances mal connues [2], — des statues et des bustes, à créer pour lui diverses formes de culte, des jeux solennels, des sacrifices, et à lui rendre des honneurs comme on n'en rendait qu'aux héros [3]. Et l'empereur Hadrien lui-même favorisa et commanda ce mouvement avec persistance, d'une manière aussi nette que possible.

Cette passion de l'empereur profita, en Achaïe, particulièrement à la ville de Mantinée en Arcadie (cf. p. 313 sqq.). Hadrien, en effet, honorait dans cette ville la métropole de Bithynion en Bithynie, la patrie de son favori ; et, à côté des autres bienfaits de divers genres dont il l'avait déjà gratifiée, aimant, comme c'était bien dans l'esprit de cette époque de décadence morale, à entourer son favori, dès son vivant, d'une auréole divine, il donna à Mantinée, comme parure, un temple

[1]) Cf. Dio Cass., LXIX, 3. Suidas, s. v. *Hadrian.* Spartian., *Hadrian.*, 15, 12 sq. 16, 10. Voy. notamment Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 8, 2-3, p. 490.

[2]) Ici encore, il y a des divergences dans la détermination de la date ; on la fixe dans Pauly (*R.-E.*, III, p. 1035) à l'an 129 ap. J.-C. La date de 883 U. C. = 130 ap. J.-C. est admise par Eckhel, *D. N.*, VI, p. 528 sqq. 536-539, cf. p. 490), Flemmer, p. 131, et Clinton, qui (dans les *Fast. Rom.* p. 116. 120) fixe la mort d'Antinoos au mois d'octobre de l'année 130.

[3]) Voy. d'une manière générale dans Flemmer le chapitre pp. 117-125. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 528 sqq. Dio Cass., LXIX, 11. Spartian., *Hadrian.*, 14, 5 sqq.

d'Antinoos. Pour naturaliser plus facilement le culte de cette nouvelle et honteuse divinité dans un pays comme l'Arcadie, où les idées étaient encore comparativement austères, on se borna d'abord à présenter Antinoos sous le nom de Pan (Pan Antinoos). Le nouveau culte fut d'ailleurs organisé avec grande pompe. Le gymnase de la ville s'accrut d'une construction neuve, où fut exposée une série d'images idéalisées d'Antinoos, tableaux ou statues, ces dernières en pierres de grand prix ; Antinoos y était souvent représenté comme Dionysos. La nouvelle divinité fut honorée et par une fête annuelle et par des jeux qui — très suivis également par les étrangers — étaient célébrés tous les cinq ans. Ces jeux avaient lieu dans le stade et dans l'hippodrome, au sud de la ville, entre le mur d'enceinte et le temple de Poseidon Hippios, au pied du mont Alésion [1].

Si ici, en Arcadie, ce fut l'empereur lui-même qui agit d'une manière tout à fait immédiate dans l'intérêt de celui qu'il aimait, les Athéniens, par contre, procédèrent d'une façon plus personnelle. Nous rencontrons également chez eux le culte du « dieu » Antinoos ; le prêtre particulier de cette nouvelle divinité avait, comme les autres, son trône de marbre [2] au théâtre de Dionysos. Le culte était, comme à Mantinée, celui des héros dans tout son développement ; le fonds en était, cela va de soi, formé par des jeux solennels, les Antinoéia, aussi bien à Éleusis que dans la ville ; et ce service, d'après les inscriptions, s'est perpétué jusque bien

[1]) PAUSAN., VIII, 9, 4 ; 10, 1. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 240. — Sur Pan Antinoos, voy. ECKHEL, *D. N.*, VI, p. 531 et 535 sqq. LEVEZOW, *Ueber den Antinous*, p. 109. FLEMMER, p. 124. D'ailleurs, on représentait volontiers Antinoos sous la forme d'Hermès, de Dionysos et autres divinités semblables. D'après CURTIUS, *op. cit.*, p. 267, c'est peut-être aussi alors que, pour désigner la fondatrice mythique de la ville, l'on commença d'employer, à côté et au lieu du nom d'Antonoé (PAUSAN., VIII, 8, 3 et 9, 2), l'appellation d'Antinoé, afin de se rendre plus saisissable encore par la similitude des noms le rapport que l'on voulait faire ressortir. Pour l'Arcadie, voy. encore MIONNET, II, p. 245.

[2]) Avec l'inscription « ἱερέως Ἀντινόου χορείου ἐκ τεχνείτων » (identification d'Antinoos avec Dionysos comme aspect et comme parure de la tête) ; voy. *Philologus*, 1863, Suppl. II, p. 632, et K. BÖTTICHER, dans le *Philologus*, 1867, Suppl. III, p. 314 sqq.. article intitulé « *Ergänzungen zu*

avant [1] dans l'époque des Antonins. Il y avait aussi un culte et des prêtres d'Antinoos à Corinthe [2], à Argos [3], et spécialement, comme nous l'avons dit, à Mantinée [4], où la grande fête d'Antinoos revenait après un intervalle de quatre ans. Ce nouveau « dieu » fut d'ailleurs, en Achaïe, honoré sous des formes multiples [5]. Son culte s'était solidement établi sur les frontières immédiates de l'Achaïe, notamment en Épire et à Nicopolis, sa brillante capitale [6].

Les poètes de cour, eux aussi, rendirent hommage au favori de l'empereur. Le poète Pancratès chanta Antinoos et reçut en récompense une place au Musée d'Alexandrie. De même, Mésomède de Crète, affranchi et protégé d'Hadrien, écrivit une *Antinoïde* et reçut une pension qui lui fut, il est vrai, enlevée par Antonin le Pieux, ou qui fut du moins réduite par celui-ci [7].

L'activité partout présente d'Hadrien, dans l'intérêt des

den letzten Untersuchungen auf der Akropolis » Aufs. VII. *Philologus*, XXIII, p. 493. Vischer, dans le *N. Schweizer. Museum*, III (1863), pp. 57. 36. Sur un prêtre d' « Antinoos adolescent », voy. *Philistor*, II, p. 184. Vischer, p. 57. Sur l' « Antinoos Phosphoros », voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 316, sur le n° 184.

1) Eckhel, *D. N.*, VI, p. 530. 535. K. Bötticher, *loc. cit.* Vischer, *loc. cit.* Ross, *Demen von Attika*, p. 32. Böckh, *C. I. Gr.*, n°s 248. 283, et II, n° 2309, lig. 5 et 6, et p. 246. Lenormant, *L'Antinoüs d'Éleusis* (Rev. Archéol., 1874, p. 217).

2) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1105 *b* : voy. Eckhel, *D. N.*, VI, p. 532. Mionnet, II, p. 160. 180. Levezow, *Ueber den Antinous*, p. 104.

3) Böckh, I, n° 1124. Flemmer, p. 120. Ces jeux avaient disparu à Argos, au temps de l'empereur Julien : Böckh, *ibid.*, p. 580 fin.

4) Böckh, I, n° 1124 et p. 580. II, n° 3208, p. 739. III, n° 5913. Pausan., VIII, 9, 4.

5) Médailles du héros Antinoos à Delphes ; Eckhel, VI, p. 533. Mionnet, II, p. 97. Par contre, l'inscription d'Hermione (voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 596, sur le n° 1204) prête à des doutes.

6) Cf. Flemmer, p. 88. 120 sq., suivant Mionnet, II, p. 57, et Levezow, *Ueber den Antinous*, p. 73 sqq. (Culte d'Antinoos dans des villes de l'Asie-Mineure antérieure, voy. Eckhel, VI, p. 530 sqq. Flemmer, p. 119. 123 sq.)

7) Sur ces personnages (et sur des poètes comme Euodos de Rhodes et Erycios de Thessalie) voy. Gregorovius, *Gesch. Hadrians*, p. 364 sqq. ; sur Mésomède, voy. Syncell. éd. Bonn., p. 622, ou p. 351 (P.) p. 279 (V.) *d.* et cf. Euseb., et Hieronym., *Chron.*, ed. Schöne, II, p. 168. 169. Suidas, *s. v.* Dio Cass., LXXVII, 13. Jul. Capitolin., *Antonin. Pius*, 7, 8. Jacobs, *Anthol.*, III, p. 6. Clinton, *Fast. Rom.*, p. 135. Sur Pancratès, voy. Athen., XV, p. 677 *d.* Clinton, I, p. 117. II, p. 282.

Grecs d'Achaïe, porta d'ailleurs ses fruits. C'est, à la vérité, sur l'essor du pays et de la population au point de vue matériel, essor rendu plus puissant par son intelligente administration, que nous sommes le moins renseignés. Outre que ce genre de développement se dissimule le plus ordinairement au regard qui cherche à le pénétrer, la situation matérielle de la Grèce, à cette époque, était assurément telle qu'il n'était plus possible d'atteindre ou de reconquérir une nouvelle prospérité comme celle qui s'épanouit en Asie, en Gaule et en Espagne dans les premiers siècles de l'époque impériale. Les phrases d'un panégyriste comme Aristide sur le nouvel éclat dont rayonnait Athènes [1] n'ont que peu de portée. Il est toutefois vrai que l'impulsion « donnée dans le sens de l'amélioration par l'exemple et l'administration d'Hadrien n'a pas dû demeurer sans une bienfaisante influence sur la situation des Grecs [2] ». Nous verrons plus tard qu'à la fin de cette période, la Grèce se trouve dans un état de prospérité relative ; qu'en tous cas, la situation matérielle était devenue bien meilleure qu'elle ne l'était encore du temps de Domitien ; et nous pouvons assurément admettre que ce changement doit être attribué en grande partie à la sage sollicitude d'Hadrien et de ses deux successeurs immédiats.

Mais l'influence extérieurement la plus reconnaissable de l'époque et de l'intervention d'Hadrien est celle qui augmenta la propension, déjà plusieurs fois mentionnée par nous, des Grecs du commencement de l'époque impériale à combler par des jeux solennels toujours nouveaux et toujours plus brillants le vide de leur vie provinciale au point de vue politique. Les fêtes prennent chaque jour plus de place et d'importance dans la vie de ce peuple ; leur durée s'accroît à vue d'œil ; elles augmentent constamment en éclat et en pompe. Le nombre des concours de toute espèce constituant alors des fêtes à demi religieuses, dont quelques-unes, comme nous l'avons vu, coïncident avec l'apparition d'Hadrien en Grèce, est très considérable ; il s'élève d'une manière perma-

1) Aristid., *Panathen.* éd. Jebb, pp. 105. 107, et 182-184. 187-189. — Pausanias (I, 20, 4 fin.) est plus réservé.

2) Finlay, p. 56.

nente, et cette tendance, entretenue par la flatterie qui va toujours au-devant des empereurs de la période suivante, dure sans rien perdre de sa puissance jusqu'aux jours d'Alexandre Sévère et de Gordien. A ce moment, d'une part, la situation de l'empire romain devenant sinistre au dedans et au dehors, la race frivole des Hellènes voit à son tour apparaître un formidable *Memento mori*, en même temps que, d'autre part, — et ce n'est pas un pur hasard, certainement, — l'abondance des indications fournies par les monuments et les inscriptions, dont nous possédons un si grand nombre pour le deuxième siècle précisément et les premiers temps du troisième, fait soudain place à une pauvreté lamentable [1].

Dans cette époque et dans celle qui suit immédiatement se développe en particulier la propension des artistes grecs (voy. p. 60 sqq.) à mener une vie errante, voyageant tantôt isolément, tantôt par groupes dans les provinces grecques des deux rives de la mer Égée et en Italie, pour montrer leur talent dans les jeux solennels de ces pays et acquérir dans les villes de tout ordre l'argent, la gloire et le droit de cité honoraire. A côté des personnages de cette catégorie déjà mentionnés (p. 61) nommons encore ici le joueur de cithare Gaius Antonius Septimius Publius (à l'époque de Septime-Sévère), citoyen de Pergame, de Smyrne, d'Athènes et d'Éphèse, qui remporta de brillantes victoires dans la plupart des jeux solennels de ce temps [2], ainsi que T. Flavius Artémidore, lutteur et pancratiaste, citoyen et sénateur à Kyme, Athènes, Philadelphie, Rhodes et dans beaucoup d'autres endroits [3] ; l'olympionique M. Aurelius Peios (Pius) de Daldis, citoyen d'Athènes [4], et plusieurs autres [5]. L'artiste T. Flavius Zosimos, nommé dans

[1]) Sur le nouvel essor des fêtes et des exercices gymnastiques depuis cette époque, v. aussi Böckh, *C.-I. Gr.*, I, p. 46, sur le n° 27; il traite en cet endroit de la magnifique restauration du Stade d'Éleusis par un certain Alciphron.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 3208.

[3]) Böckh, n° 3426.

[4]) Böckh, n° 3427.

[5]) Ainsi encore l'athlète Gaius A..... Inventos, qui était citoyen de Smyrne, d'Alexandrie, d'Athènes, de Lacédémone, de Tralles (Böckh, n° 2395); sous Marc-Aurèle florissait l'athlète Ménandre d'Aphrodisias, qui,

une inscription napolitaine de l'année 171 (ou 170), paraît aussi avoir fait à Athènes son éducation de gymnaste [1].

Assurément, il ne manquait pas d'Hellènes d'un esprit cultivé qui n'avaient pas l'art et la vie des athlètes en beaucoup plus haute estime que bien des Romains sérieux. Plutarque les jugeait d'une façon passablement dédaigneuse [2], et Épictète voulait encore moins en entendre parler [3], pendant que Galien, le célèbre médecin et écrivain médical, saisit volontiers l'occasion d'exprimer dans les termes les plus énergiques son mépris sans bornes pour les athlètes et l'athlétique [4]. Mais en général c'étaient, chez la majorité des Grecs, des manières de voir tout autres qui prédominaient à cet égard, et Dion Chrysostome ne faisait sans doute que traduire exactement l'opinion de la plupart de ses contemporains lorsqu'il voyait dans les athlètes éminents un véritable « idéal de virilité, de force et de courage, non moins que de beauté et de chasteté », et les déclarait comparables aux héros du temps passé [5]. Il arrivait par suite que même des hommes de bonne famille ne dédaignaient pas de choisir cette profession [6].

citoyen de Pergame, était en même temps bouleute à Théra, à Milet et dans d'autres localités (Böckh, II, *Addend.*, p. 1113, n° 2811 *b*) ; puis l'athlète M. Aurelios Démostratos, citoyen de Sardes, Alexandrie, Athènes, Éphèse, Smyrne, Pergame, Milet et Lacédémone (Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 5909). Renseignements analogues dans *C. I. Gr.*, II, n° 3673. L'athlète M. Aurelius Coros de Thyatire, citoyen de Cyzique, Athènes, Tralles et Byzance : n° 3674 (également II, *Addend.*, p. 1113, n° 2811 *b*). Cf. Kuhn, *Röm. Verf.*, I, p. 28.

1) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, III, p. 732, n° 5805, ainsi que I, n° 277, lig. 14, p. 386 sq., où un personnage de ce nom figure à Athènes parmi les ἐπένγραφοι.

2) Plutarch., *De sanitat. præc.*, 20.

3) Epictet., *Diss.*, II, 18, 22.

4) Voyez ce qu'en disent, d'après Galien, Friedländer, II², p. 359 sqq. et Pauly. *R. E.*, I², p. 2001.

5) Cf. ici notamment les deux discours ou dissertations de Dio Chrysost., n^os I et II (*Orat.* XXVIII et XXIX), *De Melancoma* (sur un athlète de ce temps, beau et très admiré, dont le père était lui-même un Olympionique, et qui était lié d'amitié avec Dion). Voy. en particulier, par exemple, p. 293. 294 *c.* jusqu'à 296 *a* et aussi *Orat.* XXXI. p. 339 sq. ; et aussi Lucian., *Quomod. hist. sit conscrib.*, 35. Philostrat., *Heroïc.*, p. 678-679.

6) Cf., par exemple, Pausan., V, 20, 4. Plutarch., *De sanit. tuend. præc.*, 5.

Hadrien lui-même et ses successeurs tinrent pleinement compte de ces dispositions des Grecs; ils traitèrent les athlètes et les sociétés d'athlètes ambulants avec beaucoup de bienveillance. Nous citerons notamment, dans le nombre des sociétés de ce genre, celle que favorisèrent à un haut degré Hadrien et Antonin le Pieux, la grande « société des athlètes dévots à Héraclès et couronnés dans les jeux sacrés[1] », et aussi, sous le successeur d'Hadrien, le collège qui avait pris son nom de l'empereur Antonin, collège d'artistes dramatiques ambulants qui honoraient Antonin comme leur « nouveau Dionysos »[2].

Les inscriptions de ce temps nous renseignent encore de la manière la plus complète sur la brillante floraison des grands jeux nationaux grecs anciens et nouveaux, des jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméens et Actiaques, comme aussi des nombreuses fêtes locales[3]. Parmi ces dernières, le culte et la solennité des Mystères d'Éleusis en particulier prit un essor de plus en plus puissant ; plus les empereurs s'habituèrent à se faire initier à ces saints mystères, plus aussi les Athéniens firent d'efforts pour en augmenter la magnificence et leur donner toujours plus d'éclat[4]. Les jeux en l'honneur d'Antinoos furent encore célébrés dans le IIIe siècle après J.-C.[5]. Mais les plus suivis étaient cependant les nouvelles Panhellénies[6] ; celles-là aussi florissaient encore au

[1]) Cf. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, II, p. 358, et en particulier BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, p. 779-786, nº 5906 jusqu'à 5913.

[2]) BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, nº 349. Sur la suite de l'histoire des athlètes chez les Romains, voy. encore BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, V, 1, p. 118 sqq. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, II², p. 359 sqq. PAULY, *R. E.*, I², p. 2002 sqq. HERODIAN., III, 8.

[3]) Sur les jeux locaux, voy. ci-après. Pour les grands Jeux nationaux, voy., par exemple, PHILOSTRAT., *Heroïc.*, *loc. cit.* et BÖCKH, *C. I. Gr.*, nº 1068. II, *Addend.*, 1112 sqq., nº 2810 *b*. III, nºs 5804. 5806. 5910. 5913. Cf. aussi la peinture de l'activité turbulente qui régnait dans les hippodromes grecs, dans DIO CHRYSOSTOM., (ed. Morell.), *Orat.* XX, p. 264.

[4]) Cf. DITTENBERGER dans l'*Hermes* : I, 3, sur l'inscription athénienne de Koumanoudis rapportée dans le *Philistor*, II, p. 238, qu'il reconnaît (p. 404 sqq. et 420) pour le plus considérable des fragments manquant à l'inscription rapportée dans le *C. I. Gr.*, I, sous les nºs 118 et 440.

[5]) Cf. BÖCKH, nºs 248. 283.

[6]) BÖCKH, nºs 1068. 247.

IIe siècle [1], et les inscriptions [2] ne manquent pas d'indiquer les noms des personnages qui furent « Panhellènes » à cette époque et dans la période consécutive. Il y a plus : les Panhellènes continuèrent activement leurs travaux même après la mort d'Hadrien, qu'ils honorèrent par des décrets et des monuments [3]; ils rendirent des décrets honorifiques visant des personnes étrangères, par exemple, sous Antonin le Pieux (vers 157 ap. J.-C.), celui qui s'adressait ou qui était destiné au Phrygien M. Ulpius Appuleius Euryclès d'Æzania [4]. Il est même probable qu'ils s'affilièrent encore de nouvelles villes, comme, par exemple, Magnésie sur le Méandre [5] et Cibyra [6]. Et les inscriptions deviennent toujours plus longues et plus emphatiques qui énumèrent tantôt les victoires des artistes, tantôt les dignités sacerdotales ou politiques conférées, ou les honneurs décernés dans les concours aux Grecs opulents et de haute condition qui cherchaient à satisfaire leur ambition en se mettant au service non pas de l'empire romain, mais de leur patrie. Une inscription particulièrement caractéristique à ce dernier point de vue, intéressante à plus d'un titre et appartenant encore à cette période, est celle qui fut dédiée, sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, pour un personnage distingué du Péloponnèse. Titus Statilius Timocrates Memmianos, homme très considéré, fils de Lamprias, qui faisait remonter son origine jusqu'à Persée, le héros mythologique, et jusqu'aux Dioscures, citoyen d'Argos et d'Épidaure, avait eu à Épidaure, en raison de ses services comme prêtre et comme agonothète, l'honneur de plusieurs statues et inscriptions [7]. Ses concitoyens d'Argos l'honorèrent de leur côté par

[1]) Cf. Böckh, nos 351. 353, I, lig. 14.

[2]) Cf. Gaius Curtius Proclos de Mégare, πρῶτος Πανέλλην; Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1058 ; le panhellène Timocrate à Argos : n° 1124 ; Dionysios de Méthana ; n° 1192 ; vers la fin du IIe siècle, Corinthas de Sparte : n° 1256 ; le Phocidien M. Ulpius Damasippos d'Amphiclée : n° 1738.

[3]) Böckh, III, n° 5852, p. 751 sq., où ils sont aussi nommés « κοινὸν τῶν Ἑλλήνων ».

[4]) Böckh, *C. I. Gr.*, III, nos 3832. 3833. 3834.

[5]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 580 et 796, sur le n° 2910, et *C. I. Att.*, 16.

[6]) Böckh, *C. I. Gr.*, III, nos 3822. 5852, p. 751.

[7]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, nos 1168. 1169. 1170. 1173. — Inscription à

l'inscription suivante, qui énumère en termes pompeux ses fonctions et ses services dans cette ville : « La cité des Argiens rend hommage aux mérites de ... Timocrate ... Helladarque et grand-prêtre à vie » (à la diète provinciale d'Achaïe) « qui fut aussi trois fois stratège de la confédération achéenne ; agonothète aux jeux Héræens et Néméens, aux jeux Sébastéens (Augustales) et à la fête d'Antinoos à Argos, à la fête d'Antinoos à Mantinée et aux jeux d'Asclépios à Épidaure ; membre du conseil des Amphictyons et Helladarque des Amphictyons, Panhellène et Hellénotame ; qui fut également à Argos agoranome (édile), stratège et administrateur des finances, envoyé comme ambassadeur pour sa ville natale et pour la province au Sénat et à l'empereur et qui, en d'autres circonstances encore, remplit dans ses paroles et dans ses actes son devoir de citoyen de la manière la plus consciencieuse et la plus noble [1] ».

En même temps, pendant que, d'une part, la direction de la section grecque du service des dépêches et lettres à la cour impériale (pp. 54 sqq.), — fonction d'où il était facile de parvenir à d'autres postes plus élevés et plus lucratifs, — était le but de plus en plus souvent poursuivi et atteint de l'ambition des rhéteurs et sophistes grecs en renom [2], des Hellènes des différents pays de langue grecque des deux rives de la mer Égée pénétraient d'autre part à cette époque, en nombre toujours croissant, jusqu'aux emplois supérieurs de l'administration romaine, sans en excepter le consulat, qui n'avait pas cessé d'être nominalement celui auquel on attachait le plus de prix, et les sièges au Sénat [3]. Dans cette dernière

Mégare en l'honneur d'un autre personnage paraissant appartenir à la famille de ces Statilius, T. Statilios Tauros ; voy. LENORMANT, *Inscr. Græc. inedit. centur.*, 2 et 3. (*Rhein. Museum*, XXI [1866], p. 391), n° 231.

[1]) BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1124.

[2]) Cf. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, I, p. 90 ; cf. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 5, 3 init. et 4 fin ; 10, 6 init. ; 24, 1 ; 25, 4 init. ; 33, 3 init.

[3]) Cf. FRIEDLÄNDER, *op. cit.*, I, p. 181 sqq. ; voyez notamment les exemples cités à la p. 182 sqq., note 4. Prestige de l'ordre équestre romain dans les provinces grecques ; voy. FRIEDLÄNDER, *op. cit.*, p. 210. 216. (Titre d' « Ἱππικός » dans les inscriptions, voy. par exemple, BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, n°s 2822. 3494). Cf. BÖCKH, III, p. 76. ECKHEL, *D. N.*, IV, p. 227. Cf. aussi PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 32, p. 626 et les συγκλητικοί à

catégorie, nous connaissons entre autres (cf. ci-dessus, p. 345) l'Athénien M. Ulpius Eubiotos, et notamment (voy. ci-après) la famille du célèbre Hérode Atticos de Marathon. N'appartenant pas, il est vrai, à l'Achaïe par sa naissance, mais véritable Grec par ses études sous Épictète, par l'allure de ses écrits, par le droit de cité athénien[1] dont il avait été admis à jouir, l'ami également célèbre d'Hadrien, l'estimable Flavius Arrianos de Nicomédie, occupa, comme on le sait, sous le règne de ce prince et sous celui d'Antonin le Pieux, une situation très considérable comme militaire et homme politique. Et le nombre n'est pas petit des rhéteurs grecs qui, depuis Dionysios de Milet[2], qu'Hadrien éleva à la dignité de chevalier et auquel il confia un gouvernement, furent par la suite occupés, ainsi que nous l'avons dit, tantôt comme directeurs de la chancellerie impériale grecque, tantôt (la plupart du temps après une période d'exercice de cette première fonction) dans d'autres emplois supérieurs[3].

Enfin, nous connaissons encore du règne d'Hadrien plus de gouverneurs romains de l'Achaïe qu'il ne nous est ordinairement possible d'en découvrir ; seulement, on ne saurait, dans la plupart des cas, déterminer avec précision leur chronologie. D'une manière générale, on place « dans la période qui suit Trajan » le proconsul Calpurnius Proclus[4], tandis qu'il conviendra de ne placer le proconsul Julius Candidus qu'à l'époque d'Hadrien, à partir de l'an 132 ou 130 ap. J.-C. [5]. C'est également à son règne que correspondent les procon-

Athènes, dans Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 433, lig. 5; voy. sur l'origine consulaire ou sénatoriale de divers sophistes grecs ou hellénistiques, Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 4, 1 init. 17 init. ; 23, 1 ; 25, 5.

[1]) Serait-il identique à l'archonte Cl. Arrianos de Pæania, cité dans Pauly, *R. E.*, I [2], p. 1477 ; cf. p. 1762 (d'après les *Berichte d. Verhandl. d. Sächs. Gesellsch. der. Wissensch.* Phil. Cl. XII, p. 225)? (Sur Arrianos, voy. aussi Clinton, p. 123).

[2]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 22, 3 init., p. 524. Friedländer, I, p. 225 ; cf. encore Pauly, *R. E.*, III, p. 1040, sur la tendance d'Hadrien à favoriser le plus possible le nivellement entre les peuples de l'empire.

[3]) Cf. Philostrat., *op. cit.*, II, 5, 3 init. et 4 fin. 10, 6 init., 24, 1 et 2. 25, 4 init., 33, 3 init. Cf. Friedländer, *Darstellungen*, I, p. 90 ; p. 181 sqq. et 225.

[4]) Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 4011. Cf. Marini, *Frat. Arvali*, II, p. 771.

[5]) Böckh., *C. I. Gr.*, I, nos 1072 et 1073.

sulats de Calpurnius Rufus [1], de M. Mænius Agrippa Tusidius Campestris [2], de Gaius Julius Scapula [3], de L. Æmilius Juncus [4]; de Ti. Julius Severus, en 133 ou 134 après J.-C. [5], et enfin aussi du proconsul P. Pactumeius Clemens [6]. Par contre, on ne sait pas exactement quel fut l'emploi [7] d'un personnage qui joua également un rôle en Achaïe comme fonctionnaire romain, le « clarissime consulaire » L. Egnatius Victor Lollianus. Faut-il le placer sous Hadrien? Des doutes très sérieux ont été, il est vrai, récemment élevés à cet égard, et l'on se demande s'il y a lieu de le considérer simplement comme un gouverneur, ou si, ce qui est assurément plus vraisemblable, il eut à remplir une mission, notamment en qualité de réviseur des villes libres de ce pays [8].

[1] DIG., I, 16 (*De offic. proconsul. et legat.*). L, 10, § 1. ULPIAN., in *Dig.*, L, 10 (*De offic. proconsul.*). MURATORI, 550, 2. MARINI, *Frat. Arvali*, II, p. 771. V. aussi MERLEKER, *Achaïc.*, p. 464.

[2] ORELLI, n° 804; à moins que l'on ne considère ce personnage, — ce qui serait peut-être plus exact, — comme un procurateur d'Auguste en Grèce à cette époque; cf. ci-dessus, p. 6 (sous-note).

[3]) Cf. DITTENBERGER, *Ephem. epigr.*, I, p. 242.

[4]) BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1346. Ce Ἰοῦγκος mentionné dans l'inscription comme δικαιοδότης ou *corrector liberarum civitatum Achaiae* (cf. DITTENBERGER, *ibid.*, p. 240) paraît bien, du moins d'après MARQUARDT, *Zur Statistik der röm. Provinzen*, p. 8, avoir rempli aussi les fonctions de gouverneur. (On rencontre un Æmilius Juncus sous Commode, dans LAMPRID., *Commod.*, 4, 11).

[5]) BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n°s 4033 et 4034. MARQUARDT (*Röm. Staatsverwaltung*, I², p. 353) démontre que ce personnage n'est pas identique à celui qui, d'après MOMMSEN (*C. I. Lat.*, III, 1, p. 368, n° 2830), s'appelait Sextus Minicius Faustinus Gaius Julius Sergius Severus.

[6]) ORELLI, n° 6483. Pour la Macédoine nous connaissons, sous Trajan, comme questeur, le Severus précité; ensuite, sous Hadrien, le questeur A. Plætorius (Nepos dans ORELLI, n° 822) et le proconsul Junius Rufinus (DIG., XXII, 5, *De testibus*, fr. 3, § 3). Pour la Macédoine, voy. encore BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 5800.

[7]) La mission extraordinaire à Athènes, à Thespies, à Platée et en Thessalie du légat P. Pactumeius Clemens, que nous avons déjà rencontré comme gouverneur en titre (cf. la note précédente), eut sans doute (ORELLI, n° 6483) un but analogue à celui de la mission de Messius Maximus (p. 149 sqq.) sous Trajan; cf. KUHN, *Städt. Verfassung*, II, p. 29.

[8] Inscription et statue de ce personnage (ἐπανορθωτὴς Ἀχαΐας) à Platée, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1624; avec la même désignation pour Lébadée: F. LENORMANT, *Inscript. Græc. inedit. centur. sec. et tert. (Rhein. Mus.*, *N. F.* [1866], p. 401), n° 282. Cf. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 136, n° 35 *b.*, pour Thespies, et BÖCKH, n° 377, pour Athènes. Ce Lollianus n'est pas identique au célèbre sophiste d'Athènes portant ce nom: c'est ce que démontrent

Enfin, l'histoire locale de la Grèce d'Europe, en tant qu'elle ne se confond pas avec celle des faits et gestes d'Hadrien, n'offre en elle-même qu'un très maigre butin. On ne peut décider si, à propos des tremblements de terre qui ravagèrent la ville de Nicopolis [1], il s'agit bien de la capitale de l'Épire. En revanche, nous trouvons à diverses reprises des indications qui témoignent de l'activité persistante et inoffensive des fédérations cantonales grecques à cette époque. La confédération achéenne est plusieurs fois mentionnée, dans cette période et dans celle qui la suit immédiatement, comme continuant de subsister [2] ; nous apprenons aussi le nom d'un stratège de la confédération achéenne, personnage très considéré d'Argos (p. 357) [3], et nous faisons également connaissance avec un greffier de cette confédération [4]. Mégare, par contre, paraît avoir alors appartenu à la confédération béotienne ; du moins, il est fait mention pour cette époque du rhéteur Gaius Curtius Proclos de Mégare, qui exerça plusieurs fois la fonction de béotarque [5]. Nous entendons également parler sous

les passages cités dans Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 70 ; voy. aussi Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 136 sq. ; (ce dernier nomme également, *ibid.* p. 136, d'après l'inscription de Mégare découverte par Ross, *Intelligenzblatt der Allgemein. Litt. Zeitung*, 1844, n° 38, p. 307, un « consulaire et épanorthote clarissime », Gnæus Claudius Léonticus). Quant au temps où vécut ce Lollianus, Böckh (*C. I. Gr.*, II, p. 844 sur le n° 3516 ; cf. aussi *Addend.*, p. 1125) le chercherait plutôt aujourd'hui, avec Borghesi, à l'époque de Septime-Sévère ou de Caracalla.

[1]) Cf. Syncell., ed. Bonn, p. 660 ou 349 P. fin. Euseb. et Hieronym., *Chron.*, ed. Schöne, II, p. 166 et 167 (celui-là à Ol. 227, 2-3, celui-ci à Ol. 227, 4 = de 130 à 132 ou 132 à 133 ap. J.-C.). Les villes de Nicomédie et de Nicée en Bithynie furent, dans les premières années du règne d'Hadrien, cruellement éprouvées par des tremblements de terre et restaurées par Hadrien ; c'est ce que dit Syncell., ed. Bonn., p. 659, ou p. 349 P. init. cf. *Chron. Paschal.*, éd. Bonn., I, p. 476 ou 203 (V.) fin. Cassiodor., *Chronic.*, éd. Th. Mommsen, p. 636, à l'année 124 ap. J.-C. De même Cyzique ; voy. Malalas, *Chronogr.*, XI, éd. Bonn., p. 279, ou p. 118 (V.) fin. p. 364 (O.). D'après Malalas, *ibid.*, 119 (V.) init. p. 365 (O.) ; cf. *Chron. Pasch.*, *ibid.*, p. 204 init., Hadrien aurait aussi fait relever le colosse de Rhodes.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1307. Pausan., V, 12, 4.

[3]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1124.

[4]) Böckh, n° 1307, lig. 9 sqq., p. 644.

[5]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1058 et p. 728 *b*. Cf. Kuhn, *Röm. Verfass.*, II, p. 73.

Hadrien du synode phocidien [1] et du phocarque M. Ulpius Damasippos, qui fut aussi, comme son père l'avait déjà été, investi de cette fonction de béotarque (p. 279) [2]. Enfin, — et ceci est caractéristique, — à cette époque où, d'une manière générale, les anciennes rivalités des villes et des races grecques tombaient de plus en plus, la vieille haine des Mégariens contre Athènes se ralluma avec violence une fois encore, par un étrange anachronisme. Il fut déclaré (on ne sait en quelle année) qu'on refuserait de recevoir tout Athénien qui s'aviserait de se rendre à Mégare pour la célébration prochaine d'une fête locale mégarienne, désignée sous le nom de « Petites Pythies ». Un célèbre sophiste de cette époque, Marcos de Byzance qui, dans ce temps même honorait Mégare de sa visite, comme la métropole de sa ville natale, réussit toutefois par des paroles éloquentes à faire taire le ressentiment des Mégariens, à amener une réconciliation et à ménager aux Athéniens une réception amicale à Mégare [3].

D'ailleurs, ces vieilles haines de canton allèrent toujours en décroissant, du moins chez l'élite des Hellènes, et l'action panhellénique de l'empereur Hadrien [4], secondée par l'intelligence de grands personnages grecs, notamment d'Hérode Atticos (voy. ci-après), fut certainement, à ce point de vue comme à d'autres, d'une efficacité féconde. Enfin Hadrien, le grand philhellène, mourut le 10 juillet de l'année 138 ; le sceptre du monde romain passa alors, comme on sait, à son noble fils adoptif, qui fut l'empereur Antonin le Pieux et

[1]) Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 109 sq.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1738.

[3]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 24, 3, p. 529. Cf. Ellissen, p. 65 sqq.

[4]) Finlay, *op. cit.* (cf. aussi Pauly, *op. cit.*, III, p. 1039 sqq.) fait ressortir encore l'influence bienfaisante des travaux de codification d'Hadrien et l'amélioration qui en résulta pour l'administration de la justice dans les provinces ; à la suite de ces travaux, la compétence des juridictions locales chez les Grecs aurait été peu à peu de plus en plus restreinte. Il attribue aussi à cet empereur la pensée « de fondre en un système général, reposant sur la base de la jurisprudence romaine, les différentes coutumes locales et les différentes lois des Grecs, et d'élever ceux-ci, sous le rapport des droits civils, au niveau des Romains, sans d'ailleurs chercher, en greffant en quelque sorte les lois romaines sur le tronc de la société grecque, à anéantir les institutions municipales de la nation ».

qui acquit un des noms les plus glorieux dans l'histoire de l'époque impériale.

Antonin le Pieux avait, déjà avant de monter sur le trône, gagné l'affection des Hellènes. Dans les dix premières années du règne d'Hadrien (voy. ci-après), il avait, comme jadis son grand-père, occupé avec une haute distinction le poste de gouverneur de l'Asie [1]. N'étant encore que sénateur [2], il s'était empressé de suivre l'exemple d'Hadrien et avait donné aux Grecs d'Achaïe le précieux témoignage d'une libéralité vraiment princière, en dotant les bains sacrés d'Asclépios (cf. ci-dessus, p. 213 sqq.) de toute une série de constructions, les unes servant à leur embellissement, les autres répondant à un besoin pratique, et qui marquèrent véritablement « une ère nouvelle dans l'histoire de cette station médicale ». C'est probablement dans la partie septentrionale et supérieure de la vallée consacrée à Asclépios (p. 213 sqq.), « là où l'on trouve encore aujourd'hui de nombreux débris de constructions romaines, des fragments de porphyre vert, le dallage d'un temple en morceaux de marbre rougeâtre encore unis dans un bel assemblage, et, auprès, une source renommée pour les propriétés curatives de son eau », qu'il construisit le « bain d'Asclépios », le sanctuaire des génies appelés Épidotes, c'est-à-dire ceux dont l'influence bienfaisante se faisait sentir dans les cures ; il éleva également le temple commun d'Hygie, d'Asclépios et d'Apollon, honorés en cet endroit comme divinités égyptiennes, et restaura le « portique de Cotys ». De plus, comme d'après les statuts émanés des prêtres et la loi fondamentale de l'institution des bains, il n'était permis sur le territoire consacré dépendant du temple, comme jadis à Délos, ni de naître ni de mourir, et que cette prescription jusqu'alors observée était très gênante notamment pour la « commune établie dans l'Hiéron (p. 213) et préposée au service divin », Antonin édifia à l'extrême limite du territoire sacré un bâtiment spécial pour les décès et les accouchements. Ce n'était pas encore assez : Antonin songea aussi aux environs romantiques de la vallée sainte.

[1]) Plin., *Epist.*, IV, 3. 18. V, 15. Jul. Capitolin., *Antonin. Pius*, 3, 2.
[2]) Pausan., II, 27, 7.

Sur une des montagnes qui l'enfermaient, appelée Cynortion ou mont de la chasse (« probablement la hauteur située au sud-est de la vallée, au-dessus du théâtre, sur la route de Trœzène, hauteur dont le sommet est éloigné d'environ vingt minutes de la vallée d'Asclépios »), se trouvait un antique sanctuaire d'Apollon Maléatas. Antonin le restaura également et le pourvut notamment d'un grand aqueduc et d'une citerne [1].

Devenu empereur, ce prince aimable et doux fit paraître à diverses reprises la même prédilection pour les Grecs. Sans doute, Antonin, — après avoir, comme particulier et comme fontionnaire romain, suffisamment appris à connaître, sous Hadrien, les provinces grecques de l'empire, — ne retourna pas, à notre connaissance, en Achaïe comme empereur. Mais, s'il ne combla pas personnellement, à la manière d'Hadrien, cette province d'une foule de faveurs, il fit cependant largement profiter les Hellènes de sa fidélité au devoir, de son infatigable sollicitude pour le bien de l'empire, non moins que de ses autres vertus de souverain, universellement appréciées, de son amabilité, de sa douceur, de la sollicitude, de la connaissance des hommes dont il faisait preuve lorsqu'il se préoccupait du choix des gouverneurs, pour surveiller ensuite rigoureusement leurs actes et toutes leurs allures, enfin de son excellente administration financière. Comme détail, nous savons qu'il acheva et consacra, en l'an 140 après J.-C., l'aqueduc commencé par son prédécesseur pour amener les eaux vives de Céphisia au nouveau quartier d'Athènes [2].

[1]) Pausan., II, 27, 1. 7. 8. Sur le Cynortion, voy. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, 1, nos 1173. 1176 et en outre Curtius, *Peloponnesos*, II, pp. 419. 421. 423 sqq. et Leake, *Topographie von Athen*, 2e édit., trad. all., p. 20 (ces bains conservent encore leur importance au IIIe siècle de notre ère; voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 477 sqq. et p. 914 sqq. sur le n° 511).

[2]) Cf. Orelli, n° 511. Peut-être est-ce à cet objet que se rapporte également l'inscription, de l'année 140 ap. J.-C., reproduite dans Böckh, n° 347. Sur les travaux qui ont obstrué les restes de cet aqueduc, voy. Ross, *Archäolog. Aufs.*, I, p. 269. Sur les restes qui en subsistent au S.-E. de Céphisia, puis au pied septentrional de l'Anchesmos, enfin au pied méridional du Lycabette, voy. Bursian, p. 343, et cf. l'*Erläuternder Text zu den Karten von Attika*, de Curtius et Kaupert (1881), fasc. I, p. 8 et II, p. 34 sqq.

Il paraît d'ailleurs avoir été constamment animé des meilleures intentions pour les Athéniens en particulier [1]. Nous savons en outre que, comme ami des sciences et plein de zèle pour leur avancement [2], il témoigna aussi sa faveur aux philosophes et aux rhéteurs d'Athènes, et qu'il provoqua notamment la première organisation fixe d'où sortit ensuite complètement formée, sous son successeur, une Université proprement dite. Aussi l'Aréopage ne manqua pas d'élever à sa gloire, et cette fois à Rome, une statue avec une inscription honorifique [3].

Un bienfait d'une valeur toute particulière pour les Hellènes fut la modification qu'Antonin, mû par un sentiment d'humanité, introduisit dans le droit de succession. Nous savons déjà (voir ci-dessus, p. 49 sqq.) que le nombre des Grecs qui acquéraient le droit de cité romaine était, dès le premier siècle de l'empire, très considérable. Or, autant qu'on peut s'en rendre compte, cette tendance des Hellènes riches et de haut rang allait sans cesse croissant [4]. Mais on n'en ressentit que plus

[1]) Il n'est pas impossible que les paroles rapportées dans Böckh, *ibid.* n° 347 : « ... ἀναυξήσαντα τὰς τοῦ θεοῦ πατρὸς αὐτοῦ εὐεργεσίας » rappellent d'autres bienfaits encore que l'achèvement de l'aqueduc. Cf. aussi Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 64, 4, et Jul. Capitolin., *Antonin.*, 4, fin.

[2]) D'après Jul. Capitolin., *Antonin. Pius*, 11, 3, (Voy. en outre Digest., XXVII, 1, *De excusat.*, fr. 6), Antonin accorda de son côté aux rhéteurs et philosophes (ainsi qu'aux grammairiens), dans toutes les provinces, des privilèges et des traitements. « Les privilèges consistaient principalement dans l'exemption de toutes les contributions et charges publiques ; les traitements étaient, sans aucun doute, pris d'abord sur les revenus propres de chaque ville, et étaient seulement, lorsque ceux-ci ne suffisaient pas, complétés sur les fonds du fisc impérial » (Zumpt, *Die philosophischen Schulen zu Athen*, p. 21 sqq.). Zumpt expose ensuite (p. 23) que l'on dut se décider alors, à Athènes comme ailleurs, à commencer par allouer aux professeurs une rémunération fixe. D'après Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 23, 1 init., p. 526, on fonda d'abord une chaire rétribuée de rhétorique ou sophistique, qu'occupa en premier lieu, pour y acquérir une réputation justifiée, le Lollianos déjà mentionné plus haut à diverses reprises. Cf. Zumpt, *op. cit.*, p. 24, et aussi Bernhardy, *Griech. Litt. Gesch.*, I, pp. 583. 590 sqq. 593. Lotholz, *Zur Gesch. der Bedeut. Athens*, p. 18 sqq. C.-F. Weber, *De academ. litterar. Athen.*, p. 4. 8 sqq. 19. 21. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 67 sqq. 70 sqq.

[3]) Suivant toutes les apparences, dans ce qu'on appelait la Græcostase (cf. Capitolin., *Antonin.*, 8, 2). Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 5886.

[4]) Cf. aussi Lucian., *Demonax*, 40.

péniblement une particularité fâcheuse (cf. p. 51) : c'est que tous les Grecs dont les fils ou les autres héritiers naturels ne se trouvaient pas en même temps pourvus du droit de cité ne pouvaient plus leur rien laisser par testament. On avait bien récemment, paraît-il, essayé d'éluder la rigueur de la loi romaine en transmettant à ces pérégrins, — comme elle le permettait, — des portions considérables de patrimoine sous forme de fidéicommis [1]. Mais la législation romaine s'y était également opposée par la suite, et, finalement, l'empereur Hadrien avait si rigoureusement interdit cette façon d'éluder la loi (un sénatusconsulte par lui provoqué attribuait purement et simplement au fisc les fidéicommis de ce genre) que cette voie détournée fut fermée aux malheureux Hellènes [2]. C'est alors qu'Antonin fut assez bienveillant et assez désintéressé pour adoucir la rigueur de la loi et permettre aux citoyens romains de langue grecque de laisser et de léguer purement et simplement leur fortune à leurs héritiers naturels. En fut-il ainsi pour l'Achaïe seulement, ou d'une manière générale pour les Hellènes ? C'est sur quoi les expressions de notre auteur, assez négligent en cet endroit, ne nous autorisent pas à décider avec certitude [3]. Ainsi se trouvait supprimé un état de choses fâcheux, et les Grecs n'en furent sans doute que plus empressés à profiter de la libéralité presque illimitée avec laquelle l'illustre successeur d'Antonin, Marc-Aurèle, ouvrit l'accès de la cité romaine, sans distinction, à tout « pérégrin » qui en faisait la demande et payait la taxe requise en pareil cas [4].

Mais Antonin immortalisa autrement encore sa mémoire en Grèce : reportant pieusement son regard, — nous ne savons ni quand, ni à quelle occasion, — vers cette vieille légende des temps mythologiques qui faisait conduire par le roi Évandre une colonie arcadienne du fond de l'Arcadie, de

[1]) Cf. aussi Francke, *Zur Geschichte Trajans*, p. 477.
[2]) Gaius, *Institut.*, II, 125, § 285.
[3]) Pausan., VIII, 43, 3. Cf. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 80.
[4]) Cf. Puchta, *Cursus der Institutionen*, I, p. 415, sur le passage d'Aurel. Victor, *De Cæsar.*, 16 (*M. Aurel. Antonin.*) « *Data cunctis promiscue civitas romana* ».

Pallantion, aux bords du Tibre et fonder par lui la Rome préhistorique qu'on a appelée « palatine », il se fit le bienfaiteur des Grecs de Pallantion [1]. Pallantion, en effet, située dans une petite vallée étroite et retirée de la Tégéatide, était, au temps d'Épaminondas, devenue un simple bourg du Ménale et avait été contrainte de renoncer à son autonomie en faveur de la nouvelle « grande ville » (Mégalopolis) qu'il s'agissait alors de fonder. Elle était depuis complètement déchue : ce n'était plus qu'un village. Antonin fit remonter Pallantion au rang de ville et lui conféra l'autonomie avec exemption d'impôts. Depuis cette époque, les limites des territoires de Tégée, Pallantion et Mégalopolis se rencontrèrent au « Choma », cet antique et remarquable ouvrage, puissante digue en pierres qui, — courant du N.-E. au S.-O., — réunissait les hauteurs de Birbati au pied du Boreion (aujourd'hui Kravari) qui leur faisait face, et était destinée à protéger les champs de Pallantion contre l'envahissement des eaux débordant de la région S.-O. de la Tégéatide. Mais la nouvelle ville (dont l'acropole n'avait pas été rétablie) ne paraît pas avoir pris un développement considérable.

Sous ce prince enfin régna, d'une manière plus absolue encore que sous Auguste et Hadrien, — et pour la dernière fois pendant toute la durée de l'époque impériale, — à l'intérieur comme sur les frontières de cet immense empire, une paix profonde et prospère, dont les bénédictions furent célébrées par les contemporains sur le ton du panégyrique [2]. Ils s'en souvenaient encore dans les intervalles de tranquillité que leur laissèrent de temps à autre les guerres du règne suivant. Sous ce maître clément, les bienfaits de cette paix profitèrent largement aussi aux Hellènes d'Achaïe, pour le relèvement desquels Hadrien avait déjà tant fait. Toutefois, même sous un aussi bon gouvernement, les dures calamités ne manquèrent pas aux Hellènes. Nous ne pouvons mentionner que tout à fait en passant les renseignements vagues qui parlent d'une

1) Pausan., VIII, 43, 1 et 2 ; 44, 1, 4-6. Cf. Curtius, *Peloponnesos*, I, pp. 80. 262-264.

2) Aristid. Smyrn. (ed. Jebb.) *Orat.* εἰς βασιλέα, p. 66 sqq. et (ed. Jebb.) *Encom. Romæ*, p. 207. 214. 215. 224, 18 sqq.

rébellion en Achaïe sous Antonin[1]. Ils ne sont, à la vérité, pas aussi complètement apocryphes que ceux qui ont trait à la prétendue sédition des Athéniens dans les dernières années d'Auguste (t. I, p. 489) ; mais il ne s'agit sans doute que d'une sédition locale, dirigée contre un fonctionnaire romain peu aimé, ou causée par une mesure administrative qui avait excité le mécontentement (chose bien surprenante, eu égard à la douceur du gouvernement d'Antonin, qui, comme son successeur, suivit avec autant d'intelligence que de bon vouloir la voie tracée par Hadrien). Suivant toute apparence, ces troubles, que dut également fomenter l'esprit démagogique du trop fameux cynique Pérégrinus Protée, banni de Rome par le préfet de la Ville peu de temps auparavant pour avoir grossièrement injurié l'empereur, demeurèrent sans autres suites appréciables.

Une catastrophe des plus funestes, par contre, fut l'effroyable tremblement de terre (cf. ci-dessus, p. 93) qui, vers l'an 155 ap. J.-C., dépeupla en grande partie la ville de Sicyone, ville déchue assurément de ce qu'elle avait été jadis, rabaissée par l'essor de la Nouvelle-Corinthe, mais cependant toujours florissante par comparaison avec la situation générale de l'Achaïe d'alors. Ce tremblement de terre détruisit beaucoup d'anciens monuments[2] ; mais ce fut sur la côte orientale de la mer Égée qu'il exerça ses plus terribles ravages, dont fut victime la magnifique ville de Rhodes. De cette cité, qui occupait toujours une haute situation comme place maritime puissante et prospère[3], la majeure partie fut réduite par la

[1]) Cf. *Scriptores Hist. Aug.* (ed. Peter, vol. I), Jul. Capitolin., *Vit. Antonin.*, 5, 5 fin. et Lucian., *De morte Peregrin.*, 18 et 19 init. Voy. aussi Sievers, article *Antonini* dans Pauly, *R. E.*, I, 1, p. 1196, et Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 107, 3. D'après Lucien (*op. cit.*, 19 et 20), on peut conjecturer que ces troubles se produisirent à peu près vers le milieu du règne d'Antonin.

[2]) Cf. Pausan., VIII, 43, 3 ; voy. notamment II, 7, 1. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 487.

[3]) Pausan., IV, 31, 5. Il est très intéressant de remarquer qu'à cette époque du règne d'Antonin le Pieux, un rescrit reconnaît encore la haute valeur de l'antique droit maritime de Rhodes, et que, dans un cas douteux, l'empereur se borne à spécifier que la question doit être décidée d'après les prescriptions de ce droit, cf. Dig., XIV, 2 (*De lege Rhodia de jactu*), 9. Volusius Moecianus, *ex lege Rhodia* « ἀξίωσις Εὐδαίμονος, κ. τ. λ ».

rage des éléments en un monceau de lamentables ruines ; ce fut une terrible catastrophe comme il ne s'en était produit qu'au temps d'Antigone Doson et de Ptolémée III Évergète[1]. Le tableau que trace Aristide de cette destruction, qui causa également la mort d'un grand nombre d'hommes, est des plus saisissants. Le même tremblement de terre désola aussi cruellement l'île de Cos et porta une effroyable dévastation dans les régions de la Carie et de la Lycie[2]. Alors se produisit (à côté des libéralités privées de communes grecques et hellénistiques) l'intervention d'Antonin ; il se fit, avec toutes les forces dont il disposait, le sauveur des villes ravagées, pour le relèvement desquelles il accorda, sur les ressources de l'État, des sommes véritablement énormes. La seule ville de Stratonicée reçut notamment un million de sesterces pour sa part[3]. Rhodes, comme étant la plus importante de ces villes, fut certainement la plus efficacement aidée et conserva aussi par la suite une partie de son antique splendeur[4]. Mais on n'était plus au temps des premiers Ptolémées, et Rhodes ne se releva jamais complètement de ce coup. La suprématie de la beauté parmi les villes grecques de ces parages appartint désormais, sans conteste, à Smyrne, à cette ville magnifique dans l'intérêt et pour la décoration de laquelle Hadrien avait dépensé des sommes énormes[5], et que ses riches professeurs

[1]) Cf. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme* (trad. Bouché-Leclercq), III, p. 607 sqq.

[2]) Pausan., II, 7, 1. VII, 43, 3. Jul. Capitolin., *Antonin. Pius*, 9, et notamment Aristid. (ed. Jebb.) *Orat.* XLIII (*Rhod*), p. 550, 15 (et en général tout ce discours, 539-551). Cf. Friedländer, *Darstellungen*, II², p. 68 sqq. et Masson, *Coll. hist. ad. vitam Aristid.*, dans Dindorf, vol. III, pp. xliv-xlix.

[3]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2721.

[4]) Pausan., VIII, 43, 3. Jul. Capitolin., *Antonin.*, 9. Aristid., ed. Jebb., *ibid.*, p. 553, 11 sqq. Cf. Friedländer, *op. cit.*, p. 69, 6. — Autres ravages causés par des tremblements de terre sur l'Hellespont et la Propontide : voy. Zonar., *Annal.*, XII, 1 ; à Cyzique notamment, le temple splendide élevé par Hadrien fut endommagé ; cf. Dio Cass., LXX, 4. Gregorovius, *Hadrian*, p. 474. Krause, *Neocor.*, p. 35, note 23. (Masson exprime cependant un doute à cet égard, et inclinerait plutôt à penser que ces dégâts eurent lieu dans le tremblement de terre de l'année 178 (*De Aristid. vita* ap. Aristid. ed. Dindorf, vol. III, pp. 110-114).

[5]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 2-3, p. 531-533. Flemmer, *op. cit.*, p. 74.

s'attachèrent, sous et depuis Hadrien, à embellir avec une infatigable sollicitude[1].

Enfin, il est à peine nécessaire de rappeler qu'à un prince aussi secourable, qui protégea avec succès contre les Barbares voisins jusqu'aux Grecs perdus sur la côte septentrionale du Pont[2], les Hellènes d'Achaïe, eux aussi, rendirent à leur façon des hommages éclatants. Nous possédons en effet une foule d'inscriptions[3] destinées à l'honorer et touchant aussi parfois au domaine aimé des Grecs où le noble souverain est, de son vivant même, soit honoré comme dieu, soit célébré sous le nom d'une divinité. Le détail précis des circonstances qui, dans chaque cas particulier, furent l'occasion de l'une ou l'autre de ces inscriptions[4] nous est à la vérité tout aussi peu connu pour cet empereur que pour les autres, dans la plupart des cas. Nous pouvons toutefois admettre qu'en pareille occurrence, — si l'on n'était pas ins-

[1]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 19, 1 ; 25, 2. Voy. aussi LUCIAN., *Imag.* 2. ARISTID., ed. Jebb., *Orat.* XV, pp. 232, 20. 261, 41. 513, 42. 521. FRIEDLÄNDER, II[2], p. 73 sqq.

[2]) CAPITOLIN., *Antonin.*, 9, 9. BECKER-MARQUARDT, *R. A.*, III, 1, p. 108.

[3]) Inscriptions en l'honneur d'Antonin : à Cranioi, dans l'île de Céphallénie. F. LENORMANT, *Inscr. Græc. inedit. centur. quart.* (*Rhein. Museum*, N. F. XXI [1866], p. 519), n° 344 ; à Chéronée (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1617) ; à Athènes (BÖCKH, n° 347. 348) ; à Sparte (n° 1315) ; à Corcyre (II, n° 1879 *b*) ; à Ténos (n° 2340). Statue et inscription à Anaphé (Ross, *Archäolog. Aufs.*, II, p. 506. BÖCKH, II, *Add.*, n° 2480) ; à Thessalonique, où il est associé à ses successeurs L. Verus et Marc-Aurèle, et à l'épouse de ce dernier, Faustine-la-Jeune (BÖCKH, II, n° 1968 *a* et *b*). Inscription latine à Patræ (MOMMSEN, *C. I. Lat.*, III, 1, p. 96, n° 501). Antonin honoré comme *Divus* (BÖCKH, n°s 1074. 1317). Il faut remarquer notamment l'inscription en l'honnneur d'Antonin (dédiée à l'empereur, d'après l'opinion de BÖCKH, par les Spartiates, à Athènes), où l'on rend hommage à « Antonin Zeus Eleutherios Soter » (BÖCKH, *C. I. Gr.*, n° 350) ; pareillement à Sparte même (n° 1313 sq. ; voy. Ross, *Inscr. Gr. inedit.*, I, 36 sqq. KEIL, *Philologus*, Suppl. II [1863], p. 578) ; voy. aussi la table votive de Bœæ, en Laconie, en l'honneur d' « Antonin Evergète Soter » dans Ross, *Archäolog. Aufs.*, II, p. 671. Culte qui lui était rendu à Athènes (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 320, sur le n° 189). La société d'artistes dramatiques ambulants qui avait pris son nom d'Antonin célébra cet empereur dans une inscription à Athènes, comme « Nouveau Dionysos » (BÖCKH, n° 349). Voy. également la médaille grecque d'Antonin dans ECKHEL (*D. N.*, VII, p. 35) et la médaille en l'honneur de l'impératrice Faustine l'aînée, provenant de Corinthe (p. 41).

[4]) Voy. aussi pour les jeux institués en l'honneur de l'impératrice (Faustine) : BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 3831, lig. 1 sqq.

piré par la visite d'un empereur, ou par l'admiration uniververselle après une grande victoire, ou par un fait analogue, heureux pour l'empire ou pour la province, — le thème habituel était l'expression de la reconnaissance pour des mesures prises par l'empereur à l'égard de telle ou telle ville, ou encore par l'accueil amical fait à une des nombreuses députations que les Hellènes de ce temps avaient coutume d'envoyer tantôt aux gouverneurs, tantôt aux empereurs euxmêmes. Souvent, il est vrai, l'occasion qui fit décerner au prince l'honneur d'une des nombreuses inscriptions de ces temps a pu être très insignifiante; et ce qui, incontestablement — sous les empereurs bons et cléments comme sous ceux qui furent mauvais et sévères — ne contribua pas peu non plus à la grande richesse de l'époque en monuments destinés à perpétuer la mémoire des Césars contemporains, ce fut la servilité des Grecs vis-à-vis des Romains, qui désormais purent de plus en plus (cf. p. 157) « régler suivant leur bon plaisir les affaires des provinciaux, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites[1] », par la main des gouverneurs, investis d'une autorité immédiate sur les sujets de l'empire et envoyés annuellement dans les provinces (sauf le cas où les empereurs, comme le fit de nouveau Antonin le Pieux, laissaient longtemps en place des légats d'un mérite éprouvé).

Toutefois, le temps n'était pas encore venu où régnèrent à Rome des souverains au cœur dur, dont on crut ne devoir chercher à adoucir l'humeur morose que par une véritable pluie d'hommages de ce genre. Au contraire, à Antonin le Pieux, décédé le 7 mars 161, succéda encore un des hommes les plus nobles qui aient jamais occupé le trône palatin. Marc-Aurèle, dès sa jeunesse, sous Hadrien, comptait parmi ses meilleurs amis des philosophes grecs, par exemple, ce Sextus, de la famille de Plutarque[2], dont nous avons parlé (voy. p. 183 sqq.); il avait été formé aussi plus tard (voy. ci-dessous), depuis l'année 140 ap. J.-C. environ, par Hérode

[1]) Cf. Aristid. (ed. Jebb.), *Orat.* XLII, p. 533.

[2]) Mrac. Aurel., *Comment.*, I, 8. Capitolin., *M. Ant. Philos.*, 3, 2. Zonar., *Ann.*, XII, 2 init. Eutrop., VIII, 12 init. Suidas, *s. v.* Μάρκος.

Atticos[1]. Fils adoptif d'Antonin le Pieux depuis l'année 138, il l'avait déjà fidèlement secondé pendant son règne, notamment depuis l'année 147. Il s'adonnait toujours avec ardeur à l'étude et entretenait alors particulièrement des relations avec le stoïcien Apollonios de Chalcis ou de Chalcédoine[2] (appelé à son intention d'Athènes à Rome); mais, depuis l'année 161, il fit passer les affaires de l'État tout à fait au premier plan. Sans doute, il continua d'une manière permanente et avec ardeur sa correspondance avec l'Athénien Hérode[3], et, devenu empereur, il suivit encore de temps à autre les leçons de son ami Sextus[4]. Mais sa vie n'en fut pas moins consacrée aux soins du gouvernement; cette lourde tâche l'absorba complètement, et il n'en fut que bien peu allégé par son frère adoptif, Lucius Verus, associé à l'empire depuis 161 ap. J.-C. Ce dernier ne lui ressemblait ni par les qualités, ni par le caractère et la manière de vivre, quoiqu'il eût été également formé par Sextus, Hérode Atticos et Apollonios[5].

En ce qui concerne la Grèce, Marc-Aurèle témoigna également à cette province, soit d'une manière générale à raison de son caractère plein de bonté et de loyauté, soit spécialement à raison de la tendance tout hellénistique de son esprit et de ses relations d'amitié avec des savants grecs, la même bienveillance que ses prédécesseurs. Il favorisa particulièrement les grands établissements d'instruction existant à Athènes et leurs représentants. Il est certain d'ailleurs que ce prince jouit, en Achaïe, d'une grande popularité, et comme, sous son règne,

[1]) Dio Cass., LXXI, 35. Capitolin., *M. Ant. Philosoph.*, 2. 4. — Voy. Franz, dans (Böckh), *C. I. Gr.*, III, p. 925.

[2]) Marc. Aurel., *Comment.*, I, 8. Capitolin., *Vit. Anton.*, 10, 4-6. Cf. *M. Antonin. Phil.*, 3, 1. Lucian., *Demon.*, 31. Eutrop., VIII, 12 init. Euseb. et Hieronym., *Chron.* (ed. Schöne, II, p. 168 sqq). Cassiodor., ed. Mommsen, p. 638. Syncell., ed. Bonn, p. 663 ou p. 351 *b* (P.) et d'une manière générale, Dio Cass., LXXI, 35. Sievers, *op. cit.*, p. 1198. Friedländer, *Darstellungen*, I. p. 107.

[3]) Cf. Philostrat. *Vit. Sophist.*, II, 1, 12, p. 562.

[4]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, p. 9, 557. Zonar., *Ann.*, XII, 2 init. Dio Cass., LXXI, 1 init. Cf. 35. (Sextus était encore vivant en l'année 177 : voy. Clinton., p. 175). Cf. aussi Capitolin., *Antonin. Pius*, 10, 4. *M. Anton. Philos*, 3, 1-2.

[5]) Capitolin., *Ver.*, 2, 5.

les Romains durent à ses grands généraux beaucoup de gloire militaire, notamment dans les combats meurtriers qu'ils eurent à livrer aux Parthes (161 ou 162-166), combats auxquels, à la vérité, il ne prit personnellement aucune part[1], les Grecs de cette province célébrèrent ses louanges à leur manière dans un grand nombre de pompeuses inscriptions. Ce qu'il y avait en lui d'imposant à la fois et d'aimable et la disposition des Grecs à la flatterie concoururent aussi à faire naître sur plusieurs points de l'Achaïe, en l'honneur de Marc-Aurèle et de son collègue, un culte qui fut suivi avec empressement[2]. Mais cela n'empêcha nullement que, dès ce règne, l'Achaïe, elle aussi, ressentît tout au moins la première atteinte de plusieurs des maux cruels qui, plus tard, devaient fondre en foule sur la Grèce comme sur tout l'empire.

[1]) Marc-Aurèle et L. Verus célébrés comme Ἀρμενιακοὶ, Παρθικοί, notamment à Athènes (Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 191 et voy. la plupart des inscriptions indiquées dans les notes suivantes). Clinton, p. 156.

[2]) Sur les Antonins, cf. encore Preller, *Röm. Mythologie*, 2e édit., pp. 779 sqq. 785 sqq. 793 sqq. Inscriptions en l'honneur des deux empereurs, à Mégare (Böckh, n° 1074) ; à Athènes (n° 352. Voy. II, n° 2495 et aussi *Addend.*, n° 2495 *b*, inscription de l'île d'Astypalée). — Les deux empereurs honorés comme θεοὶ ἄνακτες dans une inscription d'Épidaure (Böckh, n° 1167) ; comme « dieux olympiques et nouveaux Dioscures à Sparte (n° 1316). Culte et prêtres de ces empereurs à Athènes (Böckh, n° 382 sq. Keil, *Syll. inscr. Boeot*, n° XXXII, p. 127. Le Bas, *Béotie*, p. 109, n° 503 et *Ephem. Arch.*, n° 3363, 2); à Mégare (Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur.* 2. et 3. dans le *Rhein. Museum*, XXI [1866], p. 392, n° 235) ; à Sparte (Böckh, I, nos 1242. 1247. 1318. 1357. 1363 sqq.) — Inscriptions en l'honneur de Marc-Aurèle seul ; à Péparèthe (Böckh, *C. I. Gr.*, II, *Addend.*, n° 2154 *d.*) ; à Leucade (à moins qu'il ne s'agisse ici de Caracalla), avec statue, dans Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur.* 2 et 3 (*Rhein. Mus.*, XXI [1866], p. 402), n° 238 ; de même à Ios (ἡ πόλις Ἰητῶν) dans Lenormant, *ibid.*, *centur.* 5-7, n° 296, dans le *Rhein. Mus.*, XXII (1867), p. 275; et à Elatée (Böckh, n° 1735); au Ténare (Böckh, I, n° 1317) ; avec une statue, à Théra (Böckh, II, n° 2455); à Hierapytna, dans l'île de Crète (n° 2581). — En l'honneur de L. Verus seul : à Chios (Böckh, II, n° 2217). Inscription et statue à Hierapytna (n° 2582). La diète provinciale d'Achaïe célébra l'élévation de L. Verus à la dignité de César associé par Marc-Aurèle à l'empire par une statue et une inscription en l'honneur de ce prince, à Sparte, en l'an 161 ap. J.-C. (Böckh, n° 1318). Inscription latine à Messène, dans Mommsen, *C. I. Lat.*, III, n° 495 et Böckh, n° 1318. Inscription d'Égine, datant de l'an 164 (Böckh, II, *Addend.*, n° 2140 *a*). — Enfin, les médailles de Byzance en l'honneur de la *Dea* (*diva*) Faustine-la-Jeune, épouse de Marc-Aurèle (Eckhel, *D. N.*, VII, p. 82), et (p. 101 fin.) de la princesse Lucilla.

La grande guerre contre les Parthes, dont la marche et les succès furent observés avec un vif intérêt [1], et qui enfin provoqua en Grèce comme ailleurs tout un ensemble de travaux historiques, de déclamations, de dissertations, dont bon nombre assurément n'étaient que des caricatures de la véritable et bonne manière d'écrire l'histoire [2], cette guerre s'était poursuivie, à la vérité, très loin des frontières du monde grec. On avait, en l'an 162, salué avec joie l'empereur L. Verus, lorsque, partant pour le théâtre de la guerre et faisant de ce voyage le long des côtes de la Grèce une véritable promenade, il était descendu à Athènes chez Hérode Atticos [3]. On s'entretenait avec étonnement de ce brillant météore, courant de l'Ouest à l'Est le long de l'horizon, qui apparut à Verus au milieu des sacrifices pompeux qu'il offrit solennellement à Athènes, et on interprétait volontiers ce phénomène comme un présage de l'heureux succès de la guerre contre les Parthes [4]. Et après que la guerre d'Orient eut été glorieusement terminée, on crut réellement pouvoir s'abandonner de nouveau, avec toute l'exubérance d'une satisfaction sans limites, au tranquille bonheur d'une longue paix que rien ne troublerait [5].

Mais bientôt les choses prirent une bien triste tournure. D'abord, en effet, les légions revenant en Europe de la guerre contre les Parthes avaient rapporté d'Orient la peste [6]. Et

1) Cf. notamment Böckh, II, *Addend.*, n° 2347 *k.* (init.) p. 1059 sq., et la plupart des inscriptions citées jusqu'ici, qui (depuis 166 ou 165 ap. J.-C.) rapportent les noms de victoires des empereurs. Cf. Böckh, *C. I, Gr.*, I, p. 322. Clinton, pp. 154-156.

2) Lucian., *Quomodo historia conscribenda sit*, 2-32. Preller, dans Pauly, *R. E.*, p. 1178. Voy. Sommerbrodt, *Ausgew. Schriften Lucians*, III, pp. 2 sqq. Clinton, p. 157. Bernhardy, *Griech. Litt. Gesch.*, I, pp. 608-625.

3) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 561. Capitolin., *Ver.* 6, 9.

4) Syncell., ed. Bonn., p. 664, ou 352 *a* (P.). Euseb. et Hieronym., *Chron.*, ed. Schöne, vol. II, p. 170. 171. Cassiodor., *Chronic.*, éd. Th. Mommsen, p. 638. C'est alors que le célèbre écrivain Lucien rendit à l'amie de Verus, la belle Smyrniote Panthéa, un hommage enthousiaste dans deux de ses plus spirituels écrits, *Imagines* et *Pro imaginibus*, qui dépeignent avec de brillantes couleurs sa beauté, ses talents et ses vertus ; cf. aussi Friedländer, *Darstellungen*, I, p. 101 sqq.

5) Cf. Lucian., *Quomod. histor. conscribend. sit*, 5.

6) La peste : Eutrop., VIII, 12 fin. Syncell., ed. Bonn., p. 665, ou p. 352 *c* (P.). Oros., VII, 15. Capitolin., *Ver.*, 8 init. *Marc. Anton.*, 13, 3 sqq.

cette peste, qui depuis lors, notamment depuis l'an 167 après J.-C., se montra pendant de longues années dans les provinces de l'empire romain et y sévit avec plus ou moins de violence, désola cruellement aussi la Grèce, en particulier Athènes, et y exerça de terribles ravages. Quant à l'effroyable tremblement de terre qui, en l'année 178[1], désola Samos, Chios, Milet, ainsi que beaucoup d'autres villes ioniennes, et d'une façon particulièrement cruelle la magnifique ville de Smyrne, il faisait, à la vérité, partie des redoutables phénomènes habituels dans la période où nous sommes parvenus.

Mais un siècle nouveau s'annonça par la guerre contre les Marcomans, « premier acte de la migration des peuples », qui, dès l'année 167 jusqu'à l'année 175 après J.-C., mit en feu tous les pays riverains du Danube, depuis Ratisbonne jusqu'à Silistrie, et obligea les Romains à soutenir au prix de gigantesques efforts une lutte terrible contre tout le monde germanique et sarmate, entre la ligne du Danube et les montagnes s'étendant de la Lusace jusqu'à la région moyenne des Carpathes. Les Grecs ne purent pas assister à cette lutte aussi à leur aise qu'à la guerre contre les Parthes. Les efforts que Marc-Aurèle dut faire pour trouver dans l'empire déjà désolé par la peste et la famine les ressources extraordinaires en argent et en hommes indispensables pour une guerre aussi lourde, imposèrent sans aucun doute à l'Achaïe sa grande

Ammian. Marcellin., XXIII, 6. 24. Pour Athènes spécialement, voy. encore Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 561. Cf. aussi Galen., tom. XIX, p. 15. 16 ; tom. IV, p. 788, et voy. Clinton, p. 158. 159. Wolff, *De ultima oracul. aetate,* p. 19 sqq. Sur cette peste, voy. encore Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 478; II, p. 856.

[1]) « Entre 178 et 180 », suivant Friedländer, II², p. 73. En l'année 178, d'après Clinton, p. 176. Voy. également Philostrat., *Apollon. Tyan.*, IV, 6. *Vit. Sophist.*, II, 9, 2., p. 582, et Dio Cass., LXXI, 32. Zonar., *Ann.*, XII, 3. Sur Smyrne, voy. Aristid., ed. Jebb. *Orat.* XX, p. 260 et 263; XXI, p. 263-269 et XLI, p. 513-516. Pour l'année 178, voy. encore *Chronic. Paschale*, ed. Bonn., I, p. 489 (ou p. 262 *c.* P.) Syncell., ed. Bonn., p. 667 (ou p. 353 fin. P.). Euseb. et Hieronym.. *Chron.*, p. 172, ainsi que Clinton, *loc. cit.* — Éphèse et Nicomédie ravagées également sous Marc-Aurèle par des tremblements de terre : voy, Aurel. Vict., *Cæsar.*, 16 (*M. Aurel. Antonin.*). Smyrne l'avait déjà été une fois en l'année 163 (cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 731, n° 3188). Voy, aussi, pour Smyrne, Éphèse et Mitylène : Aristid., ed. Jebb., *Orat.* XXV, p. 317 sqq.

part des communes souffrances. Il y a plus : les régions septentrionales de la péninsule danubienne ne durent pas plus que la partie des Alpes formant le boulevard de l'Italie échapper aux incursions des Barbares du Nord. Et comme évidemment toutes les forces militaires quelconques de l'ensemble de la péninsule danubienne susceptibles d'emploi étaient occupées sur le théâtre même de la guerre, une tribu gète ou dace, celle des Costoboques, réussit effectivement, sans doute dans les premières années de cette guerre, malheureuses pour les Romains, à traverser les montagnes de la Macédoine et de la Grèce septentrionale, dont la population était très clairsemée, et à pénétrer dans la Grèce centrale, jusque dans la région d'Élatée. Alors il fallut que les Grecs s'aidassent eux-mêmes. Et, par le fait, un habitant d'Élatée, homme brave et décidé, du nom de Mnésibule, qui possédait une grande réputation comme athlète et qui, sans compter d'autres victoires, avait dans la 235e Olympiade (161 après J.-C.) obtenu à Olympie de brillants succès, réunit une troupe de vigoureux jeunes gens et marcha avec eux contre l'ennemi. La fortune favorisa la bravoure des Grecs ; les Barbares furent battus et beaucoup d'entre eux furent massacrés. Mais Mnésibule lui-même périt ; ses concitoyens honorèrent, en lui élevant une statue d'airain dans une des principales rues de leur ville, l'homme qui avait montré que l'épée des Grecs ne s'était pas tout à fait rouillée pendant une paix de deux siècles [1].

Malgré ces malheurs de la guerre, Marc-Aurèle ne perdit cependant jamais entièrement de vue la Grèce, comme le montrent clairement (voir ci-après) les débats qui eurent lieu à Sirmium à l'occasion des difficultés des Athéniens avec Hérode Atticos. Plus tard également, malgré de graves et per-

[1]) PAUSAN., X, 34, 2. SIEVERS, *op. cit.*, p. 1199. Voy. sur les Costoboques, WIETERSHEIM, *Geschichte der Völkerwanderung*, II, pp. 63 sqq. 128. 349. — SIEBELIS, sur PAUSAN., *ibid.*, vol. IV, p. 303 (Cf. CAPITOLIN. *Vit. M. Antonin. Philos.*, 22 init., DIO CASS., LXXI, 12), tient au contraire les Costoboques pour un peuple sarmate des rives du Danube. H. SCHILLER, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, I, 2, p. 643 et 644, place cette invasion des Costoboques déjà sous Antonin le Pieux. Sur Mnésibule, voy. encore (dans CLINTON, p. 149) AFRICAN. ap. EUSEB., p. 162. Ol. 235.

sistantes préoccupations politiques, il s'occupa toujours avec zèle du bonheur de ses Hellènes (cf. ci-après) [1].

L'histoire de la Grèce sous Marc-Aurèle n'est pas, comme on le voit, très riche en événements remarquables. Mais elle prend une couleur plus vive et plus chaude si nous dirigeons nos regards sur Athènes, qui désormais, et jusqu'à Justinien Ier, réclame de plus en plus, dans l'histoire de la Grèce pendant l'époque impériale, la part principale de notre intérêt. Nous devons réserver pour le dernier volume de notre exposition le tableau d'ensemble de l'histoire académique de cette ville, qui prend, dans le cours du IIe siècle ap. J.-C., une importance tout à fait de premier ordre, et la mention détaillée, à cette occasion, des grands professeurs venus de tous les pays de langue grecque qui depuis cette époque jouèrent dans la ville de Périclès leur rôle plus ou moins brillant jusqu'à la suppression de l'Université d'Athènes par Justinien. Et, de même que précédemment, nous avons donné, pour indiquer le caractère de la vie athénienne à l'époque de Démonax, la biographie de ce personnage, qui occupa à Athènes une place exceptionnelle, non comme professeur, mais au point de vue de la valeur morale, nous devons maintenant raconter l'histoire d'un enfant d'Athènes qui fleurit sous Hadrien et notamment sous les deux premiers Antonins. Il joua aussi sans doute un grand rôle à Athènes comme professeur, mais il dut à des circonstances particulières de pouvoir imprimer profondément sa trace dans l'histoire de sa patrie, et sa biographie est tout aussi caractéristique pour la connaissance de la vie et des allures des Hellènes de ce temps que celle de Plutarque pour ceux du sien. Seulement sa brillante figure ne rayonne pas, à beaucoup près, dans une aussi pure lumière que la vénérable image du philosophe de Chéronée.

La découverte de nombreuses inscriptions rend très facile, pour le Ier et plus encore pour le IIe siècle ap. J.-C., d'établir

[1]) Cf. la lettre de Marc-Aurèle et de Commode aux Lacédémoniens, de l'année 177 ap. J.-C. : Böckh, I, n° 1319. (L. Verus était mort en 169, et le jeune Commode avait été élevé à la dignité d'Auguste depuis l'année 177).

l'existence de toute une série de grandes familles athéniennes qui, durant cette période de l'histoire intérieure d'Athènes, exercèrent très régulièrement les fonctions politiques et plus spécialement les fonctions religieuses (en partie héréditaires dans les familles). Seulement, dans presque tous les cas de ce genre, nous devons malheureusement nous contenter de connaître simplement les fonctions et les noms des Athéniens dont il est question ; il nous faut ordinairement renoncer à tirer des sources de plus grandes richesses historiques. Leur caractère de fantaisie, leurs lacunes ne nous permettent non plus que dans un petit nombre de cas de faire remonter cette liste un peu en arrière dans le temps de la République, et, tandis qu'il ne paraît s'être conservé de l'antique période de splendeur d'Athènes jnsqu'à l'époque d'Hadrien qu'un nombre restreint de grandes familles, nous rencontrons, comme nous l'avons déjà remarqué, — toutes gonflées d'orgueil dans leurs dignités de prêtres, de gymnasiarques, de fonctionnaires, — une foule de familles nouvelles, ou d'autres dont les membres affichent leur qualité de citoyens romains dans la sonore bigarrure de noms gréco-romains. Parmi les anciennes grandes familles, outre celle de Miltiade et de Cimon [1], celle de Thémistocle, notamment, s'était conservée florissante et très considérée [2]. On connaît encore, par des découvertes récentes, la famille des Alcibiades. Parmi les nouvelles, la famille Médeios, appartenant aux Eumolpides et alliée aux Boutades, paraît remonter au Ier siècle ap. J.-C. [3]. Et à côté d'anciennes familles sacerdotales

[1]) Cf. ci-dessus, p. 244, 4. Un certain M. Aurélios Miltiades de Marathon, dans Böckh, *C. I. Gr.*, I, *Addend.*, p. 912, nº 406 *c*. Descendant de Phidias (Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 461, sur le nº 446); de Périclès, de Conon et d'autres (Böckh, *ibid.*, sur les nºs 448. 385. 393.)

[2]) Sur la postérité de Thémistocle au Ier siècle ap. J.-C., voy. les nombreuses indications rapportées dans Böckh, *C. I. Gr.*, p. 441 sqq. sur le nº 385 (cf. ci-dessus pp. 163. 244; voy. aussi Plutarch., *Vit. X Orator.*, 7, [*Lycurg.*], 30, et Keil, dans le *Philologus*, XXIII [1866], pp. 603. 605. Lenormant, *Rech. arch. à Eleusis*, p. 163). Cf. ensuite Hirschfeld, *Die Familie des Titus Flavius Alkibiades*, dans l'*Hermes*, VII, 1, p. 52 sqq., et le *Rhein. Museum*, N. F., XXVII [1872], fasc. 3.

[3]) Sur la famille Medeios, voy. Keil, dans le *Philologus*, XXIII (1866), p. 610 sqq.; cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 443, sur le nº 386.

continuant à prospérer, comme les Lycomides[1], les Eumolpides[2], les Céryces[3], à côté des familles dans lesquelles les noms des fonctions sacerdotales (surtout pour les mystères d'Éleusis) avaient fini par devenir de véritables noms patronymiques, comme, entre autres, les Dadouques[4], les Epibomo[5], apparaissent également de nouvelles grandes familles, notamment les Vibullius[6], puis les Casios et Casianos[7].

Mais nous n'avons réellement de renseignements détaillés que sur un seul homme d'une autre grande famille qui ramenait orgueilleusement son origine aux plus anciennes de la ville, aux Æacides (par Miltiade et Cimon[8]) et aux Érechtides et aux Céryces : c'est le célèbre Hérode Atticos[9]. Nous pouvons remonter, en suivant les traces précises de sa généalogie, jusqu'à la fin du dernier siècle av. J.-C.[10]. Nous

[1]) D'une manière générale, voy. BOSLER, *De gentib. Attic. sacerdot.*, p. 7 sqq. Cf. KEIL, dans le *Philologus*, XXIII, p. 613. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 441 sqq. p. 473. PLUTARCH., *op. cit.* PAUSAN., IX, 27, 2. Voy. ci-dessus, p. 377, 2 et ci-après, note 4.

[2]) Cf. ci-dessus, p. 377, 3, et BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 444. 448, sur les nos 388. 392. 399. 400.

[3]) BÖCKH, p. 447 sq.

[4]) Dadouchos comme nom de famille, dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, nos 185. 187. 188 *b*. 190. p. 325 ; nos 191. 192. 193. 194. 353 II, *c*, lig. 3. 385. 423. Sur les familles de dadouques (Thémistocle, Fabius, Tib. Claudius, Leonidas, Lysiade, Sospis (cf. ci-dessus, p. 163, et PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 11, 1, p. 591), Démostrate, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 442 sq., no 397. 423. 486. 488, et cf. dans le *Rhein. Museum*, N. F. XXI (1866), p. 510, F. LENORMANT, *Inscr. Græcar. ineditar. centur. quarta*, no 301. LENORMANT, *Recherch. archéol. à Eleusis*, p. 145-157, et *Philologus*, XXIV (1866), p. 463 sqq. PLUTARCH., *loc. cit.*

[5]) Memmios ἐπὶ βωμῷ dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, nos 184. 185. 187, p. 325 ; nos 192. 193. 194. 272, p. 378 ; no 353 II, *c*, lig. 4. p. 441 sqq. 447. Voy. d'une manière générale *Philologus*, XXIII, p. 242 sqq. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 11, 1, p. 591 : cf. MEIER, *Ind. Archont. Eponym.*, s. v.

[6]) Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, nos 196. 269. 376. *Rhein. Museum*, N. F., XXI (1866), p. 515 ; LENORMANT, *Inscr. Græc. inedit. centur. quart.*, no 320.

[7]) Cf. BÖCKH, I, pp. 375-379, et no 353, I, lig. 4 ; II, lig. 6. p. 422 ; no 444, lig. 6. (Le personnage du nom de Gaius Julius Spartiaticos, à Athènes — mentionné ci-dessus, tom. I, p. 488, 1 —, est, dans le *Rhein. Museum*, XVIII, p. 63, placé sous l'empereur Claude).

[8]) Cf. PAUSAN. II, 29, 4. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 1, p. 546 et 547. SUIDAS, s. v. *Herod.*

[9]) FRANZ (BÖCKH), *C. I. Gr.*, III, p. 923 *b* fin.

[10]) Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 468.

avons déjà rencontré un Hérode (cf. t. I, pp. 300. 412, 2. 482, 1) pendant les derniers temps de la République romaine et pendant les premiers du gouvernement des Césars[1]; son fils Euclès[2], qui, en sa qualité de premier stratège d'Athènes, avait encore assisté entre l'an 12 et l'an 1 av. J.-C. à la fête de la dédicace du sanctuaire d'Athêna Archégétis (tome I, p. 482), construit sous la direction de son frère, puis sous la sienne, doit être vraisemblablement considéré comme l'arrière-grand-père de l'homme célèbre dont nous avons à nous occuper ici. Quant à son grand-père Hipparque, il eut le malheur d'être — nous ne savons pas sous quel empereur (peut-être sous Domitien) — condamné pour ce qu'on appelait un crime de lèse-majesté et de voir son patrimoine[3], comprenant entre autres de vastes plantations d'oliviers, confisqué et vendu. Il semblait, dans ces conditions, que cette famille jusque-là si riche et si considérée fût menacée de la plus triste décadence, lorsque, du moins d'après la tradition qui nous est parvenue, une bonne fortune inattendue la releva tout d'un coup et lui rendit sa splendeur. Sous le règne de l'empereur Nerva, en effet, le fils d'Hipparque, Tib. Claudius

[1]) Peut-être est-il possible de remonter encore plus haut pour la généalogie de cette famille. Il n'est du moins pas invraisemblable que le personnage du nom d'Euclès, mentionné à l'époque d'Hyrcan, à côté de l'archonte Agathocle, dans JOSEPH., *Ant. Jud.*, XIV, 8, 5 (tom. I, p. 301 sqq. et 482), fils de Ménandre et natif d'Halimonte, soit un ancêtre de l'Hérode et de l'Euclès dont il s'agit ici. (Quant à la question de savoir si c'est à la même famille qu'aurait appartenu le général athénien Euclès, contemporain de l'historien Thucydide, qui joue un rôle dans la guerre contre Archidamos [THUCYD, IV, 104], c'est ce qui demeure incertain).

[2]) Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I. nº 477, p. 468 *b*. (FRANZ, *Elem. Epigr. gr.*, [p. 250, nº 98]. Il eut peut-être pour fils (outre Hipparque), Tib. Claudius Euclès, dont il est question dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, *Addend.*, p. 912, nº 419 *b*. Cf. à ce sujet les autres conjectures exposées dans DITTENBERGER, p. 86 sqq (Un Euclès, de Marathon, est mentionné dans BÖCKH, nº 684, 2). C'est sans doute aussi à cette famille qu'appartenait le maître de Plutarque, le rhéteur Hérode, contemporain de l'Euclès mentionné dans le texte et d'Hipparque; voy. ci-dessus, p. 162. cf. PLIN., *Epist.*, IV, 3. 18. V, 15.

[3]) Pour l'affaire elle-même, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, nº 355, lig. 4 et 31, p. 426 *b*, et PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 2 init., p. 547 (cf. SUETON., *Vespasian.*, 13). MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 260, donne pour raison la « puissance envahissante » d'Hipparque, autrement dit ses aspirations à la tyrannie.

Atticos Herodes [1], découvrit un grand trésor dans une maison lui appartenant, près du théâtre. Il ne connaissait pas encore le caractère bienveillant de Nerva et n'était pas sans redouter la rapacité fiscale de l'administration romaine; aussi mit-il l'argent à la disposition de l'empereur. Mais Nerva répondit gracieusement : « Eh bien, use de ton trésor ! » Atticos n'était pas encore complètement rassuré et écrivit de nouveau : « Il y a une telle masse d'argent ! c'est pourtant trop pour un particulier ! » Alors Nerva lui fit dire simplement : « Eh bien, mésuses-en! Car enfin, c'est ta propriété ! [2] » Atticos conserva donc sa trouvaille; et dès lors, redevenu riche, deux fois consul, légat de Judée en 107 [3], il rencontra facilement dans sa parenté une épouse de bonne famille, qui lui apporta aussi, de son côté, un patrimoine colossal [4]. Ce trésor et cette dot furent la base de l'immense fortune qui valut à la famille, dans le cours du IIe siècle ap. J.-C., non seulement à Athènes et en Achaïe, mais encore en Asie et en Italie, une si grande réputation par la manière dont elle l'employa avec générosité et même avec prodigalité.

Mais l'homme qui contribua le plus à fonder ainsi l'éclat de sa maison fut le fils même de cet Atticos; ce fut le Tiberius Claudius Atticos Herodes [5] dont il a été tant parlé. Cet Hérode,

[1]) C'est ce que dit Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 2, p. 547 sq. D'autres, comme Suidas, s. v. *Herodes*, et Aristid., (éd. Dindorf), III (Sopatri *Prolegomen.*), p. 739, paraissent attribuer la trouvaille à Hérode lui-même. Sur le nom du personnage, voy. maintenant Dittenberger, *Die Familie der Herodes Atticus*, p. 69.

[2]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 2, p. 547 sq., et d'après lui Zonar. *Annal.*, XI, 20 s. fin. : cf. les passages cités dans la note précédente.

[3]) Borghesi, *Œuvres*, V, p. 534, et Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, I², p. 419 sqq.

[4]) C'est ce que dit Philostrat., *ibid.*, 1, 2 fin.

[5]) Dittenberger, p. 61. On l'appelle aussi simplement Hérode, Cl. Hérode, Tib. Cl. Hérode, Hérode fils d'Atticos, Hérode Atticos, ou Hérode de Marathon; voy. Franz, p. 926. Meier, *Ind. Arch. Eponym.*, *s. v.* C. Keil, *s. v.*, dans Pauly, *R. E.*, I², 2, p. 2096 init. Voy. résumée dans Keil, *op. cit.*, la riche bibliographie des travaux anciens et modernes concernant cet homme remarquable; parmi les plus récents, nous ne mentionnerons ici que Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 42 sqq. et plus particulièrement J. Franz, dans le *C. I. Gr.*, III, p. 916 sqq., et notamment l'article déjà cité de Keil dans Pauly, *loc. cit.*, pp. 2096-2104, travail extrêmement consciencieux, ainsi que R. Schillbach, *Ueber das Odeion des Herodes Atticos*, p. 7 sqq.

d'après l'opinion admise aujourd'hui comme probable, naquit en l'an 101[1]; sa mère s'appelait Vibullia Alcia de Marathon; sa patrie fut l'antique et célèbre dème de Marathon[2]. Enfant très bien doué et très avide d'apprendre[3], il reçut une solide instruction; son penchant le porta de bonne heure à l'étude de la rhétorique, suivant l'esprit du temps, et il devint aussi plus tard un des rhéteurs ou sophistes les plus célèbres de toute cette période. Son père, qui était lui-même un admirateur passionné de la rhétorique de l'époque et qui aimait à combler les sophistes contemporains en renom des marques de son amitié hospitalière et de sa libéralité royale, lui donna tous les moyens propres à compléter et à perfectionner son éducation. Instruit d'abord à l'école des grands modèles de l'antiquité, parmi lesquels il préférait tout spécialement Critias; formé ensuite, en divers temps, par des maîtres renommés de son époque, par des hommes tels que Polémon de Smyrne[4], Favorinus[5], Scopélianos de Smyrne[6], Sécun-

Ellissen, *Zur Geschichte Athens*, pp. 73-88. Vidal-Lablache, *Hérode Atticus, étude critique sur sa vie*. Paris, 1872, et enfin Dittenberger, *Die Familie des Herodes Atticus*.

[1]) Cf. Keil, *loc. cit.*, p. 2096. Franz, *loc. cit.*, p. 922 *b*. 923 et 925 *b*. Clinton (cf. p. 145), p. 173, admet la date approximative de 100 ap. J.-C. Dittenberger, pp. 69. 71. 73. 82. 84 sqq.

[2]) Suidas, s. v. *Herod.* Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 15 fin. Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 6280 B. lig. 5.

[3]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 14, p. 565. Libéralité d'Atticos à l'égard des sophistes étrangers et à l'occasion de l'éducation de son fils Hérode : voy. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 21, 7, p. 521.

[4]) Les études d'Hérode chez Polémon ne firent à proprement parler que donner comme un dernier poli à sa culture intellectuelle ; car il ne fut le disciple de ce sophiste qu'étant déjà un homme fait, à une époque où il avait lui-même un nom (voy. ci-après) et où il était depuis un certain temps, en Asie, fonctionnaire du gouvernement romain. Pour le court séjour qu'Hérode fit chez Polémon, en qualité de disciple, il lui alloua 250,000 drachmes (ou francs) d'honoraires ! Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 6 et 7. II, 1, 14 init.

[5]) Favorinus conserva avec lui des relations permanentes d'amitié et lui légua même en mourant toute sa bibliothèque, une maison à Rome et un esclave au teint olivâtre, natif de l'Inde et nommé Autolecythos (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 8, 3, p. 490. II, 2, 14 init.)

[6]) Scopélianos (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 21, 7, p. 521; II, 1, 14 init.). Franz. p. 922 sq. et 925, pense qu'Hérode ne reçut les leçons de Scopélianos qu'après la mésaventure qui lui arriva devant Hadrien (voy. ci-après, p. 382).

dus d'Athènes[1], et aussi par l'enseignement de Théagène de Cnide, de Munatius de Tralles, ses maîtres dans les sciences critiques, c'est-à-dire dans la grammaire et la philologie, de Tauros de Tyr, philosophe platonicien[2], Hérode fit l'oraison funèbre d'un de ses maîtres, de Secundus, quoique, devenu rhéteur pour son propre compte, il se fût brouillé avec lui[3].

Hérode qui, à de remarquables facultés joignait toujours une infatigable application, se fit jeune encore une notoriété assez étendue. Les Athéniens l'envoyèrent, vraisemblablement en l'année 118, saluer l'empereur Hadrien, qui se trouvait alors sur le bas Danube, et c'est à cette occasion qu'il prononça devant cet empereur une harangue solennelle ; mais il y échoua complètement, à sa grande honte ; ce fut même pour lui un véritable désespoir[4]. Cela n'empêcha pourtant pas le même Hadrien, auprès duquel il acquit peu à peu une faveur toujours croissante, de lui ouvrir en 130 le chemin du Sénat de Rome et, vers 131, de le nommer « diorthote » ou commissaire impérial des « villes libres » de la province d'Asie[5]. Il mani-

[1]) Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, p. 448, sur les nos 399 et 400, et Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 26, p. 544. II, 1, 14 init. *Philologus*, XVII (1861), p. 149 sqq., et XVIII (1862), p. 523 sqq.

[2]) Suidas, s. v. *Herodes*. Munatius : Philostrat., *Vit. Soph.*, I, 25, 7, p. 538, et voy. d'une manière générale II, 1, 14 init. Keil, p. 2097. Ellissen, p. 96.

[3]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 26, p. 544. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 399, p. 448 *b*.

[4]) Pour la chronologie, voy. Franz, *op. cit.*, p. 922 *b*, 925 *b*. Sur Hadrien, à cette époque, cf. Flemmer, *op. cit.*, p. 3. 17 sqq. Sur le fait en lui-même : Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 14, p. 565. Cf. aussi Clinton, p. 133.

[5]) Suidas, s. v. *Herodes*. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 6, p. 537 et II, 1, 3, p. 548 ; 8 init., p. 554 sq. D'après Franz, *op. cit.*, p. 922. 924. 925, Hérode aurait, entre l'année 125 et l'année 128, occupé en Asie un emploi public, tout en voyageant comme rhéteur. Keil, p. 2097. Ellissen, p. 75. Sievers, par contre, dans Pauly, *R. E.*, I, 1, à l'article *Antonini*, p. 1193, opine avec Heyse (dans la *Zeitschrift für Alt. Wiss.*, 1839, p. 123, note 15) pour l'année 128, tandis que Dittenberger (p. 75) se prononce pour l'année 131. Alors qu'il était déjà lui-même professeur de rhétorique, Hérode, comme nous l'avons dit, suivit encore les leçons de Polémon de Smyrne et le rémunéra richement (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 6 et 7, p. 537 sqq. et 539, II, 1, 3, p. 548). Sur le souvenir qui fut gardé de ce séjour en Asie, voy. ce qui reste d'un décret de Smyrne dans Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 3187, 2, p. 731, et une statue d'Hérode à Éphèse,

festa déjà dans ces fonctions, qu'il exerça évidemment pendant plusieurs années, le caractère et les tendances qui plus tard parurent en lui avec des traits d'une originalité toute particulière. D'un côté, en effet, il montrait déjà alors ce penchant à la munificence, né en partie de ses sentiments généreux et de son goût pour les grands travaux d'architecture, en partie aussi de la vanité, stimulé d'ailleurs par l'infatigable passion de bâtir qui possédait son protecteur Hadrien; déjà il aimait à dépenser son immense fortune en libéralités grandioses, étendues à des villes entières. Il aida notamment de ses propres deniers et de la manière la plus généreuse les Troadiens, comme on les appelait, c'est-à-dire les habitants de la ville d'Alexandria Troas, qui avaient dû se contenter jusqu'alors de très mauvaise eau, à établir un magnifique aqueduc. Pour parler plus exactement, il avait déterminé l'empereur Hadrien à affecter à cette entreprise trois millions de drachmes (ou francs) provenant des revenus de la province d'Asie. Hérode dirigea lui-même les travaux, qui se montèrent à la somme énorme de sept millions de drachmes. Alarmé par les scrupules de ses gouverneurs et fonctionnaires d'Asie au sujet de ces dépenses colossales faites pour une seule ville, Hadrien, qui se trouvait alors à Athènes, eut devant le vieil Atticos des paroles de blâme pour la prodigalité d'Hérode. Atticos alors prit immédiatement au nom de son fils, sur la fortune de celui-ci et sur la sienne, la charge des quatre millions de drachmes dépensés en sus du devis[1]. D'un autre côté, le tempérament passionné, fougueux et impérieux d'Hérode éclata déjà alors d'une manière pénible dans une occasion où il se montra fort peu gracieux, lors d'un voyage au mont Ida, vis-à-vis du proconsul d'Asie, le bienveillant M. Antoninus (celui qui fut plus tard empereur)[2].

avec inscription (n° 2978). Hérode florissant comme rhéteur vers la fin du règne d'Hadrien ; mention qui en est faite dans SYNCELL., *Chronogr.*, ed., Bonn, p. 661, ou p. 178 fin. (V.), p. 350 *b* (P.).

[1]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 3, p. 548 ; que le fait soit visé dans le texte de BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, n° 3579, p. 873 *b*, c'est ce qui est, par contre, d'après KEIL, p. 2097, très contestable. Cf. aussi *C. I. Gr.*, n° 3583.

[2]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8, p. 554 sq. Antonin proconsul d'Asie; voy. ci-dessus, p. 362. Cf. aussi PHILOSTRAT., I, 25, 3 et DIGEST., XLVIII, 3 (*De custod. et exhibit. reor.*, fr. 6).

De retour à Athènes, Hérode fut pendant le règne d'Hadrien agoranome [1]; de plus, probablement dès 127-128 (cf. p. 345), il fut revêtu de la charge d'archonte éponyme [2]. Enfin, en 129 probablement, Hérode présida à la solennité des Panhellénies, qu'Hadrien avait créées [3].

Mais c'est sous les Antonins que le crédit et l'influence d'Hérode atteignirent leur apogée. Devenu peu à peu un professeur de rhétorique très apprécié et en possession de la célébrité, Hérode fit aussi son voyage de Rome, et visita la capitale du monde, comme tant de rhéteurs et de philosophes grecs en renom. Il y compta parmi ses auditeurs (en l'an 140 et depuis) [4] les deux fils adoptifs d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et L. Verus [5]. De là résultèrent pour Hérode des relations très intimes, pendant de longues années, avec ces deux futurs Augustes [6], et une haute faveur à la cour et auprès du grand monde de Rome. Hérode, en effet, appartenant lui-même à une famille investie du droit de cité romaine depuis le temps des empereurs de la maison Claudia, et même sénatoriale par son père [7], ne fut pas seulement honoré du consulat romain [8],

[1]) Cf. KEIL, p. 2097, qui cite à l'appui de cette assertion une inscription publiée par PITTAKIS dans *L'ancienne Athènes*, 1835, p. 122. DITTENBERGER, p. 71.

[2]) KEIL, *loc. cit.* PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5, p. 550. MEIER, *Ind. Arch. Eponym.*, s. v., p. 85 *a. Ephem. Arch.*, n° 181, p. 175. *Philistor*, I, 9, p. 381, n°s 1. 3. III, 1, p. 62 sqq., n° 2, 1 et *Philologus*, Suppl., II (1863), p. 591-596. DITTENBERGER, p. 71.

[3]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5, p. 550. KEIL, p. 2097, et ci-dessus, p. 335. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, p. 695. DITTENBERGER, p. 74. Hérode, avec son frère Hérodien (voy. ci-après, p. 385, 1), éleva aussi une statue à l'empereur Hadrien comme à son bienfaiteur, (*Ephem. Arch.*, n° 4006. KEIL, p. 2103. Cf. ci-après, p. 386, 2).

[4]) FRANZ, *op. cit.*, p. 925 *b*.

[5]) DIO CASS., LXXI, 35; voy. aussi CAPITOLIN., *Marc. Anton. Phil.*, 2, 4. *Ver.*, 2, 5.

[6]) Cf. ci-dessus, pp. 371 et 373.

[7]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 25, 6, p. 536 et II. 1, 1, p. 546. Cf. SUIDAS, s. v. *Herodes*; ci-dessus, p. 380, et MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 261.

[8]) ARISTID., éd. Dindorf, III (SOPATRI *Prolegomen.*), p. 739. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 25, 6, p. 536. (CASSIODOR., *Chron.*, éd. Mommsen, p. 637. GELL., *Noct. Att.*, I, 2, 1. IX, 2, 1. XVIII, 10, 1. XIX, 12, 1. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1077. III, n° 6280 B. lig. 34 sqq. Voy. FRANZ, *op. cit.*, p. 924 *a*. 925. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 129. CLINTON, *Fast. Roman.*,

en l'an 143 après J.-C. (en même temps qu'un certain Gaius Bellicius Torquatus), il lui fut encore donné de s'allier aux plus grandes familles de Rome. Hérode avait-il déjà épousé dans sa jeunesse une dame grecque, c'est ce que nous ignorons [1]. En tout cas, il était certainement veuf à l'époque de son consulat, et il épousa en Italie, après l'an 143, une Romaine riche et de haut rang, Appia Annia Régilla. C'était la sœur d'Appius Annius Atilius Bradua, homme considérable, qui fut plus tard, en l'an 160, revêtu du consulat, et elle était alliée à la famille impériale alors régnante [2]. En même temps, les relations d'Hérode avec la cour étaient des plus intimes; l'empereur Marc-Aurèle entretenait avec lui la correspondance la plus active (p. 371) ; par la suite, lors de l'expédition de son collègue L. Verus contre les Parthes (p. 373), il recommanda le jeune prince, en l'an 162, à l'hospitalière amitié de son savant ami d'Athènes, et Verus fut très heureux de descendre dans la maison d'Hérode, où il fut accueilli avec empres-

p. 130 et 132. Il se peut aussi qu'il y ait coïncidence entre l'investiture de cette dignité et l'érection par Hérode, à Rome, de la statue de l' « Aphrodite armée » ; voy. là-dessus Damasc. ap. Phot., *Bibl.*, p. 1046 (éd. Höschel). Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Gesch. der bildenden Künste bei den Griechen*, p. 459, n° 2367.

[1]) Que les inscriptions concernant Alcia Vibullia (Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 544. II, n° 2371 et p. 293 *a*. I, n° 993 [p. 920 *b*]. *Ephem. Arch.*, n° 3762, p. 1932 = Ἐπιγρ. ἑλλην. ἀνέκδ., n° 46. Cf. Keil, *op. cit.*, p. 2102 sqq. *Philologus*, XXIII, p. 235 sqq.. p. 613 sqq. *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 65 sqq. et XXI [1866], p. 383, dans Fr. Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur. sec. et tert.*, n° 192) se rapportent à la mère d'Hérode, et que le Tib. Cl. Atticos (Julios) Herodianos nommé dans une inscription apposée à une statue élevée au dit personnage par les habitants d'Iulis dans l'île de Céos (Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2371. Cf. *Ephem. Arch.*, n° 4006, p. 2003. Suidas, s. v. Keil, p. 2103) soit un frère d'Hérode, ce sont là des faits aujourd'hui démontrés par Dittenberger, p. 77 sqq. Ce frère paraît être mort lui-même peu de temps après. Le Polydeucion qu'Alcia (Böckh, I, n° 993, p. 920 *b*. Keil, *Philologus*, XXIII, p. 235) consacra à Poseidon, à Céphisia (voy. aussi l'inscription placée dans le théâtre d'Athènes et rapportée par Gerhard, *Arch. Anz.*, 188, p. 263*. Keil, p. 2102), était un affranchi; voy. ci-après.

[2]) Pour la chronologie, voy. Franz, *op. cit.*, p. 925 *b* (921). Le mariage est mentionné dans Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8, p. 555. Sur la généalogie de Régilla, voy. Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 1820 B. lig. 3-4. cf. 38-40, et Dittenberger, p. 78. Sur les détails, voy. Franz, *op. cit.*, à propos de l'inscription précitée, p. 921. 924, comme aussi, p. 875, sur le n° 6184. Ellissen, p. 77.

sement[1]. On a prétendu qu'Hérode, qui avait déjà accepté les fonctions de prêtre d'Hadrien et de Zeus dans l'Olympiéon[2], à l'exemple de son père promu aussi prêtre des Césars, avait été par surcroît grand-prêtre spécial présidant au culte des empereurs Marc-Aurèle et L. Verus à Athènes ; mais c'est là une opinion qui ne se soutient pas[3].

Toutes ces dignités, tous ces honneurs auraient cependant pu être le partage de tout autre Athénien ayant une situation élevée. Mais seul un homme possédant l'immense fortune d'Hérode pouvait rendre son nom immortel chez les Grecs de son temps de la façon qu'il nous reste maintenant à faire voir. Son père Atticos, dans sa prodigalité, avait commencé à dépenser ses richesses fraîchement gagnées en partie de la même façon qu'autrefois cet Épaminondas d'Acræphia, dont nous avons parlé, et d'autres Hellènes ayant les mêmes idées. Les fêtes avaient été pour Atticos, à diverses reprises, l'occasion de se mettre largement en frais pour offrir des sacrifices et pour traiter ses concitoyens athéniens et les étrangers qui y assistaient ; il aimait notamment, lors des sacrifices solennels en l'honneur d'Athêné et d'autres divinités, à immoler en un seul jour cent bœufs et à nourrir tout le peuple athénien par tribus et par familles ; de même, lors des Dionysies, à offrir au Céramique le vin aux Athéniens et aux étrangers. Finalement, lorsqu'il mourut (probablement après 131 et avant 138), il ordonna par son testament que sur sa succession il serait compté à chaque Athénien, tous les ans, une mine (98 francs). Mais son fils n'approuva pas cette disposition, et d'ailleurs il attribuait la rédaction de ce testament à des

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 561.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 335 et 336, et p. 413 *b*. Cf. Keil, *op. cit.*, p. 2097 et 2098.

[3]) Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° XXXII, p. 127. Voy. en outre *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 130 et XXIII (1866), p. 489. (Lebas, *Béotie*, p. 109, n° 503. Lenormant, *Rech. arch. à Eleusis ; recueil des inscript.*, p. 259). *Ephem. Arch.*, n° 3363, 2, p. 1760. Voy. encore Keil, *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 629 sqq. et les inscriptions de tribus attiques citées par Keil dans Pauly, *op. cit.*, p. 2098. Böckh, *C. I. Gr.*, n°s 382. 383. Dittenberger (p. 72 sqq.) a démontré depuis que la dignité d'ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν doit être rapportée à Atticos, père d'Hérode, comme prêtre des empereurs et que cet office s'est transmis par hérédité à Hérode.

influences étrangères, hostiles à sa personne. Hérode assurément n'avait pas l'intention ou il jugeait impossible d'ouvrir pour Athènes, avec sa propre fortune, des sources nouvelles et permanentes de prospérité, et de faire revivre le commerce et l'industrie. Mais, d'un autre côté, il était réellement très choqué de ce gaspillage colossal et en outre parfaitement inutile ; si contraire que fût à ses idées de grandeur princière l'avarice entassant stérilement ses revenus, si compatissant qu'il se montrât à toute époque pour les pauvres, poussant souvent la générosité bien au delà de la mesure [1], c'est sur d'autres objets qu'il portait ses vues. A l'exemple d'Hadrien, il voulait au moins créer des œuvres qui, tout en étant, à la vérité, pour la plupart de brillants monuments de sa générosité et de sa vanité, fussent destinées cependant soit à rehausser par des attraits nouveaux la beauté architecturale d'Athènes et d'autres villes de la Grèce, soit à procurer à diverses communes un avantage durable et d'un intérêt général. Il n'exécuta donc pas le testament de son père, mais il proposa aux Athéniens, à titre de transaction, de compter à chacun une somme une fois donnée de cinq mines (490 francs). Mais comme, dans la liquidation, il déduisit les dettes pour lesquelles depuis de longues années beaucoup de citoyens continuaient de figurer sur les livres de son père et de sa mère, plusieurs ne reçurent que peu de chose; quelques-uns ne reçurent absolument rien ; d'autres encore devaient beaucoup plus que la part leur revenant, de sorte qu'il leur serait même resté des remboursements à faire à Hérode. A la vérité, les Athéniens ne lui pardonnèrent jamais cette conduite, à raison de laquelle ils ne cessèrent de le poursuivre, comme c'était dans leur caractère, de leur dédain et de leurs sarcasmes ; et Hérode avait déjà achevé la magnifique construction du Stade panathénaïque (voy. ci-après) qu'ils disaient encore dans leur rancune : « Le stade s'appelle à bon droit panathénaïque, puisqu'il a été construit avec l'argent dont Hérode a frustré tous les Athéniens [2].

[1]) Prodigalité d'Atticos ; son testament : PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 3 fin. et 4 init. p. 549. Caractère d'Hérode : PHILOSTRAT., II, 1, 1 fin. p. 547.

[2]) PHILOSTRAT., II, 1, 4 fin., p. 549. En évaluant à six mille le nombre des

En revanche, il ne manqua à aucune époque de donner des preuves d'une efficace générosité, qui s'exerça aussi de la manière la plus large vis-à-vis des particuliers, sans en excepter les plus sordides des pseudo-philosophes en manteau de mendiant, qu'il avait en horreur[1]. Peu de temps vraisemblablement après la mort de son père et après cette délicate liquidation par laquelle il avait réglé ses comptes avec la population athénienne[2], il fit restaurer ce qu'on appelait le Stade panathénaïque de Lycurgue, situé de l'autre côté de l'Ilissos; il le fit paver sur toute son étendue en marbre blanc provenant des magnifiques carrières du Pentélique, travail qui exigea quatre ans; et ce Stade désormais[3], dans son éblouissante magnificence, figura dignement à côté du nouveau quartier d'Hadrien, dont il était voisin[4]. Sur le rocher qui forme la paroi occidentale du Stade, Hérode édifia un temple à Tyché, avec la statue en ivoire de la déesse tenant à la main un gouvernail[5]. Une inscription nous apprend de plus qu'Hérode éleva également un temple à Athêné dans un dème de l'Attique, à Myrrhinonte, et qu'il y consacra l'image de la divinité[6]. Mais son œuvre capitale à Athènes fut le grand Odéon ou théâtre couvert, luxueux et splendide monument d'une remarquable beauté, qu'il édifia (ultérieure-

citoyens d'Athènes, à cette époque, Hérode aurait eu à payer, en chiffres ronds, environ 2,940,000 francs.

1) D'après Gell., *N. A.*, IX, 2.

2) Franz, *op. cit.*, p. 925 *b*: ce travail fut exécuté avant la fin du règne d'Hadrien, alors qu'Hérode avait déjà une fois, suivant toute apparence, présidé aux Panathénées. Philostrat., II, 1. 5 init. Ellissen, p. 76 sqq.

3) D'après la conjecture de Wachsmuth dans le *Rhein. Mus.*, XXIII (1868), p. 22, et *Die Stadt Athen*, p. 696, Hérode construisit peut-être aussi le pont sur l'Ilissos, qui était le complément de ce travail et dont il reste encore des débris.

4) Philostrat., II, 1, 4 fin. et 5, p. 549 et 550. Pausan., I, 19, 7. Suid., s. v. Cf. Ellissen, p. 76 sqq. Breton, *Athènes décrite et dessinée*, p. 301 sqq. Bursian, dans Pauly, *R. E.*, I, p. 1980, et *Geogr. von Griechenland*, I, p. 320.

5) Philostrat., II, 1. 5, p. 550. Breton, *op. cit.*, p. 303. C. Keil, *Sched. epigr.*, p. 16. Bursian, *Geogr.*, p. 320.

6) Böckh, *C. I. Gr.*, I, nº 490. *Ephem. Arch.*, nº 1450. Lebas, *Attique*, nº 13. Keil, dans Pauly, *op. cit.*, p. 2099, lequel mentionne encore une autre inscription placée au Parthénon et concernant probablement notre Hérode.

ment à l'année 161 ap. J.-C.) pour honorer la mémoire de son épouse Régilla, décédée en 160 (voy. ci-après), sur la pente sud-ouest de l'acropole. Ce théâtre, dont la façade était tournée au midi, pouvait contenir environ 6,000 spectateurs. La toiture, en bois de cèdre, a naturellement disparu depuis longtemps. Mais les constructions en pierre subsistent en grande partie encore aujourd'hui, et ont été de nos jours mises de nouveau complètement à découvert. La partie destinée aux sièges des spectateurs était adossée au flanc de la citadelle ; sur 31 ou 33 rangées, formant deux divisions, se trouvaient des sièges de marbre. L'orchestre était revêtu de dalles carrées où le marbre blanc du Pentélique alternait avec le cipollin de Caryste, veiné de vert mat, de jaune et de gris. Cet édifice fut en son temps très admiré des Grecs ; les modernes trouvent cependant qu'à côté des restes de l'époque de Périclès, il ne produit pas une impression profonde [1].

A côté de cette œuvre se placèrent d'autres preuves durables d'une générosité presque princière. Ainsi nous savons qu'Hérode provoqua la mesure par suite de laquelle les éphèbes athéniens portèrent, lorsqu'ils assistaient aux assemblées et dans les processions solennelles, des manteaux blancs au lieu des noirs qui étaient en usage jusqu'alors ; et ces manteaux, Hérode leur en fit don [2]. De même, lorsqu'il présida aux grandes Panathénées, où il déploya, comme lors de son archontat et de la présidence des Panhellénies, la plus magnifique générosité, il fit, à l'étonnement d'une foule curieuse, mouvoir par des rames, à l'aide de machines « souterraines », le vaisseau sacré qui roulait en portant le péplos de la déesse [3].

[1]) PHILOSTRAT., II, 1, 5, p. 551 ; 8, p. 556. PAUSAN., VII, 20, 3. SUID., s. v. *Herodes*. BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, n° 6280 B. lig. 46. FRANZ, *op. cit.*, p. 924 *b*. PITTAKIS, *Ephem. Arch.*, n° 48 (1858), p. 1707-1714. R. SCHILLBACH, p. 19 sqq. *Bullett. dell'Instit. Archeol.*, 1858, p. 105. GERHARD, *Archäol. Anz.*, 1859, n° 121, p. 2* n° 3. BRETON, *op. cit.*, p. 286 sqq. BURSIAN, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 304, et dans PAULY, *R.-E.*, I, 2, p. 1980. IWANOFF, dans les *Annal. dell'Instit.*, XXX, p. 213 sqq. KEIL, *op. cit.*, p. 2099. *Philologus*, XXIII (1866), p. 503 sqq. LUDWIG, *Vier Tage in Athen*, p. 50.

[2]) PHILOSTRAT., II, 1, 5, p. 550. Voy. l'inscription dans le *Philistor*, II, 18 p. 268, lig. 10. DITTENBERGER, *De Attic. Epheb.*, p. 57-59.

[3]) PHILOSTRAT., II, 1, 5, p. 550. (PAUSAN., I, 29, 1). A. MOMMSEN, *Heor-*

De même encore, comme nous l'avons dit, il éleva dans le dème de Myrrhinonte un temple à Athênê et y consacra une nouvelle statue de la déesse [1]. Des dons aussi riches lui valurent assurément, aussi longtemps qu'il ne fut pas brouillé avec la population (voy. ci-après), une reconnaissance que les Athéniens lui exprimèrent à leur façon. Si la couronne d'honneur avait récompensé le généreux usage qu'il avait fait de sa fortune dans sa gestion comme archonte ou lorsqu'il avait présidé une première fois aux grandes Panathénées [2], on ne lui refusa pas non plus les autres distinctions, siège d'honneur au théâtre [3], nombreuses statues et inscriptions, dont l'Athènes de cette époque aimait tant à gratifier libéralement ses bienfaiteurs, les riches et grands personnages de langue romaine et grecque [4]. Il est à remarquer notamment que les tribus de l'Attique, alors au nombre de treize, lui décernèrent l'hommage d'autant de statues avec des inscriptions laudatives, et qu'il lui en fut également élevé une, avec une inscription en son honneur, à Myrrhinonte [5].

tologie, p. 187. HERMANN, *Gottesdienstl. Alterth.*, § 54, 15. *Rhein. Mus.*, XIV, p. 493. WACHSMUTH, *Rhein. Mus.*, XXIII (1868), p. 46, note 85. ELLISSEN, p. 76, entend par ce que Philostrate appelle machines souterraines une mécanique cachée dans l'intérieur du navire et dont on ne voyait pas les roues motrices.

[1]) Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 490. LEBAS, *Attique*, n° 13, p. 2. KEIL, dans le *Philologus*, Suppl., II (1863), p. 557.

[2]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5 init., p. 550. ELLISSEN, p. 76 sqq.

[3]) D'après la conjecture de KEIL, *Philologus*, XIII (1866), p. 622.

[4]) Inscription en l'honneur d'Hérode Atticos, dans Ross, *Archäolog. Aufs.*, II, p. 653. Sur les 13 statues à lui élevées par les tribus, voy. KEIL, dans PAULY, *op. cit.*, p. 2098, avec les restes de ces inscriptions (statue et inscription de la tribu Antiochide, voy. BÖCKH, n°s 382. 383); les renseignements sur d'autres honneurs publics rendus à Hérode ou sur d'autres statues à lui élevées sont réunis *op. cit.*, p. 2099 sqq. Voy. aussi les indications sur les honneurs décernés à d'autres personnages, y compris des étrangers de ses amis, honneurs aux frais desquels on voit qu'Hérode participe généreusement, même dans des villes étrangères : *Philologus*, XXIII (1866), p. 233; il en fut ainsi, par exemple, pour un jeune Corcyréen : BÖCKH, II, n° 1883.

[5]) Cf. les passages cités dans la note 2 ci-dessus Les Hellènes qui se réunissaient à Platée pour les Éleuthéries paraissent également lui avoir élevé une statue avec inscription honorifique. Cf. KEIL, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 32, p. 127 sqq., et aussi *Philologus*, Suppl. II (1863), p. 630. Statue et inscription en l'honneur d'Hérode à Éphèse : BÖCKH, II, n° 2978.

D'ailleurs — et c'était de même tout à fait dans l'esprit de ce temps — Hérode, en cela encore imitateur d'Hadrien, ne réserva pas ses libéralités pour les seuls Athéniens, mais les répandit également en abondance sur les autres Grecs de la province d'Achaïe. De ce côté, son action fut en général très bienfaisante et très utile. Non content de faire parvenir des subsides considérables aux villes de l'Eubée, à Mégare, à des villes du Péloponèse [1] et de la Béotie [2], il releva par un large système de secours la ville d'Oricos en Épire, alors profondément déchue (probablement par suite du tremblement de terre qui eut lieu sous Trajan — ci-dessus, p. 152) [3]. Il fit preuve de beaucoup d'humanité en portant son intérêt sur les bains des Thermopyles (p. 216) et en faisant enfermer dans de beaux bassins de marbre, pour l'usage des malades des régions voisines, leurs sources dont les vertus curatives avaient une vieille réputation [4]. Amateur zélé des grandes fêtes nationales de la Grèce [5], il voulut être utile à l'assemblée solennelle des Jeux olympiques, qui, depuis les siècles les plus reculés, n'avait pas d'eau fraîche à boire au milieu des chaleurs brûlantes de l'été, dans l'atmosphère étouffante de

[1]) *Ephem. Arch.*, n° 3363, p. 1760. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1077, pour Mégare. Les Gythéates de Laconie, chez qui il avait fait bâtir des bains et paver les rues, lui élevèrent à Athènes une statue dans l'inscription de laquelle ils le célébrèrent comme leur « σωτὴρ » et leur « κτίστης ». *Ephem. Arch.*, n° 3363, 2.

[2]) Pour l'Eubée, le Péloponnèse et la Béotie d'une manière générale, voy. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 5 fin., p. 551. Cf. aussi (vraisemblablement pour Platée et les Éleuthéries qui y étaient célébrées) Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 32, p. 127. Voy. en outre *Philologus*, Suppl. II, p. 630.

[3]) Cf. ci-après p. 408, 2 et voy. Philostrat., II, 1, 5, p. 551 et 12 init., p. 562. Keil, p. 2098, et Franz, *op. cit.*, p. 925 *b*. (Il faut avouer que le nom d' « Oritos » dans Syncell. Euseb. et Hieronym. [V. ci-dessus, p. 152, 3] n'est peut-être pas une mauvaise leçon, mais doit s'entendre de la ville d'Oréos en Eubée).

[4]) Philostrat., II, 1, 5, p. 551 (Paus., IV, 35, 6). Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 93.

[5]) Hérode paraît aussi avoir parlé en qualité de sophiste devant la panégyrie olympique (peut-être à l'occasion de l'inauguration de son aqueduc) : Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 7, p. 539. II, 1, 9, p. 557 ; cf. p. 564 sqq. Keil, *op. cit.*, p. 2098 ; il paraît également avoir présidé une fois, comme agonothète, à la panégyrie pythique ; cf. Philostrat., II, 1, 11, p. 559. Keil, p. 2103, et voy. ci-après p. 393, 2.

la vallée de l'Alphée hantée par des essaims de moucherons; il fit arriver dans la vallée d'Olympie un magnifique aqueduc. Les avantages de ce travail, pour l'agrément et la santé de ceux qui prenaient part à la fête (et qui jusqu'alors, à raison du manque d'eau dans cette région, n'avaient été que trop souvent décimés par de dangereuses fièvres), ne furent point amoindris parce que Pérégrinus Protée, le Cynique hargneux, l'ennemi acharné et perpétuel d'Hérode à Athènes comme ailleurs[1], l'attaqua devant tous les Hellènes, dans un discours injurieux, comme un homme « qui voulait les efféminer ». Au contraire, ce discours de Pérégrinus provoqua chez les Hellènes une telle fureur que le Cynique, sur le point d'être lapidé par ses auditeurs exaspérés, ne put se soustraire au danger qui le menaçait que par une prompte fuite dans le temple de Zeus. A la panégyrie qui suivit, quatre ans plus tard, Pérégrinus chercha à se réconcilier avec les Grecs par un éloge en règle d'Hérode[2]. Celui-ci (probablement dans le temps ou à la suite de son consulat) s'acquit aussi par un travail du même genre des titres à la reconnaissance des citoyens de la ville italienne de Canusium en Apulie[3]. Par contre, la reprise des anciens travaux de Néron et le percement de l'isthme de Corinthe restèrent à l'état de simple projet; cette entreprise, éminemment utile, eût été, en fin de compte, au-dessus des moyens même du plus riche particulier, et Hérode ne pouvait pas avoir sérieusement l'intention de s'en charger, quoiqu'il déclarât que « s'il y renonçait, c'était uniquement par crainte de déplaire à la cour impériale en menant à bonne fin un travail dont même un empereur n'avait pu venir à bout[4] ». En revanche, il immortalisa sa mé-

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 13, p. 563.

[2]) Lucian., *De morte Peregrin.*, 19. 20. Philostrat., II, 1, 5, p. 551. Cette scène paraît — d'après les indications de Lucien, *ibid.* (si l'on place la mort de Pérégrinus en l'année 165) — s'être produite vers l'année 153 ap. J.-C. Ol. 233, 1, et l'incident qui suivit, en l'année 157 ap. J.-C. L'inauguration de l'aqueduc d'Olympie semble, par conséquent, avoir eu lieu en l'année 153 ap. J.-C.; Franz, p. 925, la plaçait avant la fin du règne d'Hadrien.

[3]) Philostrat., II, 1, 5, p. 551. Franz, p. 925.

[4]) Philostrat., II, 1, 6, p. 551-552. Curtius, *Peloponnesos*, I, pp. 13 et 27.

moire à Corinthe par la construction d'un magnifique Odéon ou théâtre couvert (à gauche et en haut de la belle voie conduisant à la porte de Sicyone, p. 241), lequel ne le cédait en beauté et en grandeur qu'au monument du même genre édifié par lui à Athènes (p. 389)[1]. Les sanctuaires nationaux furent l'objet de son infatigable libéralité. A Delphes, il fit décorer le Stade de marbre pentélique[2]. Le sanctuaire Isthmique fut par lui gratifié, indépendamment de beaucoup d'autres œuvres d'art, de statues de Poseidon et d'Amphitrite, toutes deux de dimensions colossales ; dans la *cella* du temple il fit placer, devant le char de ces divinités, quatre chevaux dorés avec des sabots d'ivoire et deux Tritons, grandiose et magnifique ouvrage, et, sur le char lui-même, leurs propres statues en or et ivoire. La base qui supportait ce cortège divin était également ornée de magnifiques bas-reliefs[3]. A Olympie, par lui déjà si richement dotée, il éleva encore des statues de Démêter et de Perséphone en marbre pentélique[4], à la place des anciennes statues qui se trouvaient dans le temple de Démêter Chamyne sur l'hippodrome.

Cette manière de s'acquérir des titres à la reconnaissance des Grecs de toutes races procura, cela va sans dire, une popularité étendue au riche Athénien, auquel naturellement ses relations donnaient partout la plus haute influence[5] ; naturellement aussi les témoignages de gratitude ne lui manquèrent en aucun temps ; seulement, il ne nous a été con-

[1]) Philostrat., II, 1, 5, p. 531. Curtius, II, pp. 531 et 592.

[2]) Philostrat., II, 1, 5, p. 551. Pausan., X, 32, 1. Bursian, *Geogr.*, I, p. 178. D'après Franz, *op. cit.*, p. 925, sous Marc-Aurèle et avant sa rupture avec les Athéniens.

[3]) Pausan., II, 1, 7 sqq. Curtius, *Peloponnesos*, II, pp. 541. 595. Cf. Philostrat., II, 1, 5, p. 551. Franz, *op. cit.*, p. 925, pense qu'Hadrien régnait encore lorsqu'Hérode fit ces libéralités ; quant à la construction de l'Odéon corinthien, non encore mentionné par Pausanias, il la place sous Antonin le Pieux ; c'est sans doute également du règne de ce prince (et de la première moitié de celui de Marc-Aurèle) que paraissent dater la plupart des travaux d'embellissement dus à Hérode. Cf. Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 167. 169. Sur les édifices qu'il fit élever, voy. encore, d'une manière générale, Hirt, *Baukunst*, II, p. 390 sqq.

[4]) Pausan., II, 21, 2. Curtius, II, pp. 65. 112.

[5]) Cf. notamment encore, pour Corcyre, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 1883.

servé à cet égard presque pas de renseignements certains[1].

En possession d'une énorme fortune, que malgré toutes ses généreuses prodigalités il paraît avoir au moins maintenue sans diminution, grâce à une gestion intelligente et aux splendides honoraires dont ses nombreux auditeurs ne laissaient pas tarir le flot; joignant au lustre de relations distinguées celui d'une haute faveur à la cour; entouré comme professeur de rhétorique à Athènes d'un cercle pressé d'auditeurs enthousiastes, qu'il traitait habituellement avec une extrême amabilité et un profond sentiment de bienveillance, chez lesquels il excitait une infatigable activité tout en les corrigeant parfois avec autant de finesse que de sévérité[2], et qu'il aimait à voir autour de lui par les chaudes journées d'été dans ses fraîches et gracieuses résidences de campagne

[1]) Cf. pour le Péloponnèse, l'inscription (ci-dessus, p. 391, 1) rapportée dans l'*Ephem. Arch.*, n° 3363 ; voy. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, n° 1077. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° XXXII, p. 127 ; pour l'île de Céos, Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2371.

[2]) Nous n'avons pas à discuter dans cet ouvrage la valeur littéraire d'Hérode ; voy. à cet égard les renseignements réunis dans Keil, *op. cit.* p. 2100, et dans Westermann, *Gesch. der griech. Beredtsamkeit*, p. 202, § 90, 16. Cf. Gell., *N. A.*, I, 2. IX, 2. XVIII, 10. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 14, 3 fin. 11, 3 init. 18. 31, 3. *Epistol.* ed. Kayser, p. 364. Sur son rôle dans l'histoire extérieure de l'Université d'Athènes, voy. ci-après, tome III et, dès à présent, Keil, *ibid.*, Franz, *op. cit.*, p. 925 *b*.

Disciples d'Hérode (outre : Aulu-Gelle) : le sophiste Aristoclès de Pergame, qui suivit ses leçons à Rome, (Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 3, p. 567) ; Aristide de Smyrne (Philostrat., II, 9, 1, p. 581) ; puis un de ses disciples favoris, Hadrien de Tyr (Philostrat., II, 10, 1, p. 585 sqq. Cf. Franz, *op. cit.*, p. 924-925), dont les relations avec Hérode paraissent dater de l'époque où celui-ci était fonctionnaire en Asie (Suid., s. v. *Adrian.*) ; puis encore, Théodotos, qui fut plus tard son rival (Philostrat., II, 2, p. 567) ; le Byzantin Chrestos (Philostrat., II, 11, 1 init., p. 591 ; 3, p. 592) ; Pausanias de Cappadoce (II, 13 init. p. 594) ; Ptolemæos de Naucratis (II, 15, 1, p. 595) ; Rhuphos de Périnthe (II, 17, p. 598) ; Onomarchos d'Andros (II, 18, p. 598. Cf. aussi II, 26, 6 init.), personnages à côté desquels paraissent beaucoup d'autres, comme Amphiclès de Chalcis (Philostrat., II, 8, 1 ; 10, 1), Sceptos de Corinthe (Philostrat., II, 5, 3; 10, 1; cf. Franz, *op. cit.*), qui n'ont pas, à notre connaissance, acquis une grande réputation. Cf. d'une manière générale Ellissen, p. 87 sqq. Noms donnés à Hérode pour glorifier ses talents oratoires : voy. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 6280 B. lig. 37. Franz, p. 924. Cf. Aristid., *In Platon.*, I, p. 33. Himer., *Ecl.*, XIII, 31, p. 232. Gell., *N. A.*, XIX, 12. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 17, p. 598 ; 10, 1, p. 586 ; 5, 3, p. 574 ; voy. aussi II, 1, 14, p. 564.

près d'Athènes, en particulier à Céphisia[1]; lié d'amitié avec beaucoup de savants, rhéteurs ou sophistes et philosophes de cette époque, à Athènes et dans d'autres villes grecques, notamment dans les villes asiatiques (entre autres avec ses maîtres Favorinus et Polémon, avec le Béotien Sextus, avec Démonax, avec ses anciens élèves Aristoclès, établi à Pergame, auquel il adressait ses auditeurs quand il était en voyage, et Hadrien de Tyr, sans doute aussi avec le grand satirique Lucien[2]) ; jouissant en Grèce et au dehors d'une haute renommée, trouvant dans les habitudes de sa vie tous les éléments de bien-être, possédant de charmantes villas, notamment à Marathon et à Céphisia, dans ce séjour enchanteur où les sources abondent, dont les frais ombrages, les magnifiques bosquets, les jardins, les promenades artistement dessinées, les constructions pleines de richesse et d'éclat, parfaitement aménagées, avec leurs colonnades et leurs bains splendides, ont fourni à Aulu-Gelle un tableau des plus riants[3], dans ce lieu qui aujourd'hui encore, par sa position salubre et l'agréable fraîcheur qu'il garde au fort de l'été, par ses jardins remplis d'arbres fruitiers de toutes espèces, par ses bois d'oliviers, de cyprès, de platanes et de peupliers blancs, apparaît comme « l'oasis hospitalière de la région désolée de l'Attique »; Hérode possédait tous ces biens et pouvait assurément, au temps des Antonins, passer pour le plus heureux des Hellènes. Cependant sa vie eut aussi des nuages sombres; ils passèrent sur ses dernières années, lesquelles — non sans qu'il y eût de sa faute — ne furent pas exemptes de sujets de tristesse.

[1]) Gell., *N. A.*, I, 2, 2. XVIII, 10, 1.

[2]) Favorinus : voy plus haut, p. 381, et Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 8, 3, p. 490. Polémon : I, 25, 7, p. 539 et 11 init. Sextus : II, 1, 10, p. 558. Démonax : voy. Lucian., *Demon.*, 24. 25. 33. Aristoclès : voy. Philostrat., II, 3, p. 567. Lucien : Lucian., *De morte Peregrin.*, 19.

[3]) Gell., *N. A.*, I, 2, 2. XVIII, 10, 1. Cf. Brandis, *Mittheilungen über Griechenland,* I, p. 335 sqq. Stephani, *Reise in Griechenland,* I, p. 1 sqq. Bursian, *Geogr.*, I, p. 343 ; voy. sur la beauté actuelle de la contrée, Ellissen, p. 83. Schillbach, p. 8. Ludwig, *Vier Tage in Athen*, p. 64 sqq. On a aussi remarqué que ces résidences favorites d'Hérode étaient situées sur le territoire des tribus Erechthéis et Æantis, aux éponymes desquelles le sophiste faisait remonter son origine (Franz, *op. cit.*, p. 923 fin.)

D'abord, sa vie de famille ne fut pas des plus heureuses. Son épouse Régilla lui avait donné quatre enfants, dont trois sont mentionnés nominativement par son biographe Philostrate : en premier lieu, un fils né entre 145 et 150, Tiberius Claudius Bradua Atticos [1] ; puis un second fils, Lucius Claudius Vibullius Regillus Herodes [2], et deux filles, Marcia Claudia Alcia Athénaïs Gavidia Latiaris ou « Panathénaïs », et Elpinice, ainsi nommée probablement en mémoire de la sœur du grand Cimon [3]. Sur ces quatre enfants, deux moururent avant leur mère (par conséquent avant et jusqu'en 160), Vibullius et Panathénaïs [4]. Les Athéniens avaient pris une part très vive à la douleur du père, qu'ils entouraient encore à cette époque de tout leur respect ; ils avaient fait à Panathénaïs des funérailles publiques dans la ville même, et, avec l'exagération qui leur était habituelle, ils avaient décidé de rayer du calendrier le jour anniversaire de sa mort [5] ! Puis, Hérode perdit aussi son épouse Régilla. Mais des bruits sinistres se répandirent bientôt sur cette mort (survenue en l'année 160) [6]. Si Hérode s'était dans sa jeunesse montré extrêmement dur, impérieux et capricieux vis-à-vis des esclaves et des affranchis de son père [7], il n'en témoigna dans son âge mûr que plus de condescendance vis-à-vis de ses propres affranchis dans sa maison. On prétendit que, Régilla étant de nouveau enceinte (et dans son huitième mois), il était entré dans une très violente colère contre elle à propos d'un incident sans importance et qu'il avait permis à son affranchi Alcimédon de la frapper violemment. De là un accouchement prématuré qui aurait entraîné la mort de Régilla [8]. Quoi qu'il en soit, le frère de

[1]) Dittenberger, p. 78 sqq.

[2]) Dittenberger, p. 82 sqq.

[3]) Philostrat., II, 1, 10, p. 558. Keil; *op. cit.*, p. 2101 sqq. Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 6280 B, lig. 13 sqq. Franz, *op. cit.*, p. 922-923. Dittenberger, p. 84.

[4]) Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 6280 B. lig. 13 sqq. Keil, *op. cit.*, Franz, *ibid.* et p. 925. Dittenberger, p. 83 et 84.

[5]) Keil, *op. cit.*, Philostrat., II, 1, 10 init., p. 558.

[6]) Keil, *op. cit.*, p. 2102 : voy aussi *C. I. Gr.*, III (Franz), p. 922-925, et *Philologus*, XXIII (1866), p. 503.

[7]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 4 init., p. 549. (Cf. ci-dessus, p. 387, 1).

[8]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8, p. 555.

celle-ci, Bradua, alors consulaire, intervint énergiquement et porta devant le Sénat romain contre son beau-frère, tout citoyen romain et consulaire qu'il était, une accusation d'homicide. Hérode fut, il est vrai acquitté, par le Sénat, après un débat des plus vifs avec Bradua ; mais les bruits qui planaient comme des ombres sinistres sur sa malheureuse maison ne s'évanouirent pas [1]. Dès lors Hérode, en rendant un culte à la défunte, se jeta, ce qui était tout à fait conforme à son caractère excentrique, dans de véritables extravagances. Habitué déjà à porter d'une manière presque déraisonnable le deuil de ceux qu'il avait aimés [2], il s'efforça — à un moment où il était peut-être accablé par le sentiment et le repentir de sa faute les bruits dont nous avons parlé n'eussent-ils eu aucun fondement), où il tenait à se réconcilier avec les grands personnages de sa famille en Italie et à réduire au silence les insolents bavards d'Athènes — il s'efforça, disons-nous, d'entourer d'une véritable auréole la mémoire de Régilla. Sans parler de détails moins importants [3], il édifia à Athènes, en souvenir d'elle, le grand Odéon déjà décrit plus haut, et lui éleva aussi à Céphisia et près de Marathon quelques statues avec une inscription caractéristique [4].

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8, p. 555 sqq. Keil, p. 2101.

[2]) Cf. Lucian., *Demon.*, 24. 25. 33.

[3]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8 et 9, p. 556. 557. C'est ainsi que dans son chagrin il renonça jusqu'à nouvel ordre à un second consulat, ou à la désignation pour un proconsulat. Il déposa la parure de Régilla, à titre d'offrande, dans le sanctuaire d'Éleusis. Il faisait également mettre le couvert de Régilla, comme si elle était en vie, et lui faisait même préparer des repas (Lucian., *Demon.*, 33) ; il fit, en outre, tendre toute sa maison de noir, et la décora de marbre sombre de Lesbos (Conze, *Lesbos*, p. 48) ; il poussa cette dernière fantaisie jusqu'à la folie ; enfin, les sarcasmes de son ami, le philosophe Lucius, le rendirent plus raisonnable.

[4]) Avec l'inscription : « Ἀππία Ἀννία Ῥήγιλλα, Ἡρώδου γυνή, τὸ φῶς τῆς οἰκίας », et treize lignes de malédictions contre quiconque profanerait la statue ; voy. Keil, *op. cit.*, p. 2101. *Syll. inscr. Boeot.*, p. 131. L. Stephani, *Reise durch einige Gegenden des nördl. Griechenlands*, I, p. 2. *Ephem. Arch.*, n° 4033. Lebas, *Attique*, n° 657, p. 196. *Revue Archéologique*, I, 1 (1844), p. 52. Débris d'une statue de marbre avec l'inscription : « Ἀππία Ἄννια Ῥηγίλλα τὸ φῶς τῆς οἰκίας » entre Probalinthe et Marathon : Fr. Lenormant, *Inscript. Græcar. inedit. centur. secund. et tert.* n° 193, dans le *Rhein. Mus.*, XXI (1866), p. 384. Ross a découvert un fragment poétique où « le soleil, la terre et le ciel paraissent être pris à témoins de la douleur

Mais pour prouver publiquement au monde entier, en Italie et en Grèce, quelle profonde douleur il ressentait de la mort d'Annia Régilla et à quel point il souhaitait de voir glorifier sa mémoire, Hérode lui consacra, en Italie, le jardin et le parc d'un domaine qu'il y possédait et que lui-même probablement avait appelé Triopion, en souvenir du héros grec Triopas[1]. Ce domaine était situé à la troisième pierre milliaire de la voie Appienne (c'est-à-dire à trois milles de Rome)[2] et se composait d'un petit village, de champs de blé, de vignes, de plants d'oliviers et de prairies. Il y consacra un petit bois aux divinités d'Éleusis, Déméter et Perséphone, et à son épouse Régilla, dont il avait fait une héroïne après sa mort. Il y établit aussi un cimetière, qu'il entoura de murs et qu'il consacra aux divinités attiques Athêna et Némésis, et où il était rigoureusement interdit d'inhumer une personne n'appartenant pas à la descendance d'Hérode. Dans l'intérieur de ce cimetière ainsi muré, il éleva un temple ; et, ne pouvant

d'Hérode » ; voy. *Arch. Aufs.*, II, p. 653, nº 5 A. LEBAS, *Attique*, nº 685, p. 196. Comme nouvelle expression de la douleur d'Hérode, voy. aussi le monument et l'inscription à Rome, dans BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, nº 6185, où nous apprenons également que le tombeau renfermant les cendres de Régilla se trouvait dans l'Attique, peut-être à Athènes ; c'était sans doute (cf. FRANZ, *op. cit.*, p. 924, sur le nº 6280 B. lig. 44) ce qu'on appelait un héroon. Une statue de Régilla paraît avoir été placée dans la niche du passage conduisant à l'orchestre de l'Odéon du côté de l'est (SCHILLBACH, p. 25) ; de même, on croit également pouvoir reconnaître la statue placée dans la niche du passage ouest pour celle d'Hérode lui-même, et un autre buste, trouvé près de l'orchestre, pour celui de son fils Atticos.

[1]) Cf. BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, p. 916. 920 et 921, nº 6280 A. ELLISSEN, p. 84. En outre, d'après cette inscription, le Triopion avait été consacré à Athêna et à la Némésis de Rhamnonte (KEIL, p. 2102 ; cf. aussi *Append. ad Marmor. Oxon.*, p. 302, nº 28.)

[2]) C'est ce que nous enseigne une inscription (BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, nº 26, p. 42-45. Cf. aussi l'inscription rapportée dans MONTFAUCON, *Diarium Italicum*, Paris, 1702, p. 125, et BÖCKH, *C. I. Gr.*, III, p. 875, nº 6184, où Annia Régilla, « la lumière de la maison », est désignée comme propriétaire de cet immeuble ; voy. aussi nº 6280 B. lig. 49. FRANZ, p. 924), c'est ce que nous enseigne, dis-je, une inscription existant sur une colonne découverte sous Paul III (1534-1549) le long de la voie Appienne, qui était précédemment dans les jardins Farnèse et qui est maintenant au *Museo Nazionale* à Naples. Cf. aussi ELLISSEN, p. 84, note 3. Sur le culte de Triopas (à Cnide) et le lien qui le rattache à l'ensemble des hommages rendus à Déméter, voy. BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, p. 45 sq. PRELLER, *Griech. Mytholog.*, I, pp. 199 et 607.

obtenir que l'on divinisât son épouse — issue, il est vrai, de race impériale, mais qui cependant n'avait pas été, en réalité, épouse impériale, et n'osant dès lors lui rendre les honneurs divins, — il consacra ce temple à Déméter et à Faustine la Jeune, l'épouse de l'empereur Marc-Aurèle, et y plaça l'image d'Annia Régilla, de sorte qu'en réalité c'était en l'honneur de cette dernière qu'était élevé le monument tout entier. Les recherches les plus récentes permettent de supposer que l'antique construction en briques[1] située sur une hauteur qui domine au loin la campagne de Rome — non loin du tombeau de Cæcilia Metella, entre la voie Appienne et le vallon de l'Almo ou du Caffarello, bien connu par ce qu'on a appelé la grotte d'Égérie — construction en forme de temple avec un vestibule à quatre colonnes aujourd'hui muré, convertie dès le IXe siècle en une église chrétienne dédiée au pape Urbain et aujourd'hui abandonnée, que cette construction, disons-nous, était jadis le temple funéraire élevé en l'honneur d'Annia Régilla. Il existe encore une partie importante des substructions du péribole qui l'entourait ; elles forment le prolongement du faîte de la

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, pp. 42. 45. 458. Seules, les colonnes également consacrées à Déméter et à Perséphoné, ainsi que l'architrave du vestibule sont en marbre cipollin, c'est-à-dire en marbre de Caryste, de l'île d'Eubée. L'emploi de la brique pour le gros œuvre, qui était un retour à la vieille architecture nationale des Romains, était devenu dans ce siècle (voy. Bergau, *Das Grabmal der Annia Regilla*, p. 470 sqq.) comme une mode pour les monuments funéraires. Une inscription (Böckh, *C. I. Gr.*, III, nº 6280 B) invitait les Romaines à rendre un culte à Régilla comme à une héroïne. Les inscriptions en vers nº 6280 A et B (envoyées à Paris de la villa Borghèse, avec le nº 39 [A], consécration du Triopion à Athêna et à Némésis, et le nº 59 [B], apothéose de Régilla, en hexamètres dactyliques) « sont vraisemblablement toutes deux l'œuvre de Marcellus, dont le nom figure en tête de la première et que l'on croit être le médecin et poète de ce nom, natif de Sidé en Pamphylie ». Keil, *op. cit.*, p. 2101. Franz, *op. cit.*, p. 925 *a*. Ellissen, p. 84 sqq. C'est également du même sanctuaire que provient l'inscription bilingue (*C. I. Gr.*, III, nº 6184) : « Ἀννία Ῥηγίλλα, Ἡρώδου γυνή, τὸ φῶς τῆς οἰκίας, τινὸς ταῦτα τὰ χωρία γέγοναν. » « *Annia Regilla, Herodis uxor, lumen domus, cujus hæc prædia fuerunt.* » A l'entrée du sanctuaire du Triopion se trouvaient en face l'une de l'autre les deux colonnes consacrées à Déméter et à Koré ainsi qu'aux dieux infernaux, colonnes qu'il était interdit de déplacer et qui sont maintenant conservées à Naples (Keil, *op. cit.* Böckh, *C. I. Gr.*, I, nº 26, p. 42 sqq.) Contrairement à l'opinion généralement admise, Franz notamment (*op. cit.*, p. 921. 923) croit que la Faustine dont il s'agit ici est l'ancienne, c'est-à-dire l'épouse d'Antonin le Pieux.

colline dans la direction du nord. On reconnaît à la manière négligée dont elles ont été établies que le travail fut exécuté très vite. On y trouve aujourd'hui encore un grand nombre de petits fragments des espèces les plus précieuses de marbres antiques, et en particulier du plus beau marbre de Paros. Ces restes indiquent clairement le grand luxe qui régnait dans l'ensemble de la construction [1].

Hérode finit-il par réussir, et jusqu'à quel point, à se réconcilier, en ne mettant ainsi aucune borne aux manifestations de sa douleur, avec ses parents d'Italie, et à faire taire les bruits fâcheux répandus sur la mort de son épouse Régilla, c'est ce que nous ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est, d'une part (cf. pp.386, 1.401, 2), que la famille impériale le considéra sans aucun doute comme innocent et continua à le combler de faveurs, mais que, d'autre part, l'adversité le visita encore depuis cette époque en plusieurs manières. D'un côté, il perdit, avant l'an 168 de notre ère, sa seconde fille, son Elpinice bien-aimée [2]. Et d'un autre côté, il eut peu de satisfaction du seul fils qui lui restât, Atticos, que déjà, soit dit en passant,

[1]) Cf. R. Bergau, dans le *Philologus*, XXIV (1866), « *Das Grabmal der Annia Regilla zu Rom* », pp. 465-468 sqq. 471. La construction (Bergau, p. 466 sqq.) est, suivant l'usage grec, orientée de l'ouest à l'est, de sorte que l'entrée principale avec le portique à colonnes se trouve à l'est. Une estampille de brique avec l'inscription :

Opus Dol. Aeli. Asclepi.
ex. pr. Faustinae, Aug. figlin. Pontici

indique que ce travail remonte à l'époque de Marc-Aurèle. — Les deux frises qui règnent à l'intérieur, le long du plafond voûté, avec des trophées en stuc, ont été ajoutées après coup, et se raccordent assez mal avec l'ensemble. Le monument était en effet devenu une sépulture de famille, où ont été certainement inhumés plusieurs descendants de Régilla (laquelle laissa un fils et une fille) ; c'est sans doute à la sépulture d'un de ces descendants que se rapportent ces emblèmes. (Peut-être en est-il de même du sarcophage en marbre blanc qui se trouve dans la cour du palais Farnèse, et qui a été vraisemblablement découvert dans la villa d'Hérode ; ce sarcophage, à en juger par ses ornements, a dû être celui d'un amateur de chasse). La soi-disant grotte d'Égérie, au pied de la colline qui porte le temple funéraire, avec l'ensemble grandiose de ses antiques substructions, avec les débris qu'on y a trouvés du *rosso antico* que l'on tirait des carrières de Laconie, de serpentine et autres espèces de marbres précieux, appartenait également, d'après les conjectures de Bergau (p. 472), au jardin de Régilla.

[2]) Cf. Franz, *op. cit.*, p. 922 *a*. 925 *b*. Keil, *op. cit.*, p. 2102. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 558.

l'empereur Antonin le Pieux avait, après la mort de Régilla, admis dans les rangs de la noblesse patricienne [1]; ce jeune homme, médiocrement doué, sur lequel, lorsqu'il n'était encore qu'enfant, les essais d'éducation d'Hérode (assez étranges, il est vrai, parfois) n'avaient eu que peu de prise, se livra de plus, dans son âge mûr, à la boisson et à d'autres excès [2]. Dans cette situation, Hérode vieillissant s'abandonna de plus en plus à ses relations avec ses affranchis. Mais si jadis il ne s'était plu que dans la société de jeunes hommes sages et honnêtes, comme Achille, Pollux, Polydeucion, Memnon [3], qu'il considérait comme des fils, dont il avait complété lui-même l'éducation scientifique et pleuré la mort avec des démonstrations aussi excessives que passionnées [4], il permit désormais, suivant toutes les apparences, à ceux qui furent ses derniers commensaux des incartades qui finirent par l'engager lui-même avec la population athénienne dans de graves conflits.

La situation d'Hérode vis-à-vis de ses concitoyens était en effet devenue peu à peu très fâcheuse. Un homme possédant les richesses, la renommée de savant et la vanité de ce rhé-

[1]) *C. I. Gr.*, III, n° 6185, p. 875 et n° 6280 B, lig. 19-28, p. 922. 923. Cf. Jacobs, *Antholog. Gr.*, IX, 392 et *Inscr. in App. ad. Marmor. Oxon.*, p. 302, n° 28. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 130. Dittenberger, p. 79 sqq.

[2]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 558.

[3]) Dittenberger, p. 85. Memnon est en général tenu pour identique au jeune affranchi éthiopien d'Hérode dont il est question dans Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, III, 11, et qui, dans ce passage, est appelé Ménon; cf. Kayser sur ce passage, p. 183.

[4]) Pour se consoler, Hérode avait notamment, dans les dèmes de Marathon et de Céphisia, placé leurs images en grand nombre, sous la forme de chasseurs, dans les forêts, dans les champs, au bord des sources et sous les platanes (Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 558-559). Les fragments qui restent des inscriptions se rapportent tous à Polydeucion, mort jeune, avant Alcia, et dont Hérode avait fait un « héros » (cf. p. 15, 1). Sur les instances d'Hérode, un empereur, Hadrien probablement, avait conféré à un jeune homme, sous le nom de « Vibullios Polydeucion » la *restitutio natalium* avec l'anneau d'or, et l'avait admis dans l'ordre équestre (Keil, *Philologus*, XXIII [1866], p. 233 sqq.) ; Hérode avait éprouvé de sa mort une douleur sans bornes (Lucian., *Demonax*, 14. 33). Voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 989. 990 (à Céphisia) ; n°s 991. 992 (à Marathon) ; Keil; *Philologus*, XXIII, p. 235, n° 993 (à Céphisia) ; n° 994 (près d'Oropos), *Ephem. Arch.*, n°s 2851. 4034. 4035 ; puis encore à Rhamnonte, voy. Keil, *Philologus*, XXIII, p. 233. Böckh, n° 995, 1, et Keil, p. 2103.

teur devait assurément, en face d'une bourgeoisie impuissante et comparativement pauvre, perdre d'autant plus de vue la notion de l'égalité civique qu'il avait davantage conscience du bien que depuis des années il avait, sans se lasser, fait au public, et qu'il était plus solidement établi dans la faveur de la cour romaine. D'autre part, Hérode n'était pas, sans doute, un Alcibiade; il ne se serait pas plu à des plaisanteries de mauvais aloi, et la profonde perversité du Spartiate Euryclès (t. I, p. 487) lui était également étrangère. Mais sa nature, surtout dans ses dernières années, était impérieuse et violente. Très bienveillant dans ses rapports avec ses élèves, mais aussi, dans certaines circonstances, plein d'une raideur sarcastique vis-à-vis de jeunes et outrecuidants discoureurs[1]; non exempt, il s'en faut, dans ses relations avec ses collègues, d'envie, de jalousie et d'esprit d'intrigue associés à tout ce qu'il possédait de distinction et de finesse; poursuivant de sa rancune, après une brouille ou une rivalité, plus d'un de ses contemporains[2] et leur faisant avec son incisive ironie des blessures cruelles, il ne plaisait assurément pas beaucoup à la masse des citoyens d'Athènes, qu'il dominait, comme un prince, du haut de sa renommée et de sa richesse. Il fit sans doute très durement sentir aux Athéniens, même aux rejetons des grandes familles qui lui disputaient la direction des affaires publiques, qu'à proprement parler c'était lui qui était le maître de la petite république; et sans doute aussi il exerçait par toute sa situation une telle influence sur les fonctionnaires de l'État athénien qu'il n'était guère facile à qui que ce fût d'entrer en lutte contre lui.

Mais, même à cette époque, les Athéniens n'étaient pas gens à accepter longtemps un pareil état de choses. Les spirituels et perspicaces Cécropides avaient la vue perçante et la langue plus affilée encore; rien ne leur échappait des nombreuses

[1]) Gell., *N. A.*, I, 2, 3-13. Philostrat., II, 5, 3, p. 573.

[2]) Mépris profond et hostilité d'Hérode à l'égard du cynique Pérégrinos Protée : Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 13, p. 563. Rivalité pleine d'aigreur entre Hérode et le sophiste cilicien Philagros, homme aussi vain qu'il était ardent et passionné jusqu'à la fureur; piège que lui tendit malicieusement Hérode : Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 8, 1 et 2.

bizarreries et des faiblesses très faciles à connaître de ce prince de l'argent, dont la domination était alors si insupportable à leur ville. En outre, les Athéniens d'alors ne se sentirent pas plus obligés à une gratitude éternelle pour le bien qu'Hérode leur avait fait, en se conformant au goût du temps, que leurs illustres ancêtres envers le grand Thémistocle, du jour où le bienfaiteur commença à s'autoriser de cette gratitude pour se rendre désagréable à ses concitoyens. En dernier lieu, même à cette époque, l'esprit démocratique était encore si puissant à Athènes que l'on finit, suivant la manière du bon vieux temps, par ne voir dans le vieux et morose professeur Hérode qu'un « tyran ». Mais l'indignation devint plus vive encore lorsque les affranchis du vieillard — entre autres cet Alcimédon nommé plus haut, dont les filles, d'une grande beauté, étaient aimées d'Hérode comme ses propres enfants[1], et d'autres encore[2] — imitant les allures impertinentes et les airs d'autorité des concierges et valets de chambre de grande maison, en vinrent à se permettre vis-à-vis du peuple d'impudentes libertés.

Hérode tomba enfin ; il perdit sa situation brillante et sa puissance à Athènes en l'an 168 ap. J.-C.[3], sous l'action simultanée du ressentiment des démocrates, ses concitoyens, et de l'hostilité des plus élevés d'entre les fonctionnaires de la province d'Achaïe. Parmi les gouverneurs romains de la Grèce dont les noms nous ont été conservés pour cette période[4], on cite notamment, avec reconnaissance, deux

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 560 fin.

[2]) Philostrat., II, 1, 11 fin., p. 561 fin.

[3]) La date de ces faits est contestée. Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 161, place, après mûr examen, le coup décisif porté à Hérode à Sirmium en l'année 168 ap. J.-C., c'est-à-dire vers la fin de sa vie ; d'après son calcul, les empereurs Marc-Aurèle et Verus avaient passé à Sirmium l'hiver de 167 à 168. De même Wietersheim, *Gesch. d. Völkerwanderung.*, II, p. 42 sqq. et Finlay, p. XXIII. (Tillemont, II, p. 367, avait admis la date de 171 ; Ellissen, p. 80., et Franz, *op. cit.*, p. 922. 925, se rangent à son avis).

[4]) Pour l'époque qui suivit Hadrien, et abstraction faite d'indications tout à fait générales relativement à l'existence de gouverneurs en Achaïe, c'est-à-dire à Corinthe, comme en fournit Apulée (*Metam.*, X), les inscriptions permettent encore de considérer comme ayant administré l'Achaïe, dans la période ici décrite, les fonctionnaires romains dont les noms suivent : peut-être sous l'empereur Marc-Aurèle (en ce cas, après l'année 925 U. C. = 172 ap.

frères, les deux Quintilius : Sextus Quintilius Condianus et Sextus Quintilius Maximus, qui se distinguaient par leur instruction, leurs talents militaires et leurs richesses. Ils étaient citoyens romains, mais Troadiens de naissance ; unis, dit-on, par un rare amour fraternel, non seulement ils exercèrent toujours en commun les diverses fonctions publiques, mais encore ils administrèrent aussi en commun leurs provinces, de sorte que chacun des deux frères était à tour de rôle gouverneur, tandis que l'autre était son assesseur [1]. Or

J.-C.), ou encore — cela est assurément possible — seulement sous Caracalla, e questeur *pro praetore* Tiberius Claudius Frontinus Niceratos, qui figure dans différentes inscriptions : voy. Böckh, *C. I. Gr.*, I n° 1133 (Argos) et n° 1327 (Sparte). Gruter, p. 389, 6. Mommsen, *Inscr. Neapolitan.*, p. 96, n° 1879. Orelli, n° 3113. (Cf. Zumpt, *Comm. Epigr.*, II, 21 et 30 sqq. Marini, *Frat. Arvali*, II, p. 764). Le proconsul Fl. Claudius Sulpicianus (Orelli, n° 131) appartient sans doute à l'époque de Commode ; de même le proconsul Gaius Sabucius Major Cæcilianus (Orelli, n°s 6487 et 7420). Mais c'est sous Septime-Sévère qu'il faut placer le proconsul Aurelius Proculus, mentionné au *Digest.*, XXXVI, 1 *ad SC. Trebellianum*, fr. 81. — Était proconsul sous Marc-Aurèle M. Didius (Severus) Salvius Julianus, qui fut plus tard empereur ; voy. Reines., *Syntagm. Inscr.*, VI, 42, p. 414-416, et en outre Marini, *Frat. Arvali*, II, p. 771. Pour l'année 198 ap. J.-C. (sous Septime-Sévère), un *legatus Cæsaris* et logiste à Athènes est mentionné dans Böckh, *C. I. Gr.*, n° 353, lig. 32 sqq. — Je ne saurais assigner d'époque précise pour le proconsul M. Metilius Rufus mentionné dans Orelli n° 2272 ; le proconsul L. Albinius Saturninus, dans Mommsen, *Inscr. Neapolitan.*, p. 211, n° 4033 ; le questeur (*pro prætore*, probablement) Quintus Pretextus Florentinus (après Trajan, ou après L. Verus) ; voy. *Jahrb. d. Vereins v. Alterthumsfr. im Rheinland.*, XII (1848), p. 195. Cf. *Revue archéolog.*, 1847, 15 juillet, p. 258 ; ni pour le questeur *pro prætore* S. Julius Primianus, dans Orelli n° 3623. On ne connaît pas davantage l'époque et le motif de la mission du *legatus pro prætore* Gaius Mocconius Verus, dans Orelli, n° 5209. — Autres fonctionnaires provinciaux d'une époque incertaine : le légat Gaius Cornelius Felix Thrallus, dans Orelli, n° 3177 ; les questeurs Meminius (Orelli, n° 6915), T. Marcius (Orelli, n° 6020) ; les proconsuls de Macédoine Aulus Pontius Verus (Böckh, II, p. 992, n° 1999 *b.* ; voy. aussi Becker-Marquardt, *R. A.*, III, 1, p. 118, note 755) ; Helvines Cærellius Pollittianus (Orelli, n° 6908). Mais il y a lieu de placer vers la fin du règne de Septime-Sévère P. Julius Geminius Marcianus (Orelli, n° 6911, et Böckh, *C. I. Gr.*, III, n° 5366, p. 563 ; voy. aussi Becker-Marquardt, *ibid.*). Nous voyons enfin dans Böckh (*ibid.*, n° 3990) un *legatus Augusti pro prætore* et un proconsul de Macédoine, dont les noms n'ont pas été conservés. (Cf. aussi Lucian., *Lucius s. Asin.*, 54. 55.)

1) Dio. Cass., LXXII, 5. LXXI, 33 init. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II,

Hérode, qui d'ordinaire[1] était en très bons termes avec les représentants de l'administration romaine en Achaïe, s'était, pour des motifs en vérité tout à fait déraisonnables, brouillé précisément avec un des deux personnages. Ceux-ci lui avaient doucement reproché la prodigalité avec laquelle il avait accumulé les statues et les inscriptions en l'honneur de ses chers affranchis défunts, et Hérode, blessé dans son affection comme dans sa vanité, leur avait très vertement riposté[2]. Il avait eu depuis avec eux, à l'occasion d'une panégyrie (p. 392) pythique, une nouvelle discussion sur le mérite des concours littéraires[3]. Il est très probable que le rhéteur, véritable enfant gâté, éprouvait une certaine jalousie de la faveur particulière dont les Quintilius jouissaient auprès de Marc-Aurèle ; il s'en était une fois exprimé vis-à-vis de l'empereur lui-même en des termes acerbes, et avait en cette circonstance rappelé, non sans dédain, leur origine troyenne[4]. Les adversaires d'Hérode à Athènes, notamment des hommes appartenant à des familles considérables de la ville, comme Démostratos, Praxagoras, Mamertinos de Marathon (alors archonte et premier stratège, pp. 345, 346) et d'autres, ses rivaux aussi dans la conduite des affaires publiques d'Athènes, saisirent l'occasion, en l'année 168[5], et déterminèrent les deux Quintilius à assister à une assemblée du peuple au cours de laquelle, sans que le nom d'Hérode y fût prononcé, sa situation prépondérante à Athènes fut nettement attaquée. On en vint à des paroles très dures ; on s'emporta contre l' « intolérable tyrannie » du sophiste et de ses affranchis ; on ne craignit même pas de pousser l'exagération, comme plus tard devant l'empereur lui-même, jusqu'à

10 et 11, p. 559 sqq. ; voy. aussi Haakh dans Pauly, *R. E.*, VI, 1, p. 373. Ils furent consuls ensemble en l'année 151 ap. J.-C. Clinton, *Fast. Rom.*, p. 138). Cf. d'une manière générale sur ces deux frères : Ammian. Marcellin., XXVIII, 4, 21. Lucian., *Macrob.*, 1 init.

1) Cf. Philostrat., *Vit. Soph.*, II, 1, 11, p. 561.

2) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 559.

3) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 559.

4) Philostrat., *ibid.*

5) Keil (*op. cit.*, p. 2103) donne la date de 171 ap. J.-C. Voy. ci-dessus, p. 403, 3).

proclamer heureux ceux des Athéniens que la peste qui venait de sévir à Athènes (p. 374) avait soustraits aux tristes épreuves du présent. On pria enfin les Quintilius d'adresser à l'empereur Marc-Aurèle un rapport sur l'état des choses, ce qu'ils firent immédiatement, dans des termes qui ne furent certainement pas à l'avantage d'Hérode [1].

Hérode, qui ne se rendait pas compte encore de l'ensemble de la situation, mais qui cependant sentait venir l'orage, s'en prit d'abord, avec des paroles pleines de colère, aux Quintilius « qui ameutaient les Athéniens contre lui ». Plus grande encore fut son irritation contre eux et contre Démostratos et ses amis, lorsque ces derniers, après l'assemblée dont nous venons de parler, forts de la faveur des Quintilius et secrètement dirigés dans leurs démarches par le célèbre sophiste Théodote, allié à la famille de Lysiade et de Démostratos (p. 378, 4), jadis auditeur et désormais rival d'Hérode, alors en même temps premier stratège à Athènes, se déclarèrent ouvertement et énergiquement contre lui. Hérode accusa alors ses adversaires auprès du gouvernement, à raison des menées dirigées contre lui [2]. Mais Démostratos et les siens prirent promptement leur parti. Ils savaient sans doute (peut-être par les Quintilius) que l'empereur Marc-Aurèle, avec son esprit net et élevé, ne pouvait guère approuver les allures bizarres et les procédés tyranniques de ce prince de l'argent, vaniteux enfant gâté, et que de plus il soupçonnait le sophiste de n'avoir pas été sans prendre quelque part aux intrigues secrè-

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 8, p. 555 init., et notamment 11, p. 559 et 561 fin. Sur Démostratos (de Marathon, p. 345) et ses compagnons, voy Böckh, *C. I. Gr.*, I, sur le n° 385, p. 442, et ci-dessus p. 378, 4. Cf. dans le *Rhein. Mus.*, N. F. XXI (1886), p. 510, F. Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur. quart.*, n° 301. Sur Démostratos et sa famille : *Philologus*, XXIV (1866), p. 463 sqq. Sur Mamertinos, voy. p. 342 sqq. L' « anarchie » qui se produisit plusieurs fois à Athènes dans ce temps, et dont il est question ci-dessus, p. 346, ne se rattacherait-elle pas à la « tyrannie » d'Hérode?

[2]) Philostrat., II, 1, 11, p. 559. Cf. II, 2 init. p. 566. — Les explications peu claires de Philostrate (p. 559) ne nous apprennent pas d'une manière certaine qui Hérode accusa, et où il porta ses doléances. Le plus vraisemblable (cf. aussi Ellissen, p. 81), c'est qu'il traduisit ses adversaires, y compris les Quintilius, devant l' « ἡγεμονία », c'est-à-dire, dans l'espèce, devant l'administration supérieure à Rome.

tement ourdies contre le prince philosophe, intrigues à raison desquelles Marc-Aurèle paraît avoir tenu en suspicion le collègue par lui associé à l'empire, L. Verus, qui mourut d'ailleurs dès le mois de janvier 169[1].

En conséquence, pour se mettre à l'abri du courroux d'Hérode, qui aurait pu tenter quelque coup de main, ils partirent brusquement et en cachette pour la forteresse de Sirmium, dans la Pannonie méridionale, où Marc-Aurèle se trouvait alors avec sa famille et où il avait son quartier général durant cette période de la guerre contre les Marcomans. Aidés par l'intervention de l'impératrice Faustine, que l'adroit Démostratos avait tout d'abord su gagner, ils furent accueillis par Marc-Aurèle avec beaucoup de bienveillance et logés dans le voisinage du château. Sur ces entrefaites parut aussi à Sirmium, soit de son propre mouvement, soit en vertu d'un ordre impérial, le vieil Hérode, qui s'installa dans une maison du faubourg. Il amenait avec lui deux belles jeunes filles, les deux filles jumelles d'Alcimédon, qu'il avait élevées depuis leur jeunesse, destinées à son service personnel et traitées comme ses propres enfants. Or il advint, pendant qu'il était à Sirmium, que, par une sombre nuit d'orage, la foudre tomba dans son habitation et tua les deux jeunes filles. Ce malheur jeta le fougueux vieillard dans un tel désespoir que, lors de l'audience, qui eut lieu peu après, il perdit devant l'empereur toute réserve et toute mesure, tint en sa présence des propos des plus grossiers, et, l'offensant directement, lui rappela très brutalement l'hospitalité offerte par lui, Hérode, à L. Verus (pp. 373. 385) ; il eut en un mot les allures d'un accusateur plutôt que celles d'un accusé, et finalement quitta le prétoire avec fracas.

Le calme et bienveillant Marc-Aurèle lui pardonna néanmoins tout cela. Les débats se terminèrent tranquillement ; l'empereur écouta avec intérêt le discours de Démostratos, inspiré encore par Théodote et qui était un chef-d'œuvre ; il écouta avec une profonde sympathie les plaintes que lui por-

1) Eckhel, *D. N.*, VII, p. 94. Pauly, *R. E.*, I, 1, p. 1199. Clinton, p. 161. Sur Verus, cf. aussi Dio Cass., LXXI, 2 fin.

taient les Athéniens contre Hérode et ses affranchis. Mais la sentence de l'empereur eut plutôt pour objet d'empêcher le favori de commettre, au gré de ses caprices, de nouveaux excès, que de tirer vengeance par des peines rigoureuses d'un ensemble de faits à l'égard desquels l'empereur, par l'indulgence dont il avait jusqu'alors usé, les Athéniens eux-mêmes et Hérode portaient en définitive une égale part de responsabilité. Il est certain qu'en fait la situation prépondérante d'Hérode cessa désormais d'exister ; mais ni Hérode, si cruellement humilié déjà, ni Alcimédon, qui avait perdu ses enfants, ne furent autrement frappés de peines spéciales et personnelles ; quant à celles qui furent infligées aux autres affranchis coupables, elles furent relativement douces [1].

Néanmoins, Hérode fut pendant un certain temps exaspéré. Il ne voulut pas remettre le pied dans l' « ingrate » Athènes. Il paraît en conséquence avoir séjourné quelque temps, tout d'abord pour rétablir sa santé ébranlée, dans la ville d'Oricos (qu'il ne restaura peut-être qu'à cette époque). Depuis, il vécut d'une manière permanente dans ses villas de Marathon et de Céphisia, où le suivirent par nombreuses troupes, avides de s'instruire, les jeunes étudiants d'Athènes [2]. Sa renommée académique et sa richesse lui étaient restées. Il continua toujours d'être recherché par des hommes de grande réputation, ses collègues dans son art, comme le célèbre Alexandre Péloplaton de Séleucie en Cilicie, qui prit part avec lui, en toute amitié, dans ce qu'on appelait le théâtre d'Agrippa à Athènes (t. I, p. 482), à une espèce de tournoi de rhétorique, et reçut de lui des présents honorifiques d'un prix véritablement colossal [3]. Dans ce séjour, le bouillant vieillard se calma

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 11, p. 560-561 ; voy. aussi p. 555 init., et 12, p. 562 ; 13, p. 563. II, 2 init., p. 566. (Sur Théodotos, voy. encore Böckh, I, n° 397).

[2]) Philostrat., II, 1, 12 init., p. 562 et 5, 3, p. 571. C'est là surtout qu'il a perpétué sa mémoire par des inscriptions; voy. Keil, p. 2097. Leake, *Die Demen von Attika* (trad. Westermann), p. 68. Böckh, *C. I. Gr.*, I, nos 537 et 989-995. Franz, *op. cit.*, p. 925 *b*. Bursian, *Geogr.*, I, p. 340. Constructions élevées par Hérode à Marathon : voy. Bursian, *ibid.*, et p. 338. Böckh, *C. I. Gr.*, n° 537. Leake, *Demen von Attika*, p. 68 sqq. Sur Oricos, voy. Franz, *op. cit.*, p. 925.

[3]) Philostrat., II, 5, 3, p. 571 à 574.

peu à peu. Son ancienne affection pour Marc-Aurèle se réveilla bientôt ; il chercha, par des paroles d'une laconique sévérité, à détourner le célèbre gouverneur de Syrie, Avidius Cassius, avec lequel il était également lié d'amitié, de sa rebellion contre l'empereur (en l'an 175)[1]. Enfin, lorsqu'Hérode eut de son côté commencé à reprendre son active correspondance d'autrefois avec la cour, une lettre des plus aimables, écrite par Marc-Aurèle (de Syrie, après la mort de son épouse Faustine, vers la fin de l'année 175 ou le commencement de l'année 176) à son ancien maître et ami acheva la réconciliation[2]. Il est également très vraisemblable que l'empereur, lorsqu'il visita Athènes en l'an 176, continua tout naturellement ses anciennes relations personnelles avec Hérode, car c'est sans doute à cette époque[3] que Marc-Aurèle donna à l'Université d'Athènes son organisation définitive (voy. ci-après). A cette occasion, il fit de son ami Hérode comme le curateur de l'établissement nouvellement créé, c'est-à-dire qu'il lui remit le soin de faire subir un examen aux philosophes des écoles platonicienne, péripatéticienne et épicurienne qui devaient être nommés professeurs salariés de philosophie, et de désigner ceux qu'il aurait choisis[4].

Par contre, Hérode avait été sans doute fort désagréablement affecté lorsque, quelques années auparavant, l'empereur avait sans hésiter appelé, sur sa seule réputation de grand orateur et dans les conditions les plus flatteuses, ce Théodote dont nous avons parlé à la chaire de sophistique par lui nouvellement créée et entretenue sur les fonds de l'État (à côté de celle qui existait déjà et que la ville d'Athènes avait fondée [p. 364])[5]. En revanche, il avait déjà eu la joie, après la mort de Théodote et avant l'arrivée de Marc-Aurèle à Athènes et l'organisation définitive de l'Université, de voir son favori Hadrien de Tyr appelé par l'empereur à cette même chaire de

1) Philostrat., II, 1, 13 init., p. 563. Keil, p. 2100.
2) Philostrat., II, 1, 12, p. 562. Pauly, *R. E.*, I, 1, p. 1200. Clinton, p. 171.
3) Keil, p. 2104.
4) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 2, p. 566 fin. Zumpt, *Die philosophischen Schulen*, p. 27 sqq.
5) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 2, p. 566. 567.

sophistique[1]. Hérode demeura d'ailleurs jusqu'à la fin hargneux et jaloux ; c'est du moins ce que donne à entendre, pour cette dernière époque de sa vie, le récit des scholiastes sur son attitude hostile vis-à-vis d'Aristide de Smyrne et sur l'adresse avec laquelle celui-ci le trompa[2]. Hérode mourut de consomption[3] en l'an 177, âgé d'environ 76 ans, à Marathon. D'après ses dispositions, ses affranchis devaient l'inhumer dans sa villa. Mais les Athéniens, qui avec leur naturel bienveillant ne se souvenaient plus que des bienfaits qu'Hérode avait répandus sur eux et des avantages qu'ils lui devaient, qui enfin, et non sans raison assurément, attribuaient aussi à son influence la fondation et l'organisation récente de leur Université[4], ne se crurent pas liés par ses dispositions et revendiquèrent pour leur ville sa dépouille mortelle. Ils la firent d'autorité enlever de Marathon par les éphèbes ; le peuple se porta en foule au-devant du cortège, se lamentant et répandant des torrents de larmes ; enfin le célèbre rhéteur fut inhumé dans le Stade panathénaïque, par lui si magnifiquement restauré de longues années auparavant[5]. Son élève favori, le professeur de rhétorique Hadrien de Tyr[6] déjà mentionné, lui dit le dernier adieu, et l'autorité publique fit placer sur sa sépulture une pierre tumulaire avec une inscription très étendue[7].

Le souvenir de la valeur scientifique d'Hérode ne subsista naturellement que dans le monde savant ; mais celui-ci se rappelait avec complaisance jusqu'aux traits d'originalité

[1]) Hadrien de Tyr : PHILOSTRAT., II, 10, 4, p. 588. FRANZ, *op. cit.*, p. 924.

[2]) C'est ce que dit ARISTID. ed. Dindorf, III (SOPATRI *Prolegomen.*) p. 739. Cf. ELLISSEN, p. 87.

[3]) KEIL, *ibid.* SUIDAS, s. v. *Herod.* CLINTON, p. 173. PHILOSTRAT., II, 1, 15, p. 565. 566. FRANZ, p. 922. 923. 926. ELLISSEN, p. 85.

[4]) Cf. ci-après, p. 413, 1.

[5]) PHILOSTRAT., II, 1, 15, p. 565-566.

[6]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 10, 1 fin., p. 586.

[7]) PHILOSTRAT., II, 1, 15 fin. Traces présumées, quoique fort douteuses, de son tombeau sur le talus E. du Stade, en face des restes du temple de Tyché ; voy. ELLISSEN, p. 86, avec des remarques sur un cénotaphe de Marathon et sur le buste qu'on y a trouvé, entre ceux des empereurs Marc-Aurèle et L. Verus, et qu'on suppose être celui d'Hérode.

personnelle du plus grand sophiste de ce siècle, sans en excepter même la coiffure de paysan d'Arcadie qu'il portait en été pour se défendre de l'ardeur du soleil [1]. Quant aux Athéniens, ses magnifiques constructions les empêchèrent pendant des siècles encore d'oublier le plus riche et le plus généreux de leurs concitoyens de l'époque impériale. Mais parmi tous ceux qui de son vivant l'avaient touché de près, celui qui bénit le moins sa mémoire fut sans doute son propre fils Atticos, le débauché dont nous avons parlé. En effet, dans son insurmontable adversion pour ce fils, dont il redoutait en outre la prodigalité insensée, Hérode avait en mourant légué son propre patrimoine à d'autres héritiers, ne laissant à ce fils détesté que le patrimoine de sa mère Régilla [2]. Néanmoins Atticos se trouva encore assez riche pour pouvoir, quelque médiocre que fût sa capacité, jouer dans l'époque qui suivit, grâce à ses hautes alliances et aux ramifications aussi nombreuses qu'étendues de ses relations de famille, un rôle encore brillant au point de vue de ses contemporains. Atticos apparaît à Rome en l'an 185 comme consul, et même consul « ordinaire » de l'année [3]. Entre 185-186 et 191-192, il fut à Athènes archonte éponyme [4], et vraisemblablement il fut une fois aussi, à Sparte, investi de la charge de patronome [5]. Nous terminerons l'histoire de cette famille en rappelant que le célèbre proconsul d'Afrique Antonius Gordianus (le père), auquel Philostrate dédia son ouvrage intitulé *Biographie des Sophistes*, faisait remonter l'origine de sa famille à Hérode Atticos [6].

Si nous revenons maintenant aux rapports des empereurs

1) Philostrat., II, 5, 3, p. 572.

2) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 10, p. 558.

3) Cf. Keil, *op. cit.*, p. 2102. *Syll. inscr. Boeot.*, p. 130, d'après Muratori, p. cccxliii, 3 : « *Materno et Attico cos.* » Franz, *op. cit.*, p. 922. Dittenberger, p. 81.

4) Dittenberger, p. 81.

5) Böckh, n° 1241, 13 et 1245, 2; voy. aussi p. 607 *a* et n° 1256. Son fils est plus tard, en 209, héraut du Conseil et du peuple à Athènes (Dittenberger, p. 816).

6) Philostrat., *Vit. Sophist.*, dans la *dedicatio* à *Anton. Gordian.*, p. 479. 480; voy. là-dessus Kayser (dans le *Prooemium*, p. I), d'après lequel l'ouvrage aurait été déjà achevé avant la mort d'Alexandre Sévère (survenue en l'an 235). Clinton (à l'année 239), p. 255-257. D'après Westermann,

romains avec la Grèce, il nous reste à raconter la visite que Marc-Aurèle fit à Athènes en l'an 176 (p. 409). Après la fin de la première série des grandes opérations militaires contre les peuplades du nord du Danube, la révolte dangereuse, mais rapidement réprimée du gouverneur de Syrie, Avidius Cassius, le conduisit en Orient (en l'an 175). Lors de son retour (en 176), il eut d'abord l'occasion de faire la connaissance du célèbre rhéteur Aristide [1]. Ce fut celui-ci également qui le détermina plus tard à aider, par des secours considérables, au relèvement de la ville de Smyrne, si cruellement éprouvée en l'an 178 par son tremblement de terre (p. 374) [2]. Marc-Aurèle se rendit ensuite, comme nous venons de le dire, à Athènes, où il se fit initier aux mystères d'Éleusis [3] et enfin

dans Pauly, *R. E.*, V, p. 1531, l'ouvrage fut achevé dans les années 229-238 ap. J.-C., époque où Gordien était proconsul d'Afrique. Jul. Capitolin., *Gordian*, 2, 4, et *Maximin.*, 14. Herodian., VII, 5. Christian, dans sa traduction des Biographies des sophistes, place avec Kayser (Introduction, p. 1149) la composition de l'ouvrage avant l'année 235 de notre ère. Cf. Dittenberger, p. 82.

[1]) Clinton, p. 170 sqq. 173. Aristid., *Orat.* XXII (ed. Jebb) p. 269-273. *Orat.* XV, p. 229-235. Masson dans Dindorf, III, p. 144 sqq. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 9, 2, p. 582 sqq.

[2]) Aristid., ed Jebb., *Orat.* XX, p. 260-263. *Orat.* XXI, p. 263-269. *Orat.* XLI, p. 512-516. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 9, 2, p. 582-583. Clinton, p. 176-177. Zonar., *Annal.*, XII, 3. D'après Syncell., ed. Bonn, p. 667, ou p. 353 *d* (P.), l'empereur fit remise à la ville de Smyrne, pour dix ans, des impôts dus à l'État. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 731, sur le n° 3188. (Remise générale des arriérés d'impôts depuis 46 ans : Dio Cass., LXXI, 32). Smyrne reçut aussi des sommes considérables, et l'empereur confia la direction des travaux en cours à un fonctionnaire spécial pris dans les *prætorii* (Dio Cass., LXXI, 32). Smyrne est constamment célébrée dans les inscriptions du temps de Commode, de Septime-Sévère, et du IIIe siècle comme « πρώτη τῆς Ἀσίας κάλλει καὶ μεγέθει καὶ λαμπροτάτη ou καλλίστη » (Böckh, *C. I. Gr.*, II, nos 3191. 3197. 3202. 3204. 3205. 3206. Friedländer, *Darstellungen*, II², p. 73). Philostrate (*Vit. Apollon.*, IV, 7) célèbre également la beauté de cette ville, à laquelle ses professeurs (cf. p. 368), même après Aristide et Marc-Aurèle, continuèrent encore à donner des preuves de leur dévouement. Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 26, 2 fin., p. 613.

[3]) Dio Cass., LXXI, 31 fin. Capitolin., *M. Aurel.*, 27, 1. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 12, p. 563, et II, 10, 4 init. p. 588. Clinton, p. 172. Ahrens, *De statu politic. Athen.*, p. 47. Ellissen, p. 84 (et Finlay, p. 57) concluent d'un passage d'Aristid. ed. Dindorf, III, p. 308 sqq. (*Scholia Græca* sur Aristid. *Panathen.*, p. 183, 2-3 ed. Jebb, ou *Schol.* ed. Frömmel, p. 99) que l'empereur Marc-Aurèle aurait fait magnifiquement

compléta l'organisation de l' « Université d'Athènes ». Après, en effet, que Lollianos (dont nous avons parlé, p. 364) eut ouvert la série des sophistes célèbres dans la chaire fondée par la ville d'Athènes, Marc-Aurèle créa, probablement dans la seconde moitié de son règne, une chaire impériale de sophistique, beaucoup plus largement rétribuée par le fisc, et qu'occupa d'abord (quelque temps après la chute d'Hérode) le célèbre rhéteur Théodote. Théodote étant mort au bout de deux ans, l'empereur appela à cet emploi, sans que l'on sache d'une manière certaine si ce fut immédiatement après, l'élève favori d'Hérode, Hadrien de Tyr, qu'il entendit ensuite avec admiration à son arrivée à Athènes, en l'an 176, et qu'il combla de distinctions et de présents de tout genre. C'est alors qu'il acheva l'organisation, à laquelle sans doute Hérode ne fut pas étranger, de l'Université d'Athènes, en assignant, à côté des « Scholarques » ou chefs des quatre grandes écoles philosophiques, des Platoniciens, des Péripatéticiens, des Stoïciens et des Épicuriens, un traitement sur le Trésor impérial pour au moins un professeur dans chacun de ces quatre enseignements, traitement égal à celui du professeur de rhétorique [1].

Mais les Hellènes ne devaient plus longtemps demeurer sous l'égide de ce prince accompli. Peu d'années s'étaient écoulées lorsque parvint en Achaïe une douloureuse nouvelle : Marc-Aurèle, que la reprise de la guerre avec les peuplades danubiennes avait, depuis l'été de 178, ramené sur le moyen Danube, était mort le 17 mars 180.

restaurer le temple d'Éleusis, récemment détruit par le feu (cf. les doléances reproduites dans Aristid. ed. Jebb. *Orat.*, XIX [*Eleusin.*], p. 256-260. Cf. aussi Ross, *Griech. Königsreisen*, II, p. 101 sqq.

[1]) Cf. ci-dessus, p. 409, 4, et voy. Zonar., *Ann.*, XII, 3. Dio Cass., LXXI, 31 fin. Lucian., *Ennuch.*, 3. Voy. d'une manière générale Zumpt, *Die philosophischen Schulen in Athen*, pp. 25-27. Ellissen, pp. 83-87 sqq. 98 sqq. C. J. Weber, *De Academ. litterar. Athen.*, p. 4. 6 sqq. 9 sqq. 19 sqq. Ahrens, *op. cit.*, p. 68-75. Bernhardy, *Griech. Litt. Gesch.*, I, p. 583 sqq. 591 sqq. et le tome III du présent ouvrage. Sur Théodote, voy. ci-dessus, p. 409, 5 ; sur Hadrien de Tyr, p. 410, 1, et Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 10, 2 init., p. 587, et 4, p. 588 et 589 ; enfin encore, Lotholz, *Zur Gesch. der Bedeutung Athens*, p. 19 sqq. Les Athéniens, pour témoigner leur reconnaissance à Marc-Aurèle, lui élevèrent une statue dans le théâtre (*Ephem. Arch.*, n° 242).

Le personnage insignifiant auquel passa alors l'empire, Commode, le fils indigne du grand empereur, paraît en somme ne s'être aucunement inquiété de l'Achaïe, ni en bien ni en mal. Les Grecs se trouvèrent sans doute très heureux de la paix préparée par Marc-Aurèle et ses généraux, conclue par Commode avec les peuplades du Danube, bientôt après son avènement, et qui dissipa de nouveau pour longtemps les orages qui menaçaient leur horizon du côté du nord[1]; en fait, pendant bien des années encore, leur existence habituelle se prolongea dans une tranquillité presque complète. Quant à Commode, il paraît ne s'être occupé encore avec quelque intérêt de l'Université d'Athènes que dans la première et la meilleure partie de son règne[2]; dans les années qui suivirent, sa soif brutale de jouissances, ses gaspillages, les désordres sanglants de sa vie ne lui laissèrent ni le goût ni l'argent nécessaires pour des bienfaits[3] du genre de ceux que ses illustres devanciers avaient si libéralement prodigués aux Hellènes. Les Grecs durent sentir que le temps était passé où une série de souverains d'élite, amis de la Grèce, les comblaient de faveurs insignes. Leur situation matérielle était meilleure, sous bien des rapports, que précédemment; ils étaient désormais en possession de l'Université d'Athènes, avec sa riche dotation : ils pouvaient parfaitement se suffire. Commode, d'ailleurs, sauf le préjudice que son gouvernement pouvait porter à leurs intérêts en général, ne paraît les avoir en aucune façon molestés spécialement ou de préférence ; en effet, le procès et l'exécution, par ordre de l'empereur, de leurs anciens gouverneurs, les deux Quintilius, et de leur famille

[1]) Cf. Wietersheim, *Gesch. der Völkerwanderung.*, II, p. 163 sqq.

[2]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 12, 2 fin., p. 593 fin. Ellissen, p. 110 sqq., et également ses relations avec le professeur athénien Pollux ou Polydeukès de Naucratis (Clinton, p. 173. 175. 181).

[3]) Le droit de cité romaine conféré à des Hellènes individuellement (par exemple à Athènes, notamment au chef de la famille des Céryces : Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 266, lig. 5 sqq.; n° 353 II, lig. 14 ; n° 399. Keil, *Philologus*, XXIII [1866], p. 242. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 257) ne saurait compter pour un bienfait de ce genre. Mentionnons encore le voyage que fit à ses propres frais l'Athénien (M. Aurelius) Lithophoros Prosdectos, député vers Commode : Böckh, n° 399.

(vers l'an 183 ap. J.-C.)[1] ne furent sans doute ressenties douloureusement que par l'élite du pays; et lorsque, par un caprice insensé, l'empereur fit, dit-on, en l'an 187 ap. J.-C., enlever la tête de l'antique et fameux « colosse » de Rhodes pour la remplacer par sa propre image[2], les intérêts matériels des Grecs n'en furent pas lésés[3]. Ils paraissent donc avoir eu sous Commode une existence relativement très supportable.

On sait comment finit le règne de cet empereur, rarement nommé au surplus dans les inscriptions grecques[4]; il fut assassiné (le 31 décembre 192 ap. J.-C.) par quelques personnes de son entourage immédiat.

Mais sa mort ouvrit une époque où, absolument comme cela s'était fait plus de cent vingt ans auparavant, la Grèce fut un instant entraînée, elle aussi, dans le tourbillon de nouvelles et terribles luttes dont le trône impérial était l'enjeu. En effet, lorsque le prince accompli qui succéda à Commode, le vieux

[1]) Dio Cass., LXXII, 5. 6 et 7. Cf. Lamprid., *Commod.*, 4, 9 et Pauly, *R. E.*, VI, p. 373.

[2]) *Chronic. Paschale*, ed. Bonn., I, p. 491 sq. ou p. 263 *d* (P.). Syncell. ed. Bonn., p. 668 ou p. 354 *b* (P.). Il y a peut-être confusion avec ce qui est raconté dans Dio Cass., LXXII, 22, dans Herodian., I, 15, 9, et également dans Euseb. et Hieronym. *Chron.* ed Schöne, II, p. 174. 175, dans Cassiodor., *op. cit.*, à l'année 2205 = 189-90 ou 189 ap. J.-C., et dans Lamprid., *Commod.*, 17, 10, au sujet d'un colosse existant à Rome (d'après Lamprid., *ibid.*, celui de Néron, d'après Herodian., *ibid.*, le colosse du Soleil, érigé sur la Voie sacrée, d'après le passage de Dio Cass., LXVI, 15) ; v. Clinton, p. 186 et p. 62.

[3]) En ce qui concerne l'Achaïe, Commode, d'après Lamprid., *Commod.*, 7, 7, y fit, lorsqu'il fut entré dans la dernière et sanglante période de son règne, mettre à mort une parente de son père, Faustina Annia.

[4]) Inscription en l'honneur de Commode, dans l'île d'Anaphé : voy. Ross, *Archäolog. Aufsätze*, II, p. 506. Böckh, *C. I. Gr.*, II, *Addend.* n° 2480 *k*, et dans le même recueil (n° 2264 *m*), l'inscription de Minoa, dans l'île d'Amorgos. — Commode appelé aussi « Olympios », comme jadis Hadrien, sur des médailles d'Éphèse ; voy. Eckhel, *D. N.*, VII, p. 136 sq. ; voy. aussi VII, p. 518. Commode qualifié *Divus* à Athènes : Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 399 ; cf. n° 266, lig. 6. Cf. aussi Böckh, *op. cit.*, p. 852 sq. sur l'inscription d'Ambryssos (n° 1736) et ci-après p. 425, Inscription latine de Mytilène dans Mommsen, *C. I. Lat.*, III, 1, n° 453. Il y avait également la fête des « *Commodeia* » (à moins toutefois — cf. ci-après — qu'elle n'ait été instituée que sous Septime-Sévère) ; par exemple, à Athènes : Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 248. *Commodeia* à Smyrne ; Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1720. II, n° 3208. (Tremblements de terre ; à Nicomédie : Malalas, XII, ed. Bonn., p. 289, ou p. 13 *d* [V.]).

Pertinax[1], eut succombé le 28 mars 193, après un règne trop court, lâchement assassiné par les prétoriens révoltés, et que le piteux Didius Julianus eut été élevé par des mains indignes sur le trône ensanglanté, les légions se soulevèrent, comme on le sait, sur trois points principaux de l'empire, en Bretagne, en Pannonie et en Orient, et proclamèrent leurs chefs empereurs. Pour la Grèce, nous n'avons à nous occuper que des deux derniers de ces *imperatores*, savoir Septime-Sévère, le sombre Africain, qui fut revêtu de la pourpre en Pannonie, et Pescennius Niger en Orient.

Pescennius Niger, homme très populaire à Rome, de même que parmi les soldats et la population civile de sa province de Syrie, commença par se rendre maître des provinces orientales de l'empire; les contrées de la péninsule gréco-macédonienne, la Thrace, la Macédoine et la Grèce[2], le reconnurent également comme empereur. Mais bientôt l'éphémère domination de l'empereur syrien, qui persistait dans une intempestive inertie, s'écroula sous les coups vigoureux de Septime

[1]) Médailles de Thessalonique et de Mytilène en l'honneur de Flavia Titiana, épouse de Pertinax : ECKHEL, *D. N.*, VII, p. 147.

[2]) Cf. SPARTIAN., *Pescenn.*, 5, 6; voy. aussi HERODIAN., II, 8, 7 ; 14, 7. Le passage de SPARTIAN., *loc. cit.* : « *Pescennius veniente ad orientem Severo Græciam, Thracias, Macedoniam interfectis multis illustribus viris tenebat,* » donne lieu à de graves difficultés. Comme, d'après tout ce que nous savons d'ailleurs sur Pescennius, celui-ci conduisit ses affaires avec tant de mollesse qu'il ne put qu'au dernier moment faire avancer ses troupes jusqu'à Byzance et à Périnthe ; comme, de plus, nous n'avons absolument aucune connaissance de combats qui auraient eu lieu entre ses troupes et celles de Septime-Sévère à l'ouest de Périnthe, et moins encore de massacres qui auraient eu lieu sur ses ordres dans les provinces grecques, au sud des Balkans, nous n'avons que le choix ou de supposer que ces régions furent troublées par les luttes sanglantes des partis, ou bien d'admettre que, par suite d'une inadvertance, il s'agit de nouveau, dans ce passage, des « *plurimi de exercitu interfecti* » dont on a déjà parlé (SPARTIAN., *Sever.*, 8, 13) à l'occasion de l'attaque de Niger sur Périnthe (voy. ci-après). SIEVERS, *Philologus*, XXVI (1867), p. 260, révoque même en doute l'exactitude de l'indication fournie par SPARTIAN., *Pescenn. Nig.*, 5, 6. Spartien (*Pescenn. Nig.*, 8, 1-6) raconte une histoire qui — inventée ou non — est également intéressante; cf. WOLFF, *De ultima oraculor. aetate*, p. 6. (Sentence de l'oracle de Delphes à l'égard des trois rivaux qui se disputaient la couronne, Niger, Septimius et Albinus ; leur avenir : l'oracle laisse entrevoir la victoire de Septimius et l'avènement de Caracalla ; cf. aussi JUL. CAPITOLIN., *Clod. Albin.*, 1, 4.)

Sévère, son rival plus fort et plus heureux qui, après avoir rapidement pris la place du misérable Didius Julianus au mois de juin de l'année 193 et établi son autorité à Rome, n'attendit pas plus de trente jours avant de fondre sur l'empereur de l'Orient pour la lutte décisive. Précédemment déjà, il avait envoyé une légion dans les pays situés au sud des Balkans, lesquels n'étaient que faiblement occupés ou ne l'étaient pas du tout par les troupes de Niger, pour lui enlever encore, si c'était possible, les régions, alors vraisemblablement découvertes au point de vue militaire, de la Grèce, de la Macédoine et de la Thrace [1]. Il est à croire que dans le même temps une partie considérable de ses forces déboucha de la Mœsie, se dirigeant vers le sud (cf. ci-après, p. 419, 3), mais fut arrêtée devant Byzance, où Pescennius avait eu le temps au dernier moment de jeter une garnison, et que, par contre, Septime-Sévère lui-même marcha à travers la Grèce septentrionale et la Macédoine sur l'Hellespont [2]. Comme on le sait, la fortune accompagna ses aigles ; les batailles de Cyzique, de Nicée en Bithynie et enfin d'Issos en Cilicie mirent rapidement un terme à la domination de Pescennius, et, à l'exception d'une seule ville grecque, Septime-Sévère était, dès l'année 194 ap. J.-C., universellement reconnu, dans les provinces situées à l'est de l'Adriatique comme ailleurs, pour le maître « légitime » de l'empire.

L'histoire de la Grèce, pendant cette guerre meurtrière, nous est tout aussi peu connue dans ses détails qu'au temps des guerres de succession qui suivirent la chute de Néron. Il n'est pas très probable qu'en dehors du territoire de Byzance (voy. ci-après) il se soit produit dans les provinces grecques d'Europe une action militaire sérieuse. Septime-Sévère, dans la sanglante répression qu'il exerça après sa victoire contre les partisans de Pescennius Niger, frappa-t-il dans la Grèce

[1]) C'est ce que dit Spartian., *Sever.*, 8, 12. Quant à la date, on ne saurait la fixer exactement ; car, d'après Dio Cass., LXXIII, 15, Septime-Sévère aurait enlevé la presqu'île danubienne à Niger, Byzance exceptée, avant même d'aller prendre possession de la dignité impériale à Rome ; d'après Spartian., *op. cit.*, c'est seulement de Rome qu'il envoya cette légion.

[2]) Herodian., II, 14, 6. Sievers, *Philologus*, XXVI (1867), p. 260.

européenne comme en Asie [1] beaucoup de personnages de marque ? C'est ce que nous ne savons pas. Un seul point semble ressortir avec quelque clarté d'une observation d'Hérodien. L'antique et maudit héritage de la race hellénique, la haine, la jalousie ardente qui divisait les tribus et les villes, avait aussi passé dans les villes grecques et helléniques de l'Orient ; à des époques antérieures déjà des hommes intelligents, tels que Dion de Pruse et Aristide de Smyrne, ceux-ci au milieu d'une paix profonde, avaient élevé leur voix éloquente contre cette folie héréditaire qui continuait à étendre ses ravages [2]. La guerre dont nous parlons fournit à l'antique haine existant entre plusieurs de ces villes une nouvelle occasion d'éclater en lutte ouverte, avec ses effets destructeurs : c'est ainsi que notamment après la bataille de Cyzique, les citoyens des villes grecques de Nicomédie et de Nicée en Bithynie en vinrent à des combats meurtriers : les premiers arborèrent le drapeau de Septime-Sévère, tandis que les seconds demeurèrent ardemment attachés à la cause de Niger, jusqu'à ce qu'enfin ils essuyèrent une cruelle défaite [3]. Il est également très probable que, dans la Grèce européenne aussi, les ombres sanglantes des antiques querelles de cantons sortirent une fois encore des tombeaux ; il est très possible que la haine, la jalousie aient également, dans ces régions, emprunté une fois de plus un nouvel aliment à la guerre civile, que tout au moins des rancunes existantes y soient devenues plus acerbes et plus ardentes, ou y aient trouvé, avec une vigueur nouvelle, l'occasion de dénoncer perfidement les adversaires auprès du vainqueur [4].

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 609, n° 2971. Cf. Spartian., *Sever.*, 15, 4 sqq. Dio Cass., LXXIV, 8 fin. Herodian., III, 4, 7.

[2]) Rivalités, notamment entre Smyrne et Éphèse : voy. Dio Chrysost., *Orat.* XXXIV, p. 427 *d*, et Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 8, 3, p. 490 fin. 25, 2, p. 531. D'une manière générale, voy. J. Burckhardt, dans le *N. Schweizer. Mus.*, IV (1864), p. 119. Rivalités entre Tarse et d'autres villes grecques de Cilicie : voy. Dio Chrysost., *Orat.*, XXXIV, *s. Tarsic. altera*, et entre Nicomédie et Nicée : voy. Dio Chrysost., *Orat.* XXXVIII et XXXIX. Cf. aussi Aristid., *Orat.* XLII (*Ad civitat. Asiat. de concord.*) ed. Jebb. p. 517-538.

[3]) Herodian., III, 2, 8 et 9. Cf. Dio Cass., LXXIV, 6.

[4]) Herodian., III, 2, 6 et 7. Cf. ci-dessus, p. 416,2.

Au surplus, comme nous l'avons dit, il n'y avait en définitive qu'une seule ville grecque en Europe qui, devant la course rapide et victorieuse de Septime-Sévère, eût tenu haut l'étendard de Pescennius : c'était une ville de Thrace, l'orgueilleuse Byzance. Les généraux de Niger avaient encore eu le temps, lorsque la guerre éclata, d'y mettre une forte garnison ; ils tentèrent même de s'avancer de Byzance sur Périnthe [1]. Derrière les murailles gigantesques de l'antique cité, les troupes romaines de l'Orient, assiégées par celles de Septime-Sévère, leur résistèrent bravement. Les habitants ne se laissèrent pas abattre par la nouvelle de ses victoires en Asie ; indignés des cruautés du vainqueur vis-à-vis du parti qui avait succombé, ayant l'orgueilleux sentiment de l'importance de leur riche cité, que sa force leur paraissait rendre inexpugnable, ils prirent part avec une ardente sympathie aux combats contre les assiégeants [2]. Lorsque Pescennius lui-même eut péri, Septime-Sévère [3] envoya à Byzance, comme preuve de sa victoire, la tête de son ennemi [4] ; mais le courage des soldats et des citoyens, qui déjà peut-être mettaient aussi leur espoir dans une rébellion de Clodius Albinus contre Septime-Sévère, demeura inébranlable. La bravoure et la ténacité des habitants de Byzance et de l'homme supérieur qui était à leur tête, le grand ingénieur Priscus de Nicée, leur esprit inventif dans l'art de la guerre, furent incomparables et rappellent les héroïques exploits des Rhodiens, des Tyriens, des Carthaginois lors des sièges à jamais célèbres qu'ils eurent à subir. Leur flotte, qu'ils portèrent jusqu'à cinq cents bâtiments, fit aussi une longue et courageuse résistance aux imposantes

[1]) Ptolem., III, 11, p. 215 (p. 89 sq. B.); cf. Syncell., éd. Bonn., p. 670, ou p. 355 *c* (P.). Dio Cass., LXXIV, 6. Spartian., *Sever.*, 8, 13. Herodian., III, 1, 5-6; 2, 1.

[2]) (Paus., IV, 31, 5). Dio Cass., LXXIV, 10. Herodian., III, 1, 6 ; 6, 9.

[3]) D'après une inscription romaine (dans Orelli-Henzen, 5502), ce fut L. Marius Maximus, légat de la première légion italique, qui eut au siège de Byzance, comme *dux exercitus Mysiaci apud Byzantium*, le commandement en chef de toutes les légions de la Mœsie. Cf. Th. Mommsen dans l'Appendice (p. 72) à l'écrit d'Alfred von Sallet, intitulé *Die Fürsten von Palmyra unter Gallienus, Claudius und Aurelian.* Cf. Sievers, dans le *Philologus*, XXVI (1867), pp. 260. 264.

[4]) Zonar., *Ann.*, XII, 8. Dio Cass., LXXIV, 8.

forces maritimes de l'empire. Mais les souffrances de ces vaillants Hellènes furent terribles, surtout lorsque, après un siège de trois ans, les vivres commencèrent à manquer. Lorsqu'enfin la ville, après l'insuccès d'une dernière sortie par mer, réduite surtout par une famine véritablement affreuse, se vit, à la grande joie de l'empereur, contrainte de se rendre en l'an 196 [1], elle fut cruellement traitée par Septime-Sévère. Non seulement le féroce vainqueur fit, dans son courroux sauvage [2], massacrer la garnison, à l'exception du général Priscus, et tous les fonctionnaires de la ville, mais encore il vendit le patrimoine entier des habitants, détruisit également la plus grande partie de la ville, fit abattre ses murs (au grand préjudice de la sécurité militaire de l'empire sur ce point dangereux), assigna ensuite son territoire à ses voisins, les Périnthiens, anéantit l'autonomie relative qu'avaient jusqu'alors conservée les habitants de Byzance, et fit de leur ville dépouillée de ses immunités financières une dépendance officielle, un village de Périnthe. Plus tard toutefois, des sentiments de clémence se firent jour chez Septime-Sévère à l'égard de cette malheureuse ville, si exceptionnellement importante par sa position ; il commença lui-même la reconstruction des quartiers détruits [3], et plus tard son fils Caracalla (peut-être lors-

[1]) Joie de l'empereur à l'occasion de la prise de Byzance (Dio Cass., LXXIV, 14) ; il paraît qu'à raison de cet événement, il reçut le nom de *Ponticus* (Eckhel, *D. N.*, VII, p. 193). Ce fut en l'année 196 que succomba Byzance, d'après le calcul établi dans Pauly, *R. E.*, VI, 1, p. 1133. (L'investissement commença, d'après Eckhel, *D. N.*, VII, p. 170, en l'année 194 ; il se termina [p. 174] en l'an 196. Mêmes dates dans Clinton, p. 194. 196. 197. 198). Sievers, dans le *Philologus*, XXVI (1867), p. 263, compte du printemps de 193 au printemps de 196. Zonar., *Ann.*, XII, 8. Dio Cass., LXXIV, 12 init., d'après lesquels le siège dura trois ans. Syncell., ed. Bonn., p. 670, ou p. 355 *c.* (P.). Dio Cass., LXXIV, 10-14 init. Herodian., III, 6, 9.

[2]) Dio Cass., LXXIV, 14. Zonar., *Ann.*, XII, 8 fin. Herodian., III, 1, 7 ; 6, 9. Hesych. Miles. (dans C. Müller, *Hist. Græc. fragm.*, IV, p. 153) *Origin. Constantinop.*, § 36. Cf. Gibbon, *Untergang des Röm. Reiches*, trad. Sporschil, p. 94 sqq. Burckhardt, *Die Zeit Constantins*, p. 9. Kuhn, *Röm. Verf.*, II, p. 56. Sur Périnthe, voy. encore Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 67, n° 2022. Krause, *Neocor.*, p. 38. 73. 80. Arrogance des habitants de Périnthe vis-à-vis de la malheureuse ville : Dio Cass., LXXIV, 14. Priscus épargné : Dio Cass., LXXIV, 11.

[3]) D'après Malalas., XII, éd. Bonn., p. 291 sq. ou p. 124 (V.) *d* sqq., il

qu'il n'était encore qu'associé par son père à l'empire) rendit aussi à Byzance son autonomie avec certaines restrictions [1]. Mais les murailles gigantesques dont Dion Cassius et Hérodien contemplèrent avec douleur les imposants débris avaient disparu ; et le temps n'était plus éloigné où les Romains allaient amèrement regretter d'avoir, par une sorte de suicide, ouvert de leurs propres mains aux Barbares les portes de l'empire.

Désormais, à la vérité, les provinces grecques de la péninsule danubienne retrouvèrent la paix et le calme auxquels elles étaient accoutumées. Les combats meurtriers que Septime-Sévère livra près de Lyon à son rival en Occident, Clodius Albinus (au commencement de l'année 197), la cruauté avec laquelle l'empereur sévit contre les partisans d'Albinus à Rome, purent bien inspirer de l'horreur en Grèce, mais les intérêts du pays n'en furent pas atteints. Seule, la jeunesse macédonienne put ressentir une impression douloureuse lorsque la dissolution de la vieille garde prétorienne, en partie composée de jeunes Macédoniens [2], et la formation de la nouvelle garde impériale avec les vétérans des légions des frontières lui enlevèrent l'occasion de continuer désormais dans la capitale du monde ce service d'honneur aussi bien payé que facile.

Cependant on s'habitua vite en Grèce au nouveau gouver-

édifia notamment les Thermes de Zeuxippos, comme on les a appelés, puis un temple d'Hélios ; il établit également, auprès d'un vieux temple d'Artémis, un parc pour des animaux (ou, d'après la traduction que donne Friedländer du mot κυνήγιον, un amphithéâtre ou théâtre disposé pour des combats de gladiateurs). Il construisit aussi un nouveau théâtre, commença la construction d'un hippodrome, et restaura ce qu'on appelait le Stratégion. Mêmes indications dans *Chronic. Paschale*, à l'année 197, éd. Bonn., I, p. 494 sq. ou p. 265 (P.) *b. d.* Hesych Miles., *ibid.*, et Codinus dans Müller, *ibid.*, p. 153. Cf. aussi Orelli sur Hesych., Miles., *ibid.*, p. 38. Suid. s. *v.* 'Αντονία. Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 447.

[1]) Spartian., *Caracalla*, 1, 7. Hesych. Miles., *ibid.* Müller, *ibid.*, p. 153. Heyne, *Antiq. Byz.*, p. 18. (Médailles se rapportant à ce fait, jusqu'au temps de Gallien). Depuis cette époque, ou peut-être déjà depuis les nouvelles constructions de Septime-Sévère et pendant un certain temps, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Caracalla, la ville de Byzance porte le nom de *Antoniniana*. Eustath. ad Dion. Perieget., 803. Pauly, *R. E.*, I, 2, p. 2610.

[2]) Dio Cass., LXXIV, 2 (cf. ci-dessus, p. 155).

nement. Les coups terribles par lesquels Septime-Sévère humilia si cruellement les ennemis abhorrés de l'empire, les Parthes et autres peuplades des frontières, notamment les habitants de l'Adiabène, dans les années 198 à 199 (et déjà antérieurement, en 195 et 196 ap. J.-C.) [1], excitèrent naturellement aussi chez les Hellènes d'Achaïe une admiration beaucoup moins mélangée que les précédentes victoires remportées par ce rude guerrier dans les luttes sanglantes pour la possession du trône. D'ailleurs, Septime-Sévère possédait en réalité des vertus très précieuses pour un souverain. Dans certaines circonstauces, il était impartial jusqu'à la magnanimité. C'est ainsi que Philostrate nous raconte entre autres le fait suivant. Pendant le siège de Byzance, le Byzantin Clémens, l'acteur tragique le plus distingué de cette époque, avait remporté une brillante victoire dans un des jeux solennels de la Grèce; mais, par crainte de Septime-Sévère, les juges du concours n'accordèrent pas à ce citoyen d'une ville qui était alors en guerre avec le reste de l'empire le prix et les honneurs du vainqueur. Il triompha de nouveau glorieusement aux Jeux pythiques, dans l'automne de l'année 195 ap. J.-C. (Ol. 243, 3), et les Amphictyons voulurent, cette fois encore, lui contester le prix; mais le sophiste Hippodromos de Larisse, qui avait alors la direction des jeux, réussit par sa loyauté et son énergie à lui faire rendre justice. Un rival de Clémens forma alors un recours devant l'empereur; mais Septime-Sévère fut assez impartial pour confirmer purement et simplement la décision d'Hippodromos [2].

Son gouvernement fut sans doute, sous plus d'un rapport, aussi bienfaisant pour les Grecs d'Achaïe que pour le reste de l'empire. S'il nous est permis de tirer avec quelque certitude des conclusions des très nombreuses inscriptions des villes grecques de cette province et de la procurature d'Épire (y compris les îles Ioniennes) en l'honneur du Septime-Sévère,

[1]) Septime-Sévère appelé depuis l'année 195 Arabicos, Adiabenicos, Parthicos (Böckh, *C. I. Gr.*, III, p. 563. Eckhel, *D. N.*, VII, p. 172), et, depuis l'année 198, de préférence Parthicus (p. 177); cf. aussi Sievers, *Philologus*, XXVI, pp. 262. 266. Clinton, p. 196. 202.

[2]) Philostrat., *Vit.*, *Sophist.*, II, 27, 2, p. 616. Clinton, p. 197.

il n'exista pas entre cette nouvelle génération « d'Antonins » (comme cet empereur et les suivants aimaient eux-mêmes à s'appeler) et les Grecs d'Achaïe un mouvement moins intense de relations qu'avec les grands Antonins qui les avaient précédés. Seulement le caractère en fut tout différent. Ce qui prédominait jadis, c'était un véritable amour pour les grands princes, pleins de bonté, pleins de sympathie pour les Grecs, qui étaient alors assis sur le trône ; à l'époque dont nous parlons régnaient certainement en Grèce la timidité, la crainte du sévère Africain qui commandait à Rome [1]. De plus les Grecs, quelques-uns du moins, s'étaient peut-être assez gravement compromis en prenant parti momentanément pour Pescennius Niger; et ils n'en étalèrent très probablement qu'un plus grand luxe de décrets et de statues en l'honneur de Septime-Sévère et de sa famille, pour effacer aussi complètement que possible chez leur nouveau maître le souvenir de cette faute politique. On ne saurait nier d'ailleurs que beaucoup de ces inscriptions, à côté des louanges exaltant les victoires de l'empereur en Orient, durent conserver pour les contemporains la mémoire de dispositions de l'empereur favorables à telle ou telle ville de la Grèce européenne et méritant leur reconnaissance. Sans entrer ici, pas plus que pour toute l'histoire de la Grèce pendant ce IIe siècle, dans l'examen détaillé du déluge des inscriptions gréco-asiatiques, nous renvoyons pour les Grecs d'Europe aux inscriptions énumérées ci-dessous en note et principalement destinées à honorer Septime-Sévère seul [2]. On n'exalta pas moins son

[1]) Septime-Sévère, résidant en Occident d'une manière permanente, après son retour d'Orient, depuis l'année 202 ou 203 ap. J.-C. (Eckhel, *D. N.*, VII, p. 180-183. Sievers, p. 270. Clinton, p. 208).

[2]) Inscriptions en l'honneur de Septime-Sévère : à Hermione (Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 1215); statue et inscription à Trœzène (Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur. sec. et tert.* in *Rhein. Mus.*, N. F. XXI [1866], p. 396, n° 251). Inscription du Péloponnèse (Böckh, n° 1561). Statue de marbre et inscription à Corcyre et à Samé dans l'île de Céphallénie (*Rhein. Mus.*, XVIII, p. 557); à Théra (Böckh, II, n° 2456); αὐτοκράτωρ θειότατος à Sciathos (Böckh, n° 2154, et *Addend.*, n° 2154 *b*); à Mitylène (n° 2181); à Thespies (n° 1617); à Athènes (n° 353). [Voy. l'inscription de Cyretiæ en Thessalie dans Bursian, *Geogr.*, I, p. 56]. Eckhel (*D. N.*, VII, p. 191. 220-234) fait remarquer l'abondance extraordinaire d'inscriptions grecques,

épouse, Julia Domna, la *mater castrorum*[1]; cette Syrienne, belle, gracieuse, pleine d'esprit, ardente amie de la science et et de la littérature grecque[2] ainsi que de leurs représentants, fut aussi plus tard, comme on le sait, en relations amicales avec le célèbre écrivain Philostrate de Lemnos, le même qui, sur le vœu par elle exprimé, écrivit la biographie d'Apollonios de Tyane[3].

notamment de médailles du Péloponnèse (cf. ci-dessus, p. 312 sqq.), en l'honneur de Septime-Sévère et de sa famille. Pour Mantinée, voy. aussi II, p. 295; d'une manière générale, p. 191, et aussi Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 230. Cf. ci-après (p. 446-454) notre statistique de l'Achaïe.

[1]) Julia Domna μήτηρ στρατοπέδων : inscription d'Hermione (Böckh, nº 1216); de Mégare (nº 1075). Voy. *Jahrbuch für klass. Philolog.*, Suppl. II, 367. *Cypr. tit.* dans Ross, *Archäol. Aufs.*, II, 625, nº 11, 1. Eckhel, *D. N.*, VII, p. 195 sq. et les autres textes dans Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 3771, 2972. III, *Addenda*, nº 3882 *g* et p. 1163. Statue et inscription à Samé, dans l'île de Céphallénie (F. Lenormant, *Inscr. Græc. inedit. centur. quart.* dans le *Rhein. Mus.*, N. F. XXI [1866], p. 524, nº 370). Julia Domna est aussi honorée comme déesse; voy. sur le culte à elle rendu comme « nouvelle Déméter » et sur sa prêtresse à Aphrodisias, Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2815. Hestia et nouvelle Déméter : Böckh, II, p. 909, nº 3642 (pour Lampsaque); cf. Eckhel, *D. N.*, VII, p. 196. *Jahrbuch für klass. Philolog.* Suppl. II, p. 367. Ross, *Archäol. Aufs.*, II, p. 625, nº 11, 1. Keil, dans le *Philologus*, XXIII (1866), p. 616 sqq. Autres formes du culte de cette princesse en Asie: Krause, *Neocor.*, p. 81 sq.

[2]) Cf. d'une manière générale, sur ce point, Dio Cass., LXXV, 15. LXXVII, 18. Sur sa sollicitude pour l'Université d'Athènes, voy. Philostrat. *Vit. Sophist.*, II, 30, 1, p. 622, où l'on voit également (cf. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 114) que, sous le règne de son fils Caracalla, elle fit obtenir au sophiste Philiscos d'Eordée une chaire de professeur à Athènes.

[3]) Cf. Philostrat., *Apoll. Tyan.*, I, 3, et *Vit. Sophist.*, II, 30, 1, p. 622. *Epist.* ed. Kayser, p. 363 sq. Voy. Kayser, *Praefat. ad Edit. alteram* des œuvres de Philostrate, qui (p. vii, et *Prooem. ad Vit. Apollon. Tyan.*, p. iv et v) pense que cet ouvrage n'était pas encore achevé à la mort de Julia, et qui (p. ii sqq.) expose en détail l'histoire de la famille de Philostrate. Westermann (dans Pauly, *R. E.*, V, p. 1531) croit aussi qu'en 217 après J.-C., date de la mort de Julia, l'ouvrage n'était pas encore achevé. Clinton (p. 223, à l'année 214 ap. J.-C.) admet également que l'ouvrage, commandé après la mort de Septime-Sévère, n'était pas terminé encore à la mort de Julia Domna. Voy. également l'intéressante dissertation de Westermann, dans Pauly, *R. E.*, V, p. 1530 sqq. D'après ce travail (cf. aussi Clinton, p. 189. 221. 223. 225. 255. 257) existait à cette époque et à l'époque suivante, dans l'île de Lemnos, la famille des Philostrate, famille considérée, dont trois membres furent célèbres comme savants: 1º Philostrate, fils de Verus, qui florissait comme sophiste à Athènes dans le iiᵉ siècle; 2º Flavius Philostrate, son fils, celui dont il s'agit plus haut dans le texte, le personnage le plus important de cette famille. Il vécut d'abord comme

Le culte que les Hellènes rendaient à cet empereur alla même si loin que — à la suite ou à cause de l'acte par lequel Septime-Sévère, en vertu de son initiative souveraine, en l'an 195, s'était déclaré après coup le fils adoptif du grand Marc-Aurèle — les Grecs d'Ambryssos en Phocide élevèrent une statue avec une inscription en l'honneur de l'empereur Commode, le qualifiant de « frère » de l'empereur Septime-Sévère, ou modifièrent en ce sens l'inscription antérieure [1]. Non moindres enfin furent les hommages que les Hellènes rendirent à M. Aurelius Antoninus Caracalla, notamment depuis qu'en l'an 198 il eut été élevé par son père à la dignité d'Auguste [2], et aussi plus tard, lorsqu'il exerça pour son propre compte l'autorité souveraine, après s'être, comme on sait, très promptement débarrassé par un meurtre de son frère et

sophiste à Athènes ; c'est pourquoi, afin de le distinguer du dernier personnage du même nom, — « le Lemnien », — on l'appela souvent plus tard ὁ Ἀθηναῖος ; mais, dans les derniers temps de l'antiquité, il est, lui aussi, désigné d'une manière très habituelle sous le nom de « Lemnien » (voy. aussi Philostrat., *Apoll. Tyan.*, VI, 27. *Vit. Sophist.*, I, 21, 2. *Epist.*, ed. Kayser, p. 363. Eunap., *Proœm.*, p. 5, 6. Synes., *Dion*, p. 35 *a*. *De insomn.*, p. 155 *b*. Ce Philostrate vécut ensuite à Rome sous Septime-Sévère et jusqu'à l'époque de l'empereur Philippe, dans le milieu du IIIe siècle (Suid., *s. v.*). Comme ami de la famille de Septime-Sévère, il accompagna aussi Caracalla en Gaule, en l'an 213 (Philostrat. *Vit. Sophist.*, II, 32, 2, p. 626. Cf. *Vit. Apollon.*, V, 2). 3° Philostrate le Jeune, fils de Nervianus et d'une fille de Flavius Philostrate (Philostrat. Jun., *Imagin. proœm.*, p. 861). Né, d'après Clinton (p. 189. 221. 225), en l'an 192 après J.-C., il était déjà, à vingt-quatre ans, un personnage important, jouissant de la faveur de Caracalla. Il visita aussi Rome, mais, d'après Suidas, il fit ses études, vécut et enseigna à Athènes et mourut à Lemnos (cf. aussi Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 27, 3, p. 617 ; 30, 1, p. 623 ; 31, 2, p. 624 sq. et 33, 2 à 4). Sur Julia Domna, cf. encore Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 30.

1) Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 852 sq. sur le n° 1736. II, p. 561, n° 2878. Preller, *Röm. Mytholog.*, p. 780. Eckhel, VII, p. 173. Cf. Dio Cass., LXXV, 7. Spartian., *Sever.*, 19, 2 à 4.

2) Cf. d'une manière générale Eckhel, *D. N.*, VII, p. 221 sqq. Böckh, *C. I. Gr.*, III, p. 563 *b*. Borghesi, *Diurn. Arcad.*, II (1830), p. 179 *. Voy. aussi Böckh, I, n° 1619 (Thèbes) ; cf. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 112. Statue et inscription à Trœzène (n° 1185) ; inscription du Pélo-

* Böckh lui-même (avec Eckhel, VII, p. 176-200) admet habituellement pour cette élévation de Caracalla la date de 198 ; voy. *C. I. Gr.*, I, p. 422, sur le n° 353, et p. 567. Dittenberger, dans l'*Hermes*, I, p. 413. Clinton, *Fast. Rom.*, I, p. 202. Sievers, dans le *Philologus*, XXVI (1867), pp. 264-267.

collègue Géta [1]. Ce prince Géta, lui aussi, fut honoré par les Grecs dans des inscriptions analogues [2]. Ils prirent de plus un plaisir tout particulier à célébrer d'une manière permanente les fêtes qui furent alors nouvellement établies, notamment ce qu'on appela les « Philadelphies », la fête de l'amour fraternel, fondée en l'honneur des fils de Septime-Sévère [3], entre lesquels pourtant existaient des dissensions si acerbes. Par une ironie aussi cruelle que peu préméditée, ces Philadelphies continuèrent encore d'être célébrées sous Caracalla. Il y avait également ce qu'on appelait les « Sebereia », c'est-à-dire la fête en l'honneur de Septime-Sévère [4], puis les « Antonineia [5] »; quant à l'Asie, les jeux qui y prirent une extension particulières dans les villes de toute catégorie, en même temps que Julia Domna y était l'objet de la flatterie la plus outrée, furent les jeux Pythiques et Actiaques ; « ces derniers jeux se ratta-

ponnèse (nº 1561). Statue et inscription dans l'île de Théra (Böckh, II, nº 2457) ; à Sparte (nº 1320) ; à Athènes (nº 353) ; célébré comme bienfaiteur à Mégare (depuis 198 ap. J.-C.), nº 1075. Inscription d'Æginion, ville de la Tymphée sur le Pénée supérieur, en l'honneur de Septime-Sévère et de Caracalla (Bursian, *Geogr.*, I, p. 14). Autre inscription à Samé, dans l'île de Céphallénie ; voy. Lenormant, *op. cit.* (*Rhein. Mus.*, *ibid.*, p. 524), nº 369. Médailles grecques, notamment d'Ægira et de Corinthe, en l'honneur de son épouse Fulvia Plautilla : voy. Eckhel, VII, p. 226 sq., et, pour Mantinée, ci-dessus, pp. 313 et 423,2 s. fin.

1) Par exemple, l'inscription du Ténare, qui se rapporte à une époque postérieure à l'année 214 ap. J.-C. (Böckh, *C. I. Gr.*, nº 1321) ; peut-être aussi l'inscription d'Égine (Böckh, II, *Addend.*, nº 2140 *a*); puis la statue de marbre et l'inscription provenant du temple d'Apollon Pythien à Minoa, dans l'île d'Amorgos (Böckh, *ibid.*, nº 2264 *n*) ; sans doute aussi l'inscription d'Élatée (Böckh, I, nº 1735).

2) Inscriptions en l'honneur de Géta : à Hermione (Böckh, nº 1217) ; statue et inscription à Samé dans l'île de Céphallénie (F. Lenormant, *Inscript. Græc. inedit. cent. quart.*, dans le *Rhein. Mus.*, N. F., XXI [1866], p. 525, nº 371). (Géta « César », depuis 198 ; Eckhel, VII, p. 176. 227 ; cf. Sievers, *op. cit.*, p. 268. Clinton, p. 202). — (Inscription de Gortyne en l'honneur de Géta l'aîné, le frère de Septime-Sévère, gouverneur de Crète-Cyrène, Spartian., *Sept. Sever.*, 8, 10 ; cf. Böckh, *C. I. Gr.*, II, nº 2591).

3) Cf. pour Athènes les inscriptions rapportées dans Böckh, *C. I. Gr.*, I, nºs 245. 246. 283. 285. 286 ; pour Périnthe, voy. Mionnet, I, 404 sqq. et d'une manière générale Eckhel, VII, 231. Mionnet, IV, p. 128, nº 729. Krause, *Neocor.*, p. 76. 80.

4) A Athènes : Böckh, *C. I. Gr.*, nº 248.

5) A Athènes : Böckh, *C. I. Gr.*, I, p. 359, nºs 246. 248. Entretien de ces jeux par Septime-Sévère ; voy. Preller, *Röm. Mythol.*, p. 793 sqq.

chaient vraisemblablement aussi, comme jeux d'Apollon, au culte du dieu Soleil syrien, héréditaire dans la famille de l'impératrice et qui se confondait fréquemment avec celui d'Apollon[1] ». Puis eut lieu à Rome, en l'an 203 ou 204 après J.-C.[2], la célébration avec un grand éclat des jeux appelés « *Ludi sæculares* ». A cette occasion[3], on attira les spectateurs à Rome de tous côtés ; et, pour faciliter le voyage aux habitants des provinces éloignées, le Sénat, à l'instigation de l'empereur, adressa aux provinciaux (spécialement aussi aux Grecs) des ordres généraux et impératifs leur prescrivant d'offrir aux voyageurs le logement et « l'hospitalité[4] ». Les jeux, avec leur antique tradition de bruyante allégresse, avaient ainsi retrouvé tout leur entrain. Les Hellènes d'Achaïe n'eurent donc sans doute pas, en général, à se plaindre du gouvernement de Septime-Sévère. Il n'y eut qu'une seule ville pour laquelle il eut de mauvais procédés : ce fut Athènes. Septime-Sévère en effet, jeune encore, mais déjà revêtu de charges et de dignités, sous Marc-Aurèle, avait fait à Athènes, à l'occasion de ses études, un séjour passager et avait subi de la part des Athéniens certaines offenses : devenu empereur, le vindicatif Africain les en punit, bien des années plus tard, en restreignant les droits et privilèges de la ville. Fut-ce dans sa situation politique ou du côté de l'Université qu'elle fut atteinte, c'est ce qui est incertain[5] ; il semblerait plutôt qu'il réduisit son domaine extérieur, en lui enlevant, par exemple, ses droits sur l'île de Sciathos[6]. Les Athéniens n'en travaillèrent qu'avec plus d'ardeur à apaiser le ressentiment de l'empereur, à regagner ses bonnes grâces en lui rendant des honneurs de diverses sortes. C'est ainsi notamment qu'en l'année 198 après J.-C. (cf. p. 425), lorsque Septime-Sévère eut élevé son

1) Preller, p. 794. Krause, *Neocor.*, p. 76 sqq., jusqu'à p. 83.
2) Herodian., III, 8, 10. Censorin., *De die Nat.*, 17. Zosim., II, 34. Sievers opine pour l'année 203 (dans le *Philologus*, XXVI [1867], p. 30), et plus loin (*ibid.*, p. 266 sqq.) pour l'année 204. Eckhel, VII, pp. 185. 204 et Clinton, p. 210.
3) Cf. Herodian., III, 8, 10.
4) *Rhein. Mus.*, II, p. 325.
5) Spartian., *Sever.*, 3, 7.
6) Au sujet de Sciathos, voy. Böckh, II, p. 178, sur le n° 2154.

fils aîné, précisément le jeune Caracalla, à la dignité d'Auguste et l'eut associé à l'empire, cet événement fut célébré par une longue et pompeuse inscription délibérée par l'Aréopage, le Conseil et l'assemblée du peuple, et gravée sur la pierre [1]. Naturellement, ce grand jour fut en même temps fêté par des sacrifices et des banquets solennels. De plus, les Athéniens décernèrent à Septime-Sévère l'honneur d'une statue avec une inscription laudative dans la ville de Magnésie du Sipyle [2], avec laquelle, comme avec d'autres villes d'Asie (par exemple, Sardes et Cibyra [3], ils se trouvaient alors, à cause des Panhellénies (p. 355), en relations très étroites. Septime-Sévère ne paraît pas être demeuré tout à fait insensible à ces hommages (cf. ci-dessus, p. 336, 4); du moins, il ne refusa pas sa haute bienveillance aux ambassadeurs souples et habiles que les Athéniens lui députèrent [4].

Ici se termine provisoirement l'exposé de l'histoire extérieure de la Grèce sous les empereurs romains. Avec le règne de Caracalla, en effet, commencent à se tarir les sources abondantes, inscriptions, médailles, renseignements à nous transmis par les écrivains, qui nous mettent à même d'esquisser sans trop de lacunes le tableau de la situation historique et politique et aussi de la culture intellectuelle de l'Achaïe jusqu'au commencement du IIIe siècle après J.-C. De plus, c'est aussi au règne de Caracalla qu'appartient cette mémorable décision impériale qui — sans qu'il y ait intérêt à en rechercher les motifs immédiats — conféra le droit de cité romaine à tous les habitants libres des provinces de cet immense empire (cf. ci-après, tome III), transformation qui prit une importance très considérable pour l'empire en général, pour les

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 353, p. 422. Ellissen, *Zur Gesch. Athens*, p. 113 sqq. Cette inscription paraît avoir été placée dans une partie de l'Olympiéon consacrée aux empereurs (Böckh, *ibid.*, lig. 36 sqq.). Il faut mentionner aussi le voyage d'Apollonios, le célèbre sophiste et professeur à l'Université d'Athènes (originaire d'Athènes même), qui fut député vers Septime-Sévère : Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 20, 1-2, p. 601 (Kayser, p. 262). Clinton, p. 199. Ellissen, p. 112. Zumpt, *Die philosophischen Schulen in Athen*, p. 25.

[2]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, p. 796, sur le n° 3407.

[3]) *C. I. Gr.*, II, n° 3456 et p. 796 ; III, n° 5852, et ci-dessus p. 356.

[4]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 20, 2.

provinces considérées individuellement, et aussi pour les Grecs d'Achaïe. Nous arrivons ainsi à un moment décisif dans l'histoire de l'Achaïe, et, réservant à notre dernier volume le récit des destinées ultérieures de cette province sous les Romains jusqu'à Justinien Ier, nous allons essayer, pour terminer, d'esquisser également pour la période dont nous nous sommes occupés jusqu'ici le tableau de la situation intérieure.

Ce que nous pouvons nommer pour cette période l'histoire «externe» de la Grèce est sans doute, nous l'avons vu, incomparablement plus riche en faits importants que l'époque de la dynastie Flavienne et de Trajan. Mais, sans parler même de la vie intellectuelle des Grecs d'Achaïe à cette époque, sujet que nous devons réserver pour le volume suivant, le tableau de la situation de la Grèce à la même époque demeurerait incomplet si nous ne pouvions dire aussi avec quelque détail ce qu'était cette situation à l'intérieur. C'est ce que, heureusement, nous sommes très à même de faire.

Cette période, il est vrai, n'a point de Plutarque qui nous offre une immense quantité de matériaux pour l'histoire de la civilisation. Mais par contre, nous possédons, entre autres, des renseignements très précieux dus à la plume de plusieurs savants d'origine hellénistique, qui avaient à cette époque reporté avec une prédilection toute particulière leur intérêt sur l'antique pays des Hellènes. C'est la dernière fois, pendant les temps antiques, que ces renseignements nous sont fournis pour la Grèce sous cette forme et avec abondance.

L'ouvrage qui a le plus de valeur pour le but que nous poursuivons est certainement la grande description topographique et historique de la Grèce due à un voyageur de cette époque, originaire de l'Asie-Mineure. Nous voulons parler du célèbre Pausanias, probablement Lydien de naissance[1], qui, indépen-

[1]) Cf. PAULY, *R. E.*, V, p. 1263 sqq. CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 113. SIEBELIS, dans le *Procemium* de son édition de Pausanias, I, p. IV-VII, et dans sa traduction du même auteur (Introduction, p. 5 sqq). Voy. aussi BURSIAN, à l'article *Athenæ*, dans PAULY, *R. E.*, I², p. 1981 sqq.; d'après lui, Pausanias était originaire de Magnésie du Sipyle en Lydie.

damment d'autres pays du littoral de la Méditerranée, comme la Libye, l'Égypte, l'Arabie, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne et la Corse [1], parcourut en particulier la province d'Achaïe tout entière, et offrit au public la description, avec les détails les plus précis, de chacun de ses cantons. Les voyages qu'il raconte furent accomplis à l'époque de l'empereur Hadrien [2] et des deux premiers Antonins [3] (la dernière date assignée d'une manière positive dans son ouvrage est l'année 174 ou 175 après J.-C. environ [4]). Les livres séparés dont il se compose ont été, suivant toute apparence, rédigés à de très longs intervalles, et l'ensemble de l'ouvrage n'a probablement pas été terminé avant la moitié du laps de temps qui va de 180 à 190 après J.-C. [5]. Nous n'avons pas besoin, en commençant, d'éta-

[1]) Pausan., V, 15, 11. IX, 16, 1. I, 42, 3. IX, 28, 3. V, 12, 6. VIII, 17, 3-4; 46, 4-5. IX, 21, 1. X, 5, 11. V, 23, 6. X, 17. Cf. Pauly, *R. E.*, V, p. 1258.

[2]) Pausan., I, 5, 5. Cf. aussi V, 21, 6, où l'olympiade 226 (125 ap. J.-C.) est indiquée comme appartenant à son époque.

[3]) Pausan., II, 27, 7. VIII, 43, 4. X, 34, 2.

[4]) Cf. le calcul établi dans Pauly, *ibid.*, p. 1258, note 1, sur Pausan., V, 1, 1; voy. aussi Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 171, à l'année 176 ap. J.-C.

[5]) Siebelis, dans la *Præfatio* de son édition de Pausanias (I, p. vii sq.). Les différents livres ont été écrits à de longs intervalles; de plus, Pausanias composa la description des différentes contrées de la Grèce à mesure qu'il les avait parcourues, sans attendre d'avoir achevé son voyage d'Achaïe, et cela vraisemblablement dans l'ordre même où les livres sont rangés actuellement (quoique la marche suivie dans la description des différentes localités ne corresponde pas toujours à celle de son voyage: cf. Pausan., VI, 21). C'est ce qu'établissent (d'après Pauly, *op. cit.*, Clinton, p. 111, Curtius, *Peloponn.*, I, p. 124 sqq.) les passages déjà cités, comme aussi le passage de Pausan., VII, 20, 3, où il donne des renseignements complémentaires sur l'Odéon d'Hérode Atticos à Athènes, lequel n'était pas encore édifié lorsqu'il travaillait à son premier livre, et dont la construction se place environ vers les années 161 et 162, par conséquent quinze ans au moins avant l'achèvement de la dernière moitié de l'ouvrage entier. Suivant toute apparence, les livres I * et II furent composés sous Hadrien; le livre IV (ainsi que le prouve le passage contenu au ch. 31, 5), à une époque antérieure au tremblement de terre de Rhodes (p. 367), c'est-à-dire avant l'année 155; les livres V (celui-ci en l'année 173 ou 174; voy. aussi Clinton, p. 167), VIII (d'après Clinton, p. 171, à l'année 176, le passage de Pausan., VIII, 43, 4, aurait été écrit après l'année 175) et X ont été composés sous Marc-Aurèle.

* Sur le premier livre, voy. encore Schubart, *Pausanias und dessen Periegese*, dans la *Zeitschrift für Alterthumsw.*, 1851, p. 294, et Wachsmuth, dans le *Rhein. Mus.*, XXIII (1868), p. 4 sqq.

blir avec détail sa haute importance pour la géographie et l'histoire, pour la connaissance des cultes de la Grèce et de l'art grec, en dépit des nombreuses faiblesses de l'écrivain et de sa dépendance souvent très sensible à l'égard des périégètes (p. 231 et suiv.) et de leur direction [1]. La grande valeur des renseignements de Pausanias, tout particulièrement pour la connaissance de la situation de la Grèce dans cette période, ne tardera pas à apparaître.

Quoique n'étant pas à beaucoup près aussi riches en matériaux pour notre but immédiat, un très grand nombre d'ouvrages de l'écrivain grec le plus spirituel de ce temps, du grand satirique Lucien de Samosate, sont cependant aussi à un très haut degré intéressants et importants pour la connaissance de l'état intellectuel de la Grèce à cette époque. Nous n'avons pas la prétention inopportune d'encadrer ici dans notre exposition une biographie plus ou moins complète de ce curieux personnage, dont l'histoire appartient à l'histoire même de l'esprit grec, de l'hellénisme de cette époque en général, et non à celle de l'Achaïe. Rappelons seulement que, né probablement sous l'empereur Hadrien (sans doute vers l'an 120 après J.-C.[2]) à Samosate en Syrie, mais devenu sous tous les rapports, par ses études et par un long séjour dans des pays grecs, un Hellène tout pénétré de l'esprit national grec [3], Lucien, qui florissait à l'époque des deux premiers Antonins et de Commode, abandonna dans sa jeunesse, entraîné par une vocation intérieure, les occupations manuelles [4] qui lui avaient été imposées, et se porta vers les études de rhétorique

[1]) Cf. également, sur Pausanias en général et spécialement sur le point dont il s'agit, Curtius, *Peloponn.*, I, pp. 122 à 127. 142, et II, p. 52. Ulrichs, *Reisen und Forschungen in Griechenland*, II, p. 148 sqq. Wachsmuth, dans le *Rhein. Mus.*, XXIII (1868), pp. 4. 11. 27. [Sur les doutes soulevés à propos de l' « autopsie » de Pausanias et le débat récemment engagé à ce sujet, voy. le supplément bibliographique du tome III. N. du Trad.].

[2]) Cf. K. F. Hermann, *Ad Lucian. de Hist. conscrib.*, p. xvii, et Preller, dans Pauly, *R. E.*, IV, p. 1165. Sommerbrodt, *Ausgew .Schriften des Lucian*, Allg. Einleit., p. ix.

[3]) Cf. aussi Lucian., *Bis accusat.*, 30, et Burckhardt, *Das Zeitalter Constantins*, p. 182.

[4]) Lucian., *Somn.*, 14 sqq.

ou sophistique. Après s'être formé, suivant toute apparence dans les villes de l'Ionie, notamment à Smyrne[1], Lucien exerça pendant un certain temps à Antioche la profession d'avocat[2]. Ensuite il fit, à la manière de beaucoup de sophistes de cette époque, des tournées dans les pays d'Occident pour y prononcer des « déclamations épidictiques », et acquérir par là renommée et richesse. Il y a apparence qu'il se rendit d'Antioche, en passant par Rhodes, Athènes et Patræ, à Rome, qu'il visita d'ailleurs probablement à plusieurs reprises et dont il étudia la vie d'une manière très complète. Lors de son premier séjour à Rome, il fit sans doute aussi un voyage dans la Gaule méridionale, où il paraît être resté assez longtemps. D'Italie il partit pour la péninsule gréco-macédonienne et se rendit par la *Via Egnatia* dans la capitale de la Macédoine, la riche, brillante et populeuse Thessalonique, où il reçut un accueil extrêmement amical et où il se fit entendre, suivant son habitude, devant une assemblée réunie à l'occasion d'une fête[3].

Après être retourné à Samosate sa patrie, il vint s'établir à Athènes, dans ce lieu qu'il aimait tant, lui aussi, et où le captivaient à la fois les grands établissements d'instruction qui y florissaient, la finesse attique que l'on y trouvait toujours, la vivacité d'esprit du peuple, le calme champêtre de la ville — par comparaison du moins avec Rome — les allures des habitants, d'une simplicité et d'une correction académiques[4], et en particulier, dans les premiers temps, son attachement pour le vieux et digne Démonax (p. 249). C'est là aussi qu'il paraît avoir (notamment sous Marc-Aurèle) composé la plupart de ses principaux écrits, ceux entre autres « qui sous la forme du dialogue critiquent à la façon de Démonax la philosophie, la

[1]) Preller, *op. cit.*, p. 1165. Sommerbrodt, p. x. Lucian., *Bis accusat.*, 27.

[2]) Preller, *ibid.* Suidas, s. *v.*, Hermann, *Gesammelte Abhandl.* (*Zur Charakteristik Lucians*), p. 208.

[3]) Preller, p. 1165 sqq. Friedländer, *Darstellungen*, II[2], p. 42. Cf. Lucian., *Hercules*, 4 sqq. *Bis accusat.*, 27. *Apolog.* 15. *Herodot. et Aëtion*, 7 et 8. *Scytha*, 9-11 fin.

[4]) Lucian., *Nigrin.*, 12-14. *Prometh.*, 2 fin. Hildebrandt, *Prolegomen. zu Apulej.*, I, p. xxvii.

rhétorique, les croyances et les superstitions de son temps » ; c'est de là qu'il put aussi accomplir de petites excursions dans diverses parties de la Grèce, par exemple à Olympie (où il alla quatre fois entre 153 et 165 environ après J.-C.)[1].

Dans sa vieillesse, il fit encore une tournée de rhéteur ambulant[2], et accepta enfin en Égypte (ou à Rome même) un emploi dans l'administration de la justice impériale[3]. Lucien montre dans ses nombreux ouvrages un tour d'esprit très incisif ; mais en même temps (comme on le voit clairement dans ses portraits de Démonax et de Nigrinus) les profondeurs de son être recèlent un cœur qui a besoin d'affection et qui en est capable ; observateur pénétrant, toujours prêt, soit qu'il parle, soit qu'il écrive, à la raillerie piquante, tantôt plein d'humour dans ses peintures, acerbe et mordant, mais toujours homme profondément sérieux, il flagelle avant tout les faiblesses de son époque et de ses contemporains ; il fait une guerre vigoureuse aux fausses croyances, au besoin de miracles, aux superstitions de tout genre, à la religion antique en particulier (et aussi, on le sait, au christianisme[4], qu'il ne connaissait que très imparfaitement et auquel il n'a été ni aussi foncièrement ni aussi systématiquement hostile qu'on l'a bien voulu dire dans l'antiquité et de nos jours), à la philosophie dégénérée, et plus encore aux ridicules de ceux qui la représentaient de son temps, ainsi qu'à certaines faiblesses très marquées de la rhétorique et des rhéteurs ou sophistes, et, en général, de toute la classe éclairée, en particulier aussi à l'effroyable immoralité du siècle des Antonins ; et partout il se montre homme d'esprit, inclinant vers le fonds originel de la doctrine d'Épicure, « voyant beaucoup et vivement, riche d'expérience, d'une

[1]) PRELLER, p. 1166 sqq. 1167. 1169. LUCIAN., *Peregrin.*, 19-21 et 35 (Cf. ci-dessus, p. 392, 2). SOMMERBRODT, p. XII.

[2]) Cf. aussi LUCIAN., *Hercules*, 7. 8.

[3]) PRELLER, p. 1167. SOMMERBRODT, p. XII. D'après FRIEDLÄNDER (*Darstellungen*, I, p. 91, note 2), au contraire, ce ne fut pas en Égypte, mais à Rome, à la cour impériale. LUCIAN., *Apolog.* 1. 9. 10. 11. 12.

[4]) Cf. notamment, à ce sujet, le résumé de SOMMERBRODT, *op. cit.*, p. XXIX sqq. ; cf. aussi d'une manière générale GREGOROVIUS, *Hadrian*, p. 417 sqq. NICOLAI, *Gesch. d. griech. Litteratur*, II, 1, pp. 399 à 403. HERMANN, *op. cit.*, p. 225.

culture très variée » ; dépourvu, il faut le dire, de croyances et de convictions positives, sans enthousiasme de réformateur, il n'a que la raillerie et l'éclat de rire avec l'âpreté du caractère et la mordante amertume. En résumé, ses écrits, extrêmement précieux d'une manière générale pour tout ce remarquable siècle des Antonins, ne le sont pas moins pour la connaissance de l'état moral de l'Achaïe pendant cette période, objet particulier de notre étude [1].

[1]) Le célèbre rhéteur P. Ælius Aristide (dit Aristide de Smyrne) ne nous offre — du moins pour notre but immédiat — que peu de chose, incomparablement moins qu'en son temps Dion Chrysostome. Fils d'Eudæmon, prêtre de Jupiter à Hadriani, en Bithynie (Suid., *s. v.* Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 9, 1, p. 581), il naquit dans cette ville, suivant l'opinion de plusieurs savants modernes (voy. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, p. 254 sqq. et Pauly, *R. E.*, I, 1, p. 341), en l'année 117 ap. J.-C. (d'après Clinton, p. 115, en l'année 129 seulement). Il fut formé à la rhétorique par de célèbres sophistes de ce temps, Aristoclès à Pergame, Polémon à Smyrne (Suid., s. v. *Aristid.*), Hérode à Athènes ; puis, suivant l'usage de l'époque, il entreprit de grands voyages en Asie, en Afrique et en Grèce, mais particulièrement en Égypte, pays qu'il étudia à fond. Cf. aussi Philostrat., *ibid.*, p. 582. En ce qui concerne ses voyages en Grèce (en dehors de son voyage, d'études à Athènes et de quelques courts passages), voy. encore Aristid., *Orat.* III, (*Isthmic.*) ed. Jebb. p. 17 sqq. Sur son grand voyage accompli (d'après Clinton, p. 147. 149, pendant les années 160-161) au milieu de l'hiver, de Mysie à Rome, à travers les régions inhospitalières de la Thrace et de la Macédoine (Aristid., *Orat.*, XXIV, p. 303-305, ed. Jebb; p. 466. 481, ed. Dindorf: cf. Masson, *Coll. Hist. ad vit. Aristid.* [Dindorf, vol. III, p. LIII]), et sur son retour, qui eut lieu l'année suivante (161), vers l'époque de l'équinoxe d'automne, par mer, au milieu de violentes tempêtes, d'Ostie à Milet en passant par Céphallénie, Patræ, l'Isthme et la mer Égée (Aristid., *ibid.*, p. 305 sqq. 328 Jebb; 482 sqq. 511 Dindorf, et Masson, *ibid.*, p. LXI), voy. Friedländer, *Darstellungen*, II², p. 15. Une maladie de treize années, dont il fut atteint après son retour de ce voyage, ou, d'après Clinton, pag. 147 sqq., même auparavant (sur cette maladie, voy. ses discours, *Orat.* XXIII-XXVIII, intéressants aussi par la peinture de la vie des stations de bains en Asie, p. 218), ne l'empêcha pas de poursuivre ses études et ses excursions (par exemple, son voyage de Smyrne aux thermes de Pergame : *Orat.* XXVII, p. 347-350, ed. Jebb). Sur les voyages d'Aristide pendant sa maladie, voy. Welcker, *Kleine Schriften*, III, p. 89 sqq., 138 sqq., et d'une manière générale, pp. 89-156 ; sur la maladie elle-même, v. encore Philostrat., *ibid.*, p. 581. Göll, *Kulturbilder aus Hellas and Rom*, III, pp. 208-212 et Sprengel, *Geschichte der Medizin*, I, p. 224 sqq. Clinton, p. 147-167. 187. Cf. aussi Waddington, *Mémoire sur la chronologie de la vie du rhéteur Aristide* (Mém. de l'Acad. des Inscr., XXVI [1867], p. 203-268, et Baumgart, *Aelius Aristides,* Leipzig, 1867. Il entra en relations avec Marc-Aurèle (p. 412) en l'année 176 (Clinton, p. 173); plus tard, il réussit, par

En examinant l'état intérieur de la Grèce à la fin de la période dont nous avons jusqu'ici fait l'histoire, nous retrouvons d'abord la question de la situation matérielle de ce pays. Mais il nous est bien permis d'admettre qu'à ce point de vue il s'était produit depuis le siècle de Plutarque une amélioration très considérable. Depuis l'époque de Trajan jusqu'à la mort de Septime Sévère, — Commode seul excepté, — une série de souverains intelligents s'étaient occupés des Grecs avec une active bienveillance. Jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, l'Achaïe avait été comblée de bienfaits de toute sorte ; on avait fait à la cour du Palatin des efforts persévérants pour arrêter la décadence de la Grèce, pour faire jaillir de nouvelles sources de prospérité ; Hérode Atticos, avec sa générosité, avait également travaillé dans le même sens. Les dures et multiples calamités qui pendant la dernière moitié du II[e] siècle après J.-C. avaient usé les forces de l'empire paraissent avoir atteint l'Achaïe plus légèrement que d'autres provinces. Assurément la peste de Mésopotamie, depuis la fin de la campagne de L. Verus contre les Parthes (p. 373), avait infligé à l'Achaïe aussi des pertes cruelles, et le poids dont pesèrent pendant quelques années sur les régions du Bas-Danube les maux de la guerre contre les Marcomans se fit sans doute aussi sentir en Grèce. Les suites de la mauvaise administration financière de Commode ne furent pas non plus, vraisemblablement, sans atteindre l'Achaïe. Par contre, les guerres pour la possession du trône, après la mort de Commode, l'effleurèrent à peine. Les pays situés au sud de l'Olympe ne furent pas le théâtre de la lutte des armées romaines ; l'incurie de Pescennius Niger et sa chute rapide ne permirent guère qu'il fût porté au commerce maritime dans les eaux grecques des coups aussi sensibles que cela avait été le cas pendant la guerre de Vespasien. Quant à des représailles sanglantes et à

son éloquence, à déterminer l'empereur à restaurer la ville de Smyrne, détruite par un tremblement de terre ; CLINTON, p. 177. PAULY, *ibid.*, p. 340. C'est dans cette ville, dont les habitants reconnaissants l'honorèrent, comme leur nouveau fondateur, d'une statue et d'une inscription, qu'il mourut (PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 9, 3 fin., p. 585. SUID., *s. v.*), vraisemblablement vers l'année 189, comme prêtre d'Asclépios. PAULY, *ibid.*, CLINTON, p. 187. Cf. d'une manière générale NICOLAI, *op. cit.*, p. 398 sqq.

des exactions cruelles de Septime-Sévère victorieux sur le sol grec au-delà du territoire de Byzance, il n'en est pas question.

Dans l'ensemble donc, il existait au IIe siècle après J.-C. un très grand nombre de conditions de nature à produire un relèvement relatif de la Grèce. Et l'Achaïe semble bien avoir retrouvé un certain degré de prospérité, en sorte que ce pays nous apparaît, au point de vue matériel, sous un aspect beaucoup plus favorable que du temps d'Auguste et même de Plutarque. Les villes nouvelles, notamment Corinthe, florissaient et prenaient de l'accroissement ; les anciennes grandes villes, qui avaient traversé l'époque des guerres de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, s'étaient relevées d'une façon très heureuse ; Athènes enfin avait en dernier lieu trouvé dans son Université, désormais solidement établie au point de vue financier, une nouvelle et très précieuse source de revenus. D'autre part, l'ancien et lucratif mouvement de circulation des étrangers se continuait d'une manière permanente. En même temps, à côté de la production traditionnelle des articles de luxe grecs pour l'Italie et l'Orient hellénistique ; à côté de l'exploitation vigoureusement poussée des vignes et des magnifiques carrières de marbre dans les parties les plus diverses du pays ; à côté de la production et de la ventes d'excellentes huiles et d'autres produits végétaux en Attique et à Tithorea ; à côté de l'élevage des chevaux, auquel on continuait de se livrer avantageusement, notamment en Thessalie [1], d'autres industries encore étaient en bonne voie, et, suivant toute apparence, le mouvement commercial qui s'y rattachait était en progrès sur l'époque antérieure. Ainsi nous savons que, sur les côtes orientales et méridionales du pays, on continuait l'exploitation des salines et la pêche de la pourpre [2] ; dans l'Achaïe supérieure, la fabrication des étoffes

[1]) Cf. PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 27, 1, p. 615 fin. (Olympiodoros de Larisse, père du sophiste Hippodromos, est le plus grand éleveur de chevaux de la Thessalie dans la seconde moitié du IIe siècle).

[2]) CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 84. Sur les pêcheries de pourpre et l'industrie de la teinture en Thessalie, voy. PHILOSTRAT., *Heroïc.*, p. 744 (p. 326 sq. ed. Kayser). Pêcherie de pourpre des Phocidiens de Boulis sur le

de laine avait pris un grand essor[1], notamment à Pellène ; le travail du byssos d'Élide (espèce de coton herbacé)[2], fin et d'un prix très élevé, dans les grandes fabriques de Patræ[3], était toujours très lucratif. C'est à des branches d'industrie tout à fait semblables (cf. p. 208) que sous les Antonins les îles, Anaphé[4] notamment et Amorgos (la ville de Minoa spécialement)[5], doivent leur charmant aspect de prospérité. Les bains, les établissements médicaux de la Grèce, grands et luxueux, notamment l'Asclépiéon d'Épidaure (p. 362), dont la renommée s'étendait au loin, brillaient alors d'un éclat toujours croissant[6]. Comme au temps de Plutarque, le mouvement des voyageurs étrangers continuait, nous l'avons dit, de faire affluer le numéraire dans le pays; « enfin la longue durée pendant laquelle la culture des arts se maintint en Grèce à un niveau élevé est attestée notamment par les ouvrages en marbre et les inscriptions appartenant aux somptueux édifices nouvellement construits, aux temples et aux statues des empereurs romains ».

Mais la meilleure source d'informations à cet égard est

golfe Crisaïque (PAUSAN., X, 37, 3); dans les eaux de la Laconie (PAUSAN., III. 21, 6) ; dans les eaux de Gyaros (LUCIAN., *Toxaris*, 18).

1) CURTIUS, *Peloponnesos*, I, pp. 84 et 480. 493. 494.

2) PAUSAN., V, 5, 2. VI, 26, 4. PLIN., *N. H.*, XIX, 1, 4. CURTIUS, II, pp. 10 sqq. 95.

3) PAUSAN., VII, 21, 7.

4) ROSS., *Archäologische Aufsätze*, II, p. 506.

5) ROSS, *op. cit.*, pp. 635 à 638.

6) Il faut ajouter aux indications données plus haut (pp. 212 sqq.) sur les stations de bains grecques, celles de Pausanias (VII, 3, 2 et 5; 5. 6. et IV, 35, 6) sur les stations qui florissaient de son temps (et autres curiosités) en Ionie. Nous voyons aussi par Lucien quel rôle jouait en Grèce, alors comme à l'époque de Plutarque, le corps médical que mettait particulièrement en relief, à ce moment même, la gloire du grand Galien (voy. par exemple ce qui est dit d'Archibios (LUCIAN., *Gall.*, 10), d'Antigone (*Philopseudes*, 6 sqq.), d'Alexandre (*De morte peregrin.*, 44), de Dionicos (*Conviv. s. Lapith.*, 20). Il est vrai que ces beaux côtés ont leurs ombres à plusieurs points de vue; et nous trouvons par exemple des traces de fâcheux charlatanisme dans la manière dont la profession de médecin était alors exercée par plusieurs de ses représentants (cf. BERNHARDY, *Griech. Litt. Gesch.*, I, pp. 625-626), sans compter la multitude de pratiques aussi sottes que superstitieuses, de remèdes sympathiques et de recettes ridicules qui avaient cours alors, même chez les gens éclairés, et auxquelles on attribuait une vertu curative magique (LUCIAN., *Philopseudes*, 7 sqq. Cf. *Deor. concil.*, 12).

l'ouvrage du voyageur dont nous parlons plus haut, de Pausanias, appuyé et complété sur beaucoup de points par les éléments empruntés aux inscriptions et aux médailles. A la vérité, c'est précisément dans ses relations qu'on est en général habitué à trouver des thèmes à plaintes mélancoliques sur la décadence de la belle Hellade sous les empereurs ; mais notre conviction bien nette est que c'est à tort. Assurément, la physionomie de la Grèce dans Pausanias, si nous nous bornons à la comparer à ce qu'elle était à l'époque classique ou même encore du temps d'Aratos, avant la guerre contre Cléomène, offre bien des traits attristants, bien des signes de décadence. Mais il en va bien différemment si nous comparons la Grèce de Pausanias à celle de Strabon. Il est très vrai que la Grèce ne s'est jamais complètement relevée de l'écrasement de ses forces, de l'anéantissement de sa prospérité par les guerres des Romains pendant les années 88 à 30 av. J.-C. La dévastation de l'Étolie, la profonde décadence de diverses parties de la Béotie centrale et des régions formant le noyau de l'Arcadie occidentale étaient des maux que ne pouvaient plus guérir les ressources du monde antique et la seule action du peuple grec. L'importance et la densité de la population, en particulier dans les pays de plaine et dans les petites villes, demeura constamment, même dans les cantons favorisés, comme l'Élide, la Messénie et la Laconie, l'Argolide et l'Attique, considérablement en arrière de ce qu'elle était dans des temps meilleurs, avant la première guerre contre Mithradate. La prospérité de maintes villes qui s'étaient longtemps maintenues à force d'énergie, comme Sicyone (cf. p. 367), ne put plus, même au beau temps des Antonins, résister à de grandes calamités. Et si des villes plus jeunes, dans la partie intérieure et septentrionale, comme Tithorea, traversèrent heureusement des calamités de ce genre (p. 210), quel triste aspect présentaient des localités telles que l'antique Panope en Phocide, cette ville jadis magnifique, qui du temps de Pausanias ne se composait plus que de misérables huttes et n'avait plus ni édifices somptueux, ni hôtel de ville, ni théâtre, pas seulement un marché, un gymnase[1], pas même une fon-

[1]) PAUSAN., X, 4, 1.

taine publique ! Dans la Béotie, comme nous l'avons plus d'une fois reconnu en suivant son histoire, Thèbes était tombée si bas que la citadelle (la Cadmée) était seule, en fait, encore un peu habitée, et que le nom de la ville de Thèbes ne désignait plus qu'elle. Dans l'ancienne ville basse il n'existait plus, au temps de Pausanias, que les antiques et célèbres portes ; on n'y conservait plus notamment, avec la pieuse sollicitude propre aux Grecs, que des objets sacrés de la nature la plus diverse[1]. En même temps, pour ne pas parler de l'Étolie, une détresse semblable se produisit sans doute dans d'autres parties encore de la Grèce, par exemple, dans les îles ; c'est ce qui n'est assurément pas contestable. Beaucoup de ces îles, qui avaient été dévastées, ne se relevèrent jamais sous la domination romaine[2] ; on éprouvait une impression particulièrement pénible en présence des traces ineffaçables de désolation et de décadence que portait l'île athénienne de Délos, où Pausanias dans ses voyages ne trouva plus qu'une population cruellement décimée et un piquet de soldats athéniens pour la garde du sanctuaire[3]. Enfin l'existence, en général, d'un fâcheux mouvement rétrograde, en tout cas la perturbation dans l'ordre économique est attestée par le fait que raconte Philostrate, — (si toutefois le texte dont il s'agit est bien le véritable), — que de son temps l'île de Cos tout entière (peut-être à la suite des ravages du grand tremblement de terre qui eut lieu sous Antonin le Pieux) appartenait à un unique grand propriétaire, Hymnæos de Péparèthe, qui y fit des plantations de vignes considérables[4].

Nous reconnaissons par contre, en comparant cette même

[1]) Pausan., VIII, 33, 1. IX, 7, 4 fin. (12, 3) ; 8, 3. 10. 11. 12. 16-18 et 23 init. 25.

[2]) Cf. ici encore les passages cités dans Friedländer, *Darstellungen*, II, p. 67, note 2; cf. aussi, notamment, les épigrammes d'Antipater Thessalonic., 35-37 dans *Anthol.* ed. Jacobs, II, p. 104 sqq. (*A. Palat.*, IX, 421) et Apollonidas dans *Anthol.*, IX, 408. Müller, *Æginetic.*, p. 193.

[3]) Pausan., VIII, 33, 1.

[4]) Philostrat., *Heroic.*, p. 670 init. (p. 288 ed. Kayser). Je suis à la vérité forcé de me demander s'il n'y a pas ici une fausse leçon ou une erreur de copiste ; je veux dire si, au lieu de l'île de Cos, Philostrate n'a peut-être pas plutôt entendu parler de la petite ville d'Icos, si voisine de Péparéthos.

Grèce du temps des Antonins seulement avec celle d'Auguste, que la situation de ce pays s'était relativement beaucoup améliorée, que dans l'ensemble elle était devenue très tolérable, et que, dans l'état normal des choses, la population de cette province, quoiqu'il ne lui fût pas permis de se mesurer avec la florissante Asie, pouvait cependant encore, après l'achèvement de sa journée politique, se contenter du soir dont il lui était donné de jouir. Des calculs minutieux ont établi que l'Achaïe continentale, à côté d'un nombre de villages et de petites villes qu'il n'est plus possible de fixer avec récspiion, mais qui était certainement très considérable, possédait encore alors un peu plus de cent grandes localités de l'étendue la plus inégale (dont soixante pour le Péloponnèse)[1], qui perpétuaient énergiquement, avec plus ou moins de bonheur et avec des titres plus ou moins justifiés par les faits, la vie municipale du passé, ainsi que cela résulte très clairement des indications de Pausanias confirmées en tant de circonstances par les inscriptions et les médailles. Ce que Pausanias nous montre bien clairement aussi, c'est, comme le dit un écrivain moderne, « la vitalité opiniâtre de la plupart des communautés municipales grecques, qui se conservèrent sur place avec leurs anciennes familles et les ramifications de celles-ci, avec leurs constitutions, leurs fonctionnaires, leurs lois, leurs tribunaux, leurs rites religieux du temps passé. Les villes fondées par les Hellènes paraissaient indestructibles comme les oliviers sacrés de l'Attique[2]». Quoique Pausanias s'intéresse à la vérité beaucoup plus aux travaux d'architecture et aux antiquités, aux cultes, aux légendes et aux traditions historiques qu'à la situation même de la Grèce de son temps, nous pouvons cependant très bien reconnaître aussi dans son livre, avec l'aide de renseignements d'une autre provenance, quelles parties et quelles villes des divers cantons étaient dépeuplées et dévastées, quelles autres par contre s'étaient relevées ou avaient résisté à la décadence,

[1]) Cf. Kuhn, *Röm. Verfass.*, II, pp. 65-68, qui en évalue le nombre (approximativement) à environ cent; Becker-Marquardt, *R. A.*, III, 1, p. 124; pour le Péloponnèse : Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 83.

[2]) Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 82.

sur quels points enfin, depuis l'époque de Strabon, une vie nouvelle s'était fait jour.

Nous ne pouvons naturellement pas penser — à côté de travaux géographiques aussi étendus et aussi complets que ceux de Curtius et de Bursian — à dresser à cette place, avec l'aide de Pausanias, des médailles et des inscriptions, une sorte de nomenclature statistique plus ou moins aride de l'ensemble des villes, grandes et petites, encore habitées au temps de Septime-Sévère, même en la bornant à l'Achaïe dans le sens le plus étroit du nom, c'est-à-dire au pays situé au sud de l'Achéloos et des Thermopyles. Il nous suffira de passer simplement en revue les cantons de l'antique pays des Hellènes. Si nous commençons par l'Attique, nous n'avons besoin que de rappeler l'ensemble des développements historiques qui précèdent pour dire encore une fois qu'à l'époque même dont nous parlons, l'aspect de la noble ville d'Athènes, avec son Université, avec ses antiques monuments d'une éternelle beauté et les nouveaux, d'une splendide exécution[1], qui produisaient sur tous les étrangers un effet véritablement imposant, avec les restes de son commerce et de son industrie, avec son petit peuple, dont la mobilité n'a pas changé, captive encore au plus haut point les regards[2]. La culture et l'exploitation des plantations d'oliviers, des figues et du miel dans l'intérieur, la consommation colossale du marbre de ses magnifiques carrières, continuait également de procurer aux habitants de la campagne des ressources suffisantes. Et à côté des localités importantes du pays, souvent citées par nous, comme Éleusis, Acharnes, Marathon, Céphisia, Myrrhinonte, Rhamnonte, Sphettos, Sounion, Brauron, Stiria, Céphale, Prasiæ, Besa et d'autres encore, un grand nombre des anciens « dèmes » moins considérables de l'Attique apparaissent non seulement dans Pausanias[3], mais encore dans les inscrip-

[1]) Cf. la description très claire que BURSIAN, d'après Pausanias (I, 2-30), a donnée de la ville d'Athènes, dans PAULY, *R. E.*, I² (article *Athenæ*), pp. 1980-1983.

[2]) Cf. LUCIAN., *Scytha*, 9.

[3]) Cf. l'énumération qu'en donne Pausanias (I, 31, 1 jusqu'à 39, 3) et leur description dans BURSIAN, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 319-362.

tions, où ils sont plus souvent nommés, comme toujours habités ; ils ne sont la résidence, il est vrai, que d'une population très clairsemée, mais ils ne sont aucunement abandonnés ou tombés en ruines ; c'est ce qui est dit d'une manière très précise de plusieurs des anciennes petites villes de la montagne sur la frontière béotienne, notamment d'Éleuthères au pied du Cithéron[1]. D'un autre côté, l'État athénien apparaît comme ayant encore conservé ses anciennes possessions au dehors. Il avait à la vérité perdu Sciathos (p. 427), et il est assurément permis de se demander si les Athéniens jouirent longtemps après Hadrien des revenus de Céphallénie. Par contre, l'île de Salamine (qui au surplus ne formait pas un dème distinct) continua d'appartenir au petit État[2], avec sa capitale en ruines ; il en faut dire autant d'Oropos[3] et sans doute aussi du territoire d'Haliarte. Délos également était encore à cette époque demeurée en la possession des Athéniens[4], comme aussi Céos[5] et d'autres Cyclades[6] et les îles de l'archipel de Péparèthe (à l'exception de Sciathos), ainsi sans doute que le groupe des îles de Lemnos[7].

Si nous passons à la Béotie, nous y trouvons des situations très diverses. Nous savons déjà que Thèbes, l'antique capitale du pays, n'était plus qu'une ruine, ce qui n'empêcha nullement, comme nous l'avons plus d'une fois remarqué, les habitants qui lui restaient de prendre une part très active à la vie de la Grèce sous les empereurs ; il s'y forma également des musiciens de valeur, comme le joueur de flûte Timothée[8],

Leake, *Demen von Attika,* trad. Westermann, p. 220 sqq. Hermann, *Gr. Staatsalterth.*, p. 577 sqq. Beutler, *De Athenar. fatis,* p. 17 sqq.

1) Pausan., I, 38, 9 fin.

2) Pausan., I, 35, 2 sqq. ; 36, 1. Bursian, *Geogr.*, I, p. 363 sqq., contrairement à ce que dit Philostrat., *Heroïc.*, p. 720 (314 ed. Kayser).

3) Pausan., I, 34, 1. Bursian, p. 220, Leake, *Demen von Attika,* trad. Westermann, pp. 120. 242.

4) Délos : v. Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2309, p. 246, et Pausan., VIII, 33, 1. Aristid. (ed. Jebb) *Or.* XIII *Panath.*, p. 189.

5) Sur Céos, voy. encore Böckh, *C. I. Gr.*, II, n° 2371.

6) C'est ce qu'admet Ahrens, *De statu politic. Athen.*, p. 62, d'après Aristid. (ed. Jebb.) I *Panath.*, p. 96.

7) D'une manière générale, cf. Ahrens, *De statu politic. Athen.*, pp. 60-63. Bursian, *Geogr.*, I, p. 232. Kuhn, *Röm. Verfass.*, II, p. 43.

8) Lucian., *Harmonid.*, 1.

très renommé aussi à Athènes du temps de Lucien. Non moins que Thèbes (cf. p. 190), l'ensemble de la Béotie orientale, entre le lac Copaïs et le détroit qui la séparait de l'Eubée, était absolument dépeuplé ; nous voyons aussi que, dans le pays montueux situé entre le fleuve Asopos et le Cithéron, il en était de même des villes d'Hysiæ et d'Érythræ[1]. En revanche, sans parler de Chalcis en Eubée, Tanagre, au sud-est (avec les nombreux sanctuaires élevés sur ses hauteurs[2]), et, sur la frontière montagneuse de l'Attique et de la Mégaride, la ville libre de Platée[3] avec ses antiquités, notamment son grand temple de Hêra et son temple d'Athéné Areia[4], édifié avec le butin fait lors de la victoire de Marathon, continuaient de fleurir et de réjouir les amis de ce pays. De même les districts du nord et de l'ouest de la Béotie avaient en partie conservé à cette époque une très grande prospérité. Assurément c'est tout au plus si Acræphia (p. 190), avec son sanctuaire du Ptoon, existait encore[5]. Par contre, sur la côte nord-est, Anthédon, Halæ et Larymna[6] (ville basse), s'étaient relevées des ravages de Sulla (t. I, p. 353) ; et dans la région située au nord du lac Copaïs, dont les poissons, notamment les grasses anguilles, étaient encore universellement recherchés dans tous les environs, l'antique cité de Copæ, au milieu d'un pays bien cultivé et rempli de villages et de petites villes des plus prospères, s'était remarquablement maintenue[7]. Sans doute, parmi les villes situées plus à l'ouest, Orchomène, antique aussi et désormais réduite à la dernière pauvreté, ne

[1]) Pausan., IX, 2, 1. Les villes de Harma, Mycalessos et Onchestos, ainsi que d'autres localités encore plus petites de cette région, étaient en ruines (Pausan., IX, 19, 4 ; 26, 3).

[2]) Pausan., IX, 20 et 22. Tanagre possédait alors toute la pointe sud-est de la Béotie, la partie nord jusqu'à Mycalessos, et aussi la vieille ville d'Aulis, qui n'était plus alors habitée que par quelques potiers (Pausan., *ibid.*, 19, 5 fin.)

[3]) Elle figure en cette qualité à côté de Tanagre et de Thespies, tout au moins sous Antonin le Pieux (cf. *C. I. Lat.*, VIII, 7059).

[4]) Pausan., IX, 2, 5 à 4 fin.

[5]) Pausan., IX, 23, 3.

[6]) Pausan., IX, 22, 5 et 23, 4; 24, 5. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, p. 193.

[7]) Pausan., IX, 24. Sur les petites villes du voisinage, voy. encore Kuhn, *Röm. Verfass.*, II, p. 67, note 517.

vivait plus guère que de sa gloire passée et ne s'enorgueillissait plus que de la possession de son merveilleux édifice des temps héroïques, du Trésor de Minyas[1], ainsi qu'on l'appelait ; Chéronée n'avait, il est vrai, dû un nouvel éclat qu'à son grand Plutarque, tandis que l'industrie de ses habitants trouvait à peine dans la fabrication d'onguents calmants et d'huiles extraites des fleurs une source nouvelle de modestes bénéfices[2] : mais par contre, la région située entre le lac Copaïs et la côte sud n'en était que plus prospère. Haliarte, qu'Athènes administrait à distance, ne comptait à la vérité qu'une population clairsemée, tendant de plus en plus à disparaître, et Alalcomène n'était plus, comme Ascra, qu'un chétif village[3]. Mais en revanche, la ville de Lébadée s'était développée d'une manière tout particulièrement brillante. En possession d'une grande quantité de magnifiques sanctuaires et du florissant oracle de Trophonios (voy. ci-après), cette ville pouvait parfaitement, à cette époque, se comparer aux centres les plus riches et les plus prospères de l'Achaïe, Athènes et Corinthe tout au plus exceptées[4]. La ville de Coronée, qui avait aussi de nombreux sanctuaires, s'était également assez bien maintenue[5] ; enfin la ville de beaucoup la plus belle, la plus riche en œuvres d'art, la plus brillante de la Béotie méridionale était la superbe Thespies, avec son antique culte d'Éros, dont l'image primitive, léguée par l'âge préhellénique, consistait en une pierre brute, tandis que des statues d'Éros d'une époque ultérieure, de haute perfection artistique, celles de Lysippe et de Ménodore (la dernière remplaçant celle de Praxitèle enlevée et transportée à Rome, p. 100) représentaient le dieu favori de la ville. Thespies continuait d'avoir son port à Creusis[6]. Les fêtes religieuses, très suivies, de cette région, de même que les sanctuaires et les nombreuses œuvres d'art du mont Hélicon, situé dans le voisinage, de même aussi que les fontaines Aganippe et Hip-

1) Pausan., IX, 34, 5 sqq. 38. (Cf. Pausan., VIII, 33, 1).
2) Pausan., IX, 40, 3, et 41, 3.
3) Pausan., IX, 29, 1 ; 32, 4 et 33, 2-4.
4) Pausan., IX, 39-40, 2. Bursian, *Geogr.*, I, pp. 206-209.
5) Pausan., IX, 34, 2-4.
6) Pausan., IX, 26, 4 ; 27, 1-3 ; 32, 1.

pocrène, les statues des Muses, de Thamyris, d'Orphée, d'Arion, d'Hésiode et d'autres encore, étaient l'objet d'une sollicitude permanente[1]. Enfin, sur la côte méridionale, Thisbé et Tipha, ville maritime célèbre par ses excellents marins, se maintenaient encore à cette époque [2].

La Phocide, voisine de la Béotie, ne se releva jamais complètement des effroyables ravages que lui avait fait subir la fureur des Amphictyons et de Philippe II de Macédoine ; mais les habitants de ce canton sont précisément de ceux chez qui se manifesta très énergiquement la ténacité avec laquelle les Grecs demeuraient attachés à leurs villes, à leurs antiques foyers, si tristes qu'ils fussent souvent. Ce n'est pas, il est vrai, sous ce point de vue qu'il faut considérer Delphes et son temple ; cette ville trouvait encore son point d'appui dans le sentiment religieux du peuple tout entier, et ce grand centre de la piété nationale, avec son luxe d'architecture renouvelé et rehaussé d'une manière permanente tantôt par les Amphictyons, tantôt par de riches particuliers (p. 267), avec tous ses sanctuaires grandioses remontant en partie à la plus haute antiquité, avec ses ex-votos de tout genre, continuait, ainsi que Cirrha, son port, à se trouver dans une situation florissante[3]. Parmi les villes de la Phocide proprement dite, celles qui offraient dans le même temps l'aspect le plus satisfaisant étaient l'antique et vivace Élatée[4], ainsi que Tithorée, dont nous avons plus haut (p. 209 sqq.) donné une description très détaillée. La vallée du Céphise était, à cette époque encore, particulièrement bien cultivée[5]. Mais les habitants des villes de la montagne étaient obligés de conquérir leur existence par un rude et pénible labeur, et c'est ce qu'ils firent avec une énergie tenace. A la vérité, les descendants (au nombre encore de 70) des habitants de Lédon avaient abandonné leur ville et fondé sur les bords du Céphise un

[1]) PAUSAN., IX, 29, 3; 30, 1-3; 31, 3.
[2]) PAUSAN., IX, 32, 2 et 3. Cf. aussi BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1626.
[3]) Cf. sur Delphes, d'une manière générale, PAUSAN., X, 5, 3 jusqu'à 32, 2; sur Cirrha, *ibid.*, 37, 4 et 6.
[4]) PAUSAN., X, 34.
[5]) PAUSAN., X, 33, 4.

nouvel établissement. Néanmoins, ce reste de population continuait toujours de représenter une « ville » dans la confédération phocidienne, exactement comme les habitants des ruines de Panope [1]. A côté des petites villes de la montagne et des bords du Céphise, dans le nord de la Phocide, comme Lilæa, très belle ville, comme Charadra, Amphicléa, Tithronion et Drymæa, Abæ et Hyampolis [2], on pouvait citer, au sud notamment, Daulis avec sa population peu nombreuse, à la vérité, mais remarquable par une taille et une force gigantesques [3], Ambrysos avec son enceinte colossale, qui était mise sur le même rang que celles de Rhodes et de Byzance et qui ne le cédait en Achaïe qu'à celle de Messène, avec ses vignes également et ses grandes plantations de chênes-kermès [4] pour la teinture, la chétive Stiris enfin, assise sur des hauteurs sauvages et sans eau, et, sur la côte, Boulis et Anticyre [5].

Les régions situées au nord des Thermopyles n'ont pas été décrites par Pausanias. Nous nous bornerons donc à noter brièvement qu'en Thessalie, à côté d'Hypata (p. 209), Larisse, l'antique capitale, se trouvait à la fin du IIe siècle dans une situation particulièrement florissante [6], et que, dans le bassin du Sperchios, Hypata et Lamia continuaient de prospérer. Quant aux rivalités, aux contestations relatives aux frontières, elles ne manquaient pas, suivant l'usage traditionnel, dans ce pays plus qu'ailleurs. Les questions de frontières furent définitivement vidées sous l'empereur Hadrien (cf. p. 44) [7] par une exacte délimitation. En Épire, par contre, où Hadrien paraît également avoir voulu perpétuer sa mémoire par la fondation de la ville d'Hadrianopolis au pied des monts Acrocérauniens [8], l'intérêt principal (à côté d'Ambracie, de

1) PAUSAN., X, 33, 1 ; cf. 4, 1.
2) PAUSAN., X, 33, 2. 3. 5. 6 ; 35.
3) PAUSAN., X, 4, 5.
4) PAUSAN., X, 36, 1-2 ; cf. IV, 31, 5.
5) PAUSAN., X, 35, 5 ; 36, 3 à 37, 3.
6) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 27, 1, p. 615 fin.
7) Cf. l'inscription (déjà mentionnée plus haut, p. 44) rapportée dans le *Archäolog. Anzeiger*, 1855, p. 77*. HENZEN, *Inscript. latin. selectar. collect.* n° 7420 *c* et *Bullettin. dell' Institut.*, 1856, p. 72. BURSIAN, *Geogr.*, p. 84.
8) BURSIAN, *op. cit.*, p. 19.

Dodone et d'Oricos) se porte naturellement sur la ville de Nicopolis, très rarement citée d'ailleurs, à cette époque, au point de vue historique. La pêche et le commerce lui donnaient encore alors de la vie [1], et elle continuait de recéler dans ses murs et de développer les meilleurs éléments de prospérité des villes d'Acarnanie et d'Étolie [2], que sa fondation avait réduites à l'épuisement. Pour retrouver des renseignements plus abondants, il nous faut, dans notre tournée, arriver au pays des Locriens Ozoles, qui rentre encore dans le domaine des descriptions de Pausanias. Là florissait toujours Amphissa, la belle capitale, avec son orgueilleuse acropole, sa population fortement mélangée d'Étoliens depuis le temps d'Auguste (t. I, p. 494) et ses nombreux trésors artistiques [3]. Des autres localités, parmi lesquelles Pausanias cite Myonia et, sur la côte, Œanthia [4], le port de Naupacte, d'antique célébrité, conservait seul encore une importance considérable [5].

Suivons maintenant les pas des anciens Hellènes et passons, nous aussi, de Naupacte dans le Péloponnèse, qui se trouvait alors dans une situation relativement meilleure encore. Nous mettons d'abord le pied dans l'ancien canton d'Achaïe. Tout ici s'était de point en point développé dans l'ordre jadis tracé par Auguste. La concentration sur un point unique de ce qui restait encore de forces vives dans tout l'ouest du canton avait fait de Patræ, après sa restauration, une ville des plus brillantes et des plus prospères, où le commerce et l'essor de l'industrie, les sanctuaires et les cultes anciens et nouveaux produisaient une vie intense ; de charmantes promenades, des monuments nouveaux, entre autres un magnifique Odéon qui ne le cédait qu'à celui d'Hérode de Marathon à Athènes, devaient immédiatement faire naître

1) Anonym., *Descr. orb.*, p. 31 (Gothofred.). Pauly, *R. E.*, V, p. 637. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 271 sqq.

2) Dépopulation générale de l'Étolie. Ce qui avait été jadis la ville de Calydon n'était plus qu'un souvenir : c'est ce que mentionne une fois encore Pausan., VIII, 24, 5 et VII, 21, 1.

3) Pausan., X, 38, 2-3. Bursian, *Geogr.*, I, p. 151. Leake, *North. Greece*, II, p. 590. Mommsen, *C. I. Lat.*, III, 1, n° 568.

4) Pausan., X, 38, 4-5.

5) Pausan., X, 38, 5 sqq.

chez tout étranger qui abordait à Patræ une idée très favorable de la situation de l'Achaïe[1]. Les anciennes villes de ce district, Dyme, Pharæ dans la montagne, ville « de la plus haute antiquité et dont l'architecture et les mœurs en portaient le caractère plus encore que les localités les plus reculées dans l'intérieur », Tritæa[2], étaient il est vrai descendues considérablement au-dessous de la nouvelle capitale du pays. Par contre, l'ancienne capitale fédérale des Achéens, l'orgueilleuse Ægion, avec son immense quantité de sanctuaires[3], s'était encore très bien maintenue, incomparablement mieux, suivant toute apparence, que les anciennes villes situées plus à l'est du canton, Cérynia[4], Boura[5], Ægira[6], Phelloé[7], localité sans aucune importance, et enfin Pellène avec son port d'Aristonautæ. Pellène toutefois, avec sa bourgeoisie hellénique pleine encore de vitalité et de force, avec ses industries très considérables de l'élevage des moutons et de la laine, ses environs très peuplés, avec les bains également dont elle ne manquait pas (p. 218), avec ses nombreux cultes et sanctuaires, offrait encore de beaux restes de l'époque où les anciens Achéens étaient dans toute la vigueur de leur jeunesse[8].

A la différence de l'Achaïe, l'Élide, ce pays de production agricole, de villages et de bourgs où régnait l'aisance, était depuis bien longtemps déjà relativement pauvre en villes. Dans cette partie si fertile du Péloponnèse, qui cependant en certaines circonstances n'en tomba pas moins dans une si grande détresse à la suite d'une mauvaise récolte que la ville

[1]) Sur Patræ, voy. PAUSAN., VII, 18, 2 jusqu'à 21 fin. Description de la nouvelle ville dans CURTIUS, *Peloponnesos*, I, pp. 441-446.

[2]) PAUSAN., VII, 17, 3 et 22.

[3]) PAUSAN., VII, 23-24. ECKHEL, *D. N.*, II, p. 236. Médailles de Marc-Aurèle et de Plautilla frappées à Ægion: voy. CURTIUS, *op. cit.*, p. 487 sqq. BURSIAN, *Geogr.*, II, p. 331 sqq.

[4]) PAUSAN., VII, 25, 3.

[5]) PAUSAN., VII, 25, 5. ECKHEL, II, p. 237. Sur ses médailles en l'honneur de Géta, voy. *Archäolog. Zeitung*, 1843, Taf. IX, 14. CURTIUS, p. 491.

[6]) PAUSAN., VII, 26, 1 sqq. MIONNET, *Suppl.*, IV, p. 21.

[7]) PAUSAN., VII, 26, 4.

[8]) PAUSAN., VII, 26, 5 sqq. et 27. CURTIUS, I, pp. 479-486. ECKHEL, II, p. 253.

d'Élis même dut faire venir du blé de l'Égypte, comme cela arriva en l'Olympiade 217,1 = 89 ap. J.-C.[1], Pausanias (pour ne parler que plus tard du nouvel et durable éclat d'Olympie) ne trouva par suite que très peu de localités importantes. De ce nombre était avant tout la ville même d'Élis, animée d'une manière permanente par le mouvement de ses jeux Olympiques, possédant une foule de sanctuaires (parmi lesquels, sur l'agora, un vieux temple circulaire, aujourd'hui sans toit et sans statues, alors consacré au culte des empereurs romains) et entretenant notamment avec une sollicitude particulièrement active les établissements où l'on cultivait la gymnastique[2]. L'ancien port de la ville, Cyllène, qui n'était plus au temps de Strabon qu'un village de moyenne importance, subsistait toujours comme lieu de débarquement très fréquemment utilisé[3]; de même en Triphylie la ville de Lépréon, bien déchue, et qui du temps de Pausanias ne possédait pas d'édifices dignes d'être signalés et n'avait plus conservé de ses sanctuaires qu'un temple de Déméter, en briques crues et sans statue de la déesse[4]. La Messénie, par une conséquence de son développement historique, n'était pas plus riche à cette époque en véritables villes. La perle du pays était naturellement la création d'Épaminondas, Messène, l'orgueilleuse capitale protégée par l'Ithome, qui derrière ses gigantesques murailles, les plus fortes de toutes les villes helléniques de ce temps, cachait une foule innombrable de monuments, de sanctuaires et d'œuvres d'art de tout genre[5]. Quant à l'intérieur du pays, il ne possédait que des villages. Par contre, sur les côtes occidentales et méridionales, les an-

[1]) Pausan., VI, 23, 4. Curtius, II, p. 28.

[2]) Pausan., VI, 23-26, 1. 2. Sur le temple circulaire d'Élis, voy. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 30. Tandis qu'à Olympie, les statues des empereurs romains se trouvaient dans le Métroon (Curtius, p. 66), le temple circulaire de Delphes avait peut-être été spécialement disposé pour les recevoir (Curtius, *op. cit.*, p. 101, et l'article du même auteur sur les *Reisen* d'Ulrichs dans l'*Allgem. Litt. Zeitung*, 1843, p. 46).

[3]) Pausan., VI, 26, 3.

[4]) Pausan., V, 5, 3-4.

[5]) Pausan., IV, 31, 4 jusqu'à 33, 4. Curtius, *Peloponnesos*, II, pp. 141. 149.

ciennes villes de Cyparissia, Pylos, Mothone, Asine, Colonides et Corone[1] continuaient à se maintenir, ainsi que, dans la vallée située entre le Pamisos inférieur et le Taygète (p. 32), Thuria, Pharæ et Abea[2].

Parmi les régions du Péloponnèse, la plus effroyablement déchue au temps d'Auguste était, d'après la description de Strabon (t. I, p. 455), l'Arcadie. Mais il résulte de la relation du voyage de Pausanias que si, à la vérité, l'ancienne splendeur de ce pays n'avait pas à beaucoup près reparu, une portion tout au moins avait repris, au temps des Antonins, un aspect incomparablement plus satisfaisant que jadis, à l'époque de la bataille d'Actium. Nous voyons d'abord que, dans les parties plus favorisées de l'Arcadie, sur le plateau oriental, l'antique Tégée tenait brillamment sa place. Tégée, quoiqu'elle se fût « déjà alors, notamment du côté de l'est, quelque peu resserrée », comptait alors, avec et après Argos et Sparte, parmi les trois plus considérables des anciennes villes du Péloponnèse. Nous sommes parfaitement à même de nous rendre compte, par ce que dit Pausanias, de la quantité de magnifiques monuments, de sanctuaires en bon état de conservation, souvent de la plus grande magnificence et bien entretenus, que cette ville possédait encore alors, ainsi que de la vitalité énergique et active de la ville et de la région[3]. Nous avons déjà vu plus haut (p. 366) que Pallantion, localité voisine, n'eut son réveil que du temps de l'empereur Antonin le Pieux, à la faveur duquel elle dut comme une sorte de résurrection[4]. Mantinée enfin avait été relevée par les efforts d'Hadrien, et sa situation, d'assez pauvre, était devenue très passable (pp. 313 sqq. et 349)[5]. Il en était par contre tout autrement des districts du nord, du sud et de l'ouest de l'Arcadie. Comme on le sait, la fondation de la nouvelle ville de Mégalopolis avait, dans tout le sud-ouest de l'Arcadie, produit le dépeu-

[1]) Pausan., IV, 33, 5 jusqu'à 36 fin. Cf. Eckhel, *D. N.*, II, p. 276. 277. Mionnet, *Suppl.*, IV, pp. 209. 213. 214.

[2]) Pausan., IV, 30 et 31, 1, 2. Cf. Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 1307. 1406. 1457. 1463. Eckhel, p. 277. Mionnet, II, 215. Curtius, II, p. 194.

[3]) Pausan., VIII, 45-54 fin. Curtius, I, pp. 253. 259.

[4]) Pausan., VIII, 43. 44.

[5]) Pausan., VIII, 8, 3; 9. 10.

plement d'un très grand nombre d'anciennes villes et en avait réduit d'autres aux proportions de simples villages. Tant que Mégalopolis, la nouvelle ville centrale, avait prospéré, cela n'avait pas eu d'importance ; mais, lorsque Mégalopolis elle-même fut tombée dans une décadence profonde, tout le territoire sur lequel rayonnait son action fut voué à une inévitable ruine. Nous voyons par les recherches de Pausanias, faites précisément pour l'Arcadie avec un soin des plus minutieux, qu'en réalité toute la grande moitié sud de l'Arcadie occidentale, tout le pays jusqu'aux territoires limitrophes d'Héræa et d'Orchomène, présentait l'aspect d'une extrême désolation. Mégalopolis elle-même, cette capitale autrefois si pleine de vie, n'avait plus qu'une rare population ; ce n'était guère qu'une ruine ; de beaucoup de ses magnifiques édifices de l'ancien temps il ne restait que les fondations, et ceux qui subsistaient encore n'étaient plus qu'avec peine maintenus dans un état tolérable [1]. Quant au pays, il n'offrait, dans presque toutes les directions, que des vestiges de petites villes et de sanctuaires tombés en ruine, abandonnés et détruits. De temps en temps seulement Pausanias rencontrait dans cette partie de l'Arcadie, et également dans les montagnes méridionales, un ou plusieurs villages bien peuplés, dont nous ne citerons pas ici les noms ; parmi les anciennes villes de cette contrée, qui n'étaient plus depuis longtemps déjà que des villages, il trouva encore habitées, entre autres, Methydrion, Theisoa, Teuthis, Calliæ, Helisson, Dipœna et Gortyne [2]. Alipheira, chétive localité, il est vrai, et sans aucune importance, se maintint toutefois comme ville forte [3], et, au milieu des montagnes, l'antique Lycosoura [4], la ville sainte du temps passé, qui n'avait plus alors qu'une population bien clairsemée, le vieux sanctuaire de Despœna [5], les sanctuaires et les cultes établis sur le mont Lycée [6] étaient toujours

1) Pausan., VIII, 27-36 et 44. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 286.

2) Pausan., VIII, 27, 5 ; voy. pour les détails 12, 1 ; 28, 1. 3 ; 30, 1 ; 36, 1. 2 ; 38, 3.

3) Pausan., VIII, 26, 4 ; 27, 5.

4) Pausan., VIII, 38, 1.

5) Pausan., VIII, 37. Curtius, p. 296.

6) Pausan., VIII, 38, 2 sqq.

en bon état de conservation. Par contre, la situation des districts septentrionaux était infiniment meilleure que celle du sud de l'Arcadie. Assurément, la pauvreté de l'Arcadie se manifestait aussi dans ces régions ; et dans la plupart des localités, comme aussi dans la plaine, spécialement dans la vallée du Ladon, les anciens sanctuaires existaient bien encore, mais, pour la plupart, en mauvais état; dans ce pays, il était moins facile que dans le reste de l'Achaïe de voiler la misère de la vie quotidienne et la lutte pour l'existence sous les dehors brillants, sous l'entraînante animation des fêtes. C'est dans ces conditions modestes qu'y subsistaient encore, à côté d'une foule de villages et de bourgs, des villes comme Stymphale avec Aléa[1], Phénée[2], Caphyæ[3] et Orchomène[4], ainsi que les anciennes villes de Clitor[5], Cynætha (cf. plus haut, p. 314[6]), et, bien loin au milieu des hautes montagnes de l'ouest, Psophis[7] dans une situation romantique[7]. Thelpuse, sur le Ladon, était à la vérité presque complètement dépeuplée[8]; par contre, Héræa sur l'Alphée était encore dans une situation relativement passable[9]. A l'extrémité sud-ouest du pays, dans le bassin de la Néda supérieure, la vieille ville de Phigalie, dans une situation tout à fait romantique au milieu des montagnes, avec ses mœurs et ses cultes de l'ancien temps, avec sa multitude de

[1]) PAUSAN., VIII, 22 et 23, 1. ECKHEL, *D. N.*, II, p. 294.

[2]) PAUSAN., VIII, 14. 15. ECKHEL, *D. N.*, II, p. 297.

[3]) PAUSAN., VIII, 23, 2. 3. On a des médailles de Caphyæ jusque sous Septime-Sévère (CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 227. ECKHEL, II, p. 294).

[4]) PAUSAN., VIII, 13, 1-2. Médailles du temps de Septime-Sévère et des princes de sa famille (ECKHEL, *D. N.*, II, p. 296. CURTIUS, *op. cit.*, I, p. 230).

[5]) PAUSAN., VIII, 21. MIONNET, *Suppl.*, IV, p. 277.

[6]) PAUSAN., VIII, 19, 1.

[7]) PAUSAN., VIII, 24. ECKHEL, II, p. 297. MIONNET, II, 254. *Suppl.*, IV, 290 *f.* (Julia Domna).

[8]) PAUSAN., VIII, 25, 1-2. ECKHEL, II, p. 300.

[9]) PAUSAN., VIII, 26, 1-2. ECKHEL, II, p. 295. Sur les médailles frappées à Héræa en l'honneur de Septime-Sévère et de sa famille, voy. aussi CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 394, note 15. Parmi les petites villes voisines d'Héræa, Pausanias (*ibid.*, 26, 5) nomme encore Bouphagion ; Melænæ, désignée comme ruinée, subsistait cependant sans doute encore (d'après CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 357, qui suit les indications de la table de Peutinger) comme étape sur la route d'Olympie.

remarquables œuvres d'art et ses temples luxueux et magnifiques, soit dans son enceinte, soit sur son territoire, s'était également très bien maintenue[1]. Ainsi, la plupart des villes qui, au temps de Strabon, étaient dépeuplées, abandonnées ou en ruines (t. I, p. 455), Stymphale et Phénée, Caphyæ et Orchomène, Clitor, Cynætha et Héræa, s'étaient relevées et continuaient encore au temps des Antonins leur vie municipale, quoique dans ce canton la vigoureuse prospérité du temps passé fût à jamais perdue.

La situation était incomparablement meilleure dans les régions de l'extrême sud-est et du sud du Péloponèse. Si nous passons en Laconie, nous rencontrons d'abord l'ancienne capitale du pays, Sparte, avec son territoire d'alors, l'intérieur du pays très riche et la bande de terre qui lui était restée comme seule issue le long de la côte, ainsi que la petite ville de Cardamyle, dans une situation particulièrement satisfaisante. La mention extraordinairement fréquente de cette ville dans les renseignements écrits ou empruntés aux monuments sur lesquels nous avons dû nous appuyer dans le cours de ce travail, suffirait à témoigner de l'importance que conserva l'antique dominatrice de l'Eurotas; mais la description qu'en donne Pausanias et que nous ne pouvons naturellement reproduire ici, pas plus que nous ne l'avons fait pour Athènes, prouve que la Sparte d'alors, avec son innombrable multitude de magnifiques édifices de l'époque ancienne ou romaine et d'objets dignes de fixer l'attention, avec sa jeunesse toujours vigoureuse, tenait alors avec Argos le premier rang parmi les anciennes villes de la péninsule, sous le rapport de la richesse et du nombre des habitants, et que, longtemps après qu'avait sombré sa puissance politique, elle dépassait encore de beaucoup en force et en importance la plupart de ceux qui avaient été jadis dans le Péloponnèse ses sujets ou ses adversaires[2]. Parmi les localités formant le

[1]) PAUSAN., VIII, 39 à 42 fin. ECKHEL, II, p. 297.

[2]) Cf. PAUSAN., III, 11 à 18, 3. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 83 et II, pp. 214-226, et la description topographique, pp. 220 à 239. Cardamyle appartenait à Sparte (PAUSAN., III, 26, 5). Dans l'île de Cythère, qui continuait aussi de lui appartenir, Pausanias (III, 23, 1, sqq.) nomme le port de Scandia et la ville de Cythère.

territoire de Sparte, Pausanias mentionne notamment, outre Cardamyle déjà citée, Caryæ, Pellana, Thérapné, villes depuis longtemps connues, le village d'Amyclæ, extrêmement riche en sanctuaires et en monuments, et celui de Crocéæ avec ses carrières renommées (p. 207)[1]. De même, le petit état fédératif des Éleuthérolacones s'était, par comparaison avec divers autres cantons de l'Achaïe, maintenu jusqu'à cette époque dans une très bonne situation. Pausanias connaissait dix-huit villes[2] qui appartenaient à cet État, savoir : Alagonia, Gérénia, Leuctres, Thalamos, Œtylos, Cænépolis (Ténare), Teuthrone, Pyrrhichos, Las, Gytheion, Géronthræ, Acriæ, Asopos, Bœæ, Epidauros Limera, Zarax, Marios et Prasiæ[3]. Parmi ces villes, il est visible que Gytheion, ville faisant alors un commerce considérable, notamment et d'une manière très active celui du porphyre, possédant de grands établissements de teinture et de magnifiques édifices[4], Asopos également, qui ne se développa que pendant l'époque impériale[5], Bœæ[6], Cænépolis et Œtylos[7] se trouvaient dans

1) Pausan., III, 10, 8 ; 21, 2 ; 19, 5 sqq. à 20, 1 ; 18, 4 ; 19, 5 ; 21, 4.

2) Le chiffre de dix-huit est indiqué par Pausanias (III, 21, 6) d'une manière absolument précise ; cf. aussi Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 83. II, pp. 214 et 232. Pausanias faisant observer qu'il y avait eu précédemment vingt-quatre de ces villes, on s'est efforcé de trouver les six autres, qui paraissent au temps de Pausanias ou avoir péri ou avoir fait retour à Sparte. Toutefois ces efforts n'ont pas été jusqu'ici couronnés de succès. O. Müller (*Dor.*, II, 22) avait essayé d'arriver au total en ajoutant les villes de Pharæ, Abiæ, Pephnos, Helos, Cyphanta, Leucæ ; G. Weber, *De Gytheo*, p. 33, l'avait suivi ; mais Curtius, *op. cit.*, II, p. 332, a démontré l'inanité de ces efforts par des arguments à notre avis décisifs. Curtius, *loc. cit.*, déclare impossible de trouver ces villes manquantes (Kühn, *Röm. Verf.*, II, p. 66, note 489, paraît faire une tentative en ce sens); d'après son opinion, le chiffre de vingt-quatre villes doit être reporté peut-être à l'époque plus florissante de Quinctius Flamininus. Cf. aussi l'ouvrage récent de Mommsen, *Röm. Gesch.* V, p. 238.

3) Pausan., III, 21, 6. Ces villes sont décrites plus loin dans Pausan., III, 21, 6 jusqu'à 16 fin.

4) Gytheion : Pausan., III, 21, 6-8. Cf. Curtius, II, pp. 271. 323 sqq. Böckh, *C. I. Gr.*, I, nº 1392. Voy. dans Weber, *op. cit.*, p. 34, les médailles de Septime-Sévère, de Caracalla, de Géta, de Julia Domna et de Plautilla.

5) Asopos : Pausan., III, 22, 7 sqq. Eckhel, II, p. 284. Curtius, II, p. 291.

6) Pausan., III, 22, 9 sqq. Eckhel, *ibid.*

7) Pausan., III, 25, 6-7. Böckh, *C. I. Gr.*, I, nºs 1317. 1321. 1322. Curtius, p. 280 sqq.

une excellente situation, tandis que celle de Zarax[1] et de Las[2] n'était nullement brillante.

L'Argolide enfin était, comparativement, une région très heureusement partagée. Sans doute, on ne pouvait pas non plus y méconnaître les traces des guerres du temps passé. Les petites villes du centre, jadis détruites par la haine furieuse d'Argos, d'autres encore, telles qu'Asine, dont la chute était bien antérieure aux guerres médiques, telles également que Mycènes et Tirynthe, dont l'antiquité admirait déjà les ruines colossales[3], avaient disparu pour toujours. Nauplie aussi ne faisait que végéter misérablement à côté de l'orgueilleuse métropole du pays[4], et Sicyone ne s'était jamais relevée du tremblement de terre qui l'avait désolée sous Antonin le Pieux[5]. Mais par contre, dans différentes parties du pays, dans la Thyréatide, autour de Phlionte, de Corinthe, d'Argos, dans le sud-est de la péninsule, les villages et les bourgs apparaissaient en foule, et l'on trouvait encore dans cette contrée une série de belles villes du temps passé, toujours très prospères. Si nous laissons de côté Corinthe, cette colonie dont nous avons souvent parlé[6], c'était assurément la ville d'Argos qui offrait le plus bel aspect. Siège de la Diète provinciale d'Achaïe, ayant une haute situation dans la confédération achéenne, centre d'un synédrion prenant son point d'appui dans les jeux Néméens et qui unissait à elle Aléa et Stymphale, la Nouvelle-Corinthe, Sicyone, Phlionte, Cléonæ, Épidaure, Égine, Trœzène et Hermione[7]; étant avec Sparte la plus riche, la plus florissante, la plus peuplée des anciennes villes de la péninsule, Argos conservait l'éclat de ses innombrables traditions historiques remontant à la plus haute antiquité, de ses fêtes nombreuses et magnifiques, d'une grande quantité de cultes et de monuments d'architecture en tout genre, auxquels s'ajoutaient également beaucoup de créations des arts plas-

1) Pausan., III, 24, 1.
2) Pausan., III, 24, 5 sqq. Eckhel, p. 285. Mionnet, *Suppl.*, IV, 234.
3) Pausan., II, 15, 4; 16, 4 sqq.; 25, 7. 8.
4) Pausan., II, 38, 2.
5) Pausan., II, 7, 1. Cf. ci-dessus, p. 367.
6) Aristid., ed. Jebb. *Orat.* III, p. 22 sqq.
7) Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 83; II, pp. 349. 508. 560.

tiques [1]. Par contre, parmi les villes voisines encore existantes, Cléonæ [2] avait assez peu d'importance, et, à Némée, le temple anciennement renommé de Zeus n'avait ni toit ni statue [3]. En revanche, la Thyréatide était, comme nous l'avons déjà remarqué, très bien cultivée, et renfermait diverses localités florissantes [4]. La ville et le territoire de Phlionte se trouvaient également encore dans un état de suffisante prospérité [5]. Dans la région sud-est de la péninsule argolique, le territoire et la ville de Trœzène [6], comprenant notamment dans sa circonscription la petite presqu'île de Méthana et l'île de Calaurie, qui offrent « de remarquables vestiges d'une organisation autonome [7] », étaient toujours, ainsi que le territoire et la ville d'Hermione [8], dans une situation très satisfaisante. Épidaure continuait de trouver dans son fameux Asclépiéon (p. 362) des ressources précieuses [9], ainsi que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de l'indiquer ; mais la ville d'Égine, dans l'île voisine, si riche qu'elle fût encore en antiquités et en cultes, ne put jamais reconquérir la splendeur qu'elle paraissait avoir de nouveau atteinte antérieurement à son annexion au royaume de Pergame (t. I, p. 38) [10]. Nous terminerons notre tournée dans la partie continentale de l'ancienne Grèce par la Mégaride, où nous trouvons Mégare, sa capitale, si souvent mentionnée dans le cours de ce travail (avec Nisæa, son port), toujours habitée par un petit peuple alerte, et qui sous le rapport des monuments du temps passé, de la magnificence des édifices et de la situation imposante [11], soutenait très bien la

1) PAUSAN., II, 19 jusqu'à 24, 6. CURTIUS, II, pp. 350 à 364.
2) PAUSAN., II, 15, 1.
3) PAUSAN., II, 15, 2.
4) PAUSAN., II, 38, 15, sqq.
5) PAUSAN., II, 13, 2 jusqu'à 14 fin.
6) PAUSAN., II, 30, 6 jusqu'à 34, 4.
7) C'est ce que dit KUHN, *Röm. Verfassung*, II, p. 65, note 483, d'après BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1188-1192 et ECKHEL, *D. N.*, II, p. 291, ainsi que CURTIUS, I, p. 83 et II, p. 440 sqq.
8) PAUSAN., II, 34, 5 jusqu'à 36, 1.
9) PAUSAN., II, 27 jusqu'à 29, 1.
10) PAUSAN., II, 29, 5 jusqu'à 30, 6. Cf. aussi BÖCKH, *C. I. Gr.*, II, n° 2140. ECKHEL, II, p. 225.
11) PAUSAN., I, 40 jusqu'à 44 fin.

comparaison avec beaucoup d'anciennes villes de l'Achaïe. Dans le pays, les bourgs de Pegæ, Ægosthènes et Erinia subsistaient toujours.

Nous ne possédons pas sur les îles de description aussi détaillée que sur le continent ; les sèches notices de Ptolémée ne peuvent naturellement pas compter à ce titre. Pour les îles Ioniennes, pour la Crète et l'archipel de la mer Égée, nous devons par suite nous borner à renvoyer aux nombreuses indications que nous avons eu l'occasion de fournir d'une manière générale dans l'exposition historique de ce chapitre pour l'époque des Antonins. Disons seulement encore en terminant que pour l'Eubée, en dehors des grandes villes souvent mentionnées de cette île, les anciennes villes de Styra et d'Oréos, de même qu'Amarynthos, sont incidemment désignées dans Pausanias comme existant encore de son temps [1].

Ainsi, même alors, ce monde grec offrait encore aux Hellènes de la génération contemporaine, comme aux voyageurs étrangers ou aux empereurs bien disposés par la Grèce et aux fonctionnaires romains des provinces, une immense quantité de splendides monuments de toutes les époques. Toutes les tourmentes destructives, depuis les jours troublés des Diadoques jusqu'à la bataille d'Actium, tous les brigandages, toutes les extorsions des pirates et des Romains, en descendant jusqu'à Néron, les dévastations et les dilapidations de toute nature, y compris les ventes commandées par une cruelle détresse, n'avaient « qu'imperceptiblement entamé le trésor de ce sol classique ». La masse est véritablement énorme encore, dans les grands centres artistiques et historiques, des chefs-d'œuvre de tout genre [2] que Pausanias nous dépeint : à Athènes, à Delphes, à Olympie, à Sparte, à Mégalopolis, à

[1]) Pausan., IV, 34, 6, et VII, 26, 3. I, 31, 3.

[2]) Malgré la rage de destruction des hommes et du temps, il s'était encore conservé à l'époque de Pausanias, sous le beau ciel de la Grèce, jusqu'à des peintures — et en grand nombre — de la meilleure période, et dans toute leur beauté ; notamment à Athènes, dans le portique du Pœcile, dans le temple de Thésée, dans le Céramique, dans l'Acropole; cf. Pausan., I, 15, 1 sqq.; 17, 2; 3, 2-3; 22, 6; 25, 2: pour la Lesché de Delphes : Pausan., X, 25-31 ; dans le temple de Messène dans la ville de ce nom : Pausan., IV, 31, 9.

Argos, et aussi, à un degré un peu moindre, à Corinthe et même à Patræ [1]. Et c'est avec une touchante fidélité également qu'il continue à nous indiquer partout, pour les grandes et les petites villes, pour les lieux d'habitation ou les sanctuaires déserts ou à moitié détruits et dévastés, tout ce qu'il a pu y trouver encore de monuments ou de restes de monuments du passé. Il nous est permis de le répéter ici : le Grec de naissance, comme l'étranger intelligent et désireux de s'instruire, pouvait dans ce pays étudier sans autre secours que celui des monuments l'histoire politique et intellectuelle de ce peuple, dans toute sa grandeur comme dans ses égarements. De la statue de Solon à Athènes, des antiques tables de bois sur lesquelles les lois de Solon étaient écrites [2] et du coffre de Cypsélos à Olympie [3], la série des monuments historiques de tout genre, descendant jusqu'aux statues de Philopœmen [4] et de Polybe [5], s'étendait presque à l'infini, et aussi, à côté de monuments de cet ordre, la longue série des statues et des images représentant sur l'airain, le marbre et l'ivoire les grands poètes, les grands penseurs, les grands orateurs, les grands professeurs de la nation. Il est vrai que, comme on pouvait voir à Olympie la statue d'Aristote [6], de même on trouvait aussi à Delphes l'image dorée de la belle hétaïre Phryné [7].

Et d'ailleurs, sur ce sol témoin de tant d'événements, il n'y avait pas une pierre, pas un pouce de terrain sans noms, sans souvenirs historiques, traditions, légendes et récits, dont l'héritage se conservait de génération en génération avec une indestructible vitalité et qui remontaient bien loin en arrière, jusqu'aux temps héroïques, et même jusqu'à l'époque où l'histoire des dieux et celle des hommes se pénétraient dans le mythe, comme dans un brouillard où les races futures ne pourraient plus les distinguer. Le voyageur ne pouvait faire

1) D'une manière générale, voy. aussi Plin., *N. H.*, XXXIV, 7, (17), 36 et, pour Patræ : Pausan., VII, 18-21.

2) Pausan., I, 16, 1; 18, 3. Plut., *Solon*, 25.

3) Pausan., V, 17, 2 sqq.

4) Pausan., VIII, 49, 1 ; 52, 3. Curtius, *Peloponnesos*, I, pp. 287. 334.

5) Pausan., VIII, 9, 1 et 44, 5 ; 48, 6 ; 31, 4; 37, 1.

6) Pausan., VI, 4, 5.

7) Pausan., X, 14, 5. Dio Chrys., *Orat.*, XXXVII, p. 462 *b*. ed. Morell.

un pas sans rencontrer, entre les lieux consacrés par de grands ou de terribles souvenirs historiques, les tombeaux des héros et des héroïnes du temps passé et jusqu'aux vestiges des habitants de l'Olympe eux-mêmes. La beauté artistique de l'acropole d'Athènes, l'éclat dont elle resplendissait dans l'histoire ne faisait oublier à aucun Athénien, ni à aucun étranger, les traditions sans nombre des premiers temps, du passé mythique et héroïque de cette ville et de ce pays, qui s'attachaient à cette place comme par une prédilection particulière. Il en faut dire autant de la contrée. Pour Athènes et l'Attique, comme pour Thèbes, Delphes, Olympie, Mégalopolis, Sparte et Argos, nous devons, cela va sans dire, renoncer à donner ici, même dans les proportions les plus modestes, un choix des monuments remarquables au point de vue de l'architecture et de l'histoire que la ville et la campagne offraient en nombre infini, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux plus récents; ceci est tout particulièrement vrai d'Athènes et de son territoire. Donnons seulement en passant quelques indications [1], tandis que pour les autres villes et pays nous aurons surtout à renvoyer aux monuments et aux traditions les plus anciennes. C'est ainsi que Pausanias vit encore sur les bords de l'Ilissos la place où le roi Codros [2] était jadis tombé victime de son patriotisme, et, plus avant dans l'intérieur, dans le dème de Potamos, le tombeau d'Ion, personnage de l'époque mythique [3]. Dans la plaine de Marathon, il trouva les tombeaux des braves, alors encore admirés et honorés comme héros, qui étaient tombés en combattant contre les Perses pour la liberté grecque, des valeureux Athéniens et de leurs esclaves, ainsi que des Platéens. Les colonnes étaient encore debout sur lesquelles on pouvait lire les noms des Athéniens tombés et le lieu de leur origine ; de même aussi le monument de Miltiade et le trophée en marbre des Athéniens ; et, dans le silence de

[1]) Cf. ci-dessus, p. 219-223.

[2]) Pausan., I, 19, 6 fin. Voy. aussi Wachsmuth, dans le *Rhein. Museum*, XXIII (1868), p. 21, qui rapporte aussi l'inscription du IIe siècle ap. J.-C. relative à cet événement, restituée par Koumanoudis dans la Παλιγγενεσία du 5 août 1865.

[3]) Pausan., VII, 1, 2. I, 31, 2.

la nuit, on entendait à cette place un bruit de chevaux qui hennissaient et d'hommes qui combattaient[1].

Les Béotiens montraient entre autres, sur la route de Platée à Mégare, l'endroit où Actéon trouva la mort[2]. Thèbes et ses environs, comme en général la Béotie tout entière, comme notamment aussi l'Arcadie, comme Athènes et Olympie, abondait ainsi en endroits (p. 222) auxquels les souvenirs du passé mythique et héroïque donnaient de l'importance. Citons seulement ici les restes de la maison édifiée, à la porte d'Electre, par Agamède et Trophonios pour Amphitryon (Pausanias vit encore la chambre à coucher d'Alcmène, et, sur la Cadmée, les restes de celles d'Harmonia et de Sémélé), et naturellement aussi la place où la vache de Cadmos s'était couchée[3]. Les tombeaux de Zéthos et d'Amphion, ceux des fils d'Œdipe, un cénotaphe de Tirésias, le soi-disant tombeau d'Hector lui-même, près de la source Œdipodia, où Œdipe avait lavé ses mains teintes du sang de son père, ainsi que des tombeaux datant des guerres soutenues contre les adversaires de la Vieille-Thèbes depuis Adraste[4], comptaient parmi les souvenirs les plus remarquables de cette ancienne capitale et de son territoire; on peut y ajouter la place où les fils d'Œdipe s'étaient réciproquement tués en combat singulier. Près de Platée, on montrait le tombeau de Mardonios et les tombeaux et monuments des héros grecs tombés dans la grande bataille entre les Perses[5], ainsi que le trophée qu'après leur victoire les Grecs avaient élevé devant la ville, à 15 stades (45 minutes) de distance. Tanagre conservait précieusement le tombeau et le portrait de sa célèbre poétesse Corinne, l'illustre rivale de Pindare[6]. Thèbes continuait aussi avec amour de rendre ses hommages au tombeau de son grand Pindare, dans l'Hippodrome, près du gymnase d'Iolaos, à la porte de Prœtis, ainsi qu'aux restes de sa maison

[1]) Pausan., I, 32, 3. 4. Bursian, *Geogr.*, p. 338.
[2]) Pausan., IX, 2, 3.
[3]) Pausan., IX, 11, 1 ; 12, 1 et 3.
[4]) Pausan., IX, 17, 3 ; 18, 3. 4 ; 19, 2 ; 25, 2.
[5]) Pausan., IX, 2, 2 et 4.
[6]) Pausan., IX, 22, 3.

près de la source Dircé[1]. Haliarte, dans sa décadence, pouvait faire voir le portrait du Spartiate Lysandre, le grand ennemi des Béotiens; Orchomène, le tombeau d'Hésiode[2]. Dans le pays voisin, en Phocide, où Delphes, dont bien entendu nous n'avons pas à faire ici la description détaillée, offrait une innombrable quantité de monuments artistiques et historiques[3], on montrait près de Panope le gigantesque tombeau de Tityos[4], et, sur la route de Daulis à Delphes, le lieu, néfaste depuis des siècles, où Œdipe avait sans le savoir tué son père Laïos[5], ainsi que le tombeau de Laïos. Le souvenir des guerres entre les Perses, perpétué en Attique par les temples à demi brûlés de Déméter et de Héra à Phalère et sur le chemin de Phalère, par des temples également à Haliarte, l'était de même à Abæ en Phocide par les ruines, noircies par le feu des Perses, d'un grand temple d'Apollon[6]. Près de Dyme en Achaïe, on montrait le tombeau d'Œbotas, le premier vainqueur achéen aux jeux Olympiques[7], et même, sur le cap Drépane, l'endroit où Kronos avait jeté dans la mer la faux avec laquelle il avait mutilé Ouranos[8]. Sur les rivages de l'Achaïe orientale, on voyait encore du temps de Pausanias, sous le miroir de la mer, les ruines d'Hélice[9], et, dans le temple d'Artémis à Ægira, une antique statue d'Iphigénie[10].

Les Éléens montraient dans leur pays le tombeau du mythique amant d'Artémis-Séléné, le fameux roi Endymion[11],

1) Pausan., IX, 23, 2 et 25, 3.

2) Pausan., IX, 32, 4 ; 33, 1 ; 38, 2 et 3.

3) Mentionnons au moins le présent d'Échécratide de Larisse, une petite statue d'Apollon, qui passait pour le premier ex-voto offert à Delphes (Pausan., X, 16, 4 fin.), ainsi que les sentences des « Sept-Sages » dans le vestibule du temple principal, la statue en airain d'Homère, avec l'oracle le concernant (X, 24, 1 et 2), et la pierre que Kronos avala à la place de son fils, et qu'il rejeta (X, 24, 5).

4) Pausan., X, 4, 4.

5) Pausan., X, 5, 2.

6) Pausan., X, 35, 2. Cf. I, 1, 4 fin.

7) Pausan., VII, 17, 6.

8) Pausan., VII, 23, 4.

9) Pausan., VII, 24, 7.

10) Pausan., VII, 26, 3.

11) Pausan., V, 1, 4.

ainsi que ceux des malheureux prétendants de la belle Hippodamie, notamment celui où était enseveli le premier d'entre eux, Marmax, avec ses coursiers [1], et non loin de là, dans la région de la ville de Pise depuis longtemps détruite, près des ruines d'un vieux temple, l'édicule où étaient conservés les ossements de Pélops [2]. Enfin, sur l'agora de la capitale, on montrait le monument d'Oxylos [3]. Olympie était naturellement des plus riches en souvenirs de ce genre. En parler en détail serait véritablement porter des chouettes à Athènes. Bornons-nous donc à rappeler que l'on montrait toujours à Olympie la place où avait éclaté la foudre par laquelle, d'après la légende, Zeus avait répondu affirmativement à la question et à la prière de Phidias, et avait inspiré à l'artiste la conviction que la merveilleuse statue de Zeus Olympien avait obtenu le suffrage du dieu lui-même [4]. On y montrait également une colonne de bois à demi brisée, reste du palais du héros Œnomaos, qui seule avait échappé à la destruction de cet édifice par la foudre de Zeus [5]. En Messénie, la capitale possédait (comme Thèbes) plusieurs statues de son fondateur Épaminondas [6], comme aussi le tombeau et la statue d'Aristomène, le grand héros national des temps antiques [7]. A Pharæ subsistait le culte des Asclépiades Nicomachos et Gorgasos ; ces héros n'avaient pas perdu, disait-on, la puissance de guérir [8]. A Pylos en Messénie, enfin, on montrait la maison, le portrait et le tombeau de Nestor; une magnifique grotte de stalactites passait pour être la place où jadis le petit Hermès avait caché les bœufs dérobés à Apollon, et pour avoir été plus tard l'étable à bœufs des princes Nélée et Nestor [9].

Non moins riche en souvenirs de ce genre, remontant jus-

1) PAUSAN., VI, 21, 6-7.
2) PAUSAN., VI, 22, 1.
3) PAUSAN., VI, 24, 7 fin.
4) PAUSAN., V, 11, 4.
5) PAUSAN., V, 20, 3.
6) PAUSAN., IV, 31, 8; 32, 1.
7) PAUSAN., IV, 32, 3 et 5 fin.
8) PAUSAN., IV, 30, 2.
9) PAUSAN., IV, 36, 2 et 3. Cf. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 177.

qu'à l'époque mythique, était l'Arcadie, ce pays des mythes et des légendes du temps des dieux et des héros, qui y étaient exceptionnellement abondants. Nous rappellerons seulement que l'on montrait entre autres, près de Mantinée, les tombeaux des filles du vieux Pélias, devenues parricides par les perfides conseils de Médée, ainsi que le tombeau de Pénélope [1], en même temps que cette contrée prétendait posséder, au pied du mont Anchisia, le tombeau du vieux prince troyen Anchise [2]. Près d'Héræa s'élevait toujours la tertre recouvrant le tombeau de Corœbos, le premier vainqueur aux jeux Olympiques connu dans l'histoire [3]. Quant aux monuments de la ville de Sparte, il est aussi superflu de les énumérer un à un que ce l'eût été pour Athènes, Olympie et Delphes. Il suffira de rappeler, pour les temps les plus anciens, qu'à Sparte on montrait sur l'agora, près du sanctuaire des Mœres ou Parques, le tombeau d'Oreste [4], ainsi que celui-de Tisamenos, à l'endroit où se faisaient les « syssities » [5]. A l'extrémité de la rue Aphetæ, près du mur d'enceinte, se trouvaient les tombeaux royaux des Eurypontides [6], et, sur la place Théomélida, les tombeaux des Agiades [7]. Dans cette fameuse rue Aphetæ, près de l'agora, s'élevait également ce qu'on appelait la Booneta, la maison du roi Polydoros, d'antique célébrité [8]; on montrait aussi l'héroon du fameux législateur Chilon [9] et le tombeau du poète Alcman [10]. La ville laconienne d'Acriæ se vantait de posséder la plus ancienne de toutes les statues consacrées dans le Péloponnèse à la Mère des dieux [11], tandis que Cythère s'enorgueillissait de son sanctuaire d'Aphrodite Ourania, le plus ancien que celle-ci eût dans toute la Grèce [12].

1) Pausan., VIII, 11, 2; 12, 3.
2) Pausan., VIII, 12, 5 fin.
3) Pausan., VIII, 26, 3.
4) Pausan., III, 11, 8.
5) Pausan., VII, 1, 3 fin.
6) Pausan., III, 12, 7.
7) Pausan., III, 14, 2.
8) Pausan., III, 12, 1 et 3.
9) Pausan., III, 16, 4.
10) Pausan., III, 15, 2.
11) Pausan., III, 22, 4.
12) Pausan., III, 23, 1.

Près des ruines de Cyphanta, on montrait une source qu'Atalante avait fait jaillir d'un rocher avec son épieu de chasse [1]. Sur le cap Ténare on voyait, outre d'autres monuments, la statue en airain d'Arion, le célèbre joueur de cithare, avec son dauphin [2]. A Gérénia se trouvaient le tombeau, la statue en airain et le sanctuaire de Machaon, toujours très fréquenté par les malades qui venaient y chercher la guérison [3]. Nous avons déjà parlé plus haut des monuments de Corinthe. A Argos, il y en avait une foule; citons, dans la contrée, le tombeau de Thyeste [4]; dans la ville, celui de Linos [5], celui de Danaos et le lieu du jugement d'Hypermnestre [6], ainsi que le tombeau d'Épiménide [7], la maison d'Adraste et le tombeau d'Ériphyle [8]; puis les statues en marbre de Cléobis et de Biton [9], les deux frères célèbres par leur piété filiale, et la statue de Télésilla [10], l'héroïne et poétesse tant célébrée. Près de Némée, on montrait l'antre du lion mythologique et le tombeau d'Opheltès [11], et à Téménion le tombeau de l'Héraclide Téménos, d'antique mémoire [12]. Sicyone, toute déchue qu'elle était, possédait encore beaucoup de restes précieux et de monuments remarquables, parmi lesquels nous citerons, sur le territoire de la ville, le tombeau du poète comique athénien Eupolis [13]; dans la ville, la statue d'Aratos au théâtre [14], ainsi que l'héroon déjà mentionné de ce grand homme d'État [15]. A Trœzène, on montrait le stade où s'exerçait Hippolyte [16]; dans le voisinage, le rocher où

1) PAUSAN., III, 24, 2.
2) PAUSAN., III, 25, 5.
3) PAUSAN., III, 26, 7.
4) PAUSAN., II, 18, 2.
5) PAUSAN., II, 19, 7.
6) PAUSAN., II, 20, 4-5.
7) PAUSAN., II, 21, 4.
8) PAUSAN., II, 23, 2.
9) PAUSAN., II, 20, 2.
10) PAUSAN., II, 20, 7, et plus tard encore TATIAN., *Orat. ad Græc.*, 33.
11) PAUSAN., II, 15, 2-3.
12) PAUSAN., II, 38, 1.
13) PAUSAN., II, 7, 4.
14) PAUSAN., II, 7, 5.
15) PAUSAN., II, 8, 2; 9, 4. 6. Cf. ci-dessus, pp. 225-226.
16) PAUSAN., II, 32, 3. Cf. ci-dessus, pp. 222-223.

Thésée trouva les souliers et l'épée d'Égée [1], et dans l'île de Calaurie naturellement le tombeau de Démosthène dans l'antique sanctuaire de Poseidon [2]; enfin, dans l'île d'Égine, le tombeau d'Éaque [3]. Dans la région de la Mégaride, on connaissait toujours les tombeaux des anciens rois préhistoriques Pandion et Nisos [4], et à Mégare, entre autres, les tombeaux d'Alcmène et d'Hyllos [5]. Telle était donc encore — pour ne toucher qu'à peine aux périodes brillantes de la Grèce — son extrême richesse, à cette époque, en monuments et en souvenirs locaux du passé. Il y faut également comprendre les antiquités de la Troade; dans cette dernière contrée, l'empereur Hadrien déjà avait fait restaurer à ses frais le tombeau d'Ajax, détruit par les flots, et fait de nouveau inhumer les gigantesques ossements qui, dit-on, avaient alors été mis à découvert [6]. C'est l'occasion de mentionner également les ossements, gigantesques aussi, de héros des temps antiques que l'on prétendait posséder en plusieurs endroits de la Grèce, comme en Troade, dans les îles et en Thessalie [7].

Il suffit à notre tâche d'énumérer cette série de monuments (pour ne plus parler des innombrables chefs-d'œuvre des arts plastiques) : nous pouvons mentionner en même temps les nombreuses « reliques » de toutes les époques (p. 220 sqq.) que l'on montrait encore en Grèce bien longtemps après Septime-Sévère [8]. Aux curiosités de ce genre déjà indiquées, ajoutons un jouet de l'héroïne mythique Hippodamie, que l'on conservait à Olympie [9]; à Athènes, entre autres, le cheval de Troie, comme on l'appelait, dans l'acropole, et même une

[1]) Pausan., II, 32, 7 ; 34, 6.
[2]) Pausan., II, 33, 3.
[3]) Pausan., II, 29, 6 fin.
[4]) Pausan., I, 5, 3 et 39, 4.
[5]) Pausan., I, 41, 1-3.
[6]) Philostrat., *Heroïc.*, p. 668 (ed. Kayser, p. 288 init.).
[7]) Philostrat., *op. cit.*, p. 669 (p. 288 sqq., ed. Kayser).
[8]) Les particuliers agissaient absolument de même ; ils achetaient volontiers, eux aussi, par les motifs les plus divers, les souvenirs des hommes célèbres, notamment d'une époque récente; ainsi, du temps de Lucien, quelqu'un avait acquis pour trois mille drachmes la lampe de travail du stoïcien Épictète (Lucian., *Adv. indoct.*, 13).
[9]) Pausan., V, 20, 1.

offrande de Cécrops dans le temple d'Athênê Poliade[1]; à Thèbes, les ossements de Géryon, un trépied que jadis Amphitryon avait offert en l'honneur d'Héraclès[2], ainsi qu'une statue en bois d'Héraclès, œuvre et offrande de Dédale[3], un lion de marbre, monument jadis érigé par Héraclès en souvenir de sa victoire sur les Orchoméniens du roi Erginos[4]. A la base du tombeau d'Amphion, on montrait même encore les pierres qu'Amphion, autrefois, avait fait marcher par son chant[5]. Tanagre possédait encore un morceau de l'arbousier sauvage sous lequel Hermès, qui était né en cet endroit d'après la légende béotienne, avait été, disait-on, nourri[6]. A Lébadée, on montrait, pour les temps mythico-héroïques, une statue de Trophonios, œuvre de Dédale, et, pour les temps historiques, le bouclier d'Aristomène[7], le héros messénien. Sur l'Hélicon, on montrait un trépied, offrande d'Hésiode, et, près de l'Hippocrène, une table de plomb sur laquelle étaient écrits les Ἔργα du grand poète[8]. Delphes possédait, à côté de beaucoup d'autres curiosités, une chaise de Pindare en fer[9], et Olympie, dans l'innombrable quantité des siennes, une épée de Pélops avec une poignée d'or, et même la corne d'ivoire d'Amalthée[10]. Le temple d'Athênê Aléa à Tégée possédait la peau du sanglier de Calydon[11]; les Spartiates se vantaient d'avoir la même image sculptée d'Artémis Orthia que jadis Oreste et Iphigénie avaient enlevée du pays des Tauriens[12]. A Amyclæ, on montrait un portrait de Clytemnestre et une statue d'Agamemnon, et, à Amyclæ également, trois trépieds

1) Pausan., I, 23, 10 et 27, 1.
2) Lucian., *Adv. indoct.*, 14. Pausan., IX, 10, 4.
3) Pausan., IX, 11, 2 et 3. On possédait, du temps de Pausanias, encore d'autres travaux de Dédale à Lébadée, dans l'île de Crète, dans l'île de Délos (Pausan., IX, 39, 4; 40, 2) et aussi à Corinthe (Pausan., II, 4, 5).
4) Pausan., IX, 17, 1.
5) Pausan., IX, 17, 5.
6) Pausan., IX, 20, 3 et 22, 2.
7) Pausan., IX, 39, 4 et 5 fin.; 40, 2. IV, 16, 4; 32, 5.
8) Pausan., IX, 31, 3 et 4.
9) Pausan., X, 24, 4.
10) Pausan., VI, 19, 3 fin.
11) Pausan., VIII, 47, 2 init. Lucian., *op. cit.*, 14.
12) Pausan., III, 16, 6.

d'airain provenant du butin fait dans la première guerre de Messénie et consacrés à Apollon [1]. A Phlionte on possédait le char de Pélops [2], et, dans le temple de Hêra, sur le mont Eubée près Argos, des objets provenant du butin de Ménélas à Troie [3], comme on trouvait à Argos [4] des spécimens du butin de Sthénélos et même des offrandes de Polynice, fils d'Œdipe [5]. Enfin, à Trœzène on possédait un olivier sorti de la fameuse massue d'Héraclès [6].

Si maintenant nous passons immédiatement à la situation de la génération qui vivait au temps des Antonins, nous trouvons qu'en face et au-dessous des influences de l'époque impériale, tendant au nivellement, à côté et au-dessous de celles qui poussaient de plus en plus les Hellènes d'Achaïe à se fondre en une seule nation, il s'était encore conservé beaucoup d'éléments très remarquables, qui rendent témoignage de la persistance sans altération, chez les diverses races et dans les diverses villes du pays, de leur ancien caractère propre. De même que l'on connaissait encore de la manière la plus exacte les distances respectives des différentes localités, on savait toujours aussi (à moins qu'une région ne se trouvât complètement dépeuplée) déterminer avec la plus grande précision les frontières et les bornes entre les différents cantons et territoires des villes, souvent même là où (par exemple, entre Mycènes et Argos) une ville était définitivement détruite et abandonnée depuis des siècles. Seulement, sur tel ou tel point, les frontières s'étaient récemment modifiées; ainsi, Stymphale et Aléa, localités de l'Arcadie, appartenaient au synédrion d'Argos [7], tandis que Lépréon avec la Triphylie paraît avoir, à cette époque, appartenu à l'Arcadie [8].

C'est ainsi que nous apprenons notamment que, encore au

1) Pausan., IV, 14, 2. Cf. III, 18, 5; 19, 5.
2) Pausan., II, 14, 3.
3) Pausan., II, 17, 3.
4) Pausan., II, 24, 5.
5) Pausan., II, 25, 1.
6) Pausan., II, 31, 13.
7) Pausan., VI, 12, 3 fin. Cf. VIII, 21, 1 et 23, 1. Curtius, *Peloponneso* I, p. 209.
8) Pausan., V, 5, 3. Cf. Kuhn, *Röm. Verf.*, II, p. 74.

temps d'Hérode Atticos, et même jusque dans la première moitié du IIIe siècle après J.-C., la noble langue attique était encore parlée dans sa complète pureté, non plus à la vérité dans la ville d'Athènes, toute remplie d'étrangers, d'esclaves venus du dehors et particulièrement de jeunes étudiants étrangers appartenant à toutes les parties du monde romain et hellénistique, mais dans les campagnes de l'Attique [1]. Nous voyons également que, encore au temps de Pausanias et notamment dans le Péloponnèse, la population bien diminuée des cantons de l'Achaïe, qui gardait d'ailleurs si fidèlement ses mœurs et ses usages d'autrefois, avait gardé aussi et parlait dans ses villes et villages les anciens dialectes, partout où les colons romains ne s'étaient pas, comme à Patræ et à Corinthe, mêlés en masse aux anciens éléments grecs. On fait spécialement ressortir que, entre tous les peuples de même race, les habitants doriens de Messène, relevée par Épaminondas, avaient conservé encore au temps des Antonins leur dialecte dorien dans un remarquable état de pureté [2].

En même temps, si nous entrons plus avant encore dans le détail de la vie hellénique et de ses manifestations, nous voyons, comme nous l'apprennent en maintes circonstances beaucoup d'inscriptions jointes aux observations incidentes de Pausanias, que de très nombreux restes de constitutions grecques, d'un développement ancien ou récent, se sont conservés avec une remarquable vitalité. Nous ne mentionnerons que très brièvement les diètes provinciales ou κοινὰ de Macédoine [3] et de Thessalie [4], dont l'existence se perpétue. La diète

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 7, p. 553 fin. et 31, 1 init. p. 624.

[2]) Pausan., IV, 27, 5 fin. (Cf. d'une manière générale ce que dit déjà Strabon, p. 230 Casaub.). Pour le caractère dorien de la langue officielle à Sparte, voy. aussi Philostrat., *Apollon. Tyan. Epistol.* n° 62. Bien des petites taquineries de canton à canton se perpétuaient également encore ; on se moquait de la lourdeur d'esprit des Béotiens (Lucian., *Jupit. Tragœd.*, 32) ; les femmes thessaliennes (Lucian., *Dialog. meretric.*, I, 2 fin. IV, 2 init.) avaient, pour les vilaines et suspectes pratiques de magie, une réputation que celles de l'Acarnanie partageaient avec elles (Alciphron, *Epist.*, III, 44.)

[3]) Böckh, *C. I. Gr.*, II, nos 1999. 2007. et *Addend.*, p. 993, n° 1999 *b*. 2007 *b*. Cf. ci-dessus, p. 10, 1.

[4]) Cf. Leake, *Trav. in north. Greece*, n° 12. Digest., V, 1, 37 (du temps d'Hadrien) et XLVIII, 6, 5, § 1 (du temps d'Antonin le Pieux).

provinciale des Hellènes d'Achaïe continua d'avoir son administration et ses réunions, ainsi que nous avons pu le remarquer à diverses reprises dans le cours de notre travail [1]; il en faut dire autant des Amphictyons [2], dont nous avons déjà aussi parlé plus d'une fois et qui (cf. ci-dessus, p. 262), avec leur nouvelle organisation datant d'Auguste (t. I, p. 475 sqq.), avec leur administration, leurs assemblées aux Thermopyles et dans la ville de Delphes magnifiquement décorée, avec le sanctuaire pythique et sa panégyrie dont ils avaient la direction, jouaient toujours dans la vie de l'Achaïe d'alors un rôle de quelque importance, quoique leur éclat eût bien pâli devant celui des Panhellénies d'Hadrien. Le mécanisme des anciennes confédérations isolées d'Achaïe, avec leur administration, fonctionnait toujours; c'est ainsi que nous connaissons pour cette époque la confédération des Achéens, subsistant avec ses stratèges et autres fonctionnaires et ses assemblées provinciales à Ægion [3]; celle des Béotiens avec leurs béotarques et leurs assemblées fédérales dans le temple d'Athênê Itonia près Coronée [4], et celle des Phocéens avec leurs phocarques [5] et leur assemblée provinciale dans le vaste et splendide palais appelé « Phocicon [6] », sur la grande route de Daulis à Delphes. Nous citerons aussi, une fois encore, les Éleuthérolacones avec leurs fonctionnaires, lesquels, (cf. les textes cités au tome I, p. 286, 1) peuvent être suivis dans les inscriptions jusqu'au règne de Gordien III. Quant à Sparte, nous connaissons pour les premiers siècles de l'époque impériale un nombre extrêmement grand de patronomes et

[1]) Böckh, *C. I. Gr.*, I, n°s 404. 1124 init. 1318. 1396. 1718. 1719; peut-être aussi III, n° 4021. Cf. aussi sur ces diètes provinciales et le culte qu'elles rendaient aux empereurs, Ross, *Archäologische Aufsätze*, I, p. 123 et *Philistor*, IV, 4, p. 332 sqq., n° 1.

[2]) Cf. Böckh, I, n°s 1121 et 1124 (pour Argos); n° 1738 (pour la Phocide); n° 1058, p. 560 (pour Mégare). Pausan., X, 8, 2-3 et VII, 24, 3.

[3]) Böckh, I, n°s 1124. 1186. 1307. Pausan., VII, 24, 3.

[4]) Böckh, I, p. 727 sqq. et n° 1058. II, *Addend.*, n° 2463 *c*. I, n°s 1626. 1738. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 146. Pausan., IX, 34, 1.

[5]) Böckh, I, n° 1738. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 26, p. 109 sqq. Pausan., X, 4, 1; 33, 1.

[6]) Pausan., X, 5, 1.

d'éphores éponymes [1]; et nous avons pu remarquer plus d'une fois déjà (t. I, p. 287 sqq.) que le conseil appelé la « Gérousie » et la grande quantité des autres fonctions administratives s'étaient conservés jusqu'à cette époque, ainsi que les assemblées du peuple, autant que pouvait le permettre encore la situation de ce petit État [2]. Les anciennes divisions du peuple en groupes distincts s'étaient également maintenues en plusieurs endroits, notamment l'antique répartition par tribus (φυλαί). Sans parler des innombrables inscriptions qui mentionnent les tribus athéniennes (p. 347 sqq.), il existait encore alors des tribus à Mégare, où nous connaissons celle des Pamphyles [3]; à Argos, où nous rencontrons les Dymanes, les Hylléens, les Hyrnathiens, les Pamphyles [4]. A Sparte, où nous trouvons à plusieurs reprises le nom de φυλή [5], les anciennes dénominations doriennes des tribus ont par contre disparu ; nous trouvons à leur place, désignées désormais comme « tribus », à cette époque encore et à l'époque suivante, plusieurs des anciens quartiers urbains [6], comme Pitane, Mésoa, Cynosoura et Limnæ. Et si nous allons plus loin encore, nous constatons qu'il y avait encore à cette époque, à Argos notamment, des gens qui faisaient remonter leur origine jusqu'à Persée et aux Dioscures [7]; et à Sparte — où d'ailleurs la romanisation en ce qui concerne le culte des empereurs, les noms et les familles, s'était développée avec une puissance toute particulière — apparaissent, à côté de familles qui se parent orgueilleusement de noms antiques

[1]) La liste s'en trouve dans Böckh, I, p. 606 sqq. (612 *b*, alin. 3) et p. 608. Cf. Hermann, *Griech. Staatsalterthümer*, § 50, 21.

[2]) Pausan., II, 9, 3 et III, 11, 2 ; 12, 4. 8. Böckh, I, p. 605-614. D'après Suidas, *s. v.* Δικαίαρχος, l'écrit de Dicéarque sur la constitution de Sparte fut longtemps encore lu publiquement chaque année. Cf. aussi C. Müller, *Fr. Hist. Græc.*, II, p. 241, 21.

[3]) Böckh, I, n° 1073.

[4]) Böckh, n[os] 1123. 1128. 1130. 1131. 1132. Curtius, *Peloponnesos*, II, pp. 363. 563.

[5]) Böckh, n° 1272 sqq. ; voy. aussi la note suivante. Cf. Böckh, I, p. 609 sqq. Il est question aussi d'*Obæ* : n[os] 1272 sqq. et 1471.

[6]) Böckh, n[os] 1425. 1426. 1338. 1347. 1386. 1272. 1273. 1274. 1377. 1241. Pausan., III, 14, 2. Voy. aussi Herodian., IV, 8, 3.

[7]) Böckh, n° 1124. Cf. plus haut, p. 356.

comme celui d'Agésilas, à côté du nom et de la famille de Brasidas [1], différents personnages qui prétendaient descendre de Poseidon lui-même [2], ainsi que d'Héraclès ou des Dioscures [3]. Les mœurs et les usages d'autrefois étaient, spécialement à Sparte, toujours conservés en partie avec une énergique vitalité ; on ne manquait pas de mentionner dans les inscriptions ceux qui étaient restés particulièrement fidèles à l'ancienne discipline de Lycurgue ; on flagellait toujours jusqu'au sang les jeunes gens ou les adolescents à l'autel d'Artémis Orthia, et l'on mentionnait même dans des inscriptions solennelles la victoire d'un jeune Spartiate lors de cette cruelle épreuve [4]. Plus d'un reste encore de cette ancienne discipline de Lycurgue, l'habitude d'endurcir la jeunesse, les exercices gymnastiques et militaires des éphèbes (exercices de combat, notamment sur le « Plataniste », de course sur le « Dromos ») étaient maintenus avec une attentive sollicitude [5] ; de même aussi les antiques chants de guerre et les marches militaires, notamment ce qu'on appelait les « embatéries », paraissent s'être conservés jusqu'à une époque relativement avancée [6], ainsi que la vieille danse de guerre des Doriens, la pyrrhique [7], qui se perpétua longtemps encore à Sparte sous sa forme militaire. Les « syssities » se maintenaient également [8]. Quant à la Messénie, où les anciens noms messéniens, comme Cresphonte et Aristomène, étaient toujours en faveur [9], on y redisait toujours l'antique chant de

[1]) Böckh, nos 1259. 1262. 1286. 1329. 1343. 1426.

[2]) Böckh, nos 1374. 1349.

[3]) Böckh, nos 1340. 1353. 1355. 1273.

[4]) Voy. dans Böckh, no 1364, le βωμονίκης Tib. Cl. Sophron. Cf. encore, sur la continuation de l'usage de cette flagellation à Sparte, Dio Chrysostom., *Orat.* XXV, p. 281 *c.* (éd. Morell.) et Pausan., III, 16, 7. Lucian., *Demonax*, 46. *Icaromenipp.*, 16 fin. Alciphron, *Epist.*, III, 54.

[5]) Dio Chrysostom., *Orat.* XXV, p. 281 *c.* Pausan., III, 11, 2 ; 14, 6 et 8. 9 ; 20, 8.

[6]) Dio Chrysostom., *Orat.* II, p. 31 *a.* Cf. aussi Athen., XIV, 8 (33), pp. 632 fin. 633 *a.*

[7]) Athen., XIV, 7 (29), p. 631 *a.* — (Cette danse se transforme et dégénère en ballets aussi efféminés que pompeux en Ionie et en Asie, ainsi que sur différents points de la Grèce, comme Corinthe et Athènes ; voy. les passages cités dans Friedländer, *Darstellungen*, II[2], p. 235 sqq.)

[8]) Pausan., VII, 1, 3 fin.

[9]) Cf. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 149.

triomphe par lequel bien des siècles auparavant les femmes messéniennes avaient célébré la grande victoire d'Aristomène sur les Spartiates près du « tombeau du Sanglier[1] ». Tégée paraît avoir conservé aussi encore à cette époque ses quatre anciennes tribus, la Claréotide, l'Hippothoïtide, l'Apollonéatide et l'Athanéatide[2]. Quant à Athènes enfin, il suffit de renvoyer à toute notre exposition historique et aux explications par nous données à plusieurs reprises sur le caractère du peuple, sur le maintien perpétué même à cette époque de la « liberté » de la ville[3], sur la persistance et la vitalité de ses institutions politiques[4]. Avec l'humeur railleuse, avec l'esprit toujours prompt à la riposte paraît s'être aussi conservée, si nous en croyons les nombreuses indications fournies incidemment par Lucien, une forte part du vieux goût attique pour les procès. En tous cas, les antiques et célèbres tribunaux athéniens existaient encore à cette époque. En première ligne celui dont nous avons si souvent parlé en détail, le fameux tribunal de l'Aréopage avec ses anciens us et coutumes[5]; le local où il siégeait était encore au temps de Vitruve couvert en terre glaise, et l'on y voyait encore au temps de Pausanias les antiques pierres brutes sur lesquelles accusateurs et accusés devaient prendre place[6]. Venaient ensuite notamment les cours de justice autrefois si célèbres[7], l'Héliée, la Phréattys, le Delphinion, le Prytanée et le Palladion[8]. Bornons-nous enfin à mentionner en passant l'usage, particulièrement en faveur alors d'après beaucoup d'inscriptions, et qui consistait à nourrir d'une manière permanente dans le Prytanée un grand nombre de « pensionnaires d'honneur de la ville d'Athènes », ceux qu'on appelait les « Aeisites », c'est-à-dire les prêtres des

[1]) Pausan., IV, 16, 4.
[2]) Pausan., VIII, 53, 3.
[3]) Lucian., *Nigrin.*, 13. Ellissen, p. 109. Aristid. éd. Jebb. p. 183. 224. et ci-dessus, p. 352.
[4]) Cf. encore Pausan., I, 3, 1 init.
[5]) Pausan., I, 28, 5. Aussi Lucian., *Bis Accusat.*, 4. 12. 14. *Vit. Auct.*, 7. *Timon*, 46. 50. Aristid. (ed. Jebb.) I, p. 107 et p. 13.
[6]) Vitruv., II, 1. Beutler, *De Athenar. fatis*, p. 37. Pausan., *ibid.*
[7]) Pausan., I, 28, 8-12. Voy. Ahrens, *De statu politic. Athen.*, p. 39. Kuhn, *Röm. Verf.*, II, p. 64.
[8]) Sur ce point, cf. encore Böckh, I, n° 491, p. 473.

Mystères, les prytanes en exercice et beaucoup de fonctionnaires publics et autres personnages de marque [1].

D'un autre côté, comme nous avons eu souvent à le rappeler plus haut (cf. encore p. 354 sqq.), la gymnastique, l'éducation des athlètes et le soin de célébrer leurs victoires [2], ainsi que les jeux solennels répandus dans la Grèce entière, occupaient dans la vie des Hellènes à cette époque une place extrêmement considérable. Parmi les jeux de ce genre, un très grand nombre s'étaient encore conservés au temps des Antonins sur les points les plus divers du territoire hellénique. Pour ne pas revenir ici sur les grands jeux nationaux si souvent mentionnés déjà, ni sur les jeux institués en l'honneur d'Auguste et plus tard en l'honneur de divers autres potentats romains ou par eux-mêmes, nous citerons comme exemples Athènes avec ses Panathénées [3], ses Olympies, ses Éleusinies ; puis les Héraclées à Thèbes [4] ; les Éleuthéries (p. 260), présidées depuis le règne d'Hadrien par les nouveaux Panhellènes, à Platée [5], sur l'antique et fameux champ de bataille, près de l'autel et de la statue en marbre de Zeus Éleuthérios ; de même aussi les Trophonées à Lébadée [6], et, à Thespies, les Érotidies et la fête des Muses, consacrée à la musique et à la gymnastique [7] et si anciennement célèbre. Nous connaissons encore à Mégare les Pythies [8] ; à Pellène en Achaïe, où la gymnastique était cultivée avec une ardeur particulière, un concours réservé aux hommes du pays, celui des Théoxénies en l'honneur d'Apollon Theoxenios [9] ; à Épidaure, les Asclépidées ou Asclépiées, qui d'ailleurs furent de

[1]) Cf. Böckh, sur le n° 190. Ahrens, p. 33 sqq. Curtius, *Att. Stud.*, II, p. 64 sqq. Hermann, *Griech. Staatsalterthümer*, § 127, 16.

[2]) Cf. encore Lucian., *Quomodo historia sit conscribenda*, 9. 35.

[3]) Cf. notamment Böckh, I, n° 1068. II, *Addend.*, p. 1112, n° 2810 *b.* lig. 21. III, n° 5913, lig. 25. Lucian., *Nigrin.*, 14 init.

[4]) Böckh, n° 1068.

[5]) Böckh, n°s 1068. 1430. 1431. Pausan., IX, 2, 4. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, n° 32, p. 127 sqq. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 244.

[6]) Böckh, n° 1068. Bursian, *Geogr. Griech.*, I, p. 209.

[7]) Pausan., IX, 31, 3. Athen., XIII, 1, (12), p. 561 *e.* Böckh, I, n° 1429 sq. 1586. Keil, *Syll. inscr. Boeot.*, p. 52, n° 5, p. 95. Philostrat., *Epist.*, ed. Kayser, p. 359, lig. 2 sqq. Hermann, *Gottesdienstl. Alterth.*, § 63, 4.

[8]) Böckh, I, n°s 1058. 1429.

[9]) Pausan., VII, 27, 1 fin.

temps à autre dans cette période célébrées également comme fête ou d'Auguste ou de l'empereur alors régnant[1] ; à Argos, la ville des fêtes, ce qu'on appelait l' « Aspis », les fameuses « Héræennes[2] ». Tous les ans, près du temple de Dionysos Mélanægis, les citoyens d'Hermione honoraient le dieu par des concours solennels de musique, auxquels étaient joints des concours de rameurs et de plongeurs[3]. Nous trouvons à Sparte, entre autres, les anciennes Ouranies (la fête de Zeus Ouranios[4]), les harangues solennelles et les concours qui avaient lieu tous les ans près des tombeaux de Léonidas et de Pausanias (dans le voisinage du théâtre[5]), ainsi que les modernes Euryclées (t. I, p. 487, 2)[6], l'antique culte de Lycurgue[7] et les non moins antiques Hyacinthies[8]. Chez les Tégéates avaient toujours lieu, près de leur splendide temple d'Athênê Aléa, deux concours archaïques, les Aléæes et les Haloties[9]. Les citoyens de Phénée célébraient toujours en l'honneur d'Hermès, leur dieu de prédilection, le jeu des Hermées[10]. Quant aux Messéniens, dont les luttes d'autrefois constituaient toute l'illustration, ils continuaient de glorifier leur grand homme Aristomène en lui rendant les honneurs et le culte des héros[11] (comme Mégalopolis pour son grand Philopœmen[12] et Sicyone pour son Aratos[13]), et ils célébraient encore les antiques jeux sacrés près du temple d'Artémis Limnatis, témoin plusieurs siècles auparavant de si tristes événements[14].

1) Böckh, I, n° 1068; cf. n°s 1124. 1186. 1429. II, n° 3208, lig. 15 sq. III, n° 5913, lig. 32.

2) Böckh, I, n°s 1068. 1421. 1121. 1122. 1124. 1720. II, n° 2810, lig. 5. n° 3208, lig. 10. III, n° 5804, lig. 30 sqq. 5913, lig. 20. 5915. Pausan., II, 24, 2.

3) Pausan., II, 35, 1.

4) Böckh, n°s 1240. 1241. 1258. 1276. 1420. 1421. 1424. 1429. 1719.

5) Pausan., III, 14, 1. Böckh, n°s 1417. 1421.

6) Böckh, I, n°s 1239. 1240. 1423. 1425. 1427. II, p. 739, n° 3208, lig. 20. III, p. 786, n° 5913, lig. 34.

7) Böckh, I, n°s 1256. 1341 sqq. 1362. 1364. Cf. Pausan., III, 16, 5.

8) Böckh, n° 1440.

9) Pausan., VIII, 47, 3.

10) Pausan., VIII, 14, 7.

11) Pausan., IV, 14, 5 ; 32, 3.

12) Cf. tome I, p. 162. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 335, 5.

13) Cf. ci-dessus, p. 225 et Pausan., II, 9.

14) Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 157.

Mais c'étaient toujours les jeux Olympiques que le sentiment de la nation grecque plaçait au premier rang [1]. La solennité de cette antique fête nationale faisait encore, vers la fin du IIe siècle après J.-C., affluer dans la plaine de l'Alphée des millions d'hommes de langue grecque, de toutes les conditions [2]. Les mœurs, règlements, formes et usages y étaient encore exactement maintenus tels qu'ils avaient subsisté depuis des siècles [3] avec une plénitude d'action presque inaltérée : les dix Hellanodiques existaient toujours ; il n'était toujours permis aux femmes helléniques, dans les temps ordinaires, de mettre le pied que sur la terrasse la plus basse de l'autel des sacrifices, et on n'avait pas touché à la loi rigoureuse qui leur défendait, sous peine de mort, d'être spectatrices des jeux [4]. C'étaient toujours les descendants de Phidias d'Athènes qui exerçaient la charge honorable de phædryntes de la statue de Zeus [5]. Il fallait toujours que, devant la statue de Zeus Horkios, dans la salle du conseil des magistrats éléens, les concurrents, leurs maîtres, leurs pères, leurs frères, jurassent sur un sanglier qui allait être immolé d'éviter toute illégalité ; les concurrents, spécialement, juraient que depuis dix mois ils avaient soigneusement accompli tous les exercices prescrits ; de leur côté, les personnages chargés d'examiner préalablement les jeunes gens et les chevaux annoncés comme devant concourir étaient également tenus de s'engager sous serment à la plus stricte observation de la loi ainsi que du secret professionnel touchant les motifs de leurs décisions [6]. La couronne de vainqueur à Olympie

1) Pausan., V, 10, 1.

2) Cf. notamment Lucian., *De morte Peregrin.*, 1. 22 et 35. Les fonctionnaires provinciaux romains et les personnes de qualité de l'Achaïe logeaient, pendant le temps de la fête, dans ce qu'on appelait le Leonidæon, édifice situé tout près de la porte de l'Altis, sur laquelle débouchait la route appelée route de la procession (Pausan., V, 15, 2. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 70). Lorsqu'à la fin de la fête le flot de la multitude se retirait, il n'était pas facile de se procurer une voiture (Lucian., *Peregrin.*, 35 ; cf. *Herodot. et Aëtion*, 8.

3) Cf. aussi Philostrat., *Heroic.*, p. 679 (ed. Kayser, p. 293). Pausan., V, 21, 5.

4) Pausan., V, 9, 5 ; 13, 5 et 6, 5.

5) Pausan., V, 14, 5.

6) Pausan., V, 24, 9. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 67. Cf. aussi dans

était toujours réputée pour un bien des plus précieux[1] ; être olympionique ou descendre d'un olympionique était une gloire briguée et appréciée parmi les Hellènes de ce temps comme des lettres de noblesse[2]. C'était toujours aussi un usage général d'exposer de préférence à Olympie ce que la nation produisait de plus beau et de plus précieux. C'est ainsi qu'on aimait notamment à offrir les meilleurs tableaux aux yeux du public de ces fêtes, ami des arts et connaisseur[3]. Par contre, il n'y avait assurément aucun précédent au spectacle à la fois grotesque et horrible que donna aux Hellènes, à Olympie, le cynique Pérégrinos Protée (voy. ci-après) en cherchant volontairement la mort dans les flammes.

Mais il y avait encore d'autres souvenirs des anciens temps. Aux jours de la splendeur passée, lorsque la Grèce était grande, on aimait, nous l'avons dit, à montrer à Olympie tout ce qui faisait à juste titre l'orgueil de la noble nation hellénique ; avant tout, les grandes figures de ce peuple, les héros de l'épée, les hommes d'État les plus illustres, les hommes de lettres, ornement de leur pays, avaient formé la plus brillante parure de ces réunions nationales sur les rives de l'Alphée. Les Hellènes du IIe siècle après J.-C. restaient encore fidèles, eux aussi, à cette tradition. De grands hommes d'État, de grands généraux, la Grèce alors à la vérité n'en avait plus à mettre en ligne. Mais, à leur défaut, la génération contemporaine se réjouissait de la présence et du langage pompeux de ces hommes dont l'art à cette époque était admiré par-dessus tout, des sophistes ! Cela était parfaitement d'accord avec le caractère du monde hellénique d'alors. Dans ce temps où de l'ancienne grandeur de la Grèce il n'était plus

Lucian., *Hermotim.*, 39 et 40, l'intéressante description de la manière dont procédaient les Hellanodices lors du tirage au sort des couples d'athlètes pour le combat.

1) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 25, 6. p. 611 fin. Galen., *De Platon. et Hippocrat. dogm.*, V, 5 (ed. Kühn, V, p. 463). Epictet., *Man.*, 29. Cf. *Diss.*, III, 15. A Titane, statue d'airain du Sicyonien Granianos, qui s'était illustré par de nombreuses victoires aux jeux Olympiques (Pausan., II, 11, 8).

2) Philostrat., *Vit. Soph.*, II, 25, 6, p. 611 fin. Cf. à la vérité également Lucian., *Demon.*, 16.

3) Lucian., *Herodot. et Aëtion*, 4. 5.

resté qu'un souvenir, si richement coloré qu'il fût, où les orgueilleux monuments étaient seuls demeurés comme des témoins éloquents de la grandeur du passé, où l'on s'efforçait avec un soin sans cesse renouvelé de se voiler à soi-même, par une douce et volontaire illusion, la vie de tous les jours avec sa prosaïque amertume sous de gracieux décors de tout genre ; dans ce temps, disons-nous, ils étaient bien à leur place aussi ces déclamateurs dont les discours, avec leurs fantastiques arabesques, avec leur flot débordant de paroles, leurs fusées jaillissantes et leur danse coquettement rythmée, profilaient leurs grâces sur le colossal arrière-plan de la grande histoire de l'ancienne Grèce. La nation rassemblée à Olympie ne voyait plus paraître devant elle de Thémistocle ou d'Alcibiade, d'Hérodote ou de Lysias. A leur place désormais, les grands rhéteurs-sophistes d'Athènes et d'Asie étalaient avec complaisance devant les Grecs étonnés leur art, leur richesse, la foule avide d'enseignement qui les accompagnait, et étaient habituellement salués par des témoignages d'ardente sympathie. Le grand Hérode de Marathon, le bienfaiteur tant célébré de la panégyrie olympique tourmentée par la soif (p. 391), y fut exalté comme un nouveau Démosthène [1], tandis que son Thersite, le cynique Pérégrinos Protée, autre habitué de cette fête, y eut aussi peu de succès (p. 392) que son original dans Homère. De même, le célèbre et aimable professeur athénien, le sophiste Hadrien de Tyr, disciple d'Hérode, se rendait comme lui en grande pompe, entouré d'un brillant cortège d'étudiants, à cette assemblée solennelle des Grecs, ainsi qu'aux autres [2]. De même encore sous Caracalla l'habile professeur athénien Hippodromos de Larisse, qui suivait ces assemblées avec une prédilection particulière, obtint à Olympie, avec son disciple le jeune Philostrate de Lemnos (cf. p. 425), de brillants triomphes [3]. Mais il faut bien le dire : comme souvent à cette époque (cf. t. I, p. 416) on cherchait même dans

[1]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 25, 7, p. 539. II, 1, 9, p. 557. Cf. aussi p. 564 sqq.
[2]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 10, 2, p. 587.
[3]) Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 27, 3 fin. p. 617. Voy. en outre *ibid.* 4, p. 618.

les luttes gymniques à s'assurer la victoire en corrompant à grand prix des athlètes éprouvés pour qu'ils se laissassent vaincre [1] ; de même encore que parfois (par exemple, sous Hadrien, Ol. 226, 1) deux combattants convinrent secrètement pour de l'argent de celui qui serait vainqueur, et furent pour ce sévèrement punis [2]; de même, dans cette fête universellement populaire [3], plus d'un rhéteur aussi se livrait à un véritable charlatanisme. Ce qu'on aimait en effet surtout, c'étaient les brillantes « improvisations » de célèbres sophistes. Or, il arriva que longtemps à l'avance un sophiste cousit soigneusement ensemble des passages dérobés à des rhéteurs alors en vogue, en fit une dissertation, puis se fit inviter à Olympie, par un ami avec lequel il était d'accord, à prononcer précisément sur ce thème un discours improvisé. Mais le coup ne réussit pas ; l'orateur débita avec trop d'aisance son élucubration, la supercherie apparut ; on reconnut aussi le texte original des différents passages du discours ; la chose finit par une hilarité générale et amena une brouille

[1]) Cf. Philostrat., *De gymnast.*, 3.

[2]) Pausan., V, 21, 6-7.

[3]) Nous ajouterons en même temps, en nous référant à ce que nous avons raconté ci-dessus p. 59, qu'à la fin de la période dont il s'agit ici, la question des jeux Olympiques fit beaucoup parler à Antioche. Les habitants de cette ville avaient, du temps de l'empereur Claude, acheté aux Éléens le droit de les donner, eux aussi. D'après les indications de Malalas, en effet, la municipalité d'Antioche avait depuis longtemps commencé à employer à son profit personnel les fonds affectés aux jeux Olympiques ; mais les habitants, passionnés pour ces jeux et pour d'autres, obtinrent enfin de l'empereur Commode un ordre qui rendit formellement ces fonds à leur affectation spéciale et disposa que les jeux Olympiques d'Antioche seraient célébrés en l'honneur de Zeus Olympien tous les cinq ans, dans les mois de Panemos ou de Loos (juillet ou août). Ces jeux furent ainsi célébrés pour la première fois en l'an 260 de l'ère chrétienne (ce qui correspond à l'an 212 ap. J.-C., par conséquent sous le règne de Caracalla : voy. Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 220 et Kuhn, *Städt. Verfass. der Röm. Reiches*, I, p. 114). En même temps furent nommés les fonctionnaires de ce service, notamment celui qu'on appelait l'Alytarque (le prêtre spécial de la ville d'Antioche), dont la qualification était également empruntée aux Éléens (Malalas, XII, ed. Bonn. p. 249. 283-289). La célébration de ces jeux Olympiques — souvent interrompue à la vérité, souvent reprise à de longs intervalles tout à fait irréguliers — dura jusqu'en l'an 568 de l'ère d'Antioche, 520 ap. J.-C., époque à laquelle l'empereur Justin Ier la prohiba définitivement (Malalas, *ibid.*, : cf. XVII, p. 417. Kuhn, *op. cit.*, p. 114. Clinton, *op. cit.*, p. 220 et 738).

très aigre entre le sophiste et quelques-uns de ceux qui l'avaient démasqué [1]. C'étaient là les côtés faibles de cette nouvelle façon de donner de la splendeur à l'antique fête nationale des rives de l'Alphée.

La fête des jeux pythiques réunissait aussi encore du temps d'Aulu-Gelle ou vers la fin du IIe siècle « la Grèce entière [2] ». Les Thessaliens, tout particulièrement, s'y intéressaient au plus haut point ; le sort de celui d'entre eux qui, n'eût-ce été qu'une fois, avait présidé aux jeux Pythiques passait pour digne d'envie. Et on l'enviait doublement lorsqu'il avait eu deux fois cet honneur, comme au temps de Septime-Sévère et de Caracalla le célèbre sophiste Hippodromos de Larisse, dont la présidence était devenue fameuse par le luxe et l'éclat qu'il avait donné aux jeux et par son impartialité dans l'attribution des prix (p. 422)[3]. Quant aux jeux Isthmiques, nous avons un témoignage curieux du vif intérêt que l'on y attachait dans un document relatif à la brillante restauration de leur sanctuaire, après un long abandon, à une époque vraisemblablement postérieure aux voyages de Pausanias : nous voulons parler de l'état, conservé sous forme d'inscription, des bâtiments qu'un prêtre de Corinthe, Publius Licinius Priscus Juventianus [4], édifia lui-même ou dont il fit la remise aux dieux en qualité d'édile. « Il a mis en état », est-il dit dans cette inscription, « les auberges destinées aux athlètes qui partent du monde entier pour les jeux Isthmiques ; il a, de ses propres deniers, élevé le Palæmonion avec sa décoration artistique [5], la maison des sacrifices funéraires, la porte sainte [6], les autels des dieux de la patrie avec le péribole et le pronaos, les édifices affectés à l'examen préalable des athlètes et le temple d'Hélios avec la statue et le mur d'enceinte ; de même le mur du téménos

[1]) LUCIAN., *Apophras s. pseudologist.*, 5. 6 et 7.

[2]) GELL., *N. A.*, XII, 5, 1.

[3]) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 27, 2 init., p. 616. Grand intérêt que prennent aussi les Antonins et les Rhodiens aux jeux Pythiques et Néméens (BÖCKH, II, n° 2529).

[4]) L'inscription se trouve dans BÖCKH, I, n° 1104, où Priscus figure comme grand-prêtre à vie (dans le n° 1105, il n'est que simple prêtre). Sur les constructions, voy. aussi CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 544 sqq.

[5]) Voy. à cet égard PAUSAN., II, 2, 1, et CURTIUS, *op. cit.*, p. 541 sqq.

[6]) Probablement l'entrée principale du péribole (CURTIUS, p. 596, note 90).

sacré et les temples y inclus de Déméter et de Cora, de Dionysos et d'Artémis avec leurs statues, leurs ornements et leurs vestibules. Il a également restauré les temples d'Eueteria (c'est-à-dire de l'Abondance), de Cora et de Pluton, avec les escaliers et les murs de soutènement tombés en ruine à la suite de tremblements de terre et par vétusté. Enfin il a consacré la colonnade le long du Stade avec les maisons voûtées et la décoration qui s'y rattache [1] ».

Les jeux Néméens [2] étaient surtout en honneur à Argos. On vit (à l'exemple du Béotien Épaminondas dont nous avons parlé, p. 64) le riche Onésiphore d'Argos, étant agonothète aux Héræa et aux jeux Néméens, traiter à ses frais pendant deux jours de suite, dans des festins solennels, tous les hommes de naissance libre assistant à la fête et finalement gratifier chacun de ses concitoyens de quatre drachmes, chacun des autres hommes nés libres de deux drachmes, et offrir gratuitement à tous ceux qui prenaient part à la fête l'huile dans les bains et les gymnases, pour la durée des concours [3]. Pareillement aux jeux Néméens, Tib. Claudius Diodotos d'Argos, probablement même avant cet Onésiphore, non content d'offrir ainsi l'huile, immola encore à Zeus Néméen une hécatombe complète : sa tribu, celle des Dymanes, l'en récompensa en lui décernant les mêmes honneurs qu'à Persée et à Héraclès, et en lui conférant le droit de porter un vêtement de pourpre brodé d'or [4] !

A côté des solennités et de l'éclat des grands jeux locaux ou nationaux, et notamment des nouvelles fêtes instituées par Hadrien, nous avons, en terminant, à mentionner encore les cultes extrêmement nombreux et des genres les plus divers qui se maintinrent en Grèce jusqu'à cette époque avec une indestructible vitalité et dans lesquels également s'était conservée une bonne part de l'ancienne vie hellénique. Toute la

[1]) Sur les sanctuaires des jeux Isthmiques à cette époque, voy. la description donnée dans Curtius, *op. cit.*, pp. 540 à 544. Pausan., II, 1, 7 jusqu'à 2, 2.

[2]) Leur célébration dans le bois sacré à Némée et près d'Argos : Pausan., II, 15, 2 et 24, 2.

[3]) Böckh, nº 1122.

[4]) Böckh, nº 1123.

décadence intrinsèque de l'antique religion, en Grèce comme ailleurs, ne compromit pas encore essentiellement, jusqu'à cette époque, le maintien de ces formes extérieures qui s'étaient si étroitement identifiées avec la vie du peuple, avec sa poésie et avec ses superstitions. Et, d'une part, sans doute la lutte de principes vis-à-vis du christianisme, de l'autre les efforts d'Hadrien et de ses deux successeurs immédiats [1] pour faire revivre une orthodoxie artificielle, amenèrent une fois de plus, dans beaucoup de localités, les cultes grecs à une nouvelle splendeur qui dura bien longtemps encore. Des hommes comme Pausanias [2], et, sous Caracalla encore, des écrits comme ceux de Philostrate, nous montrent quel vif intérêt on prenait alors aux questions « théologiques », combien l'on cherchait à donner, par une nouvelle interprétation des mythes, un nouvel appui à la foi chancelante, et à quel point les types des anciens dieux, notamment de ceux du monde héroïco-homérique, remplissaient les esprits — avec le mélange des divinités de l'Orient (p. 268 sqq.) et la bigarrure des superstitions de tout genre — dans la partie de la société grecque qui avait conservé l'antique croyance. Le mouvement ne manquait d'ailleurs en aucune façon au sein du culte antique lui-même. C'est ainsi notamment qu'à Mantinée, l'héroon et le culte du valeureux contemporain et adversaire d'Épaminondas, le général Podarès, avaient été, trois générations avant Pausanias, attribués à un de ses descendants du même nom, contemporain seulement de la domination romaine, mais restitués au vieux héros à l'époque de Pausanias lui-même [3]. Et, d'autre part, le nouvel essor de l'ancien culte, pendant le règne d'Hadrien et des Antonins et sous leur action, contribua plus d'une fois à faire revivre les miracles, les « signes » des dieux, et à remettre en vigueur la pratique des rites et des fêtes à demi délaissés. C'est ainsi

[1]) Cf. Preller dans Pauly, *R. E.*, IV, p. 1172 ; voy. Pausan., I, 5, 5 et Spartian., *Hadrian.*, 22, 10.

[2]) Cf. aussi sa discussion avec le voyageur phénicien de Sidon, dans le temple d'Asclépios à Ægion, sur l'essence des dieux (Pausan., VII, 23, 6 sqq.)

[3]) Pausan., VIII, 9, 5 fin.

que l'on attribua nettement à un miracle le réveil récent de la fête solennelle d'Artémis à Stymphale. L'émissaire du lac de Stymphale s'était obstrué, et la vallée était, par suite, submergée dans toute son étendue. On vit là un châtiment infligé par la déesse en courroux. Mais, à la fin, ces eaux dévastatrices se retirèrent tout à coup. On dit alors qu'une biche, poursuivie avec rage par un chasseur, avait sauté dans l'eau et avait été entraînée par les flots vers le déversoir, qui avait été ainsi désobstrué ; la biche et le chasseur s'étaient noyés, mais l'inondation avait cessé grâce à la clémence d'Artémis, et l'allégresse de la fête renouvelée récompensa désormais la déesse propice [1].

Nous allons maintenant indiquer, en faisant un choix, quelques cultes antiques qui s'étaient encore à cette époque conservés prospères. Nous ne parlerons pas en détail de ceux des divinités principales, partout répandus, et de la foule des cultes de dieux et de héros et de rites de tout genre existant dans les grands centres de la Grèce. Philostrate parle encore de la purification annuelle de l'île de Lemnos, accompagnée de sacrifices expiatoires, à raison du meurtre des Lemniens par leurs femmes à l'époque mythique : pendant cette solennité, tout feu demeurait éteint dans l'île neuf jours durant, jusqu'à ce qu'un vaisseau sacré apportât de Délos un feu nouveau [2]. A Éresos dans l'île de Lesbos existait un lieu de pèlerinage toujours très fréquenté [3]. Les habitants de Théra offraient tous les ans en l'honneur de Théras, le célèbre éponyme de leur île, un sacrifice funéraire [4]. Les Sériphiens honoraient de préférence le héros Persée [5] ; dans l'île d'Égine, il y avait entre autres une fête d'Hécate [6] à laquelle on venait également beaucoup d'Athènes ; l'île de Salamine rendait le culte des héros à Eurysacès et à Ajax [7]. Pareillement les sacrifices funéraires des Thessaliens en l'honneur d'Achille n'avaient pas à cette

1) PAUSAN., VIII, 22, 6 fin.
2) PHILOSTRAT., *Heroïc.*, p. 740 sqq. (p. 325 ed. Kayser).
3) CONZE, *Lesbos*, p. 32 sqq.
4) PAUSAN., III, 1, 7.
5) PAUSAN., II, 18, 1.
6) PAUSAN., II, 30, 2. LUCIAN., *Navig.*, 15.
7) PAUSAN., I, 35, 2.

époque encore complètement disparu [1]. A Corinthe vivaient toujours le culte de Mélicerte et les cérémonies funéraires, mystique souvenir des enfants de Médée que les Corinthiens de l'époque légendaire, irrités de la mort de Glaucé, avaient, disait-on, massacrés [2]. A Platée, on célébrait (rigoureusement d'après la règle, de sept ans en sept ans) la fête des Dædales, en mémoire de la réconciliation de Héra avec Zeus; mais tous les soixante ans — suivant un usage introduit depuis la restauration de Thèbes par Cassandre, en l'an 316 av. J.-C. — tous les autres Béotiens prenaient part avec les Platéens à la célébration de cette fête, qui prenait alors le nom de « grandes Dædales ». Dans cette dernière occasion, les représentants des villes de Platée, Tanagre, Thèbes, Thespies, Coronée, Lébadée, Chéronée, Orchomène et ceux des petites villes du pays classées à cet effet par curies, se réunissaient pour assister à une splendide procession d'un caractère antique et à des sacrifices solennels sur les rives de l'Asopos et sur le Cithéron [3]. A Thespies survivait toujours un culte archaïque de la Héra du Cithéron, vénérée sous la forme d'un tronc d'arbre [4]. Près des ruines de Potnies, aux portes mêmes de Thèbes, subsistaient les sacrifices offerts à Démêter et à Perséphone [5], mystérieux culte chthonien; à Thèbes, le choix annuel, comme daphnaphore ou prêtre d'Apollon Isménien, d'un jeune et vigoureux adolescent de grande naissance [6] qui, à l'expiration de son année d'exercice, avait coutume de consacrer à la divinité un trépied d'airain ; à Thèbes également subsistait toujours l'antique culte d'Apollon Spodios [7], dans le gymnase et dans le stade d'Héraclès. Un usage étrange, remontant à une haute antiquité, voulait que les habitants de Tithora en Phocide tentassent tous les ans à

1) PHILOSTRAT., *op. cit.*, p. 741 sqq. (p. 325 sqq. Kayser.)

2) PHILOSTRAT., *op. cit.*, p. 740 fin. (p. 325 init. Kayser). Voy. PAUSAN., II, 1, 3, mais aussi 3, 6.

3) PAUSAN., IX, 3. Cf. KUHN, *Röm. Verf.*, II, p. 67, note 517. Voy. aussi HERMANN, *Gottesdienstl. Alterthümer*, § 63, 21-24, pp. 439. 443.

4) CLEM. ALEX., *Protrept.*, p. 29. Cf. ARNOB., *Adv. gentes*, VI, 11.

5) PAUSAN., IX, 8, 1.

6) PAUSAN., IX, 10, 4.

7) PAUSAN., IX, 11, 5 ; 12, 1.

une époque déterminée de tromper la vigilance des sentinelles thébaines et de dérober à Thèbes de la terre du tombeau de Zéthos et d'Amphion pour la porter sur celui d'Antiope ; si la tentative réussissait, la récolte à Tithora devait être abondante, aux dépens en quelque sorte de Thèbes[1]. Les Thébains eux-mêmes offraient toujours aux fils d'Œdipe des sacrifices funéraires solennels, et on prétendait que lors de l'holocauste les flammes se partageaient toujours en deux langues pour honorer les frères ennemis[2]. Dans le temple d'Athênê Itonia près Coronée se perpétuait toujours l'antique culte d'Iodama[3], et à Chéronée on entretenait pour garder le sceptre d'Agamemnon, souvenir des temps héroïques (p. 221), un prêtre qui, chaque jour, devait offrir un sacrifice en l'honneur de ce mémorable débris du passé[4]. Près de Daulis en Phocide (indépendamment de la multitude des cultes de Delphes), on sacrifiait chaque jour des victimes au héros mythique Archégétès[5]. A Dryméa subsistait la fête annuelle des Thesmophories[6] en l'honneur de Démêter, sans compter une foule d'autres, notamment les Héraclées, etc., qui se célébraient là et dans d'autres cantons. A Élatée, suivant un vieil usage, on choisissait toujours, pour être pendant une période de cinq ans le prêtre d'Athênê Cranæa, un jeune garçon n'ayant pas encore atteint l'âge de puberté[7]. A Naupacte, on rendait un culte à Aphrodite dans une grotte, et les veuves y venaient demander à la déesse de nouveaux maris[8] ; à Patræ, on continuait à célébrer la fête annuelle d'Artémis Laphria (adorée aussi à Palé en l'île de Céphallénie[9]) avec des cérémonies antiques ; on y brûlait encore sur un bûcher, en l'honneur de la déesse, des animaux vivants tels que des sangliers, des cerfs,

[1]) Pausan., IX, 17, 3.
[2]) Pausan., IX, 18, 3.
[3]) Pausan., IX, 34, 1.
[4]) Pausan., IX, 40, 6.
[5]) Pausan., X, 4, 7.
[6]) Pausan., X, 33, 6 fin.
[7]) Pausan., X, 34, 4.
[8]) Pausan., X, 38, 6.
[9]) Antonin. Liberal., *Transformat.*, 40. Bursian, *Geogr. von Griech.* II, p. 377.

des chevreuils, des loups, des ours, en même temps que les fruits des vergers[1]. La même ville avait conservé la fête, moins sauvage mais extrêmement antique aussi et pleine de magnificence, de Dionysos Æsymnète[2]. L'antique ville de Pharæ montrait sur son agora trente pierres carrées dans lesquelles les habitants adoraient autant de divinités[3]. Les femmes qui aspiraient au sacerdoce dans le temple de Gæa, à l'embouchure du Crathis, devaient toujours se soumettre à une épreuve de chasteté en buvant du sang de bœuf[4]. A Pellène, on célébrait les Lamptéries, la joyeuse fête aux flambeaux de Dionysos Lampter, et près de là, dans le Mysæon, sanctuaire de Démêter Mysia, la fête non moins joyeuse de cette déesse, avec ses nombreux rites antiques, laquelle durait sept jours[5].

Il serait superflu de décrire les cultes d'Olympie ; ajoutons, par contre, que la ville d'Élis non seulement possédait un cénotaphe et un antique culte d'Achille[6], mais encore, d'après Pausanias, était la seule ville qui entretînt des temples et un culte de Hadès[7]. On trouvait également une grande quantité de ces cultes antiques notamment dans la Messénie et l'Arcadie, de même que dans les villes des Éleuthérolacones. En dehors du culte héroïque rendu à Aristomène[8] (analogue à ceux de Philopœmen à Mégalopolis et d'Aratos à Sicyone, mentionnés plus haut, p. 474), on en entretenait à Messène beaucoup d'autres, un notamment avec holocaustes en l'honneur de ceux qu'on appelait les Curètes[9], et on célébrait toujours sur l'Ithome l'antique fête de Zeus, les Ithomæa[10]. Parmi l'innombrable multitude des cultes locaux de l'Arcadie, nous noterons seulement qu'un feu perpétuel était entretenu à

[1]) Pausan., VII, 18, 7. On rencontre dans Mommsen (*C. I. Lat.*, III, nº 422, 1), comme prêtresse de ce culte à Patræ, une certaine Procula.

[2]) Pausan., VII, 20, 1.

[3]) Pausan., VII, 22; 3. Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 432.

[4]) Pausan., VII, 25, 8.

[5]) Pausan., VII, 27, 1, 3.

[6]) Pausan., VI, 33, 2 fin.

[7]) Pausan., VI, 25, 3.

[8]) Pausan., IV, 14, 5; 32, 3.

[9]) Pausan., IV, 31, 7.

[10]) Pausan., IV, 33, 3.

Mantinée, dans le sanctuaire de Déméter et de Perséphone[1], tandis que les Cynæthiens, avec une rusticité antique, célébraient par de violents exercices gymnastiques une fête d'hiver de Dionysos[2]. A Condylea, près Caphyæ, existaient encore, joints à d'antiques et lugubres sacrifices funéraires, les rites mystérieux du culte d'Artémis Condyléatis ou Apanchomène[3]. Ainsi encore on célébrait à Aléa en Arcadie, en l'honneur de Dionysos, la fête annuelle appelée Scieria, lors de laquelle, d'après une ancienne prescription de l'oracle de Delphes, des femmes étaient flagellées jusqu'au sang à l'autel du dieu, comme à Sparte les éphèbes à l'autel d'Artémis Orthia[4]. A Alipheira, on offrait solennellement un sacrifice au héros Myiagros, pour qu'il délivrât le pays du fléau des mouches et moucherons[5]. Sur le bord de la source Olympias, à Bathos sur l'Alphée, près des ruines de Trapézonte, où avait eu lieu, disait-on, la bataille entre les dieux et les géants, on sacrifiait aux éclairs, aux tempêtes et au tonnerre[6]. Le culte de Despœna se maintenait toujours avec son grand sanctuaire[7], et sur le Lycée, en dehors des cultes principaux, les prêtres de Zeus avaient coutume, en cas de sécheresse persistante, d'employer la magie pour faire descendre la pluie[8], tandis que, dans la même contrée, on sacrifiait tous les ans un sanglier en l'honneur d'Apollon Epicourios de Parrhasie, et que la victime était ensuite portée, dans une procession solennelle, de Mégalopolis au temple de ce dieu, sur le versant oriental du Lycée[9]. A Phigalie enfin, les enfants avaient coutume d'offrir à la petite rivière Néda leurs boucles de cheveux, et sur l'Elæon, montagne voisine, subsistait dans une grotte l'antique culte de celle qu'on appelait la Déméter noire[10]. En

[1]) Pausan., VIII, 9, 1. De même dans le sanctuaire de Pan, près du temple de Despœna (37, 8).
[2]) Pausan., VIII, 19, 1.
[3]) Pausan., VIII, 23, 5.
[4]) Pausan., VIII, 23, 1.
[5]) Pausan., VIII, 26, 4.
[6]) Pausan., VIII, 29, 2.
[7]) Pausan., VIII, 37.
[8]) Pausan., VIII, 38, 3.
[9]) Pausan., VIII, 38, 6.
[10]) Pausan., VIII, 41, 3 et 42.

Laconie, les jeunes filles spartiates se livraient toujours à leurs danses annuelles près de la statue d'Artémis, à Caryæ [1]. Dans la capitale, à Sparte, existaient notamment (cf. aussi p. 474) les Gymnopédies [2], puis les sacrifices à Dionysos et la course des Dionysiades et des Leucippides [3], ainsi que les sacrifices de chiens (p. 261, 3) par les éphèbes, lorsqu'ils s'exerçaient au combat dans le Plataniste, ceux qu'ils offraient en l'honneur d'Achille [4], et les sacrifices de chevaux en l'honneur d'Hélios, sur le Taléton, un des sommets du Taygète en Laconie [5]. A Prasiæ existait un culte d'Achille [6], et près de Las celui d'Artémis Dictynna [7]. L'Argolide était également des plus riches en cultes de toute espèce ; nous citerons seulement, pour Sicyone, l'antique sacrifice d'agneaux [8] offert à Héraclès aux jours solennels dits « Onomata » et « Heracleia », et, pour la contrée voisine, le culte des Euménides et des Parques [9], tandis que les femmes coupaient leurs cheveux en l'honneur d'Hygie, et en couvraient sa statue dans le sanctuaire d'Asclépios, aux bains de Titane (p. 174) [10] ; il existait aussi au même endroit un autel extrêmement antique et un culte des Vents [11]. A Phlionte florissait notamment le culte d'Hébé [12] ; à Argos brûlait dans le sanctuaire d'Apollon Lycios le feu perpétuel de Phoronée [13], personnage auquel on continuait également d'offrir, sur sa tombe, les sacrifices dus aux héros [14]. On y célébrait aussi encore la fête aux flambeaux [15] se rattachant au mythe d'Hypermnestre, et sur l'Arachnæon, près de Lessa, entre Argos et Épidaure, on sacrifiait toujours,

1) Pausan., III, 10, 8.
2) Pausan., III, 11, 7.
3) Pausan., III, 13, 5.
4) Pausan., III, 14, 9 init., et 20, 8.
5) Pausan., III, 20, 5.
6) Pausan., III, 24, 4.
7) Pausan., III, 24, 6.
8) Pausan., II, 10, 1.
8) Pausan., II, 11, 4.
10) Pausan., II, 11, 6.
11) Pausan., II, 12, 1.
12) Pausan., II, 13, 3.
13) Pausan., II, 19, 5.
14) Pausan., II, 20, 3.
15) Pausan., II, 25, 4.

suivant l'usage, à Hêra et à Zeus pour appeler la pluie, lorsque sévissait la sécheresse [1]. A Trœzène, on sacrifiait aux Muses et au Sommeil [2]; mais le culte qui y dominait spécialement était celui d'Hippolyte (p. 222), pour lequel on entretenait une enceinte sacrée extrêmement antique, un temple avec une statue, des prêtres dont la fonction durait autant que leur vie, et des sacrifices annuels. En l'honneur et dans le temple du héros, chaque jeune homme et chaque jeune fille, la veille de ses noces, offrait comme cadeau consacré une boucle de sa chevelure [3]. Suivant un usage introduit, disait-on, par Æthra, les jeunes filles de Trœzène, lors de leurs noces, consacraient également leur ceinture à Athênê Apatouria [4]. C'est à cette ville aussi qu'appartenait le cycle de légendes se rattachant à Oreste. Les descendants des neuf hommes qui y avaient « purifié » le meurtrier de sa mère prenaient toujours ensemble, à des jours déterminés, leurs repas à Trœzène, dans un édifice situé près du sanctuaire d'Apollon Thêarios [5]. A Méthana, pour défendre les vignobles contre le pernicieux vent du sud-ouest qui les desséchait, on sacrifiait un coq blanc et on l'enfouissait avec des rites étranges [6]. A Hermione, ville particulièrement riche en sanctuaires et en anciens cultes, on célébrait toujours (outre le culte d'Ilithye) celui de Démêter Chthonia, avec sa splendide fête d'été, d'un caractère complètement antique, et dont la pompe était tout particulièrement majestueuse [7]. A Mégare, les jeunes filles, lors de leurs noces, offraient sur le tombeau de l'héroïne Iphinoé, fille d'Alcathoos, des sacrifices funéraires et une boucle de leurs cheveux [8].

C'est à Athènes enfin et dans l'Attique, avec ses innombrables cultes de toute espèce, anciens et nouveaux [9], avec

[1]) PAUSAN., II, 25, 9 fin.
[2]) PAUSAN., II, 31, 5.
[3]) PAUSAN., II, 32, 1. LUCIAN., *De Syria dea*, 60.
[4]) PAUSAN., II, 33, 1.
[5]) PAUSAN., II, 31, 7. 9. 11.
[6]) PAUSAN., II, 34, 3.
[7]) PAUSAN., II, 35, 3-8.
[8]) PAUSAN., I, 43, 4.
[9]) Voir dans les dissertations de K. KEIL, *Attische Kulte aus Inschriften*, in *Philologus*, XXIII (1866), pp. 212-259 et 592-622 (cf. aussi p. 483 sqq.), des indications (basées notamment sur les inscriptions du théâtre de Dio-

ses antiques familles sacerdotales, toujours très honorées et très considérées, avec celles surtout que leur fonction faisait participer aux cérémonies d'Éleusis [1], que l'on pouvait encore trouver, abstraction faite des grands jeux nationaux, la plus forte part de la vie religieuse antique. C'est là aussi que les prêtres eux-mêmes aimaient encore tout particulièrement à s'imposer des sacrifices, lorsqu'il s'agissait de restaurer de leurs propres deniers les sanctuaires de leurs divinités [2]; ainsi notamment, vers l'an 50 ap. J.-C., Diophane, prêtre d'Asclépios, reconstruisit à ses frais le sanctuaire de la sienne, et de même (vers le temps de Septime-Sévère), un Bouzyge, prêtre de Zeus, se conformant à une prescription de l'oracle de Delphes, remplaça à ses frais la statue de Pallas assise au tribunal du Palladion. Mais c'étaient toujours les mystères d'Éleusis, très prisés à l'époque, qui brillaient du vif éclat [3]. Les seuls qui rivalisassent encore avec eux [4] étaient ceux de Samo-

nysos à Athènes) et complétant de la manière la plus utile ce que nous savons de la vie cultuelle si intense des Athéniens. Voy. dans Schömann, *Griech. Alterthüm.*, II, pp. 516-520, les confréries grecques fondées en vue d'un culte; entre autres à Athènes : les Sarapiastes (Böckh, *C. I. Gr., I*, n° 120; les Éranistes (Böckh, n° 267. Curtius, *Inscr. Att.*, XII, n°s 7, 10. 23. Ross, *Demen*, n° 18, 50). Mentionnons encore, au moins, l'étrange sacrifice d'un cheval sur le tombeau de Toxaris, dont parle Lucien (*Scyth.*, 2).

[1]) Cf. plus haut p. 378, et voy. entre autres Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 10, 2, p. 587; 20, 1, p. 601.

[2]) Cf. *Philologus*, XXIV (1866), p. 463 sqq. et Böckh, *C. I. Gr.*, I, n° 491, p. 473.

[3]) Cf. p. 276, 1, et voy. Galen. ed. Kühn, IV, 361. Pausan., V, 10, 1. Schömann, *ibid.*, p. 382 sqq. Lucian., *Cataplus s. Tyrann.*, 22, et Aristid. (ed Jebb.) *Or.* XIII, *Panath.*, p. 189. 296. et *Or.*, XIX, p. 415.

[4]) Pour les mystères, voy. aussi entre autres : Mystères d'Artémis sur le mont Cnacalos près de Caphyæ en Arcadie (Pausan., VIII, 23, 3); Mystères de Dionysos, près Mélangeia, dans les montagnes qui séparent Mantinée de l'Argolide (Pausan., *ibid.*, 6, 2); Mystères de la Démeter d'Éleusis à Phénée (Pausan., *ibid.*, 14, 8 fin. 15, 1); Mystères de Dionysos à Héræa (Pausan., 26, 2); Mystères des « Grandes Déesses » à Bathos sur l'Alphée (Pausan., 29, 1), à Mégalopolis (31); Mystères de Despœna (Pausan., 37, 5); Mystères de Zeus sur le mont Lycée (Pausan., 38, 5), qui comprenaient peut-être encore même des sacrifices humains (Curtius, *Peloponnesos*, I, p. 302); Mystères des « Grandes Déesses » dans le bois de cyprès de Carnasion, près des ruines d'OEchalie en Messénie (Pausan., IV, 33, 5); Mystères de Dryops à Asine en Messénie (34, 6 fin.); Mystères des Cabires près de Thèbes (Pausan., IX, 25, 5 sqq.); Mystères de Dionysos à Amphicléa en Phocide (Pausan., X, 33, 5); Mystères des ἄνακες παῖδες à Amphissa (Pau-

thrace, qui attiraient également toujours des légions de pèlerins[1]. Car le nombre était toujours considérable des croyants qui, comme Apulée[2], voyageaient d'un sanctuaire à l'autre et se faisaient initier à tous les cultes secrets, afin de n'être privés d'aucune bénédiction divine.

A côté de ces divers cultes florissait de plus en plus celui des divinités orientales, notamment d'Isis[3] et de son entourage (p. 269 sqq.), indépendamment de l'innombrable quantité de superstitions de tout genre, tantôt poétiques, tantôt sauvages et fanatiques, répandues alors dans toutes les régions et dans toutes les classes de l'ancienne Grèce.

Enfin, le nouveau développement qu'avaient pris depuis Hadrien et sous son action d'un côté l'Achaïe en général, et d'un autre le goût du peuple pour les institutions religieuses archaïques, la vieille orthodoxie retrouvant dans un certain sens une vie nouvelle, amenèrent aussi le relèvement des oracles du pays. Plusieurs d'entre eux semblent, après un temps d'arrêt plus ou moins long, avoir reconquis une fois encore, par une sorte de résurrection, une certaine autorité auprès de leur clientèle[4]. Indépendamment de l'oracle de Delphes, qui conservait sa physionomie et sa prospérité, Pausa-

SAN., 38, 3); Mystères de Déméter à Phlionte (PAUSAN., II, 12, 5 et 14); Mystères de Hèra à Argos (PAUSAN., II, 17, 1; 38, 2); Mystères de Déméter à Hermione (PAUSAN., II, 34, 10), comme aussi à Lerne (36, 7; 37, 3 sqq.), et de Dionysos sur le lac de l'Alcyon (37, 5 fin); Mystères d'Hécate dans l'île d'Égine (30, 2).

[1]) GALEN., *ibid.* ARISTID., *ibid.* CONZE, *Reise auf den Inseln des thrakischen Meeres*, pp. 63-72. *C. I. L.*, p. 167 *a.* FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, II, p. 45. HERMANN, *Gottesdienstl, Alterthümer*, § 65, 6, p. 455.

[2]) APUL., *Apolog.*, p. 494. 517. SCHÖMANN, p. 391, 2.

[3]) Pour le culte d'Isis, voy. encore SCHÖMANN, *op. cit.*, p. 389 sqq. Sur son culte à Athènes et à Délos, voy. encore (outre la p. 275) KEIL dans le *Rhein. Mus.*, XIX (1864), pp. 256-262. Culte de Sarapis et d'Isis existant également à Ægira en Achaïe, où se trouvait aussi un temple de la Déesse syrienne (PAUSAN., VII, 26, 3); de même à Thuria en Messénie (IV, 31, 2). D'après PRELLER, *Röm. Mythol.*, 2e édit., p. 757, on peut suivre les traces du culte de Mithra jusqu'à Théra et Athènes.

[4]) Cf. d'une manière générale WOLFF, *De ultim. oracul. aetate*, p. 32 sqq. Orthodoxie d'Hadrien : voy. SPARTIAN., *Hadrian.*, 22, 10. PAUSAN., I, 5, 5. Dans l'île de Lesbos, sanctuaire d'Orphée, qui d'après la légende y rendait jadis des oracles: cf. PHILOSTRAT., *Heroïc.*, p. 703 sqq. (p. 306. ed Kayser); voy. en outre *Vit. Apollon.*, IV, 14.

nias nous apprend notamment que, parmi les localités depuis longtemps célèbres par leurs oracles dans la Grèce européenne proprement dite (pour ne pas parler de l'Asie-Mineure), Dodone existait toujours avec son chêne sacré et son temple (cf. t. I, p. 483, 3), et qu'il y était aussi, jusqu'à un certain point, rendu des oracles [1]. En même temps florissaient toujours près de Delphes, sur le territoire phocidien, l'oracle de Dionysos à Amphiclea [2], répondant par des songes, et en Béotie le vieil oracle de Trophonios à Lébadée, où avait cours encore toute une multitude d'usages antiques du caractère le plus étrange et le plus solennel [3]. Dans le Péloponnèse fonctionnait toujours, du temps de Pausanias, l'oracle d'Apollon Diradiote, dans son temple sur la montagne de Diras (plus exactement, dans l'enfoncement entre les montagnes de Larisse et de Diras), sur le chemin de la ville d'Argos à la citadelle de Larisse. C'est là qu'une vierge annonçait les prédictions du dieu; tous les mois un agneau était immolé de nuit, et c'est son sang, goûté par la voyante, qui engendrait chez elle l'enthousiasme [4]. L'oracle d'Apollon, dans l'île de Délos, paraît également [5] avoir encore été en activité à cette époque [6].

1) Pausan., VIII, 23, 4. I, 13, 2 et 17, 5; à la vérité, cet oracle (cf. Lucian., *Icaromenipp.*, 24) était bien déchu. Wolff, *op. cit.*, p. 13. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 273, 1.

2) Amphicléa (Pausan., X, 33, 5).

3) Voy. dans Pausanias (de IX, 39, 4 à 40, 1) l'histoire extrêmement détaillée de cet oracle et les questions qu'on lui adressait. Pausanias avait lui-même (*ibid.*, 39, 5 fin.) consulté Trophonios; cf. aussi Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, VIII, 19, p. 363 init. Lucian., *Dial. mort.*, 3. *Deor. concil.*, 12. *Necyom.*, 22. Aristid. (ed. Jebb.) *Or.* VII, p. 45. Maxim. Tyr., *Diss.*, XXVI init., p. 264 ed. Davis, et Tertullian., *De anima*, 46. Cf. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, pp. 206-209.

4) Pausan., II, 24, 1. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 362.

5) Lucan., *Pharsal.*, VI, 425. Lucian., *Bis accusat.*, 1. Cf. Maxim. Tyr., *Diss.* XXV, p. 254 ed. Davis.

6) Des centres d'oracles moins importants subsistent toujours (Wolff, *op. cit.*, pp. 29. 30. 31 sqq.) Oracle d'Apollon Spodios à Thèbes (Pausan., IX, 11, 5). Sanctuaire d'Héraclès dans le village d'Hyettos, près de Copæ et d'Orchomène en Béotie (Pausan., IX, 24, 3). Oracles oniromantiques d'Amphiaraos à Oropos et de Pasiphaé en Laconie (Tertullian., *De anima*, 46. Pausan., I, 34, 2 et 3. Cf. ci-dessus, pp. 217. 259. Wolff, p. 32). Oracle de la Nuit à Mégare (Pausan., I, 40, 5. Mionnet, II, 143, n° 133 sqq.). Puis en Laconie l'oracle oniromantique près du temple d'Ino (ou plutôt, d'après Wolff, p. 32, de Io = Isis) entre Thalamæ et OEtylos (Pausan., III,

A côté de pareilles preuves de l'inébranlable ténacité avec laquelle les Grecs conservaient l'organisation locale et les cultes antiques, à côté aussi des traces plus d'une fois remarquées d'antipathies toujours vivaces entre les cantons, une tendance toutefois ressort de plus en plus distinctement (cf. ci-dessus, p. 278 sqq.) : c'est l'effort pour amortir toujours plus complètement les vieilles inimitiés de race et pour créer par le nivellement un hellénisme homogène, au moins parmi les Grecs d'Achaïe [1]; cette tendance avait déjà trouvé son expression la plus idéale dans la fête panhellénique d'Hadrien. La largeur de vues avec laquelle Hérode Atticos avait jadis répandu ses bienfaits sur les Hellènes de toutes les races témoigne très clairement de cet esprit, et il ne ressort pas moins clairement de ce fait caractéristique, que des Grecs appartenant à des races depuis longtemps ennemies arrivèrent de plus en plus souvent, dans les villes de leurs adversaires d'autrefois, et au droit de cité et aux fonctions publiques. Ainsi, notamment, nous voyons que l'inimitié entre les Spartiates et les Éleuthérolacones avait à ce point disparu, que, par exemple à l'époque de Caracalla, le Spartiate Aurelius Aristoclès pouvait être aussi citoyen et premier éphore à Ténare [2]; d'autres sont en même temps citoyens à Sparte et en Arcadie [3].

Pour résumer tout ce qui précède, nous dirons qu'à la fin de cette période, où se déroule devant nous une fois encore — la dernière dans l'histoire du monde antique — le complet et vaste tableau de la situation de la Grèce sous la domination des empereurs, ce tableau brille toujours des plus riches couleurs. Une population, rare, il est vrai, ou mal répartie, par comparaison avec les temps anciens, mais qui cependant

26, 1. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 284. HERMANN, *Gottesdienstl. Alterthümer*, p. 265, § 41, 7) et l'oracle hydromantique d'Ino, près d'Epidauros Limera (PAUSAN., III, 23, 5. CURTIUS, *ibid.*, p. 293); l'oracle par la source et le miroir près du temple de Déméter à Patræ (PAUSAN., VII, 21, 5) et l'antique oracle d'Hermès Agoræos, sur l'agora de Pharæ (PAUSAN., VII, 22, 2); l'oracle d'Héraclès, par les dés, à Boura (PAUSAN., VII, 25, 6).

[1]) Cf. aussi, entre autres, le jugement de Pausanias sur les héros de la guerre du Péloponnèse (PAUSAN., VIII, 52, 2).

[2]) BÖCKH, *C. I. Gr.*, I, n° 1321. Cf. n°s 1355 et 1453.

[3]) BÖCKH, n° 1375.

n'est en aucune façon devenue insignifiante, qui fait présentement de sérieux progrès sous l'action d'une suite de souverains pleins de bienveillance, aussi heureuse que cela était alors possible, se meut dans les villes anciennes et nouvelles de la Grèce, au milieu des magnifiques monuments du passé, au milieu des nouvelles et splendides créations du IIe siècle ap. J.-C., dans une paix habituelle et profonde. Les anciens éléments de division entre les villes et les races sont de plus en plus voués à l'oubli ; mais l'ensemble de la nation hellénique en Achaïe conserve dans ses nombreux membres, avec une fidélité et un attachement touchants, et les innombrables monuments de l'antiquité, en tout genre, et aussi presque tout ce qui a été sauvé, tout ce qui a pu traverser l'époque destructive précédant la bataille d'Actium des restes et des traditions de sa vie antique, mœurs, institutions, cultes, dialectes et usages. On sait toujours, et même à un plus haut degré aujourd'hui, arracher sous ce ciel serein aux misères de l'existence des jours et des heures où une parcelle de l'éclat radieux des temps antiques revient illuminer le pays et le peuple des Hellènes. Des fêtes et des jeux de toute espèce, anciens et nouveaux, donnent à la vie de cette génération une clarté particulière de coloris, auquel l'actif mouvement de ses philosophes, et bien plus encore la pompe luxuriante que ses sophistes étalent dans leurs discours comme dans leurs actes, ajoute une série de tons des plus divers. En effet, ce nouveau genre de culture littéraire, toute de forme, répandue d'abord en Europe, l'est maintenant dans tous les pays de langue grecque. Même la Macédoine, ce pays jadis bien peu porté vers la littérature, met aujourd'hui en ligne ses savants, parmi lesquels on peut nommer, du temps d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, Polyænos [1], rhéteur et juriste, connu aussi comme écrivain militaire, et le rhéteur Nicostratos [2],

[1]) Polyæn., *De strategem.*, procem. lib. I. Suidas, *s. v.* Clinton, p. 153, à l'année 163 ap. J.-C.

[2]) Suidas, *s. v.* Böckh, *C. I. Gr.*, II, no 2529, p. 394. Clinton, p. 153. 155, à l'année 164 ap. J.-C. Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 31, 1 fin., p. 624. Schol. Lucian., V, p. 161. Syncell., p. 353 *b* (P). Papinian., in *Digest.*, XXXIX, 5, 27. (Voy. encore Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 30, 1 init. p. 622).

qui fleurit ensuite à Rhodes. Ses villes principales, comme Thessalonique [1], prennent plaisir aux discours des grands rhéteurs ambulants, et les étudiants macédoniens, aussi bien que ceux de l'Asie, aiment à entourer les grands maîtres académiques d'Athènes [2]. De même, la Crète produit dans cette période son poète Mésomède (p. 351), son célèbre rhéteur Pinytos [3], et le philosophe Evarestos [4].

L'antique vigueur n'a pas non plus complètement disparu; la bravoure du corps franc phocidien de Mnésibule (p. 375) et l'incomparable courage des héroïques habitants de Byzance (p. 419) prouvent bien que, chez les Grecs, même à cette époque, la bonne race de l'ancien temps n'avait pas complètement passé à l'état d'ombre dans leurs auditoires, leurs bibliothèques, leurs théâtres et les fêtes qui les réunissaient.

Nous ne pouvons malheureusement pas achever cette peinture avec des couleurs aussi riantes. Le tableau du monde grec à cette époque a un envers très triste. Nous ne parlerons pas de Commode ni de Septime-Sévère, dont l'un, avec ses sanglantes fantaisies carnavalesques, et l'autre, avec la dureté de son administration, peuplèrent de nouveau les îles et les rochers de la mer Égée d'une foule de bannis de diverses parties de l'empire; nous ne rappellerons pas non plus qu'avec la mort du grand capitaine que nous venons de nommer, le temps commença déjà où la province d'Achaïe, comme l'ensemble de l'empire, fut précipitée dans une détresse profonde par de mauvais gouvernements, par les cruelles calamités des guerres, par l'effroyable crise monétaire du IIIe siècle, qui sévit pendant de longues années et dont au surplus les signes avant-coureurs et les débuts pour l'Achaïe se manifestent sans doute déjà visiblement dans l'énorme masse de monnaie divisionnaire frappée dans le Péloponnèse sous Septime-Sévère et sa famille (cf. plus haut, p. 423,2). La brillante époque d'Hadrien et des Antonins est obscurcie, elle aussi, pour la Grèce spécialement, par les mêmes

[1]) Lucian., *Herodot. et Aëtion*, 7 et 8 et *Scytha*, 10 et 11.
[2]) Lucian., *Demonax*, 15 (cf. plus haut, p. 176, à propos de Plutarque).
[3]) Hieronym. dans Schöne, *op. cit.*, II, p. 173.
[4]) Aristid. (ed Jebb.) *Orat.* XXVI, p. 326.

ombres que le ciel serein des contemporains de Plutarque. En premier lieu, le sort d'une grande partie des Grecs qui persistaient à chercher leur existence à Rome — comme athlètes, musiciens, chanteurs, joueurs de flûte, joueurs de cithare, artisans, artistes de tout genre, médecins, sophistes et savants de tout ordre — n'était nullement heureux[1]. Cela est vrai, en particulier, d'un grand nombre de savants, soit qu'ils comptassent parmi les aventuriers effrontés et sans connaissances réelles ou parmi les hommes d'une solide instruction et d'une culture complète, qui espéraient faire leur fortune comme maîtres de la jeunesse, commensaux érudits, encyclopédies vivantes, philosophes directeurs de conscience et guides d'études, et briguaient un emploi de ce genre auprès de Romains et de dames romaines de haut rang. Ces Grecs étaient souvent bien à plaindre[2]. C'est de son ton le plus sévère, avec la solidité et l'indépendance du sentiment national grec, que Lucien, avec sa raillerie aiguisée ici par toute l'amertume d'une irritation concentrée et par l'observation d'une foule de faits des plus tristes, conduit de la façon la plus absolue par l'intention de remédier à un pénible état de choses, dépeint la situation de ces nombreux philosophes, rhéteurs, grammairiens grecs, qui se rendent par légions à Rome et se transportent contre rémunération en argent et en cadeaux d'une valeur déterminée dans une maison riche quelconque pour donner aux fêtes un agrément de plus, pour perfectionner la culture scientifique du maître de la maison, ou même de dames instruites et jouant à la science, ou encore pour s'occuper de l'éducation des enfants. Juvénal avait jadis (p. 300) dirigé sa sarcastique et véhémente satire contre ces étrangers : Lucien se plaint maintenant de ce qu'à Rome, c'est sur les nombreux aventuriers de langue grecque — souvent, il faut le dire, de la catégorie la plus équivoque, ou engeance tout à fait détestable — que l'on règle, aujourd'hui comme hier, avec une injustice enracinée, le jugement à porter sur tous ces Hellènes qui viennent offrir à Rome ces

[1]) Cf. encore une fois Friedländer, I, p. 18, 1.
[2]) Cf. Friedländer, p. 220 sqq.

services d'ordre pédagogique, et la manière de les traiter. La satire est alors sanglante : Lucien y dépeint l'avilissement profond que les Grecs étaient forcés de subir dans ces maisons : des honoraires misérables au delà de tout ce qu'on peut imaginer, la ladrerie de beaucoup de grands personnages romains, le traitement ignominieux dont le savant domestique était l'objet à table, en présence des autres personnes, amis et familiers de la maison ; la grossièreté, la brutalité même avec laquelle des hommes arrogants et fiers de leur richesse envisageaient la position équivoque du savant, placé entre des serviteurs insolents et avides et des convives importuns et souvent jaloux ; les impertinentes agaceries des dames de la maison à son égard ; les services dégradants que l'on exigeait de lui, avec les situations réellement tragi-comiques où ils l'amenaient souvent ; en un mot, toute la brillante infortune de ces malheureux représentants de la nation grecque à Rome. Mais les traits de cette satire atteignent cette fois les Romains et les dames romaines bien plus personnellement que les Hellènes [1]. Il reste, il est vrai, à savoir si l'ouvrage de Lucien *De mercede conductis*, qui fut beaucoup lu, et avec attention, dans la société grecque, exerça en réalité une action sérieuse [2].

Si maintenant, conduits par les écrivains de cette époque, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les autres éléments de la culture intellectuelle dans l'Achaïe d'alors, nous trouvons, pour ne pas toucher immédiatement aux côtés faibles proprement dits, que depuis Plutarque il ne s'est pas encore produit de changements essentiels. Les développements que nous nous sommes efforcé de donner pour l'époque de Plutarque sont par suite, d'une manière générale, également applicables à cette partie de l'histoire grecque. Si nous examinons successivement les points dont il s'agit ici et qui n'ont

[1]) Cf. tout le célèbre traité de Lucien *De mercede conductis*, 1 jusqu'à 42 ; et aussi d'ailleurs *Nigrin.*, 22 jusqu'à 26 ; voy. ensuite, parmi les modernes, Preller dans Pauly, *R. E.*, IV, p. 1178. M. Hertz, *Renaissance und Rococco in der römischen Litteratur*, p. 39 sqq. Zinkeisen, *Gesch. Griechenl.*, I, pp. 532 à 535. Friedländer, I, p. 222 et Göll, *Kulturbilder aus Hellas und Rom*, II, pp. 241 à 245.

[2]) Cf. Lucian., *Apologia pro mercede conductis*, 1-8.

pas encore été élucidés plus haut, nous voyons d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, que le flot des voyageurs qui visitaient la Grèce pour les motifs les plus divers n'a pas cessé de grossir. Des intérêts commerciaux, l'enthousiasme pour les plus belles œuvres de l'art grec[1] et pour les mystères de la Grèce, le mouvement des villes de bains, la puissance de la mode, mais par-dessus tout l'éclat naissant de l'Université d'Athènes dans son vigoureux épanouissement, amenaient en Achaïe une multitude toujours renouvelée de voyageurs romains. Il suffira de rappeler des hommes tels qu'Apulée[2] et Aulu-Gelle[3] (vers le milieu du IIe siècle ap. J.-C.), et le plus célèbre de tous les étudiants athéniens de ce temps, Septime-Sévère (p. 427)[4], qui devint plus tard empereur et qui, sous Marc-Aurèle, après avoir déjà été chef d'une légion et avant d'administrer la Gaule Lugdunaise, fut également attiré à Athènes pour y étudier par la réputation scientifique de la ville, par celle de ses sanctuaires, de ses œuvres d'art et de ses monuments. Mais le nombre paraît avait été incomparablement plus grand des voyageurs hellénistiques qui, à cette époque et à l'époque suivante, affluaient en Achaïe pour visiter les lieux consacrés[5] et notamment à Athènes, soit comme sophistes, soit comme étudiants, soit seulement comme touristes, quoique le seul Pausanias nous ait légué dans un monument d'un prix inestimable le fruit de ses voyages.

Le goût des Hellènes eux-mêmes pour les voyages n'avait de même pas plus disparu que leur penchant à bâtir des récits fabuleux sur leurs aventures dans les pays étrangers, tels que

1) Cf. Apul., *De mundo*, p. 746.

2) Cf. Apul., *Florid.*, p. 86. 92. 97. *Apolog.*, p. 545. *De mundo*, p. 746, (ed. Hildebrandt), en même temps que Pontianus, le fils de Pudentilla ; cf. aussi Hildebrandt, Vol. I, *Prolegomen.*, XX, § 3.

3) Gell., *N. A.*, I, 2, 1 sqq. IX, 2, 1. XVIII, 9, 5 ; 10. XIX, 12. Cf. VIII, 3 et 10. XII, 11 et aussi VII, 13, 2. XII, 5, 1. XVII, 8, 1 ; 20, 4. XVIII, 2, 1. XIX, 1, 4 ; 6, 2. Pauly, *R. E.*, III, à l'art. *Gellius*. Zumpt, *Die athenischen philosophischen Schulen*, p. 22.

4) Spartian., *Sever.*, 3, 7. Ellissen, p. 111. Romains habitant et établis en Grèce d'une manière permanente : voy. entre autres dans l'île de Paros, sous Septime Sévère, le *vir senatorius* dont il est question dans le *N. Rhein. Mus.*, II, 325.

5) Cf. aussi, au surplus, Apul., *Metam.*, II, 21, 143.

l'Inde et en particulier les rives du Nil, cet antique pays des merveilles, que l'on visitait beaucoup soit à raison des monuments, soit dans un but d'études philosophiques et médicales [1]. Il en est ainsi des histoires que Lucien, dans un de ses dialogues satiriques, fait raconter dans une société de philosophes par un certain Eucrate, « respectable » sexagénaire, homme d'une culture philosophique, au sujet du voyage qu'il avait fait en Égypte dans sa jeunesse et où il avait entendu le son de la statue de Memnon, comme on l'appelait. Il parle, par exemple, dans la suite de son récit, du prêtre et thaumaturge Pancrate, qui montait des crocodiles et qui connaissait aussi déjà l'art de transformer les balais et les massues en serviteurs et en porteurs d'eau, et en compagnie duquel Eucrate jouait le rôle que nos lecteurs connaissent par le « Zauberlehrling » de Gœthe [2]. On peut hardiment placer ces histoires à côté des contes dont la Bretagne ou les bords de la mer Rouge sont le théâtre et que débitent Démétrios de Tarse et le Spartiate Cléombrote dans Plutarque (p. 229 sqq.).

Les anciens dangers de la circulation intérieure en Grèce existaient toujours. Les voleurs et les brigands continuaient comme devant leurs exploits sur les grandes routes de la province d'Achaïe et des pays voisins [3], et le chef de brigands heureux est aussi chez Lucien [4] une figure tout à fait habituelle dans la vie populaire, dans la conversation et dans les conceptions courantes de l'imagination. Toutefois les empereurs, comme Hadrien, Antonin et leurs successeurs, s'efforcèrent avec une énergique ardeur d'arrêter ce mal [5]; et aucun des bri-

1) Cf. aussi Böckh, *C. I. Gr.*, III, nos 4795. 4798. 4799. Lucian., *Toxaris*, 27 et 34.

2) Lucian., *Philopseud.*, 33-36.

3) Lucian., *Cataplus s. Tyrann.*, 6 fin. *Hermotim.*, 22. Cf. *Dialog. Mort.*, XXVII, 2. Maxime de Tyr fait mention des vols sur les grands chemins en Étolie. Brigands infestant la route des falaises du Sciron (p. 316) : voy. Alciphron, *Epist.*, III, 70, 5.

4) Lucian., *Navig.*, 28 sqq.

5) Cf. aussi, sur les irénarques institués pour la répression du brigandage, Dig., XLVIII, 3, *De custod. et exhibit. reor.*, fr. 6. (Marcianus, lib. 2. *De publicis judiciis*) : voy. aussi *Misc. Observ.*, V, 1, p. 26-30. *Philologus*, V, p. 647.

gands grecs ne put arriver à une célébrité historique pareille à celle du grand chef de brigands Bulla Félix, en Italie, sous Septime-Sévère. De même, malgré tous les efforts en sens contraire d'empereurs intelligents comme Hadrien, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle[1], l'usage barbare du droit d'épave florissait toujours ; les habitants des Cyclades, en particulier, avaient à cet égard une triste réputation. C'étaient là de regrettables traits des mœurs nationales qu'il n'était plus possible de faire disparaître. Il n'en était pas autrement du plaisir qu'on trouvait aux combats de gladiateurs ; l'amour de ce sanglant amusement et des horribles chasses, des hideuses exécutions dans le cirque ou au théâtre qui en étaient l'accessoire, corrompait de plus en plus, en Grèce comme ailleurs, l'imagination, le goût et le sens moral de la foule ; toute la splendeur de l'Université d'Athènes, tout l'esprit des sophistes, toute la sagesse des philosophes qui, avec leurs longues barbes, leurs livres, leurs manteaux et leurs énormes gourdins, constituent désormais un nouveau type dans la vie populaire comme dans les pages pleines d'humour des satiriques, ne pouvaient rien contre ce mal. Comme précédemment[1], Corinthe et Athènes sont toujours les centres principaux de ces sanglants spectacles, dans la Grèce proprement dite[2].

Quant à la moralité du peuple en général, le niveau ne s'en est en rien élevé. A ce point de vue, les écrits de Lucien présentent un tableau très triste. A la lumière vraiment crue que ces écrits projettent si souvent et d'une manière si inattendue sur l'état moral des contemporains, en Grèce comme ailleurs, les côtés hideux des mœurs nationales de cette époque ne nous apparaissent que trop fréquemment avec des contours très nets. Il n'est réellement besoin d'aucunes preuves spéciales pour affirmer que la luxure faisait en Grèce des progrès de plus en plus effrayants. En dehors de la conception élevée,

[1]) Cf. Dig., XIV, 2 (*De lege Rhodia de jactu*), 9 (Volusius Mæcianus, *ex lege Rhodia*, init.). Cf. XLVII, 9 (*De incendio, ruina, naufragio, etc.*), 1 (Ulpian., lib. 56 *ad Edictum*); 3, § 8 (Ulpian., lib. 56 *ad Edictum*); 4, § 1 (Paulus, lib. 54 *ad Edictum*) et 7 (Callistratus, lib. 2 *Quæstion.*).

[2]) Cf. Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, IV, 22 init. (Cf. aussi la romanesque histoire des gladiateurs d'Amastris, ville grecque du Pont, dans Lucian., *Toxaris*, 57-60.

chez tous les nobles esprits, de la dignité de la femme et du mariage, le libertinage, la débauche la plus honteuse, la prostitution étaient, comme l'adultère, tout à fait communs. Il y a peu d'écrits de Lucien qui ne reviennent sur ce point ; il n'y a pas dans le public des villes grecques de sujet de reproches plus habituel que ceux mêmes qui se meuvent avec plus ou moins de liberté et de crudité d'expression dans cet ordre de faits. En même temps, à côté des larcins vulgaires, les vols les plus audacieux dans les temples, quoique souvent punis de la mort par le feu[1], allaient toujours en se propageant avec la décadence de la religion, comme, avec la disparition des sentiments honnêtes et de la moralité, le mensonge et le parjure[2] ; enfin, toute la culture des Hellènes de ce temps ne les protégeait en aucune façon — sans excepter, soit dit en passant, maître Lucien lui-même dans ses écrits de polémique[3] — contre une odieuse violence dans la discussion, quelles qu'en fussent les occasions. Les atrocités judiciaires ne cessaient pas davantage[4]. Remarquons en passant, sur ce dernier point, qu'à cette époque les anciennes stations pénitentiaires de la mer Égée, notamment l'île de Gyaros, séjour de tout temps redouté, furent peuplées non plus seulement de criminels politiques, mais aussi de criminels de droit commun appartenant aux provinces grecques[5].

Les grands et riches personnages, cupides, grossiers et arrogants, aimaient toujours à spolier de leur patrimoine, principalement des immeubles, par la fraude et par la violence, tantôt un voisin pauvre, tantôt un orphelin sans défense[6]. On continuait de génération en génération, comme au temps de Plutarque, à raconter sur les classes riches, sur

1) Cf. LUCIAN., *Icaromenipp.*, 16. *De morte Peregrin.*, 24 fin. *Deor. concil.*, 12.

2) Cf. LUCIAN., *Icaromenipp.*, 16. *Rhetor. præc.*, 23. *Conviv. s. Lapith.*, 32. *Deor. concil.*, 12.

3) V. seulement, entre autres, le traité *Adversus indoctum* et mieux encore le *Apophras* ou *Pseudologista* ; ces écrits fixent l'attention comme étant fâcheusement caractéristiques sur ce point.

4) Cf. LUCIAN., *Cataplus s. Tyrann.*, 6 et ci-dessus, note 1.

5) Cf. LUCIAN., *Toxaris*, 17 fin. 18.

6) Cf. LUCIAN., *Navig.* 38 fin. et PHILOSTRAT., *Heroïc.*, 664 init. (éd. Kayser, p. 285).

le grand monde, une foule de tristes histoires de famille, jusqu'à des empoisonnements. On déplorait en Grèce et dans l'Asie grecque non moins qu'à Rome la captation des héritages, cette plaie déshonorante, avec tous les faits odieux, les procédés misérables qui sont l'accompagnement habituel de cette honteuse et perverse pratique[1]. La liberté d'allures, l'indépendance des femmes grecques, surtout dans les classes supérieures, se manifestait toujours d'une manière plus nette et plus énergique ; mais, malgré toute l'estime que l'on accordait à un grand nombre de femmes d'une haute vertu[2], on avait cependant à déplorer plus d'une fois d'autre part une licence effrénée et l'impudeur des relations liées principalement par des veuves riches et voluptueuses avec des hommes de basse condition, même avec des esclaves, malgré toutes les remontrances de fils que sans doute alors une mère dégradée poursuivait d'une haine implacable[3]. Alors, comme dans les villes dépravées des temps modernes, comme en Italie à l'époque de Boccace, il y avait des femmes rouées, appartenant à la plus haute société, qui employaient tout à la fois leur beauté et leur coquetterie pour attirer des jeunes gens riches dans leurs filets — avec plus d'adresse que l'hétaïre la plus rusée — et en tirer bon parti au point de vue financier, et qui savaient ensuite saisir avec un mari dupe ou infâme le moment de jeter par-dessus bord un amant ruiné ou devenu importun; et c'était souvent pur hasard si ce honteux roman ne finissait pas dans le sang[4]. Il ne manquait pas non plus à cette époque de relations suspectes entre de vieux fous et de jeunes femmes, relations que n'accompagnait pas toujours un mariage légitime et qui, favorisées quelquefois par des esclaves corrompus, compromettaient les droits même les plus naturels des fils du premier lit, et faisaient du foyer

[1]) Cf. Lucian., *Dialog. mort.*, IV, 2 et 5-9. Voy. entre autres les pénibles expériences que dut faire à cet égard le célèbre rhéteur Scopelianos (Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 21, 4. Lucian., *Rhetor. præc.*, 24).

[2]) Cf. Lucian., *Philopseud.*, 27.

[3]) Cf. Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 25, 2, p. 610. Lucian., *Rhetor. præc.*, 23-24.

[4]) Lucian., *Toxaris*, 13-17.

domestique un pandémonium des plus odieuses passions [1].

Il va sans dire qu'à côté de ces ombres on rencontre encore une foule de points lumineux; que les Grecs — s'ils ne suivaient guère en général ces beaux exemples — savaient cependant estimer et honorer la véritable vertu et l'abnégation. Le repentir de ce Cythéros qui, après avoir, par une impudente captation d'héritage, complètement dépouillé le célèbre sophiste Scopelianos de Smyrne, lui restitua son patrimoine alors que, brisé par l'âge, il était lui-même au déclin de la vie, et la réconciliation de Scopelianos avec son ancien adversaire, n'était certes pas un phénomène bien fréquent [2]. Nous voyons toutefois par les récits de Lucien et d'autres encore que, par exemple, la sincère et fidèle amitié était encore loin d'être complètement morte, et que de braves gens, mus par l'affection ou la reconnaissance, non seulement aimaient à se mettre au-dessus de l'amour de l'argent et de la rapacité, ces vices héréditaires des Grecs [3], mais encore faisaient à l'amitié les plus pénibles et les plus durs sacrifices, ne craignant pas de faire abnégation d'eux-mêmes, partageant avec leur ami la prison et l'exil, en un mot remettant en honneur, par une véritable grandeur d'âme [4], la noble nature hellénique. N'oublions pas non plus les citoyens de Rhodes. Quoique leur île soit, il est vrai, appelée « la plus belle possession de l'empereur [5] », ils jouissaient encore de ce qu'ils appelaient leur « liberté [6] », et il était possible à Aristide, comme jadis à Dion Chrysostome, de vanter leur solide moralité, leur conduite honorable et digne [7]. Assurément les conflits et les troubles intérieurs, qui n'étaient que trop fréquents dans la plupart des villes grecques [8], ne faisaient pas non plus com-

1) Cf. l'histoire de la jeunesse de Scopelianos dans PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 21, 4.

2) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, I, 21, 4 fin.

3) PHILOSTRAT., *Vit. Sophist.*, II, 21, 1 fin. p. 603. LUCIAN., *Toxar.*, 16-23.

4) LUCIAN., *Toxar.*, 16. 18. 27-34.

5) ARISTID., éd. Dindorf, vol. I, p. 819.

6) Voy. ci-dessus, p. 134, et ARISTID., éd. Jebb., p. 562. 563.

7) ARISTID., éd. Jebb., *Orat.* XLIII, p. 549 sqq. *Orat.* XLIV, p. 562. 563. 570.

8) ARISTID., *ibid.*, p. 570. 572.

plètement défaut chez eux[1], de temps à autre; Rhodes toutefois était également sous ce rapport au-dessus de plus d'une de ses voisines, par exemple, de Lesbos[2].

Par contre, nous connaissons dans la vie de la Grèce d'alors d'autres faits très regrettables, qui jettent sur cette période un jour des plus désavantageux. Nous voulons parler d'Alexandre d'Abonotichos et de Pérégrinos Protée, dont toute l'existence, si différents que soient ces deux personnages, fait apparaître dans une triste clarté la fantaisie désordonnée, l'activité vaine et l'esprit de vertige d'une grande partie de cette génération. Si nous considérons d'abord, sans entrer trop avant dans le détail des faits qui ont le sol asiatique pour théâtre, l'histoire d'Alexandre, nous apprenons de Lucien (dont le récit, tout au plus un peu trop coloré, est assurément à l'abri de toute contestation dans les points essentiels[3]) que, sous Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, la petite ville d'Abonotichos, en Paphlagonie, devint le théâtre d'une des plus audacieuses impostures qui aient jamais mis à contribution la piété crédule des amateurs de miracles dans toutes les classes de la société de ce temps. Il y avait dans cette petite ville un certain Alexandre, né de parents pauvres et peu connus, qui montra de bonne heure une intelligence vive, une souplesse d'esprit peu commune et une grande sagacité, et qui d'ailleurs était également doué de facultés brillantes. Malheureusement, il fit dès le début le plus mauvais usage de ses talents; se livrant au mensonge, au parjure, à la tromperie, il n'employa ses qualités, la rare énergie de sa puissante volonté et la souplesse extraordinaire de son esprit, qu'en vue des objets les plus condamnables, tout en connaissant l'art de se donner à tout le monde pour un des hommes les plus droits et les plus honnêtes, ayant le plus de noblesse et d'élévation dans les sentiments. Adolescent d'une éblouissante beauté, il avait mené la vie, dégradante comme

[1]) Cf. LUCIAN., *Hermotim.*, 22.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 502, 8.
[3]) C'est sans motifs bien déterminés que BAUR, *Das Christenthum in den drei ersten Jahrhunderten*, p. 412, impute à Lucien d'avoir, dans cette histoire, commis de parti pris de grandes exagérations.

on sait au delà de ce qu'on peut dire, de beaucoup de jeunes gens de cette époque, et finit par devenir le favori et l'aide d'un individu — médecin et nécromancien de Tyane, indigne disciple du fameux Apollonios — qui avait fait de la magie, de l'art des conjurations et de l'exploitation qu'en permettait le goût du public d'alors, une industrie lucrative. Cet homme instruisit Alexandre dans la science de la médecine et dans tous les artifices éhontés de la magie pratique.

Lorsqu'il mourut et qu'Alexandre, parvenu à l'âge d'homme, se trouva indépendant, il se lia avec un fourbe absolument digne de lui, un nommé Cocconas de Byzance. Il exerça longtemps son industrie en Asie, de compte à demi avec son associé; enfin, il fit en Bithynie la connaissance d'une vieille dame macédonienne. Les deux charlatans surent à ce point la fasciner qu'elle leur assura des ressources pécuniaires abondantes et une place dans sa suite. Lorsqu'ils arrivèrent avec elle à Pella, ils y trouvèrent une espèce indigène de grands serpents apprivoisés dont la vue leur suggéra l'idée d'établir en un lieu convenable une lucrative fabrique d'oracles.

Alexandre ne connaissait que trop bien l'ignorance et le caractère superstitieux de ses compatriotes paphlagoniens, et ce fut sa patrie, Abonotichos, qu'il choisit dans ce but. Les imposteurs commencèrent par répandre adroitement, de Chalcédoine, le bruit qu'Asclépios, avec son père Apollon, allait venir dans le Pont et fixer sa résidence à Abonotichos. Lorsque cette imposture eut produit un effet suffisant et que, dans leur simplicité, les citoyens d'Abonotichos, attendant déjà le dieu, eurent commencé à bâtir un nouveau temple (Cocconas étant venu sur ces entrefaites à mourir subitement), Alexandre se rendit dans sa ville natale. D'après la rumeur qui le précédait, il descendait par sa mère du héros mythique Persée, et son père était l'Asclépiade Podalirios. Il parut dès dès lors avec une chevelure ondoyante et bouclée, portant un vêtement de pourpre rayé de blanc, sur lequel était jeté un long manteau blanc; comme Persée, il tenait à la main un sabre recourbé. Il sut avec une grande habileté se donner d'abord l'apparence d'un homme saisi de l'inspiration divine;

puis, au milieu de la foule affluant de tous côtés et déjà complètement fascinée par lui, il découvrit sur l'emplacement de la construction du nouveau temple un petit serpent qu'il y avait lui-même clandestinement caché et qui fut déclaré le vivant symbole du dieu récemment apparu en ce lieu. Peu de jours après, dans une boutique d'oracles nouvellement ouverte, Alexandre présenta — après l'avoir affublé par une adroite supercherie d'une grande tête artistement préparée, semblable à celle d'un homme — un colossal serpent domestique qu'il avait apporté de Pella (le petit était censé avoir rapidement atteint cette taille !) : c'était le nouvel Asclépios. Cette apparition d'un nouveau genre, qui attira par milliers les habitants des régions voisines, reçut le nom de Glycon, et Alexandre y rattacha un oracle très lucratif. S'il était expert dans la connaissance des hommes, il ne l'était pas moins dans l'art d'ouvrir et de refermer, sans qu'on s'en aperçût, les lettres closes dans lesquelles les questions lui étaient ordinairement transmises. L'oracle était censé en deviner le contenu, et les réponses devaient s'y trouver portées ensuite, les cachets demeurant intacts. Il y avait aussi des consultations médicales, et Alexandre était en réalité un habile médecin. C'est ainsi qu'il put de très bonne heure, en exploitant son imposture avec une impudence sans bornes, faire au milieu du peuple peu avancé de l'est et du centre de l'Asie-Mineure d'énormes bénéfices ; chaque oracle coûtait une drachme et huit oboles ; et, dès le début, il se fit près de 80,000 drachmes par an. Mais il n'en resta pas là. Il avait, petit à petit, mis en mouvement tout l'appareil usité alors dans cette branche de l'industrie des oracles et s'était entouré d'un personnel nombreux et bien payé de serviteurs, d'agents de renseignements, d'écrivains, d'interprètes et autres auxiliaires ; puis il se mit également en relations d'affaires avec le reste du monde. Il chargea des agents largement rétribués de répandre au loin dans les contrées environnantes de brillantes descriptions — qui eurent un grand succès — de la merveilleuse vertu magique de son oracle ; et de la sorte, comme il sut avec beaucoup d'adresse se créer également avec les centres d'oracles anciennement célèbres de l'Asie-Mineure des relations où il

mit autant d'obséquiosité que d'obligeance empressée, il recueillit le bénéfice d'un concours de plus en plus considérable et de recettes de plus en plus fortes. Comme d'ailleurs, dans l'exercice de sa triste industrie, cet homme savait à merveille se donner les hypocrites dehors d'un « saint homme » ; comme il imposait fortement au plus grand nombre par toute sa personne, par sa beauté, sa taille élevée, son port majestueux, par son regard enflammé d'enthousiasme, par sa voix claire, douce, harmonieuse ; comme, de plus, pour qu'il y eût une distinction spéciale en faveur des gens riches et haut placés, il faisait à prix d'or rendre aussi par son « Glycon », à l'aide d'un ingénieux mécanisme, des oracles directs, sans intermédiaire humain; comme, enfin, il savait surtout fasciner les femmes, à ce point qu'elles se pressaient à ses côtés dans un état de véritable exaltation et que souvent, avec l'assentiment enthousiaste de leurs maris aveuglés, elles s'abandonnaient à lui sans réserve, il acquit également peu à peu, dans les classes élevées et instruites de l'Orient, la plus haute autorité[1]. Le légat de Cappadoce, P. Ælius Severianus, Gaulois de naissance, qui, au commencement de la guerre contre les Parthes, en l'an 161, avait éprouvé, près d'Élegia en Arménie, une terrible défaite, avait été principalement déterminé par un oracle direct de Glycon aux opérations dont il avait tenté la chance[2]. Mais cette erreur d'Alexandre et d'autres encore n'ouvrirent ni alors ni plus tard les yeux de la foule de ses admirateurs instruits ou ignorants; leur aveuglement était trop grand, et Alexandre était aussi trop habile et connaissait trop bien tous les moyens de faire le plus promptement possible disparaître l'impression de ceux de ses oracles auxquels le succès avait pu manquer[3].

Cet impudent charlatan exerça en paix pendant plus de trente ans son honteux métier, dont la funeste influence se fit sous bien des formes sentir d'une manière effrayante; il finit par agir aussi sur l'imagination du monde romain d'Italie et

[1]) Lucian., *Alexand.*, 3-24. 26. 29. 30 init. 39. 42. 43. 50-52.
[2]) Dio Cass., LXXI, 2 init. Lucian., *op. cit.*, 27.
[3]) Lucian., *op. cit.*, 27. 28. 33. 34.

par conquérir son enthousiaste admiration. C'étaient précisément les hommes des plus hautes classes de Rome qui se pressaient à ses côtés ; tandis que lui-même entretenait à Rome de nombreux agents qui l'instruisaient de tout ce qu'il était utile à ses desseins de connaître, les Romains de haut rang affluaient en foule auprès de lui ou l'accablaient de leurs lettres ou des communications de leurs propres agents. Et, tandis qu'avec une perfide astuce il retenait dans ses filets ceux de ses correspondants qui lui adressaient des questions compromettantes au point de vue politique, afin de conserver le droit de lever sur leur imprudence un tribut en argent, il achevait de consolider sa situation en réussissant à fasciner le sénateur Rutillianus, un bon et honnête sexagénaire, très influent à la cour, mais d'un esprit très borné ; ce pauvre sot alla jusqu'à s'associer complètement avec lui et à épouser enfin une jeune fille qu'il prétendait avoir eue de la déesse Séléné [1]. La situation d'Alexandre était désormais si solide que même l'autorité romaine en Asie se sentait impuissante en face de ses plus fâcheux écarts. Il osa même, au temps de la peste des Parthes (p. 373), inonder l'empire d'oracles qui furent partout affichés sur les maisons comme des amulettes protectrices [2]. Son crédit ne fut nullement atteint non plus lorsque, dans les années malheureuses de la guerre contre les Marcomans [3], les généraux romains, sur l'ordre de l'oracle dirigé par lui, préludèrent à un passage du Danube sous les yeux des ennemis en faisant d'abord franchir le fleuve à la nage par deux lions, tout cela pour voir bientôt ces animaux tués par les Teutons, qui les prirent pour des chats exotiques, et éprouver eux-mêmes une désastreuse défaite.

L'action de cet impudent charlatanisme devenait donc d'an-

[1]) Lucian., *op. cit.*, 30-35. 37. 48. Le mariage de Rutillianus eut lieu évidemment (voy. aussi Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 181) avant l'année 170 ap. J.-C. Cf. ci-après, note 3.

[2]) Lucian., *ibid.*, 57. 36.

[3]) Lucian., 48. Peut-être dans les premières années de cette guerre, qui, furent malheureuses ; Clinton en recule la date jusqu'en 170-175 ap. J.-C. Pauly, *R.E.*, I², p. 1200, place le fait entre les années 169 et 172 ap. J.-C. tandis que Wietersheim, *Gesch. der Völkerwand.*, II, p. 41 sqq., le ferait remonter à l'année 167.

née en année plus puissante, et le cercle s'en étendait ainsi que ses bénéfices pécuniaires. Alexandre proclamait sur toutes les choses imaginables ses oracles d'un ton de plus en plus souverain, et il faisait des affaires de plus en plus brillantes. C'est ainsi qu'il établit une fête mystique de trois jours, où étaient représentés, sous une forme dramatico-mystique, le premier jour, la naissance d'Apollon et d'Asclépios; le second, l'apparition de Glycon; le troisième, le mariage de Podalirios avec la mère d'Alexandre, ainsi que les embrassements de Séléné et d'Alexandre et la naissance de l'épouse de Rutillianus [1]. Ses allures devinrent de plus en plus cyniques. Il finit par se faire envoyer tous les trois ans, des contrées naïvement croyantes du Pont et de la Paphlagonie, un contingent de beaux jeunes gens qui faisaient le service de ses oracles, devaient entonner les hymmes à la louange du dieu et étaient en même temps obligés d'être les instruments de ses honteux plaisirs [2]. La quantité de personnes que ces opérations mettaient dans les intérêts d'Alexandre croissait d'autre part incessamment; il en fut ainsi notamment depuis qu'il eut commencé à fournir aussi ce qu'on appelait des oracles nocturnes ou par songes. L'obscurité de ces sortes d'oracles rendait nécessaires des interprètes spéciaux, qui se faisaient bien payer par leurs clients; un seul de ces interprètes payait à Alexandre un fermage annuel d'un talent d'argent attique [3]. Enfin, Alexandre sut déterminer l'empereur à donner à la ville d'Abonotichos, devenue tout à coup si importante, le nom d'Ionopolis; on frappa des médailles sur lesquelles se voyaient Glycon, puis Alexandre avec la couronne de laurier d'Asclépios et le sabre de Persée [4]. Ce misérable, qui s'était prophétisé à lui-même qu'il vivrait cent cinquante ans et périrait frappé de la foudre, finit par mourir de la gangrène aux pieds et aux jambes, n'étant pas tout à fait âgé de 70 ans, à la fin du règne de Marc-Aurèle ou dès le commencement de celui de Commode [5].

[1]) Lucian., *op. cit.*, 38. 40.
[2]) Lucian., 41. 42.
[3]) Lucian., 49.
[4]) Lucian., 58.
[5]) Lucian., 59 sqq.

Cette honteuse industrie n'avait trouvé de résistance que de deux côtés. Les chrétiens, cela va sans dire, furent ses adversaires les plus décidés. Dans la partie cultivée du monde païen, ce furent les Épicuriens, gens sceptiques, éclairés, dont la doctrine s'éloignait complètement des croyances du peuple, qui le pénétrèrent et s'efforcèrent à diverses reprises de le démasquer. Mais cela ne réussit pas; Alexandre avait allumé parmi les nombreux partisans de son oracle, notamment parmi les paysans des environs, une haine tellement fanatique contre les contempteurs de Glycon, contre les chrétiens et les Épicuriens, que finalement les uns les autres ne purent plus faire de pareilles tentatives sans compromettre leur sécurité [1]. Le spirituel ennemi de ce mysticisme dont la fraude était le but, de cette triste et criminelle tromperie exercée sur son siècle, Lucien, avait longtemps eu l'œil sur Alexandre. Dans un voyage [2], au temps où le crédit de celui-ci était à son apogée, il osa même — quoique Alexandre connût très bien sa manière de voir et lui gardât déjà rancune non seulement de ce que, par des questions intentionnellement embarrassantes, il l'avait rendu ridicule, mais encore de ce qu'il avait cherché à détourner Rutillianus d'épouser sa fille — il osa paraître dans le repaire du lion. Sans doute, il n'avait pas eu de peine à démasquer de son regard clairvoyant le vil imposteur. Mais, dans la résidence d'Alexandre, Lucien, en homme avisé et qui avait vu le monde, dut prendre bien ses précautions pour n'être pas immédiatement maltraité par les partisans du prophète, lequel personnellement eut pour cet étranger de distinction des procédés courtois. Et, quoique Lucien eût pris vis-à-vis du charlatan l'attitude la plus prudente, il ne fut cependant sauvé de la mort, en continuant par mer son voyage, que par la fermeté de son pilote; car Alexandre avait secrètement gagné l'équipage, pour faire jeter à la mer l'homme odieux qui niait la divinité de Glycon. Lucien faillit donc payer de sa vie sa clairvoyance. A partir de ce moment, il devint l'adversaire le plus ardent de l'imposteur d'Abono-

[1]) Lucian., *op. cit.*, 25. 38. 43 fin. 44. 45. 46. 47.

[2]) Suivant Clinton, p. 181, après le mariage de Rutillianus et peu de temps avant la mort d'Alexandre.

tichos. Mais Alexandre avait par ses relations une telle puissance que Lucien, qui n'avait pas même pu obtenir des fonctionnaires romains les plus rapprochés la poursuite criminelle de la tentative d'assassinat ci-dessus relatée [1], ne put se risquer qu'après sa mort de l'imposteur, sous Commode [2], à déchirer publiquement le tissu de ses honteux mensonges.

D'une toute autre nature assurément était Pérégrinos Protée de Parion, ce fanatique bizarre, cet étrange aventurier, apprécié, il est vrai, beaucoup plus favorablement par Aulu-Gelle [3] et plusieurs modernes que par Lucien. Suivant le sarcastique récit de celui-ci, Pérégrinos, après une jeunesse passée dans le dérèglement des passions et même dans le crime, essaya, au milieu des plus étranges et des plus déshonorantes aventures, d'abord du christianisme, puis de l'ascétisme égyptien, enfin du cynisme [4]. Banni de Rome (p. 367), vers le milieu du règne d'Antonin le Pieux, comme perturbateur du repos public, il vécut longtemps à Athènes, exhibant en sa personne le type du Cynique, et visita aussi à diverses reprises les jeux Olympiques [5]. Enfin l'idée lui vint de réaliser, en se brûlant lui-même « à la façon du gymnosophiste indien Calanos », l'idéal de cynisme personnifié par Héraclès, et de donner par là aux hommes un exemple du mépris de la mort. Après avoir publiquement fait connaître son projet à Olympie, lors de la panégyrie de l'an 161 après J.-C. et l'avoir aussi notifié à toute la Grèce par des messages et des lettres [6], il en donna un dernier avis dans un discours aux jeux Olympiques de l'année Ol. 236, 1=165 après J.-C. [7], et mit effectivement à

1) Lucian., *op. cit.* 53-57.

2) C'est sous Commode (Preller dans Pauly, *R. E.*, à l'art. *Lucianus*, p. 1169) que se place la composition de l'écrit intitulé 'Αλέξανδρος : d'après Clinton (p. 181), en l'an 182 ap. J.-C.

3) Gell., *N. A.*, XII, 11 ; VIII, 3. Voy. son apologiste Ellissen, *op. cit.*, p. 107. Cf. par contre Philostrat., *Vit. Sophist.*, II, 1, 13 fin. p. 563 (p. 69, éd. Kayser), où Pérégrinos est aussi maltraité que dans Lucien. D'une manière générale, voy. encore, outre Gell., *N. A.*, VIII, 3. XII, 11. Tertull., *Ad Martyr.*, 4. Ammian. Marcellin., XXIX, 1, 39.

4) Lucian., *De morte Peregrin.*, 9-18. 43.

5) Gell., *ibid.* Lucian., *De morte Peregrin.*, 18-20. *Demonax*, 21.

6) Lucian., *De morte Peregrin.*, 20. 41.

7) Voy. l'histoire du bûcher dans Lucian., *De morte Peregrin.*, 1. 2-8. 21-42 et en outre *Fugitiv.*, 1 init. jusqu'à 7. *Adv. indoct.*, 14 init. Philos-

exécution cette idée extravagante quelques jours plus tard, après l'achèvement des concours, à Harpinna, près Olympie, pendant la nuit. C'était véritablement pour les Grecs, qui depuis le temps de Zarmaros (p. 70) n'avaient rien vu et ne connaissaient rien de pareil dans les annales de leur propre pays, un événement absolument inouï. Les jugements à cet égard furent très divergents. La stupéfaction, la terreur, une sorte de respect, d'admiration même pour un pareil mépris de la mort, l'horreur pour cette manière de jouer sans but avec sa propre vie, furent sans doute les sentiments prédominants chez la majorité des contemporains. Mais le contraste ne fut nulle part plus absolu qu'entre la caustique ironie, le dédain écrasant avec lequel Lucien apprécia cet événement, et l'ardente admiration des partisans de Protée [1], dont l'un, soit dit en passant, acheta pour un talent comptant la canne de ce dernier et la conserva comme un souvenir précieux [2].

La force de résistance des classes éclairées en face d'aberrations de cette espèce, telles notamment qu'Alexandre d'Abonotichos nous en offre l'exemple, était bien faible. Abstraction faite de toute autre circonstance, la vie intellectuelle du temps, si l'on excepte les éléments d'élite, les vrais philosophes et les hommes possédant une culture sérieuse, devenait visiblement toujours plus vide ; l'habit montrait de plus en plus la corde. C'étaient de plus en plus les intérêts matériels qui dominaient les esprits; et le néant de la vie publique,

TRAT., *Vit. Sophist.*, II, 1, 13, p. 553. TERTULLIAN., *Ad martyr.*, 4. AMMIAN. MARCELLIN., XXIX, 1, 39. ATHENAGOR., p. 107. Pour la chronologie, voy. CLINTON, p. 155. 161. HIERONYM., ann. 2181 = 165/6 ap. J.-C. SYNCELL., éd. Bonn., p. 662 sq. ou p. 351 *a* (P.) et p. 664 ou p. 352 *b* (P.). ZUMPT, *Die philosophischen Schulen zu Athen*, p. 22. LOTHOLZ, *Zur Geschichte der Bedeutung Athens*, p. 19. ZINKEISEN, *Gesch. Griechenl.*, I, p. 557. PRELLER dans PAULY, *R. E.*, II, pp. 1166. 1167. 1169. (FRIEDLÄNDER, *Darstellungen*, II, p. 44, hésite entre l'année 165 et l'année 168 ap. J.-C. Cf. PAULY, *R. E.*, V, p. 1333.) Sur Pérégrinos, Cf. encore SOMMERBRODT, dans l'Introduction générale à son édition des *Ausgewählte Schriften des Lucian*, I, p. XXIX. Il s'élève notamment contre l'exagération de la critique (par exemple dans BAUR, *Das Christenthum in den drei ersten Jahrhunderten*, p. 411 sqq., qui révoque en doute même le fait de la mort volontaire de Pérégrinos), et défend avec raison, p. XXIX, l'exactitude du récit de Lucien.

[1]) LUCIAN., *De morte Peregrin.*, cf. 2. 6. 7 sqq. 21-42. *Fugitiv.*, 1 sqq.

[2]) LUCIAN., *Adv. indoct.*, 14 init.

où presque tout n'était en définitive calculé qu'en vue du lustre extérieur, sans aucun fond solide, de cette vie où l'éclat des jeux solennels de tout genre, la rhétorique pompeuse s'enroulant en ornements précieux ou murmurant comme une cascade dans les discours d'apparat d'un sophiste, étaient de grands événements — ce néant s'allie très bien avec le vide qui envahissait le monde littéraire et les jouissances intellectuelles d'une époque [1] où la superstition la plus grossière se montre jusque dans la classe éclairée [2], où enfin un homme d'esprit comme Lucien fait au milieu de ses contemporains l'effet d'un géant dominant une race de pygmées. Quelle époque que celle où — Lucien nous le dit avec son étincelante ironie [3] — un élégant parasitisme pouvait être le but de la vie et constituer une profession proprement dite, un art véritable, susceptible de prendre une tournure philosophique ! Quel était ce goût qui pouvait se délecter aux productions de la plus déréglée des fantaisies, à ces productions que le même Lucien a si magnifiquement persiflées et parodiées dans son *Histoire véritable!* Et à côté de cette littérature, comme un piquant prélude des siècles byzantins avec leurs émeutes de théâtre et de cirque, la prédilection poussée à cette époque jusqu'au fanatisme pour le ballet, pour la pantomime, genre qui, il est vrai, s'était développé depuis Auguste, avait atteint le plus haut point de perfection artistique et dépassait grandement, par la richesse de costume, par la beauté de la musique, par la variété et la pompe extérieure, l'ancien théâtre attique, de plus en plus tombé en décadence et abandonné [4]. Et cet art, où cependant les motifs mythologiques, aussi bien que le concours de la mise en scène et de la musique, étaient un hommage rendu d'une manière tout à fait exclusive à l'excitation sensuelle, est vanté dans un célèbre écrit de Lucien tout à fait sérieusement et avec un véritable enthousiasme, tant d'une manière générale, à raison de l'action exercée sur

[1]) Cf. aussi M. Hertz, *Renaissance und Rococco in der römischen Literatur*, pp. 25-39, et tout l'écrit de Lucien intitulé *Philopseudes*.

[2]) Lucian., *ibid.*

[3]) Cf. tout l'amusant écrit de Lucien, intitulé *Parasitus*.

[4]) Cf. plus haut, p. 277, 2. Sur le caractère et l'importance de la pantomime à cette époque, voy. Friedländer, II², pp. 314-331.

les facultés intellectuelles des spectateurs, que comme élément de nature à rehausser le niveau moral dans le sens le plus élevé et le plus noble[1] ! Il est d'ailleurs absolument indifférent que Lucien, comme cela lui arrive si souvent, ait voulu, dans cet écrit, présenter encore une fois à ses contemporains, avec la grâce et l'élégance achevées de son ironie ordinaire, le miroir éblouissant autant que fidèle d'une incurable perversion de tendances, ou que lui-même[2], obéissant pour une fois à ce que son épicurisme avait de sensuel, énonce ici réellement sa pensée intime et paye de la sorte, lui aussi, par une étonnante faiblesse son tribut au temps où il vivait.

Ce sont bien toujours les mêmes côtés qui projettent leurs ombres fâcheuses, et qui, après avoir déparé le siècle de Plutarque, assombrissent profondément aussi le tableau plus brillant, il est vrai, de la situation de la Grèce sous Hadrien et les Antonins, ce dernier feu du soleil couchant dans la vie des Hellènes d'Achaïe. Et les jours étaient malheureusement bien éloignés encore où chez ces Hellènes aussi devait s'épanouir une complète régénération morale, où ils devaient se relever avec énergie et se purifier de la souillure morale qui se cachait derrière le mouvement désordonné de cette époque. Les antiques éléments de puissance intellectuelle de la Grèce n'avaient plus de force pour cette tâche. Cela est vrai notamment, pour ne rien dire d'une religion tombée en décadence, des philosophes, alors si nombreux. Nous n'avons pas à rappeler ici que, pour complaire à des souverains philosophes comme Marc-Aurèle, la foule s'accrut considérablement de ces hommes se donnant pour amis de la sagesse et des sciences et qui comptaient obtenir sous cette enseigne des faveurs et des avantages de tout genre[3]. Nous ne rappellerons pas davantage que des individus grossiers et ignorants, désireux seulement de se parer de l'éclat menteur d'une haute culture et du patronage de la science, achetaient de grandes bibliothèques, dont tout le prix pour eux ne pouvait consister que

[1]) Voy. tout l'écrit de Lucien, *De Saltatione*, 1-85. Cf. ATHEN., I, p. 20 *d* sqq.

[2]) C'est ce qu'admet PRELLER dans PAULY, *R. E.*, IV, p. 1179.

[3]) HERODIAN., I, 2, 4. DIO CASS., LXXI, 35. Cf. LUCIAN., *Adv. indoct.*, 22.

dans de magnifiques reliures [1]. Les pires formes de cette perversion morale universellement répandue, d'après les peintures satiriques constamment répétées de Lucien, parmi les philosophes de son temps, — l'habitude du mensonge et du parjure, le désordre des mœurs, la luxure sous son aspect le plus grossier, les crimes de tout genre, la trivialité sans mesure dans les discussions les plus sérieuses (p. 500 sqq.), la cupidité effrénée, la tromperie, l'usure sordide, — doivent être, il est vrai, surtout cherchés chez les« faux philosophes [2]» que l'on rencontrait alors par monts et par vaux avec leurs manteaux râpés, leurs besaces et leurs livres, avec d'énormes gourdins et de longues barbes, pleins de vanité hautaine et fiers de leur vertu de parade. Néanmoins, la puissance moralisante même des philosophes de meilleur aloi était alors bien faible. Des hommes tels que Nigrinos [3] et Démonax (p. 249 sqq.) étaient en toutes circonstances bien rares. A la vérité, le nombre fut sans doute plus grand qu'on ne serait facilement porté à le croire, d'après les amères railleries de Lucien, des philosophes de toutes les écoles qui se distinguaient tantôt par leur esprit pénétrant, tantôt par une culture supérieure et complète, par une vaste érudition, par le sérieux dans la conduite de la vie, tantôt, comme plus d'un cynique aux nobles allures, par une dureté pleine de grandeur envers eux-mêmes, par la sérénité et le mépris des biens et des jouissances du monde. Mais la classe tout entière dut forcément baisser dans l'estime publique, même à Athènes, à raison de la seule possibilité, entre ces hommes dont le sérieux, l'érudition, l'austérité étaient universellement admirés, de scènes que Lucien n'est pas le seul à nous avoir dépeintes avec les plus vives couleurs. Telles sont celles qu'il fait passer sous nos yeux dans le *Festin* ou les *Lapithes*. Les noces d'un jeune savant

[1]) Lucian., *Adv. indoct.*, 1 sqq. 7 fin. 16.

[2]) Cf. Lucian., *Dialog. mortuor.*, X, 8-13. *Timon*, 54 sqq. *Piscator*, 31. 36. 42. 45 sqq. *Bis accusat.*, 6. 22. *Jupit. Tragoed.*, 37. 52. *Icaromenipp.*, 16. 21. 29. 30. *Demonax*, 48. 56. *Fugitiv.*, 3-33. *Nigrin.*, 24. 25. *Eunuch.*, 1-13. Il en était de même chez quelques-uns qui valaient un peu mieux : voy. *Conviv. s. Lapith.*, 32-37. Voy. aussi Aristid., *Pro Quatuorviris*, tome II, p. 398-414 éd. Dindorf.

[3]) Lucian., *Nigrin.*, 2-37.

de bonne famille, dans la maison du beau-père, homme d'une culture distinguée, donnent occasion aux invités, amis et précepteurs de ceux qui donnent la fête, philosophes ou savants dans un autre genre, tous honorés d'une haute considération, de se quereller d'abord lors du festin, en présence des dames, au sujet des places; puis, à côté d'autres inconvenances scandaleuses, ils s'enivrent peu à peu d'une façon abominable ; les provocations, qui n'ont pas cessé dès le commencement, aboutissent enfin, avec le concours d'un intrus, d'un impudent cynique non invité, à un débordement d'injures des plus grossières, à une suite de disputes aussi insensées qu'obscènes dans l'expression ; finalement, à côté d'actes isolés d'une trivialité extrême, on s'engage au dessert dans une rixe générale où le sang coule. De telles scènes [1], auxquelles s'ajoute encore le procédé grossier d'un stoïcien âgé, très respecté d'ailleurs, se trouvant par hasard n'avoir pas été invité et qui adresse au beau-père une lettre insultante, devaient forcément ébranler, par un effet se répercutant au loin, tout ce que l'on pouvait avoir d'estime pour cette classe d'hommes. Et que voulait-on que pensât le peuple, en voyant par exemple des jeunes gens qui avaient, à la vérité, appris à l'école des philosophes des théories impossibles à pratiquer, mais qui, en même temps, se plaisaient à des actes de grossière immoralité, et, dans leur licence aussi brutale qu'effrénée, n'épargnaient même pas leurs propres parents [2] ?

Il n'en était pas autrement des sophistes. Car, pour ne rien dire du vide qui se cachait trop souvent chez plus d'un de ces hommes sous une apparence toujours brillante et pompeuse [3], et malgré toute l'honnêteté, la probité, les mérites de caractère de beaucoup d'entre eux, ce qu'ils poursuivaient en définitive de tous leurs efforts, immédiatement et en première

[1]) Même peinture dans Alciphron, *Epist.*, III, 55. Cf. aussi Lucian., *Piscator*, 34. *Hermotim.*, 11. 12.

[2]) Lucian., *Hermotim.*, 80-83.

[3]) Cf. notamment l'impitoyable sévérité avec laquelle déjà Dion Chrysostome flagelle, dans le langage le plus incisif, l'ignorance de beaucoup de ces beaux parleurs et l'absolue inanité de toute leur œuvre : Dio Chrysost., *Orat.* IV, p. 64 *c* jusqu'à p. 65 *b* sqq. Lucian., *Fugitiv.*, 10 sqq. et notamment l'écrit intitulé *Rhetorum præceptor*.

ligne, c'était beaucoup plus un vain éclat qu'un but précis et spécial d'éducation et de perfectionnement moral pour leurs disciples et leurs concitoyens. Il y a plus : la rivalité haineuse si fréquente entre plusieurs de ces grands hommes du jour et qui (comme nous aurons à y revenir plus particulièrement dans le tome III, en dépeignant en détail la vie académique de ce temps) dégénérait si souvent en querelles des plus aigres entre les divers groupes de leurs partisans [1], ne pouvait véritablement exercer sur le peuple au milieu duquel ils vivaient une action de nature à l'élever ni à le moraliser.

D'autre part, les éléments nouveaux de purification morale alors existants n'avaient encore sur ce sol aucune efficacité morale. La puissance prodigieuse qui, en Orient, combattait déjà avec un remarquable succès les maux profonds du monde antique vieillissant, le christianisme, n'avait à cette époque encore fait sur le sol de l'Achaïe que des progrès très restreints. Nos renseignements sur l'histoire du christianisme dans cette partie du monde hellénique ne sont, jusque bien avant dans le IIIe siècle, que très incomplets. Nous pouvons seulement admettre d'une manière générale que — sous les influences persistantes venues de l'Orient, et peut-être aussi peu à peu de Rome — les communautés fondées par Paul dans ces régions (p. 80 sqq.) d'un côté se maintinrent en luttant, et, d'un autre côté, devinrent le point de départ de la formation de petites communautés nouvelles en Grèce. Les anciennes difficultés subsistaient d'une manière permanente; le travail de décomposition de l'ancienne religion, qui nous apparaît si visiblement en Grèce comme ailleurs, ne profita sans doute dès l'abord au christianisme que dans une faible mesure. Les nouvelles communautés ne se développèrent sans doute qu'insensiblement, et cet accroissement fut, selon toute apparence, bien plus fort relativement dans les îles, où l'action de l'Orient se faisait bien plus énergiquement sentir que sur le continent; il en fut ainsi à Astypalée, à Paros, à Ténos, à Théra, à Carpathos, à Cos et sur

[1]) Cf. PHILOSTRAT., *Vit. Soph.*, I, 25, 5 fin. et 8, 3. p. 490 fin.; II. 8, 1 ; 10, 3.

d'autres points [1]. Sur le continent, à côté des anciennes communautés du nord et de celles d'Athènes et de Corinthe, avec leur extension sur de petites localités voisines soumises à l'influence de ces villes [2], nous ne voyons apparaître que dans la moitié du IIe siècle ap. J.-C. de grandes communautés nouvelles, à Larisse, à Sparte (sans doute aussi à Patræ) et dans l'île de Crète, où notamment la communauté de Gortyne avait de l'importance [3]. Si nous faisons abstraction des Juifs convertis, c'étaient très vraisemblablement des esclaves, des affranchis, de « petites gens » qui formaient l'élément principal de ces communautés. D'ailleurs, ce furent surtout les femmes, probablement, qui ouvrirent les premières et avec le plus d'enthousiasme leur cœur à la nouvelle religion. Mais le christianisme ne gagna que lentement du terrain dans les classes moyennes, et plus lentement encore dans les classes élevées et cultivées. Dans ces dernières, celui qui se convertissait dès cette époque, comme l'Aréopagite Denys d'Athènes, avait certainement une conviction profonde et était un homme considérable; parmi ceux-là on connaît notamment, sous l'empereur Hadrien, le philosophe athénien Aristide (voy. ci-après), ainsi que le philosophe Athénagore, sans doute originaire d'Athènes, ce platonicien qui d'ailleurs quitta par la suite Athènes, sous Marc-Aurèle, et se rendit à Alexandrie, où il se fit un nom comme auteur apologétique chrétien [4], et, de plus, un contemporain d'Hérode Atticos, Hygin d'Athènes, philosophe qui joua un rôle comme évêque de Rome sous Antonin le Pieux [5].

La principale communauté d'Achaïe était et demeura celle de Corinthe, qui se glorifiait d'avoir vu déjà, du temps de Néron, son évêque Dionysios honoré à Rome de la couronne

[1]) Ross, *Griechische Inselreisen*, II, pp. 58 sqq. 102; III, p. 54; IV, pp. 22. 64.

[2]) Traces d'une ancienne communauté chrétienne sur le mont Hymette : Ross, *Archäolog. Aufs.*, I, p. 219; à Cenchrées, voy. plus haut, p. 86, 4.

[3]) Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 26 et 23. (Voy. ed. Lämmer, IV, 31, 2 et 6; 32, 4 et 33, 12.)

[4]) Cf. Ellissen, p. 108. Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 161.

[5]) Ellissen, pp. 72. 77.

du martyre [1]. Malheureusement, l'esprit de parti qui se montrait déjà du temps de Paul se perpétuait dans cette grande communauté. A la fin du Ier siècle ap. J.-C., l'Église de Corinthe avait les apparences extérieures d'une grande prospérité; mais elle était à cette époque, par suite de conflits intérieurs, notamment de jalousies mesquines et d'inimitiés personnelles occasionnées par la compétition aux charges ecclésiastiques, tombée dans un regrettable état de perturbation. Alors la communauté romaine envoya aux chrétiens corinthiens (sous le nom de Clément, comme on sait) une Épître pour les exhorter à la concorde, à l'amour fraternel et au retour aux vertus apostoliques [2]. Malgré ces difficultés, la communauté corinthienne se maintint d'une manière permanente à une grande hauteur, même dans les temps parfois difficiles de la dernière moitié du IIe siècle. Il en fut ainsi en particulier sous la direction de l'évêque Dionysios (qui florissait dans les dix dernières années du règne de Marc-Aurèle). Il était contemporain des évêques crétois [3], de Philippe de Gortyne et de l'éloquent Pinytos de Cnosse; c'était un homme capable et zélé, qui adressa des épîtres à beaucoup d'autres communautés, notamment à celle de Crète, à celle de Sparte, à celle d'Athènes, alors bien déchue, et aussi à celle de Rome [4]. Un peu plus tard, entre 190 et 197 après J.-C., florissait à Corinthe l'évêque Bacchylos [5], qui se jeta aussi avec ardeur

[1]) SYNCELL., éd. Bonn. p. 645 ou p. 341 *a* (P.).

[2]) Voy. ces remarquables écrits dans JACOBSON, *S. Clementis Romani, etc., quæ supersunt* (éd. 4a, 1863), tom. I, p. 3-258, et A. DRESSEL, *Patrum Apostolic. opera* (ed. 2a, 1863), p. 46-117; voy. en outre p. XII-XXI. Cf. aussi à ce sujet et au sujet de la communauté corinthienne WEBER et HOLTZMANN, *Geschichte der Volkes Israël,* II, 2, pp. 768-772. 808. Voy. aussi SYNCELL., éd. Bonn., p. 645 et 651, ou p. 341 *a* et 342 *d* (P.). EUSEB., *Hist. Eccl.* (éd. Lämmer) IV, 30, 1-2.

[3]) Tite, disciple de l'apôtre Paul, passe pour avoir été le premier évêque de Crète. Cf. EUSEB., *Hist. Eccl.* (éd. Lämmer.), III, 4, 6.

[4]) SYNCELL., éd. Bonn., p. 665 ou p. 352 *c* (P.). HIERONYM., *Ad Magn.*, p. 1083. *Catalog.*, 27. 28. 30. EUSEB. et HIERONYM., *Chron.* (éd. Schöne), vol. I, p. 173. EUSEB., *Hist. Eccl.*, II, 28, 8; III, 4. 11 et en particulier IV, 21. 23. 25. (éd. Lämmer, IV, 29. 31. 32, 4). Cf. CLINTON, *Fast. Roman.*, I, p. 167. 169. II, p. 396. 410. ELLISSEN, pp. 44. 55. 108 sqq.

[5]) EUSEB., *Hist. Eccl.*, V, 22. 23 (éd. Lämmer, V, 25, 2 et 26, 4.). EUSEB., et HIERONYM., *Chron.* (éd. Schöne), vol. II, p. 176 sqq. Voy. aussi HIERO-

dans la polémique religieuse de son temps et sur le nom duquel s'arrêteront nos indications relatives à la communauté de Corinthe.

Il est absolument impossible, avec des renseignements si incomplets, de reconstituer une véritable histoire des chrétiens en Grèce dans cette période. Ce que nous savons de plus sur eux se rattache à l'histoire générale des persécutions contre les chrétiens dans cette même période, avec cette observation que, pour la Grèce même et spécialement pour les communautés d'Athènes et de Corinthe, qui nous intéressent par-dessus toutes les autres, un petit nombre seulement d'indications ont un caractère permettant de les élever au-dessus de la légende. Dans ce qu'on appela la persécution de l'empereur Domitien périt, dit-on, à Rome, parmi les Athéniens confessant la foi nouvelle, saint Anaclet (Anencletos), désigné par la légende comme fils d'un philosophe d'Athènes du nom d'Antiochos, et alors évêque dans la capitale [1]. A Athènes même, à cette époque, le célèbre Aréopagite Denys, converti par Paul et le premier évêque d'Athènes d'après la tradition grecque, aurait également souffert le martyre à cette époque et trouvé la mort sur le bûcher [2]. On connaît la défaveur avec laquelle Trajan traita les chrétiens, le développement des persécutions locales notamment en Orient, œuvre tantôt de fonctionnaires irritables, fanatiques ou recherchant parmi les païens une popularité criminelle, tantôt d'une foule dont les prêtres notamment (et surtout les grands-prêtres du culte impérial dans les provinces de l'Asie-Mineure [3]) ou des motifs tirés de superstitions diverses enflammaient le fanatisme. On n'ignore pas davantage que, suivant la manière dont les empereurs — spécialement jusqu'à Septime Sévère — envisageaient la question, la situation des chrétiens devenait ou tolérable ou pleine de périls; on sait enfin également que,

NYM., *Catalog.*, 44. CLINTON, *Fast. Roman.*, p. 189. 199. 201; II, p. 397. 413.

[1]) Voy. les passages cités à l'appui de cette assertion dans ELLISSEN, p. 49, notes 1 et 2.

[2]) Cf. EUSEB., *Hist. Eccl.*, III, 4, 11 et IV, 23 (éd. Lämmer, IV, 31, 4). NICEPH. CALLIST., *Hist. Eccl.*, II, 20; III, 11. ELLISSEN, pp. 40-43. 44. 48. 54.

[3]) MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V. p. 322.

dans le IIe siècle, des chrétiens habiles dans l'art de parler et d'écrire adressèrent aux divers empereurs, non toujours sans succès, des écrits apologétiques. Il faut dire qu'en ce qui concerne la Grèce proprement dite, on ne recueille encore dans cet ordre de faits qu'une part bien restreinte de renseignements.

C'est sous le règne de l'empereur Trajan[1] que de nouvelles recherches, dont nous adoptons les résultats, placent l'explosion sauvage de la fureur populaire à Athènes contre le successeur de l'Aréopagite Denys sur le siège épiscopal, saint Poplios (Publius), qui était peut-être originaire du dème de Mélite en Attique. Ces scènes épouvantables portèrent dans la communauté athénienne la terreur et la ruine. Ce fut alors, d'après la tradition, le vieil évêque Codratos (Quadratus) qui, non seulement par son dévouement, son zèle et sa fermeté, rallia les chrétiens athéniens et les maintint unis, mais encore, de concert avec le philosophe athénien Aristide (en l'an 125, d'après les calculs des chronographes), fit parvenir à l'empereur Hadrien, qui faisait alors un long séjour à Athènes (p. 306 sqq.), une apologie chaleureuse des chrétiens et de leur doctrine[2]. Les prétendues sympathies pour le christianisme d'un ami de l'antique orthodoxie tel qu'Hadrien, mises en avant par une tradition tardive[3], ne sont pas très vrai-

[1]) Sur un autre personnage qui aurait été évêque d'Athènes entre Denys et Poplios, saint Narcisse, voy. Ellissen, p. 54). Sur la mort de Publius, voy. Euseb., *Hist. Eccl.*, III, 32 sqq. IV, 23 (éd. Lämmer, IV, 31, 2-3) et Ellissen, pp. 52 et 54 sqq. D'autres la placent seulement sous Hadrien ou Antonin le Pieux, et même (par exemple, Baur, *Paulus*, p. 170) sous Marc-Aurèle. Autres martyrs, sous Trajan, dans la péninsule gréco-macédonienne: à Philippes, en l'an 109, les chrétiens Parmenas, Zosimos et Rufus ; en l'an 110, l'évêque Astius ou Antistius de Dyrrachion (*Menolog. Graec.*, vol. III, p. 157 sqq. et *Martyrolog. Rom.* Julii VII). Franck, *Zur Geschichte Trajans*, p. 565.

[2]) Cf. Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 3 et 23 (éd. Lämmer, IV, 4 et 31, 3). Euseb. et Hieronym., *Chron.* (éd. Schöne), II, pp. 166. 167. Syncell., p. 348 (P.) *c. d.* Oros. VII, 13. Hieronym., *Catalog.* 19 et 20. *Epist. ad Magnum*, (or. 84) t. II, p. 1082 (p. 218 F). Niceph. Callist., *Hist. Eccl.*, III, 21, et Ellissen, pp. 55-58, qui donne aussi, p. 57 (d'après Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 3 (éd. Lämmer, IV, 4), un fragment de cette apologie. D'après une indication, à la vérité suspecte, les moines du couvent de Mendeli prétendaient encore à la fin du XVIIe siècle en posséder le manuscrit original.

[3]) Lamprid., *Alex. Sever.*, 43. Flav. Vopisc., *Saturnin.*, 8.

semblables, à moins qu'on ne veuille supposer une illusion volontaire de sa fantaisie, laquelle n'est pas absolument impossible étant donné le mysticisme de sa nature. Mais il paraît bien probable qu'Hadrien, qui y fut déterminé aussi par un fonctionnaire supérieur d'Asie, ami des chrétiens, prescrivit d'observer à leur égard une pacifique tolérance. Il en fut de même du noble Antonin le Pieux [1], auquel, comme on le sait, ainsi qu'à son successeur Marc-Aurèle, plusieurs des plus considérables parmi les chrétiens d'Orient [2] adressèrent aussi des écrits apologétiques. Marc-Aurèle, par contre, malgré toute sa douceur et son amour de la justice, était cependant, on ne l'ignore pas, animé vis-à-vis des chrétiens d'intentions qui n'étaient rien moins que bienveillantes. Sous la pression de ces circonstances défavorables, qui se reproduisirent encore sous Septime-Sévère, la communauté athénienne, dont sous Marc-Aurèle l'évêque de Corinthe Dionysios (p. 518) chercha par une épître à fortifier la foi et le courage, ne fit certainement pendant cette période que traîner une existence pour longtemps misérable [3].

Sur la conduite du peuple en Achaïe vis-à-vis des chrétiens, on ne sait d'une manière générale que peu de chose. Ce fut sans doute à Athènes qu'on leur fit la plus vive opposition; non seulement, en effet, lors de la célébration des mystères d'Éleusis, le héraut proclamait solennellement que les chrétiens, les athées et les épicuriens étaient exclus de toute participation à la fête [4], mais encore les philosophes prenaient vis-à-vis de la

[1]) Cf. Dio Cass., LXX, 3. Zonar., *Ann.*, XI, 20. Oros., VII, 14. Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 26 (éd. Lämmer, 33). Euseb. et Hieronym., *Chron* (éd. Schöne), II, p. 173; mais voy. aussi sur Justin., *Apol.*, I, 69 et 70, p. 84-85, et 100, p. 151, Neander, *Kirch. Gesch.*, I, 151, et d'une manière générale Baur, *Das Christenthum in den drei ersten Jahrhunderten*, pp. 441 sqq.

[2]) Clinton, *Fast. Roman.*, I, p. 131 à l'année 141; p. 161 à l'année 168; p. 167, à l'année 172. Syncell., p. 350 *d* et p. 352 *c*. Zonar., XII, 1 fin. Oros., VII, 14. Hieronym., *Ad Magn.*, p. 1083. *Catalog.*, 23. 24. 26. Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 12. 13. 26 (éd. Lämmer, 12. 13. 17. 18. 19. 20. 24. 33).

[3]) Euseb., *Hist. Eccl.* (éd. Lämmer), IV, 31, 2. Ellissen, pp. 44. 55. 108. sqq.

[4]) Lucian., *Alexander*, 38 init. Le passage d'Apulée (*Metam.*, IX, 14, § 620, p. 783 sqq.) où une Thessalienne est, dans un des récits piquants et obscènes de ce livre, représentée comme un type de tous les vices imaginables de la femme et flétrie comme chrétienne, peut sans doute être con-

nouvelle religion une attitude de plus en plus hostile. Car la nouvelle Université d'Athènes avec ses philosophes était, en définitive, la dernière citadelle de l'antique croyance en Achaïe; et l'histoire de cette Université, les progrès des chrétiens avançant pas à pas sur le sol de la Grèce et y jetant aussi dès cette époque les premiers fondements de petits synodes provinciaux [1], enfin les migrations des peuples germaniques, dont le flot envahit également la Grèce, tels sont bien les points auxquels s'attache l'intérêt principal de l'histoire ultérieure de ce pays jusqu'au règne de Justinien.

D'un autre côté, la tradition chrétienne en Grèce s'efforcera de plus en plus avec le temps de retenir aussi les souvenirs apostoliques, d'en fixer, autant que possible, quelques-uns dans le pays et de rattacher par un lien solide le martyre de plusieurs apôtres à des localités grecques. C'est ainsi que l'apôtre André aurait, au dire des Byzantins, fondé, comme apôtre du Pont, l'évêché de Byzance [2]; il aurait notamment, comme Paul avant lui, prêché l'évangile en Achaïe [3], et enfin, vers l'an 66 après J.-C., il aurait souffert le martyre et trouvé la mort sur la croix à Patræ [4], par ordre du proconsul romain, après avoir converti le prédécesseur de son juge. Quant à l'apôtre Jean, il fut, dit-on, sous Domitien (environ vers l'an 95 après J.-C.) relégué dans l'île sauvage de Patmos et dut subir cet exil jusqu'à ce que la clémence de Nerva lui permît, à lui aussi, de revenir à Éphèse [5]. L'île de Patmos est aujour-

sidérée comme l'expression des sentiments d'Apulée plutôt que de l'opinion publique.

[1]) Tertullian., *De jejun. adv. Psychic.*, p. 650. Euseb., *Hist. Eccl.*, V, 16 (éd. Lämmer, V, 26).

[2]) Sur ce fait, « notoirement controuvé », voy. A. von Gutschmid, *Die Königsnamen in den apokryphen Apostelgeschichten* (Rhein. Museum, XIX [1864], p. 393).

[3]) Gutschmid, *op. cit.*, p. 391-392.

[4]) *Acta Apostol. apocryph.*, éd Tischendorf, p. 105 sqq., et Gutschmid, p. 396 sqq., avec l'examen critique de la valeur des sources sur ce point. On sait qu'André est, dans le moyen âge slave, le patron et le sauveur de Patræ dans les combats livrés au ixe siècle pour repousser les attaques des Slaves. Cette ville prétendait posséder ses ossements. Cf. notamment Curtius, *Peloponnesos*, I, pp. 91. 439.

[5]) Euseb., *Hist. Eccl.*, III, 18 (cf. V, 8). III, 23. 42 (éd. Lämmer, 20, 24 sqq.). Iren., *Adv. haer.*, 3, 3. Tertull., *Praescr. haer.*, 36. Sur Jean, voy.

d'hui encore pleine de traditions johanniques. C'est le nom de « Jean le théologien » que les moines donnent à l'immense couvent qui s'élève comme un château sur le plus haut sommet de la montagne qui porte la ville actuelle. A mi-côte se trouve un autre petit cloître, au-dessus de la petite grotte trachytique « où l'apôtre vécut », dit-on, « et eut la vision de l'*Apocalypse* » et qui sert maintenant d'école, « l'école de l'Apocalypse [1] ».

Quand et comment se formèrent ces légendes [2] (cf. 87 sqq.), c'est ce qu'il n'est plus guère possible d'approfondir. Mais l'examen en offre un intérêt d'une nature particulière. Au moment où les traditions antiques remontant au plus ancien passé de la Grèce et maintenues depuis un temps immémorial avec une ténacité sans exemple commencent à s'évanouir en même temps que s'éteint la vie antique, l'esprit indestructible dans son essence de ce peuple étonnant se crée un nouveau monde de récits, celui des récits de la piété chrétienne qui, grandissant en pleine lumière de l'époque historique, forme en quelque sorte un passé légendaire pour l'histoire ultérieure de cette nation, où le christianisme, si difficilement accepté encore à l'époque dont nous parlons, devait s'identifier d'une manière aussi intime avec la nouvelle nationalité que jusqu'alors les antiques cultes olympiens avec celle des anciens Hellènes.

aussi Syncell. (éd. Bonn, p, 651. 653 sqq., ou p. 344. 346. 347 P. *Chron. Paschale*, p. 250 c. 251 d. Zonar., *Ann.*, XI, 20. Clinton, *Fast. Roman.*, I, pp. 81. 87. 89 (L. Ross, *Griech. Inselreisen*, II, p. 126), et Ad. Schmidt, *Geschichte der Denk- und Glaubensfreiheit*, p. 165.

[1]) Ross, *op. cit.*, pp. 124-126. Sur l'inventaire qui a été fait de ce monastère de S. Jean au XVI[e] siècle, voy. *Philologus*, XXVI (1867), p. 167 sqq.

[2]) Dans le voisinage d'Argos se trouvent les ruines d'une ancienne église de l'apôtre Pierre, restes d'un temple antique ; c'est là, d'après la légende locale, que l'apôtre serait enterré. Friedrich Thiersch, lors de son séjour dans cette contrée (1831-1832), recueillit de la bouche de plusieurs femmes les traditions relatives à Pierre : « L'apôtre, » racontaient-elles, « avait encore coutume d'apparaître tous les ans avec un vêtement blanc, et chacun pouvait le voir et l'entendre, à condition de n'avoir pas une ombre trop opaque ». (Extrait de *Leben Thiersch's*, par le D[r] Heinrich Thiersch, 1866, dans l'*Ausland*, 1867, n° 26, p. 623). De même, les Athéniens d'aujourd'hui croient que l'église de Saint-Philippe marque le lieu où ce saint souffrit le martyre sur l'agora de l'ancienne Athènes. Curtius, *Att. Stud.*, II, p. 27.

Enfin, les renseignements bien incomplets qui nous restent sur le christianisme en Grèce à cette époque ne sont pas tout à fait sans utilité pour l'histoire du développement de la civilisation grecque en ce qui concerne le mode de sépulture. D'une part, en effet [1], sous l'influence du christianisme, l'usage d'enterrer les morts, au lieu de brûler les cadavres, paraît être, en Grèce comme ailleurs, redevenu prédominant. Et d'autre part, il est intéressant de remarquer comment la nouvelle coutume chrétienne se relie à une antique tradition. De l'immense variété des vases d'argile de l'époque où l'ancienne fabrication en était florissante, il est resté en Grèce, dans les temps qui suivirent, sous la domination des empereurs, comme élément de la décoration des tombeaux, la petite lampe d'argile, d'un diamètre de quelques pouces, ornée de figures en relief. Or, cette lampe a passé aux tombeaux chrétiens, mais elle y porte le signe de la croix ou le monogramme XP [2]. Ces symboles et d'autres encore de la nouvelle religion cosmopolite apparaissent sur un très grand nombre de tombeaux des communautés nouvelles qui, nous l'avons dit, étaient certainement déjà nombreuses alors, surtout dans les îles. Mais dans la capitale de l'ancien monde hellénique, à Athènes, où le Céramique avec ses rangées de tombeaux retenait le souvenir mélancolique des grands morts du passé glorieux de ce peuple d'une manière non moins saisissante que l'Acropole avec les magnifiques édifices du siècle pour toujours disparu de Périclès, les anciens chrétiens de langue grecque cachaient alors encore leurs morts dans la région moins fréquentée avoisinant la partie nord-est du mur d'enceinte [3]. Les uns et les autres, d'ailleurs, ceux qui avaient gardé la région antique comme ceux qui confessaient la foi nouvelle, marchaient vers des temps bien

[1]) Cf. aussi Göll, *Kulturbilder*, III, p. 243.

[2]) Ross, *Archäolog. Aufs.*, I, p. 70.

[3]) Ross, *op. cit.*, p. 35. On sait maintenant que le signe caractéristique des inscriptions chrétiennes d'Athènes, à savoir l'emploi du mot κοιμητήριον en tête du monument (Edm. Le Blant, *Inscr. chrét.*, p. 152-157. *C. I. Græc.*, nos 9305-9314), a été constaté également depuis à Mégare (*Philologus*, XXIII [1866], p. 691 sqq.).

durs, et il fallut, pour les supporter et leur survivre, faire appel sans relâche, pendant bien des années, à tout ce qu'avaient encore de vigueur et de constance ces arrières-neveux d'un grand peuple.

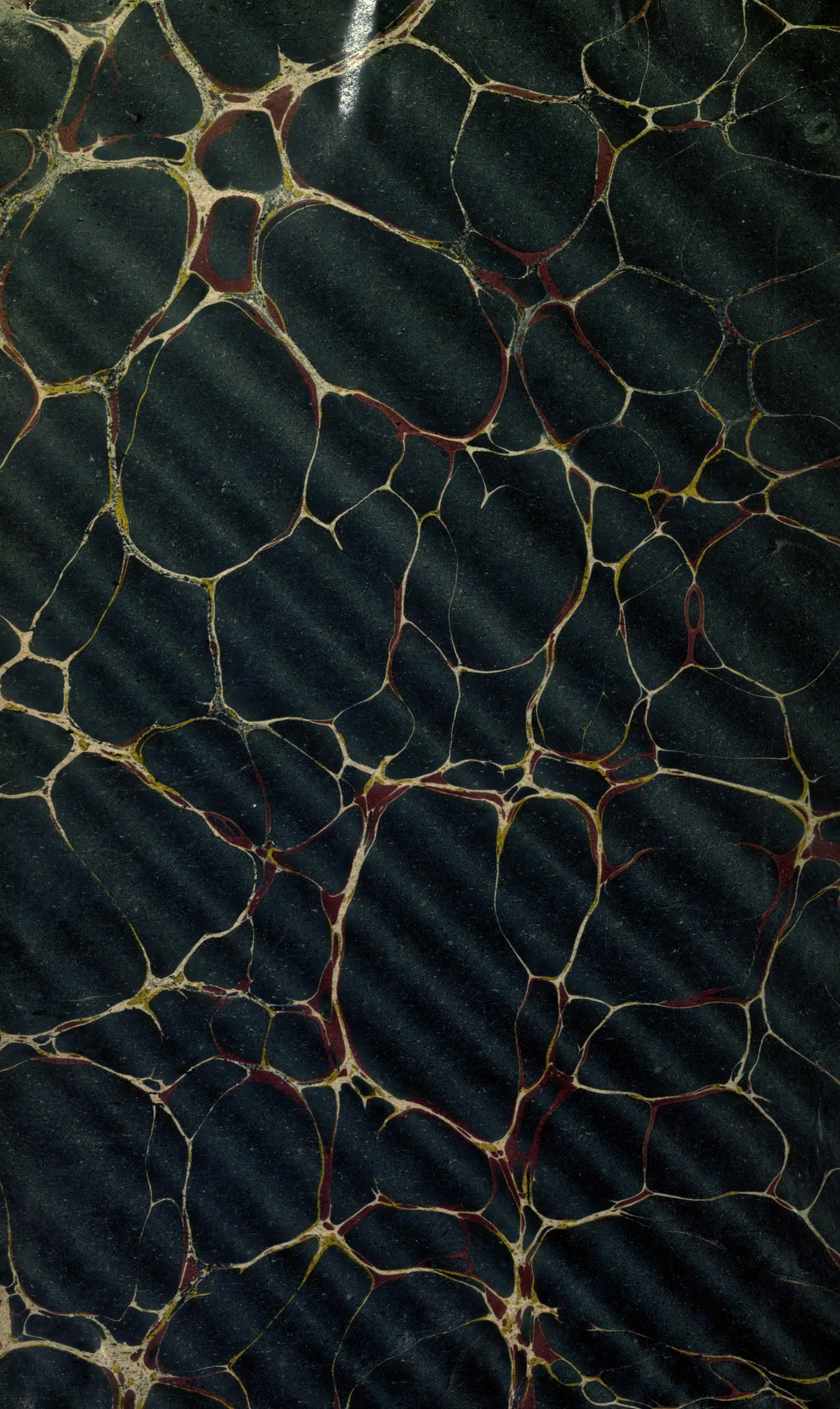
FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE LA GRÈCE DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A COMMODE ET SEPTIME SÉVÈRE (14-211 après J.-C.).

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

